

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**La Parfumerie moderne : revue  
scientifique et de défense  
professionnelle**

*vol. 10, 1917. - Lyon : [s.n.], 1917.  
Cote : Pharmacie P 15270*



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé  
(Paris)

Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_p15270x1917x10](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p15270x1917x10)



## Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE × SAVONNERIE × DROGUERIE × PHARMACIE × LIQUORISTERIE × CONFISERIE, ETC  
MENSUELLE ILLUSTRÉE

RÉDACTEUR EN CHEF : R.-M. GATTEFOSSÉ

### SOMMAIRE DU N° 1

Carte de visite. — 1917 : LA RÉDACTION. — A propos de la Savonnerie  
Marseillaise : A. MOURGUET. — La Foire de Fez : A. NEBOUT. —  
Nouvel Alambic rapide : R.-M. GATTEFOSSÉ. — Office d'Exportation.  
— L'Eau de Jouvence (poésie). — Variétés. — L'Essence  
Déterpénée de Lavande contre les plaies anfractueuses : D<sup>r</sup> FORGUES.  
— La Dénaturation de l'alcool de parfumerie.

SUPPLÉMENT — Informations.

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

PARIS -- 140, Boulevard de l'Hôpital, 140 -- PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 9 francs ; ETRANGER : 10 francs

Le Numéro : 0,75 Centimes

(Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année)

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : SI-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de  
**ROSE**

RHODINOL I et II  
CITRONELLOL-GÉRANIOL  
ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT  
Rose d'Orient. Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de  
**VIOLETTE**  
(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0  
RHODIONE 100 0/0  
RHODIONE R. et R. N.  
RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA	JACYNTHÉ	NARCISSE
AMARYLLINE	JASMIN	ORCHIDA
CYCLAMEN	JONQUILLE	ŒILLET
CHÈVREFEUILLE	LILAS	POIS DE SENTEUR
GIROFLÉE BLANCHE	MUGUET FLEURI	SYRINGA
GLYCINA	MIMOSA	TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS	FLOUVANE	LUXIA
BOUQUET des INDES	FOUGÈRE	OPOPONAX
BOUQUET du JAPON	FOIN COUPÉ	TRÉFOLINE
BRUYÈRE	IDEA	VIOLETTE de NICE
FLORÉAL	ILLICINE	VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Nérol, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

P 10249

# LA PARFUMERIE MODERNE



REVUE  
SCIENTIFIQUE ET DE DÉFENSE  
PROFESSIONNELLE

MENSUELLE ILLUSTRÉE

PARFUMERIE  
SAVONNERIE  
DROGUERIE  
PHARMACIE  
LIQUORISTERIE  
CONFISERIE  
ETC.

X<sup>e</sup> ANNÉE  
Numéro 12

DÉCEMBRE  
— 1917 —

RÉDACTEUR  
EN CHEF —

R.M. GATTEFOSSÉ

ADMINISTRATION

19 RUE CAMILLE LYON  
140 Boulevard de l'Hopital. PARIS.

F. DE/ROCHES.



ESSENCE DE PETITGRAIN  
Garantie absolument pure de  
feuilles de bigaradier.

**PARA**

USINES FRANÇAISES  
à ASUNCION (Paraguay)  
et CASTRO (Parana)

GATTEFOSSE FILS  
19 Rue Camille LYON

Établissements

Antoine **Chiris**  
& **JeanCARD** Fils

Réunis — 13 Rue Ballu — Paris

Société Anonyme au Capital de 14.000.000 de francs

**Matières Premières Aromatiques**

Naturelles  
et Artificielles



LES

**ESSENCES DÉTERPÉNÉES**

CONCENTRÉES · SOLUBLES · DANS  
L'ALCOOL · DILUÉ · SANS · FILTRAGES

DE

**GATTEFOSSÉ & FILS**

LYON - 19 · RUE · CAMILLE

SONT · D'AUTANT · PLUS · INTÉRES-  
SANTES · QUE · L'ALCOOL · EST · PLUS ·  
CHER · ET · LES · DROITS · PLUS ·  
ÉLEVÉS

Pour répondre à la demande très active nous  
avons installé de NOUVEAUX APPAREILS  
perfectionnés à grand rendement, fruits de nos  
VINGT ANNÉES D'EXPÉRIENCE.

**Votre Patriotisme** **sont d'accord**  
**Votre Intérêt**

— pour vous conseiller d'adopter définitivement —

**La Pure Essence Naturelle de**

# **ROSES**

# **DE FRANCE**

**(Roses des Jardins)**

obtenue dans nos usines, notamment du Golfe JUAN  
(Alpes-Maritimes), par la distillation de fleurs  
fraîchement coupées. Cette Essence, garantie à l'analyse  
des Chimistes les plus sévères, cristallise dans les  
mêmes conditions que l'Essence de Roses Bulgare.

— mais elle possède la —

**SUAVITÉ TOUTE PARTICULIÈRE DE**  
**LA FLEUR FRAICHEMENT CUEILLIE**

**Elle est vraiment Exquise**

Demander 1 once Rose Rouge ; 1 once Rose Blanche ;  
1 once Rose sans stéaroptènes pour échantillon au prix du kilog.

**GATTEFOSSÉ FILS**

TÉLÉPHONE : 56-VILLEURBANNE

**19, Rue Camille, LYON**

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Imp. P. LEGENDRE & C<sup>e</sup>

**J. & E. SOZIO**

Successieurs

DE

**SOZIO & ANDRIOLI**

GRASSE (France)



MAISON FONDÉE EN 1757

**MATIÈRES PREMIÈRES**

pour la Parfumerie et la Savonnerie

Essences Naturelles solides et liquides tirées directement  
des Fleurs — Pommades et Huiles parfumées aux  
Fleurs — Huiles Essentielles, Extraits  
aux Fleurs, Eaux parfumées

**Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !**

Voulez-vous avoir

des Huiles Essentielles Naturelles  
des Pommades aux Fleurs  
des Extraits aux Fleurs  
des Eaux Distillées, etc....

qui, pour le **Minimum** de prix  
vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à

**J. MERO & BOYVEAU**

Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)

Dépôt pour **PARIS**, 25, rue des Archives

Maison fondée en 1832  
HORS CONCOURS  
PARIS 1887  
LIÈGE 1905  
MARSEILLE 1906

**FERD. BALLER & C<sup>o</sup>**

Marque

"Balance"

CATANIA et MESSINA (SICILE)

Essences pures de BERGAMOTTE,  
CITRON, PORTUGAL, BIGARADE, MANDARINES, etc.

AGENTS } BING Fils, 43, Rue Paradis (1. Cité Para-  
dis) PARIS, pour toute la France, à l'exception  
du département des Alpes-Maritimes.

A. FOUQUES, Courtier, 4, Pl. du Cours,  
GRASSE pour le seul département des Alpes-  
Maritimes.

C'est à

**A. EUZIÈRE**

à GRASSE

que vous devez vous adresser quand il vous faut :

Un extrait aux fleurs exquis.

Une nouveauté inédite.

Un parfum de grand luxe.

Une composition spéciale.

Un produit personnel.

Ecrivez lui en lui demandant ses prix et  
conditions.



Établissements

Antoine

Chiris

& JEANCARD Fils

Réunis — 13 Rue Ballu — Paris

*Société Anonyme au Capital de 14.000.000 de francs*

Matières Premières Aromatiques Naturelles  
et Artificielles

LES

ESSENCES DÉTERPÉNÉES

concentrées, solubles dans

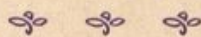
l'alcool dilué, sans filtrages

DE

GATTEFOSSÉ & Fils

LYON — 19, Rue Camille, 19 — LYON

sont d'autant plus intéressantes que l'Alcool est plus cher  
et les Droits plus élevés



*Pour répondre à la demande très active, nous avons installé de  
NOUVEAUX APPAREILS perfectionnés à grand rendement,  
fruits de nos QUINZE ANNÉES D'EXPÉRIENCE.*

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

DIXIÈME ANNÉE

ANNÉE 1917



# LA PARFUMERIE MODERNE

*Revue Mensuelle Illustrée*

**R.M. GATTEFOSSE**

Rédacteur en Chef

Prix 10 Sols

Lyon

19, Rue Camille, 19

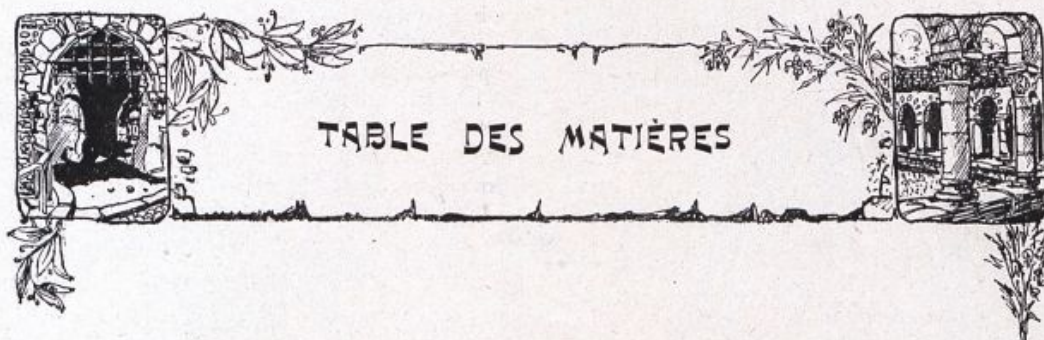


TABLE DES MATIÈRES

A	E F		
Alambic rapide (Nouvel).....	5	Exportation (Office d').....	8
Alcool (La Dénaturation de l'Alcool de Parfumerie) .....	12	Eau de Jouvence (L').....	9
Alcool (De l'emploi de l'Alcool d'Industrie en parfumerie).....	16	Essences (Les) italiennes.....	17
Alcool (Le régime de l') et les parfums	40	Enseignements (Les) de la Foire.....	37
Anis (La production de l').....	46	Exportation (L') florale et la concurrence allemande).....	51
Amérique (Nos Anis d').....	76	Enseignements (Les) de la Foire de Lyon	52
Alcool (De l'emploi de l'Alcool d'Industrie en parfumerie).....	153	Essence de rose turque et essence de bois de Gayac.....	58
Accessoires (La vente des) en Angleterre	167	Eglantine et Aubépine.....	61
Accord (Nouvel) commercial Franco-Anglais .....	1100	Extraits pour le mouchoir (Fabrication des) .....	97
B	Eau de Cologne à bas degré d'alcool..	113	
Boissons gazeuses (Pourquoi nous n'exportons pas de).....	10	Egypte (En).....	113
Bois (Les) parfumés.....	27	Eau de Cologne (L').....	135
Basilic (Le).....	150	Essences de roses (A propos des adultérations de l').....	144
Basilic (Le) en Orient.....	151	Eau (L') de la Reine de Hongrie.....	185
C	Essencias deterpenadas.....	190	
Chrysanthèmes .....	141	Foire de Fez (La).....	3
Crèmes, Cérats, Pommades.....	147	Foire (deuxième) d'échantillons de Lyon	13
Chrysanthèmes (Les).....	147	Fards et Teintures.....	60
Chocolaterie (Les Parfums en).....	169	Fenouil (Le).....	64
Cyprès (La Résine de).....	171	Formulation (Nouvelle Méthode de) en Parfumerie .....	88
Créations de 1917.....	183	Foire (La) de Lyon.....	118
Comment préparer sa participation et comment opérer à la 6 <sup>e</sup> Foire de Lyon (numéro spécial).....	27	Flore (La) aromatique des Maures....	191
D	Foire de Lyon (La), (numéro spécial)..	5	
Du mensonge à la fraude.....	58	Foire de Lyon (La) en 1918 (numéro spécial) .....	19
Difficultés de la Parfumerie (Les)....	75	G H	
Dérogations (Les) aux Prohibitions de sortie .....	139	Géranium (L'Essence de).....	37
Depuis dix ans (numéro spécial).....	16	Guerre (La) des Deux Roses.....	42
		Guerre (La) des Deux Roses.....	73
		Huile et Essence de Cade.....	75
		Huiles Essentielles (L'Industrie des) au Cambodge .....	107
		Géraniums .....	109
		Herboristerie (Quels produits peuvent vendre les Herboristes).....	124
		Gomme, Essence, Bois de Guyane.....	145

I J

Indigo (L') synthétique et les parfums.	48
Italie (En).....	49
Importations (La prohibition des)....	53
Importation (La Prohibition anglaise d') .....	60
Impôt (L') sur les spécialités.....	68
Importation (L') en Italie.....	69
Industrie et chimie industrielle.....	91
Impôt (L') sur les spécialités.....	103
Initiatives départementales.....	114
Intransigeant (L'Intransigeant et son petit coup de patte... de lièvre)....	139
Importation des Savons.....	139
Italie (En).....	143
Jurisprudence .....	172

K L

Lavande (L'Essence déterpénée de Lavande contre les plaies anfractueuses)	11
Lavande (La) et les Boches.....	21
Lyon contre Leipzig.....	29
Lilas (Les).....	45
Lavande (La) française.....	108
Lichens (Les utilisations des).....	136
Lavande (Distillation de la) en plein air .....	148
Lavande Stœchas (La).....	158
Liste des Participants de l'Industrie de la Parfumerie et des Industries qui s'y rattachent (N° spécial).....	9
Lyon (numéro spécial).....	24

M

Mil neuf cent dix-sept.....	1
Mauvais Parfums (Les).....	10
Mugnets .....	77
Muguet (Le).....	78
Macédoine (Quinze Mois en).....	101
Musée (Un) commercial à Tunis.....	117
Macédoine (Quinze mois en) (suite)....	119
« Moniteur » (Le) ne désarme pas.....	132
Musc (Le) du Thibet.....	133
Mousse (La) de chêne au XVI <sup>e</sup> siècle...	146
Malgré la Guerre (N° spécial).....	16

N O

Narcisses .....	87
Nouvelle méthode de formulation en parfumerie .....	88
Nos Anis américains.....	95

OEillet (L') et son parfum.....	18
Opoanax (L').....	54
Oiselets (Les) de Chypre à travers les bouquins .....	56
Opoanax (A propos de l').....	67
O Tempora, O Mores !.....	83
Octroi de Paris (L').....	91
OEillets (Les).....	93
Origines (Les) de la Parfumerie en France .....	110

P Q

Perfumes Aperfeiçoados.....	17
Progrès de la Parfumerie pendant la guerre .....	62
Parfums Tunisiens.....	66
Parfumerie (La) et les Landes.....	67
Plantes médicinales.....	74
Parfumerie (Une taxe sur la).....	82
Parfumeurs (Les) protestent.....	91
Parfumerie Moderne (La) en guerre..	94
Parfumerie (Les Origines de la) en France .....	110
Parfums artificiels 100/100.....	129
Publicité (Sur la).....	134
Parfumerie (La) Grassoise.....	138
Parfums (Les) de l'Ex-Czar.....	140
Produits Chimiques (Un Comité des)..	140
Parfumeurs (Les) en guerre.....	177
Parfumerie (La) à la Foire de Lyon (numéro spécial).....	23

R

Romarin (La distillation du) en Roussillon .....	24
Rhône discret (Le).....	35
Roses (La Guerre des Deux).....	42
Roses (Nos) de France.....	43
Rose (La).....	43
Romarin (La distillation du) en Roussillon (suite).....	44
Rose Turque (Essence de) et Bois de Gayac .....	58
Réquisition (La) des appareils en cuivre .....	59
Résines odorantes et encens des burseracées .....	70
Roses (La Guerre des Deux).....	73
Rose (La) de France en 1917.....	86
Régie .....	123
Rose (La) de Provins (poème).....	125
Rose (La) de Provins.....	126
Rose (La) de France.....	142
Roses (A propos de l'Adultération des Essences de).....	144
Roses de Noël (Les).....	173

S T

Savonnerie Marseillaise (A propos de la)	2
Séquestres (Toujours les).....	76
Salvol (Le) tient toujours.....	100
Spécialités pharmaceutiques et de parfumerie .....	116
Séquestres (Initiative de).....	91
Savons de Parfumerie (L'Industrie des) s'accroît en Italie.....	92
Salvol (Le) dans la Gale.....	166
Siam (Au).....	167

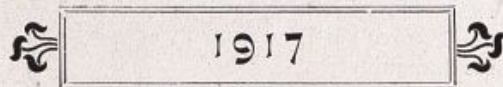
Substitutions (Les) de Parfums.....	168
Toilette (La) d'une grande dame bourguignonne au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	36
Toujours aimable.....	57
Taxe sur la Parfumerie (Une).....	82

U V

Une Mission Française revient en France .....	10
Violettes .....	157



Stand Gattefossé Fils à la Foire de Fez	4	Usine Schimmel de Sault (acquise par M. Gattefossé fils).....	108
Nouvel Alambic rapide, pages 5, 6 et..	7	Géraniums .....	110
Edouard Herriot, Maire de Lyon.....	13	Armes des Gantiers-Parfumeurs, pages 110 et.....	111
M. Coignet, Président de la Chambre de Commerce de Lyon.....	13	Une belle Lavanderaie artificielle à Sault .....	114
M. Lignon, Président du Comité de la Foire de Lyon.....	13	Battage des Epis de Lavande.....	115
Vues de Lyon, pages 14 et.....	15	La Rose de Provins, pages 125, 126 et	127
Repiquage des boutures d'Œillets....	19	Chrysanthèmes .....	141
Plants d'Œillets en floraison.....	19	Alambic rustique dans les Alpes.....	148
Lavanderaie naturelle dans le Ventoux.	21	Alambic dans la Drôme.....	149
Une Distillerie paysanne dans la Drôme	22	Macédoine (Costumes et Aspects).....	152
Objets en paille de lavande.....	23	Violettes .....	157
Alambic dans les Garigues Nîmoises..	25	Les Lavandes Françaises.....	161
Vues de Lyon.....	29	Les Roses de Noël, pages 173, 174, 175 et	176
Stands de la Foire de Lyon, 31, 32 et	33	Les Parfumeurs en guerre, pages 177, 178, 180 et.....	182
Distillation du Géranium.....	38	Usine Chiris et Jeancard, à Baus-Roux (Alpes-Maritimes) .....	179
Une Distillerie à vapeur.....	39	Usines Birckenstock, à Montreuil-sur-Seine .....	181
Roses Drusky .....	43	Créations de 1917, pages 183 et.....	184
Les Lilas.....	45	L'Eau de la Reine de Hongrie, p. 185, 187, 188 et.....	189
L'Opoponax .....	55	Echinophore épineux.....	191
Eglantine et Aubépine.....	61	Calluna (Bruyère rose).....	191
Distillerie d'Essence de Thérébenthine dans les Landes.....	67	Un coin de montagne.....	193
Plantation de 200.000 Rosiers Drusky sur la Riviera.....	73	Acacia rétinolde (Mimosa).....	193
Muguet .....	78	La Côte Méditerranéenne, pages 194 et	195
Muguet de Mai, Sceau de Salomon, Asperule odorante.....	80	Fontaine des Eucalyptus à Cavalaire...	196
Culture et Forçage du Muguet.....	81	Myrte commun.....	196
Un champ de Roses sur la Riviera....	86	Vues de Lyon et Stands de la 2 <sup>e</sup> Foire de Lyon..... (N <sup>o</sup> spécial)	
Les Œillets.....	93		
Quelques aspects de la Macédoine, pages 101, 103, 104, 119, 120, 121 et	122		



L'heure des vœux semble passée : plus que jamais l'action doit être notre seule préoccupation.

Dans tous les milieux cette conviction s'est répandue, puisse-t-elle survivre à la Paix prochaine.

Agir, c'est le titre du dernier ouvrage de M. Herriot, maire de Lyon, sénateur, ministre et apôtre de la résurrection industrielle et commerciale de la France : « Tous les hommes, nous dit-il, qui ont le sentiment de la gravité de l'instant prêchent la constance dans l'effort et la restauration de la volonté ». Et il ajoute : « Même dans le temps présent, surtout dans le temps présent, cultivons de toutes nos forces l'action et la pensée qui est, elle aussi, une action ».

Ces maximes sont trop celles que notre revue pratique depuis longtemps, celles que notre directeur diffuse de son mieux depuis de longues années et qu'il a résumées dans son ouvrage *Volonté* pour que nous ne les appuyions pas de toute notre ferveur.

Assez de palabres stériles, assez de discussions sans résultat, agissons ! Et surtout que nos hommes d'Etat sachent s'inspirer de l'exemple que leur donnent tous les Français : cultivateurs acharnés à la Glèbe, industriels obstinés au pénible labeur, combattants inébranlables dans leur volonté de vaincre, vous êtes tous, vivants ou morts, un exemple et un reproche. Le jour viendra où votre effort ayant triomphé vous pourrez rechercher les responsabilités et punir les fautes.

Que 1917 soit l'année des victoires et que notre volonté farouche nous les procure sur tous les terrains.

Vous, lecteurs français, renoncez aux mesquines dissensions qui vous inspirent à l'égard de vos compatriotes, une méfiance injustifiée : soyez de votre époque, ne vous

décomposez pas dans de stériles regrets et dans une lâche admiration des fournisseurs et des concurrents ennemis ; vous êtes trop encore qui, dans votre for intérieur, ne trouvez parfaits que les produits ennemis, vous êtes trop nombreux, vous qui refusez à vos compatriotes la possibilité du mérite, de l'effort dont vous êtes incapables. Triste minorité d'incertains et de déçus, vous êtes marqués pour disparaître de la génération de lutteurs que la guerre nous forge.

Mais vous, combattants de toutes armes, vous, hommes âgés et femmes qui semblez vouloir excuser par votre labeur de toutes les minutes, par votre initiative fervente, l'impossibilité où vous êtes de vous battre avec vos fils, vos frères, vos maris, vous avez droit à notre reconnaissance et à notre admiration. Vous les avez, je le proclame.

Vous êtes l'espoir de la nation qui perdant son sang par tant de plaies ouvertes, se réjouit, dans sa souffrance, de le voir si rouge, si fumant, si riche d'énergies latentes et de courage.

Et vous, lecteurs étrangers, neutres qui vivez loin de l'horreur et du meurtre, si loin que tout ce que vous pouvez imaginer vous laisse ignorant de la sinistre réalité, élevez vos cœurs. Sachez que si dans la nation française il reste encore quelques mauvais débris d'une période byzantine, le vrai peuple combat et meurt, agit et se prépare pour l'ère nouvelle.

Commerçants, négociants, industriels de l'Univers entier qui n'avez pas encore frissonné aux récits des combats, tremblez devant notre activité commerciale et industrielle, qui dans les soubresauts d'une lutte horrible, se manifeste quand même et devient un symbole.

Victimes d'une inqualifiable agression, surpris dans nos rêves d'humanité, nous mourrons pour votre liberté, ô Peuples ! et quand même nous vous prouvons que les arts de la paix peuvent survivre à l'effroyable conflit.

Nous nous sentons désormais au-dessus de toute admiration : nous avons tressailli à des émotions qui vous seront éternellement étrangères. Nation vouée volontairement à la libération des peuples, nous conservons dans les affres de l'assassinat prémédité, notre volonté d'être.

1917, tu seras l'heure de l'apothéose.

1917, tu seras l'année des sacrifices ultimes ! Mais quelle belle France tu verras sortir de la lutte : Pâle de tant de sang versé, mais toujours agissante, toujours plus près de l'Idéal humain, Ange du sacrifice, Déesse de la Liberté, tu seras l'Âme et la source immortelle de toutes les beautés.

LA RÉDACTION.

## A PROPOS de la SAVONNERIE MARSEILLAISE

Notre confrère *La Savonnerie Marseillaise* commentait le mois dernier avec une certaine amertume les appréciations assez dures de notre grand expert national en matière de commerce et d'industrie, j'ai nommé M. Victor Cambon.

Dans l'un de ses derniers ouvrages, *La France au Travail*, M. Cambon ne ménage pas les méridionaux : sa préface notamment annonce qu'il avait d'abord l'intention d'intituler son livre *Le Midi au Travail* : « Mais, ajoute-t-il, certains esprits prévenus ont objecté qu'il y aurait entre ces deux mots, sinon un antagonisme brutal, du moins un défaut d'harmonie ».

Nous ne voulons rien ajouter à l'ironie de M. Cambon : Marseille est déjà trop irritée contre Lyon pour que nous risquions quelques observations dont l'aménité serait peut-être mise en doute. Cependant, nous avons, dans la *Parfumerie Moderne*, donné souvent (malgré quelques rebufades imméritées) assez de preuves de notre sympathie pour la Provence, pour ses fleurs et son industrie, pour que nos observations soient prises en bonne part.

Les constatations de M. Cambon sont vraies si l'on se place au point de vue de l'industrie mondiale de la savonnerie, mais avec de sérieux correctifs en se plaçant au point de vue local. Marseille a conservé ses vieilles méthodes et se complaît dans un certain nombre d'errements qui font d'autre part son mérite auprès de sa clientèle.

Le savon de Marseille, souvent dénommé d'ailleurs « Castille Soap » est un type commercial apprécié « d'un bout du monde à l'autre bout ». En renonçant à sa technique locale, Marseille se serait mise en concurrence avec des industriels formidablement outillés, et, desservie par les incommodités locales, par les traditions désuètes, par l'apathie de ses dirigeants, par la souveraineté de ses contremaîtres, Marseille se serait trouvée au-dessous de sa tâche nouvelle, trop moderne pour une si vieille ville.

Ce procès d'une Marseille évoluée serait le procès de toute la France. Toute l'industrie française est restée jusqu'ici, on peut le dire sans regret, en dehors de la concurrence in-

ternationale. Sauf en de très rares cas, aucun produit étranger n'est réellement comparable au produit français qui a gardé, même dans ses innovations, le respect du passé, l'héritage des traditions de conscience et d'honnêteté, avec aussi, avouons-le, ses préjugés et ses mesquineries.

L'article français est resté partout, malgré (ou à cause) de l'indifférence un peu hautaine du négociant français, l'article le meilleur et le plus coûteux, le produit destiné à l'aristocratie internationale, le roi des articles et l'article des rois.

A telle enseigne que lorsque l'industriel français a utilisé les découvertes de la science pour fabriquer des produits de synthèse un peu plus ordinaires que les autres produits naturels, on a prêté ses découvertes aux pays novateurs, moins consciencieux, moins imbus des traditions de perfection.

C'est ainsi, par exemple, que la France étant le pays le plus important producteurs de parfums de synthèse, dépassant et de loin l'Allemagne, c'est cependant à l'Allemagne qu'on a prêté (en France même) la suprématie dans l'industrie des Parfums artificiels.

Il résulte de ces observations, que nous devons avant d'instaurer pour l'après-guerre une méthode nouvelle, fin de siècle, comme on disait il y a une vingtaine d'années, de fabrication et de vente, nous devons tenir compte de ces facteurs psychologiques.

Pour les avoir méconnus, certaines maisons françaises de premier ordre ont pu créer chez leurs clients (et surtout chez leurs clients français), une sorte de méfiance.

Pour avoir copié certaines méthodes allemandes qui réussissaient parfaitement aux maisons allemandes, elles se sont données une fausse réputation de « Puffisme », alors que les maisons allemandes amassaient par des méthodes identiques une auréole de savoir-faire et de perfection.

La savonnerie marseillaise a donc jusqu'à un certain point raison d'avoir continué à fabriquer non pas du savon « tout court », mais bien du savon de Marseille, ce qui n'aurait pas dû l'empêcher de fabriquer à Port-de-Bouc ou à Miramas du savon à l'anglaise,

avec les méthodes allemandes, avec le secours de la machinerie la plus perfectionnée, avec la propreté et la minutie anglo-saxonne.

Que conclure de cette dissertation :

Le manque de main-d'œuvre spécialisée qui se produira fatalement dans toutes les industries après l'horrible hécatombe d'à-présent règlera peut-être la controverse sans que nous puissions modifier quoi que ce soit aux événements : la diminution de valeur d'achat de l'or nous imposera malgré nous le machinisme à outrance. Que du moins l'article français continue à conserver sa supériorité et ce sera quand même notre succès. Mais si nous voulons, malgré notre répugnance, instaurer chez nous, sans nous les adapter, sans les « digérer » en un mot, les méthodes étrangères, nous risquons un insuccès désastreux.

Mais nous sommes bien tranquilles, si tous les Français ne sont pas de Marseille, tous gardent cependant l'empreinte ancestrale qui s'oppose à l'innovation brutale, au changement radical. Après la guerre comme avant nonobstant le manque de bras, le produit français sera toujours le plus soigné, le plus « artistique ». Nos usines ne seront pas, de longtemps, ces caravanserais « kolossaux »

qu'affectionnent les Allemands, ni ces cubes « pratiques » des industriels américains. Nos fabriques garderont toujours un peu de ce pittoresque national qu'on nous reproche, mais que nous n'abandonnerons jamais. Nous ne croyons pas, comme à Marseille, que la saleté puisse être un élément de prospérité ni qu'un « beau désordre » (en matière d'industrie) soit un effet de l'art. Mais tout en acceptant ce que les méthodes allemandes ou américaines ont de compatible avec nos instincts nationaux, tout en reconnaissant que l'heure nous impose un renouvellement de notre matériel industriel et de notre offensive commerciale, sachons rester Français.

Que nos marques continuent à servir de critérium à tous nos concurrents ; qu'enfin, en s'efforçant de nous battre en brèches, amis et ennemis s'inclinent comme par le passé devant notre supériorité.

Nous saurons bien alors, profitant des coûteuses leçons que le sort nous inflige, joindre l'initiative commerciale à la perfection industrielle et rester dans tous les domaines la Patrie du Bon, du Beau et du Vrai.

A. MOURGUET.



## LA FOIRE DE FEZ



Les événements ne nous ont pas permis de parler en temps de la belle manifestation commerciale que la France a su réaliser pendant la guerre, après l'Exposition de San-Francisco, la Foire de Lyon et celle de Nijni-Novgorod et avant la seconde Foire de Lyon.

La Foire de Fez était parfaitement organisée et toutes les félicitations d'usage peuvent être faites sans arrière-pensée tant au comité central composé de MM. Malet, directeur du Commerce et de l'Agriculture ; lieutenant-colonel Berriau, directeur du service d'Informations ; André Lichtenberger, chargé de Mission de l'Office des musées commerciaux ; Tranchant de Lunel, chef du service des Antiquités et des Beaux Arts ; Ch.-René Leclerc, délégué du comité central et chef du service économique de la Résidence Générale.

Qu'au Comité local d'Organisation, sous le patronage du général Cherrier, commandant la région et composé de MM. Albert Mellier, président ; lieutenant Buhon, secrétaire ; Rigard, inspecteur des Arts industriels.

Qu'enfin au directeur des services administratifs, M. Victor Berti, ex-commissaire général de l'Exposition Franco-Marocaine de 1915.

Les visiteurs arabes ont été littéralement enchantés non seulement des spécimens de marchandises françaises qui leur étaient offerts, mais aussi et surtout des nombreuses distractions qu'on avait groupé à la Foire dans l'intention de les divertir. L'exposant français fut moins favorisé. De la traversée et des formalités nécessaires pour obtenir le passage, je ne dirai rien, mais le voyage de Casablanca à Fez fut plein de charme et d'imprévu. Qu'on en juge : pour aller il m'a fallu trois jours de voyage pour accomplir le trajet en auto jusqu'à Rabat, puis en chemin de fer de Sali à Fez. Pour le retour, étant souffrant, j'ai tenté le voyage en auto : coût 150 francs pour rester en panne à 120 kilomètres de Fez au milieu de l'Oued-Rdom. Couché au Service des renseignements et départ à dos de mulet le lendemain matin pour aller prendre le train à Davbel-Hamri, soit 30 kilomètres. Puis couché à Djema et nouveau départ le lendemain pour coucher à



Kénitra et n'arriver que le jour suivant à Casablanca en automobile !

Ces détails montrent comme les voyages sont encore pénibles au Maroc, la distance de Fez à Casablanca n'étant que de 345 kil.

La réception faite aux exposants fut d'ailleurs peu comparable à celle que l'on fit aux visiteurs indigènes : l'Administration française, vis-à-vis du contribuable français garde toujours les mêmes procédés discourtois dont nous avons tant d'exemples dans la métropole...

la France et se sont rendus compte que nos produits valent bien les produits boches.

Les affaires ont été sérieuses et les échantillonnages ont eu beaucoup de succès. Sans être la Foire de Lyon, la Foire de Fez a tout de même été une fort belle manifestation commerciale. L'essence de Roses de France et les parfums artificiels ont eu beaucoup de succès ; les *Fasi* qui, il y a quatre ans attaquaient nos troupes sont venus se parfumer à nos stands.

Les dix hectares prêtés par le sultan dans



STAND GATTEFOSSÉ & FILS, A LA FOIRE DE FEZ

Mais personne n'est venu ici pour s'amuser : le soir de mon arrivée, j'ai dû dépenser 30 francs de voiture, de 5 heures à 9 heures pour chercher une chambre, pour échouer enfin dans l'asile de nuit préparé pour les exposants dans quelques sales maisons des quartiers excentriques avec des isolateurs... C'est la guerre, n'est-ce pas ? Coût 6 francs par nuit, des « totos » comme s'il en pleuvait et les rondes qui frappent toute la nuit à la porte pour demander « Zhorra ».

Des prix des restaurateurs, ne parlons pas, ce sont là mésaventures coutumières en temps d'Exposition. Enfin, tout le monde a été si content que les projets de foire à Rabat et à Marakech pour les années prochaines ont été acclamés, à pleins poumons.

L'important est que les indigènes ont été aux anges sur les chevaux de bois et autres manèges. Ils ont remporté une fière idée de

le *Mechouar* de son palais étaient couverts des baraques des exposants et des attractions habituelles de toutes les expositions du monde. Mais la cohue bariolée avait un autre pittoresque... la rue du Caire, de fastueuse mémoire à l'Exposition de 1900 ne donne qu'une faible idée de la Foire de Fez.

Enfin, tout est bien qui finit bien : les importations au Maroc qui étaient de 35 millions sont déjà toutes entre nos mains et elles augmenteront rapidement. Les 400.000 fr. de parfumerie deviendront vite un million et il y a de la place pour tous les parfums français, surtout ceux de haute concentration et en petits flacons (essences sans alcool).

Il sera possible désormais de faire d'intéressantes affaires au Maroc et la Foire a été une œuvre remarquable d'influence politique et de propagande commerciale.

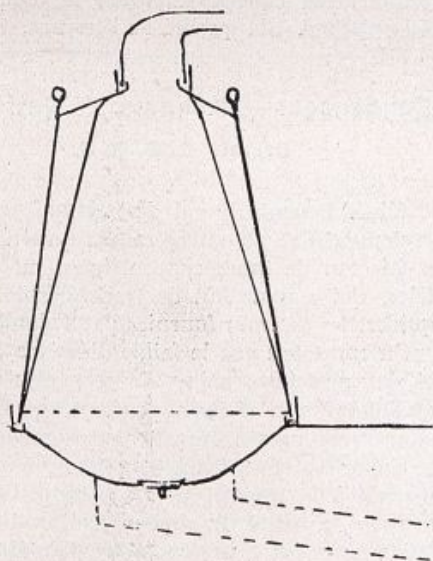
A. NEROUT.

## NOUVEL ALAMBIC RAPIDE

La saison s'avancant sans qu'il nous soit possible d'éditer encore notre « Manuel de la distillation des plantes aromatiques », nous publions ci-dessous le chapitre relatif au nouvel alambic breveté qui nous a permis d'obtenir d'excellents rendements avec toutes les fleurs et dont nous sommes disposés à concéder des licences.

L'alambic breveté (dont nous céderons volontiers des licences aux chaudronniers constructeurs) tient de l'alambic à chargement et déchargement par panier, mais il offre l'avantage d'être conique (évasé par le bas) à double paroi isolante et à condenseur-détendeur, économiseur d'eau froide.

Il se compose d'une partie fixe : la cuvette ou base des alambics courants : c'est la coupe qui réunit les parois du cylindre des alam-



ALAMBIC EN FONCTIONNEMENT

bics ordinaires, c'est la partie semi-sphérique généralement munie d'un double fond à vapeur dans les appareils des usines.

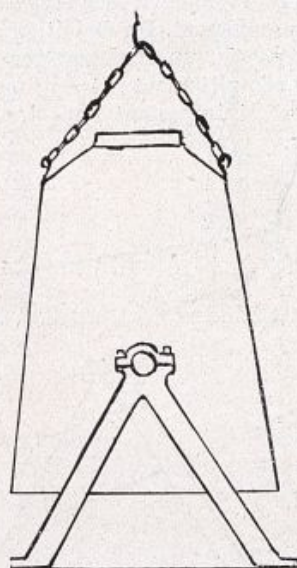
Cette cuvette est ou encastrée dans une maçonnerie munie d'une rigole d'écoulement d'eaux et d'une arrivée de vapeur ou posée sur le foyer s'il s'agit d'un appareil à feu nu.

On y verse dans ce cas la quantité d'eau nécessaire à une distillation ou « passe ».

Cette cuvette est munie sur son pourtour d'un joint hydraulique à fond plastique, muni au besoin de boulons à bascule de sécurité. La cucurbite mobile vient s'encast

sur ce joint. Elle est dépourvue de fond, puisque ce fond c'est la cuvette elle-même, mais pour soutenir la matière à distiller une tôle métallique perforée est fixée par un dispositif simple d'échancrures et de taquets. Un vingtième de tour à droite ou à gauche la fixe solidement.

Elle comporte du côté du chapiteau trois ou quatre boucles de soulèvement qui per-



LA CUVE EST AMENÉE SUR SES TOURILLONS

mettent de la manier au moyen de chaînes-crochets et palan. Elle est apportée, grille en bas sur la cuvette déjà chauffée (si elle est à feu nu) ou prête à recevoir la vapeur de la chaudière.

Dès que le joint entre la cucurbite et la cucurbite est fait, la vapeur est lancée et la distillation commence. Elle est très rapide, grâce à la double enveloppe dont la cucurbite est munie et qui évite toute déperdition de vapeur, et au système de condensation qui lui est adjoint.

Dès que la distillation est terminée, la cuve tout entière est soulevée de dessus la cuvette fixe et est remplacée par une cuve identique que l'on vient de charger de plantes. Le col qui avait été soulevé momentanément au moyen d'un petit palan est remis en place et la distillation recommence immédiatement sans aucune perte de temps.

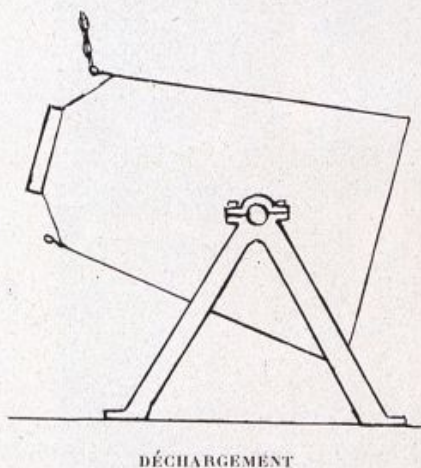
La cuve pleine de plantes épuisées est vidée par basculement, soit qu'elle soit posée sur

deux fourches au moyen de tourillons latéraux dont on l'a munie, soit qu'elle soit roulée sur le quai de déchargement et vidée à la fourche ou en tirant sur des chaînes posées avant le chargement.

Ensuite, elle est posée la base en haut, soit encore sur ses tourillons, soit simplement posé sur un trou ménagé dans la maçonnerie du plancher.

Elle est remplie méthodiquement, la plante étant foulée par couches jusqu'à ce qu'elle affleure les taquets de maintien de la grille que l'on pose alors. La cuve retournée, saisie par le palan est prête à remplacer la cuve précédente dès que celle-ci sera épuisée.

Le dispositif comprend deux, trois ou quatre cuvettes et une ou deux cuves supplémentaires seulement. On établit, selon la durée de la passée, un roulement continu qui supprime complètement le temps mort de déchargement si important dans les systèmes ordinaires.



DÉCHARGEMENT

La cuve 1, étant épuisée est remplacée par la cuve 5, pleine de plantes fraîches.

La cuve 1, vidée est remplie immédiatement et vient remplacer la cuve 2 épuisée.

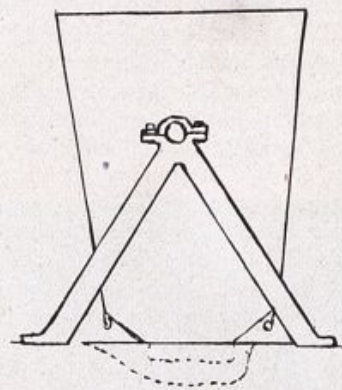
La cuve 3 à son tour est vidée en temps opportun et remplacée par la cuve 2, convenablement chargée, puis la cuve 3 remplace la cuve 4 et celle-ci prend la place de la cuve 5 sur la cuvette 1, le roulement est discontinu.

Si l'on estime qu'il faut une heure pour distiller une charge déterminée de plantes, le chargement et le déchargement durent de une demi-heure à une heure selon les installations, la passée est donc portée à 2 heures environ en comprenant le temps de la mise en marche. Au contraire, dans le système Rapide J. M. V. breveté, la passée dure exactement une heure et la capacité de production est doublée.

Inutile d'ajouter que les cuves J. M. V.

sont coniques et à double paroi isolante et évitent ainsi toute perte de chaleur par radiation.

Une installation Rapide J. M. V. augmente le rendement d'une distillerie de 100 % facilite les manutentions, diminue la fatigue du personnel. En outre, les autres dispositifs pré-



RECHARGEMENT

vus (parois isolantes, condenseur-détendeur) augmentent considérablement le rendement en améliorant la qualité de l'essence.

### Condenseur-Détendeur "Ratière"

Breveté S. G. D. G.

Généralement, le col de l'alambic est directement fixé au réfrigérant à serpentin ou à faisceau de tubes concentriques ou parallèles, qui a pour but de transformer en liquides, les vapeurs fournies par l'alambic.

On constate : que le faible diamètre du col et des premières spires de serpentin plongées dans l'eau chaude, donnent aux fluides une vitesse proportionnelle à la pression de la chaudière et au débit de vapeur, par conséquent à la rapidité de l'opération. Si l'on force la quantité de vapeur, la rapidité du fluide dans ces tubes de faible diamètre devient telle que la vapeur n'a pas le temps de se condenser et sort à demi-gazeuse ou sous forme de liquide chaud. Il devient nécessaire de donner au serpentin une longueur considérable et d'augmenter le débit d'eau froide.

En augmentant le nombre des spires du tube condenseur, on diminue sa pente et il suffit d'une épaisseur de liquide dans un de ces tubes, causée par une bosse ou une soudure mal établie, par un fragment végétal entraîné, pour causer une occlusion du serpentin, par suite une augmentation dangereuse de pression dans l'alambic, ou si l'on vient à fermer la vanne de vapeur, un « coup de vide », capable d'aplatir complètement

l'alambic par pression du dehors en dedans.

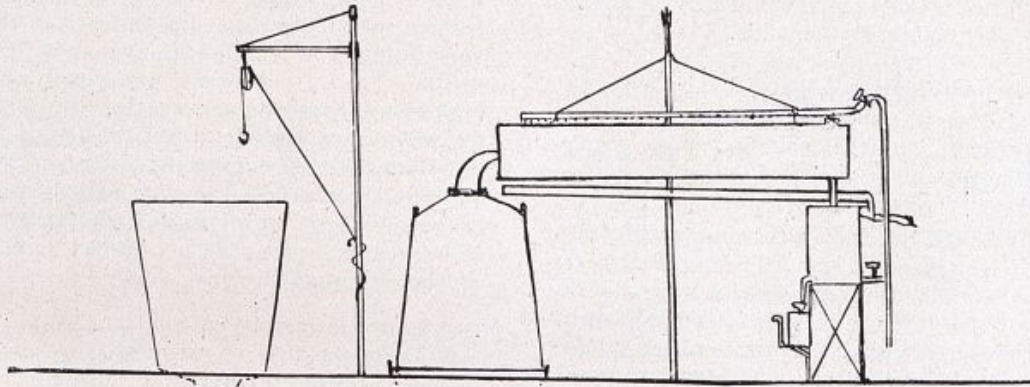
De toute façon, le système de réfrigérant à serpentin a les inconvénients suivants : durée excessive du contact de l'huile essentielle avec les vapeurs chaudes capables de provoquer une décomposition des produits aromatiques (hydrolyse par exemple) ou une résinification partielle : obstacle à la sortie des fluides, quantité d'eau de refroidissement indispensable incompatible, très souvent avec les ressources des régions où l'on distille.

Un kilog de vapeur porte 6 à 8 kilogs d'eau à l'ébullition ou 12 kilogs à 50°-60°, température qu'il ne convient pas de dépasser :

et tend à tomber au-dessous de son point de condensation.

Les vapeurs se transforment en liquide qui ruisselle le long des parois et tend à provoquer la condensation du reste des vapeurs. Les parois, pour plus d'activité sont elles-mêmes tenues à une basse température au moyen d'un filet d'eau distribué régulièrement et qui est vaporisé par la vapeur circulant à l'intérieur.

Dans ces conditions un kilog de vapeur vaporise un kilog d'eau, ce qui réduit de huit fois la quantité d'eau utile à la condensation. En outre, le détendeur est enveloppé



VUE D'ENSEMBLE D'UN POSTE

ser : si une charge demande le passage de 25 kilogs de vapeur, il faut de 300 à 500 litres d'eau pour obtenir un refroidissement convenable.

Le condenseur-détendeur diminue dans de très grandes proportions la consommation d'eau qui est réduite environ au dixième de la normale, évite tout contact prolongé de la vapeur avec l'huile essentielle, diminue la quantité d'essence dissoute dans l'eau et évite toute contre pression dans l'alambic.

Disposé tout près du col de l'alambic, il supprime en outre les inconvénients signalés des cols de cygne à forme remontante ou exagérément étroits, augmente par conséquent le rendement en essence en améliorant sa qualité.

Il se compose d'un large tube ayant de 8 à 10 fois le diamètre d'un col de cygne ordinaire, placé en pente douce depuis le col jusqu'au réfrigérant ou au séparateur lorsque le réfrigérant est supprimé, et d'une longueur calculée avec le débit de vapeur et sa pression initiale.

Le col est réduit à un raccord coudé d'une très faible longueur et qui débouche au milieu du détendeur. Par suite de l'augmentation de volume de la vapeur, ou détente, la température du fluide diminue proportionnellement à cette augmentation de volume

d'une toile éponge qui retient l'eau par capillarité sur toute sa surface et est, autant que possible placé dans un courant d'air. Dans ces conditions, l'eau de refroidissement tend à s'évaporer d'autant plus vite et à rafraîchir constamment le liquide ruisselant à l'intérieur du condenseur.

Avec une très faible quantité d'eau toute la production de vapeur est condensée.

Le refroidissement est terminé soit par un radiateur à tubes parallèles à ailettes arrosées d'eau froide, soit par un réfrigérant à tubes concentriques plongés dans l'eau froide. La consommation de ce réfrigérant est pratiquement nulle dans les conditions ordinaires et il peut être réduit à une très faible dimension.

Ce détendeur-condenseur est surnommé « ratière » par l'inventeur M. J.-M. Vial, à cause de l'efficacité avec laquelle il capte dès leur sortie de l'alambic toutes les vapeurs produites dans cet appareil.

Sa construction est des plus économiques, puisqu'il supprime d'importantes longueurs de tubes d'étain ou de cuivre du serpentin, relativement coûteux.

Une licence d'exploitation doit nous être demandée, tout constructeur non autorisé pouvant être poursuivi

R.-M. GATTEFOSSÉ.



### Exportation de parfums et de savons en Colombie

D'un rapport officiel, nous extrayons les chiffres suivants représentant les exportations de parfumerie en Colombie.

Provenance	Val. en dollars	Val en fr.	Poids en kil.
Etats-Unis ..	82.899,47	414.497,35	437.140
France .....	33.884,90	169.424,50	82.355
Allemagne ..	252,52	1.262,60	1.549

Il devrait être facile aux commerçants français d'augmenter leur chiffre d'affaires du montant de celui que faisaient les Boches avant la guerre. Il suffirait probablement d'envoyer sur place des représentants ou des voyageurs compétents. En attendant qu'il soit possible de le faire, les négociants pourraient s'adresser à des maisons de commissions établies à Paris, qui ont des succursales ou des correspondants en Colombie et qui leur serviraient d'intermédiaires en attendant la fin des hostilités.

### Exportation de parfums et de savons au Canada

D'une statistique officielle concernant les exportations au Canada, nous extrayons les chiffres suivants :

	Allemagne	A.-Hongrie	France
Parfums.	112.800 f.	1.780 f.	843.585 f.
Savons..	38.310 »	2.070 »	817.446 »

Les produits boches pouvant être avantageusement remplacés par les produits français, il dépend uniquement de l'initiative de nos fabricants et exportateurs d'augmenter considérablement l'importance de leurs débouchés sur le marché canadien. Ils devront pour cela se bien pénétrer de la nécessité de se faire représenter par des agents compétents ou des voyageurs familiers avec la langue anglaise. Les goûts de la clientèle devront être soigneusement consultés et respectés.

Le crédit des maisons de gros est généralement de tout premier ordre.

### Exportation de parfums et de savons en Australie

Des renseignements de source officielle nous sont parvenus qui nous engagent à informer nos lecteurs que les parfums et savons français se vendraient très bien en Australie si les industriels et commerçants intéressés envoyaient sur place des voyageurs compétents, susceptibles d'assurer aux Maisons Françaises la suprématie accordée jusqu'ici sur le marché à leurs concurrents austro-boches. Nous signalons aussi les raisons de la préférence accordée aux articles de nos ennemis. Ce sont :

- 1° Leur bon marché ;
- 2° Leurs facilités de paiement, les longs crédits accordés, les livraisons rapides des marchandises ;
- 3° L'adaptation aux goûts et exigences du client ;
- 4° La grande liberté d'action laissée aux agents et représentants pour se mouvoir dans leurs champs d'opérations ;
- 5° La vulgarisation des articles par une publicité large et habilement organisée ;
- 6° Le choix judicieux d'agents ou représentants connaissant les usages et la langue du pays ;
- 7° La rédaction des catalogues et prix courants dans la langue et avec les mesures spécifiques et quantitatives du pays ;
- 8° Emballages soignés et spéciaux aux pays chauds.

### Exportation de parfums et de savons en Egypte

Dans une étude très documentée sur l'Égypte, le *C. de F. au Caire* expose les raisons de l'accaparement du marché égyptien par les Austro-boches, accaparement qui s'est naturellement fait à notre détriment. Il signale les efforts à faire pour conquérir le rang commercial que nous devrions occuper depuis longtemps. L'attention des industriels et commerçants français doit se porter sur les points suivants :

- 1° Nécessité d'envoyer des voyageurs compétents et munis de pouvoirs assez étendus

pour leur permettre de traiter les affaires directement sans en référer à leurs maisons.

2° *Extension de la publicité* dans les journaux, les programmes de théâtres et de cinématographes.

3° *Affichage mural* dans les gares et dans les rues. Les affiches doivent être de dimensions imposantes avec des couleurs vives et des textes brefs.

4° *L'envoi de catalogues illustrés* indiquant clairement les prix et conditions de paiement pour l'acheteur égyptien. Ils devront être adressés individuellement et affranchis comme les lettres.

5° *Distribution de primes-réclames* vulgarisant dans le public le produit que l'on veut faire connaître.

Ces renseignements généraux donnés, nous signalons tout particulièrement à nos lecteurs les chiffres suivants que nous les prions de méditer, la conclusion pour eux ne sera pas difficile à tirer.

*Savon parfumé ordinaire*

Importation totale.....Fr.	460.000
Allemagne .....	40.000
Autriche .....	130.000
France .....	20.000
Angleterre .....	135.000

Dans ces chiffres ne sont compris que les savons très ordinaires et à bas prix, parfums très forts à base de musc, et emballés dans des boîtes à grand effet, consommés exclusivement par les indigènes.

*Parfumeries ordinaires*

Importation totale.....Fr.	600.000
Allemagne .....	220.000
Autriche .....	50.000
France .....	50.000
Angleterre .....	30.000

Ces parfumeries sont exclusivement destinées aux indigènes ; ce n'est qu'une camelote très basse, et dont le contenant a beaucoup plus de valeur que le contenu.

La parfumerie de luxe vient exclusivement de France.

**Exportation de parfums et de savons en Italie**

Le Consul de France à Turin signale que les articles français seraient préférés aux articles austro-boches si nos industriels et commerçants consentaient à diminuer leurs prix de 30 % en général et en s'astreignant de plus aux conditions suivantes :

1° Facilités de fabrication (appropriée aux us, aux besoins et aux moyens du pays) ;

2° Facilités de vente (régulièrement faite en lires) ;

3° Facilités d'envoi (toujours franco destination) ;

4° Facilités de paiement (au gré du client 30, 60, 90 jours, voire 6 mois).

**Exportation de parfums et de savons en Irlande**

Le Consul de France à Dublin signale aux commerçants et exportateurs français d'articles de Parfumerie qu'il y aurait, pour eux, un débouché important à conquérir en Irlande. *Il leur faudrait seulement consentir à vendre leurs produits à bas prix.* C'est ce que faisait naguère un certain Gustav Bohlen, boche naturalisé anglais. La population irlandaise généralement pauvre n'achète pas cher les articles de luxe qu'elle tient cependant à avoir.

Pour réussir, les exportateurs devront :

1° *Etablir les prix de leurs marchandises rendues dans le pays* et non prises en France (calculs de fret et de port faits d'avance) ;

2° *S'inquiéter de ce qui peut être vendu sur le marché* et non pas fabriquer avec l'idée qu'on imposera son article à ce marché.

**L'EAU DE JOUVENCE**



*Fondeau trouvé dans les « caractères » de La Bruyère. Auteur inconnu*

Bien à propos s'en vint Ogier en France  
 Pour le pays de méseréans inonder ;  
 Jà n'est besoin de conter sa vaillance,  
 Puisque ennemis n'osaient le regarder.

Or, quand il eut tout mis en assurance,  
 De voyager il voulut s'enhardir ;  
 En paradis trouva l'eau de Jouvance,  
 Dont il se sceut de vieillesse engarder  
 Bien à propos.

Puis par cette eau son corps tout décrépité  
 Transmué fut par manière subite  
 En jeune gars, frais, gracieux et droit.

Grand dommage est que cecy soit sornettes ;  
 Filles connays, qui ne sont pas jeunettes,  
 A qui cette eau de Jouvance viendrait  
 Bien à propos.

*Communiqué par M. FAYAUD.*



### Une Maison Française revient en France

Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Givaudan vient de s'associer avec son frère Xavier pour transporter à Lyon son usine de Vernier (Suisse).

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps l'activité et la compétence des frères Givaudan que nous félicitons vivement de rendre à Lyon et à la France une importante usine que seules les commodités commerciales et industrielles offertes par la République voisine avaient fait émigrer.

Nous espérons d'ailleurs que les nouvelles mesures administratives, à l'étude en haut lieu, nous ferons jouir, après la guerre, des mêmes commodités qui ont permis aux Allemands et aux Suisses de nous faire concurrence.

### Les Mauvais Parfums

Quelques parfumeurs oublient vraiment que nous sommes en guerre et se signalent au public par des inventions saugrenues ou des baptêmes de mauvais aloi.

Qu'on en juge :

On distribue dans un concert des prospectus sur lesquels on lit : Dernière création de Ramsès Caïre, Égypte, parfum extra enivrant : *Folie d'opium*. En vente dans les grands magasins de parfumerie. Et, à côté de ce mauvais français, une gravure : deux êtres nus enlacés. Toute pudibonderie mise à part, il semble que ce n'est guère le moment de lancer des Folies même aussi suggestives.

D'autre part, on nous signale une circulaire envoyée au domicile des femmes honnêtes et autres par une manucure mondaine (?) qui détient, à son dire, maints secrets de beauté et d'amour.

On voit sur ce tarif, notamment :

Parfum des élégantes, très aphrodisiaque *La Victoire*... Suave senteur d'Orient ?!

Que diable l'Aphrodisiaque et l'Orient viennent-ils faire dans cette galère et sous le vocable sacré de la victoire ?

Il nous semble d'ailleurs que l'on abuse un peu trop de l'Orient et que l'on oublie même que la Turquie est en guerre avec les alliés. Il n'est pas trop honnête de se vanter d'être Turc, en ce moment, et de vanter les suaves parfums du Bosphore ou du Liban. Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir conquis. Un peu de discrétion dans votre publicité, Messieurs les orientaux parisiens.

Pour finir, ce dépôt de marque nous donnera une haute opinion de la mentalité de quelques parfumeuses parisiennes. Par dépôt du 19 septembre dernier au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine, les noms suivants ont été déposés : *Petit parfum cochon* et *Cochon de parfum*... Il est vrai qu'il s'agit d'amulettes pour les foires, représentant un cochon en pâte parfumée... Mais qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

### Pourquoi nous n'exportons pas de boissons gazeuses

Il est en Angleterre un trust de tout premier ordre qui fabrique et exporte chaque année des millions de « sodas, aerated-water » limonades et autres boissons d'un usage mondial.

Ces boissons sont bonnes, économiques, bien parfumées et de parfaite conservation.

Personne n'est jamais mort de leur consommation... et Dieu sait cependant s'il s'en boit.

Ces eaux parfumées sont édulcorées avec un mélange de sucre et de saccharine qui, en dehors de ses propriétés sucrantes, est un excellent antiseptique.

Economie, conservation, commerce extérieur, tout pour nos amis d'Outre-Canal.

Pour nous rien.

Si, l'obligation d'employer des sucres importés, très fermentescibles et très chers.

Développez notre commerce, nous dit M. Ribot. Oui, mais, répondent les bureaux, débrouillez-vous pour suivre nos règlements, sinon, saisie, prison, amende.

Et l'on veut que nous surnagions dans cet immense gâchis.

Vivement la septième arme.

## L'ESSENCE DÉTERPÉNÉE DE LAVANDE CONTRE LES PLAIES ANFRACTUEUSES

Je n'apprendrai rien aux lecteurs de la *Parfumerie Moderne* par mon article d'aujourd'hui, car ils connaissent depuis plusieurs années mes résultats. Néanmoins, je crois devoir présenter deux nouvelles observations assez intéressantes et où la solution d'essence déterpénée de lavande m'a donné deux succès.

Il s'agit de plaies anfractueuses particulièrement propices au développement des infections, depuis la suppuration banale jusqu'à la gangrène gazeuse, en passant par le tétanos. Tout le monde sait, en effet, le danger de ces plaies aux nombreux clapiers sous-dermiques ou intramusculaires, qui échappent à l'observation la meilleure, à la désinfection la plus minutieuse. On a proposé naguère « d'énucléer » en quelque sorte la plaie, c'est-à-dire de créer une plaie chirurgicale en incisant les parties molles au-delà des limites de la plaie accidentelle ; les résultats ainsi obtenus seraient fort beaux. Mais cela nécessite un virtuose du bistouri, un blessé qui accepte (nous savons que tous n'acceptent pas...), et une plaie placée en des régions non dangereuses au point de vue des organes sous-jacents ou juxtaposés. C'est pourquoi il n'est pas inutile de connaître une technique permettant de soigner — et de guérir — une plaie qui, pour une raison quelconque, échappe au bistouri.

A côté d'autres méthodes excellentes et dont je n'ai nullement l'intention de présenter la moindre critique, il y a place pour les lavages et pansements à la solution aqueuse d'essence déterpénée de lavande. J'use habituellement de deux titres de solution :

1° Essence déterpénée de lavande 20 à 30 gr.  
Eau bouillie q. s. p. .... 500 cc.  
Usage externe.

2° Essence déterpénée de lavande. 10 gr.  
Eau bouillie q. s. p. .... 1.000 cc.  
Usage externe.

La première solution est pour le décapage et la désinfection brutale de la peau, pour la révulsion sur les parties torpides, le broissage activant des surfaces cruentées en voie d'épidermisation. La seconde solution me sert pour les lavages à grande eau et avec une pression moyenne de 1 m. 20 des plaies anfractueuses, des clapiers repérés, et pour les pansements humides quand je les crois utiles, ce qui n'est pas mon habitude. Le reliquat du liquide antiseptique qui séjourne, mécaniquement, dans la plaie, suffit en effet à imprégner la gaze ou le lint

qui la recouvrirait, après pansement.

Les résultats de cette méthode continuent à me donner satisfaction et sans faire des solutions de lavande un prototype des liquides antiseptiques, j'estime qu'elles valent bien d'autres solutions, sur lesquelles, d'ailleurs, elles ont l'avantage du parfum agréable qui, indirectement, désodorise très bien les plaies les plus nauséabondes.

Obs. I. — M. S..., civil de 53 ans ; bousculé par une automobile militaire, fait une chute, perd connaissance et nous est ramené avec une plaie au front et au temporal. Une ambulance voisine a déjà fait un pansement ; je ne vois donc la plaie que le lendemain ; ses lèvres sont meurtries, violacées, œdématisées ; on n'a pas fait de points de suture et je ne puis en faire ; il est trop tard et les crins ne tiendraient pas. La peau est décollée, les muscles hâchés ; un hématome se forme, qui est incisé aussitôt. Le décollement gagne le vertex et va vers la nuque. Etat général parfait.

Traitement : lavage avec 4 litres de solution faible ; assèchement de la plaie ; pansement sec. De même pendant 4 jours, au bout desquels les plans sous-jacents sont redevenus sains, la peau recollée. Suppression de tout lavage, mais attouchement des parties à vif, d'un jour entre autre, avec la solution forte, attouchement léger. Guérison totale huit jours après. La plaie, même sans sutures, et avec des chances d'infection, a donc guéri en douze jours.

Obs. II. — Soldat territ. Louis C... ; coup de hache de bûcheron au genou droit, dans la région du condyle externe ; intégrité de l'articulation, mais la hache mal affûtée a déterminé une plaie vaste à bords imprécis, à lèvres meurtries et très écartées. Suture au crin de Florence, mais sans pouvoir coap-ter les lèvres.

Traitement : en même temps que cette demi-suture, on a fait un grand lavage de deux litres de solution faible, suivie d'un pansement sec. On renouvelle ce lavage deux fois par jour pendant une semaine. Il a fallu enlever les crins qui ne jouaient aucun rôle cohésif. Mais, au bout de la semaine, le blessé peut néanmoins marcher. La plaie a la meilleure apparence et malgré la cicatrisation rapide, la désinfection des parties sous-jacentes a été parfaitement obtenue grâce aux lavages bi-quotidiens. Epidermisation très rapide et naturelle. L'indisponibilité a duré dix-huit jours.

D<sup>r</sup> FORGUES.



## La DÉNATURATION de L'ALCOOL de PARFUMERIE

La nouvelle réglementation en Russie de la dénaturation de l'alcool servant à la parfumerie nous permet de nous demander si quelque chose ne pourrait pas être tenté en France dans ce sens. Tout le monde sait que la législation ayant trait à l'emploi de l'alcool dans cette branche de l'industrie chimique est, à notre avis draconienne et apporte des entraves considérables soit à la fabrication des extraits, soit à l'exportation en grosse quantité de parfumerie courante.

Nous extrayons de la circulaire russe cette partie relative à la dénaturation.

L'alcool utilisé pour les eaux de Cologne ou de toilette ne peut être livré qu'après qu'on y a ajouté sous la surveillance de l'accise :

a) Pour l'eau de Cologne de toilette, huile de Bergamotte 1 %, huile de lavande 0,3 % ou huile de romarin 0,2 %.

b) Pour l'eau de Cologne de fleur, 1 % d'huile de Bergamotte (en outre, l'eau de Cologne de fleurs doit être colorée).

c) Pour les eaux de toilette, 1 % d'huile de Bergamotte et 0,1 % de savon.

Il est certain que pour la parfumerie française nous ne réclamons pas un statut aussi large, mais nous cherchons à obtenir un alcool dénaturé *pouvant circuler facilement* d'un fabricant à un autre comme tout alcool dénaturé, ce qui est actuellement interdit, *impropre à la consommation* de bouche sans pour cela être impropre à nos usages personnels, et *irrectifiable*, de façon qu'il ne puisse pas rentrer en aucune manière dans la consommation.

Tous ceux qui se sont livrés à la parfumerie savent que le statut que nous avons actuellement est très dur pour nous. Nous sommes autorisés à employer l'alcool en nature pour nos préparations sans en payer les droits à condition de ne pas vendre au détail des parfums achevés riches en alcool et de ne pas avoir un manquant supérieur à 5 %. De plus, il nous est interdit de posséder tout ce qui peut de près ou de loin ressembler à un alambic. Or, tout le monde sait que dans la préparation de certains extraits, notamment l'infusion de mousse de chêne, les manquants atteignent 20 à 30 % au minimum et cela est dû non à une opération dé-

fectueuse mais à ce fait que la mousse de chêne absorbe son propre volume d'alcool sans qu'il soit possible de le lui faire rendre quelle que soit la pression ou tout autre procédé auquel on la soumet. Dans ce cas, le fabricant est en contravention avec Dame Régie qui n'est pas douce pour le pauvre bougre. Procès-verbal, démarches pour arguer sa bonne foi et expliquer les pourquoi et les parce que, transaction : le tout toujours onéreux comme perte de temps et d'argent et cela en général sans grand profit pour le Trésor et sans que le délinquant ait eu l'intention de frauder le fisc en quoi que ce soit. Enfin, je ne ferai qu'effleurer le cas d'accident où une malheureuse bonbonne pleine de cet alcool vient à être heurtée et brisée. Les multiples démarches et constatations viennent s'ajouter à la perte sèche que subit de par ce fait le fabricant.

Tout ceci augmente à un tel degré le coût d'un extrait à base d'alcool qu'il est impossible pour une maison française de se livrer à l'exportation de la parfumerie à bon marché et de lutter avantageusement, même chez nous contre la production « boche ».

Cependant nous sommes d'avis qu'il y a une source de richesse pour le pays dans cette voie, aussi bien pour l'agriculture que pour l'industrie chimique en général. L'alcool d'industrie ayant un débouché abondant, notre agriculture serait encouragée à produire la betterave « à alcool », si l'on peut l'appeler ainsi, car pour une culture assez facile, elle en retirerait un assez bon rapport.

Et nul n'ignore que le pays de production est surtout notre pauvre région du Nord, ruinée par la guerre et envahie. Il nous semble qu'il y ait un devoir patriotique à poursuivre l'étude et l'aboutissement de cette question, afin d'aider dans la mesure de nos moyens de propagandistes au relèvement de notre patrie après la guerre.

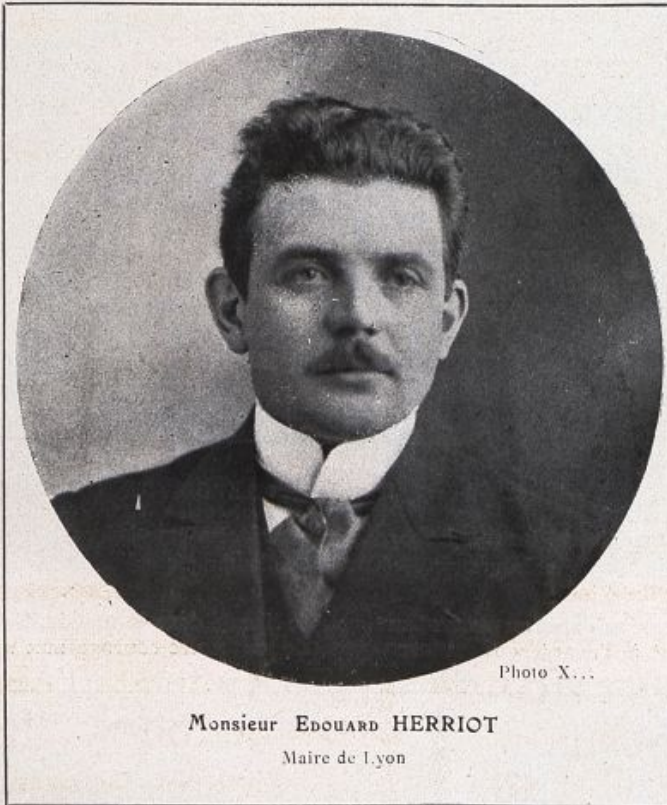
Dans un prochain article, nous étudierons un moyen de dénaturation que nous croyons propre à nos usages. Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leur avis personnel afin de corroborer ceux que nous avons déjà recueillis et synthétisés à leur intention.

H. TOUSSAINT.



DEUXIÈME FOIRE D'ÉCHANTILLONS de LYON

Le 18 Mars sera le premier jour de la Seconde Foire d'Echantillons de Lyon. On se souvient du succès qu'elle obtint en 1916 et qui fut vraiment notre premier grand résultat économique sur l'Allemagne. Cette victoire se renouvellera cette année encore. On peut du moins le croire en considérant le nombre des stands, deux mille quatre cent, ce qui permet de compter au moins deux mille six cent adhérents, étant données les collectivités figurant au Catalogue des Participants



Monsieur EDOUARD HERRIOT  
Maire de Lyon

en refuser près de trente-cinq millions, faute de pouvoir livrer en temps utile. Nous ne doutons pas de pouvoir donner en 1917 un chiffre de beaucoup supérieur.

Et voici pour les Allemands un résultat inattendu. A l'intérieur, comme au front nous passons à l'offensive. Les Français se défendent plus : ils attaquent et la victoire leur sourit avec les premiers soleils de Mars. Notre vieux Lyon reprend son rôle et sa place. Au confluent du Rhône et de la Saône, comme au XV<sup>e</sup> siècle,



Monsieur COIGNET  
Président de la Chambre de Commerce

Lyon une somme de cinquante-deux millions d'ordres et les participants avaient dû

Toutes les Industries, le Commerce et les Arts y sont représentés en cinquante-cinq grandes catégories ou groupes professionnels. L'offre est donc considérablement plus importante qu'en 1916 (1200 participants) et les acheteurs viendront certainement plus nombreux encore. L'an dernier il s'était traité à la Foire de

vont affluer, non seulement les marchands et les chalands de toute l'Europe, mais ceux du monde entier. Plus jamais nous ne laisserons tomber notre grand marché de printemps. A travers les âges, nous perpétuerons nos antiques traditions de négoce honnête, de labeur obstiné, d'activité méthodique et réfléchie.

Nous recevrons cordialement nos visiteurs et nos amis. La Foire s'est organisée depuis l'an dernier.



Monsieur LIGNON  
Président du Comité de la Foire

Les Hôtels ont pris des mesures pour donner à nos hôtes tout le confort possible, pour que le séjour à Lyon leur soit agréable. Malgré la guerre, malgré nos deuils, malgré les restrictions que nous observons en vue de la victoire, rien ne manquera. Chez nous, la vie est facile. Si elle est moins gaie, en raison de la discipline que nous nous imposons, dans cette époque exceptionnelle, elle demeure aimable. Bons restaurants, spectacles, les étrangers auront tout cela. Si nous souffrons, si nos cœurs saignent en pensant aux nôtres qui se battent à l'avant, qui endurent



Photo X...

#### LYON. — LE PALAIS DES EXPOSITIONS

où sont installés les groupe 54 (Enseignement technique)  
et le groupe 55 (Œuvres philanthropiques)

la liberté dans le monde. Nous nous opposons de tout notre courage aux nouveaux Huns de

nos visages, notre accueil sera gracieux. Il ne décèlera pas nos douleurs.

Pourtant, si quelquefois, au soir tombant, alors que la lumière meurt en se jouant dans l'eau de nos fleuves, nos amis étrangers perçoivent flotter quelque mélancolie sur notre grande et belle ville, si la douceur du jour finissant semble s'endeuiller d'une lente tristesse ; — ah ! qu'ils nous pardonnent ! Certes notre tâche est noble et haute entre toutes. Nous défendons le droit et la justice, la bonté et

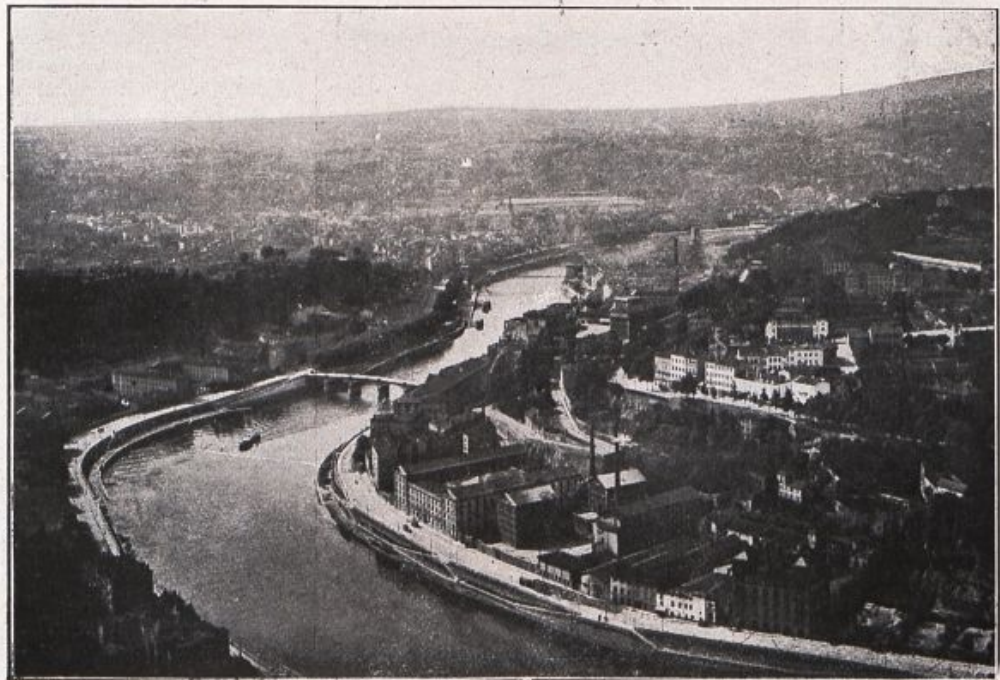


Photo X...

#### LYON. — La Saône et le Quartier de Vaise

mille maux avant de nous revenir vainqueurs, si notre pensée les suit fidèlement et s'inquiète, — nos hôtes ne doivent pas voir nos soucis sur

ce siècle, et nous vaincrons. Mais beaucoup des nôtres sont là-bas et quelquefois, malgré la volonté, le cœur s'échappe pour

aller vers eux... Vous comprenez, amis...  
Pardonnez-nous.

combien grand est notre effort. Quand vous  
nous quitterez, vous direz dans votre patrie, ce



Photo X...

LYON. — Le Rhône et le Centre de la Ville.

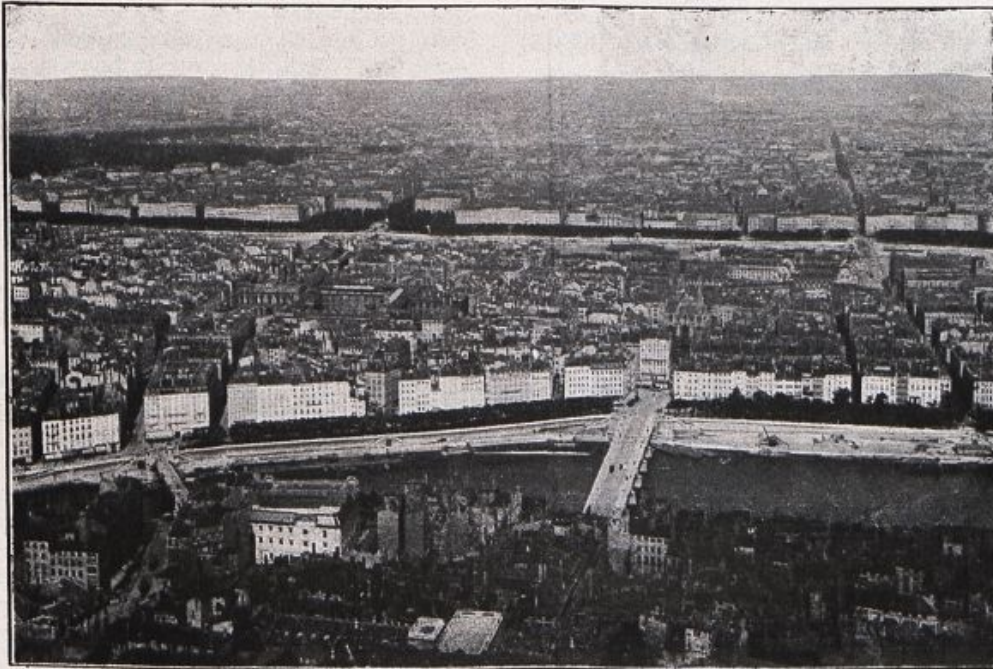


Photo X...

LYON. — La Saône et le Pont du Change.

Aidez-nous aussi, vous le pouvez, de vos  
sympathies agissantes. Pendant que nos braves  
alliés et nos soldats combattent, venez à nous;  
venez voir combien notre foi est robuste,

dont nous sommes certains nous-mêmes, la  
phrase que nous inscrivons ici :

*Lyon vaincra Leipzig !*

Pierre ARGENCE.

### Maisons de Parfumerie et Industries annexes participant à la Foire

#### GROUPE 29

*Descollonges Frères*, place Croix-Luizet, Lyon.  
*Gagnières et Cie*, 17, place Bellecour, Lyon.  
*Gignoux Frères et Cie*, à Décines, près Lyon.  
*Méro (J.) et Boyveau (Benard et Honorat, Successeurs)*, Grasse (Alpes-Maritimes).  
*Monnier (G.) Varicure Mark*, Produits Héra, 19, rue de Chartres, Neuilly-Paris.  
*Petil (Eugène)*, Pharmacien, au Moule (Gardeloupe).  
*Poizat (J.) Fils*, 24-30, rue de la Gare, Lyon-Vaise.  
*Salle (H.) et Cie*, 4, rue Elzévir, Paris.  
*Silbert-Ripert Frères et Cie*, 30, rue Bénédicte, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
*Société Chimique des Usines du Rhône*, usine à Saint-Fons (Rhône), 89, rue de Miromesnil, Paris.  
*Société pour l'Industrie Chimique « Serviadol »*, 1, avenue Maurice, à Villemomble (Seine).  
*Subinaghi (R.) et Cie*, 53, via Moscova, usine à Affori, près Milan (Italie).  
*Thomas (J.) et Guinamand*, Terrenoire (Loire).  
*Vimard, Dhumez et Monschein*, Vallauris (Alpes-Maritimes).

#### GROUPE 33

*Alcool de Menthe Américaine*, 47, rue d'Asnières, La Garenne, Colombe (Seine).  
*Alcool de Menthe de La Trappe*, 14, avenue du Château, Lyon.  
*Alcool de Menthe de Ricqlès et Cie*, 133-135, boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen (Seine).  
*Brosserie Victorine Maynardier* (Établissements), Lavaur (Tarn).  
*Chiozza et Turchi*, 116, via Giovena, Ferrara (Italie).  
*Crème Berthuin (Boissier)*, 66, rue du Bourbonnais, Lyon.

*Cré-Rossi (Eugène)*, 70, cours d'Herbouville, Lyon.

*Dupont (E.) et Cie*, 14, rue Turbigo, Paris.  
*Fabrique de Brosses et Pinceaux Ettingen* (Société anonyme), Ettingen, près Bâle (Suisse).

*Fromageau (E.)*, 17, rue de Lancry, Paris.  
*Giraud (J.) Fils*, Grasse (Alpes-Maritimes).  
*Grandclément (Veuve)*, Orgelet (Jura).  
*Grands Etablissements Lyonnais*, 11, rue d'Avignon, Lyon.

*Jus (G.)*, 51, rue Méridienne, Rouen (Seine-Inférieure).

*Izmérina*, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône).

*Kemler (Georges)*, Les Flachères (Rhône), 79, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

*Lasègue et Cie*, 7, rue Albert, Alfort (Seine).  
*Leloir et Cie*, 14, rue Commines, Paris (III<sup>e</sup>).  
*Martin (Auguste)*, 1, rue Croix-Jordan, Lyon.  
*Molinard Jeune*, Grasse (Alpes-Maritime).

*Oberthur (Louis)*, 1, avenue du Cimetière de l'Est, et 24, avenue du Gué de-Ban, Rennes (Ille-et-Villaine).

*Pinaud (Ed.) Klotz et Cie*, 18, place Vendôme, Paris.

*Produits Hygiéniques (Norma)*, 46, route de Crémieu, Villeurbanne (Rhône).

*Prudhomme et Cie*, Parfumerie, 11, rue Grenette, Lyon.

*Sardou (Henri) et Cie*, Progress Works, Holloway, Londres (Angleterre).

*Savonneries et Parfumerie de la Sèvre* (Société anonyme des), 56, rue Dos-d'Ane, Nantes (Loire-Inférieure).

*Savy et Giron*, 63, passage de l'Argue, Lyon.  
*Schüeller, l'Oréal*, 7 bis, rue du Louvre, Paris.  
*Simon (J.) et Cie*, 66, rue de l'Université, Lyon.

*Theulier-Metzger et Cie*, 34, rue de Bagneux, Montrouge (Seine).

*Vachon, Bavoux et Cie*, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.

*Vial (Jean-Marie)*, Saint-Etienne (Loire).  
*Vibert*, 89, avenue Berthelot, Lyon.



### DE L'EMPLOI DE L'ALCOOL D'INDUSTRIE EN PARFUMERIE (Suite)



Il est rentré de tous temps dans l'esprit du législateur d'exonérer de l'impôt de consommation les alcools dénaturés servant aux usages industriels : en effet, nous trouvons dans la loi du 8 décembre 1814, un article « qui affranchit de toute taxe les eaux-de-vie ou esprits employés par les fabricants ou manufacturiers dans leurs établissements à charge par eux de les dénaturer en présence des employés, de manière qu'ils ne puissent plus être livrés à la consommation. » Depuis cette loi, le régime de l'alcool dénaturé en France a passé par bien des vicissitudes ;

d'une part les droits assez élevés établis sur l'alcool en rendaient la régénération assez intéressante pour certains industriels, et d'autre part les progrès de la science chimique mettait à la disposition des fraudeurs des moyens de plus en plus perfectionnés pour arriver à leur but.

Nous voyons qu'en 1893 le comité consultatif, pour réprimer les fraudes, prescrivit l'emploi du méthylène et de la benzine comme dénaturant et définit d'une façon précise la composition de ces deux dénaturants. Le méthylène devait titrer 90° à la température

de 15° centigrade sans correction, renfermer 60 % d'alcool méthylique réel, 25 % d'acétone avec une certaine tolérance (1 % en plus et 1 % en moins) et 2,5 % au minimum des impuretés pyrogénées ayant l'odeur vive et caractéristique des produits bruts de la distillation du bois (déduction faite des produits saponifiables par la soude). La benzine devait presque totalement passer entre 150° et 200°, être soluble dans au moins 3 volumes d'alcool à 90° et ne pas être soluble du tout dans la soude concentrée.

Il devait être ajouté d'abord 15 % de méthylène, chiffre qui a été ramené à 10 % et 0,5 % de benzine. Mais beaucoup d'industries chimiques et pharmaceutiques ne pouvaient employer l'alcool ainsi dénaturé ; aussi, en vue de permettre à nos industriels de soutenir la concurrence de l'étranger, le Comité consultatif dans sa séance du 2 novembre 1898 émit un avis aux termes duquel la franchise pourrait être accordée sous les conditions suivantes :

1° L'industriel devra justifier de la nécessité d'employer de l'alcool sans dénaturation.

2° La loi n'accordant, en principe, l'exonération qu'aux alcools dénaturés, les spiritueux devront subir, au commencement de la fabrication, un traitement qui les rende au moins temporairement impropres à la consommation.

3° Les modes de travail et de surveillance devront donner toutes les garanties contre la fraude et les frais de surveillance devront être remboursés par l'industriel.

Dans ce but on n'a pas tardé à autoriser d'abord la suppression de la benzine dans la dénaturation : d'où l'origine des alcools simplement méthylés (c'est-à-dire ceux auxquels étaient ajoutés seulement 10 % de méthylène) ; enfin, toute une série de dénaturations spéciales est prévue pour les industries qui ne peuvent utiliser le mode général. Elles comportent l'addition au moment de l'emploi ou d'un résidu de fabrication ou d'un produit servant à la fabrication elle-même.

La législation française autorise donc, d'après ce que nous venons d'exposer, avec liberté de circulation en franchise, un alcool dénaturé à dose massive par un dénaturant bien défini, le méthylène ou des dénaturations particulières avec ou sans exercice des usines suivant l'avis du Comité consultatif des Arts et Métiers, mais ce dernier alcool n'a pas droit à la libre circulation.

Si nous examinons les législations étrangères, nous voyons qu'également le méthylène ajouté à dose massive est la base du dénaturant. Dans la législation allemande on emploie un mélange de quatre parties d'al-

cool de bois et de une partie de bases pyridiques ; ce mélange étant ajouté dans la proportion de 2 litres  $\frac{1}{2}$  par hectolitre d'alcool. Les bases pyridiques ayant une odeur très désagréable, les dénaturateurs sont autorisés à ajouter 50 gr. d'huile de lavande ou d'huile de romarin pour la masquer. En définitive, l'alcool dénaturé allemand contient 2 % d'alcool de bois et 0,5 % de bases pyridiques avec facultativement 1,25 % d'huiles essentielles. Ce mode de dénaturation est le mode général réservé à l'alcool vendu librement dans le commerce. Mais la législation allemande est très large pour l'alcool destiné aux usages industriels. Elle a créé un alcool spécial dit alcool méthylé contenant pour 100 litres d'alcool à 90°, 5 litres d'alcool de bois. Il est vrai que cet alcool spécial ne peut être vendu qu'aux industriels munis d'une autorisation annuelle qui fixe la quantité maximum d'alcool allouée. Cette quantité ne peut être dépassée sans une nouvelle autorisation. Le fournisseur d'alcool méthylé doit vérifier à chaque livraison que l'industriel est bien autorisé et doit inscrire sur un registre les quantités livrées et le nom du destinataire. Dans le cas où ce mode de dénaturation ne peut convenir, l'Administration allemande accorde, après examen et avis des chimistes officiels, l'autorisation de dénaturer par des substances spéciales. L'industriel doit dans tous les cas inscrire sur un registre spécial et sur les livres de comptabilité, les quantités d'alcool reçues et celles employées à sa consommation. Il a le droit de récupérer cet alcool au cours de la fabrication et de le remettre en œuvre sans nouvelle dénaturation. Cependant, chaque année un inventaire est fait et les livres de commerce peuvent être examinés ; si un manque frauduleux est constaté, l'industriel paie sur ce manque les droits de consommation.

Si nous examinons les autres législations nous voyons qu'elles se rapprochent de la nôtre par l'emploi du méthylène, comme en Angleterre ; ou qu'elles se rapprochent de celles de l'Allemagne par l'emploi d'alcool méthylique et de bases pyridiques comme en Autriche et aux Etats-Unis ou qu'elles imposent un mélange des deux procédés (méthylène et bases pyridiques) comme en Italie. Cependant nous croyions savoir que pour favoriser le développement de certaines industries, l'Angleterre a accordé depuis le début de la guerre de grandes facilités pour l'emploi de l'alcool en nature toutes les fois que l'alcool dénaturé ne pouvait être employé.

En résumé, nous voyons d'après cet aperçu que la base de la dénaturation de l'alcool est l'emploi à dose massive du méthylène ou de l'alcool méthylique accompagné

de substances ayant un goût repoussant et devant empêcher la consommation tel que de l'alcool additionné d'alcool méthylique.

D'après ces indications, nous allons essayer d'établir un mode de dénaturation qui serait applicable à la parfumerie et qui pourrait favoriser la libre circulation de l'alcool ainsi dénaturé d'un parfumeur à un autre parfumeur, sans compromettre cependant la perception des droits.

Déjà au Congrès de l'alcool de 1909, il avait été proposé de dénaturer l'alcool au moyen de musc artificiel, mais il est certain qu'à la dose de 10 à 20 gr. par hectolitre, ce moyen de dénaturation n'est pas suffisant pour permettre la libre circulation de l'alcool et en empêcher sa régénération. Le dénaturant spécial que nous envisageons aurait pour base l'alcool méthylique (par analogie avec le méthylène) additionné d'une essence ordinaire et d'huile lourde de musc. Nous indiquons les huiles lourdes de musc à cause de leur prix de revient inférieur à celui du musc. Comme essence nous proposons une essence d'origine exclusivement française : lavande, petit-grain ou romarin. Nous insistons particulièrement sur l'emploi de l'essence de romarin dont l'odeur fortement camphrée constitue un bon dénaturant. Nous

savons qu'il est déjà employé pour le même usage pour les huiles destinées à la savonnerie. En effet, nous extrayons des réglemens relatifs à ces huiles : « pour 100 kgs d'huile, il doit être ajouté 0 kg 200 d'essence de romarin et 1 kg d'essence de térébenthine. Nous savons qu'à cette dose minimale, 2 % d'essence de romarin, l'huile sent nettement cette odeur camphrée et est par suite absolument impropre à la consommation.

Nous proposons donc comme dénaturant spécial de parfumerie de l'alcool méthylique additionné de 55 gr. par litre d'essence de romarin, le mélange devant titrer 90° apparent à l'alcomètre sans correction, à la température de 15° centigrade. Ce dénaturant devra être ajouté dans la proportion de 10 litres par hectolitre d'alcool auquel on ajoutera 20 gr. d'huile lourde de musc.

Ce mode de dénaturation nous donnera environ par litre d'alcool éthylique 9,9 % d'alcool méthylique, 0 gr. 5 % d'huile de romarin et 0,018 % d'huile lourde de musc.

Dans un prochain article, nous montrerons l'assimilation de ce dénaturant à ceux employés actuellement et nous indiquerons les moyens analytiques propres à reconnaître et à surveiller la dénaturation.

H. TOUSSAINT.

## L'ŒILLET ET SON PARFUM

Le Clove pink ou Œillet des jardins est une fleur de la famille des Caryophyllées et son nom botanique est *Dianthus caryophyllus*.

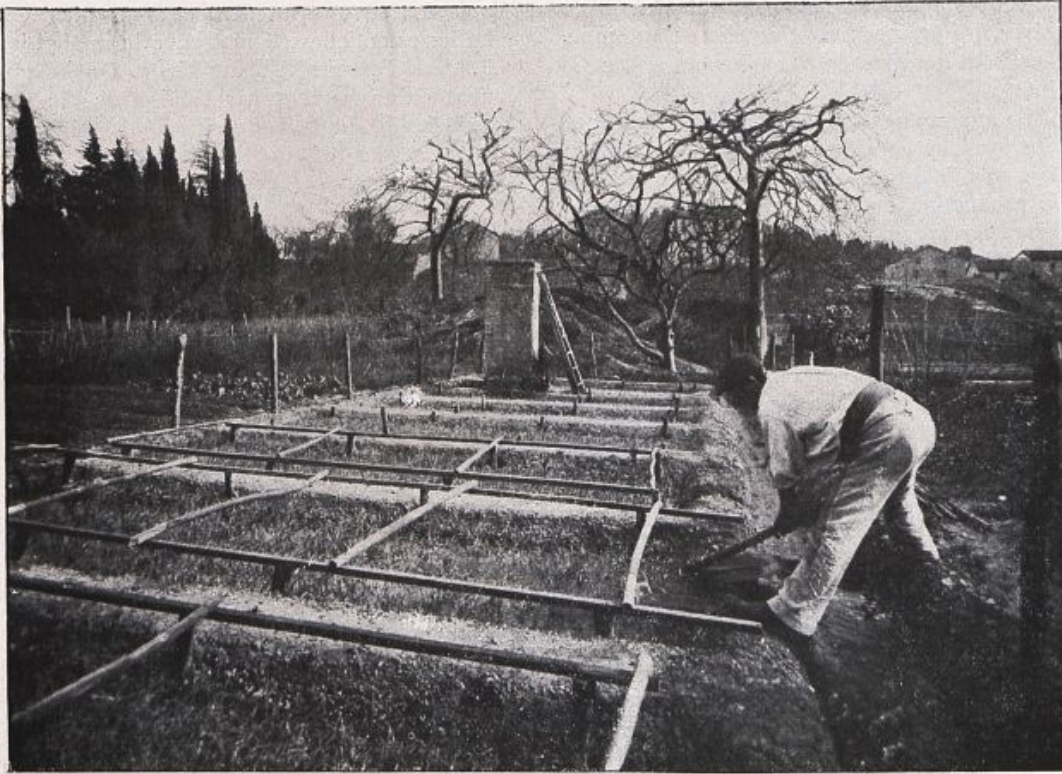
Presque toutes les espèces de *Dianthus* sont originaires de l'Europe de l'Asie tropicale ou de l'Afrique du nord ; en France, sa culture intensive est très développée et sa vente comme fleur décorative pendant l'hiver, puis comme plante à parfum au début de l'été est très importante.

C'est une jolie plante remarquable non seulement pour son parfum mais encore pour les nuances très variées et l'élégance de ses fleurs. La culture a produit plus de 2.000 variétés, parmi lesquelles on peut citer : Alégatière (fleurs rouges éclatantes), Antoine Devert (Cerise), Commandant Rivière, Comtesse de Paris (jaunes), François Buchner (rouge vif), Général Boulanger (rouge éclatant), Hugues (fleurs rouges abondantes), Jean Sisley (rouge et jaune), La Fontaine (jaune panaché), Léon Aurange (cerise brillant), Madeleine Solignac (lilas rose), Mahonais (teinte chair, fleurissant en hiver et au

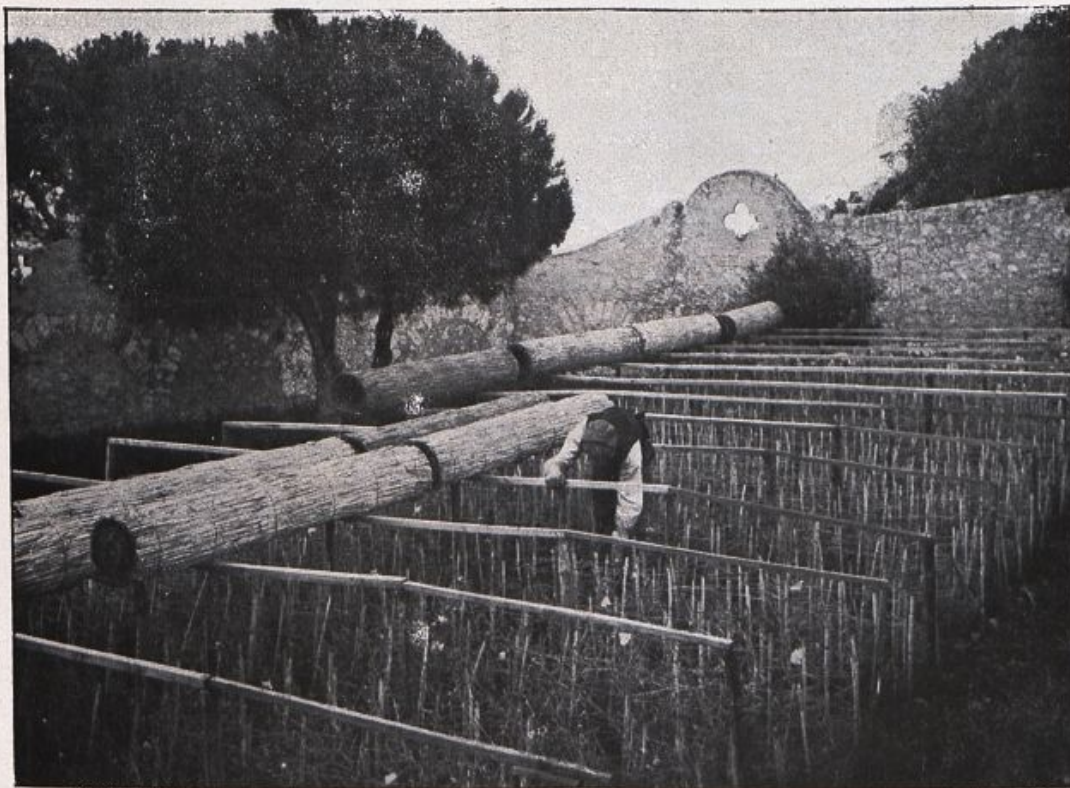
début du printemps, cultivé à Ollioules (environs de Toulon), Enfant de Nice (rouges et blanches), Pauline Borriglione (rose et saumon), Président Carnot (pourpre), Rose Rivoire (rose), Souvenir de Fifine Mari (blanc) et Souvenir de Mme Gobet (jaune cuivré). Parmi les multiples variétés, sont intéressantes celles qui fleurissent en hiver et notamment Auguste Vernier, capitaine Berner, Laverrière, Mme de Presle, Oriflamme, Raphaël et Roi des rouges.

### Culture

La meilleure floraison s'obtient dans un sol bien drainé avec facile accès de l'air et protégé contre le soleil trop vif. On les reproduit par graines, boutures ou marcottes. Les graines sont semées en automne ou au printemps en pots. Quand on sème en mars ou en mai, les plançons peuvent être plantés environ 14 mois après, à l'époque où ils possèdent de 5 à 6 feuilles et en prenant soin de les protéger contre les rayons directs du soleil, contre le froid et l'humidité.



REPIQUAGE DES BOUTURES



PLANTS D'ŒILLETS EN FLORAISON



Pour obtenir des fleurs en automne et en hiver, les graines seront semées en automne. Les boutures prennent racine en 30 ou 40 jours.

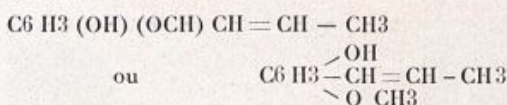
Le marcottage s'effectue en enfouissant une branche près d'une racine après lui avoir fait une incision longitudinale qui favorise la production de racines sur cette branchette. On les maintient par un petit tuteur. Durant l'été l'extrémité des branches qui ont une tendance à un développement hâtif sont pincées pour retarder la floraison et rendre la plante plus vigoureuse.

Les engrais ordinaires peuvent être appliqués pour rendre la floraison plus abondante.

Les fleurs, après la saison de vente aux fleuristes sont épuisées par les dissolvants volatils et donnent une essence concrète qui peut être rendue liquide par élimination des cires par dissolution dans l'alcool, filtrage et évaporation du dissolvant.

### Parfums Synthétiques

Le parfum artificiel d'œillet a pour base l'isoeugénol, isomère de l'eugénol extrait de l'essence de girofle. Cette isomérisation se fait au moyen de la soude ou de la potasse caustique, et le phénol originel est transformé en iso-eugénol ou éther méthylique du propényldioxybenzène.



Les rendements étant insuffisants on a remplacé les alcalis caustiques soit par leur dissolution dans l'alcool amylique (Tiemann), soit encore par l'amylate de sodium.

Les propriétés physiques de ces deux corps sont les suivantes :

	Eugénol	Iso-eugénol
Poids spécifique...	1.072	1.090
Indice de réfraction	1.5439	1.5680
Point d'ébullition..	247/248°	261°
Point d'ébullition à 12 m/m.....	123°	136°
Point de fusion du- corps benzoylé	69-70°	103-104°
Point de fusion du diphénylméthane.	107/108	113°
Point de fusion de l'isoeugénol ....		34°

Le dérivé benzoylé de l'eugénol est utilisé contre la tuberculose.

Les dérivés méthylés et benzylés de ces deux corps sont également employés dans les compositions de parfumerie. Le méthyleugé-

nol se trouve naturellement dans plusieurs huiles essentielles et on trouve le méthyl-iso E. dans l'essence d'Ylang-Ylang. On les obtient chimiquement par l'action de l'iode de méthyle sur le composé sodé des phénols. Leurs caractères sont les suivants :

	Méthyl-eugénol	Méthyl-iso
Densité .....	1.042	1.062
Indice de réfraction...	1.580	1.5720
Point d'ébullition.....	248°	263°

### Succédanés naturels

Le *Lettonia-Bona-Nox* (Roxburgh) que l'on trouve dans les forêts du Méduapore au Bengale, possède une odeur aussi développée que l'œillet et dans la même note : les fleurs sont larges et blanches, épanouies la nuit, mais closes le jour. La floraison a lieu pendant la saison pluvieuse.

Un autre convolvulus odorant à parfum d'œillet est l'*Ipomœa grandiflora* (Roxburgh) connu au Bengale sous le nom de *Doodrija Kuhnii*. Cette plante s'enlace aux arbres jusqu'à une hauteur de 20 pieds et porte des fleurs de 4 à 6 pouces de diamètre, elle est commune sur les haies dans le Samulcota et sur les rives des cours d'eau. Elle est généralement mêlée au *Lettonia*.

L'écorce de *Laurus culilawan* (L. *Caryophyllata*) et celle du *Cinnamome Sintox* dégagent toutes deux une forte odeur d'œillet. Le *Cinnamome Culilawan*, originaire de l'Amboyna est appelée Clove Bark à cause de sa forte odeur d'œillet. Clove-Cassia est le nom appliqué à l'écorce du *Dicypellium Caryophyllatum*, nommée aussi écorce d'œillet du Brésil : on la récolte dans les Etats de Para et de Rio Negro.

L'œillet muscade de Madagascar est le fruit de l'*Agatophyllum aromaticum*, un laurier dont les feuilles sont utilisées par les indigènes comme condiments.

Bientôt tous ces produits exploités nous mettront en possession d'odeurs d'œillet très agréables et sans doute aussi seront une source nouvelle d'eugénol, d'isoeugénol et de leurs éthers.

*Perfumery and Essential oil record.*



### Parfum

Parfum de la glycine, ingénu, faible et pur,  
Parfum bleu comme sont les fleurs de la glycine,  
Bleu comme l'ombre aussi des grappes sur le mur,  
Tout le ciel clair dont rêve e secret la racine,  
Tout un minit tendre y flotte et s'y dessine,  
Et c'est cette odeur là que doit avoir l'azur.

Fernand GREGH

## LA LAVANDE ET LES BOCHES

La distillerie de Fontaine-Bayard, à Sault (Vaucluse) a été construite en 1889 par M. Bernard, distillateur à Sault, beau-père de M. Eymard, propriétaire actuel. Ce der-

à Sault, 250 à 300.000 kilogr. environ de fleurs de Lavande.

Ce chiffre s'est élevé chaque année et le total des fleurs distillées a atteint en 1910



LAVANDERAIE NATURELLE DANS LE VENTOUX

nier la loua en 1905 à M. Gras, pharmacien à Cannes qui agissait en réalité pour le compte de la Maison Schimmel et Cie, de Miltitz, près Leipzig. Cette importante maison allemande venait de créer à ce moment la distillerie de lavande de Barrême (Basses-Alpes).

« L'état de choses qui régnait dans l'art de la lavande, dit-elle dans son bulletin de novembre 1905, nous a obligé à prendre des mesures spéciales pour la couverture de nos besoins... et à rechercher s'il ne serait pas possible d'arriver, en observant certaines règles dans la distillation, à une plus forte teneur en éthers que celles des essences actuellement dans le commerce ».

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, la Maison Schimmel a distillé durant cette année 1905 à Barrême ou

d'après le bulletin d'octobre 1910, de Schimmel et Cie, 480.000 kgs, dont 270.000 à Barrême, 100.000 environ à Sault, et le restant dans diverses petites distilleries de campagne.

Les quantités augmentent encore en 1911 et atteignent en 1912 un total de 900.000 kgs, dans lequel la distillerie de Barrême figure pour 510.000 kgs et celle de Sault pour 180.000 kgs. Le commerce français s'émeut à ce moment de l'importance prise par la Maison Schimmel et des conséquences qui peuvent en découler. Les journaux *Le Bas-Alpin* et *La Parfumerie Moderne de Lyon*, dans une série d'articles : *La Revue de Grasse* et *Le Commerce* dans son numéro du 23 juin 1912 l'accusent d'accaparer l'industrie de la distillerie et le commerce de la Lavande. La maison allemande répond à ces articles et prétend faire justice à ce qu'elle

appelle « des jalousies et des affirmations haineuses vides de sens réel ».

Les grands événements qui se sont produits depuis ont montré que la tentative suivie de résultats de la maison Schimmel et Cie n'était pas isolée et qu'elle ne doit pas être oubliée. Il n'est cependant pas inutile de citer aujourd'hui encore le demi-aveu que nous retrouvons dans les lignes suivantes écrites par la maison Schimmel (Bulletin semestriel d'octobre 1910, page 77), alors que le total de ses achats de fleurs atteignait seulement 480.000

ont affirmé avec des précisions de noms que les usines de la Maison Schimmel étaient des centres d'espionnage, placés pour la plupart à des points stratégiques.

Dans tous les cas, les professionnels avaient signalé le danger économique et M. Gattefossé avait écrit dans *La Parfumerie Moderne*, du 8 août 1911 :

« La Maison Schimmel, de Leipzig, a ajouté une cheminée à son usine de Barème. Cette cheminée est tout un symbole et nos distillateurs français la verront sou-



UNE DISTILLERIE PAYSANNE DANS LA DROME

kilogs et que le chiffre de ses achats d'essence était bien inférieur à ceux de 1912 et 1913.

« Nous doutons, disait-elle, qu'aucune maison du Midi de la France ait atteint ce chiffre, même de loin. Il s'en faut naturellement de beaucoup que les essences obtenues de cette manière suffisent à couvrir nos besoins ; cependant, nous sommes en mesure, grâce à nos propres essences, de contribuer en quelque manière à la fixation des prix et de nous réserver, parmi les essences qui arrivent sur le marché celles dont la qualité est la plus désirable ».

Nous ne voulons envisager que le côté économique de la question, d'autres comme M. d'Autane, dans le *Bas-Alpin* et M. Marcel Provence dans *Les Allemands en Provence*

« vent se dresser dans leurs rêves comme une menace... »

C'est une cheminée qui faisait dire plus tard à M. Marcel Provence : « L'inscription « Distillerie Succursale Schimmel und Co, « Miltitz-Leipzig » figurant sur la façade principale n'était peut-être pas suffisante pour marquer l'origine des nouveaux habitants, il fallut mieux et ils le trouvèrent dans un de ces gestes charmants si naturels à la délicatesse germanique : au milieu de la cheminée de l'usine qui fume orgueilleusement vers le ciel provençal, les Schimmel placèrent sculpté en noir sur fond blanc, un casque à pointe.

Nous terminerons ces citations par une plus récente de la *Parfumerie Moderne* de septembre 1916 :

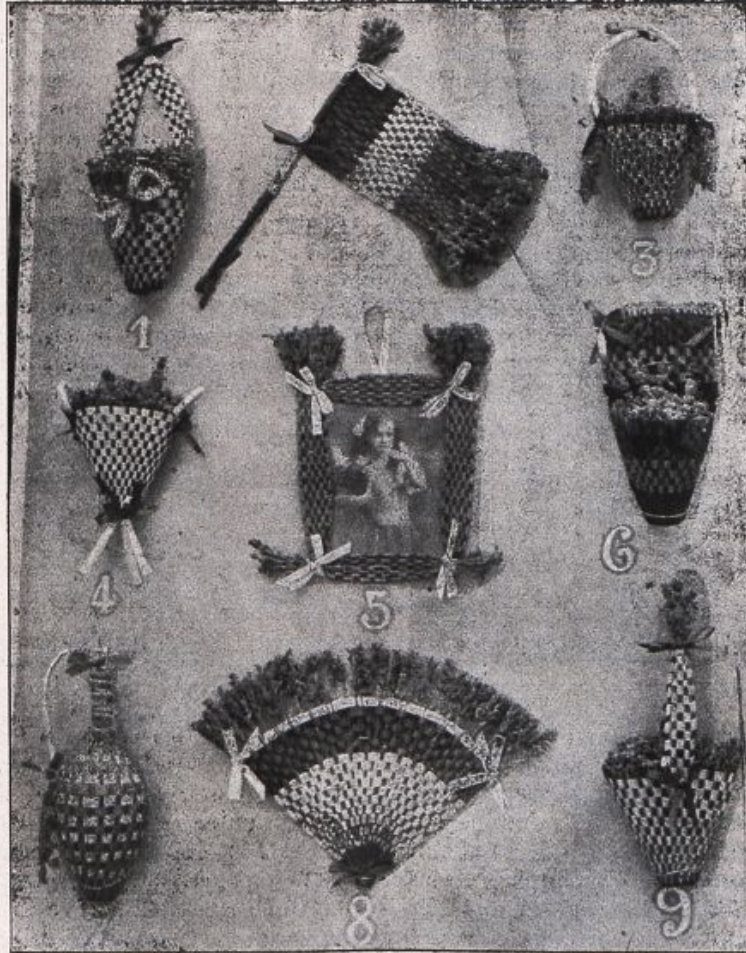
« Le Scandales des Séquestres »

« Les séquestres ont-ils été institués pour  
« protéger les commerçants et les industriels  
« austro-allemands établis en France ?

« La question ne devrait pas se poser et  
« cependant il semble de plus en plus fla-  
« grant que les séquestres se sont préoccupés

« depuis deux saisons n'est pas étrangère  
« à la hausse considérable de l'essence de  
« lavande que nous sommes obligés de subir.

« Les fleurs de lavande des Basses-Alpes  
« ont dû être, en grande partie, transpor-  
« tées à grands frais dans les usines grassoi-  
« ses par les moyens de transports coûteux  
« et lents de ces régions montagneuses. Pen-



OBJETS EN PAILLE DE LAVANDE (Collection Seynard).

« avant tout non seulement de conserver  
« intact l'avoir de nos ennemis, mais encore  
« d'en tirer le meilleur profit à notre détri-  
« ment.

« Nous avons pu dire que le nouveau trust  
« allemand des matières colorantes s'est cons-  
« titué grâce au kolossal bénéfice tiré de la  
« vente, dans les pays alliés, des matières  
« premières ou produits confectionnés accu-  
« mulés avant la guerre dans les dépôts et  
« usines de France, d'Angleterre et d'ail-  
« leurs.

« L'inutilisation des usines de distillation  
« de lavande des Schimmel, à Barrême et à  
« Sault, dont il a été impossible de tirer parti

« dant ce temps-là l'usine boche, son stock de  
« charbon et même d'essences vieilles, son  
« distilloir au centre de la production res-  
« taient sans emploi. A Sault, où les Boches  
« n'étaient qu'en location et le bail étant  
« terminé, il a été impossible d'utiliser plu-  
« sieurs gros alambics qui ne leur appartienn-  
« ent pas pour la seule raison qu'un ou  
« deux appareils sont leur propriété.

« Et des millions de quintaux de fleurs se  
« sont perdus faute de main-d'œuvre pour  
« la cueillir ou la transporter.

« Les Boches se réjouissent de notre bêtise  
« et en augurent favorablement de la pro-  
« chaine reprise de leurs « bedides avaires ».

On a prétendu que les distilleries avaient causé la ruine des petits distillateurs locaux. Étaient-ils bien intéressants et lorsqu'ils étaient honnêtes n'étaient-ils pas les victimes de certains commerçants ou de distillateurs du littoral ou d'ailleurs dont ils étaient les simples tâchérons. Ce qu'il faut constater, c'est qu'avec la création des usines comme celle de M. Marie ou de M. Eymard à Sault, de MM. Roure et Bertrand à Laragne, de M. Augier à Forcalquier, etc., le prix de la lavande et de l'essence s'est fortement élevé. En admettant que quelques brûleurs aient dû disparaître, combien sont nombreux les propriétaires qui se sont enrichis depuis vingt ans dans les pays les plus pauvres de la Haute-Provence, car il y a fait indéniable, c'est qu'à la création des quelques usines signalées correspond un développement considérable de la distillation familiale. Si l'on veut assurer à l'essence de lavande des prix rémunérateurs et des débouchés certains, il faut en améliorer encore la pureté et la qualité et pour cela favoriser les usines de distillation où les propriétaires des environs viendront se rendre compte des améliorations apportées aux systèmes de distillation. Il faut améliorer aussi la culture de la lavande et les nouveaux locataires de l'usine Eymard, dont

Schimmel étaient les anciens locataires, en créant cette année 20 hectares de lavanderaie artificielle ont la prétention de rendre service aux propriétaires voisins. Les coupes de lavande de l'Etat suffiront et au-delà à assurer le complément de fleurs nécessaires pour leur usine.

Toutes les entraves que pourront mettre d'ailleurs les fonctionnaires chargés du séquestre Schimmel pour empêcher un Français de jouir d'une usine française ne feront pas disparaître cette usine, mais elles favoriseront le retour du Suisse ou Hollandais qui viendra prendre plus tard la place du pharmacien de Grasse qui était le prête-nom des Allemands.

Si ces fonctionnaires avaient une notion plus exacte de leurs devoirs, ils n'auraient pas seulement libéré du séquestre l'usine de Sault, mais ils auraient contribué à la mise en activité de l'importante usine de Barrême, soit en la louant par adjudication, soit en la mettant à la disposition d'une coopérative de producteurs de cette région dont ils auraient provoqué la création.

A. GUIGUE.

(Communication faite au Comité de la XV<sup>e</sup> région).

## LA DISTILLATION DU ROMARIN EN ROUSSILLON

Avant la guerre, l'essence de romarin, produite en France et en Tunisie, était sérieusement concurrencée par l'essence provenant de la Dalmatie et de tout le littoral autrichien de l'Adriatique. Il y a là une branche de production qui doit intéresser au plus haut point l'industrie française et apporter sa part contributive à l'œuvre de revanche économique et de prospérité nationale.

Le romarin officinal (*Rosmarinus officinalis*), que l'on appelle en Provence, *Roumanèiou* ou *Encensièr*, est très commun dans les friches calcaires du Roussillon, de la Provence et du Languedoc. On le trouve dans les régions montagneuses, et en abondance, dans les Pyrénées-Orientales, les Basses-Alpes, le Gard, la Drôme, le Var, les Alpes-Maritimes, le Vaucluse, sur le Mont-Ventoux, la montagne de Lure, le Lubéron, les plateaux du Dauphiné, les Cévennes, en Tunisie, en Espagne, en Corse, en Sicile, etc.

Le romarin ne peut croître indifféremment dans toutes les régions de la France, les gelées lui étant presque toujours funestes. Dans les départements du Sud-Est — son habitat — il est trop souvent menacé de destruction

sous la dent du mouton. Il faudrait non seulement interdire le pacage sur les romarinères naturelles, mais encore soumettre cette plante à une culture méthodique, chose facile, car le romarin s'accommode des terres sèches, pourvu qu'elles soient perméables et à bonne exposition, aérée et ensoleillée. On le multiplie par semis de graines ou par boutures, marcottes ou éclats de pied, en automne, durant les beaux jours. Le semis peut se faire en pépinière, en mars-avril, pour repiquer à environ un mètre d'espacement et en lignes, les plants âgés de un à deux ans. Au bout de deux ou trois ans, on peut récolter dès que les épis sont épanouis et avant qu'ils se soient desséchés — car la dessiccation diminue beaucoup la teneur en essence — on livre à la distillation. La plante restant longtemps en fleurs, la campagne de récolte et de distillation, commencée au début de juin, peut se prolonger jusqu'en septembre. En temps ordinaire, le romarin est payé, dans le Roussillon, 1 fr. à 1 fr. 50 les 100 kg., aux équipes d'ouvriers et ouvrières qui font la récolte. En pays montagneux, le transport de la plante serait onéreux s'il fallait alimen-

ter des usines dans un rayon très étendu. C'est pourquoi, bien souvent, la distillation se fait à l'aide d'alambics fixes situés dans un village, centre de production du romarin.

**EXTRACTION DE L'ESSENCE.** — Dans le romarin, on distille tout : feuilles et fleurs (sauf le bois). Les feuilles fournissent la portion d'essence la plus riche comme finesse et

On coupe le romarin aux alentours de cette installation sommaire et, cette récolte ayant été travaillée, on transporte le matériel un peu plus loin, et ainsi de suite. Dans le cas où le pays est sillonné de routes, et où l'apport de plantes peut se faire d'un rayon assez éloigné, par charrettes, on peut alors installer des distillatoires fixes, à joint hydraulique.

Il est à remarquer que, jusqu'à présent, en



ALAMBIC A FEU NU DANS LES GARIGUES NIMOISES

rendement. Cependant, si on attend la floraison, le résultat de la distillation est meilleur encore. On jette pêle-mêle dans l'alambic, ramilles, feuilles et fleurs.

Dans la montagne, l'opération s'effectue sur place, et dans des endroits où, bien souvent, des mulets seuls peuvent avoir accès ; aussi emploie-t-on de préférence, un type d'alambic dit « de montagne », placé sur un fourneau de fortune, composé, le plus souvent, d'un support en fer et de quelques pierres autour, et à proximité d'un ruisseau.

France, on s'est borné — comme en Espagne, aux îles Baléares, en Turquie, en Crète, etc., — à extraire l'essence du romarin sauvage. Si on veut supplanter les Autrichiens et supprimer la concurrence étrangère, on a tout intérêt à créer des romarinières, à les exploiter d'une manière méthodique, intensive, en s'assurant le concours de tous les éléments cultureux qui peuvent contribuer à l'accroissement de la production de l'essence en quantité et qualité.

Les petits producteurs des régions monta-

gneuses utilisent des appareils plus ou moins anciens et dont l'installation laisse souvent à désirer. Les installations modernes, disposant des perfectionnements apportés à cette industrie, comprennent de gros appareils fixes, à paniers mobiles, sur voûtes, et chauffage à feu nu indirect, ou bien une batterie de gros appareils à bascule, chauffés par la vapeur. Pour travailler le romarin en grand, il faut un distilloir à vapeur, à grande capacité (soit deux ou quatre alambics de 2.000 litres de capacité), travaillant alternativement.

Dans les Pyrénées-Orientales, les usines les mieux agencées emploient généralement des alambics en cuivre, pouvant contenir de 1.200 à 1.500 kg. de plantes. Ce sont des alambics tantôt à eau, tantôt à vapeur. Lorsqu'on fait usage des alambics à eau, on remplit le fond d'eau sur une hauteur de 0 m. 30 environ ; on place une grille et on charge avec les plantes. L'eau étant portée à l'ébullition, la vapeur produite entraîne l'essence. L'opération dure trois heures environ. Dans les alambics à vapeur, un générateur produit la vapeur qui est amenée, par un tuyau, dans le fond de l'alambic, rempli de plantes à distiller (parties vertes et fleurs). Après avoir placé le chapiteau, on ouvre un robinet pour introduire la vapeur. La distillation dure une heure et demie. La vidange des plantes s'effectue en une seule fois, au moyen d'un palan, qui enlève la grille portant la matière travaillée, laquelle est mise à sécher au soleil et est utilisée ensuite au chauffage du générateur ou des alambics à eau. La distillation exige pour le réfrigérant de l'appareil, une grande quantité d'eau froide.

Depuis quelques années, les petits producteurs du Roussillon, de même que dans les Basses-Alpes, le Nyonsais et la région du Ventoux, paraissent s'intéresser de plus en plus aux petits alambics d'un type moderne, de construction simple et de facile conduite.

Dans ces petits alambics, la cucurbité peut contenir 100 kg. environ de plante fraîche. Au fond, se trouvent la grille et le clapet, en cuivre, percée de trous, disposition qui empêche la matière de brûler à la base de la chaudière, ainsi que le mélange des matières résineuses avec l'essence qui sort très limpide. L'ébullition est plus active, plus forte, particularité qui rappelle le travail fourni par les alambics à vapeur. Le chapiteau se prolongeant en col de cygne, à tuyau très grand ouvert, les produits lourds et à éliminer, qui accompagnent l'essence, ne sont pas entraînés dans le serpent, mais font retour à la chaudière. Cette dernière et le serpent sont réunis par une fermeture hydraulique formant une couronne de 15 à

30 litres, qui aide à la condensation des produits odorants. Une pompe munie d'un tuyau de caoutchouc terminé par une pomme d'arrosoir, vide à fond l'alambic de l'eau-mère, toujours sale et noire comme du lessif, eau qui, dans le vieil alambic, type arabe (*lou peïrou*) reste toute la saison dans la cucurbité et exerce une action si néfaste. Quand la « passée » est terminée — c'est-à-dire la première distillation — on enlève le chapiteau, puis la plante distillée et, enfin, le chapeau qui, muni d'un anneau, est saisi à l'aide d'un bâton armé d'un crochet. La grille est enlevée à son tour et la chaudière vidée à l'aide de la pompe d'épuisement. L'appareil est alors rechargé ; un bouchon enlevé dans la couronne laisse écouler l'eau chaude qu'elle contenait, laquelle étant déjà à la température de 60 à 80 degrés, hâtera l'ébullition dans la nouvelle « passée ». Avec la pompe, on amène les 15 à 20 litres d'eau qui manquent, puis, la chaudière étant à nouveau chargée de plantes, et le chapiteau remis en place, on continue la distillation. Avant la guerre, ces petits alambics se payaient sur le pied de 4 fr. 50 le kg. ; l'appareil pesant 100 kg. valait environ 450 francs.

Il faut constater que c'est un très grand progrès sur le petit « *peïrou* » de nos montagnards, et sur les appareils rudimentaires encore trop nombreux dans les campagnes, appareils à feu nu, où se produisent souvent des « coups de feu ».

Les petits distillateurs roussillonnais n'ont généralement qu'un ou deux alambics à eau, installés sous un hangar, quelquefois en plein air. Ces alambics, avec leur réfrigérant, coûtent environ 1.000 à 1.200 francs, tout installés.

Chaque cultivateur distille des quantités de romarin variant de 200 à 2.000 kilogs à chaque campagne ; rares sont ceux qui atteignent le maximum de ces quantités. En général, on compte qu'un alambic distille, en plante, le quart en poids de la contenance en litres, et la plupart du temps, on s'approvisionne dans un petit rayon, car, en montagne surtout, le transport est onéreux. Il faut ajouter que ces petits producteurs pourraient réaliser, avec encore moins de frais, et un matériel perfectionné de petites installations donnant un bon rendement, pourvu, bien entendu, qu'ils aient l'eau aussi abondante que possible (au minimum, 100 litres par alambic et par heure (1)). L'installation peut se composer d'un alambic à feu nu, de 1.000

(1) Une nouvelle invention due à M. J.-M. Vial, de St-Etienne, et brevetée permet de réduire cette quantité au dixième.

litres de capacité; tôle forte galvanisée, chauffage bois ou charbon ; appareil pouvant coûter 400 à 450 francs ; un réfrigérant à double enveloppe d'eau, 100 francs ; un vase florentin en tôle, 25 francs ; un foyer maçonné avec ou sans voûte de retour de flamme, et avec cheminée, 30 à 50 francs. En comptant le moufle pour décharge de la matière distillée, l'installation reviendrait à 600 ou 650 francs environ par alambic. Pour une petite production, un seul alambic peut suffire, au début.

Les usines d'une certaine importance, installées dans les Pyrénées-Orientales, emploient six ou huit alambics desservis par un générateur à vapeur. Ces alambics ne contiennent guère que 300 kg. de plante, mais celle-ci est mieux épuisée, on en retire davantage d'essence et cette essence est plus fine. A Salces (environs de Perpignan), une usine située au centre d'une région où le romarin croît spontanément, sur 6.000 hectares environ, produit, en travaillant avec six alambics, 4.000 à 5.000 kg. d'essence de romarin, annuellement. La vapeur est fournie par un générateur à bouilleur, de 30 à 35

mètres de surface de chauffe. Le combustible est fourni par le romarin distillé et séché ensuite au soleil sur une aire voisine de l'usine. On emploie un personnel de huit ouvriers pour travail de jour et six pour travail de nuit, soit quatorze ouvriers pour marche continue. La quantité de romarin distillée par jour est, approximativement, de 8.000 kilogs. Le rendement en essence est de 30 à 40 kg. Il varie, d'ailleurs, avec le mois de l'année, l'état du temps (pluvieux ou sec), etc. Les alambics, en cuivre rouge et tôle de cuivre de 2 millimètres d'épaisseur, ont une capacité de 15 hectolitres environ, et peuvent recevoir une charge de 1.100 kg. de plantes. La décharge des alambics s'effectue au moyen du palan à potence sur pivot. La chaudronnerie locale établit des alambics avec serpentins, robinet, chapiteau, etc. à raison de 2 fr. 75 par kilogramme de métal. Avant la guerre l'alambic de 14 à 16 hectolitres de capacité, revenait à 1.000 ou 1.200 francs ; à 1.500 francs, en comptant la tuyauterie de vapeur et la mise en place.

Henri BLIN.



## LES BOIS PARFUMÉS (Suite) (1)



L'essence de linaloë du Mexique (*Linaloöl* des Allemands ; *oil of linaloe* des Anglais), parvint pour la première fois sur le marché français en 1886 : elle vaut actuellement de 20 à 35 francs le kilogramme ; elle se présente sous la forme d'un liquide jaune, amer et plus léger que l'eau, constitué en grande partie par un alcool répondant à la formule  $C^{10}H^{18}O$ , appelé licaréol par Morin, et linalool par Semmler ; elle renferme accessoirement, mais en faible quantité, du géranol et de la méthylheptenone. Récemment, Bouveault et Barbier y ont noté 3 p. 100 de sesquiterpène, 0,40 p. 100 de terpène diatomique et 0,10 p. 100 de terpène tétratmique. Son poids spécifique varie de 0,857 à 0,895 ; elle donne une solution limpide avec deux parties d'alcool à 70° ; elle entre, dans la proportion d'un septième environ, dans la formule de l'essence composée de bois d'aloès.

L'essence de bois de rose de Cayenne est un liquide onctueux, jaunâtre, de saveur amère, dont le poids spécifique oscille entre 0,870 et 0,880. Sa composition est sensiblement la même que celle de l'essence de linaloë du Mexique, et n'en diffère à l'analyse que par les portions des éléments secondaires. Barbier a démontré que l'alcool  $C^{10}H^{18}O$ , qui en constitue la majeure partie, est iden-

tique dans les deux produits. Les sachets de Chypre se préparent avec du bois de rose finement pulvérisé, du bois de santal et de cèdre, et un peu de musc. On désigne encore sous ce nom l'essence des racines de deux arbres des Iles Canaries : le *Convolvulus scoparius* et le *Convolvulus floridus* (Essence de bois de rose de Ténériffe : Gladstone). Il importe de signaler ces confusions, créées par certains distillateurs à cause de la rareté relative du bois de l'*Ocotea caudata*, qui n'est guère exploité que dans la Guyane française. En dehors de son emploi en parfumerie, le bois de rose de Cayenne sert encore à la fabrication d'étuis et de coffrets.

••

L'essence de bois de cèdre (*Cedernblätteröl* *oil of cedar leaves*), se présente sous la forme de masses molles et blanchâtres, qui tendent à se liquéfier au-dessus de 27° et contiennent des aiguilles de camphre de cèdre. Elle est peu soluble dans l'alcool ; son odeur est douce et persistante ; son poids spécifique est d'environ 0,955 ; elle contient du camphre qui fut étudié par Waltér. Le même auteur en a isolé le cédrene ( $C^{15}H^{26}O$ ). M. Trabut, d'Alger, a préparé l'essence du

(1) Voir P. M., décembre 1916, page 151.



*Cedrus atlantica*, qui diffère un peu de celle du *Juniperus virginiana*, en particulier par un poids spécifique plus élevé, mais qui n'est pas employé dans l'industrie. L'essence normale de bois de cèdre est en quelque sorte un sous-produit de l'industrie du bois, car on l'obtient en distillant « les chutes » de la fabrication des crayons, des allumettes et des coffrets, qui fournissent en moyenne 3 p. 100 d'essence. Elle sert à la préparation d'un parfum pour le mouchoir selon la formule suivante :

Esprit de rose triple.... 10 grammes.  
Essence de bois de cèdre 25 grammes.  
Alcool rectifié..... 60 centilitres.

Est est communément utilisée à la sophistication d'autres essences, où on la décèle grâce à son poids spécifique, à son point d'ébullition élevé, et à sa faible solubilité dans l'alcool.

En parfumerie, le bois de cèdre finement pulvérisé et tamisé sert encore à la préparation de sachets ; en le faisant macérer dans l'alcool, on obtient une teinture d'une odeur agréable, qui est la base de certaines eaux dentifrices.

En dehors de la parfumerie, le bois de cèdre est très employé à la confection des boîtes à cigares, des crayons, de menus objets décoratifs, des allumettes de luxe, qui répandent en brûlant une odeur agréable. Les plus grandes planches servent à la fabrication de caisses destinées à la conservation des vêtements et des lainages. Toutes les « chutes » ne viennent pas aux distilleries de parfums, mais en partie aux pelleteries.

\*\*

Les essences de santal (2,5 p. 100 en moyenne du poids du bois), sont en majeure partie composées de santalol, dont la formule varie légèrement suivant les espèces analysées.

D'après Chapoteaut, il y aurait deux principes actifs distincts :  $C^{15}H^{24}O$ , et  $C^{15}H^{26}O$ . Cette dernière formule est celle qui est généralement adoptée pour l'essence de *Santalum album* ; pour Berkenheim, celle du *Santalum Preissianum* est  $C^{15}H^{24}O_2$ . Les proportions de santalol contenues dans l'essence diffèrent aussi avec les espèces ; tandis que l'essence de *Santalum album* en contient de 93 à 98 p. 100, Parry n'en a trouvé que 75 p. 100 dans celle de *Santalum Cygnorum*.

D'une façon générale, l'essence de santal est un liquide épais, transparent, jaune pâle, jaune foncé, ou jaune rougeâtre, l'odeur agréable et très tenace, de saveur âcre et irritante, soluble à 20° dans 5 parties d'alcool, dont le poids spécifique varie entre 0,960 et 0,985, et qui bout sous pression normale vers 280° ; sa toxicité ne serait pas

due au santalol, mais à des éléments secondaires. En parfumerie, l'essence de santal entre dans les compositions suivantes :

Savon artificiel de frangipane 15 gr. p. k.  
Savon au bois de santal..... 60 gr. p. k.  
Extrait de bois de santal.... 20 gr. p. litre d'alcool.  
Teinture de santal..... 40 gr. p. l.  
et dans celle de diverses eaux de toilette.

L'odeur du santal s'associe parfaitement à celle de la rose, et ce mélange donne des extraits fort agréables.

Quant aux adultérations dont l'essence de santal est elle-même l'objet, elles consistent en additions d'huile de ricin, d'essences de copahu ou de bois de cèdre. On reconnaît les fraudes par le dosage du santalol, qui doit être en proportions de 90 p. 100 dans les échantillons commerciaux, par le degré de solubilité dans l'alcool (1 pour 5) et par le fait que le coefficient de saponification, compris entre 6 et 13, doit toujours être inférieur à 13. Indépendamment des usages de la parfumerie, le bois de santal sert au culte religieux aux Indes : les indigènes du Maymbé (Afrique occidentale) le pilent et le transforment en un aggloméré dont ils s'enduisent le corps. Enfin, dans l'Inde et en Chine, on en fabrique des coffrets, des écrins ou des étuis, qui sont odoriférants et résistent à l'action des fourmis blanches.

Depuis quelques années, l'essence de santal occupe une place importante dans le commerce de la droguerie, car elle est fréquemment prescrite dans la thérapeutique des voies urinaires, contre l'infection gonococcique.

Au point de vue chimique, il est intéressant de noter que les principes actifs des essences des bois parfumés ont le caractère commun des terpènes, comme celui de l'essence de cèdre, ou des dérivés terpéniques : aiguilles de camphre de cèdre, alcool terpénique et géraniol du linaloë et du bois de rose, alcool sesquiterpénique du bois de santal. Les usages industriels de ces bois sont encore nombreux et importants ainsi qu'on a pu s'en rendre compte par les très courtes énumérations qui précèdent. Les parfums de bois, précieux en savonnerie souvent en thérapeutique, sont appréciés dans la fabrication des extraits pour la tenacité et la persistance de leur odeur.

Ils sont la source de constituants utilisés pour la préparation de parfums de synthèse. Il faut souhaiter que leur exploitation se multiplie dans nos colonies et que la distillerie soit toujours l'accessoire profitable de toute industrie tropicale de bois odorant.

F. MARRE.



Le RHONE et la SAONE, des Frères Coustou, sculpteurs Lyonnais (Palais des Arts)

## LYON contre LEIPZIG

La deuxième Foire d'Echantillons de Lyon vient de se terminer. Nous ne pouvons donner encore le chiffre d'affaires traitées, mais il nous est possible d'assurer qu'il sera notablement plus élevé que l'an dernier. Notre succès se confirme. Il sera définitif l'an prochain et si, comme nous pouvons l'espérer, la guerre est terminée lors de la Foire de 1918, notre grand marché de printemps prendra des proportions énormes.

Malgré la difficulté des circonstances actuelles, la participation fut nombreuse et des plus intéressantes ; comme on a pu le voir par la liste que nous avons publiée dans le numéro de février de « La Parfumerie Moderne », notre industrie était particulièrement bien représentée.

### GROUPE 29

#### Produits Chimiques Parfums naturels et de synthèse

Le Groupe 29 (Produits chimiques, Parfums naturels et de synthèse) renfermait les noms bien connus de toutes nos importantes maisons françaises et de quelques bonnes firmes étrangères.

La Maison Descollonges Frères, de Lyon, fabrique particulièrement les produits chimiques, principes constituants des essences synthétiques, et affirme son effort dans cette voie qui a encore un avenir illimité.

MM. Gignoux Frères et Cie (Usines à Décines, près Lyon), présentent des Produits Chimiques et Pharmaceutiques bien connus.



Photo E. Lejeune, Lyon

Le Rhône à Lyon. Au premier plan le Dôme de l'Hôtel-Dieu

Parmi les diverses fabrications de la Maison, certaines spécialités se présentent comme un genre tout à fait nouveau.

Ce sont d'abord les Produits « Gello » ou véritable gelée solide, agréable et rafraîchissante, qui permet un emploi plus économique et plus facile de tous produits alcooliques, comme Eau de Cologne, Alcool de Menthe, Alcoolat de Fioraventi, Alcool camphré, etc. Par un procédé spécial ces produits peuvent être solidifiés à l'état pur et logés en tubes.

Puis la « Métalline » solution liquide en toutes couleurs qui, par simple évaporation, laisse un dépôt métallique assurant une fermeture imperméable, hermétique et inviolable à tout objet.

Ce produit trouve une application très intéressante pour le capsulage de toutes les bouteilles et flacons, où il s'emploie comme la cire, mais à froid, en supprimant les machines à capsuler, et les capsules de toutes dimensions. La « Métalline » finit la présentation de la bouteille et permet d'établir sur le verre toute décoration que l'on désire.

La Maison J. Méro-Boyveau (Benard et Honnerat, succ.), de Grasse, offre des huiles essentielles pour parfumeurs, des pommades d'onfleurage, concrètes et absolues de fleurs, des essences d'amandes amères, et patchouli de sa distillation, des eaux distillées parfumées, des essences siciliennes de sa maison de Messine, l'essence de Lavande de son usine de Laragne (Htes-Alpes), enfin des essences synthétiques de fleurs.

Au Stand 29, conjointement avec les produits du Laboratoire du docteur Gustin, figure la marque Dentol de la Maison L. Frère (Champigny et Cie), rue Jacob, à Paris. On connaît les qualités des Dentifrices Dentol et leur action anti-microbienne, et cela explique leur succès.

M. J. Monnier, pharmacien, 19, rue de Chartres, Neuilly-Paris, a présenté aux acheteurs la série nombreuse et intéressante des Produits Héra, notamment les « Dentifrices Bleus Oxygénés Héra » qui sont une innovation, la Crème Héra ; le Lait, la Poudre anti-luisante Héra, etc.

La « Société Chimique des Usines du Rhône » qui occupait le stand 10, fabrique depuis plus de vingt ans des parfums synthétiques.

Sa « Vanilline Rhodia » est connue et appréciée dans le monde entier. La création du « Rhodinol », succédané parfait de l'essence de Rose, a placé d'emblée la S.C.U.R. au premier rang parmi les fabricants de parfums synthétiques. L'importance de ce département s'accroît d'année en année, et la fabrication comporte, en temps normal, la

presque totalité des parfums synthétiques d'usage courant. Nous citerons entr'autres : Coumarine, Héliotropine, Néroline, Yarra, toutes les Violettes synthétiques, toutes les Roses synthétiques, tous les Acétates, tous les Benzoates, tous les Salicylates, tous les dérivés Phénylés, presque tous les Alcools et Aldéhydes, presque tous les Cinnamates, les Géraniol, Citronellol, Anthranilate de méthyle, Acétophénone, Méthylacétophénone, Aubépine, Ambrène, etc., etc.

Une des grandes productions de la S.C.U.R. est le Terpinéol chimiquement pur. Un grand nombre de ces fabrications sont, malheureusement, interrompues en ce moment, et ne pourront pas être reprises avant la cessation des hostilités.

Nous devons faire une place de faveur à l'industrie serbe représentée par la marque « Serviadol » dont le coquet stand fut très remarqué.

La collection de parfumerie de la Maison Serviadol, Paris, usine à Villemomble (Seine), était présentée dans les flacons les plus artistiques placés eux-mêmes dans des écrins de satin aux nuances les plus harmonieuses.

Les savons, crèmes, brillantines, etc., sont d'une remarquable finesse, ainsi que ses essences, eaux de toilette, eaux de Cologne, etc. Les dentifrices (pâte dentifrice Serviadol, eau dentifrice Serviadol) sont de très bonne qualité.

La Société a préparé avec les matières colorantes Serviadol une série spéciale de produits pour teinture de cheveux et barbe du blond au noir, absolument inoffensifs et d'un emploi très simple.

L'excellente Maison R. Subinaghi et Cie, fondée en 1905, à Milan (usines à Affori), s'est tout à fait spécialisée dans la fabrication de toutes les Essences italiennes naturelles, constituants d'Essences et Parfums synthétiques. Elle obtient vraiment les meilleurs résultats.

MM. Thomas et Guinamand, de Terrenoire (Loire), offrent leurs Eaux de Cologne bien connues, leurs dentifrices, alcools de menthe, eau-de-vie de lavande, etc., dont la vente est facile en raison de leurs remarquables qualités.

MM. Silbert, Ripert Frères et Cie, de Marseille proposaient aux parfumeurs des vaselines, huiles de vaseline, amidons et féculés.

M. J. Oppenheimer, importations de la Chine et du Japon, aurait pu figurer au même groupe pour ses importations d'huiles essentielles.

MM. Vimard, Dhuméz et Monschein, de Vallauris (Alpes-Maritimes), recevaient dans leur élégant stand, conçu dans une note

d'un modernisme très sobre et d'un goût très sûr. Ils ont pu offrir aux acheteurs, avec leurs essences d'iris si réputées, les Gomodors, unique collection de produits inédits et, parmi d'autres essences nouvelles,



Stand de MM. VIMARD, DHUMEZ et MONSCHÉIN

une exquisite essence de verveine (*Lyppia citriodora*) particulièrement remarquable au milieu d'une très intéressante production classique. Produits nouveaux dans un cadre neuf : peut-on demander mieux ?

un stand de ce groupe, s'abstenir de figurer au catalogue de cette année.

Nous rappelons que les trois frères Gattefossé ont été tous trois aux armées dès les premiers jours : l'aîné a été tué, les deux autres sont blessés. Néanmoins, les usines de Lyon, Golfe Juan, Sault et Nîmes, sont restées ouvertes et les cultures et distillations de plantes aromatiques ont pu se faire régulièrement. La fabrication des essences déterpénées concentrées, solubles dans l'alcool dilué, a pris une extension considérable depuis l'augmentation du prix de l'alcool.

Citons parmi les innovations célèbres de cette maison, les Essences naturelles de Roses des Jardins, de Sauge sclarée, de Mousse de Chêne, dont la vente croît chaque année. Les parfums naturels et artificiels de la Maison Gattefossé et Fils sont connus dans le monde entier, car il n'est aucune contrée où cette firme n'ait un ou plusieurs agents.

### GROUPE 33

#### Parfumerie, Brosserie

Au groupe 33, figuraient les Parfumeurs Confectionneurs, en grand nombre, et qui



Les Stands de Matières premières pour Parfumerie font suite aux stands du Maroc qu'on voit au premier plan (Quai Saint-Clair)

MM. Gattefossé et fils, qui participaient l'an dernier à la première Foire, l'un d'eux étant en convalescence après blessure de guerre, ont dû, malgré leur souscription à

tous offrir une très belle fabrication.

L'Alcool de Menthe de la Trappe, à Lyon, ne propose qu'une qualité, excellente du reste.

L'Alcool de Menthe de Ricqlès est une Maison parisienne qui fut fondée à Lyon, il y a de nombreuses années et transférée à St-Ouen-s.-Seine, 133, boulevard Victor-Hugo. Depuis 75 ans, le Ricqlès fait partie des produits dont la famille ne doit pas être démunie. Dentifrice sans rival, souverain pour tous les soins de la toilette, le Ricqlès rend d'inestimables services.

Il n'est pas possible de passer sans une mention élogieuse, les Maisons suivantes :

Chiozza et Turchi, Savons de toilette, 116, via Giovena, Ferrara (Italie) ; Crème Berthuin (Boissier), Parfumerie, 66, rue du Bourbonnais, Lyon ; Cré-Rossi (Eugène), Parfumerie, 70, cours d'Herbouville, Lyon ; Grands Etablissements Lyonnais, Parfumerie et Spiritueux, 11, rue d'Avignon, Lyon ; Izmerina (Parfumerie Lesbats (V.), chimiste, Savons, Parfums concentrés en poudre, Comprimés pour toilette, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône).

MM. Giraud (J.) Fils, Parfumeurs, Grasse (Alpes-Maritimes), présentent des nouveautés charmantes dans un fort joli décor. Leur stand est remarquable et leurs parfums ne le sont pas moins.

La Parfumerie Kemler, de Lyon, s'est fait une spécialité de produits pour le visage. Ses Lait, Poudre de riz, Crème, etc., sont tout-à-fait au point. A noter la Rapid-Crème qui remplace le savon pour la barbe et supprime le blaireau.



Stand de la Parfumerie KEMLER

MM. Lasègue et Cie, à Alfort (Seine) produisent uniquement des fards pour le théâtre et pour la ville. On peut dire qu'ils ont atteint la perfection dans ce genre très spécial.

Les Eaux de Cologne de Molinard jeune, de Grasse, ont obtenu un gros succès, bien mérité par leur finesse et la fixité de leur parfum.

On connaît trop la Marque Pinaud (Klotz

et Cie), de Paris, pour qu'il soit nécessaire d'exalter ici l'excellence de sa fabrication.

Les dentifrices « Norma » ont attiré l'attention, car par leur emploi l'asepsie buccale est assurée d'une façon parfaite, les dents acquièrent une blancheur éclatante et le tartre disparaît dans un délai très court, c'est là le secret de leur réussite.

Les Laboratoires Grandclément, à Orgelet (Jura), occupent un stand tapissé d'innombrables attestations prouvant l'excellence des marques si connues : Pommade Philocôme veloutée, Dermophiline au cyclamen, Poudre Ariane, etc.



Stand de la Parfumerie PRUDHOMME

Un des stands les mieux aménagés est celui du Parfumeur Lyonnais bien connu R. Prudhomme qui a présenté ses créations avec un réel souci d'art et d'élégance. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer la série Joyau d'Amour, d'une senteur exquise et capiteuse, véritable joyau, en effet, au milieu d'une collection tout à fait remarquable.

Nous remarquons le stand des produits du docteur Pierre. La marque du D<sup>r</sup> Pierre est une des plus anciennes marques françaises de dentifrices. Elle date de 1837. Les dentifrices du D<sup>r</sup> Pierre, de la Faculté de Médecine de Paris, sont fabriqués avec des produits naturels, notamment avec des essences végétales choisies parmi les plus antiseptiques ; par conséquent, ils offrent le maximum de garantie, non seulement pour l'entretien de la bouche, mais encore pour la répercussion de cet organe sur le tube digestif tout entier. La dernière création du docteur Pierre est un savon dentifrice solide, à base d'huile d'olive, présenté dans une boîte élégante et pratique.

La Crème Simon (J. Simon et Cie, Paris-Lyon), soutient son ancienne et toujours meilleure réputation. C'est en 1860, dans l'officine de la place Le Viste que M. J. Simon mit en vente, sous le nom de Crème Simon, un produit qu'il avait composé et fait es-

sayer dans son entourage. Après les plus hautes récompenses à toutes les Expositions (Membre du Jury à Turin et Gand, président à Lyon), M. J. Simon vit son succès consacré par la croix de chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition de Gand.

Une autre bonne firme lyonnaise : MM. Vachon, Bavoux et Cie, stand 33-17. Maison fondée en 1814 pour la fabrication des Produits de Parfumerie, Savonnerie et Crème, présente son excellente spécialité, « Les Produits Lactescent ».

Alpes françaises, la Syrie, le Paraguay, où elle fabrique sur place, dans les meilleures conditions économiques, la plupart des essences et parfums naturels. Cette organisation est complétée par un Laboratoire technique pour la fabrication des constituants organiques des essences.

Enfin, Vibert, le fabricant du Pétrole Hahn, si connu au monde entier, a figuré au stand 3. La Maison F. Vibert avenue Berthelot, à Lyon, fabrique en outre, du Pétrole Hahn : Savon Glycia, Dentifrice Fixdent, Eau dentifrice en flacon aluminium.



Groupe des Parfumeurs Confectionneurs (Quai Gailleton)

MM. Theulier, Metzger et Cie, de Montrouge (Seine) ont apporté leur collection Unik, la marque si répandue, ainsi que leur dernière création « Dans les Fleurs ».

MM. Metzger et Cie offrent leurs papiers parfumés à parfums assortis, servant de sachets et brûlant ensuite. A remarquer leurs papiers-poudre et papiers-savon.

Les Etablissements J.-M. Vial, de Saint-Etienne (Loire) ont eu une participation des plus intéressantes, car, indépendamment de leurs spécialités principales : Alcool de Menthe, Eau de Cologne, Eau de fleurs d'orange, fabriquent tous genres de Produits hygiéniques et Parfums, articles spéciaux pour l'exportation et pour la consommation indigène : créations au nom des clients.

Par ses usines de fabrications florales, de Nabeul (Tunisie), Golfe-Juan (Alpes-Maritimes), la firme Jean-Marie Vial, grosse productrice d'essences et matières premières, a créé un département s'occupant de cette branche, à laquelle sont attachés des centres de production et distillation, dans les

A citer aussi :

MM. Sardou (Henri) et Cie, Progress Works, Holloway, à Londres (Angleterre), qui semble se spécialiser dans la parfumerie pour les races de couleur : pommades, brillantines, huiles pour cheveux, etc.

Les Savonneries et Parfumeries de la Sèvre, de Nantes, figuraient au stand 18.

Toujours dans le Groupe 33, figure la Maison Louis Oberthür, success. de Ch. Oberthür, à Rennes, qui fabrique tous articles de grosse et fine broserie, y compris la broserie de toilette montée sur bois.

★★

Par suite d'un déclassement au moins bizarre, nous avons retrouvé au groupe 32, les intéressantes Maisons suivantes :

Ditta Achille Banfi, Via Sambucci, 3, à Milan (Italie), parfumeur, qui fabrique spécialement des savons de toilette.

Coudray (E.) et Cie (Darrasse et Colmant, successeurs), parfumeurs, 13. rue d'Enghien, Paris (9<sup>e</sup>).

Au groupe 34, avec le cellulôid, on pouvait découvrir la Parfumerie Doublet (Grindal et C<sup>o</sup>, successeurs), Savonnerie fine, Vaselines en tubes, 42-46, rue de Landy, Saint-Ouen (Seine).

Parmi les automobiles (!) avaient trouvé place les Parfums de Rosine, 39, rue du Colisée, à Paris, dont la fabrication est absolument française, de même que le personnel, et la direction. Rappelons les noms de leurs principaux succès : « Nuit de Chine », « La Rose de Rosine », « Toute la Forêt », « Borgia », « Mamz'elle Victoire » et bien d'autres encore, si joliment baptisés et présentés de façon si moderne et si originale.

Les Alcool de Menthe P. Toye neveu, Eau de Cologne P. Toye neveu, préparés par M. Hardy, 5, rue de Genève, Lyon, étaient présentés par lui au stand 2 du groupe 43.

Dans la papeterie, fort bizarrement situé, comme on voit, on découvrait Bichara, le parfumeur syrien, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, dont le stand fut très visité. On doit citer parmi ses productions : « Nirvana », le parfum à la mode, sa dernière création « Cabiria » et sa parfumerie d'appartement telle que cierges, charbons, sachets, cigarettes, etc.

\*\*\*

En dehors des deux grandes catégories ci-dessus énoncées, il convient de faire place dans ce compte rendu aux industriels fournisseurs de la Parfumerie ou qui lui sont parallèles. De ce nombre est le

#### GROUPE 28 bis

#### Appareils de Laboratoire en verrerie et Quartz

où nous remarquons la Maison Joseph Cotelte, de Lyon, qui fabrique des appareils en grès pour l'industrie chimique.

La Maison Danto-Rogeat et Cie, également de Lyon propose aux laboratoires de parfumeurs des appareils de distillation en fonte émaillée, des appareils d'évaporation et de concentration.

Au même groupe, figurent également les Verreries de la Mouche (Claudius Florent-Faure), à Lyon. Cette excellente Maison peut fournir tous les genres de verrerie pour la parfumerie et s'est fait une spécialité du petit flaconnage, si difficile à trouver et d'une fabrication si peu rémunératrice.

#### GROUPE 34

#### Celluloïd, Bimbelotterie, Jouets, Tableterie

Ce groupe offre une participation très nombreuse et très variée, comme on le voit

par son titre. On y rencontre de nombreux industriels qui sembleraient pouvoir travailler utilement pour le conditionnement et l'emballage de la Parfumerie.

Parmi les plus intéressants on peut citer la Maison Choumara, 68, rue de Rivoli, à Paris, qui peut réaliser des choses charmantes avec ses Cartonnages artistiques moulés.

La Fabrique Suisse d'objets en cellulôid utilise merveilleusement cette matière qui s'applique à des usages si divers. Elle fabrique notamment des boîtes à poudre, Loïtes à savon, écuëlles diverses, étuis pour brosses à dents, cornets à cheveux, porte-éponges, miroirs, manucures, étuis pour flacons, couvercles de pots, etc. Siège social à Berne-Zollikofen (Suisse).

M. J. Oppenheimer, 21, rue de Cléry, Paris, importateur Chine et Japon, peut offrir aux parfumeurs, du papier Japon pour conditionnement de la savonnerie et des boîtes laques et vannerie pour la présentation des parfums.

#### GROUPE 35

#### Céramique, Cristallerie, Faïence, Porcelaine, Poterie, Verrerie

Un groupe des plus intéressants pour notre industrie. On y rencontre la Maison Bourgogne et Loire (Etablissements G. Revol, père et fils), à Saint-Uze (Drôme). Cette intéressante firme a mis au point une très remarquable fabrication de flacons de luxe en porcelaine décorée, propres à renfermer des parfums.

La Compagnie des Cristalleries de Baccarat est toujours sans rivale et l'on ne peut que se répéter en affirmant qu'elle réalise des merveilles. Malgré la proximité de la ligne de feu, les Cristalleries de Baccarat continuent à travailler et à produire des pièces d'un art vraiment unique.

La Société Anonyme des Verreries de la Gare, à Lyon, fait tout le flaconnage pour parfumeurs.

#### Vanneries et Terres Cuites

Au groupe 8, MM. Nannicini et Cie, de Bourg (France) offraient une collection remarquable de vanneries fines et bon marché pour l'emballage ou le conditionnement de la Parfumerie, ainsi que des boîtes et coffrets en terre cuite ayant l'aspect de l'ivoirine et faisant le plus bel effet. Il y a là des articles fort intéressants.

#### GROUPE 37

#### Fabrication et Transformation du papier et du Carton

Au groupe 37, nombre de participants peuvent être fournisseurs de la Parfumerie.

Albessard, 5, rue des Quatre-Fils, à Paris, est spécialisé dans les Cartonnages de luxe et les impressions artistiques.

L'importante Maison Keller-Dorian et Silvain, 15, rue St-Eusèbe, à Lyon, possède une collection unique de papiers de fantaisie utilisables pour l'emballage, le cartonnage des boîtes parfumerie, le capuchonnage des flacons. Elle peut fournir toute une gamme de papier cuir pour écrins. Ses ressources sont considérables.

### GRUPE 38

#### Imprimerie

L'Imprimerie fournit aux Parfumeurs des étiquettes, des chromos, des catalogues, des affiches, des tableaux-réclame, etc. Le groupe 38 réunit un lot fort intéressant.

L'Imprimerie Joseph Charles, 9, rue de l'Estrapade, à Paris, exécute toutes impressions lithographiques en couleurs. Spécialités : Habillages pour flacons et boîtes, avec et sans relief, enveloppes de savon, tableau-réclame.

Léon Sézanne, 75, rue de la Buire à Lyon, imprimeur-lithographe et typographe peut fournir étiquettes catalogues, albums et tous imprimés.

Sirven, imprimeur à Toulouse, spécialiste d'impressions en chromolithographie et chromotypographie, exécute au mieux les étiquettes, dessus de boîtes, affiches, tableaux-réclame, catalogues illustrés, etc.

Enfin, la Société de l'Imprimerie et Lithographie Klausfelder (S. A.), à Vevey (Suisse), peut faire tous les genres de travaux lithographiques, tels que : Garnitures de boîtes à savon, Etiquettes diverses, Tableaux-réclame, Chromos édition, etc.



On voit que la *Foire de Lyon* offrait aux acheteurs de Parfumerie un choix de produits extrêmement étendu, de même que les Parfumeurs ont pu s'approvisionner et traiter pour tous leurs achats.

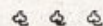
Il est bien certain que notre énumération est fort incomplète et que beaucoup de firmes — et non des moindres — ont pu nous échapper. Pour remédier à cela, nous publierons sous peu un supplément spécial entièrement consacré à la Foire et qui donnera la liste détaillée de toutes les participations intéressantes. Ce sera là une sorte de Bottin mondial de la Parfumerie et nous ferons en sorte qu'il soit aussi complet que possible.

Tiré à un grand nombre d'exemplaires, ce fascicule s'en ira sur tous les points du globe prouver à nos amis la vitalité de la

France. Une fois de plus, nos ennemis regretteront d'avoir tiré l'épée contre nous. Nous leur montrerons que mil neuf cent dix-sept, année bienheureuse, nous apporte avec la victoire des armes, la victoire économique.

*Lyon a vaincu Leipzig.*

P. A.



*Nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en reproduisant au cours de notre article les photos des stands les plus "chics" des groupes de la Parfumerie. Il convient de féliciter ces maisons de leur souci d'art et d'élégance.*

Les photos qui illustrent notre article *Lyon contre Leipzig* sont du photographe lyonnais bien connu E. LEJEUNE, 91, Avenue Berthelot. On sait que M. E. Lejeune connaît toutes les ressources de son art et qu'il fait toutes photos artistiques ou industrielles. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il a une merveilleuse collection de près de 2.500 clichés de Lyon et de la Région.



## LE RHONE DISCRET

*Air : Si la Garonne avait voulu  
Lanturlu.*

Le Rhône qui baigne nos quais,  
Frais et gais,  
Voit, en passant près de la foire,  
Les stands où trônent dans leur gloire  
Les parfums de rose et de lys  
Sous le ciel aux reflets jolis,  
Un ciel de paix et de victoire,  
Le Rhône qui baigne nos quais,  
Frais et gais,  
Se souvient de vieilles histoires.

Il était des marchands jadis,  
Fort jolis,  
Hôtes de la place du Change,  
Où voisinaient, caprice étrange,  
Les peaux de musc, les grains d'encens  
Venus d'Espagne et d'Orient,  
Les oiselets, les pommes d'ambre.  
Il était des marchands jadis,  
Fort jolis,  
Depuis janvier jusqu'à décembre.

Mais, bien avant quatre-vingt-neuf,  
Rien de neuf !  
Ils passaient rue de la Lanterne,  
Pour appeler d'un ton paternel



La Lyonnaise au front joyeux  
Et lui verser sur les cheveux  
L'huile de Mucassar sublime.  
Mais bien avant quatre-vingt-neuf,  
Rien de neuf,  
La coiffure était leur victime.

L'eau du fleuve changeait de nom  
En flacon  
Et s'appelait « l'onde admirable »  
Elle donnait un charme aimable,  
Au sillage des élégants,  
Des élégantes de ce temps,  
Mêlée à l'odeur de la rose,  
L'eau du fleuve changeait de nom,  
En flacon  
Teintée en vert, bleu, jaune ou rose.

Tous ces onguents trop merveilleux,  
Et trop vieux,  
S'en sont allés à la dérive,  
Vers quelque fort lointaine rive.  
L'eau de la Reine des Hongrois,  
Ne se montre comme autrefois.  
Elle a repassé la frontière.  
Tous ces onguents trop merveilleux,  
Et trop vieux,  
Sont partis bien avant la guerre.

Il était des eaux de senteurs  
Et de fleurs,  
A la Reine, à la Bergamotte.  
Pour l'aieule à mine vieillotte,  
Il était des parfums flottants.  
Pour la perruque à cheveux blancs,  
D'un blanc aux tons de neige pâle,  
Il était des eaux de senteurs,  
Et de fleurs,  
Des poudres à la Maréchale.

Or dans ces jours, sur tous nos quais  
Frais et gais,  
A l'heure où le soleil s'allume,  
Nous apercevons dans la brume  
Les domiciles des forains  
Serpentant, par les clairs matins,  
Sur les rives de l'onde errante.  
Or, dans ces jours, sur tous nos quais  
Frais et gais  
Notre ville est resplendissante.

Tout auprès du Cours de Verdun,  
Les parfums  
Répandent leur grâce discrète.  
Ils sont comme un reflet de fête  
Sur les fronts les plus anxieux  
Et laissent au fond de nos yeux,  
Un peu de grâce printanière.  
Tout auprès du Cours de Verdun  
Les parfums  
Attendent la pleine lumière.

Et les parfumeurs de jadis,  
Du pays,  
A travers les temps et les âges,  
Viennent présenter leurs hommages  
A leurs successeurs d'aujourd'hui  
Pour lesquels un beau jour a lui,  
Jour de triomphe et jour de gloire.  
Et les parfumeurs de jadis  
Du pays  
Saluent les fils de la victoire.

Mais le Rhône ne jase pas,  
Haut ni bas,  
Quand en ville il passe rapide.  
Il aime à parcourir sans bride  
En silence le pied des monts.  
Sans discours, souhaits ou sermons :  
Il admire l'azur, la plaine.  
Mais ne dit rien : il ne veut pas  
Haut ni bas  
Faire à Bordeaux la moindre peine.

(Mars 1917), M. H. D.

### La Toilette d'une Grande Dame Bourguignonne au XVIII<sup>e</sup> siècle

(Plaquette de HUGUENIN)

Note du Parfumeur PHILIDOR, son fournisseur

1 flacon Eau de Myrte.....	12 livres*
4 livres Poudre de Millefleurs.....	8 »
1 pot Pommade de Tubéreuse....	3 »
1 bouteille Eau-de-Vie de Lavande.	3 »
1 belle Eponge fine de Venise....	4 »
1 quarteron Poudre à la Maréchale double .....	4 »
1 boîte Poudre pour les dents...	1 »
1 paquet Mouches fines.....	12 sols
1 paire de Gants gras, peau de chien, pour la nuit.....	9 livres

Il s'agit des dépenses de Marie-Eugénie de Château-Morand, femme de Claude-Casimir de Siaux-Tavannes, marquis d'Arc-sur-Tille, comte de Beaumont, baron d'Aunay et maréchal des armées du Roi.

Cette dame appartenait au groupe des belles prodigues que Richelieu appelait les Harpies.

\* *Lémery, dict' des Drogues 1714* : « Les feuilles et les fleurs de Myrte ont une qualité astringente ; elles sont employées pour déterger et nettoyer la peau, pour raffermir les chairs, pour fortifier les fibres. On en fait distiller une eau dont les Dames se lavent ». Possible, mais 12 livres le flacon, c'est bien cher ! Le reste est à l'avenant. E. G.



## LES ENSEIGNEMENTS DE LA FOIRE



### La crise du Carton et son remplacement par la Vannerie

La Foire de Lyon a confirmé ce que nous savions déjà de la raréfaction du carton et du papier.

A part quelques maisons particulièrement importantes et bien approvisionnées qui peuvent encore fournir, la majorité des marchands de papier et de carton sont dans l'obligation de refuser des ordres ou de ne les accepter que conditionnellement. Cela gêne beaucoup notre industrie qui ne peut loger ou présenter ses produits.

La nécessité a amené les parfumeurs, les confiseurs et d'autres consommateurs de boîtes en carton, à se tourner du côté de la vannerie. C'est une heureuse idée. Nous avons pu visiter quelques stands et constater que les vanniers avaient établi des types tout-à-fait propres à *présenter* ou à *emballer* le flaconnage, le savon ou les poudres, suivant qu'on choisit des articles plus ou moins coûteux.

Certains petits modèles pouvant contenir un flacon, s'établissent à 1 fr. 80 la douzaine. Ces mêmes modèles offrent une gamme ascendante jusqu'à atteindre des prix permettant de créer des coffrets, des paniers,

des corbeilles capitonnées, décorées, où l'on pourra loger les flacons les plus précieux.

En ce qui concerne, notamment, les « coffrets complets » renfermant un flacon, une boîte à poudre, un savon, etc., on trouve des vanneries fort élégantes, aux prix de 15 fr., 24 fr. ou 30 francs la douzaine.

Un exemple nous fut proposé pour les boîtes rondes qui servent à l'expédition des violettes de Toulouse. Ces cartons coûtaient 40 centimes avant la guerre. On ne peut les obtenir maintenant à moins de 60 centimes et ils sont presque introuvables.

Pour les remplacer on a pu fournir des types en vannerie à un prix correspondant, avec assurance de livraison en temps utile. Les petites corbeilles ne s'écraseront pas pendant le transport et, une fois vidées, pourront être utilisées comme corbeilles à ouvrage, en raison de leur aspect agréable.

C'est, du reste, le cas de toutes ces vanneries qui sont solides, résistantes et gracieuses. Il y a des choses charmantes à faire pour les parfumeurs qui voudront lancer de nouveaux produits et donner à leur présentation, un aspect rustique. Un vannier adroit pourra leur établir des modèles exclusifs dans tous les genres et à tous les prix.

P. A.

## L'ESSENCE DE GÉRANIUM

Les *propriétés* de l'essence de géranium varient avec la provenance (sol et climat). Les essences de France (celle de Corse semble avoir la même valeur que celle de Grasse) et d'Espagne, en raison de leur finesse, sont utilisées pour les préparations de luxe. L'Algérie, la Tunisie, la Réunion (Bourbon) envoient des essences ordinaires (l'essence de Constantine passe pour être plus fine que celle d'Alger, celle du Sahel supérieure aussi à celle de la Mitidja). « Nulle autre que celle de Grasse, disaient MM. Roure et Bertrand, ne peut donner une odeur plus suave et plus forte, plus voisine, en un mot, de celle de l'essence de rose. Malheureusement, son prix élevé en limite l'emploi à la préparation des

produits les plus fins. Le climat de Grasse, plus froid que celui de l'Algérie, est une des causes de cette excellente qualité ». L'essence des fleurs, dit le D<sup>r</sup> Blandini, est fine au point de se confondre avec celle de la rose.

D'après Piesse, la puissance de volatilité du géranium français est 0.0074 ; celle du géranium d'Espagne, 0.0106.

L'essence de géranium est jaune verdâtre, liquide à  $-18^{\circ}$  (l'essence de rose est jaune, épaisse et se liquéfie à  $+22^{\circ}$ ), elle bout à  $221^{\circ}$  et dépose des cristaux à  $-19^{\circ}$ . Exposée à l'air, elle perd assez facilement son odeur spéciale de géranium, et rappelle le parfum de l'essence de rose. La lumière la colore en jaune et l'altère ; l'oxygène hâte son épaissis-

sement. La laver plusieurs fois à l'eau distillée, et la filtrer sur du papier à l'abri de la lumière. La tenir dans des flacons bouchés, dans un endroit frais, obscur, où elle « mûrit ».

Le constituant principal de l'essence de Géranium Rosat est le géraniol, découvert par Gintl dans l'essence de Géranium Bour-

libre en  $C^{10}H^{18}O$ , 45,7 à 63,5 % ; alcool total 62,8 à 78,9 % ; soluble dans 3 volumes d'alcool à 70 %.

L'essence de la Réunion a une densité à 15°, un peu inférieure à celle d'Afrique, entre 0,886 et 0,895 ; pouvoir rotatoire à peu près le même ; teneur en éthers du géraniol, calculée en acétate 27 % et 32 % calculée en



DISTILLATION DU GÉRANIUM

bon. Cet alcool ( $C^{10}H^{18}O$ ) est, en grande partie, à l'état libre, et en partie à l'état d'éthers, surtout d'éther tiglique. On trouve aussi du Citronnellol, du Rhodinol, et dans l'essence de Pelargonium roseum, de l'acide pélagonique ( $C^9H^{18}O^2$ ).

Les parfumeurs-fabricants vendent le géraniol pur, le géraniol savonnerie, le géranium cristallisé, etc.

Voici quelques caractéristiques de l'essence de géranium de Cannes : D à 15° 0,890 à 0,910 ; pouvoir rotatoire ( $l = 100^{mm}$ ) — 7° à — 11° ; une partie d'essence soluble dans 2 à 2,5 parties d'alcool à 70° ; contient 65 à 75 % de géraniol et citronnellol.

M. Charabot a trouvé aux essences d'Algérie, les constantes moyennes suivantes : D à 15°, 0,895 à 0,899 ; pouvoir rotatoire ( $l = 100^{mm}$ ) — 8°24' à — 11°42' ; éthers du géraniol (en acétate), 18,04 à 23,35 % ; alcool

tiglate ; alcool total ( $C^{10}H^{18}O$ ), voisin de 80 %.

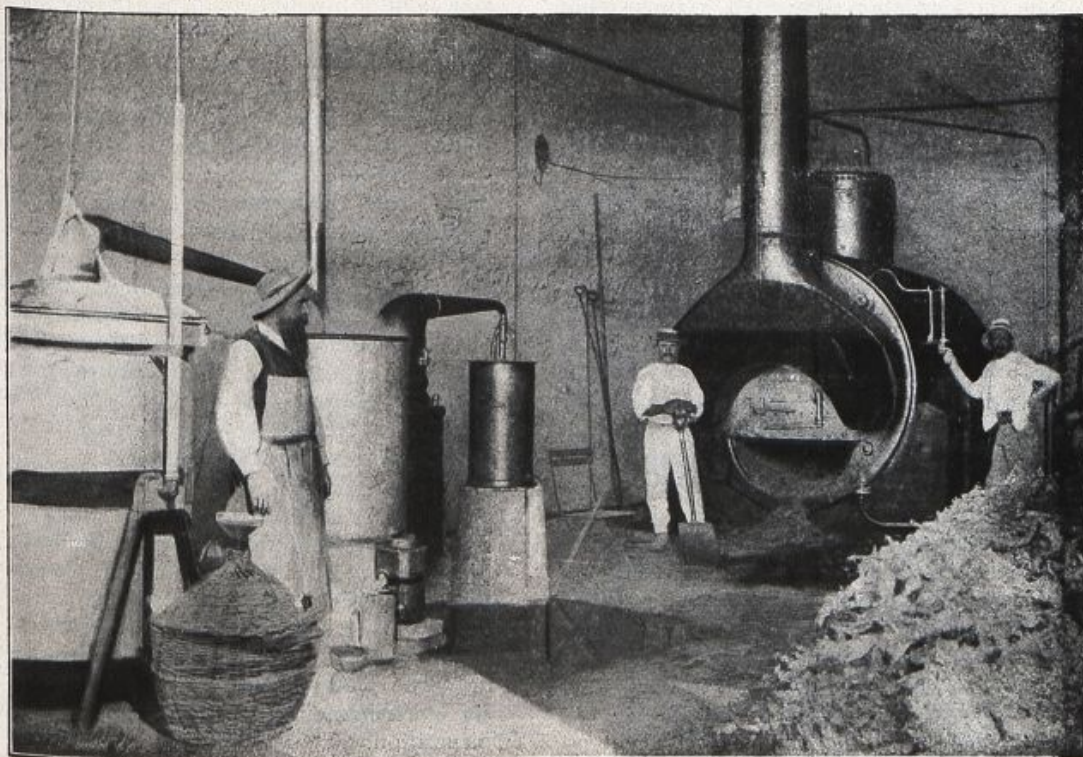
On fraude l'essence de G. Rosat comme celle de Rose, principalement avec les essences de divers Andropogons (plantes graminées exotiques des Indes Orientales, Ceylan, Malaisie). Aux Indes Anglaises, aux Moluques, l'*Andropogon Schoenanthus* L. a deux variétés : la motia (qui signifie précieuse comme une perle), qui donne l'essence de palmarosa, et la sofia, qui donne l'essence de gingergrass ou de géranium dur. Ces additions peuvent être décelées par l'examen organoleptique. L'essence de palmarosa (essence de géranium indien) est surtout constituée par du géraniol libre ou combiné (88 à 92 % de géraniol total) ; D à 15°, 0,891 à 0,894 ; pouvoir rotatoire très faible + 0°8' à + 0°24' ; elle doit être soluble dans 3 volumes d'alcool à 70 %. L'essence de gingergrass renferme

seulement 39 à 48 % de géraniol total ; D, entre 0,937 et 0,953.

L'*Andropogon Citralus* des Indes donne l'essence de lemon-grass, ou essence de verveine des Indes. C'est un liquide jaune possédant une forte odeur de citron et de verveine. Sa densité est voisine de 0,900. Elle contient surtout du citral (environ 80 %), du géraniol en petite quantité.

distingue de la précédente par sa richesse plus grande en citronnellol et par sa faible teneur en méthyleugénol.

L'addition d'essence de citronnelle dans le géranium se décèle par l'essai de solubilité dans l'alcool, également, et un plus fort coefficient de saponification. L'addition de baume de Copahu peut être reconnue par un essai d'entraînement de l'essence à la vapeur d'eau ;



UN DISTILLOIR A VAPEUR

L'*Andropogon Nardus* donne l'essence de citronnelle de Ceylan, qui contient, outre le géraniol, du citronnellol ( $C^{10}H^{18}O$ ) (aldéhyde), etc. C'est une huile jaune à odeur très agréable et très fraîche. D à 15°, 0,895 à 0,910. Elle doit donner à la température de 20°, avec trois fois son volume d'alcool à 80 %, une solution limpide qui ne doit pas se troubler par addition de sept nouveaux volumes d'alcool à 80 %. Un trouble dans ces conditions serait l'indice d'une addition de substances étrangères, pétrole, huile grasse, essence de gurjum, etc. D'après MM. Roure-Bertrand fils, il existe deux espèces de cette essence, l'une originaire de Ceylan, extraite de la plante Lanabatu, qui renferme 28 % du citronnellol, 33 % de géraniol et 8 % de méthyleugénol ; l'autre, originaire de Java, extraite de la plante Maha pangeri, qui se

le baume reste comme résidu dans l'alambic.

L'essence de géranium sert en parfumerie surtout pour remplacer l'essence de rose et parfois aussi pour frauder cette dernière.

Pour préparer l'extrait de géranium, on additionne 1 l. d'alcool de 125 gr. d'essence.

L'essence entre dans la composition de beaucoup d'extraits et composition pour savons.

Rappelons que l'essence a des propriétés à la fois antiputrides et stupéfiantes.

Aux Indes Anglaises, les naturels du pays ont découvert des propriétés thérapeutiques aux essences de palma rosa et de gingergrass, qu'ils utilisent pour combattre les rhumatismes et les névralgies et, à l'intérieur, sous forme de saccharures comme carminatives et stimulantes.

Antonin ROLET.

## LE RÉGIME DE L'ALCOOL ET LES PARFUMS

On entend quelquefois citer, au nombre des causes de l'infériorité relative de nos industries chimiques, les entraves qu'apporte à l'emploi de l'alcool dans certaines fabrications la législation fiscale en vigueur chez nous. Il s'en faut de beaucoup que ceci soit complètement exact. Deux cas se présentent en ce qui touche l'emploi de l'alcool à l'industrie qui nous intéresse. Ou bien ce corps entre dans les réactions, ou bien il sert simplement de véhicule pour les cristallisations. Dans le premier cas, — le prix intrinsèque de l'alcool étant mis à part, bien entendu, — on peut dire que le fabricant français n'est désavantagé vis-à-vis d'aucun de ses rivaux étrangers. Le Comité consultatif des Arts et Manufactures, aussi bien que les directeurs et les conseils techniques de l'Administration des Finances ont toujours apporté la plus grande sollicitude à résoudre dans un sens favorable aux industriels les questions qui leur étaient soumises. C'est ainsi qu'a toujours été autorisée la dénaturation de l'alcool méthylique et de l'alcool éthylique destinés à la préparation de composés employés soit directement comme parfums synthétiques, soit comme produits intermédiaires dans les fabrications. Il n'y a vraiment qu'à se louer du régime actuellement adopté pour l'alcool en tant que réactif.

Il n'en est pas de même si cet agent est employé aux cristallisations. L'alcool est le seul véhicule qui convienne pour la cristallisation parfaite de l'héliotropine, de la coumarine, des muscs artificiels, pour n'envisager que les produits de grosse consommation. En Allemagne et en Suisse, le fisc considère comme dénaturé l'alcool employé à ces cristallisations. Chez nous, l'Administration s'est toujours refusée à entrer dans cette voie, à moins peut-être d'exercer d'une manière permanente les fabriques, ce qui représenterait une charge importante et une gêne pour l'industriel. Ce refus peut se motiver par l'existence de droits de douane frappant la quantité d'alcool employée à la cristallisation du produit introduit de l'étranger. Ces *droits alcool*, établis par le Comité consultatif des Arts et Manufactures, sont spéciaux à chaque produit. Ils correspondent à 10 litres d'alcool par kilogramme pour la vaniline, à 6 litres pour la coumarine, à 25 litres pour les muscs artificiels. Au droit de douane qui est de 0,70 f par litre (tarif minimum), s'ajoute la taxe de dénaturation

de 3,50 f par hectolitre. Cet ensemble ne se superpose pas au droit de 15 p. 100 *ad valorem* (tarif minimum) qu'acquittent les parfums synthétiques. La douane applique la taxe dont le produit est le plus élevé. C'est ainsi qu'en temps normal le droit alcool étant appliqué, la vanilline acquitte à l'entrée en France un droit de 8 f par kilogramme, la coumarine un droit de 5 f, les muscs artificiels un droit de 18 f environ.

L'héliotropine suit un régime spécial. Le droit alcool correspond à 2 litres par kilogramme. Comme le droit alcool serait ici inférieur à la taxe de 15 p. 100 *ad valorem*, c'est celle-ci qui joue. Le produit acquitte, de plus, les droits intérieurs de consommation correspondant aux 2 litres d'alcool. C'est ainsi qu'avant la guerre, l'héliotropine valant à l'étranger environ 12 f le kilogramme se trouvait frappée à l'entrée d'un droit de 0,50 f environ par kilogramme.

L'hydrate de terpine, le terpinéol et l'acétate de terpényle acquittent également un droit alcool correspondant pour 1 kg de produit à 2 litres d'alcool, soit 1,50 f. La question de savoir si l'alcool est réellement nécessaire à la fabrication de ces produits a été fort controversée. Le Comité consultatif des Arts et Manufactures, à plusieurs reprises et récemment encore, a maintenu cette disposition.

Examinons quelle est la répercussion de ces droits en nous plaçant au point de vue du fabricant et à celui du consommateur.

L'Administration dit au fabricant : « Vous pouvez acquitter les taxes intérieures très lourdes sur l'alcool que vous employez, puisque le droit alcool perçu sur les produits étrangers vous protège et vous donne une large compensation. » Cela serait exact si nous fabriquions uniquement en vue de la consommation française. Nous avons vu que tel n'est pas le cas. La plus grande part de ce que nous produisons est exportée et là nous sommes désavantagés vis-à-vis de nos concurrents qui, eux, n'ont pas à supporter ces taxes. Pour rétablir l'équilibre, il y aurait donc lieu d'établir un système de primes à l'exportation, qui comprendrait le remboursement desdites taxes. Ce système pourrait donner satisfaction aux fabricants de parfums synthétiques, mais alors il faudrait l'étendre également aux produits de parfumerie exportés, et ici on se heurterait à des difficultés insurmontables. Le cas du par-

fumeur, c'est-à-dire du consommateur de parfums synthétiques, est, en effet, bien différent.

L'existence de ces droits alcool a comme conséquence de lui faire payer la vanilline, la coumarine, l'héliotropine, le terpinéol, des prix plus élevés que ceux qu'acquittent ses concurrents étrangers. Même lorsqu'il existe des ententes entre fabricants pour régulariser la production et les prix, — c'était le cas avant la guerre pour la coumarine et la vanilline, — les contractants ont grand soin de tenir compte de ces droits de douane. Quand en France la vanilline valait 42 fr., la coumarine 34 francs, les prix en Allemagne étaient de 37 francs et 29 francs. Le parfumeur français, fabriquant en vue de l'exportation, se trouve ainsi désavantagé vis-à-vis de ses rivaux étrangers. A cause de la diversité des produits qu'il exporte, de la complexité des mélanges qu'il emploie pour les parfumer, le système des primes à l'exportation n'est guère applicable ici.

On conçoit donc ombien il est désirable que l'Administration et les industriels trouvent, d'un commun accord, un moyen pratique de décharger des droits de consommation l'alcool employé aux cristallisations. Les fabricants se trouveraient alors placés, au point de vue capital de l'exportation, sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers. Cette mesure aurait comme corollaire logique la suppression des droits alcool à l'entrée. La perte subie de ce chef par le Trésor public serait bien minime. Elle ne serait certainement rien en comparaison des facilités qu'y trouverait l'industrie. Tout ceci peut paraître quelque peu révolutionnaire, mais la suppression de la fabrication et de la consommation de l'absinthe a bien été une autre révolution.

Disons un mot des droits de douane sur les matières premières que nous importons de l'étranger. Parmi les produits chimiques, quelques-uns entrent en franchise ; parmi eux se trouvent les produits directs de la distillation de la houille ; d'autres dérivés de cette distillation, ayant subi une purification plus avancée, acquittent un droit de 15 francs aux 100 kilogs ; les autres sont taxés à 5 % *ad valorem* au Tarif minimum. C'est une charge légère, à laquelle il convient cependant d'ajouter le prix du transport et les frais accessoires.

Les huiles essentielles des colonies françaises sont exemptes de droits ; les autres paient soit 0 fr. 50, soit 1 franc par kilogramme selon qu'elles sont de provenance européenne ou extra-européenne.

Le cas de l'essence de térébenthine, matière première de la fabrication du terpinéol, est à retenir. Notre région des Landes est

grande productrice et exportatrice de cette essence. L'essence de térébenthine américaine, qui peut la concurrencer, est frappée d'un droit de 27 francs aux 100 kgr. A l'abri de cette protection, le producteur français peut vendre à Hambourg, par exemple, son essence à un cours inférieur à celui qu'il est maître d'imposer au consommateur français. Le fabricant français de terpinéol se trouve de ce fait désavantagé vis-à-vis de son concurrent allemand.

L'essence de clous de girofles est une matière première importante pour notre industrie. Il faut regretter que nous n'ayons pu jusqu'à présent la produire en France. L'Administration a pourtant donné à cet égard toute facilité. Les clous de girofles, en leur qualité d'épices, acquittent un droit de consommation de 208 francs aux 100 kgr., au Tarif minimum. Le rendement de 100 kgr. de clous en essence était de 15 kgr. environ, s'il fallait acquitter ce droit, chaque kilogramme d'essence se trouverait chargé de ce fait de 14 francs environ, ce qui serait supérieur à la valeur normale de l'essence. Pour favoriser la distillation des clous de girofles en France, une loi a établi, pour les clous destinés à cette opération, le régime de l'admission temporaire. Le distillateur est déchargé des droits, à charge par lui de présenter pour 100 kgr. de clous, 15 kgr. d'essence. Cette essence acquitte le droit de 0 fr. 50 par kilogramme si elle est versée dans la consommation intérieure, sinon elle est réexportée en franchise. Les clous résidus de l'opération sont détruits par les soins des Contributions indirectes. Malgré ce régime, la distillation des clous de girofles, prospère en Allemagne, en Angleterre et en Hollande, ne s'est pas implantée en France. Nous continuons d'être tributaires de ces pays pour les quantités importantes d'essence que nous employons.

Il y a là un mystère du genre de celui que M. Ernest Fourneau nous signalait l'autre jour à propos de la morphine et de l'opium. Quelque chose a dû jusqu'à présent nous échapper en ce qui touche le marché de la matière première.

Bien que cela ne soit pas absolument de mon sujet, je tiens à dire quelques mots de la production des huiles essentielles en France. Cette industrie se trouve actuellement, comme on le sait, localisée à Grasse. Elle s'y trouve sans rivale pour le traitement des fleurs que fournit le sol de cette région privilégiée. Mais pour ce qui touche la distillation des produits étrangers, par exemple pour celle des végétaux exotiques, elle se trouve dans des conditions très inférieures à celles dont bénéficient l'Angleterre et l'Allemagne. La question du combustible

suffirait, à elle seule à donner la raison de cette infériorité. En temps normal, la tonne de charbon ne revient pas à moins de 35 fr. à Grasse, tandis que les usines de Leipzig brûlent, dans des foyers appropriés, un combustible, inférieur il est vrai, mais ne valant pas plus de 7 fr. De plus, le transport des matières premières, de Marseille à Grasse, est loin de représenter une valeur négligeable. Il tombe sous le sens que la production des huiles essentielles ne pourra avoir lieu avec chances de succès que dans le port même de débarquement des matières premières, à condition que ce port soit à proximité des mines pour que le charbon s'y trouve au meilleur prix possible. Et pour résoudre le plus simplement la question des droits de douane sur les matières premières, ce port devra être un *port franc*, dont nous verrons peut-être enfin la création, grâce à la guerre !

Voyons enfin quel est, au point de vue douanier, le régime des parfums synthétiques eux-mêmes. Ils suivaient, autrefois, le régime des produits chimiques non dénommés. Le Tarif révisé en 1910 les a réunis sous une rubrique spéciale, n° 112 bis, et les a frappés d'un droit spécifique de 20 % *ad valorem* au Tarif général, de 15 % au Tarif minimum. Nous avons exposé plus haut le régime spécial de ceux qui sont dits à base d'alcool. Cette tarification n'a pas été sans rencontrer, tout au moins dans l'origine, d'assez grandes difficultés d'application qui ont nécessité, pour plusieurs espèces, des décisions spéciales de l'Administration. Quoi qu'il en soit, il y a là une protection pour notre industrie, et une protection importante. Mais c'est une arme à double tranchant. Elle est tutélaire pour le fabricant producteur de parfums synthétiques ; elle est nuisible aux intérêts du fabricant de parfumerie, avant tout exportateur, si celui-ci est obligé d'acheter certaines de ses matières premières à l'étranger. Nous devons trouver là un nouveau motif d'émulation, redoubler d'efforts pour nous mettre promptement en

état de lui fournir tout ce dont il a besoin et ne pas le placer dans la dure nécessité d'être demain tributaire, dans quelque faible mesure que ce soit, de nos ennemis d'aujourd'hui.

Je n'entends qu'effleurer ici la question des brevets d'invention. Elle est extrêmement complexe et ardue. Il faudrait plus de compétence et de temps que je n'en ai pour la traiter à fond. J'ai dit plus haut que les inventeurs en matière de parfums synthétiques négligeaient en général de protéger leurs découvertes par des brevets. Il est possible que, les circonstances générales de l'industrie chimique venant à changer chez nous, ce point de vue se modifie. Une grosse question a été agitée, qui divise les opinions : c'est celle du *brevet de corps*. La loi française accorde à l'inventeur d'un composé nouveau un droit de propriété absolu pendant quinze années. Durant cette période de temps, l'inventeur est seul maître de ce produit, seul il fixe son prix. Des procédés nouveaux peuvent être découverts qui permettraient de l'obtenir à bon compte. d'en répandre davantage l'emploi : ces procédés peuvent ne pas être exploités. Beaucoup pensent — je me range parmi eux — que ce système crée un privilège abusif en faveur d'un seul, nuit à la collectivité. Il détermine la stagnation, puisque le breveté n'a nul intérêt à mieux fabriquer et que personne n'a de raisons pour étudier des méthodes de fabrication meilleures qui seraient sans emploi. On voit là, peut-être non sans raison, une des causes de l'infériorité de notre industrie chimique.

La question de l'examen préalable des brevets est aussi une de celles qui attirent l'attention des spécialistes. C'est le système pratiqué en Allemagne. Il ne semble pas qu'il y ait nui au développement de l'industrie, au contraire. Il y a là un des problèmes de la future rénovation de notre activité dans ce domaine.

Justin DUPONT.

(*Journal des Sociétés anonymes.*)



## LA GUERRE DES DEUX ROSES



### Les Bulgares ne désarment pas...

Il s'agit non pas des combattants, mais bien des distillateurs de Roses de Bulgarie.

Après avoir réquisitionné les usines françaises, dans lesquelles, grâce à l'appui des Allemands, ils ont pu distiller leurs récoltes 1915 et 1916, ils complotent aujourd'hui d'introduire en France leur essence.

Alors que, chez nous, les usines boches qui auraient rendu tant de service à notre agriculture sont restées fermées, grâce à la complicité des séquestres, on a du constater, chez nos ennemis, des décisions énergiques et prompts dont nos bureaucrates sont, nous le savons désormais, incapables.

Les roses étaient à rien en Bulgarie ces ans derniers, l'essence de rose, convenable-

ment adultérée selon les procédés boches, est maintenant à nos portes, prête à profiter d'une de nos erreurs, prête à être vendue dix fois son prix de revient.

Nous apprenons de source sûre que l'un des principaux distillateurs bulgares est en Suisse avec sa famille et veille attentivement sur son trésor. Sous le prétexte, difficile à prouver, mais encore plus difficile à contester, que ladite essence est suisse depuis l'avant-guerre, des courtiers demi-neutres ou alléchés par la grosse commission, vont essayer de la faire entrer en France. Ils nous paraît douteux qu'ils y parviennent, car nous savons de source non moins sûre que

les Français ne sont pas décidés à se laisser faire cette année.

La production française d'essence de rose est assez forte pour que nous puissions nous passer de l'appui ennemi, même pour la consommation de la France, du Royaume-Uni, de l'Amérique réunies... Aussi, aucune autorisation d'importation ne sera accordée pour cet article et un droit d'entrée formidable est prévu pour l'après-guerre. Des dispositions identiques sont en préparation dans tous les pays alliés.

C'est la Guerre des Deux Roses qui recommence, mais, sur ce terrain comme sur l'autre, nous serons vainqueurs.

## NOS ROSES DE FRANCE



ROSES DRUSKY

Plantation de 200.000 rosiers Drusky sur la Riviera

## LA ROSE

Aujourd'hui telle qu'une Reine,  
Belle d'orgueil et de couleurs,  
Tu parais... le peuple des Fleurs  
A reconnu sa Souveraine.

Ton parfum est celui des Dieux :  
Les pleurs de la Myrrhe et du Baume  
L'Ambre et l'odorant Cinnamome  
N'ont rien d'aussi délicieux. C. DUBOS



## LA DISTILLATION DU ROMARIN EN ROUSSILLON (Suite) (1)

Il est des usines où l'on fait usage d'alambics mariés, c'est-à-dire réunis deux à deux, ce qui permet une notable économie de vapeur et d'eau de condensation des vapeurs (eau et essence) ; par contre, cette méthode de distillation exige une surveillance bien plus active. Les deux alambics mariés étant chargés de plantes et mis en marche, on envoie de la vapeur directe dans le fond d'un des alambics (celui de gauche, par exemple). La distillation commence au bout de trois quarts d'heure environ, on la continue pendant ce même laps de temps. Au bout d'une heure et demie, on fait mouvoir le robinet à trois voies — qui met en communication l'alambic avec son serpentín — de façon à diriger les vapeurs dans l'autre alambic (celui de droite) où la distillation s'achevant, les dernières portions d'essence vont se condenser, en chauffant les plantes. Après une heure, on arrête la distillation qui, ainsi, a duré, en totalité, deux heures et demie. La vapeur directe est alors introduite dans ce second alambic, les plantes ayant été chauffées par la vapeur venant du premier ; la distillation est reprise pendant une heure environ. Le premier alambic, durant ce laps de temps, a été déchargé puis rechargé ; on coupe alors, à l'aide du robinet à trois voies, la communication entre le second alambic et son serpentín, puis on envoie les vapeurs de distillation de cet alambic dans le premier, où les dernières portions de l'essence se condensent en échauffant les plantes et on continue de cette façon la distillation, sans arrêt. Mais il faut que l'ouvrier ait grand soin de ne pas mettre le robinet à trois voies dans une position telle que ce robinet puisse fermer la communication avec le serpentín et avec l'alambic voisin, car si, par inadvertance, il fermait cette communication, la vapeur — ne trouvant pas d'issue, dans un appareil qui ne peut supporter la pression du générateur — ferait exploser l'alambic. A côté d'incontestables avantages, c'est là, du reste, le seul inconvénient sérieux que présente l'emploi d'alambics mariés.

**RENDEMENT EN ESSENCE.** — Il varie, avon-nous dit, avec l'époque et l'état du temps au moment où on distille. Cette variabilité est assez accentuée. Les petits producteurs du

Roussillon estiment qu'il faut distiller 1.000 kilogs de ramilles (feuilles, fleurs, petites branches), pour obtenir 1.250 grammes d'essence, soit un rendement de 1/100<sup>e</sup> environ, tandis que là où on emploie des distillateurs modernes, on retire du traitement de 300 à 350 kg. de romarin vert, 1 kg. d'essence. En Vaucluse et dans le Diois, on obtient de 350 à 1.200 grammes par 100 kg. de plante distillée. On évalue les frais de fabrication à environ 1 fr. 50 par kilogramme d'essence fabriquée, le prix de la vente étant de 1 fr. 10 par 100 kg., soit 3 fr. 30 pour 300 kg., le prix de revient du kilogramme d'essence ressort à 4 fr. 80, soit 5 fr. en chiffres ronds. Le prix de vente étant de 6 à 8 francs, le bénéfice ressort entre 1 à 3 francs par kilogr.

**COMMERCE. — DÉBOUCHÉS.** — L'essence de romarin des Pyrénées-Orientales est très estimée ; celle d'Espagne l'est beaucoup moins, elle est plus âpre, plus camphrée, et ne vaut guère plus de 4 francs ; celle de Tunisie, 5 à 6 fr. 50 ; celle de Dalmatie, 3 fr., tandis que l'essence française vaut de 6 fr. 50 à 8 francs à cause de sa qualité incontestablement supérieure. Il faut considérer, du reste que, dans les années pluvieuses et chaudes, le prix est à la baisse, tandis que, dans les années sèches, il est à la hausse.

L'essence de romarin comme celles de lavande, d'aspic et de thym, est sujette à la fraude ; on la mélange avec l'essence de térébenthine. Cette fraude est assez difficile à déceler quand elle est faite modérément, car l'essence de romarin contient, à l'état pur, des isomères de l'essence de térébenthine.

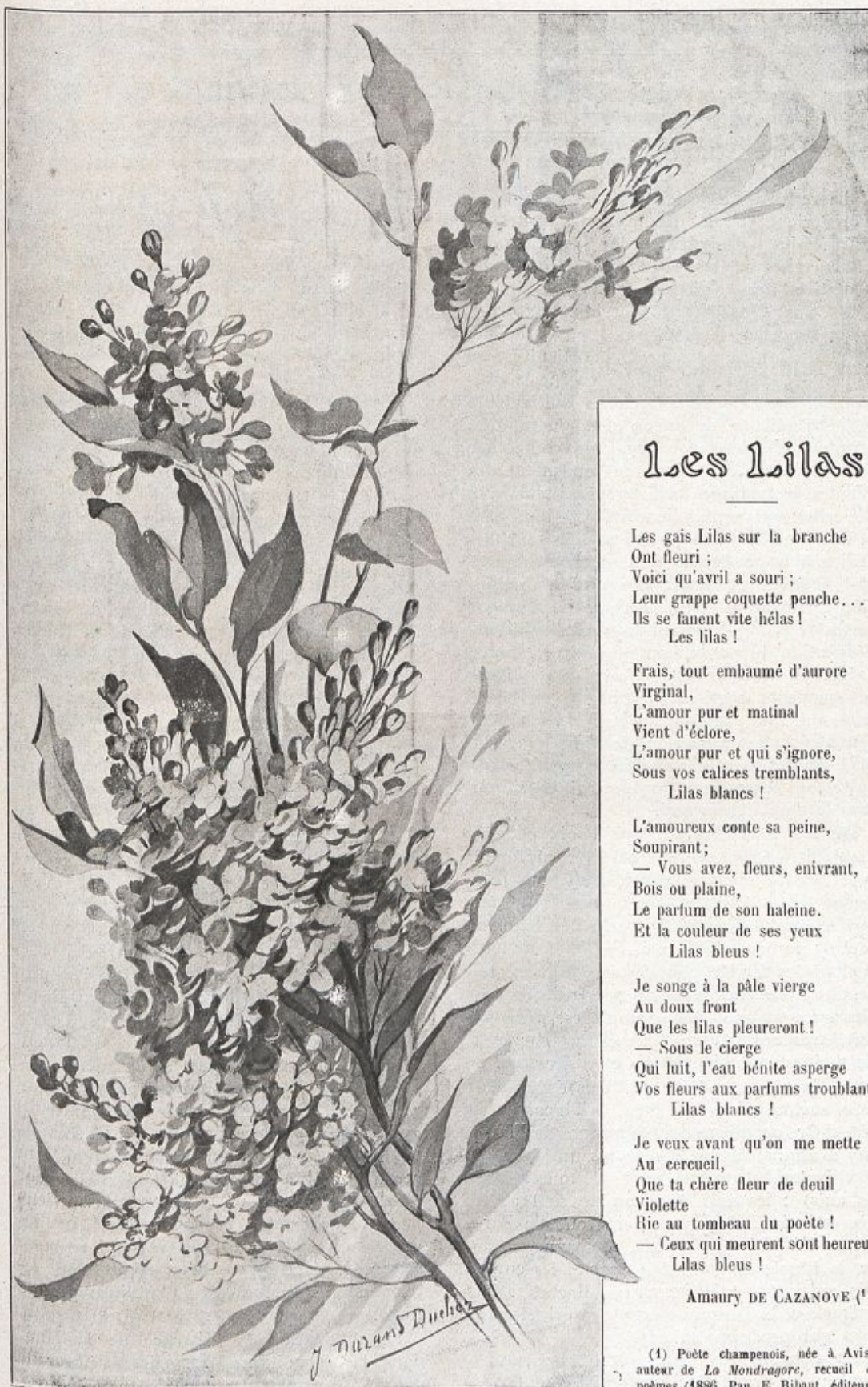
Chaque canton producteur a des « leveurs », qui opèrent les achats pour les grandes maisons de Grasse, Lyon, Paris, etc.

Il y aurait grand intérêt à développer l'organisation, déjà commencée avant la guerre, pour la vente de cette essence en petits flacons, dans tous les pays orientaux et aux Colonies.

Il importe de ne pas nous laisser supplanter, dans ce commerce d'exportation, par nos voraces ennemis : les Austro-Allemands.

Henri BLIN.

(1) Voir P. M., Février 1917, page 27.



## Les lilas

Les gais Lilas sur la branche  
Ont fleuri ;  
Voici qu'avril a souri ;  
Leur grappe coquette penche...  
Ils se fanent vite hélas !  
Les lilas !

Frais, tout embaumé d'aurore  
Virginal,  
L'amour pur et matinal  
Vient d'éclorre,  
L'amour pur et qui s'ignore,  
Sous vos calices tremblants,  
Lilas blancs !

L'amoureux conte sa peine,  
Soupirant ;  
— Vous avez, fleurs, enivrant,  
Bois ou plaine,  
Le parfum de son haleine.  
Et la couleur de ses yeux  
Lilas bleus !

Je songe à la pâle vierge  
Au doux front  
Que les lilas pleureront !  
— Sous le cierge  
Qui luit, l'eau bénite asperge  
Vos fleurs aux parfums troublants  
Lilas blancs !

Je veux avant qu'on me mette  
Au cercueil,  
Que ta chère fleur de deuil  
Violette  
Rie au tombeau du poète !  
— Ceux qui meurent sont heureux  
Lilas bleus !

Amaury DE CAZANOVE (1).

(1) Poète champenois, née à Avise, auteur de *La Mondragore*, recueil de poèmes (1886, Pau, E. Ribaut, éditeur).

## LA PRODUCTION DE L'ANIS

La renaissance de la parfumerie, de l'herboristerie et de la droguerie françaises — affranchies, désormais, de l'envahissante concurrence boche — se traduit déjà par des tentatives très sérieuses, observées surtout dans nos départements méridionaux.

En Provence, en Languedoc, en Gascogne, la petite culture agricole et l'horticulture se voient sollicitées au point de vue de la production des plantes à essences. Cultivateurs et horticulteurs, de même que bon nombre d'industriels, se préoccupent de rechercher les meilleures conditions de rendement des plantes aromatiques et à essences, ainsi que de celles qui vont à la distillerie liquoriste et de celles, enfin, dont les produits sont utilisés par la confiserie. C'est de bon augure. Mais il faut reconnaître que pour la production méthodique et intensive de nombreuses sortes de plantes que ces industries utilisent, l'éducation du producteur est encore à faire.

L'occasion nous est offerte par divers groupements horticoles et plusieurs industriels du Midi, de fournir quelques données relatives à la production de l'anis (*Primpinella anisum*), cette ombellifère appelée vulgairement *Boucage*, et dont le fruit est connu sous le nom d'*Anis vert*.

Disons, tout d'abord, que l'anis proprement dit — qui ne doit pas être confondu avec l'anis étoilé ou *badiane*, dont nous parlerons tout à l'heure — est une plante annuelle, dont les tiges atteignent une hauteur variant de 0 m. 35 à 0 m. 70 ou 0 m. 80, et dont les feuilles sont à trois folioles, les fleurs en ombelles blanches ; le fruit un peu plus gros qu'une tête d'épingle est pédiculé vert, très aromatique et à saveur sucrée ; les racines sont blanchâtres et fusiformes.

En France, la culture de l'anis est spécialisée surtout dans le Tarn (Albigeois), la Côte-d'Or (on sait que la commune de Flavigny a acquis, depuis longtemps une réputation justement méritée pour la qualité de ses anis) ; les anis de Touraine sont aussi très estimés. L'Anjou, les environs de Bordeaux, l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, l'Italie, la Russie surtout, et — parmi les ennemis qui ont pactisé avec les Boches : la Bulgarie et la Turquie — sont les principaux pays qui produisent l'anis.

En Espagne, la culture est importante (centres de production : Daimiel, Manzana-

rès, Menbrilla, Bolanos, Torralva, Villarubia, Quintanar de la Orden, dans la Manche ; Torre-Campo, Torredon, Jirreno, Villanueva de la Reina, Jaimlena, Rute, Cazalla de la Sierra, dans la région d'Andalousie).

A elle seule, l'Espagne produit environ 2 millions de kilogs d'anis pour l'exportation, dont 228.500 kilogs en France, pour une seule année.

La Russie nous en fournit davantage (431.652 kilogs) et, quelques années avant la guerre le plus gros chiffre était atteint par les importations de Turquie (630.000 kilogs). Les rapports consulaires indiquent que les exportations de la Bulgarie ont atteint de 400.000 à plus de 667.000 kilogs annuellement ; ceux de Chios de 400.000 à 500.000 kilogs. Des chiffres puisés aux mêmes sources fixent à au moins 5 millions de kilogr. la production totale annuelle de la Russie.

Nous importons surtout par Marseille et Bordeaux, les anis verts. Quant à l'anis étoilé ou *badiane* (*Illicium anisum*), dont les graines mûrissent difficilement en France — si ce n'est dans les régions les plus chaudes du Midi — on l'importe en grandes quantités de la Chine, du Tonkin et de l'Inde (provinces de Kwang-Si et de Kwang-Tung). Au Tonkin, la récolte a lieu principalement de juillet à fin octobre ; il y a deux petites récoltes en décembre-janvier et en avril-mai. Les habitants désignent sous le nom de Tu-Qui (huile des fleurs), ou plus exactement, *Noa-Tu-Qui* (fleurs des Quatre-Saisons), bien que l'huile de ces deux récoltes ne provienne pas de la distillation des fleurs. Elle est obtenue, pour la première récolte, par la distillation des fruits primeurs qui atteignent leur complet développement en décembre-janvier. Les arbres se trouvent débarrassés et cette première récolte permet aux autres fruits de se développer plus rapidement. La seconde récolte est le produit de la distillation d'un certain nombre de fruits qui ont atteint leur complet développement et auxquels viennent s'ajouter les fruits abattus par les grands vents du Nord, qui règnent en cette saison. L'huile de ces deux récoltes est reconnue plus parfumée et d'une plus grande force.

La production de l'essence de *badiane*, dans les conditions normales, s'élèverait, d'après les évaluations de M. H.-B. Morse,

collecteur of the Custourhouse, à Lungchow, à 1500 piculs pour le district de Pos-Sch (Chine), à 500 pour celui de Lungchow, et à 500 pour celui de Langson (Tonkin), soit au total, 2.500 piculs, représentant 5.000 caisses, ou 150.000 kilogr. par an.

*Production de l'Anis vert.* — La culture de l'anis est facile. Il faut à la plante un climat chaud et sec, des terrains légers, calcaires, fertiles, exempts de mauvaises herbes et imprégnés d'une humidité naturelle moyenne. On peut la cultiver aussi sur des terrains siliceux, mélangés de calcaire ou d'une petite quantité d'argile. Mais on a constaté que dans les terres humides à l'excès, ou irriguées, le produit obtenu a un arôme inférieur à celui que l'on obtient dans les terres qui sont, non pas sèches, mais seulement un peu humides. Les pluies prolongées sont nuisibles à la plante et diminuent la récolte.

L'anis croît rapidement et n'occupe le sol que pendant quatre à cinq mois. Il lui faut une terre légère, bien ameublie par des labours d'hiver, bien fumée et l'exposition au Midi.

Aux plus riches fumures correspondent les rendements les plus élevés. On emploie, de préférence, le fumier de ferme à la dose de 15.000 à 20.000 kilogr. par hectare, et on en complète l'action par un apport d'engrais chimiques qui agissent très notablement sur le rendement en quantité et qualité. De bons résultats ont été obtenus en incorporant au sol, au moment du labour effectué au printemps, une fumure minérale ainsi composée pour un hectare : 200 kilogr. de nitrate de soude, 100 kilogr. de chlorure de potassium, 500 kilogr. de superphosphate de chaux et 400 kilogr. de plâtre. Il est évident que les éléments constitutifs de cette fumure n'ont rien d'immuable ; ils doivent varier, nécessairement, suivant la nature des terres et les conditions de culture de l'anis.

Les semis d'anis vert s'effectuent de mars à mai, à la volée et assez clair, sur planches bien ameublées, défoncées avant l'hiver et labourées une seconde fois au printemps. On peut semer aussi en lignes distantes de 0 m. 70 à 1 mètre, en espaçant les plants de 0 m. 15 à 0 m. 20 sur les lignes. La graine, employée à raison de 12 à 15 kilogr. par hectare, est enterrée au râteau ou à la herse, ensuite on passe le rouleau.

La levée a lieu au bout de trois semaines à un mois. A ce moment, il faut donner un premier binage à la plantation, puis un léger buttage. Pendant le printemps, on effectue à vingt jours d'intervalle, deux labours et un fort buttage, afin de détruire les mau-

vaises herbes, et alors que les plants ont environ 25 centimètres de hauteur.

*Récolte et Rendement.* — La maturité de l'anis est assez irrégulière ; on ne récolte que lorsque les graines sont bien mûres et la plante d'une teinte brun-verdâtre. La récolte se fait en plusieurs fois, du 15 juillet au 15 août ou en septembre ; l'époque est corrélatrice de la date à laquelle on a semé.

Les tiges ou ombelles sont coupées à la faucille ou à l'aide d'un petit sécateur ; on les réunit en bouquets ou petites bottes que l'on expose au soleil pour les faire sécher, après quoi on rentre la récolte en lieu sec, bien aéré, où elle achève sa dessiccation. Les tiges sont battues ensuite, au fléau, sur une toile puis les graines vannées et nettoyées avec soin, sont ensachées ou mises en barils et emmagasinées dans un local ni trop sec, ni trop humide.

L'hectolitre de graine d'anis vert pèse autour de 36 kilogr.

La production d'une culture d'anis est assez variable : de 700 à 1200 et même 1500 kilogr. de graines par hectare, suivant les situations, la fertilité du sol, la fumure et les soins culturaux donnés en cours de végétation. Au prix de 100 à 150 francs les 100 kilogr. en moyenne 125 francs, auquel se vendait la graine d'anis — avant la guerre — le produit brut de la culture ressort à environ 750 francs par hectare, pour une dépense culturale peu élevée.

*Commerce et Utilisation de l'anis vert.* — Dans le commerce, l'anis se classe par qualités d'après son parfum et sa bonne présentation obtenue par un vannage et un nettoyage bien faits. L'anis de champ naturellement sec est le meilleur au point de vue de l'arôme.

Les meilleures semences d'anis sont fournies par les cultures de la province d'Alicante (Espagne). Outre son emploi dans l'industrie des essences parfumées, l'anis a de nombreuses utilisations en distillerie-liquoriste, confiserie, pâtisserie, et comme plante médicinale.

On l'emploie dans la fabrication des alcools et alcools parfumés, de la liqueur de ratafia.

L'huile essentielle ou *essence d'anis* est très estimée. Elle stimule l'estomac, réveille la circulation, modifie et préserve de l'état catarrhal les muqueuses ; elle a de hautes qualités thérapeutiques, excitantes, carminatives (elle a la propriété d'expulser les vents des intestins). On l'emploie en infusion, à la dose de 8 à 15 grammes par litre d'eau. On la préconise contre fétidité de l'haleine,

contre la punaise (purulence des sécrétions nasales), sous forme de pommade ainsi composée :

Essence d'anis.....	20 gouttes
Créosote de hêtre...	20 —
Vaseline .....	30 grammes

Introduire gros comme un pois de cette pommade dans chaque narine, trois fois par jour.

A la dose de dix à douze cuillerées à bouche par vingt-quatre heures, une infusion de 20 grammes d'anis dans 1 litre d'eau bouillante augmente la sécrétion lactée des nourrices.

Cette même propriété galactogène de l'anis est utilisée pour la production laitière animale : en donnant à la vache 80 à 100 grammes d'anis, par jour, dans du son, et 20 à 30 grammes à la brebis et à la chèvre, on augmente sensiblement au bout de quelques jours, la quantité journalière de lait produite par ces animaux.

En confiserie, l'anis sert à aromatiser les bonbons, les dragées ; il entre aussi dans la fabrication du pain d'épices. On prépare un excellent *Ratafia d'anis* en faisant infuser dans 1 k. 500 d'eau-de-vie ordinaire, 45 grammes de graines d'anis brisées. Au bout de

quinze jours, ajouter 1 k. 500 de sucre fondu dans 1 litre d'eau ; agiter souvent et passer à travers une toile à filtrer.

L'eau d'anis s'obtient en faisant distiller 2 k. 500 d'anis sec avec 10 litres d'eau. On recueille ainsi 5 litres d'eau parfumée.

L'alcoolat ou teinture d'anis s'obtient en faisant macérer à froid, pendant quatre jours, 500 grammes d'anis vert dans 1 k. 500 d'alcool. Après macération on passe et on filtre.

Pour fabriquer la liqueur dite *Anisette de Bordeaux*, on emploie l'anis vert, concurrentement avec la badiane, la coriandre, le fenouil et le thé. On fait macérer le tout dans l'alcool à 85°, puis on distille, on ajoute de l'eau et on sucre.

Ne soyons plus tributaires de l'étranger pour cette plante si utile à diverses industries en France ; développons la production de l'anis en Provence, dans le Languedoc, en Anjou, en Touraine, ainsi qu'en Algérie et en Tunisie. Ce sera une nouvelle source de revenus pour la petite culture agricole et l'horticulture, en même temps que des avantages précieux assurés à la parfumerie, à la liquoristerie, à la confiserie et autres industries qui mettent en œuvre l'anis.

Henri BLIN.



## L'INDIGO SYNTHÉTIQUE ET LES PARFUMS



On sait avec quelle persévérance nos ennemis ont travaillé à mettre au point la fabrication synthétique de l'Indigo. Plusieurs usines ont dépensé, pendant de longues années, des sommes énormes pour arriver à produire quelques kilogs de ce colorant qui revenait alors à des prix fabuleux. Cette fabrication a augmenté rapidement depuis, pour atteindre, en 1913, une production de 33.500.000 kilogs valant près de 67 millions de francs.

Ces résultats démontrent la persévérance de nos adversaires et nous indiquent quel vigoureux effort nous aurons à faire désormais pour les égaler et les distancer.

La fabrication de l'Indigo a donné incidemment naissance à plusieurs corps odorants, notamment à l'Indol, base pour le Jasmin artificiel.

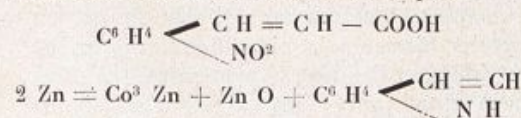
L'existence de l'Indol dans la fleur de Jasmin a été discutée et il semble possible que ce corps soit le résultat de la décomposition de la matière organique, mais l'Indol ayant une odeur remarquable, il n'en est pas

moins vrai qu'il existe dans l'huile essentielle de Jasmin et a une importance considérable au point de vue parfumerie. On a remarqué que certaines odeurs répugnantes au premier abord, à cause de leur concentration, donnent à l'état dilué, une impression agréable. C'est le fait notamment des muscs, civettes, ambre, etc. Le Scatol ainsi nommé pour son odeur fécale, l'Indol et quelques autres corps donnent aux odeurs un relent « vivant », animal, qui plaît.

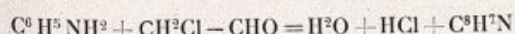
Cet aspect de la question reste, d'ailleurs, du domaine de l'étude des sens et du psychisme de l'odorat, nous aurons à y revenir.

L'Indol existe dans l'essence du Jasmin, à la dose de 2 1/2 % environ ; on suppose aussi sa présence dans les huiles essentielles d'Ylang-Ylang, de Tubéreuse, etc.

On l'a obtenu en laboratoire soit par réduction de l'acide ortho-nitro-cinnamique :



soit par action de la chloraldéhyde sur l'aniline :

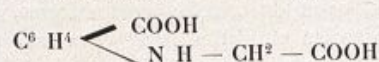


Mais c'est surtout comme dérivé de l'indigotine ou, plutôt, comme produit secondaire de la fabrication de l'Indigo par les procédés de la *Badische anilin und Soda fabrick* qu'il a été mis dans le commerce à des prix raisonnables.

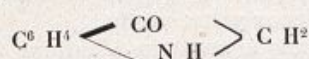
L'acide ortho-amino-benzoïque (anthranilique).



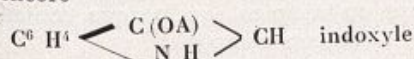
traité par l'acide monochloracétique, donne de l'acide phénylglycin-carbonique



Par distillation des sels de chaux ou de soude de cet acide, on peut éliminer les éléments des groupes COOH en H<sup>2</sup>O et CO<sup>2</sup> et on a



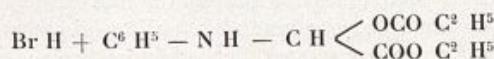
ou encore



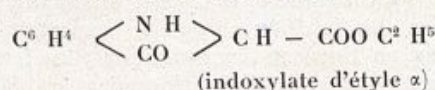
La pyrogénéation des sels de soude et de chaux se fait avec précaution, car il se produit généralement une surchauffe à cause de la mauvaise conductibilité du mélange. Le rendement étant défectueux, on ajoute alors de la limaille de fer pour mieux répartir la température : l'opération est plus régulière, mais le métal réduit en même temps l'indoxyle et le transforme en Indol. L'Indol est un sous-produit et il n'y a pas lieu d'augmenter sa production lorsqu'on vise la préparation de l'Indigo synthétique, néanmoins il est à prévoir qu'en augmentant la quantité

de fer ou en la remplaçant par un réducteur plus approprié, on obtiendrait de l'Indol presque pur.

L'Indoxyle ( $\beta$ -Oxylindol) peut être encore préparé par l'action du Bromomalonate d'éthyle sur l'aniline.



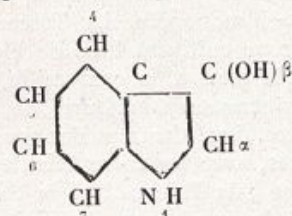
Par la chaleur, on élimine l'alcool et



se forme.

Par saponification, cet éther se transforme en indoxyle que l'on réduit ensuite pour obtenir l'Indol.

L'Indol



se présente sous la forme de lamelles blanches fusibles à 52° bouillant à 245°. Le Méthyl-indol est également odorant et utilisé en parfumerie, mais il rougit encore davantage dans les solutions.

Le  $\xi$  Méthylindol ou Scatol existe dans les matières fécales et dans certaines huiles essentielles de fleurs.

Plusieurs usines françaises ayant organisé la fabrication de l'Indigo synthétique, nous aurons désormais une source régulière d'Indol dans de bonnes conditions. J. G.

## EN ITALIE

L'Italie se réveille et après sa renaissance métallurgique cherche à organiser son industrie chimique.

Le Corriera d'Italia continue la série des remarquables études qu'il consacre aux problèmes économiques d'après-guerre, par un article sur les produits pharmaceutiques et les essences de parfums.

L'Italie s'était laissé évincer par les autres nations, mais il est temps de réagir. Déjà,

les fabricants d'huiles essentielles ont su donner un grand essor à leur industrie et il est quantité de fleurs et de plantes aromatiques ou médicinales qui peuvent être encore utilisées.

Les plantes médicinales poussent spontanément sur les montagnes et dans les vallées. Mais les neuf dixièmes en tombent entre les mains de vulgaires herboristes ou d'ignorants empiriques. On a catalogué près de 80 espèces

ces de plantes médicinales qui viennent ainsi en Italie à l'état spontané, et dont l'Allemagne faisait une fructueuse exportation, quitte à venir revendre les produits qu'elle en avait fabriqués. Elle recueillait de même en ce pays comme en d'autres, quantité d'autres matières, comme les queues de cerises, les cosses de haricots, les fruits de rosiers sauvages, etc., dont elle retirait de gros profits. Par exemple, elle revendait en Amérique et en France les queues de cerises au prix de 400 francs le quintal, comme tisanes pectorales ; des cosses de haricots elle faisait des remèdes antidiabétiques qu'elle exportait en Orient en Espagne, en Amérique ; les fruits de roses sauvages se transformaient en d'excellentes marmelades.

La science et l'industrie italiennes se sont remises au travail de la terre. Partout on se livre à des expériences. La Sicile développe aujourd'hui la culture de l'aloès, et intensifie la production de la manne dont elle avait déjà le quasi monopole. La Toscane et le pays de Vérone cultivent l'iris de Florence : la réglisse, la mauve, la camomille, surtout le ricin deviennent des cultures de plus en plus étendues. Les Abruzzes donneront plus de belladones, avec les autres plantes riches en alcaloïdes ; la Brianza et la Sardaigne augmentent leurs champs de digitales. La Sicile plante des pavots à opium, et le safran d'Aquila lutte avec succès contre les importations espagnoles.

A ces cultures s'ajoute celle des plantes à essences, dont l'Italie pourrait conquérir le monopole. Aucun pays n'offre avec plus d'abondance les matières premières des parfums. La menthe poivrée est depuis longtemps une richesse du Piémont. En Calabre et en Sicile, toutes les plantes à essences ne demandent qu'à s'épanouir en de larges plantations pour soutenir sur le marché du monde la concurrence croissante de la Californie.

Mais c'est surtout dans les fleurs que l'exploitation industrielle pourrait dégager l'Italie d'un servage inexcusable vis-à-vis de l'Allemagne, qui lui achetait ses fleurs et les lui renvoyait transformées en parfums et en savons.

L'appui des industriels français est tout acquit à ses efforts louables et nos collègues d'outre-Mont peuvent s'adresser en toute confiance à nous pour l'organisation de leurs nouvelles usines.

D'autre part, nous devons signaler comme ayant une réelle importance pour notre commerce, la nouvelle loi qui institue au droit de timbre les spécialités pharmaceutiques et de parfumerie. Cette législation sera sans doute imitée en France et ailleurs, et il est bon que

nos lecteurs soient prévenus dès maintenant de ces dispositions pour pouvoir les discuter en temps utile.

Voici les principales dispositions prises chez nos voisins et alliés.

## TIMBRE SUR LES PRODUITS DE PARFUMERIE

ET SUR LES

### SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Est assujéti à une taxe de timbre, à raison de 10 centimes par lire ou fraction de lire du prix de vente au public (taxe non comprise), tout paquet, boîte, bouteille, vase, fiole ou autre enveloppe ou récipient quelconque contenant des essences, extraits, eaux de toilette, cosmétiques, vaseline, pétroles et huiles pour cheveux, pommades et teintures pour cheveux, dentifrices, pâtes dentifrices, savons parfumés et antiseptiques et toute autre substance ou article utilisé ou appliqué comme parfum ou comme cosmétique, fabriqué ou importé dans le Royaume pour y être vendu.

Est soumis à une taxe identique tout paquet, boîte, bouteille, vase, fiole ou autre enveloppe ou récipient quelconque contenant des médicaments composés.

La taxe est acquittée moyennant application sur les enveloppes ou récipients de bandes d'identification timbrées vendues par l'administration et à la charge des acquéreurs.

Le prix de vente — net de taxe — devra être imprimé sur chaque paquet, boîte ou autre enveloppe ou récipient.

2. — Les bandes doivent être appliquées par les soins du fabricant ou de l'importateur, avec de la colle d'amidon ou autre substance propre à les fixer solidement, de manière à adhérer complètement à la surface servant de support et à empêcher que le produit puisse être extrait de l'enveloppe ou du récipient sans que la bande soit rompue.

L'application des bandes aux produits fabriqués dans le Royaume doit se faire avant que le produit soit sorti de la fabrique et, pour les produits importés de l'étranger, avant l'introduction dans les dépôts et dans les lieux de vente.

Il est interdit d'appliquer des bandes non entières ou composées de parties d'une ou de plusieurs bandes, ou bien d'appliquer des bandes qui portent des traces d'un précédent usage.

L'Administration peut passer des conventions d'abonnement annuel avec les fabricants et importateurs des produits précités, dans tous les cas où la taxe à verser n'est pas inférieure à dix mille liras.

Le nouveau décret établit :

*L'exemption de la taxe pour les produits dont le prix de vente au public ne dépasse pas 20 centimes.*

*La réduction de la taxe de 0,10 à 0,05 pour les produits qui ne dépassent pas le prix de 0.50.*

*L'application de la taxe aux savons de toilette non parfumés.*

*La concession du changement des bandes timbrées pour les produits qui sont devenus hors d'usage ;*

*Des dispositions spéciales pour les produits existant en dépôt au 30 juin 1917 ;*

*Des dispositions spéciales pour la concession d'abonnements aux fabricants ;*

*L'exemption de la taxe pour la parfumerie et les produits pharmaceutiques destinés à l'exportation ;*

*L'exemption de la taxe pour les échantillons gratuits fournis aux médecins.*

Le nouveau décret porte que l'application de ces taxes est prorogée au 1<sup>er</sup> juillet 1917.

Nous aurons à causer prochainement de la prohibition d'entrée des matières premières pour parfumerie appliquée depuis peu avec rigueur par la douane italienne.

J. NOTO.



## L'EXPORTATION FLORALE ET LA CONCURRENCE ALLEMANDE



La culture florale est un privilège naturel de la France méditerranéenne ; c'est l'élément de sa richesse, elle donne une valeur exceptionnelle au sol et au travail ; elle engendre des industries, elle alimente un important courant d'exportation dont bénéficient le commerce et les compagnies de transports ; enfin, elle ajoute au prestige moral de notre génie, dont elle manifeste le caractère artistique dans un splendide épanouissement de couleurs et de parfums. Tout notre littoral est intéressé à la prospérité et à la sauvegarde de cette branche de notre activité et de notre production. Ce sont les départements des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, partout où la montagne protège la plantation contre la morsure du mistral. C'est la bordure des marines que domine le cap Corse dont nous ne signalons point assez les coteaux tout enguirlandés de géraniums. Ce sont les Hespérides algériennes et tunisiennes, œillets, jasmins, résédas, géraniums, roses, orangers, c'est toute une flore qui emprunte à la gamme des couleurs du spectre solaire quelques uns de ses tons les plus riches et les marie pour donner de nouvelles nuances, qui tirent du sol des suc transformés en aromes délicats.

Recueillie avec une sollicitude minutieuse et tendre, le fragile pétale est dirigé vers le laboratoire et là distillé, manipulé par une savante chimie végétale, elle se mue en essence fine et pénétrante, suave et aristocratique, s'harmonisant avec le décor d'un temple du goût ; la gamme des couleurs, par un adroit coup de baguette, a cédé devant la gamme des odeurs. C'est la magie de l'art. De là le renom de Grasse, qui a créé la parfumerie française. Bouquet ou flacon, la fleur gagnera les marchés les plus lointains, les messageries postales l'emporteront en Grande-

Bretagne, en Scandinavie, en Russie et, dernière métamorphose, ce sont des pièces d'or par millions qui reviendront de ces marchés vers les centres de production ou de fabrication. Telle était la vie économique des populations adonnées, avant la guerre, à la culture, à l'industrie et à l'exportation florales. Ce fut richesse et bonheur dont l'Allemagne devint jalouse ; et dans son zèle à mal faire, ou plutôt à faire du mal, elle travailla à supplanter la culture florale française comme elle s'était employée à supplanter l'industrie de la parfumerie. Le danger que la floriculture méditerranéenne a connu, les dommages que déjà elle éprouvait doivent être pour elle des avertissements. Que ce soit en Italie ou en France, la cause est la même, les intérêts sont ici solidaires, d'autant plus que maintenant des liens fraternels rendent toute entente aisée et durable.

C'était par la chimie que l'Allemand essayait d'évincer l'article de Grasse, il lui opposait le produit obtenu d'un sous-produit de la houille, il substituait des parfums d'origine végétale ; secondé par l'abondance de la matière première, il mélangeait une essence subtile à un alcool qu'il distillait d'autres sous-produits, et au résultat, il obtenait un article d'apparence similaire à un exceptionnel bon marché. Un flacon coulé en série et également à bas prix, très historié, armorié, couvrait la marchandise qui, dorée, étincelante, comme un bijou de clinquant, comme un article de bazar oriental allait parer l'étalage de quelque souk marocain, algérien, tunisien, ou ture au pays des fortes senteurs. C'était de la contrefaçon, ce fut encore de la fraude pour ruiner à son profit la culture florale.

Des horticulteurs allemands s'ingénierent pour s'installer à la Riviera ; ils achetaient



des terrains, par des interposés, ils se renseignaient sur les provenances des graines ou de plants. Secondés par des compères qu'ils trouvaient dans les services des nombreux hôtels de la Côte-d'Azur, ils surprenaient les secrets des tours de mains ou des expéditions. Ils s'assimilaient les procédés. Ils tenaient registre des adresses, et ils cultivaient eux aussi, ils exportaient eux aussi. Se concertant avec leurs compatriotes restés en Allemagne, ils faisaient passer en transit leurs expéditions à destination de la Russie, délogeant les anciens fournisseurs. A cette fin, ils se servaient de la banque dont une succursale résidait à Milan ; ils en tiraient des avantages, puis ils lui apportaient des renseignements sur leurs concurrents italiens ou français ; ils tissaient autour d'eux une épaisse trame d'espionnage, ils les marquaient sur une liste noire qu'ils répandaient sur

les marchés extérieurs. Ainsi s'étendait sur tout le littoral floriculteur franco-italien le réseau de l'épervier allemand.

Vienne la paix, ne faudra-t-il pas organiser la défense des marques nationales contre l'infiltration allemande ? C'est une précaution dont l'urgence est indiscutable. Dès lors, il faut se préparer à l'action. Ce nous semble, elle pourrait consister en une forte fédération des floriculteurs d'une même région adoptant pour chaque catégorie de produits une marque conventionnelle imprimée sur le colis. Bref, comme au temps des luttes pour la conservation du fonds patrimonial, mais ici pour la conservation de la marque, restaurons un blason : il comprendra les « armoiries commerciales ».

Gaston VALRAN.

(Le Sémaphore).



## LES ENSEIGNEMENTS DE LA FOIRE DE LYON



### LES TERRES CUITES ARTISTIQUES pour la présentation et le conditionnement des Parfums

A la crise du flaconnage que nous avons signalée en son temps, se sont ajoutées la crise du carton et celle du papier. Cela rend de plus en plus difficile la création de modèles nouveaux, dont les prix sont nécessairement faussés par la hausse, dont la fabrication peut être suspendue en raison de la rareté du flaconnage et du boitage.

Les efforts des verriers et des cartonniers d'art, — au moins pour certaines maisons importantes, — suffisent encore à la consommation, à la fourniture des articles classés, mais on peut difficilement leur demander du nouveau.

La Foire de Lyon a révélé des ressources encore inutilisées. *Les Terres cuites* nous paraissent très utilisables en parfumerie, tant par leur aspect artistique (imitation de l'ivoirine) qu'en raison de leur intéressante gamme de dimensions et de prix.

Est-ce à dire qu'on puisse, dans tous les cas, substituer la terre cuite aux flacons de cristal ou de verre, aux boîtes de carton ? Nous ne le pensons pas. Si la terre cuite peut remplacer le carton et contenir « à même » les poudres, pommades, savons ou pâtes, etc. ; si elle peut, sous la forme de coffrets, présenter des trousse (eau de toilette, essence, poudre, savon, etc.), il paraît

difficile de l'utiliser comme récipient direct des liquides, en raison de sa porosité. Il est certain que cette porosité est très minime, et peut-être, après quelques essais, pourrait-on revenir de cette dernière prévention contre les terres cuites, si artistiques et qui donneraient à la Parfumerie une présentation encore inédite à notre connaissance.

Nous avons pu voir des modèles tout-à-fait intéressants. Il en est de tous les styles : Grecs, Romains, Byzantins, Renaissance, Louis XV, Louis XVI, Empire, et de toutes les dimensions. Choisis avec un goût remarquable parmi les œuvres les plus précieuses de toutes les époques, moulés sur des pièces de musées ou de collections particulières, œuvres des maîtres de tous les temps, ces objets se présentent sous les formes les plus diverses : vases, boîtes, coupes, sébiles, coffret, lampes antiques, etc. Ils sont patinés et imitent parfaitement l'ivoirine. On imagine sans peine quel parti un confectionneur adroit pourra tirer des ressources infinies que lui offre une telle collection.

Nous pensons que cela peut aider à établir des créations d'une vente facile par leur présentation inédite. Tout comme les flacons établis par nos maîtres verriers, — mais à des prix beaucoup plus bas, — les terres cuites artistiques permettront de réaliser des créations d'un aspect absolument nouveau et très purement artistique.

P. A.

## LA PROHIBITION DES IMPORTATIONS

### Un Arrêt de mort

Un décret du 22 mars, inspiré d'une disposition analogue du gouvernement anglais, portait la consternation dans les milieux commerçants. Toute importation était suspendue sous quelque forme que ce soit.

Le « Temps » s'éleva avec sévérité contre l'excès de cette mesure draconienne prise rapidement et sans consultation des intéressés. De fait, il était possible de considérer ce décret comme un arrêt de mort porté contre le commerce français.

On peut affirmer, en effet, que la moitié environ du commerce français (abstraction faite de toute consommation intérieure) est alimentée par l'importation. Rares sont les produits exclusivement français qui n'ont, dans aucun détail de leur confection, de leur préparation ou de leur présentation, besoin d'éléments étrangers.

C'était le cas notamment pour la parfumerie qui vit d'alcool, d'huiles exotiques, d'huiles essentielles en partie étrangères et de produits chimiques importés pour une fraction importante.

Aussi la stupeur fut-elle grande dans tous les milieux et de véhémentes protestations furent-elles adressées au ministre responsable.

### Le Sursis

Le 28 mars, une circulaire nouvelle atténuait l'effet du décret; alors que celui-ci avait prononcé l'arrêt suivant :

« Art. 1. — Est prohibée l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, de toute marchandise d'origine ou de provenance étrangère ».

Le 28, la prohibition était rapportée et un sursis général était prononcé en ces termes :

« En vue de ménager dans la mesure du possible les intérêts du commerce d'importation, une dérogation à la prohibition est, dès à présent, accordée à titre transitoire, à toutes les marchandises nouvellement prohibées jusqu'à la fixation, soit des dérogations générales, soit des contingents d'importation. »

Le « Temps » n'a peut-être pas nui à cette mesure en signalant immédiatement comme il l'a fait les graves dangers auxquels le pays allait être exposé par l'application du décret.

Mais ce sursis transitoire n'a donné satisfaction à personne : une spéculation intense a saisi mille articles utiles ou rares et des cotes en « clocher d'église » montent et des-

pendant dix fois par jour, au vent des offres et des demandes, ont troublé tous les marchés.

Le gouvernement, de son côté, par son imprévoyance — pour ne pas dire plus — s'est jeté dans de graves difficultés.

Tant que notre pays sera dirigé par des avocats propres aux beaux discours, mais ignorants des actes, nous serons toujours à la merci d'une décision irréfléchie et incompatible avec les besoins du commerce et de l'industrie. Il est temps que l'on se rende compte que, de même qu'un homme ne vit pas que par le cerveau, mais par l'estomac et par la circulation sanguine, une nation ne vit pas seulement d'idées, mais aussi de commerce, d'industrie, de circulation monétaire.

La réparation de la gaffe ne pouvait tarder.

Le 15 avril, une circulaire nouvelle spécifiait quels sont les produits écartés de la prohibition.

### La Grâce

Les substances propres à la médecine ou à la parfumerie, sont considérées comme indispensables à la vie nationale (lisez au commerce d'exportation), les vaselines, produits chimiques, entreront librement en France comme par le passé.

En moins d'un mois, le ministre responsable avait pris trois décisions dont la dernière annulait, — en fait, — ce que la première érigeait en principe. Cela pourrait sembler une plaisanterie... Mais cela fait penser. Combien de décrets de ce genre ont peu à peu réduit, paralysé notre commerce, rendu les affaires presque impossibles. Il semble pourtant que des hommes intelligents devraient prévoir les conséquences des mesures qu'ils jugent à propos de prendre au risque de tuer notre crédit, naturellement affaibli par la guerre.

L'arrêt de mort qui pendant quelques jours a terrorisé le commerce et l'industrie, est maintenant rapporté. Il ne nous reste, ajoutée à tant d'autres analogues, que la sensation d'avoir été gouvernés par des incapables, par des brouillons. Tant que, seuls, les avocats auront le droit de diriger leurs concitoyens à l'exception des seuls hommes capables, c'est-à-dire les industriels et les commerçants, nous serons toujours à la merci de mesures impromptues et irréfléchies. C'est une plaie dans laquelle nous ne devons pas hésiter à mettre au plus tôt le fer rouge.

P. M.



On a cru, un bon moment, sur la foi de Piesse (édit. 1890), que l'indésirable « *Opopanax* » — dont rien ne peut justifier l'orthographe, — ou *Opopanax des Parfumeurs*, était la gomme résine d'une Umbellifère persane : d'un *Chironium*, croyait-on, puis du *diplotæma cachrydifolia*, comme l'affirmait le naturaliste *viator* Boissier ; enfin, d'un *Héracleum*, comme le prétend le D<sup>r</sup> Treucher Collins, qui conclut au *Kalavus des Persans*, à odeur de céleri avec un petit relent de gomme ammoniacque, bien que d'autres disent à odeur de myrrhe ?

Les croupiers catalogueurs ont pour cet Opopanax un cliché toujours prêt : « Variable, passe ou manque », c'est tout ce qu'on y voit. Toujours rare et toujours chère, quand elle veut bien paraître sur le marché, cette vieille gomme résine entrait dans la Thériaque — c'était de toute nécessité. — Raginet, apothicaire de Salins au XVII<sup>e</sup> siècle, nous dit en vers (de mirliton) :

« La larme du Pana qui vient d'Alexandrie ».

« Son nom dit qu'il sert à mainte maladie », attendu qu'Opopanax signifie proprement « Suc Panacée ».

Il est à remarquer qu'à cette époque (1636), Jean de Renou (Œuvres pharmaceutiques) en savait tout autant que nous sur ce sujet : « Il y a, dit-il, plusieurs sortes d'Opopanax, on ne sait pas bonnement de quelle espèce il se tire, principalement y ayant tant d'opinions diverses, car Mesuë assure qu'il est produit de cette sorte de panax qu'on appelle Ferulacée, Dioscocide, au contraire, d'*Haracléotique* et quelques autres du *Chironien*... Son suc gommeux est propre en plusieurs maladies, ainsi que le témoigne l'appellation de la plante qui le produit ; car panax ou panacée ne signifie autre chose, à proprement parler, que guérissant tous maux ».

Un peu plus tard, l'épicier droguiste parisien Pomet en fut fort incommodé « en ayant reçu une caisse au mois d'août 1691 et l'ayant ouverte, elle nous causa, dit-il, un si violent mal de tête, à dix que nous étions, qu'il nous fut presque impossible de durer pen-

dant quatre heures. Cet avis servira pour ceux qui le font venir nouveau... »

Dix hommes pour déballer une caisse d'Opopanax, Pomet avait une riche maison ! Dans tous les cas, il était bien méchant son Opopanax.

Était-ce donc cela l'Opopanax des Parfumeurs d'aujourd'hui ? Non, paraît-il. Aussi bien, avec Askinson, nous arrivait déjà un peu de lumière, du moins ce parfumeur anglais nous ouvrait un peu les yeux. Dans son « Guide du Parfumeur », p. 67, « Opopanax : Suc de l'Opopanax chironium... On ne l'emploie pas en parfumerie, nous en faisons simplement mention, parce que sous le nom d'Opopanax, on amène sur le marché des parfums très divers ».

Bien souvent, pour ne pas refuser ou se compromettre, les droguistes aux abois, envoyaient de la Myrrhe pure et simple ou de l'Opopanax persan, quand ils pouvaient en rencontrer : bonnement l'*Haracléotique* de J. de Renou. Voyez d'ici la déroute. Déjà les professionnels criaient « au Paradoxe », devenaient *perplexes*, tels les « rédacteurs du journal de Bloomsbury », dont Piesse nous signale les récriminations.

Enfin, un beau jour, on apprit — je ne sais comment — (Planchon et Collin, Gilde-meister et Hoffmann) que l'Opopanax (dont on faisait aussi une essence), était la gomme résine d'une burséracée : « le *Gommiphora Kataf* (Engl.), le *Bdelium* parfumé ou *Bissabol* des Indiens (Baillon) qui le recevaient en grande partie du pays des Somalis : *bdelium* qui serait même la *vraie Myrrhe des Anciens*. C'est très possible. Ah ! ces savants, comme disait... mon oncle.

Mais que de mal pour en arriver là !

Maintenant, qui eut l'idée de baptiser le Bissabol : *Opopanax*, et qui, le premier, fit toute une parfumerie à ce nom ? On doit le savoir, je l'ignore pour ma part. Donnons de suite, l'amusante rapsodie sur l'Opopanax, de Franc Nohain (première manière). Elle date d'un peu loin, mais elle est bien faite aujourd'hui pour nous distraire un moment.

E. G.

La Parfumerie Moderne prépare des éditions en langue étrangère

# L'OPOPONAX



Je suis, en écrivant ce mot :  
[opoponax,  
Je suis, l'avoueraï-je, perplexe,  
Perplexe, et presque,  
Presque perplax :  
Opoponax ? opoponax ?



Car, je n'ai jamais su, dans mon âme ignorante,  
Si c'était une bête, ou plutôt une plante ;  
Si cet opoponax était de ceux qu'on chasse.  
(Chassons le musc avec l'opoponax !),  
Ou de ceux qu'une main attentive a cueillis :  
Cueillons l'opoponax avec le patchouli !



Patchouli, plante de la Chine,  
Musc, mammifère musqué,  
Est-ce que l'opoponax ruine,  
Ou bien en fait-on des bouquets ?

Et pourtant, belle, pour te plaire,  
Je veux cette fleur de mystère,  
Opoponax, parfum troublant ;  
Ou s'il faut forcer dans son gît :  
Ce gibier, dont l'odeur irrite,  
Ce gibier qui fuit et palpète,  
Taïaut, mes chiens, rapportons vite  
Un opoponax pantelant !...

Ah ! qui m'enseigne  
Si son règne  
Est végétal  
Ou animal ?  
L'opoponax est-il un animal ?  
Réponds, réponds, homme subtil :  
Ou bien l'opoponax a-t-il,  
A-t-il un pistil,  
Des pétales...

Peut-être que les grands ducs,  
— Il n'est de meilleurs fusils  
Que les grands-ducs de Russie, —  
Peut-être que les grands-ducs,  
Comme le musc,  
Chassent aussi,  
Chassent, pourchassent.  
L'opoponax ?

Hardi chasseur perpiscace,  
Va tire juste :  
C'est un musc !  
Hardi ! chasseur perpiscace,  
Taïaut, c'est un opoponax !

Peut-être que les mandarins,  
Grands amateurs de jardins,  
Dans leurs plates-bandes  
En plantent,  
Avec des patchoulis, entourés  
[de benjoins ;



J'ai descendu dans mon jardin.  
(Les jets d'eau pleurent dans les vasques),  
J'y ai cueilli  
Des patchoulis,  
Des patchoulis et des opoponax...

Et puis, au fond, cela vaut mieux,  
Animal fabuleux  
Ou plante de la Chine,  
Que quelque chose de mystérieux  
Plane ainsi sur ton origine,  
Et qu'on ne sache,  
Opoponax,  
Qu'on ne sache jamais, d'une façon certaine,  
Au juste, les parfums, d'où ils viennent ?...

Mais cependant que je te hume,  
Mon caprice te représente  
Animal bien plutôt que plante ;  
Je n'en sais rien, mais je présume,  
Et n'en veut rien savoir de plus et m'en contente ;  
Le joli tableau qui me tente :

Troupeau d'opoponax, le soir, au clair de lune,  
(Le soir,  
C'est l'heure où les opoponax vont boire !),  
Lapant, d'une langue gloutonne,  
Une flaque d'eau de Cologne...

Ah ! ces poètes, disait ma tante !...

FRANC-NOHAIN.

E. G. (Bibl. champ).



Louis Touchagues. 17



## Les Oiselets de Chypre à travers les Bouquins



On lit dans le *Magasin Pittoresque* de 1879, p. 27 :

« Les Oiselets de Chypre étaient de petites pelotes de diverses grandeurs pleines de parfums que l'on réunissait adroitement avec de la gomme et que l'on couvrait d'une peau ou de plumes, de manière à leur donner la forme et l'apparence de petits oiseaux. Les dames s'amusaient à crever ces pelotes en compagnie.

On lit dans un ancien inventaire (Histoire de la Bretagne, par Alexis Lobreineau) : « Deux cajettes d'argent voitrées à mettre Oyselets de Chypre », ce qui paraît indiquer que l'on enfermait ces oiseaux factices dans des cages vitrées, d'où on les tirait un à un quand on voulait s'en servir ».

Rimmel (Le Livre des Parfums) dit à son tour : « une mode orientale qui fit fureur au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle fut celle des Oyselets de Chypre. On les composait d'aromates (storax liq. et calamite), *ladanum*, liés avec gomme adraganthe, réduits en pâte et moulés en forme d'oiseaux, et on les brûlait pour parfumer l'air. Dans toutes les maisons royales ou princières, on plaçait ces oiseaux sur la table du banquet dans des récipients de forme bizarre ; tantôt c'était un poisson d'argent (Inventaire de Charles V), tantôt un chandelier à têtes de lion couronnées de lis (Inv. de Charles VI), parfois une cage suspendue à une potence, tantôt enfin un ours portant une hotte (Inv. du duc de Berry).

Quant Charles V se rendait à sa chapelle, un de ses serviteurs l'accompagnait portant « une cagette d'argent pour mettre Oyselets de Chypre... »

Chypre, l'heureuse et fortunée Macarie, la Cyprégénie d'Horace était toute entière consacrée à Vénus dont le temple se trouvait à Paphos. C'était un des plus délicieux séjours du monde, rempli de fleurs en tout temps, riche de tous les dons de la Nature : en grenadiers plantés par Vénus elle-même, en Cystes qui distillaient la précieuse gomme Ladanum ; Chypre avait tout ce qu'il fallait pour donner son nom à des parfums recherchés. Aussi bien, la genèse des Oiselets de Chypre se rattache à des entours archaïques que nous indiquerons aussi brièvement que possible en parlant de la Colombe, l'oiseau par excellence qui en a donné l'idée.

Bien qu'en Egypte la Colombe ne semble pas avoir été l'objet d'un culte spécial, les

textes des pyramides nous la montrent cependant assimilée à l'encens : ce « Neter Sent » que les parfumeurs égyptiens lançaient si habilement sur l'Amschir (Encensoir), et dont le rôle fut si important dans la religion et dans l'apothéose de l'âme. « Salut à toi, encens. Salut à toi, Colombe, qui es dans les membres d'Harroïri, prends la forme en ton nom de pain, que ton parfum monte vers Ounas et ton arôme vers Ounas ! »

Disons que chez les Assyro-Chaldéens, la Colombe est associée aux divinités syriennes : Astarthée et Décreta (Phénicie). En Grèce et à Chypre, l'Aphrodite (Astarthée) est symbolisée par la Colombe, les monnaies en font foi. On a trouvé une médaille qui montre le temple de Paphos où les Colombes sacrées sont en train de prendre leurs ébats sur le parvis et sur les acrotères. C'est à Chypre qu'Astarthée prit le nom d'Aphrodite que d'anciens monuments nous montrent tenant une colombe dans ses bras.

Parmi les animaux familiers des anciens, dit Ed. Saglio, nous voyons figurer sur des vases à parfums, les Colombes de Chypre, « on avait pour la colombe familière mille petits soins délicats. On les baignait d'eaux de senteur et si l'on en avait plusieurs, chacune d'elles exhalait un parfum différent ».

Nous savions déjà qu'au temps des voluptueux Romains, on alla jusqu'à lâcher au milieu des repas des colombes parfumées dont les battements d'ailes embaumaient l'air. Écoutons le poète comique Alexis, qui va nous montrer jusqu'à quel degré de raffinement ou de prodigalité, les amants de Laïs et de Phryné avaient poussé l'usage des senteurs : « pour se parfumer il ne trempait pas ses doigts dans l'albâtre, coutume ordinaire du temps passé, mais il lâchait quatre colombes tout imprégnées d'essences diverses ; chacune portant un parfum particulier et différent des autres. Elles planaient au-dessus de nous et de leurs ailes humides faisaient pleuvoir leurs parfums sur nos robes et sur nos vêtements ; moi aussi, ne soyez pas trop jaloux, j'ai été arrosé d'essence de violette ».

C'est de Chypre que venait au Moyen âge le ladanon qui servait à préparer la pâte des « pomandres » et les patenostres. En 1415, la reine de Chypre donna au duc de Berry une patenostre faite de *must*. Le duc de Bourgogne en possédait une semblable.

Les Secrets du Seigneur Alexis le Piémontais (Girolamo Ruscelli), vers 1550, nous donnent les recettes des pommes ou *balottes de ladanum*, de la *fameuse poudre de Chypre* et des patenostres de ladanum. Puis, c'est dans la « Décoration d'humaine nature et aornement des Dames », d'André Fournier (1530), que nous trouvons quatre recettes pour faire *Oyselets de Chypre*.

Terminons par ce que dit Franklin dans ses « Gantiers parfumeurs » au sujet des Oiselets de Chypre qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, n'avaient pas cessé d'être à la mode. « Ces oiselets étaient faits d'étoffes et parfois recouverts de plumes, afin de mieux imiter la nature. Après les avoir remplis de poudres parfumées, on les plaçait comme de véritables oiseaux dans de riches cages suspendues aux plafonds, ou bien on les enfermait dans des encensoirs ou dans des coffres entr'ouverts. Parfois aussi on en modelait au moyen d'une pâte où entraient des aromates ou des matières inflammables. Ceux-ci s'employaient comme nos pastilles du sérail ; elles constituaient des boules de sen-

teur « lesquelles on brûle lentement au feu, pour jouir de la suave et agréable fumée qui sort d'iceux (J. de Renon, œuvres pharmaceutiques, 1637). Les oiselets de Chypre figurent très fréquemment dans les Inventaires et dans les livres de comptes des quinzième et seizième siècles.

Nous citerons un inventaire de l'année 1514 : « Une caige à moetre un oyselet de Chippe poysant deux onces deux gros. Ung autre petit coffre ouquel s'est trouvé plusieurs santeurs comme oysèles de Chippe et autres ».

Mais tout change et plus tard, ainsi qu'en témoigne le *Parfumeur Français* (1698), (cité déjà par nous dans la *Parfumerie Moderne*), les Oiselets de Chypre baptisés aussi Osselets de Chypre (Trévoux), ne furent plus que de simples pastilles à brûler : des trochisques, des chandelles... des clous !

Les oiseaux parfumés s'envolèrent et disparurent ainsi que leurs cagettes voirrées.

Sic transit...

(E.-G., biblioph. Champ.)



## TOUJOURS AIMABLE



Notre confrère, le *Moniteur Médical*, publie sous forme de placard le 6 mars 1917, le filet suivant :

*A QUAND*

*L'IMPOT SUR LES PARFUMS ?*

*Produits de luxe,*

*TOUJOURS INUTILES*

*SOUVENT NUISIBLES*

*QUEL EST DONC*

# le Parlementaire

*qui protège la Parfumerie ?*

« Si nous n'avons pas prochainement l'impôt nous aurons certainement le nom du député qui estime les essences, doubles, les triples extraits, concentrés et superfins (*voyez produits boches tirés de la houille*) intangibles ; et nos lecteurs comprendront ce qui est encore incompréhensible. »

Devons-nous ajouter pour nos lecteurs que les produits boches n'existent plus en France depuis longtemps, que les parfums même synthétiques sont le plus souvent tirés des plantes — comme les alcaloïdes — et qu'il rentre beaucoup moins de chimie dans la parfumerie que dans les médicaments ? Faut-il ajouter encore que par suite des droits sur l'alcool, les parfums payent jusqu'à 75 % d'impôts... que s'ils ne sont pas utiles, ils ne sont pas aussi souvent nuisibles que les inventions médicales... qu'enfin le charlatanisme n'est pas notre fait mais justement celui des réclameurs, qui eux ne payent pas d'impôt somptuaire.

La médecine a fait ses preuves pendant cette guerre : tous ceux qui sont allés au front savent que depuis Esculape, elle a fait peu de progrès. Seule la chirurgie mérite notre reconnaissance.

La Parfumerie se défend toute seule ! mais la médecine a besoin d'attirer l'attention sur les voisins pour qu'on ne s'occupe pas trop d'elle !

Le même *Moniteur* annonce que trois parfumeries françaises notoires, sont représentées à Buenos-Aires par un Allemand nommé Wernich. Nous serons heureux d'enregistrer le démenti des intéressés.

XX.

## " ESSENCE DE ROSE TURQUE " et ESSENCE DE BOIS DE GAYAC

Il est tout naturel que nos producteurs français, résolus à s'organiser pour la lutte économique, fassent valoir les qualités et l'authenticité de leurs produits, et qu'ils n'hésitent pas, au besoin, à dire ce qu'ils ont pu constater relativement aux procédés employés par leurs concurrents.

C'est ainsi qu'à propos de l'essence de rose bulgare, que les Boches désignent sous le nom d'« Essence de rose turque », bien qu'elle soit produite dans les centres de Kasanik, Karlovo, Bresow, Petchera, Plovlio, Ovtchelm, Stara-Zagora, Nova-Zagora, Tschirpan et autres lieux bulgares, on doit signaler une adultération caractérisée. Il s'agit d'une huile essentielle, d'aspect cristallisé dans laquelle, à l'odeur, on reconnaît un mélange d'essence de gayac et d'un peu d'essence de géranium. On sait que l'essence de bois de gayac jouit de la propriété de se cristalliser à la température ordinaire. Cette essence, constituée en majeure partie par un alcool fondant à 91°, on a eu l'idée, en Bulgarie, d'utiliser cette propriété de l'essence de gayac pour faire recouvrer à l'essence de rose, adultérée par celle de géranium, la

faculté de cristalliser, car en Bulgarie, on considère le point de solidification de l'essence de rose comme le meilleur critérium de sa qualité. L'essence de bois de gayac a une odeur de thé qui ne préexiste pas dans l'essence de rose. Ajoutée même dans de notables proportions, elle est difficile à déceler par l'odeur seule.

La falsification avec ce succédané du parfum de thé — que les Boches ont préconisé en parfumerie et dans la fabrication des savons de toilette — tiendrait surtout à la grande facilité de solidification qu'a l'essence de bois de gayac.

Ajoutons occasionnellement que les Boches importaient un autre bois ayant d'étroits rapports avec le gayac, le bois de *Palo balsamo*, ainsi qu'on le désigne dans l'Argentine. Il appartient au *Bulnesia Sarmienti Lor*, arbre haut de 40 à 60 pieds, de la famille des zygophyllées, originaire des provinces argentines d'Oran et de Gr-Chaco vers le Rio Berméjo.

C'est par Buenos-Ayres que se font les expéditions de ce bois en Europe.

H. B.

## DU MENSONGE A LA FRAUDE

*La Petite République* s'élève contre le « batage » et le « bluff » qui président à la vente de certains produits de « Fantaisie », aussi bien dans l'alimentation que dans la parfumerie. Il cite, après les nouilles aux œufs sans œufs, les sirops de grenadine sans grenadine, les thés purgatifs sans thé, sans se rendre compte que la dénomination de *thé* n'est pas réservée à la feuille des *ternstræmiacées* d'Orient, mais que c'est une désignation qui s'utilise scientifiquement pour diverses plantes aromatiques françaises, telles que la *Veronica officinalis* ou Thé d'Espagne, le *Chenopodium ambrosioides* ou Thé du Mexique, les *Lithospermum officinalis arvense* ou Thé de Fontainebleau, le *Genepy* ou Thé des Alpes, le *Sideritis scordioides* ou Thé jaune, le *Verbascum* ou Molène, Thé de Chartreuse, toutes plantes du Sud-Est de la France. Faut-il ajouter que le *Thé Suisse* est un mélange d'*Arnica*, Bétouine, hysope, thym, romarin, sauge, et que toutes ces désignations sont scientifiques et non tendancieuses.

M. Paziols cite ensuite les pétroles pour les cheveux, sans pétrole, sans savoir que ces produits bon marché ne sont que les imita-

tions d'une spécialité qui contient vraiment du pétrole à l'instar de la fameuse Huile des Sénécas et autres produits indiens pour la chevelure, en usage avant la découverte de l'Amérique.

L'autorité de M. Cerbelaud derrière laquelle s'abrite le chroniqueur est insuffisante en matière de parfumerie pour établir une conviction. Ce n'est pas parce que ce pharmacien cite une recette dans laquelle l'anthranylolate de méthyle est employé pour donner la fluorescence particulière de pétrole, pour que les pétroles de parfumerie soient tous sans pétrole.

Les Savons au Cold-cream, dit aussi M. Paziols, ne peuvent contenir de crème parce que la crème saponifiée n'est plus de la crème... cet argument est puéril, car il ne faut pas traduire cold-cream par « mélange de crème et de colle » l'anglais, tel qu'il se prononce en France, n'est pas une définition.

Ne parlons pas de mensonge et de fraude dans les industries que nous ignorons... et que les journalistes prennent donc l'habitude de se renseigner avant d'écrire des... enfantillages.

FLORIANE.

## LA RÉQUISITION DES APPAREILS EN CUIVRE <sup>(1)</sup>

Une autre mesure menace la Parfumerie. D'ordre général, elle atteindrait aussi, à des degrés divers, une foule d'autres industries, mais elle aurait des conséquences particulièrement désastreuses pour la nôtre, qui serait frappée dans ses œuvres vives et littéralement privée de ses instruments de travail.

Nous voulons parler du projet qu'on prête à l'autorité supérieure — et auquel les récentes offres d'achat de cuivre faites par MM. les préfets ne sont pas sans donner quelque crédit, — de faire procéder à un inventaire des objets et appareils en cuivre appartenant à l'industrie.

Ce n'est là, nous le répétons, qu'un projet, une idée qui n'a pas encore pris corps ; mais la conception même d'un tel projet ne s'explique que trop en ce temps où le cuivre joue un si grand rôle dans la fabrication des munitions. Si, en effet, on songe à inventorier le cuivre, c'est que la nécessité pourrait bien apparaître, un jour ou l'autre, de le réquisitionner pour les usines de guerre : la conclusion s'impose. Or, la réquisition du cuivre, ce serait, il n'est pas besoin de le dire, l'arrêt complet du travail dans nos usines, avec toutes ses conséquences pour le commerce et pour tout ce monde de travailleurs, ouvriers et agriculteurs, auquel la parfumerie, directement ou indirectement, assure les moyens d'existence.

On conçoit donc sans peine que nos industriels n'aient pu envisager cette éventualité sans s'en émouvoir et sans s'en préoccuper. Voici, en effet, la lettre que le Syndicat des Parfumeurs-Distillateurs de Grasse et des Alpes-Maritimes a adressée à M. le Préfet.

Grasse, le 18 mars 1917.

Monsieur le Préfet,

*Il est imposé de dresser en France un inventaire des objets et appareils en cuivre appartenant à l'industrie et cette mesure semble être le premier pas vers une réquisition de ce matériel pour les besoins de la Défense nationale.*

*Au nom de notre groupement, je crois devoir attirer votre attention sur l'outillage spécial en cuivre des usines de matières premières de parfumerie de notre département.*

(Voir n° 3, Supplément, p. 23).

*Nos alambics en cuivre, dont le nombre est important, ne servent pas à la distillation de l'alcool, mais uniquement à celle des fleurs et des plantes à parfums.*

*Les récipients en cuivre servent à loger ces parfums et les eaux de la distillation de roses, de fleurs d'oranger, de menthe, etc.*

*Une pratique plus que séculaire a démontré que l'emploi du cuivre pour ces différents usages était indispensable pour la production et la conservation des produits.*

*L'industrie des matières premières de parfumerie de Grasse et des Alpes-Maritimes, qui a toujours soutenu vis-à-vis de l'Allemagne, plus encore qu'envers toutes les autres nations étrangères, une concurrence acharnée, exporte pour plus de 40 millions de francs de ses produits, et fait vivre dans les seules Alpes-Maritimes des milliers de familles d'agriculteurs absolument spécialisés pour cette production.*

*Si une réquisition des appareils en cuivre était pratiquée chez nous, l'industrie des Alpes-Maritimes serait jetée à la rue et ne pourrait être en état de reprendre normalement ses travaux que plusieurs années après la guerre.*

*Ce serait un coup fatal porté en même temps à l'agriculture et à la main-d'œuvre locales.*

*J'ai cru de mon devoir, Monsieur le Président, d'attirer toute votre attention sur l'exposé qui précède, en vous priant de vouloir bien faire valoir ces considérations en haut lieu.*

*Nous serons prêts à tous les sacrifices si les intérêts de la Patrie le réclament, mais nous demandons que ces sacrifices extrêmes ne nous soient demandés qu'en tout dernier ressort, et au cas où ils seraient reconnus absolument inévitables.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.*

Le Président,

A. MOREL.

\*\*

D'autre part, la Chambre Consultative des Arts et Manufactures, s'inspirant des mêmes considérations, a adressé à M. le Préfet la lettre ci-après.



Monsieur le Préfet,

Le Syndicat des Parfumeurs-Distillateurs de Grasse et des Alpes-Maritimes nous a montré la situation particulièrement grave qui lui serait faite, ainsi d'ailleurs qu'à un nombre incalculable d'agriculteurs, si, pour les besoins de la Défense nationale, on se trouvait conduit à réquisitionner ses appareils en cuivre, de distillation d'essences.

Nous croyons de notre devoir d'appuyer l'exposé qu'en fait leur président, estimant que si nos industries s'inclinent devant les nécessités impérieuses de la défense nationale, il n'en est pas moins vrai que des mesures aussi rigoureuses ne doivent être envisagées et prises qu'en cas de nécessité vraiment extrême.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Président,

A. MOREL.

Nous croyons savoir que la Chambre de Commerce a été également saisie de la ques-

tion. Mais, quoi qu'il en soit, on peut être assuré que la gravité du danger qui menace la Parfumerie n'échappera pas à la vigilance de la Compagnie, comme on peut avoir la certitude qu'elle saura apporter à la défense des intérêts en jeu, avec son activité coutumière, l'appui de l'autorité qu'elle s'est acquise par l'esprit d'initiative et la compétence qui caractérisent tous ses travaux.

Le danger, sans doute, n'est pas immédiat, mais le meilleur moyen de le conjurer n'est-il pas de s'y prendre à l'avance et dès qu'il est signalé ? L'Allemagne y aurait sans doute regardé à deux fois, avant de nous déclarer la guerre, si nous n'avions pas attendu le dernier moment pour voir ses préparatifs et pour y répondre. Mieux informés, les pouvoirs publics n'hésiteront pas à reconnaître que la réquisition dont il est question est une mesure qui ne doit être prise qu'en dernier ressort, suivant l'expression très juste du Président du Syndicat des Parfumeurs. S.

Revue de Grasse.



## INFORMATIONS



### La Prohibition Anglaise d'Importation

Le décret de prohibition d'importation en Angleterre de produits fabriqués touche considérablement le commerce français, important exportateur.

En 1915, nous expédions pour 4.507.000 francs de savons et parfumeries (29.169 quintaux)... voilà un débouché qui disparaît après celui de la Russie et d'autres encore.

Accentuons donc notre propagande auprès des pays libres : encore et toujours davantage d'efforts et de publicité.



### Fards et Teintures

A la suite des observations qui ont été présentées au Ministère au sujet de l'application du décret du 19 septembre sur l'emploi de différents produits chimiques dans la fabrication des fards-teintures, le Président de la Chambre syndicale des cheveux et fournitures pour coiffeurs a reçu la lettre suivante qui nous donne en partie satisfaction :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous adresser, sous pli séparé, des exemplaires d'une circulaire re-

lative à l'application du décret du 14 septembre 1916, sur le commerce des substances vénéneuses.

« En outre, je crois devoir vous informer que les préparations à base de plomb figurant au tableau C annexé à ce décret, peuvent être vendues par d'autres personnes que par les pharmaciens. Les mots « ou du plomb » ont été introduits dans le deuxième paragraphe de l'article 14 dudit décret pour le cas où des sels de plomb autres que ceux inscrits au tableau C viendraient à être ajoutés à la nomenclature du tableau A.

Recevez, etc.

« Le ministre du Commerce,  
de l'Industrie, de l'Agriculture,  
du Travail, des Postes et des Télégraphes.

Pour le ministre et par autorisation :

« Le directeur des Services  
sanitaires et scientifiques de la  
Répression des Fraudes,

« ROUX ».

Il résulte des instructions contenues dans la circulaire que les étiquettes spéciales devant être appliquées sur les flacons, pour la vente à l'intérieur, ne seront pas exigées pour l'exportation.



A MA MIE...

## EGLANTINE ET AUBÉPINE

Viens contempler l'églantine,  
Mignonne, au bord du chemin,  
A côté de l'aubépine.

Elle a la grâce mutine  
Et les roses de ton teint.  
Viens contempler l'églantine.

Combien délicate et fine,  
Je puis admirer ta main,  
A côté de l'aubépine.

La fleur vers tes yeux s'incline,  
C'est l'hommage souverain :  
Viens contempler l'églantine.

Un cercle d'or illumine  
Sa blancheur sans lendemain,  
A côté de l'aubépine.

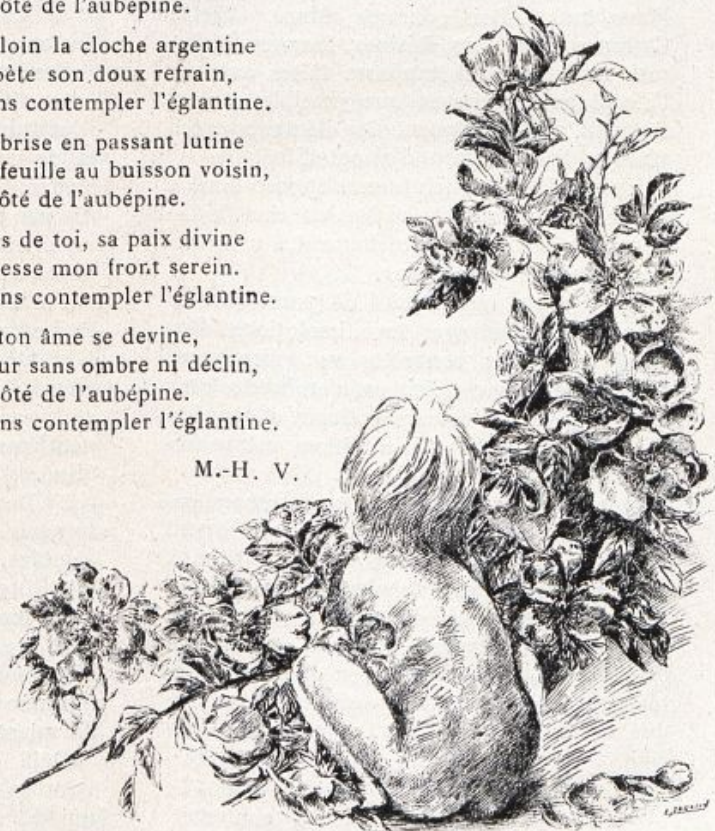
Au loin la cloche argentine  
Répète son doux refrain,  
Viens contempler l'églantine.

La brise en passant lutine  
La feuille au buisson voisin,  
A côté de l'aubépine.

Près de toi, sa paix divine  
Caresse mon front serein.  
Viens contempler l'églantine.

Et ton âme se devine,  
Fleur sans ombre ni déclin,  
A côté de l'aubépine.  
Viens contempler l'églantine.

M.-H. V.



Dessin original  
de SARRAZIN

## PROGRÈS DE LA PARFUMERIE PENDANT LA GUERRE

Les événements actuels ne nous laissent malheureusement pas les loisirs et surtout l'état d'esprit convenables pour apprécier à leur juste valeur les progrès qui ont été réalisés dans notre industrie pendant ces dernières années.

Nous devons ajouter, pour être exacts, que l'état de guerre lui-même a modifié dans de larges proportions les conditions d'existence des industries de la parfumerie : matières premières et produits confectionnés. La hausse de l'alcool, l'augmentation des frets, les difficultés de transport ont donné le pas sur les préparations anciennes aux produits les plus concentrés et les plus solubles dans l'alcool dilué.

Les anciens procédés ayant, en effet, le plus souvent pour point de départ l'extraction des parfums au moyen de l'alcool, on a toujours été tenté d'employer, pour obtenir les résultats les plus complets, un alcool très concentré : 96° G. L. en moyenne.

C'est ainsi que les teintures de fixateurs : Fèves tonka, Bois odorants, Musc, Civette, Castoréum, Mousses, Résines, Baumes, Rhizomes d'iris se sont toujours faites avec de l'alcool aussi puissant que possible et contiennent par conséquent des éléments précipitables par addition d'alcool dilué.

L'emploi de ces teintures s'oppose donc à l'usage de dissolvants riches en eau, indispensables cependant actuellement à cause du prix élevé de l'alcool pur.

Les lavages ou extraits de pommades et d'huiles d'enfleurage, les dissolutions d'essences de fleurs concrètes aux dissolvants volatils de beurres d'iris ou d'ambrette, etc., sont toujours à des degrés élevés et louchissent ou précipitent, par addition, même faible, d'eau.

Enfin, les alcoolats distillés d'essences naturelles ou d'écorces étaient généralement préparés avec un dissolvant à haut titre.

Il en résultait que la plupart des compositions préparées ou des matières premières destinées à être expédiées au loin contenaient une proportion d'alcool bien supérieure, le plus souvent, au poids de produit aromatique qu'elles contenaient, et qu'en outre il était impossible de les diluer convenablement sans risquer d'importantes pertes. Le précipité était léger, floconneux, contenait,

dans le cas d'extraits de pommade ou d'essences concrètes, des acides gras et des cires solubles, dans le cas de teintures de fixateurs, des résines sans odeurs, des matières protéiques, des colorants végétaux, etc., entraînant, dans leur intimité, des portions appréciables de corps odorants.

On conçoit aisément que si le chimiste parvient à éliminer, au préalable, de tous ces corps les impuretés sans valeur odorante et capables de retenir sur les filtres des produits précieux, il augmente le rendement de la matière première et simplifie la fabrication.

Nos lecteurs savent que depuis 20 ans, nous nous sommes attachés justement à préconiser la préparation de produits aromatiques purs, débarrassés de corps inutiles au parfumeur. Notre effort a porté surtout, pendant longtemps, sur la préparation des essences déterpénées.

Quoique nous ayons à plusieurs reprises résumé le principe de la déterpénération, il a sa place dans cette étude et nous devons l'exposer succinctement.

Les huiles essentielles de commerce, brutes ou rectifiées, se composent :

1° D'hydrocarbures, composés d'hydrogène et de carbone, généralement peu odorants, avides d'oxygène, propres à former des vernis par oxydation, en prenant une odeur caractéristique et désagréable. Ces hydrocarbures, analogues à l'essence de térébenthine, ont son insolubilité et sa mauvaise odeur, on les nomme terpènes.

2° De constituants généralement oxygénés, alcools, phénols, aldéhydes, cétones, éthers, etc., ayant une odeur caractéristique et généralement très solubles dans l'alcool même dilué.

3° De résines, produits d'oxydation des terpènes, mais sans odeur propre, très peu solubles dans l'alcool, et ressemblant assez exactement à la colophane et aux autres résines employées dans l'industrie des vernis.

4° De colorants végétaux.

De tous ces corps, seuls les constituants ont une valeur en parfumerie et seuls, ils devraient être utilisés.

Déjà les chimistes ont isolé un grand nombre de ces constituants, mais ces corps qui donnent des notes spéciales de parfums

ne reconstituent pas exactement l'odeur de la plante ou de la fleur originelle.

Au contraire, les essences déterpénées représentent exactement la constitution de l'huile essentielle naturelle, sans contenir les impuretés insolubles et inodorantes : terpènes, résines, colorants, etc.

En tenant compte de leur concentration, résultant de cette élimination, on peut les employer dans toutes les formules connues : le résultat est une dissolution n'ayant aucune tendance à rancir et supportant une large addition d'eau.

Les essences déterpénées donnent donc la meilleure odeur sous le plus petit volume et avec la plus parfaite solubilité dans l'alcool dilué, circonstance du plus haut intérêt en l'état actuel du cours de l'alcool et de l'augmentation des droits d'accise que ce corps supporte dans presque tous les pays du monde.

Le même principe devait inspirer les chimistes désireux de livrer à leur clientèle des produits à leur plus haut état de concentration et de solubilité.

Déjà, depuis quelque temps avant la guerre, on offrait à la clientèle des extraits de teintures nommés gomodors, résinaromes, etc., et représentant à l'état de siccité les produits solubles extraits des drogues, bois odorants, résines, baumes, etc. Ces extraits absolus représentent sous le plus petit volume possible le corps odorant ou fixateur et s'apparentent par conséquent, aux extraits étherés pharmaceutiques, aux parfums de synthèse 100 %, etc.

Il suffit d'en dissoudre quelques grammes (2 à 10) dans un litre d'alcool pour obtenir une teinture instantanée, prête à donner toute efficacité dans la préparation de la solution alcoolique commerciale.

Lorsque la teinture doit se faire à un degré moindre que 90°, la partie insoluble reste homogène et peut être facilement décantée pour être utilisée dans une autre préparation : savon, poudre, sachet, etc. La perte est donc entièrement supprimée.

En ce qui concerne les extraits de fleurs tirés des pommades ou des essences concrètes aux dissolvants volatils, le glaçage à très basse température suivi non plus d'un filtrage (notoirement insuffisant puisqu'il provoque le réchauffement de l'extrait alcoolique et la redissolution des parties nuisibles), mais d'une centrifugation à grande vitesse (procédé Chatagnier) donne des huiles essentielles liquides parfaitement solubles sans trouble, dans les mêmes conditions que les parfums artificiels.

Un nouveau procédé que nous expérimentons également avec attention et dont les

principaux dispositifs nous sont personnels, permet d'extraire les huiles essentielles de fleurs non plus par dissolution au moyen des dissolvants volatils, mais bien par distillation au moyen des vapeurs de ces mêmes dissolvants. Les cires et produits non volatils ne sont pas entraînés et le résultat est une essence liquide soluble représentant toute la portion odorante des fleurs.

Enfin, de nombreuses compositions prêtes ou à demi-préparées, qu'il suffit de dissoudre dans un poids déterminé d'alcool, sont vendues depuis longtemps sous le nom d'Extraits de fantaisie. Jusqu'ici, ces produits ont toujours été alcooliques, l'exportation demandait surtout l'Extrait dit N° 72, c'est-à-dire représentant environ la valeur aromatique de 72 kilogs de fleurs pour 10 litres d'alcool.

Ces extraits étaient composés de lavages de pommades, d'extraits d'essences concrètes, de teintures de résines et de fixateurs, de parfums de synthèse, d'huiles essentielles, etc. Leur composition était variable selon l'odeur à obtenir, selon le rendement de la fleur ou de la drogue lors du lavage par l'alcool, et par conséquent (tout en ayant les inconvénients déjà signalés d'impureté et de dilution) offraient, en outre, le désavantage inévitable de n'être pas constants dans leur concentration.

En employant les matières premières nouvelles actuelles, toutes ramenées à leur plus haut point de concentration et de solubilité, il a été possible d'obtenir des extraits absolus, ne contenant plus d'alcool. Lorsqu'il a été impossible de se passer de ce dissolvant pour leur préparation, au dernier moment, une concentration à froid dans le vide les ramène à l'état de siccité et de moindre volume.

Ces corps, absolument à leur plus haut point de concentration, représentent en général un produit 35 à 40 fois plus fort que l'extrait N° 72. Ils devraient porter le numéro 2800 ou 2600 environ : pour plus de simplicité, nous les avons nommés *Extraits 2000 concentrés dans le vide*.

Leur usage est des plus simple : De même que pour les extraits 72 de fantaisie vendus depuis 50 ans et plus par les maisons du littoral, il suffit de les additionner du poids d'alcool utile pour les ramener au titre commercial de l'extrait triple (N° 24) ou quadruple (N° 36). Six à dix grammes d'extrait concentré dans le vide suffisent à préparer un litre d'extrait triple, 10 à 15 grammes donnent un litre d'extrait 36.

Voici donc une série de produits 30 à 35 fois plus concentrés que les extraits 72 vendus jusqu'ici : ils économisent 29/30° du fret

et de l'emballage et présentent des avantages tellement indiscutables qu'il est inutile de les développer plus explicitement.

Pour tous les parfums de luxe pour le mouchoir, pour les crèmes et poudres de bonne qualité, ces produits sont parfaits : presque entièrement naturels, additionnés de parfums de synthèse dans la mesure convenable pour utiliser les propriétés spéciales de ces corps, ils prennent place à côté des essences liquides absolues de fleurs extraites des pommades ou des essences concrètes.

Employés parallèlement aux Parfums de synthèse indispensables pour la parfumerie bon marché, pour les savons, etc., aux Essences déterpénées simples et composées qui permettent la fabrication de toutes les eaux de toilette et lotions avec le minimum d'alcool et sans manipulation, ils rendent la parfumerie vraiment pratique et rapide.

Ajoutons que pour les créations personnelles, le parfumeur qui désire composer lui-même toutes ses préparations a les mêmes avantages à acheter les matières premières nouvelles : essences absolues de fleurs, essences et résinaromes de teintures, parfums de synthèse, extraits absolus concentrés dans le vide, sa formulation se trouve excessivement simplifiée, les frais de transport des matières sont réduits au minimum et il peut préparer, au titre qui lui convient, au prix qui lui plaît, avec le maximum de rapidité et de perfection, tous les produits de parfumerie.

Ce sont là des avantages vraiment considérables, mais ce n'est pas tout et nous exposerons dans un prochain article les facilités de formulation offerts par les nouveaux produits.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

## LE FENOUIL

Le fenouil se prête à de multiples utilisations comme produit aromatique. L'essence de fenouil a une grande puissance antiseptique ; elle tue rapidement les bacilles de la pneumonie, de la fièvre typhoïde et même du charbon.

La racine du fenouil est apéritive. Les graines sont aromatiques, stomachiques, carminatives et légèrement diurétiques. Avec ces graines, on prépare une liqueur de dessert très digestive.

En thérapeutique, on les utilise en poudre ou en infusion ; elles peuvent remplacer avantageusement l'anis. La racine s'emploie en décoction et en sirop, comme diurétique.

Le fenouil appartient à la famille des ombellifères. Il est indigène dans le Midi de la France ; il croît spontanément en Provence, dans des terrains de nature très variée, même au milieu des pierres et dans les champs caillouteux de la Crau.

L'espèce cultivée, le fenouil amélioré par la culture est issu de la plante croissant à l'état spontané dans tout le Midi et à l'Ouest de la France ainsi qu'en Corse, en Italie et dans le Nord de l'Afrique.

Bien que l'on ait fait quelques efforts, chez nous, pour tirer bon parti de cette plante utile à bien des titres et surtout à l'industrie des essences aromatiques, c'est à peine si depuis quelque dix ans, on lui a consacré en culture plusieurs centaines d'hectares, alors que les insatiables barbares de la Germanie et leurs comparses, les Austro-boches, surent

discerner le profit que pouvait offrir l'exploitation de cette plante dans le sens industriel, témoins les grandes étendues occupées par le fenouil, cultivé méthodiquement dans diverses provinces allemandes et autrichiennes, notamment dans les régions de Lutzen, de Weissenfels, en Thuringe, en Galicie, où, par certaines années, la production était très considérable et entraînait une forte baisse des prix de l'essence de fenouil.

Nous constatons que, chez nous, la culture du fenouil s'est en quelque sorte localisée dans la vallée du Rhône, plus particulièrement sur la rive droite, dans les terrains frais, à peu de distance en amont d'Avignon et jusqu'à Montélimar.

Avant l'interdiction de l'absinthe, — le fenouil entraînait pour une large part dans la fabrication de cette liqueur — il y eut une recrudescence très marquée de la superficie cultivée. L'industrie française consommait des quantités si importantes de graines de fenouil que la vallée du Rhône, la Provence, le Languedoc qui, cependant, produisaient beaucoup, ne suffisaient pas à la consommation. Marseille recevait annuellement, près de 2 millions de kilogrammes de ces graines aromatiques, dont 1.500.000 kilogr. environ, provenant de Salonique et le reste de l'Inde. Les droits de douane eurent pour résultat une hausse considérable des cours des graines étrangères. En 1910-1911, les prix doublèrent et même au-delà en atteignant 65 francs aux 100 kilogr.

Au nouvel essor que prit la culture encouragée par ces droits protecteurs, succéda une décroissance provoquée par la suppression de l'absinthe, dont la fabrication offrait aux producteurs un gros débouché. Mais il faut bien considérer que le fenouil ne manquant pas d'autres utilisations en parfumerie, pharmacie, confiserie, on a intérêt à en augmenter la production d'autant que sur le terrain économique, nous avons une belle place à prendre pour lutter efficacement contre la production et l'industrie des Empires centraux appelés à subir les rudes conséquences de leur cynique entreprise de domination mondiale.

Le fenouil cultivé (*Fœniculum officinale*) ou fenouil doux (*Fœniculum vulgare*, Gaertner) est désigné sous les noms de fenouil de Florence, de Bologné ou de Rome. En Italie, on cultive le fenouil officinal, qui paraît moins commun et dont on consomme les tiges ornées, sous le nom de *Carosella*.

L'ombellifère aromatique dont il s'agit est vivace, sa tige glabre, un peu glauque, robuste, striée et rameuse, atteint 1 m. à 1 m. 50 de hauteur. Les fleurs sont jaunes, disposées en ombelles ayant de dix à trente rayons, très longs et presque égaux. Les feuilles sont finement découpées en lanières nombreuses, filiformes et à gaine très allongée. Le fruit est long de 4 millimètres environ ; il est strié, glaucescent, très aromatique, à odeur d'anis. La bulbe du fenouil doux est ovoïde et atteint souvent le volume d'un gros oignon blanc. Les feuilles à pétioles très serrés, surtout à la naissance du collet, s'allongent en forme d'éventail. Le fenouil d'Italie, est trapu, à tige courte ; les feuilles à la base sont rapprochées, à pétioles élargis et engainants. La gaine est d'un gris jaunâtre fortement striée dans le sens de sa longueur, comme un melon cantaloup à huit côtes et elle se sépare en deux lobes ; le parfum aromatique qu'elle exhale est très agréable ; elle conserve sa faculté germinative pendant quatre ans. Les feuilles et les tiges du fenouil meurent tous les ans, après floraison et production des graines ; seule la racine est vivace.

La culture distingue deux variétés de fenouil : 1° Le grand fenouil ; 2° Le petit fenouil. Mais les graines livrées à l'industrie ne proviennent pas toutes de la plante cultivée ; on en retire du fenouil sauvage ; dans ce cas, la récolte ne coûte que les frais nécessités par la cueillette.

Le fenouil se reproduit par rejets latéraux, mais il y a toujours avantage à le renouveler par des semis et à le cultiver en plants repiqués. Les terres qui lui conviennent plus particulièrement sont les terres franches, alluvionnaires, sans excès d'humidité, convena-

blement préparées par un labour profond d'ameublissement, suivi d'un hersage et d'un roulage. Une bonne fumure au fumier de ferme est nécessaire ; on enfouit ce fumier par un fort labour effectué après les pluies d'automne ; ensuite, on passe la herse, puis en février, on trace à la charrue des sillons profonds de 10 centimètres, et espacés de 75 centimètres environ. Au fond de ces sillons, on met un peu de tourteaux, on sème les graines de fenouil et on les recouvre par un coup de charrue donné en sens inverse. Il faut 10 à 15 kilogr. de graines par hectare. Fin avril, quand les jeunes plantes ont atteint une hauteur de 8 à 10 centimètres, on effectue un binage et l'éclaircissage qui laisse les plants espacés de 10 à 15 centimètres entre eux. En juin, on donne un labour, puis un battage pour préserver les plants de la sécheresse, et un hersage avec une herse très légère. A cela se résument les façons culturales d'entretien que réclame le fenouil.

En août, a lieu la récolte qui se fait au moment de la maturité facile à distinguer par la teinte plus foncée du fruit et aux nervures longitudinales saillantes qu'il présente. La maturité commence par l'ombelle du centre ou capoulie, et se prolonge tout le mois. Les ombelles cueillies mûres doivent être conservées dans un endroit sec et, quand toute la récolte est rentrée, le battage ou décorticage, c'est-à-dire la séparation du fruit s'effectue par dépiquage ou rouleau — comme le blé — puis, les poussières sont éliminées au moyen d'un ventilateur (tarare).

C'est ainsi que l'on cultive le fenouil dans le département du Gard où se trouvent les centres producteurs les plus importants.

A Roquemaure, à Sauveterre, on cultive surtout le grand fenouil ; à Bagnols, à Pont-St-Esprit, le petit fenouil. Cette culture se fait à l'entreprise ; le négociant, en rapport avec les maisons de consommation fournit aux cultivateurs la semence et s'engage à acheter la récolte à un prix fixé d'avance.

Les principales communes du Gard où l'on cultive le fenouil sont les suivantes : Bagnols, Cornillon, Sabran, Orsan, Issirac, Saint-Nazaire, Saint-Pons-la-Calm, Laudun, Verfeuil, Roquemaure, Goudargues, Sauveterre, Montclus, Saint-André-de-Roquepertuis, Salzac, Saint-Alexandre, Saint-Laurent-de-Carnols, Vers, Tavel, Montfaucon, Rochefort, Puzant (arrondissement d'Uzès) ; Sernhac, Meynes, Montfrin (arrondissement de Nîmes).

La culture se pratique aussi dans le canton de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Les récoltes de fenouil du Gard alimentent les distilleries de Lyon, Avignon, Marseille, Grenoble, Valence, Montpellier.

En 1911, le prix des graines était en moyenne, de 50 francs les 100 kilogr. Le rendement varie de 1500 à 1800 kilogr. de graines par hectare, soit un produit brut de 750 à 900 fr.

Les principaux marchés au fenouil sont : Pont-Saint-Esprit, Orange et Nîmes. En année normale, le département du Gard fournit à lui seul, aux usines de distillation de l'intérieur, environ 300.000 kilogr. de graines de fenouil, et cette culture gagnerait beaucoup à être propagée en Provence, surtout dans les terres fraîches et profondes, de même que dans le Languedoc où le fenouil vient plus gros et plus doux et a un goût et un parfum fort agréables, ressemblant à ceux de l'anis et très appréciés en confiserie et liquoristerie.

On prépare avec la plante entière, une eau, une huile et une teinture entrant dans la composition de maintes potions, de plusieurs juleps et d'un vin médicamenteux. Les tiges et les feuilles du fenouil servent à préparer, selon la formule d'Hippocrate, des topiques propres à activer la sécrétion galactogène des nourrices. Les graines pulvérisées s'emploient pour saupoudrer les plaies. Dans l'économie domestique, elles peuvent remplacer l'anis dans les infusions (une pincée de graines dans une tasse d'eau bouillante).

La racine, utilisée pour ses propriétés diurétiques, s'emploie bouillie, dans la proportion de 15 à 30 grammes pour un litre d'eau.

Le ratafia médicinal de fenouil se prépare de la manière suivante : Faire infuser dans 1 kil. 500 d'eau-de-vie ordinaire, 45 grammes de graines de fenouil brisées.

Au bout de quinze jours, ajouter 1 kil. 500 de sucre fondu dans un litre d'eau ; agiter souvent, et passer à travers une toile à filtrer.

En confiserie, on fait, avec le fenouil, des dragées de qualité très fines. Les graines bien nettoyées, vannées, sont grossies à froid avec du glucose et de la farine.

Formule de dragées au fenouil :

Fenouil .....	25 kil.
Glucose ou mélasse.....	75 —
Farine .....	200 —

Le fenouil peut remplacer l'épine-vinette.

Il entre aussi dans la confection de la conserve soufflée, très ancienne, dite conserve d'épine-vinette, ainsi composée : 1 kilogr. de sucre ; 750 grammes d'épine-vinette fraîche et 30 grammes de fenouil en poudre.

On emploie encore le fenouil dans la fabrication des pastilles pectorales à la réglisse, dites *Boutons de guêtre suisses* et *Pastilles Ministres*, dont voici la composition :

*Boutons de guêtres suisses.* — 1 kilogr. de sucre pulvérisé, passé au tamis de soie ; 500 grammes de réglisse de Calabre en poudre ; 8 grammes d'anis

vert en poudre ; 4 grammes d'anis étoilé ; 4 grammes de fenouil ; 15 grammes d'iris (le tout en poudre) ; 10 gouttes d'essence d'anis ; 2 gouttes d'essence de rose ; eau : quantité suffisante pour faire la pâte.

*Pastilles Ministres.* — 7 kilogr. de sucre ; 1 kilogr. d'extrait de réglisse ; 80 grammes d'anis pulvérisé ; 65 grammes d'iris pulvérisé ; 125 grammes de réglisse pulvérisée ; 45 grammes de fenouil ; eau : 5 litres.

*Essence de fenouil.* — L'essence obtenue par la distillation des fruits de *Fœniculum vulgare* trouve dans l'industrie des essences aromatiques de nombreux emplois.

Au dernier Congrès International pour la répression des fraudes, on en a discuté les caractères, notamment en ce qui concerne le chiffre maximum de densité. On sait qu'il est des essences de fenouil particulièrement riches en anéthol, par exemple, les essences provenant de Moravie.

Les caractères de l'essence de fenouil doux sont les suivants :

Densité à 15° : 0,965 à 0,985 ;

Déviations + 12° à + 24° ;

Point de solidification : + 4° à + 6°.

Si le point de solidification est plus élevé, ce n'est qu'une amélioration de qualité.

Les propriétés antiseptiques de cette essence sont fort appréciées. La droguerie emploie l'essence de fenouil pour faire des pommades destinées au pansement des ulcères.

En résumé, la production du fenouil en vue de la parfumerie, de la confiserie, de la droguerie, de la liquoristerie, intéresse à la fois la culture et l'industrie française, et c'est pourquoi on doit souhaiter le développement de cette production.

Henri BLIN.

## PARFUMS TUNISIENS

L'industrie des parfums et leur commerce ont été en honneur, en Tunisie depuis les temps les plus reculés. La rose de Tunis est connue par tous les fabricants d'essences parfumées de l'ancien monde.

Depuis quelque temps, les essences de Bulgarie avaient réussi à s'imposer sur le marché tunisien, au grand dommage des produits locaux.

Cette substitution préjudiciable a une cause qui paraît résider dans l'organisation scientifique, par les planteurs bulgares, des roseraies et des cultures de jasmins.

Les circonstances semblent favorables pour faire renaître dans la régence cette industrie très profitable des jasmins.

*Annales Coloniales.*

## LA PARFUMERIE ET LES LANDES

Nos compatriotes de l'Ouest s'inquiètent de remplacer nos ennemis dans l'utilisation des térébenthines pour la fabrication du Terpinéol. Les primes d'exportation ne permettront plus, désormais, de rendre la téré-

ments qu'il est possible d'y apporter. Il étudiera volontiers, avec les intéressés, l'installation de fabriques de terpinéol et de dérivés.

Le *Nouvelliste* de Bordeaux attirait dernièrement l'attention de ses lecteurs sur le Ter-



DISTILLERIE D'ESSENCE DE THÉRÉBENTHINE DANS LES LANDES

benthine moins chère en Allemagne qu'en France, il est donc tout naturel que ce soit sur place, dans les Landes, que la gemme du pin soit transformée en tous les dérivés possibles.

Notre Directeur eu la bonne fortune de passer une partie de sa convalescence au centre de la production de la gemme de pin. Il a pu se rendre compte de toute l'importance de cette fabrication et aussi des perfectionne-

pinéol et aussi sur le Camphre artificiel, dérivé lui aussi de la térébenthine. Nous ajouterons que d'autres corps peuvent aussi avoir une réelle importance. Les essences d'aiguilles de pin, les huiles grasses de graines de conifères se joindront à l'essence de gemme pour donner d'intéressantes matières premières. Un bel avenir chimique est réservé à l'industrie jusqu'ici purement agricole des produits du pin maritime.

## A PROPOS DE L'OPOPONAX

Nous recevons de M. Bing, l'importateur bien connu, les renseignements suivants au sujet de l'opponax.

*Bdelium*. — Deux gommés résines, également produites par des thérébinthacées du genre *Balsamodendron*, portent le nom de *bdellium*. L'une provient des Indes orientales, l'autre du Sénégal et des côtes orientales d'Afrique.

Elles entrent dans la préparation du diachylon gommé, mais servent surtout à falsifier la gomme arabique et la myrrhe.

*Galbanum*. — Je trouve comme renseignements concernant ce produit dans un ouvrage, que le *Galbanum* est une gomme-résine qui s'écoule naturellement de la tige du *Ferula rubricaulis* ; ombellifère très abondante en Perse très riche en huile volatile, possédant une odeur caractéristique, forte et légèrement fétide. La saveur est acre et amère.

Il possède des propriétés stimulantes et toniques et entre dans diverses compositions pharmaceutiques, notamment le Fioraventi, le diachylon gommé.





## L'IMPÔT SUR LES SPÉCIALITÉS



### Produits confinant à la Pharmacie et à la Parfumerie

L'application de tout nouvel impôt fait naître fatalement des questions d'espèces qui n'ont pu être prévues et réglées d'avance. Tel est tout particulièrement le cas en ce qui concerne la taxe sur les spécialités pharmaceutiques.

Il était, en cette matière, fort difficile de donner dans la loi une définition étroite et précise de la matière imposable. Il en résulte qu'on peut assez fréquemment éprouver quelque hésitation sur le point de savoir si tel ou tel produit doit être soumis à la taxe.

La difficulté se présente notamment à l'égard des produits qui confinent à la pharmacie d'une part, à la parfumerie de l'autre. Telles sont, notamment, les lotions capillaires, les vinaigres de toilette, les produits dentifrices, les crèmes ou pommades pour l'entretien de la peau.

Dans l'appréciation des cas d'espèce qui peuvent se présenter, il y a lieu de s'inspirer de ce principe que sont seuls imposables les produits qui sont présentés comme jouissant de propriétés curatives ou préventives ; les produits auxquels sont attribués simplement des propriétés hygiéniques ne sont pas sujets à la taxe.

Ce sont donc les indications portées à cet égard sur les étiquettes ou sur les prospectus qui déterminent l'exigibilité ou la non-exigibilité du droit. Ainsi ne pourra être vendu que revêtu de la vignette fiscale, un dentifrice préconisé comme guérissant ou prévenant la carie dentaire, une lotion capillaire à laquelle on attribue le pouvoir de prévenir la chute des cheveux, de les faire repousser, une pommade réputée guérir les dartres, les engelures ; au contraire, on pourra continuer de vendre sans vignette un dentifrice présenté comme raffermissant les gencives et entretenant le bon état de la bouche, une lotion capillaire préconisée simplement pour fortifier la chevelure, en favoriser la croissance, ou en régénérer la couleur ; une pommade pour blanchir, adoucir, rafraîchir la peau, faire disparaître les rides, calmer les démangeaisons, etc. Les fards en général, les teintures pour cheveux ne rentrent pas dans la définition des produits imposables.

Le Syndicat général des Fabricants et Fournisseurs de France pour Coiffeurs et Parfumeurs a envoyé à ses clients une liste, qu'il dit avoir soumise à l'Administration, des locutions dont l'emploi sur les étiquettes ou

prospectus fait tomber le produit sous l'application de l'impôt, et une autre liste des locutions qui peuvent être employées sans entraîner la même conséquence.

Nous reproduisons ci-après ces deux listes auxquelles on peut, croyons-nous, utilement se référer.

### Le Syndicat Général des Fabricants-Fournisseurs de France pour Coiffeurs et Parfumeurs

Liste de mots et phrases rendant les produits imposables.

#### PRODUITS DESTINÉS A LA CHEVELURE :

- Supprime les pellicules.
- Enlève les pellicules.
- Fait disparaître les pellicules.
- Si vous avez des pellicules.
- Si vos cheveux tombent.
- Arrête la chute des cheveux.
- Fait repousser les cheveux.
- Plus de chauves.
- Plus de chutes de cheveux.
- Plus de pellicules.
- Traitement hygiénique et radical des pellicules et de la chute des cheveux.
- Lotion tonique antipelliculaire.
- Régénérateur tonique antipelliculaire.
- Eau tonique antipelliculaire.
- Pousse inouïe des cheveux, arrêt immédiat de leur chute ; prescrit par les grands spécialistes.
- Faites usage du... si vous avez des pellicules.
- Faites usage du... si vos cheveux tombent.
- Fortifier vos cheveux et en arrêter la chute.
- Contre la chute des cheveux et les démangeaisons.
- Par ses principes toniques et vivifiants, cette lotion raffermi la racine des cheveux, son emploi journalier enlève les pellicules, détruit toute odeur de transpiration.
- Fait croître les cheveux, empêche la cavité.
- Quelques applications suffiront pour détruire les pellicules, ou maladies de la tête et calmeront les démangeaisons.
- Contre les pellicules et démangeaisons et rougeurs du cuir chevelu.
- Antipelliculaire.
- Pour nettoyer la tête, enlever les démangeaisons et les pellicules.
- Antipelliculaire : Faire disparaître les pellicules qui nuisent au brillant et à la souplesse des cheveux, les fortifier et exciter leur pousse.
- Faire disparaître les pellicules et fortifier le cuir chevelu.

Fortifie la chevelure et fait disparaître les pellicules.

Une application par jour *fait disparaître rapidement les pellicules* ; continuer l'emploi de cette lotion deux fois par semaine pour en éviter le retour.

Fortifiante, adoucissante et antiseptique composée d'après les découvertes les plus récentes des sommités du Monde Médical, est un des meilleurs agents de l'entretien de la chevelure. Elle débarrasse le bulbe pileux des bacilles parasitaires, *prévient et arrête la chute des cheveux*, et rend le cuir chevelu absolument sain.

Deux ou trois onctions de cette pommade suffisent pour faire disparaître *complètement* les pellicules et le favus qui s'attachent à la racine des cheveux.

#### PRODUITS POUR LA PEAU :

Son action est souveraine contre les rougeurs, boutons, gerçures, coupures, éruptions, *engelures, brûlures*, efflorescences, crevasses, hale, rugosité, piqûres, etc.

#### DENTIFRICES

Détruit le tartre, *prévient la carie* et les maux de dents, tonifie les gencives, dont elle *supprime l'inflammation* et raffermi les dents déchaussées.

Pour les soins de la bouche et la conservation des dents.

*Nota* : Les mots en italique sont ceux qui, dans la phrase, rendent les produits impossibles.

*Liste des « mots » et « phrases » ne rendant pas les produits impossibles.*

Fortifie le cuir chevelu.  
Fortifie la chevelure.  
Fortifie les cheveux.  
Fortifie la racine des cheveux.

Si vous avez des cheveux blancs.

Eau régénératrice des cheveux et de la barbe.

Régénérateur de la chevelure.

Régénérateur des cheveux.

Fait croître les cheveux.

Facilite la croissance des cheveux.

Plus de cheveux blancs.

Ce n'est pas une teinture, c'est un régénérateur du cuir chevelu.

Ne détériore pas le cuir chevelu.

Leur procure une vigueur nouvelle (aux cheveux).

Plus de cheveux gris, régénérateur le plus efficace, recommandé aux personnes soucieuses de l'hygiène.

Pour faire croître et embellir la chevelure.

Prévient la décoloration.

Pour la croissance des cheveux.

Antiseptique.

Pour les soins de la chevelure.

Infailible pour dégraisser les cheveux et prévenir leur décoloration.

Nettoie le cuir chevelu.

#### PRODUITS POUR LA PEAU

Infailible pour les gerçures.

Reconstituant de la peau.

Infailible contre les gerçures.

Contre les rides.

Pour les soins de la peau.

Pour blanchir, adoucir, et rafraîchir la peau.

Pour raffermir les seins, effacer les rides et donner à la peau un velouté merveilleux.

Prévient et fait disparaître rides, taches de rousseur, enlève toute odeur de transpiration.

Son emploi en compresses appliquées sur la tête dissipe la migraine, les étourdissements et pesanteur de tête.

#### DENTIFRICES

Pour raffermir les gencives et blanchir les dents.



## L'IMPORTATION EN ITALIE



### Pour que les Essences Françaises puissent pénétrer en Italie

Les exportateurs français d'essences, viennent de protester énergiquement contre le décret italien du 18 avril dernier, qui prohibe à l'entrée du Royaume, ces marchandises, objet, jusqu'ici, de transactions commerciales soutenues.

En effet, si les huiles volatiles ou essences, d'origine italienne, ont été comprises par le gouvernement français (décret du

22 mars 1917, dispositions du 13 avril), dans la liste des marchandises considérées comme contingentées, c'est-à-dire, bénéficiant du régime de faveur antérieur, le gouvernement italien n'a pas accordé à ces mêmes essences, la mesure de réciprocité qu'elles étaient en droit d'espérer. Et c'est ainsi, qu'alors que les essences de bergamotte, de citron, d'orange, de menthe, pénétrèrent en France, comme par le passé, au droit infime de 50 francs les 100 kil., les essences d'anéthol, de géranium, de lemon-grass, de romarin,

de thym, que les industriels de Grasse envoyaient auparavant, en grande quantité en Italie, sont arrêtées à la frontière, dans l'attente d'une concession d'importation.

L'accord franco-italien de septembre 1916, qui a prévu, parmi les marchandises contingentes, la parfumerie, n'a pas compris les essences dans la liste des dérogations et, actuellement, le commerce français d'exportation de ces produits, se trouve arrêté net.

Cet arrêt est d'autant plus regrettable que depuis que l'Allemagne n'inonde plus la Péninsule de ses essences artificielles, les importations d'essences naturelles de France, avaient repris une vigueur nouvelle.

Par un seul bureau frontière, elles étaient passées de 2.500 fr. en 1914, à 4.400 fr. en 1915, et à 7.000 en 1916. Cette progression soutenue se passe de commentaires.

De même, les importations italiennes en France, par ce même point, passaient de 10.600 en 1914, à 17.900 en 1915, et 20.300 en 1916. C'est dire combien les échanges étaient actifs. Il conviendrait donc qu'un accord intervienne à nouveau entre les deux gouvernements qui accorde aux huiles essentielles françaises, le régime de faveur dont bénéficient les essences italiennes. Des pourparlers, croyons-nous savoir, sont engagés dans ce sens.



### RÉSINES ODORANTES ET ENCENS DES BURSERACÉES



La formation des huiles essentielles dans bon nombre de plantes des pays tropicaux et notamment dans la famille des Burséracées est d'un réel intérêt pour l'industrie des essences aromatiques. Toutes les espèces de la famille des Burséracées produisent des résines ou des gommés-résines plus ou moins odorantes et qui, d'après Mesnard, ne seraient, comme les baumes ou produits similaires, qu'une série plus ou moins avancée de produits de désassimilation. Charabot et Laloue ont prouvé que les huiles essentielles se produisent dans les organes verts quand la fleur n'est pas la seule partie odorante de la plante, et c'est le cas des Burséracées. On sait qu'une intensité lumineuse plus grande tend à diminuer la quantité de chlorophylle, mais que la présence de l'air sec rend les végétaux plus aptes aux fonctions chlorophylliennes. C'est du reste un fait remarquable que, pour les Burséracées subissant une saison sèche et une saison pluvieuse, les sécrétions résineuses correspondent à la saison sans pluies.

Les régions du Sénégal, Haut-Sénégal et Niger, la Somalie française, l'Abyssinie exportent des bois d'encens (Encens d'Afrique ou Bdellium d'Afrique) et des résines odorantes que l'industrie des parfums n'a pas encore étudiés, croyons-nous du moins, en vue d'une utilisation pratique et généralisée.

On doit à M. Guillaumin, de précieuses indications sur ces produits (1).

Les résines de *Pachylobus*, d'*Aucoumè*, de *Protium*, de *Bursera*, de *Tétragastris* notamment ont des propriétés qui les rendent intéressantes à divers titres.

(1) M. GUILLAUMIN. — *Produits utiles des Burséracées*. Agriculture pratique des pays chauds, août 1909.

Le baume de *Pachylobus edulis* (arbre qui croît dans l'Afrique intertropicale occidentale) est épais. Le baume de San-Thomé, fourni par les *Pachylobus edulis*, *Trimera* et *Balsamifera* croissant à San-Thomé, est identique au baume de *Pachylobus* du Gabon et du Cameroun. La pharmacopée portugaise l'emploie en applications sur les morsures et les blessures dont on accélère ainsi la cicatrisation et contre les affections de la vessie et des voies respiratoires ; sa composition est la suivante :

Afamyryne (C <sup>30</sup> H <sup>30</sup> O).....	20-25 %
Acide afélémiq. (C <sup>44</sup> H <sup>90</sup> O <sup>4</sup> ).....	8-10 —
Résine (C <sup>13</sup> H <sup>24</sup> O).....	40-50 —
Huile essentielle.....	15-20 —

L'*Aucoumea Klaincana* fournit une résine à odeur pénétrante, agréable et particulière bien que rappelant à la fois le camphre et la térébenthine. Cette résine est entièrement soluble à froid dans l'alcool fort, en un liquide d'un beau jaune citron ; elle se dissout rapidement dans l'essence de térébenthine, l'éther et le chloroforme. A la distillation, on obtient 38 à 40 % d'une huile essentielle verdâtre, très claire et d'une odeur douce et agréable. Cette résine est employée comme encens par les missionnaires.

Les *Protium*, arbres qui croissent à l'île Maurice, à Madagascar (Nossi-Bé, Sainte-Marie) fournissent une résine jaune verdâtre, à odeur de citron à l'état frais, appelée *Dilindramy* ; on la récolte par incision du tronc de l'arbre.

Les indigènes recueillent, un mois après, le suc séché et en fabriquent des parfums en la mélangeant à de la graisse.

La combustion dégage une odeur très pénétrante, aussi l'emploie-t-on comme encens dans les cérémonies indigènes.

A la Guadeloupe et à la Martinique, on obtient, du *Protium heptaphyllum*, un suc blanc, aromatique, qui s'épaissit rapidement et est employé comme encens. A la Guyane et au Brésil, les sécrétions de cet arbre (résine Couïma ou gomme Hyowa) sont confondues avec celles du *Protium allissimum* sous les noms d'Elémi de *Protium du Brésil*, d'*Almecegabranca*, de *Carana blanche*, de *Tacamaque angélique* et d'*Encens blanc*.

Le suc blanchâtre ou légèrement café au lait qui coule du tronc incisé, a une odeur pénétrante rappelant un peu celle de la citronnelle et du jasmin. L'huile essentielle qui monte à la surface du liquide au repos est d'un parfum très agréable. La résine, d'aspect saccharoïde, d'un blanc un peu grisâtre, est employée comme encens ; sa composition est la suivante :

Protamyrine (C <sup>30</sup> H <sup>50</sup> O).....	30	%
Acide protélémiq. ....	25	—
Résine .....	35-40	—
Huile essentielle.....	?	

Le *Protium guyanense* donne l'*Encens de Cayenne* ou *Tacamaque de Colombie* souvent confondu avec l'*Encens blanc*. Cette résine est jaune rougeâtre incomplètement soluble dans l'alcool absolu à froid, mais complètement soluble dans l'éther, le chloroforme, le toluène et l'alcool absolu bouillants. Dans l'alcool absolu à froid, la résine amorphe se dissout seule, laissant la résine blanche cristallisable en fines aiguilles. Comme l'encens blanc, l'encens de Cayenne est employé dans les cérémonies du culte à cause de sa fumée odorante.

La résine *Tacamahaca*, très connue dans le commerce et la droguerie en Europe, provient surtout du Haut-Orénoque. Elle est jaune rougeâtre, en morceaux compacts, à aspect cireux et à odeur de fenouil ; elle est complètement soluble dans l'alcool à froid. On trouve la composition suivante :

Tacamyrine (C <sup>30</sup> H <sup>50</sup> O).....	30-35	%
Acide isotacélémiq. α (C <sup>37</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )	2	—
Acide tacélémiq. (C <sup>37</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )....	2	—
Acide isotacélémiq. β (C <sup>37</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )	3	—
Résine (C <sup>15</sup> H <sup>24</sup> O).....	30-35	—
Principe amer.....	½	—
Huile essentielle.....	2	—
Débris .....	15	—

Il y a plusieurs sortes de résine *Tacamahaca* suivant le mode de récolte : la première consiste en blocs entourés de feuilles de *Dicotylédones*. Une autre sorte est la *Tacamahaca* ou *Tacamaca* en coque, recueillie dans des gourdes de cucurbitacée.

Du *Protium Icicariba*, on retire l'*Elémi du Brésil* ou *Elémi d'Amérique* qui se présente

sous forme de morceaux brun-jaune, légèrement verdâtres, durs, luisants, à forte odeur de citron ; sa saveur est aromatique et amère.

En voici la composition d'après l'analyse faite par Bonastre :

Résine amorphe soluble dans l'alcool à froid.....	60	%
Résine cristallisable soluble dans l'alcool à chaud ou Elémine...	24	—
Extrait amer.....	2	—
Huile essentielle.....	12,50	—
Impuretés .....	1,5	—

La résine de *Protium Carana* appelée *Marraro* ou *Hyowa*, *Carana brune*, par les indigènes, et rapportées à l'Elémi en pains (que l'on trouve en masses de 500 grammes à 1 kilogr., aplaties et recouvertes de feuilles de palmier), est d'un brun jaunâtre, légèrement verdâtre, ou noir verdâtre, à odeur de fenouil et à saveur amère et parfumée. Elle provient des monts du Duido et du Sepapo, dans le Haut-Orénoque. Elle est ainsi composée :

Caramyrine (C <sup>30</sup> H <sup>50</sup> O <sup>4</sup> ).....	25-30	%
Acide isocarélémiq. (C <sup>39</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )..	2	—
Acides carélémiq. { (C <sup>39</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )	8	—
{ (C <sup>37</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )	10	—
Résine (C <sup>15</sup> H <sup>24</sup> O).....	30-35	—
Huile essentielle.....	10	—

Un autre *Protium* produit le *Cari-Cari Elémi*, résine dont la composition se rapproche beaucoup au moins au point de vue qualitatif de celle de *Carana-Elémi*, comme le montre l'analyse ci-après :

Cariamyrine (C <sup>30</sup> H <sup>50</sup> O).....	3	%
Acide isocariélémiq. (C <sup>39</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )....	5	—
Acides carialémiq. { (C <sup>35</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )... 12	—	
{ (C <sup>37</sup> H <sup>56</sup> O <sup>4</sup> )... 20	—	
Résine (C <sup>24</sup> H <sup>46</sup> O <sup>2</sup> ).....	40	—
Huile essentielle.....	3	—

On constate, en effet, que ces deux analyses ne diffèrent que par la composition des résines et par les proportions.

L'*Aracouchini* est fourni par le *Protium Aracouchini*. Les Galibis incisent le tronc de l'arbre et en extraient un suc jaunâtre à odeur balsamique, qui conserve longtemps sa fluidité, et que les indigènes emploient comme cosmétique ; dans leur pharmacopée, ils s'en servent pour le pansement des plaies, en le mélangeant à l'huile de carapa et à la poudre de Roneau (*Bixa Orellana*).

Le *Protium decaudrum* donne le *Chipa*, qui est la *Tacamaque* jaune huileuse, résine en morceaux presque cylindriques, jaunâtres, à taches blanches d'aspect luisant, comme huile, à saveur douce et aromatique ;

l'odeur balsamique rappelant le citron est forte quand la résine est encore molle, elle disparaît avec la dessiccation.

En Basse-Californie, le *Bursera tomentosa* donne la lacamaque rougeâtre ; il en est de même du *Pursera excelsa*. On fait, avec ces résines, des pastilles pour fumigations ; on leur attribue des propriétés astringentes et des vertus spéciales contre les rhumatismes et la goutte. La résine du *Bursera leptophloens*, de couleur vert jaune, est aussi utilisée en médecine.

Les *Bursera* Mexicains (*B. Delpechiana*, *B. Aloexylon*, *B. Penicillata*, *B. Graveolens*) sont plus intéressants à cause de l'essence de Linaloé qu'on retire de leurs résines. Les Indiens de Cuantla Morellos extraient l'essence à feu nu et n'obtiennent ainsi que des produits de mauvaise qualité, tout à fait impurs.

En divisant en copeaux le tronc et les branches, qui sont toujours de petite taille, on obtient facilement l'essence par distillation à la vapeur d'eau et on peut en extraire jusqu'à 12 % du poids brut. M. Guillaumin (1), à qui nous empruntons ces détails intéressants sur les résines odorantes des *Bursera*, cite encore les produits des *Bursera heterophylla* et *Karsteniana*, qui sont analogues au Linaloé. Faisons remarquer, en passant, que Verneuil donne pour formule au Linaloé  $2(C^{20}H^{26})5HO$  ; que Morin y a trouvé jusqu'à 90 % de Linalol, auquel il donne pour formule  $C^{10}H^{18}O$ , et Charabot et Gatin  $C^{10}H^{17}OH$ , ce qui classe ce corps dans la catégorie des alcools tertiaires, comme isomère du Bornéol trouvé par Pelouze dans le bois du *Dryobalanops Camphora*. Observons en outre, que ce Linalol a été découvert depuis dans les essences de coriandre, de thym, de bergamote, de lavande, d'aspic, de néroli, d'ylang-ylang, de cananga et d'origan ; et que, indépendamment du Linalol, Barbier et Bouveault ont trouvé un Géraniol. L'essence de Linaloé, qui distille entre 189° et 192° est très limpide et son odeur rappelle, à la fois, le citron, le jasmin et la rose ; sa densité est de 0,898. Elle est parfois employée pour falsifier l'essence de rose qui a, comme on le sait, une valeur beaucoup plus élevée. Le bois de Linaloé, appelé aussi bois de citron n'est guère utilisé que pour l'odeur de rose qu'il répand, surtout en brûlant.

Le *Bursera Simaruba*, que l'on rencontre aux Antilles, dans l'Amérique Centrale et le Venezuela, fournit la résine dite *Chibou* ou *Cachibou*, plus connue sous le nom de *résine de Gommart* ou *d'Elémi des Antilles*.

Cette résine coule du tronc incisé sous forme de suc blanc et aromatique, qui

s'épaissit très vite, et qui une fois sec, se présente en petits morceaux transparents, jaune pâle ou jaune citron, à odeur légère, rappelant le Kümmel et la Terpentine. On emploie cette résine odorante comme encens et plus encore dans l'industrie des vernis, surtout en Amérique.

Dans les Républiques centrales américaines, on emploie l'écorce de *Bursera Simaruba* comme diurétique et diaphorétique, sans doute à cause des principes amers et de la résine qu'elle contient ; on en fait usage aussi contre la diarrhée et la dysenterie. La résine entre directement dans la composition d'onguents à appliquer sur les plaies.

La résine dite *Tabonuco*, produite par un autre végétal, le *Dacryodes hexandra* croissant dans les mêmes régions, a une faible odeur rappelant celle de la résine de Gommart. A la Guadeloupe, on l'utilise comme encens et comme vulnéraire ; elle coule du tronc de l'arbre à l'état de suc laiteux.

Le *Tetragastris balsamifera*, très répandu aux Antilles et dans le Nord de l'Amérique, où on le désigne sous les noms de *Gommier* ou *Sucrier de Montagne*, *Massa*, *Moran*, donne une résine claire, à odeur de térébenthine et à goût très amer, appelée *baume à cochon*. Cette résine est analogue au Benjoin et au baume de Copahu ; on l'emploie, du reste, comme succédané du Copahu dans le traitement des maladies vénériennes.

M. Guillaumin a fait remarquer que les Elémis sont souvent falsifiés par des térébenthines de conifères, qui ont une odeur analogue et ont l'avantage, en dissolvant en partie la résine durcie, de la rendre molle, ce qui lui donne de la valeur. On peut reconnaître cette fraude par les réactions suivantes :

1° L'Elémi fond au bain-marie en un liquide clair que l'acide sulfurique étendu au quart colore en beau rouge éosine.

2° L'Elémi pur, dissous dans l'alcool absolu, est neutre, tandis que l'Elémi falsifié par la térébenthine vire au rouge le papier bleu de tournesol.

3° Lorsque l'Elémi est pur, sa solution alcoolique donne une émulsion blanc pur quand on ajoute de l'eau, tandis qu'il se forme des flocons jaune brun quand il y a de la térébenthine.

Nous avons pensé faire œuvre utile en signalant, d'après les études de M. Guillaumin, ces diverses sources de matières premières offertes par les Burséracées et qui, convenablement traitées, peuvent trouver d'intéressants emplois industriels et pharmaceutiques, et apporter de nouvelles sources de bénéfices à l'industrie des essences aromatiques.

Xavier FAUCHILLON.

## LA GUERRE DES DEUX ROSES

*Nous recevons l'avis suivant que nous publions sans autres commentaires :*

Ayant vécu de longues années en Bulgarie, j'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion de visiter quelques-unes des distilleries de Roses

toff, des Papazoglou, des Schipkoff et autres producteurs en « ou » et en « off » de Kazanlik, n'auront plus les loisirs de tromper, à l'avenir, les bons acheteurs français, à qui ils vendaient annuellement la presque totalité de leurs produits falsifiés !

### PLANTATION DE 200.000 ROSIERS "DRUSKY" SUR LA RIVIERA



Les superbes Roses blanches Drusky, si suavement odorantes, forment la base d'une essence réputée, plus agréable que les types anciens

de Kazanlick. C'est pourquoi l'article de votre honorable Rédacteur en chef, M. R.-M. Gattefossé, dans le numéro 12 de votre Revue de décembre, m'a beaucoup intéressé !

Cependant, ce que l'honorable M. R.-M. Gattefossé a omis d'ajouter, c'est que les félons bulgares achètent actuellement (et même depuis plusieurs années) *ouvertement* chez leurs émules boches, — et en Bochie, — les succédanés nécessaires à la falsification de leur fameuse (fameuse autrefois !) essence de roses !

Du reste, je comprends mieux que qui que ce soit la rage impuissante des félons bulgares et la raison pour laquelle ils tentent de discréditer la belle Rose de France ! C'est que la fameuse production d'essence des Chris-

La rage de Messieurs les Bulgares s'explique également par le fait qu'avant les événements actuels, leur essence de roses était vendue en France et aux coupables parfumeurs français (qui dédaignaient leur belle Rose de France !) au prix de 1.400 à 1.200 francs le kilogramme d'essence ; tandis que maintenant, leur « mixture » ne trouvant plus acheteur en France, est en reculade piteuse et désastreuse d'environ 400 à 600 francs par kilogramme. Après cela, nos bons Français comprendront, une fois pour toutes, pourquoi... la Rose de France ne vaut rien (!) et celle de Messieurs les Bulgares... vaut son pesant d'or et d'autres « succédanés boches ! »

X. X. X.

## PLANTES MÉDICINALES

Nous recevons les renseignements suivants :

Dans le Calendrier des Plantes médicinales qui fait suite à votre article de novembre 1914, bien des plantes utilisables avec profit ont été omises, alors que d'autres inutilisées aujourd'hui en pharmacie (ou si peu utilisées !) ont reçu les honneurs de l'impression.

Parmi ces dernières, on peut citer :

La Bourse à Pasteur (*Thlaspi bursa pastoris*).

La Pulmonaire officinale (*Pulmonaria officinalis*).

La Liveche (*Ligustreum levisticum*, *levistrium officinale*).

L'Asperule odorante (*Asperulo odorata*).

L'Aurone mâle (*Artemisia abrotamum*), peu employée.

La Bêtoine (*Betonica officinalis*).

Buglosse (*Anchusa officinalis*), peu usité.

Panicaut (*Eryngium campestre*).

Caille lait (*Galium luteum*).

Prêle (*Equisetum arvense*).

Saniche (*Sanicula europaea*).

Argentine (*Potentilla anserima*).

Cataire (*Nepeta cataria*).

Carthame (*Carthamus tinctorius*). Les fleurs servent, en Algérie, à composer un fard pour les mauresques. Inusité en pharmacie.

Origan (*origanum vulgare*), rarement employé comme excitant nervin.

Scalopendre (*scolopendrium officinale*) rentre juste dans le sirop de chicorée.

Vulnéraire (*anthyllis vulneraria*).

Dans la première catégorie, celle des plantes omises, on pourrait citer, par ordre de récolte.

Février-mars : Fleurs de violettes, pêcher, tussilage.

Mai : Fleurs de roses (pâles et rouges) et d'oranger, Racines d'Actée (*astea spicata*) employée en médecine vétérinaire.

Juin : Fleurs de genêt, genêt à balais (*genista scoparia*), Fleurs matricaire (*matricaria parthenium*, L.). Feuilles de chicorée, fenouil, laurier-cerise, pariétaire, pavot, racines de chicorée.

Juillet : Feuilles et sommités : Alchimille, centaurée, hysope, mille-feuilles, millepertuis, sabine, scordium, thym. Fruits et semences : Lupin, pavot blanc, persil, plantain.

Août : Feuilles et sommités : Noyer.

Fleurs : Grenadine.

Fruits : Angélique, anis, coriandre, ciguë, mûres.

Septembre : Racines, angélique, aristoloché, asarum, asperge, chiendent, ellebore, fenouil (et ombellifères), fragon, oseille, pivoine, tussilage, douce-amère. Fruits : Cynorrhodon (églantier), verprun, ricin.

Octobre : Racines : Cynoglosse, roseau, pissenlit. Fruits : Gui du chêne.

Novembre : Bulbes de narcisse, et toutes écorces en général.

Il eut peut-être aussi été intéressant pour vos lecteurs de connaître le rendement moyen en produit sec. Quoiqu'il n'y est pas de règle générale à ce sujet, on peut dire, en moyenne, que pour :

les racines : le rapport, en nombre rond, entre la substance sèche la substance fraîche, est comme 2 est à 7.

les bulbes, environ le même, quoique plus faible,

les bourgeons : 10 kgr. de substance fraîche fournissant en moyenne 3 k. 800 de substance sèche,

les tiges : 10 kgs substance fraîche = 3 k. substance sèche,

les écorces : 10 kgs substance fraîche = 3 k. 800 substance sèche,

les feuilles : 10 kgs substance fraîche = 2 k. 200 substance sèche,

les fleurs : 10 kgs substance fraîche = 2 k. substance sèche.

Il faut cependant faire remarquer que ce ne sont là que des moyennes et non une règle absolue. Le rendement peut varier avec la fleur, ainsi 10 kgs de fleurs de coquelicot, donnent en moyenne 840 gr. de substance sèche, le nénuphar 940, la bourrache 960 ; tandis que dans les mêmes conditions, la rose rouge fournit en moyenne 3.300 gr. de substance sèche, le tilleul 3.200, le sureau 2.500, la camomille près de 3.400. Ces rendements peuvent varier encore selon l'âge de la plante, l'année dans laquelle elle a été récoltée et même l'époque ; c'est ainsi que certains auteurs, bien informés, citent l'exemple suivant. Dix kilogs de consoude récoltée en juin, ont produit 2.355 gr. de racines sèches, tandis qu'une même quantité de cette racine, mais récoltée en novembre en a fourni 3.200 grammes. Sous tous

les rapports ce ne sont donc là que des moyennes sur lesquelles il peut être bon de tabler sans toutefois leur donner une valeur absolue si l'on ne veut s'exposer à des déceptions.

D'autre part, si l'on s'en rapporte au Codex 1908, on voit que certaines parties de plantes n'y sont pas portées, c'est-à-dire par là qu'elles n'ont pas droit de cité dans l'Officine du pharmacien ; par exemple on pourrait citer :

Ache (*Apium graveolens*). La racine seule figure au Codex.

Arnica (*Arnica montana*). Seule la fleur figure au Codex.

Asarum (*Asarum europaum*). On emploie les rhizomes et les fleurs, surtout de préférence. Le rhizome, fortement purgatif, remplaçait l'ipécacuanha avant l'importation de ce dernier ; en poudre il est sternutatoire (ainsi que les feuilles plus spécialement employées à cet usage). Il est encore inscrit dans la pharmacopée de 1884 et dans son supplément de 1895, mais ne figure plus au Codex 1908.

Chelidoine (*Chelidonium majus*) ne figure pas au Codex.

Ciguës ou Cicutine (*Conium maculatum* L.). Le Codex prescrit l'emploi des semences seules (et non des feuilles) et qui doivent être récoltées avant leur complète maturité.

Colchique (*Colchicum autumnale* L.), les semences seules doivent être utilisées, d'après le Codex, et récoltées à la maturité du fruit.

Germandrée (*Tencrium chomadrus*), on emploie les sommités fleuries.

Marum verum (*Germandrie maritime*) ne figure pas au Codex.

Muguet (*Convallaria maialis*), d'après le Codex, la partie employée est « la plante fleurie » qui doit être récoltée au moment où les fleurs s'ouvrent (fin avril). Une partie plante sèche = 7 à 8 plantes fraîches.

Myrtille ou airèle (*Vaccinium myrtillus*) ne figure plus au Codex.

Phellandrie (*Oenanthe phellandrium*) ne figure plus au Codex.

Pied de chat (*Antennaria dioica*) ne figure pas au Codex.

Tanaïsie (*Tanacetum vulgare*) ne figure plus au Codex.

G. RIPERT.

## INFORMATIONS

### Huile et Essence de Cade

— L'huile de cade vraie — goudron liquide provenant de la pyrogénéation du bois d'un genévrier — *Juniperus oxycedrus* — est un médicament fort actif dans le traitement des dermatoses. Malheureusement, son emploi présente deux inconvénients :

- 1° L'huile de cade est souvent falsifiée.
- 2° L'huile de cade est malodorante.

L'essence de bois de cadier — *Juniperus oxycedrus* — semble pouvoir être substituée avec avantages au produit de pyrogénéation de ce même arbre. D'odeur agréable, rappelant à la fois celle de l'essence de genévrier et du bois de cèdre, l'essence de bois de cadier est très soluble dans l'éther, l'acétone, le chloroforme et peut rendre des services dans le traitement externe des affections où le soufre, l'huile de cade, l'essence de cèdre sont indiqués : pityriasis et états pelliculaires du cuir chevelu, séborrhée dépilante, alopecies traumatiques, psoriasis, pelade, etc.

Il semble que la thérapeutique trouvera dans l'essence de bois de cadier un remarquable succédané de l'huile de cade, présentant sur ce médicament l'avantage d'avoir une odeur agréable.

On augmentera d'ailleurs son activité en utilisant son pouvoir dissolvant — menthol, soufre, gaiacol, iode, résorcine, thymol, acide salicylique, etc. — qui permet les associations médicamenteuses les plus variées. (R. HUERRE. *Bulletin général de thérapeutique*, 23 juin 1914).



### Les Difficultés de la Parfumerie

Un Syndicat de fabricants de parfumerie nous signale les difficultés que l'on rencontre dans cette profession pour obtenir l'alcool (ce n'est pourtant pas de l'alcool de bouche !) qui est nécessaire à la fabrication de leurs produits.

Il existe, notamment à Bordeaux, des stocks d'alcool dont il est impossible d'obtenir livraison ; il semble que la gare de Bordeaux soit fermée.

Ainsi, depuis plus de trois mois d'importantes maisons de Paris et de province, n'ont pu obtenir la livraison de centaines de pipes d'alcool qui fuient sur les quais de Bordeaux et payent des droits de magasinage fabuleux !

Ne serait-il pas possible au Gouvernement de faire opérer, pour les maisons de parfu-



merie, de simples virements sur les stocks qui sont à la disposition de l'Autorité Militaire ?

Les fabricants de parfumerie sont obligés d'acheter des alcools à des intermédiaires qui leur vendent à des prix ridiculement élevés, alors que presque toutes les maisons de parfumerie ont à Bordeaux, Le Havre ou Cherbourg, des stocks importants en souffrance.

Assurément, il n'est pas possible un seul instant de supposer que les Agents de l'Autorité Militaire qui sont tous d'honnêtes gens, se montrent systématiquement complaisants à l'égard des intermédiaires. N'oublions pas cependant que la femme de César elle-même ne doit pas être soupçonnée !



### Toujours les Séquestres

Nos amis anglais ne vont pas par quatre chemins pour réaliser la défense des intérêts de leurs nationaux : en quelques semaines, des marques telles que l'« Odol » ont été vendues : marque, achalandage, stock... à des commerçants et industriels anglais.

De même, en Allemagne, les magasins, dépôts, usines françaises et anglaises ont été réquisitionnées et utilisées sans autre forme de procès.

En France, les séquestres poursuivent leur méthode de conservation des intérêts allemands au détriment de nos industriels français. C'est encore ce qui vient de se produire pour la marque d'Orsay formée entre un Allemand et deux étrangers et dont le Syndicat de la Parfumerie française et M. Coty, le parfumeur bien connu, poursuivaient la mise sous séquestre.

La demande du Syndicat a été déclarée non recevable et la marque boche continuera comme par le passé sa concurrence aux produits français.

Le Parquet, on ne sait pourquoi, dit l'*Hétransigeant*, n'a pas vu clair dans cette affaire, où il semble prendre au sérieux les intérêts de deux vagues commanditaires : un Hollandais, Van Dyck, et un Russe, Léon Fink, dont les apports dans la Société sont tout juste évalués, par l'acte du 1<sup>er</sup> mai 1908, à la somme de 200 fr. sur un capital de 210.000 francs.

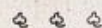
Chose plus curieuse, le Hollandais Van Dyck n'aurait pas suffi à protéger l'entreprise, mais il a trouvé des complaisances pour se faire naturaliser Français, *trois mois après la déclaration de guerre* ; quant aux deux Allemands, les Berg, ils étaient en fuite depuis le 4 août 1914 ; Van Dyck, lui, le 1<sup>er</sup> novembre 1914, obtenait, de concert avec Finck, qu'un contrat fictif, signé à Amsterdam, leur passât à tous les deux le fonds de la Société. Cession bien étonnante, puisque

l'actif total, au 31 décembre 1914, est de 1.939.918 francs, et qu'on n'a pas l'habitude d'abandonner un pareil fonds, sinon contre de bonnes espèces sonnantes. Où donc les deux concessionnaires crédateurs d'un apport initial de 200 francs auraient-ils trouvé tout cet argent ? Van Dyck demeurait dans une soupente, chez Saly Berg, dont il était comme le domestique. Finck, le Russe, né en Lithuanie, élevé en Allemagne, ayant travaillé à Leipzig dans les laboratoires des frères Berg, ne possède pas plus de crédit.

La Chambre syndicale de la parfumerie française, outrée de la comédie qui se joue, réclame la mise sous séquestre complète de la marque d'Orsay, car il est clair que les deux hommes de paille conservent la société pour les Allemands et leur rendront, la paix venue, à la fois leurs actions et le fonds social qui continue à fonctionner. Une ordonnance de référé a repoussé récemment la demande de séquestre demandée par la Chambre syndicale et par M. Coty. Il est impossible que le Parquet, qui connaît l'affaire, ne joigne pas ses efforts à ceux de la Chambre syndicale pour en appeler de cette ordonnance.

C'est un véritable petit scandale que celui de cette maison continuant à fonctionner, en plein Paris, en ramassant l'argent et la clientèle français pour en faire bénéficier, en fin de compte, deux Boches parfaitement boches, les frères Berg, dont la fuite en août 1914 a assez bien montré la véritable qualité.

Nos ennemis doivent bien s'amuser de notre naïveté.



### Nos Amis d'Amérique

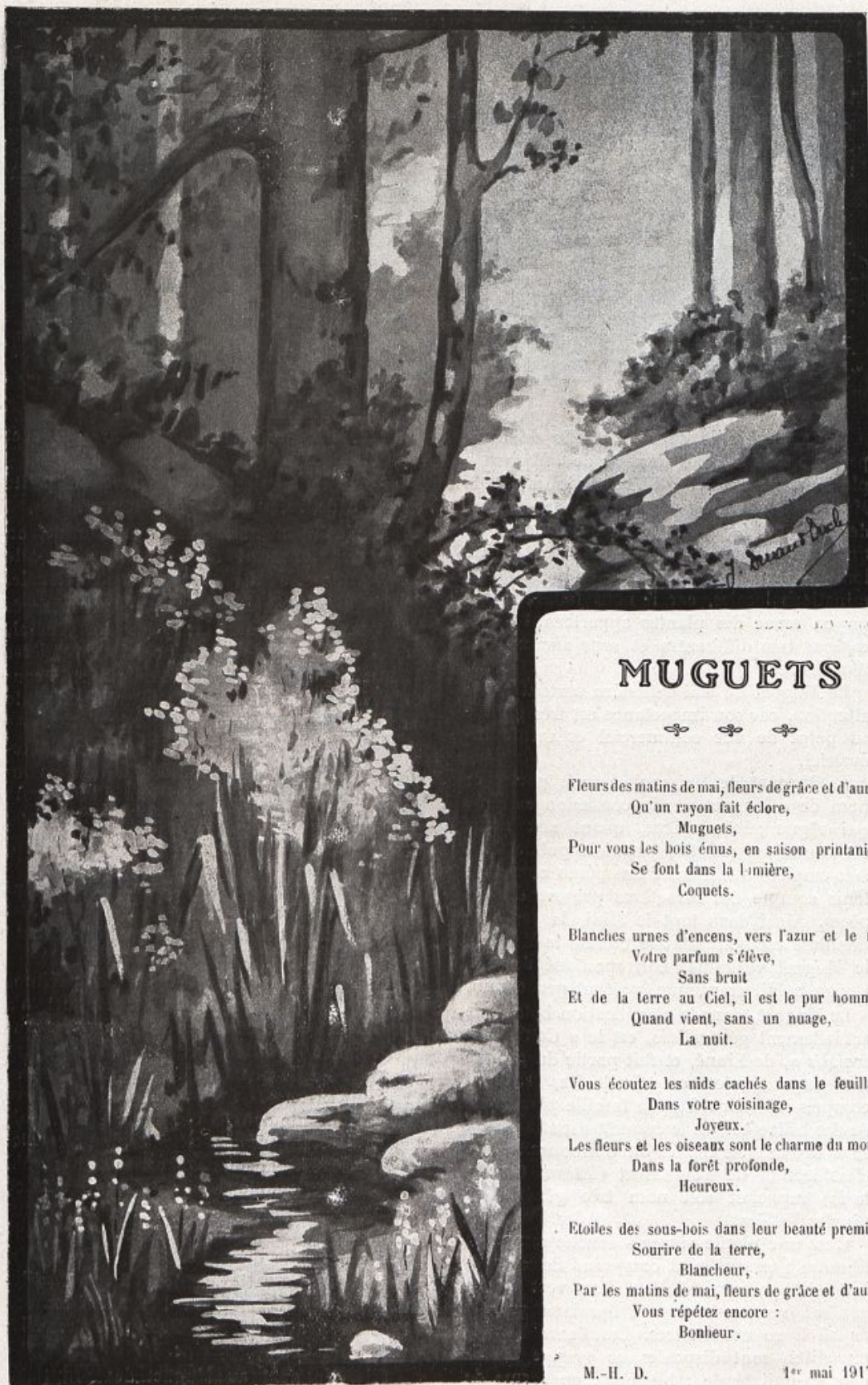
La décision de nos amis américains de participer à la Guerre du Droit n'a surpris aucun de ceux qui, comme nous, savaient leurs véritables sentiments.

Au nom des morts, au nom des combattants, nous saluons nos nouveaux alliés et espérons fêter bientôt, avec eux, la Victoire qu'ils nous auront aidé à gagner.

Aussi bien sommes-nous heureux de signaler une fois de plus à nos lecteurs le geste affectueux de notre confrère et ami M. Ungerer, de New-York, qui vient d'ouvrir entre les parfumeurs des Etats-Unis une souscription pour l'acquisition d'une ambulance pour le front français.

Déjà, il y a quelques mois, notre ami avait organisé un Bazar de Parfumerie qui, tel une vente de Charité, a permis de verser des sommes importantes aux Oeuvres de guerre françaises.

Encore une fois merci à nos généreux collègues d'Outre-Atlantique et toutes nos félicitations pour leur beau geste.



## MUGUETS



Fleurs des matins de mai, fleurs de grâce et d'aurore  
Qu'un rayon fait éclore,  
Muguets,  
Pour vous les bois émus, en saison printanière,  
Se font dans la lumière,  
Coquets.

Blanches urnes d'encens, vers l'azur et le rêve  
Votre parfum s'élève,  
Sans bruit  
Et de la terre au Ciel, il est le pur hommage  
Quand vient, sans un nuage,  
La nuit.

Vous écoutez les nids cachés dans le feuillage,  
Dans votre voisinage,  
Joyeux.  
Les fleurs et les oiseaux sont le charme du monde,  
Dans la forêt profonde,  
Heureux.

Etoiles des sous-bois dans leur beauté première.  
Sourire de la terre,  
Blancheur,  
Par les matins de mai, fleurs de grâce et d'aurore  
Vous répétez encore :  
Bonheur.

M.-H. D.

1<sup>er</sup> mai 1917.



On a l'habitude dans le public de comprendre sous la dénomination de « Muguet » plusieurs plantes très différentes, telles que le Muguet de Mai ou *Convallaria*, le Muguet des bois ou *Asperule*, le *Maianthème* et les quelques variétés françaises de *Sceau de Salomon*. Nous passons sous silence les dénominations locales, car il nous faudrait passer en revue des plantes appartenant à des espèces très différentes et sans aucune ressemblance.

Le Muguet de Mai retiendra surtout notre attention, car son importance est très grande au point de vue commercial et même industriel.

Le Muguet de Mai seul devrait porter ce nom de « Muguet » ; la confusion extrême qui règne généralement, quant aux noms communs des plantes, parmi le public tient aux emplois multiples d'un même nom sans tenir compte des caractères propres des espèces. Ainsi dans tout le Midi, la *Jacinthe orientale* est pour tout le monde le Muguet, le Muguet véritable, non spontané dans la région méditerranéenne, y étant peu connu.

Le Muguet, dans la classification botanique actuellement généralisée, est le « *Convallaria maialis* », de Linné, et fait partie du groupe des *Asparaginées* ou *Smilacées*, souvent compris lui-même dans la famille plus grande des *Liliacées*. On le connaît dans le centre sous le nom de *Grillet* ou *d'Amourette* ; la classification de *Tournefort* (*Lilium Convallaria*) rappelait son nom très général de *Lis des Vallées*.

C'est une plante vivace à souche rampante fibreuse ; chaque pied comprend deux feuilles radicales, ovales, d'un beau vert et, en général, une seule hampe florale anguleuse de 15 à 20 centimètres. Les fleurs hermaphrodites, sont disposées en grappe terminale et unilatérale ; blanches, en forme de

grelot, elles exhalent une odeur suave et pénétrante.

Après la floraison, il persiste une petite grappe de baies globuleuses rouges.

Particulièrement abondant en Europe, on le rencontre aussi dans l'Asie occidentale et boréale et dans l'Amérique septentrionale.

Le Muguet pousse dans les bois ombragés et fleurit entre avril et juin. En général, dans le Centre de la France, les premières fleurs apparaissent au début de mai et la coutume veut que le brin de Muguet offert le 1<sup>er</sup> mai, soit un sûr présage de bonheur.

Dans les jardins on cultive, outre l'espèce ordinaire, deux variétés à fleurs doubles : une à fleurs blanches et l'autre à fleurs d'un blanc sale et veiné ; moins gracieuses, elles sont à peine odorantes et ne présentent pas d'intérêt.

La Parfumerie et l'art du fleuriste se sont particulièrement attachés au Muguet. Son forçage est une industrie assez importante dont nous parlerons plus loin.

La facilité d'obtenir à l'aide des parfums artificiels l'odeur si suave du Muguet n'a pas favorisé l'extraction de l'essence naturelle ; elle se faisait par les procédés d'enfleurage ou de dissolution au pétrole. Grasse recevait surtout la fleur d'Italie où la culture est importante dans la région de Gênes. Mais le bouquet de Muguet atteint un prix tellement élevé et la floraison est si courte qu'il semble impossible d'en tirer une essence commerciale, aussi l'essence de fleurs de Muguet est-elle le plus souvent obtenue de la petite *Jacinthe orientale*.

La médecine a tiré parti des fleurs, feuilles et rhizomes du Muguet. Les chimistes ont isolé deux substances actives : la *Convallarine* et la *Convallamarine*.

Elles donnent au Muguet des propriétés

thérapeutiques analogues à celles de la digitale, mais à un degré moindre.

Il ralentit et régularise les battements du cœur ; c'est aussi un des plus puissants diurétiques connus (traitement de l'hydropisie). Il s'emploie alors en extrait, fabriqué avec toutes les parties de la plante, le rhizome étant la partie la plus active. Sa poudre est un sternutatoire rarement employé. En Savoie, les baies sont employées contre l'épilepsie.

Son action sur le cœur a été découverte en 1745, ses propriétés diurétiques en 1771.

*Culture du Muguet.* — Si commun qu'il soit à l'état spontané, le Muguet est l'objet d'une culture importante destinée à fournir les marchés de ses belles inflorescences, surtout au cœur de l'hiver, pour Noël et le Nouvel An. Il s'agit donc de le forcer.

Avant la guerre, le Muguet venait surtout d'Allemagne où cette industrie existe depuis 1848 aux environs de Berlin et Hambourg. Erfurt en était le plus grand centre.

En France, depuis 1890, le forçage s'est suffisamment développé pour permettre, à la faveur de la suppression actuelle de la concurrence ennemie, de prendre le monopole de cette industrie très lucrative.

La Chambre syndicale des fleuristes de Paris et le Syndicat horticole de la région parisienne, développent intensivement, à l'heure actuelle, les cultures françaises qui jusqu'à présent n'ont guère permis l'exportation ; la consommation française, particulièrement en Provence pour les fêtes de la Noël, étant énorme.

Les vues photographiques qui accompagnent cette étude permettront de comprendre facilement les différentes phases de forçage.

Il faut tout d'abord établir la plantation des griffes à forcer ; on prépare à l'automne un bon terrain défoncé et fumé au préalable. On y plante ensuite les *turions* ou rhizomes possédant des bourgeons à l'état latent, convenablement choisis. Après buttage, on arrose à l'eau courante, puis on recouvre d'une couche épaisse de fumier partiellement décomposé. Pendant la végétation, les soins de culture consistent en binages et arrosages.

Il faut généralement trois ans pour que les bourgeons ainsi cultivés soient bons à forcer, mais en faisant tout d'abord un triage des turions, on peut arriver dès la première année à obtenir des plantes suffisamment fortes pour subir le forçage. Il est à noter que les cultures françaises recevaient le plus souvent leurs « turions » d'Allemagne.

On fait un nouveau triage des turions lors

de l'arrachage qui a lieu au troisième automne après la plantation. On donne la préférence aux griffes à bouton carré, plein et dur. On les réunit par 10 ou 20 en petites bottes que l'on met en jauge dans du sable ou de la mousse. Ces bottes sont ensuite réunies et serrées dans des cadres que l'on porte dans les serres à multiplication ; le départ de la végétation forcée doit se faire dans l'obscurité complète.

En général, on conserve les griffes en serre froide et on les porte au fur et à mesure des besoins en serre chaude de forçage, bien éclairée, humide, maintenue constamment à la température de 20° au début, de 25 à 30° vers la deuxième semaine. On enfouit les bottes dans la mousse ou la sciure de bois. Les bourgeons florifères n'émettant presque pas de feuilles, on leur adjoint en général quelques bourgeons stériles qui fourniront le feuillage. L'arrosage, avec de l'eau à la température de la serre, doit être très fréquent.

Vers la fin de la troisième semaine de forçage, les hampes florales apparaissent ; si les feuilles sont trop nombreuses et la floraison un peu lente, on pratique l'effeuillage qui consiste à supprimer quelques feuilles pour fortifier le bourgeon.

Dès que les hampes commencent à s'épanouir, il faut les sortir pour les mettre dans une serre à température plus basse ; deux jours après ce transfert elles peuvent être livrées à la vente.

Les muguetés forcés ne produisant pas de racines nouvelles, la nature de la terre employée dans cette nouvelle serre n'a pas grande importance, il suffit qu'elle soit fine et légère ; les griffes forcées sont épuisées et par conséquent devenues inutilisables.

À la cueillette, on prend soin de laver les racines avant de mettre en bottes. Entourées de mousse, ces bottes sont prêtes pour l'expédition qui nécessite surtout un emballage bien clos.

Le forçage peut se faire à n'importe quel moment, il suffit auparavant de geler les griffes vers  $-7^{\circ}$ , c'est en quelque sorte un hiver artificiel qui est d'ailleurs indispensable pour amener une nouvelle floraison ; on les fait dégeler lentement et on force en trois semaines.

Certaines maisons allemandes emploient des agents anesthésiques (éther-chloroforme) pour retarder le muguet.

Il n'y a pas de variété de muguet à forcer — la culture laisse persister tous les caractères du joli muguet de nos bois. Cependant, le muguet à grandes fleurs, dit de Fortin, de culture plus délicate, se vendait deux fois plus cher.

La fleur charmante du Muguet, porte-bonheur efficace, si elle est offerte le 1<sup>er</sup> mai, ou pour la Noël dans certaines contrées, est parfois d'un prix tellement élevé et d'une si grande rareté que tous ne peuvent se la procurer à la date fatidique. Elle est alors fréquemment remplacée par des fleurs qui ressemblent plus ou moins au véritable muguet, et qui peuvent en tenir lieu avec un peu de complaisance. Telles sont le *Sceau de Salomon* (*Polygonatum multiflorum*), en bas et à gauche de la page, et l'*Aspérule odorante* (*asperula odorata*), en bas et à droite.

Ce ne sont pas là les clochettes nacrées du *Muguet de Mai* (*convallaria maialis*), qui seul devrait porter le nom de muguet, ce n'est pas non plus son parfum subtil, mais cela en tient lieu, et l'intention qui décide de l'offre des fleurs ne suffit-elle pas à donner la garantie de bonheur que l'on attend du muguet donné le premier mai.

Au milieu, cueillette du *Muguet de Mai* qui pousse spontanément dans nos régions.

Les environs de Lyon possèdent quelques bois fameux par la profusion inouïe de vrai Muguet qu'ils contiennent. Nous nous mettrons volontiers, à l'occasion, à la disposition de ceux de nos lecteurs qui voudraient tenter le forçage soit pour leur obtenir des griffes sauvages soit encore pour leur procurer des griffes prêtes à forcer, c'est-à-dire ayant subi une culture de trois années successives.

Nous considérons que la culture du Muguet doit être encouragée, afin d'enlever aux Allemands cette intéressante source de profits, nous entrerons volontiers en correspondance avec les intéressés et les mettrons en relations avec les spécialistes de la région Lyonnaise.



Clichés JACQUES BOYER — PARIS



La culture du Muguet est une industrie fort importante et qui donne lieu à un gros trafic. Le forçage du Muguet se fait surtout dans la région de Paris où de nombreux horticulteurs en produisent des quantités.

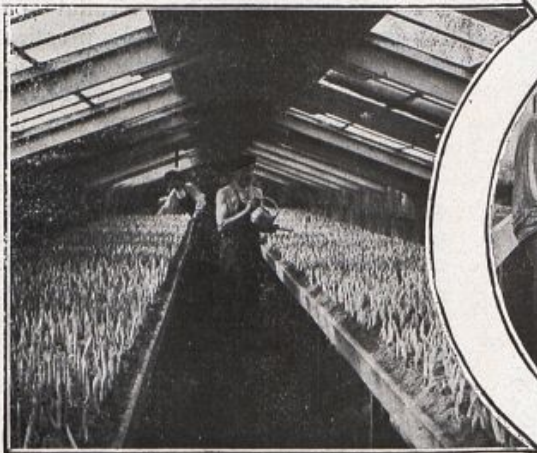
On peut voir dans cette page la série des diverses opérations que comporte cette culture :

En haut et à gauche, triage des griffes pour le forçage ; à droite, plantation des griffes.

Au dessous et de haut en bas, Effeillage des plants, bottelage et lavage avant l'expédition.

Dans le bas de la page, vue générale d'une serre de forçage du Muguet.

Cette culture particulièrement rémunératrice pourrait être multipliée dans beaucoup de nos contrées, surtout depuis que l'importante concurrence allemande a disparu.



Clichés JACQUES BOYER — PARIS

*Faux-Muguet.* — Sous cette dénomination, il faut ranger les différentes variétés de Scœu de Salomon ou *Polygonatum* (asparaginées).

Les plus communs, le *Polygonatum multiflorum* et le *Polygonatum officinale* se rencontrent dans les bois et sur les rochers ombragés dans toute la France.

Les espèces cultivées ont des fleurs entièrement blanches, les espèces sauvages des fleurs légèrement verdâtres, assez petites, inodores pour le *P. multiflorum*, odorantes pour la *P. officinale* et pendantes sur de courts pédoncules à l'aisselle des feuilles.

Le rhizome cuit est émollient et peut servir de topique contre les panaris, ce qui explique leur nom populaire d'herbe aux panaris. Fleurissent en mai-juin.

Le Maïanthème ou *Maïanthemum bifolium*, autre asparaginée, ressemble davantage au Muguet; dans l'Est le public ne les distingue guère l'un de l'autre.

Fleurs blanches, petites, à quatre pétales nettement découpés, en grappe terminale; trois feuilles ovales à bords rudes.

Enfin, le Muguet des bois, Petit Muguet ou Muguet à linge très souvent vendu comme Muguet est une plante très éloignée, comme caractères, de la famille des Liliacées. C'est l'« Aspérule odorante », famille des Rubiacées, plante vivace de 20 à 30 centimètres, à tiges simples, agrémentées de verticilles de feuilles oblongues, à corymbe terminal de fleurs d'un blanc très pur, souvent odorantes le soir. On la rencontre en mai, dans les bois frais, dans presque toute la France; elle est très répandue et surtout abondante dans l'Altaï et le Japon.

L'Aspérule odorante passe pour diurétique, mais est peu utilisée dans ce sens.

Ses feuilles, qui contiennent beaucoup de Coumarine, ne développent toute l'odeur que la plante est susceptible de donner qu'à la dessiccation, c'est ce qui explique son emploi pour parfumer le linge.

En Alsace, on emploie les jeunes pousses macérées dans du vin blanc pour préparer le *Maitrank*.

Jean GATTEFOSSÉ.



## UNE TAXE SUR LA PARFUMERIE



Comme amendement au projet de douzièmes provisoires, M. Abel Lefèvre, député de l'Eure, propose d'établir une taxe de 10 centimes par franc ou fraction de franc sur les produits de parfumerie.

« Au risque de m'attirer les reproches de la Jolie Parfumeuse, dit M. Marcel de Bare, dans la *Presse*, je n'hésite pas à déclarer que M. Abel Lefèvre a raison.

« Quiconque aura passé une soirée au théâtre dans le voisinage d'une personne inondée de flacons ou matelassée de sachets, verra dans l'initiative du député de l'Eure un inestimable bienfait. Ah ! les effluves de ce petit sac d'où semblent s'échapper assez de migraines pour abrutir l'humanité ! Quel impôt fermera définitivement ce réticule enfariné qui semble, si j'ose dire, inventé pour la guerre sous...marine !

« La Chambre ne peut manquer, avant qu'intervienne cette solution idéale, d'approuver l'initiative de M. Abel Lefèvre, adversaire des odeurs suaves. Si l'augmentation des prix peut détourner quelques-unes de nos élégantes de leur détestable passion, ce sera toujours autant de gagné.

« Cet hommage rendu à l'intention de l'honorable député, je me permettrai de faire remarquer que sa proposition est incomplète. Frapper ce que d'aucuns croient être des bonnes odeurs, c'est parfait à mon sens; mais il y a aussi celles que tout le monde s'accorde à trouver mauvaises ! Et il apparaît

souverainement injuste qu'un monsieur, par exemple, qui ne devrait pas avoir la fâcheuse habitude de vous parler sous le nez, puisse le faire en franchise fiscale tandis qu'une dame serait soumise à une taxe pour pouvoir verser quelques gouttes d'extrait sur son mouchoir !

« Partisan farouche de l'égalité, je demande que tout ce qui pue soit traité de la même façon. Il ferait beau voir que ces gens brouillés avec les principes les plus élémentaires de l'hygiène aient toute faculté de vous incommoder de leur présence, alors que des raffinés paieraient les yeux de la tête pour atteindre le même résultat par des moyens opposés ! Notez que les premiers sont déjà favorisés par la gratuité du produit, et que les seconds sont obligés d'acquiescer à prix d'or les armes qu'ils dirigent contre notre malheureux pif !

« Or, si une catégorie d'empoisonneurs est amenée par l'impôt à réduire l'intensité de son offensive, la seconde dominera dans le mélange dont les proportions sont établies depuis des siècles. Conçoit-on la perturbation qui peut en résulter dans la santé publique ?

« Rien que d'y penser, la moutarde me monte au nez. »

Nous nous associons volontiers à la spirituelle réclamation de Marcel de Bare, que nos députés déposent donc sans délai un projet d'impôt sur les pestilences ! P. M.

O TEMPORA, O MORES !

On lit sous ce titre ! dans le *Moniteur Médical* du 29 mai :

Une grande maison de Parfumerie — *ab uno disce omnes* — vient dernièrement de lancer une « spécialité » non imposée s'il vous plaît ; il est vrai qu'elle ne possède aucun pouvoir curatif certain, ce qui l'exonère de tout impôt (1). La réclame enjolivée afférente à ce produit, nous le présente sous de très heureux auspices. Il y est question « d'œillet ». Il serait superflu d'en faire remarquer le prix de vente très élevé. Sans cette condition, en effet, il ne trouverait pas acquéreur. Or, comme je trouve scandaleux, absolument scandaleux qu'on n'impose pas la spécialité de parfumerie comme celle de pharmacie, alors que celle-là est parfaitement inutile et même nocive, je me propose aujourd'hui d'instruire les lecteurs du *Moniteur Médical* sur la façon dont un tel parfum voit le jour. Supposez que je veuille, moi, créer un parfum « tenace, troublant, irrésistible et captivant ». Je vais le baptiser du nom pompeux et quelque peu printanier « d'œillet blanc des Montagnes ». Qui m'en empêchera ? Absolument personne. Je ne possède aucune usine destinée à l'extraction des essences. Peu m'importe. Je vais tout simplement fabriquer de l'œillet synthétique. Rien de plus facile. L'odeur ressemblera, à s'y méprendre, au parfum naturel de l'œillet et cette essence sera d'un prix de revient excessivement bas. Or, je me permets de donner ci-dessous la formule exacte de l'essence d'œillet, telle que l'exploite et la commercialise la Maison de Parfumerie en question, mais avec une appellation donnée par moi, pour éviter toute confusion.

ŒILLET BLANC DES MONTAGNES

Essence de géranium rosat.....	1 gr.
Essence de Néroli.....	0 5
Vanilline.....	0 5
Eugenol.....	5
Iso-Eugenol.....	5
Linalol.....	0 5
Ionone.....	0 5
Alcool.....	100 gr.
Prix de revient.....	0 fr. 75

Voilà donc cent grammes d'essence d'œillet, d'un parfum très agréable, et dont le prix

(1) Quand je dis « une grande maison... » je veux dire « je suppose qu'une grande maison... ». Je veux parler en général. Je donne un caractère d'actualité à une chose qui n'est pas prise du tout en particulier. Je ne prends personne à parti ; et j'aurais aussi bien pu parler du lilas que de l'œillet ! »

de revient, comparé avec le prix de vente, est pour ainsi dire nul. Livré dans un beau flacon, à faveur rose ou blanche, il gagnera toutes celles du public. La valeur marchande et commerciale du contenant est évidemment bien supérieure à celle du contenu. « Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse », répondra le fabricant à qui vous ferez cette remarque. Or, savez-vous combien se vend cette spécialité de parfumerie ? Vingt francs. Le bénéfice net obtenu par la Maison de Parfumerie par flacon vendu est, dès lors, facile à calculer.

Prix de revient de 100 grammes d'essence.....	0 75
Vase.....	1 »
Main-d'œuvre.....	0 30
Publicité, etc.....	0 30
	<hr/>
	2 35

Prix de vente : 20 fr.

Bénéfice net : 20 — 2 35 = 17 fr. 65.

N'est-ce pas là un scandaleux bénéfice ? Qu'attend-on pour taxer ce produit de luxe inutile et nuisible, au point de vue hygiénique et moral ? « *Virus post nommos* ». Beaucoup de gens, hélas ! prennent au sérieux ce conseil ironique d'Horace.

Ce qu'il est difficile de comprendre, c'est que le public se laisse attirer par la présentation engageante et prétentieuse de ces « subtils » parfums. Il faut un peu l'en excuser. Méconnaissant la génération quasi spontanée autant qu'artificielle de ces parfums, il se représente, au milieu d'une machinerie géante et spéciale, les tas énormes d'œillets qui ont été — toujours dans son imagination — soumis à la distillation pour en extraire les huiles essentielles.

Bon et crédule public ! Plus que partout ailleurs, le vieil adage « l'habit ne fait pas le moine » trouve son application ici, et la même quantité du même parfum pourrait être aisément vendue au prix de cinq francs et même moins, livrée dans une fiole ordinaire et le fabricant y gagnerait encore de beaux bénéfices.

J'attends à cette même place un démenti formel au sujet de la véracité de cette communication et ici aussi, je pourrais donner la formule de n'importe quel parfum, simple ou composé, exploité par les maisons de Parfumerie.

On se rend ainsi compte de la grande faci-



lité avec laquelle presque tous les parfums spécialisés, pour ne pas dire tous sont préparés synthétiquement à un prix de revient minime. Qu'on impose donc très fortement ce luxe inutile, pour lequel il convient de se montrer impitoyable.

Tous les parfums, en somme, sont les isomères de cette essence de poire (acétate d'amyle, penthyle, etc.) extraite du grand et naïf public que pressurent à qui mieux mieux nos parfumeurs modernes.

A. D.,

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.

★★

Il nous a paru utile de répondre à l'article ci-dessus et voici notre lettre.

Nous avons prié M. A. D. de vouloir bien l'insérer dans le *Moniteur Médical*.

N'était-ce pas lui qui nous l'avait demandé?

A Monsieur A. D., Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, Rédacteur au *Moniteur Médical*, 29, rue St-Etienne-Dolet, Paris.

MONSIEUR,

Je prends connaissance aujourd'hui, à mon poste militaire, de votre article, « O Tempora O Mores » du 29 mai écoulé.

Vous attendez, dites-vous, un démenti formel à vos assertions, dans la place même où vous avez publié votre étude. Permettez-moi de vous l'apporter à la fois comme secrétaire du Syndicat de la Parfumerie, comme rédacteur en chef depuis dix ans de la Revue de Parfumerie, *La Parfumerie Moderne*, en outre, comme membre fondateur de l'*Association Professionnelle des Journalistes scientifiques*.

Cette puissante association a pour objet accessoire d'empêcher, par tous les moyens de droit, la publication d'indications erronées : elle charge des spécialistes connus de redresser les erreurs voulues ou non.

Comme c'est ici le cas, à ce triple titre dont vous ne contesterez pas la valeur, je vous requiers de publier *in extenso* comme vous l'avez demandé vous-même, le démenti que je vous apporte avec preuves à l'appui.

Vos lecteurs prendront certainement en considération les objections d'un professionnel, du représentant des Syndicats de Parfumerie et d'un chimiste assez connu, modeste à part, par ses travaux sur la question.

Vous êtes pharmacien, Monsieur, de première classe et, comme tel, vous connaissez certainement le rendement commercial de certaines spécialités dont les formules sont

moins contestables que celles que vous publiez. Vous souffrirez donc que je n'insiste pas sur ce point qui pourrait désobliger quelques-uns de vos collègues, et vous-même peut-être si vous avez lancé quelque panacée. Je me permets seulement d'ajouter que vous devez être jeune, ce dont je ne vous fais pas un reproche, puisque c'est un défaut, comme dit le proverbe, dont on se corrige tous les jours : ce sera, si vous le voulez bien, une excuse pour la certitude avec laquelle vous considérez vos concitoyens comme des « poires » uniquement et lamentablement pressurés par les pharmaciens... non par les parfumeurs, pardon.

Or, ce public, si bête que vous puissiez le considérer, est surtout composé de femmes de goût. Elles ont ce qui vous manque très probablement, c'est le sens de l'odorat : subtil, distingué, leur nez sait avec sûreté distinguer un bon parfum d'un parfum mauvais ou médiocre. Or, celui que vous indiquez est plus que médiocre ; je tiens à votre disposition, si vous ne les avez pas, les matières premières que vous indiquez, à l'état de pureté absolue ; vous ferez vous-même votre mélange et vous le ferez comparer par une de ces « Poires » délicieuses, qui ne refusera certainement pas de vous dire son avis.

Un parfum qui se vend 20 francs le flacon est, n'en doutez pas, une véritable œuvre d'art. Vous tombez dans le travers de nos concurrents boches qui croient que le parfum de synthèse se suffit à soi-même et qu'un mélange à bas prix, aussi mal ou aussi peu dosé que vous l'indiquez, peut donner un excellent parfum. Certes, avec des couleurs très ordinaires, un bon peintre peut faire d'excellents tableaux... mais il faut, pour cela, un don qui n'est pas donné à tout le monde ; on devient pharmacien, Monsieur, mais on naît rôtiisseur ou parfumeur, comme il vous plaira.

Un parfum à 20 francs le flacon donc, est une œuvre d'art qui imite autant que possible la nature, et lui emprunte ce qu'elle a de meilleur, en la corrigeant même, pour provoquer l'illusion et, par suite, la satisfaction, faible image du bonheur que nous pouvons nous offrir ici-bas.

L'essence naturelle d'œillet vaut un peu plus de 1.500 francs le kilog ; en admettant même qu'on la corrige par la dose que vous indiquez (et qui revient à un peu plus de 1 fr. 75 et non pas de 0 fr. 75), il faudra ajouter, en plus, la valeur au détail de l'alcool ayant payé les droits, soit environ 10 francs le litre aujourd'hui, ou 1 fr. 25 les 100 gr.

Je pose en principe, qu'il faut environ 30 grammes d'essence naturelle, en plus des quelques constituants, fixateurs et autres

ingrédients utiles pour donner un litre d'extrait du genre que vous indiquez.

Ces 30 grammes valent déjà 45 francs. La dose que vous indiquez et qui vaut 1 fr. 75 pour 100 grammes, coûtera 17 fr. 50 pour un litre ; je suis plus modeste que vous et accepte 15 francs ; c'est 60 francs le litre *prix moyen de tout extrait de luxe*, même vendu à moins de 20 francs le flacon.

80 grammes (poids moyen du contenu d'un flacon), coûtent.....	4 80.
Un flacon de cristal ordinaire vaut 2.50, un flacon de luxe (prix d'avant-guerre s'il vous plaît).....	4 »
Main-d'œuvre d'avant-guerre 30 cent. si vous voulez.....	0 30
Frais généraux, impôts et divers....	0 30
Publicité. Frais de transports.....	0 50
Un écrin ordinaire.....	0 75
Bouchon, étiquette, faveurs ; divers accessoires .....	0 25
	10 90

Je vous affirme et me porte garant qu'un flacon vendu 20 francs au public revient au prix moyen de 10 à 12 francs et qu'il faut, pour parvenir à ce prix réduit, et livrer un bon produit, être un véritable artiste et un vrai parfumeur. D'ailleurs, la plupart des extraits de luxe au prix fort de 20 francs, se vendent moins de ce prix (17.50 à 19.95).

Il faut ajouter à ce prix de revient :

Le bénéfice du fabricant ;

La Commission et les remises des voyageurs, intermédiaires, etc. ;

Le bénéfice du vendeur.

C'est le dernier le plus important. Il dépasse généralement 20 % du prix de vente, et si vous avez une officine, vous savez que 20 % de bénéfice brut sur un chiffre de vente ne représente pas le Pactole.

Donc 20 % pour le vendeur, sur 20 fr.	4 »
5 à 10 % pour les voyageurs, commissionnaires, etc., sur 16 francs.....	1 60
Frais de port, octroi, emballages 10 % sur 14.40.....	1 45
Sans insister davantage, font....	7 05

Nous arrivons très facilement à un minimum de 17.95, ce qui laisse le bénéfice merveilleux (?) de 10 % sur le prix de vente au fabricant.

Je vous affirme, Monsieur le Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, que les grandes maisons de Parfumerie ne gagnent pas davantage quand elles veulent faire de grosses affaires. Vous pouvez contrôler les bilans des Parfumeries montées en sociétés anonymes et vous verrez si je vous abuse.

Une petite parfumerie, qui a moins de frais, moins de publicité, peut arriver à faire un bénéfice atteignant 20 et même 25 %, mais alors, sa marque étant peu connue, son débit est insignifiant et son bénéfice global annuel, tombe au-dessous de celui d'une petite pharmacie de campagne.

Pour terminer, si la parfumerie était le métier de tout repos que vous indiquez, si par les formules que vous connaissez et que vous publiez avec une amabilité dont nous vous remercions, il était facile de faire un bénéfice de 17 fr. 65 pour 20, soit 88 %, les parfumeurs seraient plus nombreux qu'ils ne sont. Or, (je puis vous en parler savamment, n'est-ce pas), entre tous, petits et gros, ils n'étaient en France que 1.300 avant la guerre, et vous étiez 13.000, Messieurs les Pharmaciens de première classe.

Inutile donc de jeter le discrédit sur une profession dont vous ignorez le premier mot, je m'abstiens de faire ce que des « repré-sailles » justifieraient, parce que je puis parler de la pharmacie à laquelle je conseille, depuis plus de 20 ans, de faire de la parfumerie. Si le métier est si bon, que ne le faites vous, au lieu de publier des formules...

Je serai le premier à vous conseiller et à vous donner des renseignements meilleurs que ceux que vous possédez. Mais au nom des principes que je pourrais énumérer emphatiquement et que je me contente de sentir (!), je vous prie de cesser vos informations tendancieuses et erronées.

Vous avez le démenti que vous réclamiez, je compte que vous le publierez ; à défaut, je le publierai moi-même et en réclamerai par ailleurs la publication.

Après quoi, nous redeviendrons bons amis s'il plaît aux événements et je reste à votre disposition pour vous permettre de faire fortune avec les parfums.

Confraternellement à vous.

R.-M. GATTEFOSSÉ,

Secrétaire du Syndicat Lyonnais de la Parfumerie.

ENFIN !

LES PARFUMS D'ORSAY

Par devant M<sup>e</sup> Vigier, notaire à Paris, la Parfumerie d'Orsay a été vendue en adjudication publique, le 10 juillet courant. Conformément au cahier des charges, c'est une société composée exclusivement de capitalistes français qui a été déclarée adjudicataire.

La nouvelle société a pris le nom de « Compagnie française des Parfums d'Orsay ».

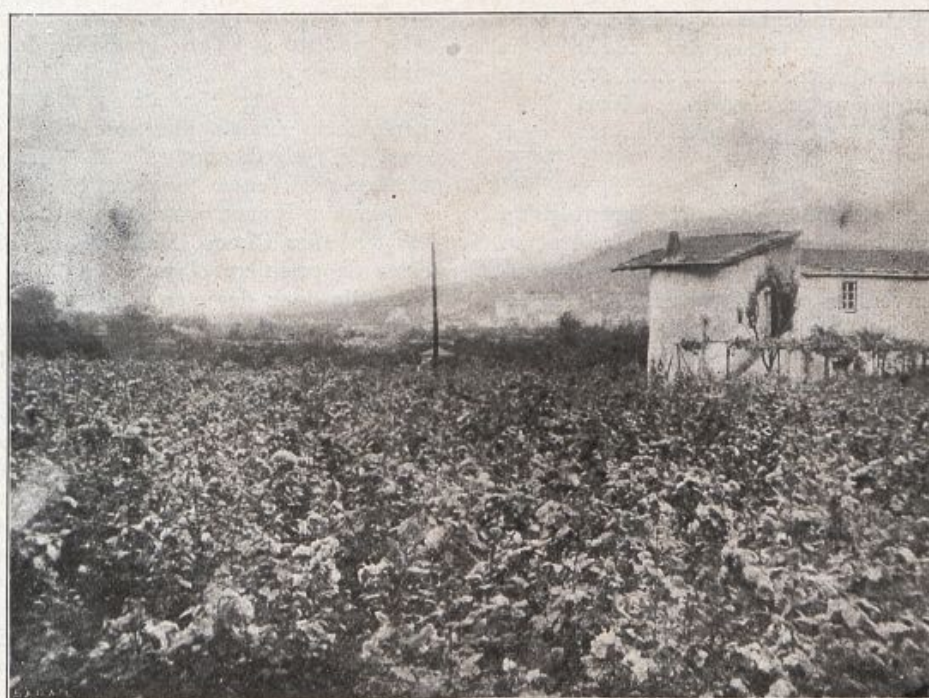
Cette nouvelle société s'est, en même temps, rendue acquéreur de toutes les succursales à l'étranger et, notamment, de la maison des Parfums d'Orsay, à New-York.

## LA ROSE DE FRANCE EN 1917

La récolte de la rose cette année a assez généralement donné des mécomptes. Bonne moyenne, la cueillette eut satisfait les parfumeurs si les compétitions aidant; les prix n'avaient dépassé et de beaucoup la normale et surtout si le rendement des fleurs en huile essentielle eut été suffisant.

vende un bon prix pour que cette essence puisse être mise dans le commerce.

Quant à la Rose des Jardins, la récolte est également déficitaire, ou du moins les jardins trop éloignés des centres de distillation, ont-ils été mis dans l'impossibilité absolue d'envoyer leur appoint, cependant



UN CHAMP DE ROSES SUR LA RIVIERA

La rose musquée (ou rose de mai) s'est payée jusqu'à 2 fr. 75 le kilog, soit plus du double des années les plus ordinaires, et le rendement n'a pas été vraiment intéressant. Seul les parfumeurs qui ont leur clientèle attirée pour l'eau distillée, la pommade d'enflourage ou l'essence aux dissolvants volatils ont pu traiter avec quelque intérêt cette fleur horriblement coûteuse.

A la distillation par la vapeur d'eau, le kilog par 6.000 kilogs de fleurs ne pouvant être atteint, c'est à 18.000 francs le kilog qu'il faudrait vendre l'huile essentielle de rose de mai de France. Disons tout de suite que les quelques kilogs recueillis l'ont été simplement sur l'eau distillée, non cohobée, et qu'il faudra par conséquent que l'eau se

fort intéressant. Il faut noter que le Midi ne peut pas disposer en ce moment des chemins de fer, soit de la grande ligne (Paris-Lyon-Méditerranée), soit de la ligne Sud-France, ou des tramways locaux pour le transport des fleurs. La pénurie de combustible s'est fait durement sentir à cet égard et les compagnies de transport n'ont pu remplir leurs contrats habituels. D'autre part, le transport par automobile a été rendu impossible par les dernières mesures relatives à la consommation de l'essence de pétrole. Il en est résulté une diminution très sensible de la quantité de Roses des Jardins distillée cette année.

Les distilleries, de leur côté, ont manqué de charbon. On a brûlé un peu partout du

bois d'olivier, mais les chaudières à vapeur ne sont pas très bien disposées pour ce combustible, et il a été difficile de maintenir la pression dans les alambics. Le charbon à 200 francs la tonne est resté à peu près partout introuvable, le manque de personnel de plus en plus accru, a fait le reste.

La distillation de la Rose de France est très déficitaire. Les rendements ont été plus que médiocres, à Grasse, plusieurs fabricants ont renoncé à traiter la rose Brunner (rose rouge) qui ne possédait guère de parfum cette année. Là où il fallait, l'an dernier, 1000 kilogs de fleurs pour donner un kilog d'essence concrète aux dissolvants volatils, il en a fallu 2.000. A 50 centimes le kilog, de roses Brunner, l'essence liquide sera chère... A la vapeur d'eau, il a fallu en moyenne 8.000 kilogs pour obtenir un kilog, dans les appareils les meilleurs et dans les conditions les plus favorables, 12.000 kilogs dans la plupart des autres cas. Les roses blanches ont donné de meilleurs rendements, mais elles ont fleuri très rapidement, en moins de 15 jours, et leur prix s'est maintenu entre 30 et 40 centimes le kilog.

Ce n'est donc pas l'appoint de la rose blanche qui sauvera la situation. On cote dès maintenant 3.200 francs le kilog d'essence de Rose des Jardins (panachées, roses, rouges et blanches mêlées) du stock de l'an dernier. Il est à prévoir que ce prix se maintiendra ou même s'aggravera si la demande reste aussi vive.

Les consommateurs de l'an dernier ont déjà en grande partie retenu leur provision après avoir constaté que la Rose de France des Jardins, remplace admirablement la rose Bulgare actuellement introuvable, et cotée, par les contrebandiers à des prix qui atteignent et dépassent 5.000 francs le kilog.

Des mesures très sévères ont été prises pour interdire l'introduction de la rose d'origine ennemie et nous espérons que nos compatriotes ne prêteront plus la main à ce commerce illicite et traître aux intérêts du commerce et de l'industrie française.

Les Etats-Unis refusent à leur tour les roses bulgares, ennemies, et le boycottage qui se continuera après la guerre est parfaitement organisé.

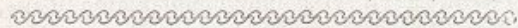
Il sera donc prudent que chacun se prémunisse au plus tôt de sa petite provision d'essence de rose de France pour l'année.

La plupart des distillateurs du Midi en ont fabriqué cette année, mais les hauts cours inciteront peut être à la fraude quelques petits fabricants ou des intermédiaires sans scrupules. Il faudra donc prendre soin de vérifier : 1° la solubilité qui doit être complète presque à chaud, laissant précipiter en flocons blanchâtres, à froid, les

cristaux de stéaroptènes ; 2° la densité qui ne doit pas être supérieure à 860 à la température de 30° ; 3° le point de fusion qui varie entre 22 et 25°. La présence de blanc de baleine serait accusée par l'indice de saponification des stéaroptènes obtenus à la filtration du précipité lavé à l'alcool froid.

En s'adressant à des maisons de premier ordre, donnant des garanties, une analyse d'un chimiste connu, une marque, en un mot, on est sûr d'obtenir le meilleur produit.

La récolte de cette année est faible, mais les besoins ne sont certainement pas très grands ; en revanche, aussitôt la fin des circonstances fâcheuses qui ont limité la fabrication cette année, l'essence de Rose de France sera toujours là pour empêcher l'introduction des roses bulgares ou turques qui doivent être bannies à jamais des marchés alliés.



## NARCISSES



Près de la mer et des flots bleus,  
Tout droits, sur leur tige hautaine,  
Comme un songe merveilleux  
Près de la mer et des flots bleus  
Les narcisses mystérieux  
S'étendent au loin dans la plaine,  
Près de la mer et des flots bleus,  
Tout droits, sur leur tige hautaine.

Blancs comme la neige des monts,  
Dorés comme une moisson blonde,  
Ils forment de riches sillons,  
Blancs comme la neige des monts  
Jusqu'aux lointains de l'horizon,  
Ils charment la terre féconde,  
Blancs comme la neige des monts,  
Dorés comme une moisson blonde.

Par le calme serein des soirs,  
Quand la brise passe légère,  
Ils sont de très doux encensoirs  
Par le calme serein des soirs,  
Et nous versent de clairs espoirs,  
Avec leur odorant mystère,  
Par le calme serein des soirs,  
Quand la brise passe légère.

Fleurs d'Avril aimable et joyeux,  
Ce sont les narcisses d'Hyères...  
Qui viennent égayer nos yeux  
Fleurs d'Avril aimable et joyeux,  
Comme un tendre présent des Cieux,  
Après l'hiver et ses misères,  
Fleurs d'Avril aimable et joyeux,  
Ce sont les narcisses d'Hyères.

M.-H. D.

28 mars 1917.

## NOUVELLE MÉTHODE DE FORMULATION EN PARFUMERIE

Les parfumeurs de métier ont constaté depuis longtemps que les méthodes anciennes de formulation employées dans tous les pays offrent l'inconvénient de ne donner aucune précision en ce qui concerne la concentration définitive du produit en préparation. Les parfumeurs récemment entrés dans la partie ou les préparateurs qui s'initient à la profession sont rapidement perdus dans le dédale des solutions, teintures, infusions, et des titres multiples dont les formulaires préconisent l'emploi.

La fabrication de la parfumerie se trouve réellement dans l'état primitif où était la pharmacie il y a une cinquantaine d'années. Depuis, l'emploi des extraits secs, des extraits éthérés, des teintures dosées, des produits chimiquement purs, a fait évoluer la formulation médicinale et rien n'est plus aisé désormais que de prescrire une potion contenant, à un milligramme près, la dose qui convient à tel ou tel cas.

On peut même ajouter que la pharmacie est tombée dans un travers où la parfumerie a failli verser, c'est-à-dire la généralisation de l'emploi de constituants chimiquement purs aux lieux et places des extraits complets de plantes. On concevra aisément, par exemple, qu'un extrait de quinquina ne peut-être exactement remplacé par le sulfate de quinine, plusieurs corps accompagnant dans la plante la quinine et donnant des résultats un peu différents. Ce cas que nous citons pour sa simplicité est un des moins frappant pour un homme de métier, car il s'en trouve des milliers d'autres plus démonstratifs, mais en se limitant à l'aspect sensoriel de la question, chacun reconnaîtra qu'un vin tonique rendu amer par du sulfate de quinine solubilisé est moins agréable qu'un vin fabriqué à l'extrait complet de quinquina. Il restait donc à trouver, pour la parfumerie, une méthode rigoureusement scientifique, permettant le perfectionnement des matières premières et la simplification de leur emploi, sans toucher à l'arôme de la plante qu'il convient de conserver aussi pur que possible.

Or, les constituants des essences, corps chimiquement définis, que l'on produit actuellement à l'état de pureté parfaite, sont aux odeurs ce que les alcaloïdes sont aux extraits de plante. Ils donnent *un* des caractères de la plante et *un* seul et encore ne

doit-on pas confondre le linalol chimiquement pur extrait du bois de rose avec les linalols de likari, de shin ou de linaloé, le citronellol du géranium et le citronellol obtenu par réduction du citronellal, etc. Les odeurs de ces corps même parfaitement purs, diffèrent notablement.

Les confiseurs savent bien, en Amérique comme en France, que l'extrait complet de gousses de vanille n'a qu'un vague rapport avec la vanilline.

Il convenait donc de trouver un moyen terme, permettant d'extraire de la plante toute sa partie aromatique, puis d'éliminer tous les corps malodorants, inutiles, insolubles, diluants et véhicules de toutes sortes, changeant la concentration réelle du parfum, le rendant, selon le producteur, tout différent du produit fabriqué dans une autre usine, etc.

Le problème a été résolu, nous l'avons vu dans un précédent article, par l'invention des essences déterpénées, des essences de résines (résinodors), essences fractionnées de baumes, extraits absolus simples ou composés concentrés dans le vide.

Il nous reste à connaître comment on peut remplacer dans les formules courantes, les teintures, alcoolatures, lavages de pomades, etc., par ces produits absolus 100 %. Nous verrons ensuite comment il est possible de préparer à l'état de siccité des parfums complets qu'il suffit ensuite de diluer dans l'alcool à une dose connue pour obtenir un parfum commercial d'une puissance donnée.

\*\*

L'emploi des essences déterpénées est des plus simples, il suffit de connaître leur concentration par rapport à l'huile essentielle brute et d'en employer une dose correspondante.

Par exemple, l'essence de citron déterpénée étant trente fois plus concentrée que l'essence brute, on en emploiera trente fois moins pour obtenir le même résultat. L'essence de bergamotte déterpénée s'utilisera à une dose deux fois et demi moins forte, l'essence de mandarine à une dose soixante-dix fois plus faible, les essences de lavande, géranium, etc., à une dose moitié moindre.

La formule d'eau de Cologne de Dorvault pourra être transformée comme il suit :

	Avec les Essences simples	avec les déterpénées
Essence de citron....	400 gr.	13 gr.
— bergamotte	400 »	160 »
— cédrat.....	400 »	13 »
— romarin...	200 »	50 »
— néroli.....	200 »	70 »
— lavande....	200 »	100 »
— canelle....	100 »	50 »
	1900 »	456 »

La formule déterpénée se trouve être environ 4 fois concentrée : 456 grammes d'essences déterpénées remplacent 1900 grammes d'essences simples et se dissolvent dans 100 litres d'alcool 65° sans filtrage au lieu de 100 litres d'alcool 90°.

L'économie est frappante. Lorsqu'on désirait préparer avec la formule de Dorvault, de l'eau de Cologne à 70°, il fallait 3, 4 et même 5 filtrages pour obtenir un produit un peu limpide, troublant aux premiers froids. Les 100 litres, après les filtrages, se réduisaient aisément à 90, l'évaporation ayant fait disparaître le reste, surtout dans le cas de filtrage à l'air libre ; une partie de l'essence restait sur la matière filtrante utilisée, et il fallait ajouter au prix de revient les papiers filtres, la perte et le temps perdu.

En outre, il était impossible de préparer longtemps d'avance de la composition pour eau de Cologne, car le rancissement survenait rapidement par oxydation.

Au contraire, avec l'essence déterpénée, la solution est instantanée sans filtrage et le produit limpide est immédiatement commercial. Si l'on constate, en outre, que l'alcool 90° a une odeur *sui generis* puissante qui masque le parfum des essences, on se rendra compte que cette odeur de l'alcool diminue en même temps que la concentration du dissolvant. On en déduit avec une juste raison qu'il faut moins de parfum pour un alcool à 65 % que pour un alcool à 90 %. Au lieu d'employer 4 gr. 56 par litre, on se contentera de 3 grammes par litre d'alcool 65° de 2 grammes par litre d'alcool 50 %, de 1 gramme par litre d'alcool 33 %... L'économie de temps, de main-d'œuvre et d'alcool diminue énormément le prix de revient total.

Et rien n'est plus aisé que de préparer d'avance un, deux, trois, dix kilogs de mélange pour eau de Cologne, cette essence composée se conservant indéfiniment et se bonifiant même en vieillissant.

L'étude d'une formule plus complexe va nous montrer les avantages des autres essences absolues.

Voici par exemple une formule de Cerbelaud qui, pour compliquée qu'elle soit, n'est

pas plus mauvaise qu'une autre et que nous allons simplifier pour la rendre comparable aux produits les plus concentrés du commerce.

Cerbelaud indique :

Eau distillée de fleurs d'oranger..	10 c.c.
— de rose.....	40 c.c.
— simple .....	150 c.c.
Alcool 90°.....	800 c.c.
Essence de Bergamotte.....	6 c.c.
— Citron .....	6
— Cédrat .....	0 40
— Girofle .....	0 10
— Lavande .....	1
— Petitgrain .....	0 10
— Romarin .....	1
— Thym .....	1
Solution saturée de Musc G. C....	5
— de rhodinol au 10°.....	0 60
Teinture de benjoin au 5°.....	10

Pour plus de facilité dans le calcul, nous tablons sur cette formule multipliée par 100, c'est-à-dire appliquée à un hectolitre. Il nous faut 1 litre d'eau de fleurs d'oranger. Or, nous savons que l'eau de fleurs d'oranger contient en moyenne 0 gr. 50 d'essence de fleur d'oranger, et nous inscrivons :

0 gr. 50 d'essence de néroli ou de fleurs d'oranger ; les 4 litres d'eau de rose seront remplacés par :

2 gr. d'essence de roses sans stéaroptènes (déterpénée).

La solution saturée de musc contient environ 5 gr. par litre, soit pour 500 gr. 2 gr. 5 de musc en cristaux.

La solution de rhodinol au 10° devient 6 gr. de rhodinol pour 100 litres et la teinture de benjoin est remplacée soit par 200 grammes de benjoin larmes, soit, de préférence, par 50 grammes essence de benjoin. Les essences sont réduites selon leur concentration et nous obtenons la composition suivante :

Essences déterp. de Bergamotte...	240 gr.
— — Citron .....	20
— — Cédrat .....	1.5
— — Girofle .....	5
— — Lavande ....	50
— — Petitgrain ...	5
— — Romarin ....	25
— — Thym .....	20

auxquelles nous ajoutons :

— — Rhodinol ....	6
— — Musc g. c....	2.5
— — Ess. benjoin.	50
— — Néroli .....	0.50
— — Roses s. stéar.	2

Comme toutes les essences utilisées se trouvent alors à la même concentration, on se

rend tout de suite compte des dominantes et il est facile de constater que le thym est en excès, et que le petitgrain et le néroli manquent.

La dose de 427 grammes pour un hectolitre à 80° est normale, et elle pourra être réduite à 300 gr. par hecto, à 60°. 200 gr. par hectolitre à 50° et 100 grammes par hectolitre à 33°. Les facilités d'emploi et de conservation restent celles que nous avons indiquées dans le cas précédent.

\*\*

Le préparateur se rend compte à première vue qu'il mélange désormais des produits égaux en puissance théorique : il connaît ses notes et sait que pour telle préparation il doit avoir une ou des dominantes et des accompagnements.

Dans le cas de l'eau de Cologne, ses dominantes sont le Citron, la Bergamotte et le Néroli. Avec les essences déterpénées, il ne risquera rien en employant simultanément, selon les indications de ses prix de revient, l'essence déterpénée de citron, le citral de backousia ou de lemongrass, l'essence de verveine, de mélisse, de cédrat, d'orange ou de limette, toutes déterpénées ou à l'état de constituant ou de synthétique 100 %.

En se tenant à la dose qu'il a déterminée une fois pour toutes, il peut remplacer l'essence de citron sans terpènes, trop coûteuse, par le citral bon marché, pour faire une eau de Cologne à bas prix qui gardera la même tonalité générale, mais en ayant moins de fraîcheur de fruit. De même, en variant l'emploi des mélisses, orange, cédrat, etc., il fera varier sa note citronnée sans changer l'odeur générale de son eau de Cologne. On dit par exemple que l'eau de Cologne est plus fine, plus fraîche avec le citron, plus chaude, plus douce si l'orange domine, plus herbacée si c'est la verveine ou la mélisse, mais le type de l'eau de Cologne n'a pas changé. L'harmonie est toujours la même : le chant total de l'orchestre est sans fausse note, mais c'est selon le cas le violon, le violoncelle ou un autre instrument qui joue la partie citron.

De même, la note rose, si on l'aime, pourra être jouée par le rhodinol, le géraninol, la rose, selon le prix de revient possible, selon la finesse du produit, mais la dose restera la même : qu'il s'agisse de rose sans stéaroptènes, de rhodinol, de rose absolue d'enfleurage (type Lyflor) ou d'une rose composée synthétique 100 %, si la dose adoptée est de 8 grammes par hectolitre, il n'y aura pas lieu de la changer. L'harmonie du parfum d'eau de Cologne restera identique avec

plus ou moins de finesse selon la matière première utilisée.

Le Musc pourra être remplacé par du Muscambrette ; la Lavande déterpénée par de l'Aspic déterpéné ; le Néroli par du Petitgrain, du Néroli artificiel, de l'Essence de fleur d'oranger absolue Lyflor ; le thym par du Thymol ou du Carvacrol ; le Girofle par de l'Eugénol ou même du Méthylisoéugénol... toujours l'eau de Cologne restera la même : le type de la marque, mais à un prix différent, avec une petite différence en finesse. Supposons par exemple, pour une comparaison facile, que l'on ait fait une confiture de cerise ; la confiture sera toujours de la cerise, soit qu'on ait employé plus ou moins de griottes, de bigareaux, de merises ou d'autres variétés... C'est ainsi qu'en modifiant la nature des composants, mais en gardant la série des notes dans leur puissance adoptée une fois pour toutes, on ne changera pas le caractère de l'eau de Cologne, mais seulement ses nuances de finesse, de suavité... et de prix de revient.

Ces substitutions, on le conçoit, sont impossibles avec les essences simples du commerce : pour remplacer une essence de thym contenant 20, 30 ou 40 % de phénols, par son équivalent en carvacrol, il faut se livrer chaque fois à des analyses. La limette à 10 % d'aldéhydes ne peut remplacer le lemongrass qui en contient 70, ou l'orange qui n'en contient que 2 % ! Au contraire, les déterpénées, les constituants, les synthétiques purs, les parfums artificiels 100 %, les essences de fleurs vraiment absolues peuvent se remplacer poids pour poids.

\*\*

Le parfumeur se rend compte maintenant qu'il peut employer simultanément dans une composition, avec une sûreté de touche extraordinaire, toute la gamme des produits absolus 100 % que le chimiste a mis à sa disposition. A première vue, il voit quel est le produit qui domine et qui dépasse par excès les notes voisines, qu'il écrase et ofusque. Par simples pesées, il peut corriger au préalable et avant même d'avoir senti sa composition, les excès de l'un ou l'autre des composants.

C'est grâce à cette facilité qu'il a été possible de préparer des compositions déterpénées pour la fabrication de toutes les eaux de toilettes et lotions à la concentration habituelle de l'eau de Cologne, et s'utilisant dans les mêmes conditions, à la dose de 1 à 3 grammes par litre d'alcool dilué, sans filtrage ni manipulation.

Essences déterpénées pour eaux de Cologne, pour lotions, pour eaux de toilette, en

diverses qualités selon la nature des essences déterpénées utilisées, comme nous l'avons expliqué plus haut, ont toutes le caractère très net de leur parfum spécial et ne varient que par des nuances et des prix de revient.

Le parfumeur, en achetant ces essences concentrées, peut à son tour les mélanger à d'autres parfums de la même concentration, tels que les parfums synthétiques, les constituants, les parfums artificiels 100 %, les extraits aux fleurs concentrés dans le vide, les huiles essentielles liquides de fleurs type Lyflor... pour préparer des produits personnels et bien déterminés. Il ne risque nullement de se tromper grossièrement dans ses appréciations : il sait que 1 à 3 grammes de ces mélanges dans un litre d'alcool dilué donnent un litre de lotion ou d'eau de toilette, que 10 grammes donnent un litre d'extrait triple n° 24, que 20 à 30 grammes donnent un extrait n° 72... que 2 grammes suf-

fisent pour parfumer un kilog de crème ou de poudre, etc.

Il peut donc préparer rapidement et sans soucis tous les produits les plus variés dans leur prix de revient, sans craindre de livrer à bas prix un produit plus concentré qu'un produit cher. Quel que soit le mélange, quel que soit le parfum, à condition qu'il n'ait employé que des parfums 100 % absolus, sans aucun diluant, sans aucune impureté, il aura toujours la même puissance avec la même dose.

A lui de se fournir dans les maisons qui ne livrent que des produits absolument purs et au plus haut point de leur concentration scientifique.

Nous verrons dans un prochain article les formulations comparées avec les anciennes et nouvelles méthodes pour tous les autres produits de parfumerie.

FLORIANE.

## INFORMATIONS

### Initiative de Séquestres

Nos protestations répétées au sujet des attributions des séquestres et de la façon dont elles ont été généralement comprises jusqu'ici a amené une certaine modification dans la manière de voir des intéressés.

C'est ainsi que la firme « Parfumerie d'Orsay », est enfin mise aux enchères et rendue au commerce français, c'est ainsi également que la distillerie Schimmel, de Sault, vient d'être adjugée à la maison Gattefossé et Fils, de Lyon, qui pourra enfin, cette année, utiliser l'important matériel immobilisé depuis trois ans.

La production d'essence de Lavande de cette maison sera de cette façon notablement augmentée. Rappelons d'ailleurs que les distilleries de Lavande Gattefossé et Fils, sont déjà affiliées au Syndicat des Lavandes Françaises, qui groupe la plupart des cultivateurs et récoltants de lavande du Sud-Est de la France. L'apport de cette nouvelle distillerie au Syndicat qui dispose déjà de quatre autres usines à grosse production et à outillage moderne, de plus de cent hectares de Lavande cultivée, et de nombreuses baïssières soignées par les méthodes du professeur Lamothe, va permettre d'utiliser la totalité des fleurs de Lavande, en partie perdues les années dernières.

Tous les gros consommateurs voudront connaître les types du Syndicat offerts par Gattefossé et Fils, de Lyon ; nul doute qu'ils les trouvent tout à fait parfaits, de nom-

breux perfectionnements dans les alambics (perfectionnements brevetés), donnant aux essences obtenues la plus grande finesse avec le plus haut titre en éther.

### L'Octroi de Paris

Paris demande à l'octroi un fort appoint à son budget municipal. Quel que soit le coût extravagant de cette perception directe dont le plus clair passe au payement de nombreux fonctionnaires dont les bras manquent ailleurs, il paraît que la Ville ne peut se passer de cet appoint dont Lyon a depuis longtemps abandonné l'illusoire rendement.

M. Delanney propose une taxe de 24 centimes par kilog de savon de parfumerie... la voilà bien la taxe sur la propreté.

### Les Parfumeurs protestent

Nous avons signalé à plusieurs reprises que l'on demande des impôts nouveaux sur les produits de parfumerie, sous prétexte qu'ils constituent essentiellement des produits de luxe... nous ne voulons pas insister sur le paradoxe qui affirme que le luxe est plus nécessaire que l'indispensable et qu'il constitue toute la joie de la vie, mais nous nous associons volontiers à la protestation de M. L. Bourguignon, dans le *Petit Bleu*... il dit en excellents termes ce que nous répétons sur tous les tons depuis un an et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire *in extenso* son plaidoyer, en le remerciant.

« Quelques journaux demandent que l'on frappe d'un impôt spécial les *parfums*, sous



prétexte que les parfums constituent une industrie de luxe. C'est le grand argument du moment, comme si les industries de luxe ne comportaient que des patrons et comme si des milliers d'ouvriers et d'employés n'en vivent pas !

« C'est en vertu du même principe — il est désastreux — que l'on demandait, tout dernièrement encore, une taxe spéciale sur les bijoutiers.

« Mais pourquoi et au nom de quoi établir ainsi, dans notre commerce, des zones spécialement frappées, et d'autres zones privilégiées ?

« Les parfumeurs paient leurs impôts comme tous les autres commerçants ; ce sont des commerçants français comme les autres commerçants français : comment et pourquoi leur imposerait-on une taxe spéciale ?

« Les parfumeurs paient patente : les parfumeurs acquittent des droits de douane considérables à l'entrée des produits qu'ils ne trouvent pas sur le marché inférieur ; ils paient sur l'alcool qu'ils emploient pour leurs essences, ils paient sur les matières grasses qui entrent dans la fabrication des crèmes, des savons, des onguents.

« Aujourd'hui, quelqu'un — qui n'emploie pas de parfums sans doute — demande qu'on taxe les parfumeurs ; demain, un bourgeois, qui ne portera pas de pantalons de velours demandera qu'on frappe le velours des pantalons de charpentiers, et ainsi de suite. Mais, dans tout cela, que devient, devant le fisc, l'égalité des Français en général et des commerçants en particulier ?

« Les brocanteurs paient une patente minime, proportionnée à leur genre d'affaires ; ceux qui, rue de la Paix ou sur les boulevards, font le commerce de l'article de Paris en paient une autre plus élevée ; les parfumeurs paient la leur, qui n'a pas été fixée sans avoir été sérieusement étudiée. Alors, pourquoi superposer à tout cela une autre taxe encore, qui les frappe, eux, dont le voisin, dont tel ou tel commerce ne sera pas frappé aussi ?

« Quand l'on aura empêché les distillateurs de fabriquer nos liqueurs de grandes marques ; quand l'on aura empêché les parfumeurs de faire des parfums — parce que beaucoup, ruinés par des taxes nouvelles, préféreront abandonner leur industrie — on aura aussi supprimé deux sources de recettes très importantes du Trésor, puisque nos parfums, comme nos liqueurs de grandes marques sont des branches très importantes de notre commerce d'exportation et par suite font entrer en France des dizaines de millions et de très grosses sommes dans les caisses de l'Etat.

« Singulière façon de les remplir, ces caisses et de travailler à la reprise de notre activité économique, que toujours demander que l'on apporte des entraves nouvelles à des commerçants, dont le moindre droit est d'être au moins traités sur le même pied que tous les autres !

« Quand comprendra-t-on qu'il est des taxes qui ne sauraient être que désastreuses, parce qu'elles n'atteignent pas seulement ceux qu'elles frappent, mais encore les finances publiques elles-mêmes, par la lourde répercussion que nous montrions tout à l'heure.

« Gardons-nous d'entrer dans une telle voie ; elle mène trop sûrement notre commerce, notre industrie et nos finances à la ruine et n'aboutit qu'au triomphe de l'arbitraire ».

L. BOURGUIGNON.

### L'Industrie des Savons de Parfumerie s'accroît en Italie

L'industrie italienne des savons de parfumerie a atteint, depuis quelque temps, une importance considérable.

L'Angleterre, l'Allemagne, la France étaient, avant la guerre, les fournisseurs attitrés du marché italien, mais la protection douanière qui frappait d'un droit très élevé les produits de l'espèce, d'origine étrangère, opposa, peu à peu, une barrière fiscale aux importations du dehors pour le grand bénéfice de la fabrication nationale. Depuis, les savonniers italiens se sont complètement affranchis.

C'est par centaines que se comptent, à présent, les parfumeries et fabriques de savon de toilette. Le consommateur, du reste, a apporté, pour favoriser ce développement, un engouement patriotique subit et l'on peut dire que, sauf dans la clientèle riche, le produit national est exclusivement adopté.

L'obligation du timbre, imposée par le Gouvernement a, sans doute, eu pour effet, d'obliger les fabricants à vendre plus cher, mais pour peu qu'après la guerre, les industries secondaires ou coadjutrices de celle du savon de parfumerie, telles que celles des produits colorants, des parfums, des matières grasses, des machines, etc., prennent une plus grande extension, l'Italie toute seule, arrivera à satisfaire les besoins de la consommation nationale.

Notre confrère, *Le Industria Saponiera*, a beaucoup contribué à cette prospérité et nous sommes heureux en constatant l'essor qu'il a donné à l'industrie savonnaire en Italie, de lui envoyer nos cordiales félicitations.

Puisse la France, de son côté, augmenter sa production pour ne pas se laisser dépasser.

Xi...

# Les Oeillet.

*Sonnet inédit de M.-H. D.*

Leurs pétales couverts de gouttes de rosée,  
Etincelaient joyeux dans l'azur du matin  
Leur présence mettait en ce coin du jardin  
Un lumineux éclat de beauté reposée.

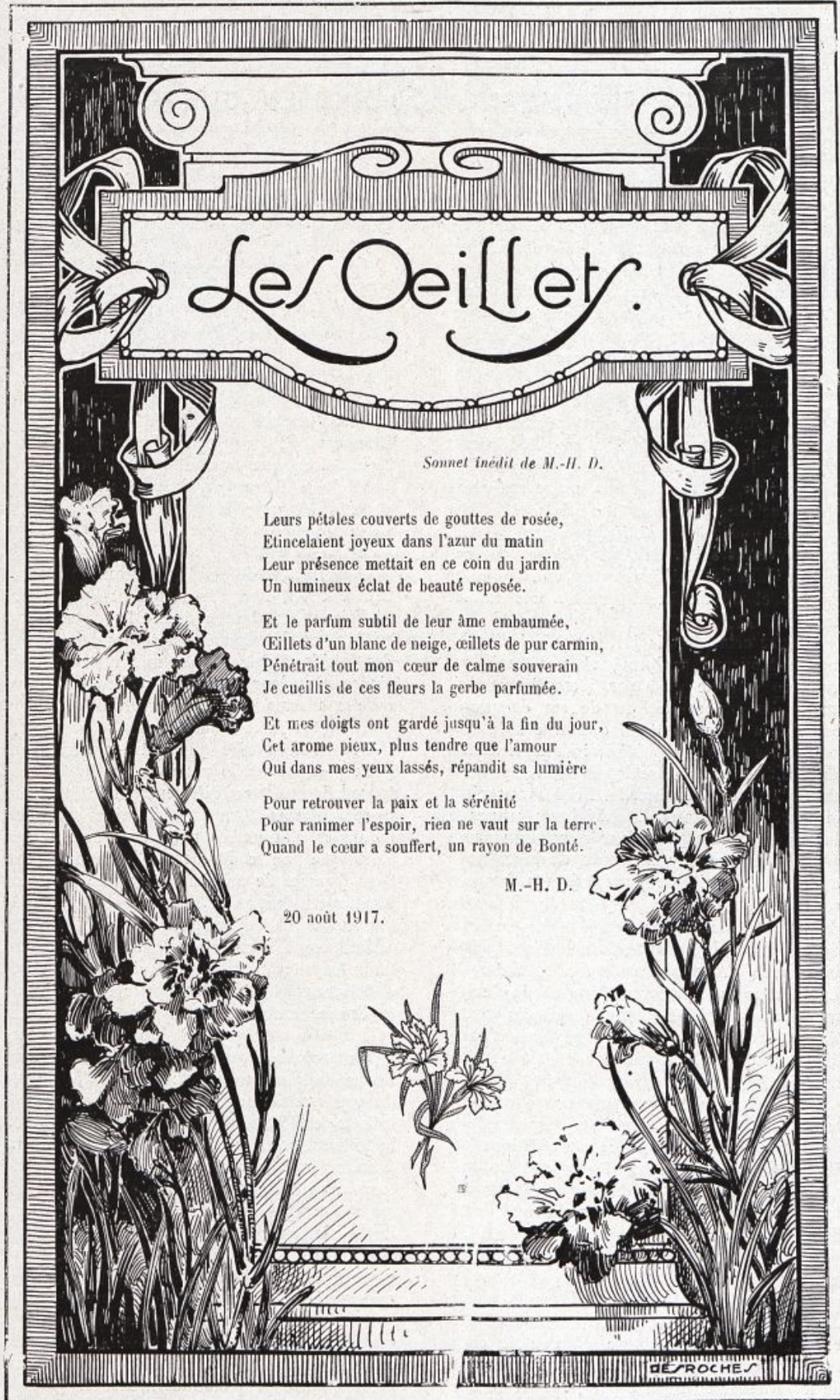
Et le parfum subtil de leur âme embaumée,  
Œillets d'un blanc de neige, œillets de pur carmin,  
Pénétrait tout mon cœur de calme souverain  
Je cueillis de ces fleurs la gerbe parfumée.

Et mes doigts ont gardé jusqu'à la fin du jour,  
Cet arôme pieux, plus tendre que l'amour  
Qui dans mes yeux lassés, répandit sa lumière

Pour retrouver la paix et la sérénité  
Pour ranimer l'espoir, rien ne vaut sur la terre.  
Quand le cœur a souffert, un rayon de Bonté.

M.-H. D.

20 août 1917.





## LA PARFUMERIE MODERNE EN GUERRE



Les témoignages de sympathie que nous recevons si fréquemment de nos lecteurs, nous invitent à leur demander un moment pour analyser notre effort de guerre. Non pas que nous réclamions d'eux un surcroît, bien inutile et bien vain, d'admiration, mais pour qu'ils se solidarisent davantage avec nous pour l'œuvre commune de la lutte à la fois contre l'ennemi et contre la vieille routine.

Les retards fréquents de parution de notre chère revue, dont nous nous excusons, ont eu et auront encore des causes légitimes ; que nos lecteurs songent que tous nos collaborateurs, notre directeur, notre secrétaire de rédaction, sont tous mobilisés et à leur poste de guerre. Que si quelques-uns, blessés, sont revenus à l'arrière, ils n'en servent pas moins dans les établissements chimiques de guerre et ne disposent que de très faibles loisirs...

Malgré cela, depuis juillet 1915, la *Parfumerie Moderne* a donné chaque mois un numéro qui ne s'est pas senti exagérément des préoccupations de ses collaborateurs : la bonne lutte a continué à la fois contre les pouvoirs publics, incompréhensifs de nos besoins, contre les ennemis sournois du dedans, contre l'inertie. Nous avons réussi à reprendre aux Boches leurs usines à lavande, aux Bulgares leur réputation usurpée de producteurs d'essence de rose, nous avons démontré que les fabricants français sont vraiment et ont toujours été à la tête du progrès dans la préparation des parfums de synthèse. Nous avons étroitement collaboré avec l'Administration de la Foire de Lyon, avec les Syndicats Français de Parfumerie : aujourd'hui plus que jamais investis de la confiance de ces organismes, nous devenons le seul organe de défense des industries de la Parfumerie.

Nous avons étendu notre propagande à tous les pays alliés et neutres du monde ; nous publierons désormais des éditions en Espagnol, en Italien, en Portugais, en Anglais... et dans toutes les langues, nous célébrerons et nous démontrerons la supériorité de notre industrie française.

L'heure est celle où l'on peut compter ses amis : notre effort est coûteux, non seulement de temps et de travail, mais aussi d'argent... Cet or que nos dépenses de guerre ont fait couler comme un Pactole chez les nations étrangères, nous nous efforçons de le ramener en France par le canal de nos

exportations : il faut et il est indispensable que tous les Parfumeurs français se joignent à nous pour intensifier encore notre propagande.

Tous les empêchements, toutes les difficultés n'ont pas arrêté nos industries qui savent se défendre. A notre sol français tout parfumé de fleurs et de plantes aromatiques, il faut un organisme qui dispense aux peuples la récolte odorante de la France ; c'est l'industrie de la Parfumerie française qui remplit ce rôle, et la parfumerie en France vit et prospère envers et contre tout. Mais, alors que nos alliés multiplient leur publicité à l'étranger, intensifient leur propagande et se préparent pour l'après-guerre, les Français semblent se laisser aller au découragement.

Leur budget de publicité diminue et, par contre coup, leur réputation et leur chiffre d'affaire. Quand bien même ils ne sont pas en mesure de répondre à toutes les demandes, qu'ils montrent par une réclame judicieuse que leur maison existe encore et qu'elle n'attend qu'une favorable occasion pour reprendre sa place.

Devons-nous dire que notre confrère anglais paraît avec 50 pages de publicité, contenant 80 annonces différentes, dont 13 françaises, que la *Revue Américaine* comporte 60 pages d'annonces pour cent annonceurs, alors que notre Revue ne comporte que 8 ou 9 pages de publicité avec une trentaine d'annonces françaises...

Cette indifférence pour la publicité est actuellement pernicieuse, non seulement pour les intérêts individuels des maisons qui s'abstiennent, mais aussi pour le renom de la France tout entière.

Il n'y a pas que les fabricants de matières premières qui peuvent faire de la publicité dans notre revue : tous les fabricants de parfumerie confectionnée, de savons de toilette, et d'accessoires de toutes sortes pour la toilette, pour le salon de coiffure, doivent prendre nos colonnes pour la diffusion de leur marque dans le monde entier.

Ce sont les mêmes clients qui achètent les produits aromatiques pour la fabrication des marques locales et les parfums confectionnés, les peignes et les postiches, la maroquinerie et la cristallerie, la broserie et, en général, tous les accessoires de toilette.

Qu'attendent donc nos lecteurs, tous spécialistes dans ces différents genres, pour utiliser notre propagande intense ?

Se figurent-ils pouvoir obtenir par leurs propres moyens une diffusion aussi grande, aussi diversifiée et aussi économique... possèdent-ils les 8.000 fiches d'acheteurs internationaux qui nous servent à assurer notre propagande, peuvent-ils chaque mois envoyer leurs propres imprimés sous une forme aussi attrayante et surtout sous une forme qui en impose la conservation et la perpétuité d'action ?

Non, n'est-ce pas. Il nous semblait que cette démonstration devait être superflue, il n'en est rien puisque nos amis mêmes, ceux qui sont heureux de nous encourager moralement, restent, au moment de l'action, inertes ou indécis.

L'heure n'est pas à l'hésitation : nous devons, de toutes nos forces, nous imposer au commerce étranger pendant qu'il a besoin de nous, pendant qu'il est privé des sollicitations de nos ennemis. Lorsque ceux-ci seront rendus à la vie économique, ils ne négligeront rien pour nous battre de nouveau en brèche : il faut qu'ils se trouvent à ce moment devant une réputation justi-

fiée, devant un marché approvisionné, devant des marques implantées, devant des agents actifs et consciencieux.

Tout cela peut être créé ou trouvé par la *Parfumerie Moderne* : la preuve est faite. Il suffit de demander à l'un quelconque de nos annonceurs, de la dernière ou de la première heure, quels sont les résultats qu'il a obtenus...

S'abstenir est coupable, parce que la *Parfumerie Moderne* n'est pas une affaire, c'est une œuvre : elle veut donner à la Parfumerie française la place qui lui revient. Toutes les ressources obtenues par les abonnements et les annonces sont entièrement utilisées pour l'augmentation ou la perfection du tirage. La *Parfumerie Moderne* est une coopération de vendeurs français : à ce titre, tous les bons Français devraient y figurer... Ils y figureront lorsque, ayant réfléchi, ils auront compris.

Mais qu'ils n'attendent pas pour cela la fin de la guerre, il serait trop tard.

LA DIRECTION.



## NOS AMIS AMÉRICAINS



Nous l'avons dit, nous sommes très heureux, très fiers et très reconnaissants de l'entrée en lice de nos amis d'Amérique. Depuis longtemps, dans cette revue, nous avons marqué nos espoirs en signalant les sympathiques manifestations en notre faveur de nos amis d'Outre-Atlantique. Les pessimistes ne nous ont point influencés et notre confiance n'a pas été démentie par les événements. Heureux, nous le sommes, parce que l'aide de l'Amérique signale l'imminence de la Victoire, parce que c'est le retour bien proche de nos braves « pères » depuis si longtemps à l'œuvre qu'ils se courbent exagérément vers une terre trop ingrate. Il est temps qu'ils soient rendus au sol fécond de nos belles cultures... Fiers, nous le sommes, parce que le souvenir de La Fayette illumine cette belle initiative d'une franche lueur de reconnaissance et de bonté, et qu'il est réconfortant, en cette période de crimes et de massacres, de constater que la reconnaissance, entre gens de biens et épris d'idéal, n'est pas un vain mot.

Ceci dit, entre patriotes sincères, il se peut exprimer un regret et nous l'exprimons franchement à notre ami et confrère, directeur de l'*American Perfumer* de New-York... Nous avons trouvé dans le dernier numéro, postérieur par conséquent à la déclaration de guerre et à l'entrée en ligne

des troupes américaines, un certain nombre d'annonces de produits boches et bulgares...

Certains d'entre eux s'étaient sur plusieurs pages avec un luxe de bluff, à peine toléré en temps de paix, mais presque outrageant à l'heure actuelle. D'autres plus insinuants se glissent parmi les annonces des représentants et tachent de passer inaperçus.

Nous espérons qu'il suffira de signaler le fait à notre estimé confrère, pour qu'il prenne les mesures nécessaires et fasse disparaître de ses pages les annonces de nos ennemis et les siens. Le commerce américain, comme le commerce allié en général, doit rompre définitivement toute relation avec les assassins de femmes et d'enfants : Allemands, Autrichiens, Bulgares, Turcs, doivent être fermement boycottés.

Les mesures prises contre quelques mauvais neutres par l'Administration américaine devront également inspirer une sage méfiance à nos alliés : qu'ils n'hésitent pas à faire quelques enquêtes, et dans bien des cas, insuffisamment assurés de la sympathie des neutres, il les rayeront prudemment de leurs pages d'annonces et de la liste des fournisseurs des bons, des vrais, des purs Américains.

A l'avance, confrère, merci... car je suis sûr que dès cet avis vous ferez tout le nécessaire.

J. P.

## INDUSTRIE ET CHIMIE INDUSTRIELLE

Dans son numéro de mai 1917, *La Parfumerie Moderne*, à propos des vastes forêts de pins des Landes, de la distillation, restée encore primitive de la *gemme*, de la grande et très profitable importance, enfin que, grâce au perfectionnement des procédés et à l'industrialisation de cette exploitation, pourrait prendre l'extraction non seulement de la térébenthine, mais aussi des essences d'aiguilles de pin et des huiles grasses de conifères, déclarait très justement : « Un bel avenir chimique est réservé à l'industrie jusqu'ici purement agricole des produits du pin maritime ».

Cette affirmation n'est-elle pas l'expression, en même temps, du regret que l'industrie landaise ne s'inspire pas des conseils et des directions de la Chimie, et du vœu aussi qu'entrant résolument dans la voie de la modernisation et du progrès, elle adopte les méthodes scientifiques qui lui assureront un magnifique essor ?

A combien d'autres industries, et combien avec raison ne pourraient s'appliquer ce regret et ce vœu ! Mais très heureusement l'évolution se prépare et le postulat de *La Parfumerie Moderne* est en cours de réalisation.

On sait à quel point les Allemands avaient développé leur Chimie industrielle. Par elle, ils nous dominaient, étaient les maîtres de nos marchés, nous imposaient leur monopole et s'étaient rendus quasiment indispensables. Grâce à elle, ils ont fait la guerre plus meurtrière et plus infâme et ils résistent encore au resserrement du blocus. Il était indispensable et urgent pour la France de regagner l'avance perdue, de reconquérir non seulement la pleine autonomie mais la supériorité économique, avec le double privilège de l'avantage commercial et de la suprématie de l'esprit inventif et du perfectionnement des procédés industriels. Telle est la rénovation dont, demain, dans les conditions les meilleures, nous serons redevables aux initiatives de Chefs de la grande Industrie et de savants, auxquelles il faut applaudir.

Sous la présidence d'honneur de M. A. Heller, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur de l'École de Physique et de Chimie industrielle de Paris, et de M. H. Le Chatelier, Membre de l'Institut, Inspecteur général des Mines, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris ; sous la présidence de M. Paul Kestner, Industriel, vice-président de la Société industrielle

du Nord, et la vice-présidence de MM. Félix Binder, Ingénieur-chimiste, Administrateur de la Société franco-russe de produits chimiques ; Matignon, Professeur au Collège de France ; Staub, Ingénieur des Arts et Manufactures, Ingénieur principal de la Compagnie de Saint-Gobain, avec M. Jean Gérard, Ingénieur-chimiste, pour Secrétaire général, et le comte Georges de Germiny, Président du Conseil d'administration de la Société norvégienne de l'Azote, pour Trésorier ; et sous l'impulsion et le contrôle d'un Conseil d'Administration groupant de hautes personnalités, telles que MM. Daniel Berthelot, Ernest Carnot, Georges Charpy, E. Cotelle, Debuchy, Lucien Dior, Masse, Maucière, Camille Poulenc, Pralon, etc., et MM. Boyer, Directeur général de la Société chimique des Usines du Rhône ; Jean Coignet, Président de la Chambre de Commerce de Lyon ; Edmond Gillet, Industriel à Lyon ; Paul Jeancard, vice-président du Conseil d'Administration des établissements Chiris et Jeancard ; Porcher, Professeur à l'École vétérinaire de Lyon ; Sisley, Ingénieur-chimiste, Industriel à Lyon ; Léo Vignon, Directeur de l'École de Chimie industrielle, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon ; la *Société de Chimie industrielle*, qui vient d'être constituée à Paris, 49, rue des Mathurins, se propose d'établir une collaboration permanente, éminemment utile aux progrès des fabrications industrielles et de l'expansion économique, entre les Laboratoires et les ateliers, entre les Chimistes et les fabricants, de développer et d'accroître notre puissance productrice par l'union et la coopération de ces forces coparticipantes, par l'efficace contribution de ces valeurs et de ces réciprocity de concours et, pour y réussir, en même temps qu'elle fait appel à la solidarité des Industriels, des Ingénieurs, des Professeurs, des Chimistes, des Constructeurs, etc., elle fonde et lance, destinée à coordonner les travaux et à orienter les recherches aussi bien qu'à tenir au courant de tout ce qui se fait d'intéressant à l'étranger, une Revue, dont le premier numéro va paraître incessamment, dont la rédaction réunira des spécialités émérites.

Ce sera le commencement et un sûr agent de notre revanche industrielle, une première et magnifique étape, un bond victorieux en avant dans la voie de la régénération économique, du florissement, de la prospérité et du triomphe du génie national.

Octave JUSTICE.

## FABRICATION DES EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR

Nos dernières études sur les modifications apportées à la pratique de la fabrication de la parfumerie, nous ont montré les importants changements provoqués par l'emploi des nouvelles essences comparables, avon-nous dit, aux alcaloïdes de la pharmacie ou aux produits concentrés et dosables employés dans toutes les autres industries chimiques.

L'empirique est banni de la parfumerie et il est désormais indispensable de transformer les formules essentiellement variables ac-tuellement préconisées dans les formulaires et les aides-mémoires.

Voici, par exemple, une formule connue de Trèfle imitation.

- 2000 gr. Infusion Rose 1.
- 3000 — Infusion Jasmin 1.
- 1000 — Infusion Jonquille 11.
- 1000 — Infusion Tubéreuse 11.
- 100 — Infusion d'Ambre.
- 100 — Teinture de Musc.
- 10 — Néoli.
- 5 — Citronellol.
- 50 — Bergamotte déterpénée.
- 10 — Ylang-Ylang artif.
- 5 — Girofle déterpéné.
- 5 — Ionone 20 %.
- 200 — Salicylate d'amyle.
- 300 — Infusion de benjoin.

A première lecture il est matériellement impossible de se rendre compte de ce que pourra rendre ce mélange, encore moins de sa concentration réelle et par suite de la puissance éventuelle du produit. Il est parfaitement impossible à un parfumeur de re-produire cette formule avec l'assurance qu'il obtiendra les résultats préconisés par le for-mulaire.

Qu'est-ce qu'une infusion Rose 1 ? C'est le premier lavage d'une pommade d'enfleu-rage de rose par son poids ou par un peu plus d'alcool. On prend par exemple 1000 gr. de pommade et on ajoute 1250 d'alcool. On agite, puis on glace, on filtre et on a l'in-fusion première. On reprend les 1000 gr. de pommade par même poids d'alcool et le second lavage est l'infusion seconde, etc.

Quelle quantité d'essence contiennent ces pommades, ces alcoolats ? Tout dépend de la réussite de l'opération de l'enfleu-rage, de la quantité de fleurs mise dans la graisse, de la température de celle-ci et de mille causes accessoires... Puis tout dépend aussi de la façon dont le lavage est opéré, de la

température de cette opération, de sa du-rée ; le glaçage influence aussi la qualité de l'extrait. Bref, on sait, au bout du compte, que l'infusion de rose I contient un peu plus d'essence absolue de rose que l'in-fusion 11 ou 111... et c'est tout.

Mais dans la formule que nous venons d'examiner, pour combien entrent la rose, la jonquille ou la tubéreuse, nul ne peut le dire avec précision. Chaque parfumeur aura des infusions de concentration différente de celles de son voisin, et même chaque fois qu'il préparera une nouvelle infusion, il ne pourra pas être sûr qu'elle est identique à celle qu'il a préparé le mois précédent.

Même incertitude pour qui achète des la-vages de pommades à Grasse. Vérifie-t-il chaque fois quelle est la teneur exacte en huiles essentielles du produit qu'il reçoit ?... il faut pour cela une distillation dans le vide très minutieuse qui n'est pas à la portée de tous les préparateurs.

Nos expériences nous ont démontré qu'en pratique et dans les conditions les meilleures, un extrait triple N° 24 contient de 7 à 10 grammes d'huile essentielle absolue, un ex-trait 36 de 10 à 15 grammes par litre, un extrait 72 de 21 à 30 grames, un extrait 720 de 210 à 330 grammes par litre. Ces chiffres ne sont pour ainsi dire jamais obtenus pour les fleurs chères, telles que la Violette, le Jasmin, etc. D'ailleurs, si un extrait N° 24 est tenu pour contenir l'arome de 2 kilogs 400 de fleurs, rien ne démontre que la fleur de tel jour est aussi parfumée que celle du lendemain.

Il est donc nécessaire de rejeter résolu-ment et définitivement des formules les an-ciennes et désuètes désignations d'infusions, d'extraits, d'alcoolats, etc. S'il est démontré que la solution alcoolique se bonifie, rien n'empêche de faire des teintures titrées de telle ou telle essence de fleur. Il est ridicule d'acheter, sur la bonne foi de l'étiquette, un extrait N° 36 plus cher qu'un extrait N° 24, alors que rien, sinon l'affirmation du ven-deur, ne prouve que l'un contient plus d'es-sence que l'autre. Il faut acheter des alcoo-lats à 10, 15 ou 20 pour mille, ou mieux encore des essences absolues, titrées à 100 %, garanties sans aucun diluant quelconque, et les dissoudre soi-même dans l'alcool appro-prié, s'il y a lieu.

Rien n'est plus simple que de faire un mélange de produits absolument purs, à la

plus haute concentration et de le réduire ensuite au titre commercial ou à un titre intermédiaire destiné à le bonifier par stabulation.

S'il est admis que l'infusion n° 1 contient 15 grammes par litre, l'infusion 11, 10 grammes, la formule citée plus haut devient :

- 30 gr. Essence de rose absolue (type Lyflor) 100 %.
- 45 — Essence de Jasmin absolue (type Lyflor), 100 %.
- 10 — Essence de Jonquille (type Lyflor), 100 %.
- 10 — Essence de Tubéreuse (type Lyflor), 100 %.
- 10 — Ambre soluble.
- 0 - 7 Musc artificiel.
- 10 — Nérol.
- 5 — Citronellol.
- 50 — Bergamotte déterpénée.
- 10 — Ylang-Ylang artificiel.
- 5 — Girofle déterpéné.
- 1 — Ionone 100 %.
- 200 — Salicylate d'amyle.
- 60 — Benjoin en larmes ou
- 20 — Résinodor de benjoin.

Qu'on ne nous dise pas que le musc artificiel ne se dissout pas dans les huiles essentielles, ou que la résine benjoin ne fond pas au bain-marie, que le chauffage de la composition peut lui communiquer une mauvaise odeur ou faire perdre une partie de l'odeur... tout cela n'est qu'erreur.

Il n'y avait de difficulté qu'en ce qui concerne le musc et la civette naturelles ; mais on livre à présent des teintures dosées à 10 % de musc ou de civette, qui sont parfaitement solubles. Rien n'empêche le parfumeur de les faire lui-même, car rien n'est plus simple.

Mais dans l'exemple ci-dessus, j'obtiens un produit absolu, à la plus haute concentration, dont je pense dire avec certitude : 7 à 10 grammes dans un litre donneront un litre d'extrait triple N° 24, 10 à 15 grammes donneront un extrait 36 ; 20 à 30 grammes un extrait 72.

Par le simple examen de mon prix de revient, je déterminerai quelle est la dose optimum à employer, ou bien étant donné une concentration que je me suis engagé à fournir, je serai obligé de remplacer, dans la sus-dite formule le Jasmin naturel par du Jasmin artificiel, pour tout ou partie de la quantité indiquée, la rose naturelle par une essence artificielle, etc... Je livrerai encore un extrait de même force, mais à un prix sensiblement plus bas.

Ma lotion sera faite avec 1 à 3 grammes de cet extrait absolu par litre d'alcool dilué, ma crème avec la même dose par kilog de crème, etc.

Voici donc l'échelle type des concentrations qu'il convient d'adopter et qui ramènera à une science de chiffres exacts une industrie toute faite d'empirisme et d'à-peu-près... alors que cependant chacun sait combien un gramme de plus ou de moins de tel ou tel produit peut changer défavorablement l'odeur d'un extrait déjà connu et apprécié.

Nous posons donc à la base de toute la formulation, en attendant un système décimal qui ne tardera pas à être adopté, que :

Un extrait N° 24 ou triple contient 10 gr. d'huile essentielle absolue.

Un extrait N° 36 en contient 15 grammes.

Un extrait 72, 25 à 30 grammes.

Un extrait 720, 300 grammes.

Un extrait 2000 représente l'essence absolue sans alcool ni diluant d'ordre quelconque (1).

Le prochain Congrès de la parfumerie devra statuer sur ces bases et déclarer par exemple que ces chiffres seront réduits de moitié ou un peu plus :

L'extrait 1.000 contiendra 1.000 grammes d'essence absolue au kilog.

L'extrait 500 contiendra 500 grammes d'essence absolue au kilog.

L'extrait 250 contiendra 250 grammes d'essence absolue au kilog.

L'extrait 30 correspond à l'extrait 72 actuel.

L'extrait 15 correspond à l'extrait 36.

L'extrait 10 correspond à l'extrait 24 ou triple.

Une pommade sera 10, 15, 20 ou 30, une lotion ou une eau de toilette sera 3, 4 ou 5, une crème 2 à 3, un savon 0,5 à 1, etc., et tous ces chiffres indiqueront la quantité précise de parfum pur, absolu, contenu dans un kilog d'excipient (tout diluant étant considéré comme excipient, y compris les terpènes, le benzoate de benzyle, les anodor, solvène et tous autres produits trop employés actuellement pour diluer les huiles essentielles.

Une essence de citron de Sicile sera 3, 4 ou 6 selon qu'elle contiendra cette dose d'aldéhydes odorants, une infusion de musc à 10 % portera le N° 100, une infusion de benjoin à 20 % le N° 200... et tout sera parfaitement simplifié, comme on le conçoit aisément.

En attendant, les maisons qui ont réalisé le programme ci-dessus, élaboré en plus de 20 années d'études approfondies par les

(1) Le chiffre de 2.000 devrait être en réalité 2.300 à 2.800 mais pour plus de commodité ce chiffre de 2.000 a été adopté.

laboratoires Gattefossé et Fils, ont rendu les plus grands services à la parfumerie.

La formulation devient simple et aisée : la modification des prix de revient en fonction de la force ou de la finesse est un simple jeu d'écriture : les mathématiques peuvent vraiment rendre au parfumeur les services qu'elles rendent déjà à toutes les industries.

Voici, posées les unes à côté des autres, quelques formules d'extraits pour le mouchoir qui rendent palpables les modifications et les simplifications que nous préconisons :

#### *Extrait safran*

- 4000 gr. Infusion Jasmin 1.
- 3000 — Infusion Rose 1.
- 1000 — Infusion Iris 1.
- 100 — Infusion Musc.
- 1000 — Infusion Mousse de chêne.
- 200 — Héliotropine.
- 20 — Géranium bourbon déterpéné.
- 5 — Coumarine.
- 15 — Bergamotte déterpénée.
- 40 — Patchouli déterpénée.
- 10 — Isoeugénol.
- 80 — Essence de Roses de France S./S.

Nouvelle formule :

- 60 gr. Essence de Jasmin absolue Lyflor.
- 15 — Essence d'Iris absolue liquide.
- 45 — Essence de Rose de Mai Lyflor.
- 5 — Musc artificiel.
- 3 — Essence de Mousse de chêne absolue Evernia.
- 200 — Héliotropine cristallisée.
- 20 — Géranium Bourbon déterpénée.
- 5 — Coumarine.
- 15 — Bergamotte déterpénée.
- 40 — Patchouli déterpéné.
- 10 — Isoeugénol.
- 80 — Essence de roses.

L'examen des chiffres nous révèle que la première formule faisant 10 litres environ, contient environ 500 gr. d'essences absolues et correspond, par conséquent environ, à un extrait N° 110, soit une fois et demie plus fort que l'extrait N° 72.

Il est évident que pour la préparation de l'extrait fin pour le mouchoir, cette formule sera excellente, mais trop chère pour les séries courantes, pour ces dernières, sans rien changer aux chiffres, il suffira de remplacer tout ou partie des 60 gr. de jasmin Lyflor, par poids égal de jasmin artificiel, la rose sans stéaroptènes par de la Rose artificielle de la meilleure qualité, l'iris par de l'irisine synthétique, iridia, iralia, etc...

#### *Stephanotis*

- 15 gr. Essence absolue de Tubéreuse Lyflor.
- 15 — Essence absolue de Violette Lyflor.
- 15 — Essence absolue de Jonquille Lyflor.
- 15 — Essence absolue de Jasmin Lyflor.
- 12 — Essence absolue de Rose Lyflor.
- 10 — Essence absolue d'Iris Lyflor.
- 20 — Acétate de géranyle.
- 15 — Héliotropine.
- 5 — Coumarine.
- 5 — Citronellol.
- 10 — Œillet.
- 5 — Résinodor de baume de Pérou.
- 1 — Musc artificiel.

Si l'emploi des essences de fleurs absolues Lyflor est trop coûteux (elles valent, en effet, de 1500 à 2.000 francs et plus le kilog), on pourra employer les extraits aux fleurs N° 2000, concentrés dans le vide, de Gattefossé et Fils, qui ont la même concentration et sont un judicieux mélange de produits naturels et artificiels donnant des odeurs commercialement parfaites à un prix trois ou quatre fois moins élevé.

\*\*\*

C'est ainsi que l'on est amené, lorsqu'on désire faire une fabrication régulière, en qualité surfine, mais d'un prix relativement peu élevé, à employer pour toutes les préparations, les extraits concentrés N° 2000 de cette maison, qui donnent tous les parfums connus et de nombreuses nouveautés, établies selon les principes que nous venons d'énumérer. Avoir un produit reconnu excellent par des milliers de fabricants, un produit identique à lui-même, toujours à la même concentration, contenant, sauf le colorant, tout ce qu'il faut pour faire un produit commercial, c'est souvent ce que cherche le parfumeur. Si ce produit réunit à la constance scientifique de dosage, un prix vraiment raisonnable pour une qualité qui plaît et se vend, il est, bien souvent, inutile de chercher davantage.

La série Extraits concentrés dans le vide N° 2000 comprend tous les parfums classiques et de très nombreuses nouveautés.

10 gr. dans un litre d'alcool donnent un extrait triple, 15 grammes un extrait N° 36, 30 grammes un extrait 72... ces doses sont des maximas au-dessous desquels il est possible de se tenir, les produits du commerce contenant généralement beaucoup moins que ces doses.

Cette méthode donne un extrait triple pour 6,50 environ, un extrait 36 pour 10 francs, un extrait 72 pour 15 ou 20 francs le litre, une lotion ou une eau de toilette (à 3 gr. par litre), pour 1.80, une crème





pour 1.20 le kilog, une poudre pour 60 centimes à 1 fr., etc.

Ces produits, joints aux essences déterpénées, aux compositions artificielles 100 %, aux parfums fixes pour savons, aux essences absolues de fleurs ou de résines, donnent une gamme très étendue (en prix et en qualité) de matières premières d'une force régulière, scientifiquement établie, d'une con-

centration absolue. La formulation, par leur usage, est réduite à l'emploi d'une table de Pythagore.

C'est ce qui explique leur succès et l'empressement de tous les fabricants de parfums synthétiques à suivre la même voie et la même méthode.

FLORIANE.

## LE SALVOL TIENT TOUJOURS

L'avance d'avril-mai dernier, si petite fût-elle, nous a néanmoins remis en présence de l'éternelle question : l'hygiène des sapes ennemies qu'il faut occuper, aménager, désinfecter. Tout abri conquis, fût-ce un poste de commandement est dans un tel état qu'on est tenté d'y mettre le feu, pour finir en une fois le nettoyage. C'est dire que l'on y trouve, dès la première heure, une armée de parasites moins nocive que l'autre, mais rudement gênante, quelquefois dangereuse par les germes qu'elle peut inoculer.

Dans de tels cas, je me suis bien trouvé du Salvol. Je n'ai rien à apprendre aux lecteurs de cette revue qui, tous, ont essayé ou conseillé le Salvol.

Ce produit est excellent non seulement parce qu'il lutte efficacement contre les poux, mais parce qu'il remplit son rôle sans irriter la peau. Détruire un parasite de la peau, ce n'est rien, au fond. Un coup de bistouri arrache le « morpion » ou bien une pointe de feu le réduit à néant. Mais vous comprenez que bistouri et thermocautère laissent des traces trop cuisantes, pour qu'on ait sérieusement songé à appliquer ces procédés. Eh bien ! de même, les produits chimiques utilisés jusqu'ici, onguent mercuriel, solution de sublimé corrosif, etc., etc., sont tous dangereux pour notre épiderme.

C'est pourquoi il faut se louer de posséder le Salvol qui réunit, de très heureuse façon, l'efficacité antiparasitaire et l'innocuité pour le revêtement cutané. Même pur, le Salvol n'irrite pas. Pur, il est efficace à l'excès ; je conseille d'utiliser, au grand maximum, la solution à 50 %, plus que suffisante. Dans la plupart des cas, je m'en suis tenu à la solution de 20 à 30 %.

J'ai décrit, ici même, mes expériences plus précises et leurs résultats positifs. Je ne veux pas y revenir. Mais je tiens à insister sur une utilisation secondaire du Salvol, je veux parler de son efficacité contre les punaises et les puces, parasites aussi gênants que le pou, parfois.

Le moyen est très simple. Il suffit de prendre un pulvérisateur de toilette et de pulvériser sur les vêtements, dans les draps suspects, sur la paille de couchage défraîchie ou dans les coins du châlit de réquisition, de la solution de Salvol à 40 %. Le résultat est positif et immédiat. Votre nuit est tranquille. En campagne, la chose en vaut la peine. J'en appelle aux poilus qui sont ballottés de cantonnement en cantonnement et parfois de sape française en sape boche. Personnellement, le Salvol me suit toujours et j'en fais profiter les camarades, ce dont ils doivent surtout savoir gré à son inventeur. La pulvérisation ne suffit pas toujours ; ou plus tôt, l'action de ce procédé arrive parfois à sa limite. Alors, je prolonge son efficacité par le moyen banal du sachet : un carré de gaz ou d'étoffe quelconque imbibé de Salvol, pur cette fois, se promène dans le sac de couchage ou s'épingle dans un sous-vêtement.

J'espère avoir surabondamment prouvé que le Salvol répond à une nécessité constante, et avec une constance digne d'attention.

Dans un prochain article, je vous donnerai les résultats du Salvol dans des cas de gale et d'affection parasitaire de l'épiderme et du cuir chevelu.

Pour tous renseignements complémentaires ou détails de technique dans des cas particuliers, mon adresse est au bureau de la Rédaction.

D<sup>r</sup> E. FORGUES.

VIENT DE PARAÎTRE :  
CULTURE ET INDUSTRIE  
DES PLANTES AROMATIQUES

Par MM. LAMOTHE ET GATTEFOSSÉ

En vente : PARFUMERIE MODERNE  
19, Rue Camille, LYON



P.C.D. 1917

— 1915-1917 —

## QUINZE MOIS EN MACÉDOINE

PAR ROBERT GATTEFOSSÉ

Dessins originaux de P. COMBET-DESCOMBES

Le long séjour que nous avons fait à l'armée d'Orient, nous a permis de visiter en détail ce qu'on est convenu d'appeler la Macédoine. C'est un vaste pays, amalgame hétéroclite des peuples les plus divers, que le jeu des guerres, des invasions et des traités a disséminés de la façon la plus incroyable, établissant des frontières politiques, sans tenir aucun compte des populations et des races. La Macédoine actuelle comprend une partie de la Nouvelle-Serbie, une partie de la Bulgarie, de la Grèce, de l'Albanie et de la Turquie. Elle était, il y a quelques années encore (avant les dernières guerres balkaniques), une province de ce dernier Etat. Tous les peuples, toutes les races s'y rencontrent : musulmans, orthodoxes et israélites, les premiers comprenant des Turcs et des Albanais, les seconds, des Serbes, des Grecs, des Bulgares ; les derniers occupant presque exclusivement les grandes villes, dont ils forment la classe riche, commerçante et industrielle.

Par une anomalie, que nous n'avons rencontrée que là-bas, ces différents peuples ne se partagent pas des secteurs bien définis de cet immense pays. Tout au contraire, il est curieux de rencontrer sur le territoire actuellement grec, à proximité des frontières serbe et albanaise, des villages entièrement serbes, bulgares ou turcs, à peu de distance les uns des autres, se côtoyant sans se mêler jamais, vivant de leur vie particulière, ayant conservé chacun sa religion, sa langue, ses mœurs, ses coutumes, ses costumes, ses types particuliers.

Par quel miracle ces divers peuples se sont-ils mêlés sans fusion aucune et quelle a été la folie des gouvernements balkaniques qui essayèrent (lors du traité de Bucarest en 1912), de tracer des limites, des frontières dans ce tout baroque et désuni ?

Au point de vue géologique, la Macédoine est aussi fort diverse. En prenant Salonique, point de débarquement et centre économi-

que comme base, nous trouvons : à l'Est, la Macédoine orientale, pays vallonné s'étendant du golfe Chalcidique et de la Struma qui s'y jette, jusqu'au-delà de la nouvelle frontière turque. Au Nord et à l'Ouest, à proximité de Salonique, s'étendent les immenses plaines formées par le Galiko, le Vardar et leur delta, vastes étendues alluvionnaires qui s'enfoncent profondément au Nord jusqu'à Guevgueli, à l'Ouest jusqu'à Verria et au Sud-Ouest, vers Larissa. Au-delà, ce sont les régions fort montagneuses de l'Ancienne Grèce, de l'Albanie et de la Nouvelle-Serbie, massifs granitiques coupés de vallées profondes, de quelques larges plateaux élevés (anciens lacs) comme la plaine qui s'étend de Florina à Prilep, et de très vastes lacs qui s'étagent à diverses altitudes : lacs d'Ostrovo, de Ventroc, de Presba, etc.

Nous ne voulons pas faire ici une étude géographique ou ethnique de cette Macédoine si diverse. Seule, la Flore nous intéresse et tout particulièrement la Flore aromatique. Placée sous une latitude qui s'étend depuis celle de 40°4 à celle de 41°6 et à des altitudes fort variables qui s'élèvent de la mer jusqu'à plus de 3.000 mètres, tous les climats se rencontrent en Macédoine, depuis ceux du littoral méditerranéen jusqu'aux climats les plus froids, en passant par des régions tempérées qui se rapprochent étrangement de certains départements montagneux de notre Massif central.

Une « prospection » détaillée de ces diverses régions nous entraînerait hors du cadre modeste de ce journal. Nous nous bornerons à étudier divers secteurs de cette région, dans l'ordre où nous les avons parcourus, sac au dos, pendant nos seize mois de séjour.

Dès notre débarquement (mi-octobre 1915), nous fûmes dirigés par chemin de fer, sur Krivolac, village serbe de Nouvelle-Serbie, riverain du moyen Vardar et petite gare de l'unique ligne ferrée qui longe l'énorme fleuve macédonien. Là, à quelques 120 kilomètres de la mer Egée, se trouve une assez large vallée alluvionnaire, sinueuse, presque inculte et bien peu peuplée maintenant. Quelques villages turcs sur les deux rives : Krivolac, Pepelitch en face, Vosjan à quelques kilomètres plus au sud, sur la rive gauche. D'autres plus importants à populations mélangées : orthodoxes et musulmans, comme Kavadar, ou franchement serbe comme Négotin. Le climat est assez sain et tempéré, grâce au courant d'air que forme le fleuve sinueux et impétueux et, grâce à la proximité des premières collines qui s'éta-

gent jusqu'aux monts de Bulgarie, à l'Est, aux hauts plateaux de Prilep et Monastir à l'Ouest. La population y est rare maintenant, chassée en partie par les dernières guerres balkaniques et la culture a beaucoup souffert de cet état de choses. Il reste cependant quelques champs de pavots à opium, aux grandes fleurs blanches et mauves, qui formaient autrefois la principale richesse de la contrée. De rares champs de cotonniers, récemment introduits, du maïs, un peu d'orge, de blé, quelques vignes rabougries et mal soignées ; voilà tout ce qui reste dans ces régions jadis prospères et riches sous l'ancienne domination turque. Peu ou point d'arbres, quelques rares saules sur les bords du Vardar, des platanes et des noyers encore plus rares dans des vallons abrités et c'est tout !!! Sur les collines telles que le Xora, Hodzali et l'Hotor-Tabardjic, la végétation est insignifiante : des chênes épineux aux petites feuilles semblables à celles du houx, des genêts, des bruyères brûlées par le soleil, des asphodèles, du thym rabougri, quelques rares plants de fenouil. En somme, un désert... ou peu s'en faut.

La retraite de décembre 1915 nous permit de connaître la vallée, vers le Sud, se resserrant de plus en plus jusqu'au-delà des Portes de Fer du Vardar, au-delà de Demir-Kapu, de plus en plus sauvage et inculte, au milieu des rochers abrupts. Plus loin, elle s'élargit en une vaste cuvette d'alluvions, près de la gare de Gradek (Strumitza), avec des cultures un peu plus étendues. Cette cuvette s'arrondit jusqu'au petit défilé que forment les collines dominant Guevgueli. De là, une marche forcée nous conduit, toujours en combattant, vers Doïran, plaisante bourgade étagée au bord de son joli lac. Quelques arbres, mais il ne reste des cultures que les traces de ce qui dût être assez florissant autrefois. Reprenant notre marche vers le Sud, par une saison horriblement pluvieuse, nous traversons la frontière serbo-grecque, en franchissant les derniers contreforts montagneux au Nord d'Yénikeuï, de Janès, aux sources thermales et de Kilindir, et nous pénétrons dans le « bled » désertique formé par la grande plaine entre Galiko et Vardar. Là... rien !!! aucune culture, une pauvre végétation d'asphodèles et de cistes, brûlés par le soleil torride des mois estivaux. Ici c'est le climat méditerranéen et chaud, brûlant en été, assez froid l'hiver, très pluvieux à l'automne. L'herbe pauvre que février fait pousser, mars et avril la font vivre rapidement. Les chaleurs de mai la grillent en quelques jours ; il n'en

reste que de petits squelettes desséchés pendant huit mois de l'an.

Après nous être consciencieusement gelés, sous la neige, vers Demir-Kapu, par 16° au-

avec de l'eau jusqu'au ventre. Enfin, nous atteignons la zone qui environne Salonique, vaste arc de cercle de 25 kilom. de rayon qu'il nous est commandé de mettre d'urgence



P.C.D 1917

*On trouve parfois, en Macédoine,  
d'étranges cimetières musulmans*

dessous de zéro, nous patageons lamentablement pendant plusieurs jours, dans la boue épaisse et gluante qui couvre cette région en décembre, sous une pluie diluvienne et inlassable. Les vagues « oueds » qu'en juillet on devinerait à peine, sont des torrents impétueux et sales, qu'il nous faut traverser à gué

en défense. Pendant trois longs mois, nous faisons des merveilles dans cette région que bordent, au Nord, de hautes collines volcaniques ; à l'Est, des lacs ; à l'ouest, le Galiko, le Vardar et le désert qui les sépare. Le printemps nous y surprend au milieu de nos énormes travaux. Avec une rapidité décon-

certante, naît et grandit une flore éphémère et variée : l'Anémone « des jardins », d'un rose délicieux ; l'Anémone des apennins bleu, d'un port très élégant ; la Sterubergie, éclatant crocus jaune ; l'Adonis écarlate, la Sauge sylvestre, à bractées bleues, la Sauge fausse-verveine, l'Œillet des Chartreux ; le Pied-d'Alouette ; l'Iris ; des Myosotis, des Géraniums, quelques Orchidées, des Astragales bleues ; la Buglosse ondulée, etc.

Devant l'inaction des Germano-Bulgares, nous recevons l'ordre de nous porter en avant au-delà de Kilkitch, en obliquant vers l'Est. Nous nous engageons dans la vallée assez fertile d'un petit affluent du Galiko, la Swan, que nous remontons dans la direction du Kara-Dagh. Quelques bosquets de chênes, des cultures de mûriers assez importantes, des champs d'orge, de maïs, des pavots, des fèves. Les hautes collines sont assez boisées. Sur les pentes Nord, des failles assez abruptes où courent de bruyants torrents, quelques hauts chênes aux frais ombrages, des sources aux eaux fraîches : un petit éden à côté des déserts que nous venons de quitter. Devant nous s'étend la large et marécageuse plaine de la Butkova qui court du lac de Doïran à l'Ouest, jusqu'à la Struma vers Demir-Hissar, suivant le pied des hauts et abrupts monts Vélès, noirs rochers basaltiques, à pic de 1.600 m. au haut desquels passe la frontière greco-bulgare d'où l'ennemi nous guette.

Après quelques jours de printemps, jours heureux ! passés dans les bosquets des monts Kara, avoisinant le fort grec de Dova-Tépé que nous venons d'occuper, nous repartons pour occuper cette vaste vallée qui nous sépare de l'ennemi. La chaleur commencée à devenir accablante, surtout pour traverser la plaine, marécageuse, aux odeurs de serre chaude et de pourriture. Le sol spongieux n'est qu'un amas de débris végétaux où l'on enfonce jusqu'aux chevilles et d'où s'élève une végétation formidable. Nous cheminons le long d'un vague sentier enfoui entre d'immenses étendues de hautes fougères qui atteignent 2 m. 50. Hommes et chevaux y disparaissent entièrement. En plein midi, la chaleur est accablante au milieu des miasmes délétères qui s'échappent du sol sous nos pieds, à chaque grande enjambée que nous sommes obligés de faire pour ne pas nous enliser. Des nuages de moustiques énormes zonzonnent sans cesse autour de nous, nous criblant de cuisantes morsures. Nous atteignons enfin un terrain plus ferme vers la ligne ferrée de Constantinople. Quelques champs de primeurs, petits pois, haricots,

des acacias, d'énormes noyers aux dimensions inconnues en France et sous lesquels nous installons sans peine quatre grandes « guitounes » de neuf poilus, entièrement à l'abri. Aux environs, quelques villages bulgares ou turcs et une ville assez importante : Porroy, au pied des monts. Nous l'occupons sans trop combattre. Nous passons dans cette horrible plaine fiévreuse, les mois les plus chauds de l'été. Septembre nous y trouve encore, bien affaiblis par le paludisme et la dysenterie.



*Des noyers de dimensions gigantesques*

Mais les Bulgares esquissent un mouvement tournant à l'Ouest du front macédonien, au-delà de Florina, aux confins albanais. Nous sommes relevés par des contingents italiens et nous partons par l'horrible chaleur de septembre, par les sentiers à peine tracés, toujours sac au dos, marchant la nuit, pour rejoindre l'autre extrémité de la ligne menacée. Nous faisons à nouveau la route deux fois parcourue déjà, et c'est Suevcé, Alexia, Kilkitch que nous retraversons. Voici enfin le bled désolé qui entoure le camp retranché de Salonique. Rien ! ! Il n'y a rien que des cailloux et le sol couvert de plantes desséchées et brûlées par la canicule. A Topsisin, nous traversons le Vardar et ses nombreux bras, pour nous jeter à marches forcées dans la grande plaine marécageuse que limite Bistritza au Sud, les grands monts à l'Ouest et le Rhodope vers le Nord. C'est là l'ancien empire d'Alexandre de Macédoine. Que de luttes, que d'invasions, que de cataclysmes ont bouleversé cet ancien pays si florissant, ces immenses forêts dont parle Hérodote, ces villes somptueuses aux palais fameux, aux haras renommés dans le monde entier ! De tout cela, il ne reste que cet immense désert qui nous paraît sans limites.

(A suivre.)

## L'IMPÔT SUR LES SPÉCIALITÉS

A la suite de notre article sur les « spécialités imposables », paru dans la Parfumerie Moderne de mai, nous avons reçu un grand nombre de demandes de renseignements complémentaires.

Nous donnons ci-dessous une importante étude de notre collaborateur, Gaston Bonnefoy, docteur en droit. Nos abonnés liront ces notes avec beaucoup d'intérêt.

### I. — Textes applicables.

L'impôt sur les spécialités est réglementé par les articles 16, 18, 19 de la Loi des Finances du 30 décembre 1916, une lettre autographiée de l'administration du 2 avril 1917 n° 281; le décret du 17 avril 1917, l'arrêté ministériel du 14 mai 1917 et la circulaire ministérielle du 15 mai 1917.

### II. — A partir de quelle date cet impôt est-il entré en vigueur ?

Cet impôt est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1917, en vertu du Décret du 17 avril 1917.

### III. — Quelles sont les spécialités touchées par l'impôt ?

Deux conditions sont requises pour qu'un produit soit imposable.

Il faut : 1° Qu'il constitue une spécialité; 2° Qu'il soit présenté comme jouissant de propriétés curatives ou préventives.

Reprenons chacun de ces termes : En notant immédiatement que les produits présentant ce double caractère, sans distinction entre ceux destinés aux hommes et ceux destinés aux animaux, sont passibles de l'impôt lorsqu'ils sont vendus chez les droguistes, les parfumeurs, les herboristes, les coiffeurs, etc., aussi bien que chez les pharmaciens.

Il faut tout d'abord, en premier lieu, que ce soit une spécialité.

La loi du 30 décembre 1916, dans son article 16, paragraphe 3, nous dit ce qu'il faut considérer comme spécialités. Par ce terme, il faut entendre « les produits auxquels le fabricant ou le vendeur « attache une dénomination particulière ou dont il réclame soit la propriété exclusive, soit la priorité d'invention, ou enfin, dont il préconise la supériorité par voie d'annonces, de prospectus ou d'étiquettes et desquels il ne publie pas la formule ».

En second lieu, il faut que le produit soit présenté comme jouissant de propriétés curatives ou préventives (1).

Ainsi, on doit laisser en dehors de la taxe chez les pharmaciens comme ailleurs, les farines lactées, les eaux de Cologne ou de lavande, les alcoolats de mélisse ou de menthe, etc., etc.

Il ne suffirait pas, pour que le produit soit soumis à la taxe, qu'il jouisse de propriétés curatives ou préventives, il faut encore qu'il soit présenté comme jouissant de ces propriétés.

### IV. — Spécialités non frappées par l'impôt.

Les spécialités ne sont pas frappées par l'impôt : 1° Lorsque le fabricant ou le vendeur en publie la formule. L'immunité prévue en faveur des spécialités dont on publie la formule, est subordonnée à l'indication sur les boîtes, flacons ou paquets contenant le produit, de la formule intégrale, c'est-à-dire de la composition complète et détaillée du produit. Elle ne serait donc pas acquise aux spécialités portant simplement la mention même quantitative des principales substances entrant dans leur composition;

2° La loi exempte de l'impôt, les produits que les pharmaciens préparent pour les livrer directement à leur clientèle, sans publicité avec l'indication des

(1) Comme exemples, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à l'article si documenté paru dans le N° 5 de la « Parfumerie Moderne » de mai 1917.

substances entrant dans leur composition et exclusivement au détail.

3° Enfin, il a été spécifié, au cours de la discussion, que les produits (poudres, sels, comprimés, etc.), destinés à préparer des eaux minérales artificielles, et imposées à ce titre, par application des dispositions du dernier paragraphe de l'article 15 de la loi du 30 décembre 1916, ne doivent pas être soumis à la taxe sur les spécialités.

### V. — Assiette et quotité de l'impôt.

Le droit dont sont passibles les spécialités est basé sur leur prix de vente au détail (impôt non compris), lequel doit être inscrit sur les étiquettes en caractères apparents.

Le tarif en est fixé à 0 fr. 05 lorsque le prix de vente ne dépasse pas 0 fr. 50, à 0 fr. 10 par franc ou fraction de franc, quand le prix excède 0 fr. 50, sans dépasser 10 fr. et à 0 fr. 50 par tranche de 5 francs ou fraction de 5 francs lorsqu'il est supérieur à 10 francs.

Pour les flacons, boîtes ou paquets d'un volume inférieur à l'unité normale de vente, que certains fabricants envoient gratuitement aux médecins notamment, comme échantillons, une décision ministérielle du 6 avril 1917 a admis qu'on fasse subir au prix de vente, pour le calcul de l'impôt, une réduction proportionnelle à celle du volume ou du poids. Soit, par exemple, une spécialité vendue 6 fr. 30 sous sa forme de logement ordinaire passible dès lors, d'un impôt de 0 fr. 70 par flacon, et dont le fabricant fait des envois gratuits en échantillons ayant le tiers du volume ou du poids normal : l'impôt sur ces échantillons, calculé au prix de 2 fr. 10, sera de 0 fr. 30.

### VI. — Mode de perception

La perception du nouvel impôt est assurée au moyen de vignettes qui sont livrées aux fabricants et importateurs contre paiement de la valeur qu'elles représentent. Ceux-ci sont tenus de les apposer, de manière qu'elles forment scellement sur les boîtes, flacons, ou paquets contenant des spécialités (1). Cette apposition doit, en principe, avoir lieu avant la sortie des fabriques ou avant toute circulation sur le territoire. Toutefois, pour les produits importés, la loi admet que l'apposition des vignettes, peut être retardée jusqu'à la sortie d'un magasin de dépôt sur lesquels les produits auront été dirigés sous le lien d'acquits-à-caution.

En dehors de ce cas et des envois à l'exportation dont il sera parlé plus loin, toutes les quantités enlevées des fabriques ou des magasins de dépôt doivent être considérées comme mises en vente et, par suite, le vignettage doit être exigé.

Pour les objets qu'il est d'usage de détailler (papier Wlinsi, sinapismes Rigollot, cachets divers), la vignette sera apposée sur la boîte, le flacon, l'enveloppe qui les contient. Les pharmaciens ou autres commerçants auront la faculté d'avoir toujours une boîte, un flacon ou un paquet ouvert pour la vente courante au détail.

Toute latitude est laissée aux intéressés quant au mode d'apposition des vignettes, pourvu que celles-ci soient bien apparentes et fixées de telle manière que l'ouverture des boîtes, flacons ou paquets nécessite leur rupture. Ce qui importe, c'est que tout double emploi soit rendu impossible.

On remarquera qu'en cette matière, la vignette n'est pas, comme cela a lieu pour les bougies et les chlicorées, un simple moyen de contrôle, mais l'instrument même de la perception.

### VII. — Vignettes. Approvisionnements. Comptabilité.

Treize types de vignettes de valeurs différentes ont été créés, correspondant au montant des droits exigibles, suivant le prix de vente jusqu'à 20 francs, savoir :

Vignettes à 0 fr. 05 pour les produits dont le prix n'excède pas 0 fr. 50;

(1) D'une conversation que nous avons eue, avec le Chef du Bureau compétent du Ministère des Finances, il résulte que la vignette peut très bien être apposée sans former scellement, à la condition que celle-ci soit oblitérée au moyen du cachet à date de la maison comme un timbre de quittance.

Vignettes à 0 fr. 10 pour les produits vendus de 0 fr. 55 à 1 fr. ;  
 Vignettes à 0 fr. 20 pour les produits vendus de 1 fr. 05 à 2 francs ;  
 Vignettes à 0 fr. 30 pour les produits vendus de 2 fr. 05 à 3 francs ;  
 Vignettes à 0 fr. 40 pour les produits vendus de 3 fr. 05 à 4 francs ;  
 Vignettes à 0 fr. 50 pour les produits vendus de 4 fr. 05 à 5 francs ;  
 Vignettes à 0 fr. 60 pour les produits vendus de 5 fr. 05 à 6 francs ;  
 Vignettes à 0 fr. 70 pour les produits vendus de 6 fr. 05 à 7 francs ;  
 Vignettes à 0 fr. 80 pour les produits vendus de 7 fr. 05 à 8 francs ;  
 Vignettes à 0 fr. 90 pour les produits vendus de 8 fr. 05 à 9 francs ;  
 Vignettes à 1 fr. pour les produits vendus de 9 fr. 05 à 10 francs ;  
 Vignettes à 1 fr. 50 pour les produits vendus de 10 fr. 05 à 15 francs ;  
 Vignettes à 2 fr. pour les produits vendus de 15 fr. 05 à 20 francs.

Dans les cas assez rares, où le prix de vente sera supérieur à 20 francs, il suffira d'apposer un nombre multiple de timbres dont la valeur totale correspondra au montant du droit exigible.

Chaque type de vignette a été établi en deux dimensions (97x22 millim. et 51x11 millim.), le petit modèle étant réservé, en principe, aux récipients qui, sous aucune de leurs faces, ne mesurent plus de 15 centimètres.

Les vignettes sont exclusivement vendues par les receveurs particuliers, sédentaires ou ambulants, auprès desquels les fabricants ou importateurs doivent s'approvisionner.

Aux termes de l'article 18 de la loi du 30 décembre 1916, les droits sur les spécialités pharmaceutiques — c'est-à-dire le prix des vignettes peuvent être payés au moyen d'obligations cautionnées, souscrites dans des conditions fixées par les articles 2 et 3 de la loi du 15 février 1875.

Les vignettes représentent une valeur dont les comptables sont responsables. Elles doivent donc être tenues à l'abri de toute soustraction. La comptabilité en est suivie sur des registres spéciaux portant les numéros 106 H (recette principale) et 83 D (recettes particulières) ; elle est récapitulée en fin d'année, aux états 151 A quater et 151 C quater, l'instruction et la texture de ces registres et états permettent d'en comprendre aisément l'économie.

A la fin de chaque mois, les receveurs particuliers arrêtent au registre 83 D le compte des livraisons qu'ils auront effectuées (compte N° 3). Le montant des vignettes vendues depuis le précédent arrêté fait l'objet d'une inscription en bloc au registre de caisse N° 74, et la quittance détachée, sans timbre, est annexée au registre 83 D.

Les sommes encaissées figurent parmi les sommes au comptant. Le total en est développé, tant au sommaire 76 C qu'au compte ouvert 75 A, à un chapitre particulier donnant le détail par type des vignettes vendues.

Le produit du nouvel impôt est classé dans la comptabilité à une ligne spéciale, avant celle des sels qui, jusqu'à la révision des modèles, sera tracée à la main sous la rubrique : « Droit sur les spécialités pharmaceutiques ».

Enfin, ils sera ouvert, sous le même titre, dans les divers états et documents de comptabilité, avant le cadre des sels, un cadre comprenant quatorze colonnes, dont les en-têtes seront les mêmes que ceux des colonnes 2 à 5 du registre 83 D.

Le recensement des vignettes devra être effectué aussi souvent que possible, et au moins semestriellement, par un employé supérieur (directeur, sous-directeur ou inspecteur), les résultats en seront émargés sur un modèle portant le N° 106 I.

Les comptables sont tenus de payer immédiatement le prix des manquants qui viendraient à être constatés à leur charge. Les sommes encaissées à ce titre figureront aux recettes accidentelles.

#### VIII. — Perte de produits vignetés.

Il peut arriver que des récipients, surtout des flacons en verre, contenant des spécialités, soient brisés, soit en cours de transport, soit au cours de manipulations chez les fabricants ou les commerçants. Lorsque le fait se produira pour des produits, déjà vignetés, les fabricants pourront représenter les récipients brisés au service qui s'assurera de la réalité de la perte, notamment en reconnaissant si la vignette et le scellement du récipient sont encore intacts. Dans l'affirmative, un procès-verbal administratif de perte sera établi, en échange duquel les comptables pourront, sur autorisation du directeur, ou du sous-directeur, remplacer gratuitement les vignettes détruites.

#### IX. — Exportation.

Les spécialités pharmaceutiques expédiées à l'étranger sont exemptées de l'impôt. En exécution de l'alinéa 8 de l'article 16, un arrêté ministériel du 14 mai 1917 a réglé les mesures applicables en matière d'exportation.

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de cet arrêté, les spécialités pharmaceutiques expédiées à l'étranger, en Algérie ou aux colonies, sont admises à circuler sans être revêtues de vignettes, à condition que, jusqu'au point de sortie (frontière de terre ou port d'embarquement), les envois soient accompagnés d'un laissez-passer. Ces titres de mouvement, dont la représentation est obligatoire à toute réquisition des agents des contributions indirectes, des douanes ou des octrois, seront détachés d'un registre spécial, N° 58. Ces laissez-passer ont uniquement pour rôle de légitimer la circulation à l'intérieur, de produits non vignetés ; ils n'impliquent pas la vérification des envois à la sortie du territoire et les expéditeurs n'ont, à cet égard, aucune justification à fournir.

Lorsque les spécialités exportées sont à base d'alcool ou de vins de liqueur et que l'expédition en est faite, par un fabricant ou un commerçant entrepositaire, sous le lien d'un acquit-à-caution, en vue d'obtenir la franchise du droit intérieur sur la quantité d'alcool ou de vin de liqueur qu'elles renferment, la délivrance d'un laissez-passer ferait double emploi. L'administration admet que, dans ce cas, l'acquit-à-caution 2 C ou 2 E accompagnant la marchandise, tiennent lieu de laissez-passer 5 S ; il suffira que mention soit faite sur le dit acquit de la nature particulière des produits, par l'inscription à l'encre rouge, dans la première colonne du cadre où est donné le détail des liquides, expédiés, des mots « spécialités pharmaceutiques ».

Aux termes de l'article 2 de l'arrêté susvisé, les commerçants de spécialités pharmaceutiques (autres que les fabricants) et les commissionnaires-exportateurs qui, faisant habituellement des expéditions de ces produits à l'étranger, sont susceptibles d'avoir chez eux des marchandises en stock, peuvent être admis, sur leur demande et par décision toujours révocable, à recevoir sans vignettes les produits qu'ils destinent à l'exportation, à condition que ces produits soient accompagnés d'acquit-à-caution et pris en charge par le service à un compte ouvert sur un 50 A spécialement affecté à cet usage. Ce compte sera déchargé des quantités expédiées à l'étranger en vertu de laissez-passer 5 S ; les manquants qui apparaîtraient seraient immédiatement impossibles d'après le taux correspondant ; mais, comme de tels manquants ne se produisent qu'exceptionnellement, les sommes constatées à ce titre seront portées, comme pour les manquants des vignettes chez les comptables, aux recettes accidentelles.

Les commissionnaires-exportateurs ne prennent souvent livraison des spécialités qu'au fur et à mesure des commandes reçues de l'étranger et dans la limite de ces commandes, ne les conservant que le temps nécessaire pour les emballer isolément ou groupés avec d'autres marchandises. Dans ce cas, l'acquit-à-caution et la tenue d'un compte seraient des formalités superflues. L'administration admet donc que les fabricants ou commerçants qui font la livraison opèrent comme s'ils exportaient personnellement, c'est-à-dire qu'ils envoient les laissez-passer directement pour le point de sortie. On devra alors indiquer sur les titres de mouvement comme première destination, avec fixation d'un délai de transport spécial, le magasin du commissionnaire-exportateur intermédiaire. Ce dernier complètera lui-même les laissez-passer, au moment où il expédiera les spécialités, par l'indication de la date de l'enlèvement, du point de sortie et du délai nécessaire pour cette seconde partie du transport.

En principe, les titres de mouvement doivent être établis à la recette buraliste. Toutefois, les directeurs et sous-directeurs pourront autoriser les intéressés à se faire remettre les registres 5 S, dont ils détacheront eux-mêmes les laissez-passer après les avoir revêtus des indications nécessaires. Les détenteurs de registres sont tenus à les représenter à toute demande du service.

On emploiera, pour les envois à destination des commerçants exportateurs autorisés à recevoir des spécialités non vignétées, des acquits modèle 2 A, appropriés à la main à cet usage spécial en s'inspirant du registre 5 S. Provisoirement, en attendant que ce dernier registre puisse être fourni par le Matériel, on se servira pour les expéditions à l'étranger, de laissez-passer du registre 5 bis, en utilisant le verso pour l'inscription manuscrite des mentions prévues à l'annexe n° 4 de la circulaire du 15 mai 1917, qui ne pourraient pas trouver place au recto.

Des dispositions spéciales particulières pourront être prises, sur les demandes des intéressés, en ce qui concerne les opérations de quelques rares commissionnaires-exportateurs, faisant ce qu'on appelle la « petite exportation », qui consiste à réunir en bloc pour les envoyer à l'étranger, des assortiments

de spécialités diverses ne comportant qu'un petit nombre d'exemplaires de chaque produit.

Les directeurs devront soumettre à l'administration, avec leurs propositions, les demandes dont ils seront saisis en l'objet.

#### X. — Pénalités.

L'article 19 de la loi du 30 décembre 1916 punit d'une amende de 50 francs — qui est doublée en cas de récidive depuis moins de trois ans — indépendamment de la confiscation des marchandises saisies et du quintuple des droits fraudés ou compromis, toute contravention aux dispositions de l'article 16 ou à celles des décrets et arrêtés ministériels rendus pour son exécution. Est assimilée à la contravention directe, toute manœuvre ayant pour but ou ayant pour résultat, de frauder ou de compromettre les droits exigibles.

Tous les agents habilités par l'article 5 de la loi du 28 février 1872 et de l'article 2 du 21 juin 1873, à verbaliser en matière de circulation des boissons, peuvent constater les contraventions de l'espèce.

#### XI. — Action du Service.

La loi ne prévoit pour le contrôle de l'acquiescement du nouvel impôt, aucune formalité, aucune sujétion particulière à l'égard des industriels qui préparent les spécialités, ni des pharmaciens, ni des commerçants ou autres qui les débitent. La seule obligation qu'elle leur impose, c'est de ne faire circuler, de ne mettre en vente aucune quantité de ces produits sans qu'ils soient revêtus de la vignette réglementaire. Elle ne confère, d'ailleurs, aux agents de l'administration aucun droit d'investigation dans leurs ateliers ou magasins. A cet égard, la situation vis-à-vis de la régie des industriels et des commerçants dont il s'agit est celle de la généralité des citoyens.

Il a paru que les fraudes seraient peu à redouter par la raison que, du jour où les acheteurs seront habitués à voir les produits revêtus d'une vignette, ceux qui en seraient dépourvus leur paraîtraient suspects, et qu'ainsi le public deviendrait, en cette matière, un utile auxiliaire du fisc. Au surplus, la livraison sans vignette d'un produit jouissant d'un assez grand débit, ne pourrait rester longtemps ignoré. Si un tel fait se produisait, il appartiendrait au service d'intervenir chez le fabricant ou le commerçant pour constater l'infraction, en se conformant, bien entendu, aux prescriptions légales qui régissent les visites domiciliaires chez les simples particuliers. Il a été spécifié, en outre, au cours de la discussion de la loi, que les inspecteurs de pharmacie, dans les établissements soumis à leur contrôle, veilleraient à l'application du nouvel impôt. Ces inspecteurs signaleraient donc au service, les irrégularités qu'ils auraient pu constater au cours de leurs visites.

Les vérifications à la circulation, principalement à la sortie des fabriques, à l'entrée des villes ou dans les gares de chemin de fer constitueront également un moyen de contrôle auquel il conviendra de recourir aussi fréquemment que possible; le ser-

vice ne manquera pas de rechercher les occasions d'exercer son action dans ce sens.

En ce qui concerne spécialement les enlèvements déclarés pour l'exportation, il trouvera le plus souvent un élément de vérification de la réalité des envois à cette destination, dans le rapprochement des déclarations inscrites au registre 5 S avec les énonciations des registres d'expédition tenus dans les gares.

#### XII. — Dispositions transitoires. — Stocks.

A titre transitoire, les commerçants ou les détenteurs autres que les fabricants, sont tenus, dans un délai de huit jours, à compter de l'entrée en vigueur du nouvel impôt, — c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> juin, — de revêtir des vignettes nécessaires les spécialités pharmaceutiques se trouvant en leur possession.

Ils devront également vigneter, dès leur réception, les produits expédiés avant le 1<sup>er</sup> juin et qui leur parviendront après cette date.

Ainsi que l'administration l'a prescrit, dans sa lettre autographiée n° 281, du 2 avril 1917, le service a dû prévenir les intéressés des obligations qui leur incombent à cet égard.

Toutefois, on a fait remarquer que les grossistes, c'est-à-dire les intermédiaires qui font le commerce en gros des spécialités, et même certains pharmaciens peuvent avoir en stock des quantités importantes, et que l'obligation d'acquiescer immédiatement les droits correspondant à ces quantités constituerait pour eux une lourde charge. Le stock des grossistes en particulier, a-t-on fait valoir, comprend généralement des quantités plus ou moins considérables de produits de vente lente, difficile et même incertaine. Le paiement de l'impôt dans le délai prévu entraînerait, pour ces commerçants, des avances de fonds dont la récupération serait douteuse ou, du moins, se ferait longtemps attendre. Sans doute, ces intermédiaires peuvent être admis — ce dont le service ne manquera pas de les aviser — à souscrire, dans les conditions indiquées ci-dessus, des obligations cautionnées, qui leur procureraient un délai de quatre mois pour se libérer. Mais, pour certains, ce délai peut être insuffisant : les commerçants qui se trouveraient dans ce cas pourront, pourvu que les quantités formant leur stock représentent au minimum 500 francs de droits, remettre au service une déclaration présentant le détail (par prix de vente) de ces quantités, qu'ils devront placer à part dans leurs magasins et qu'ils s'engageront à représenter à toute réquisition; après avoir été inventoriées, les quantités ainsi déclarées seront prises en charge à un compte qui sera apuré au fur et à mesure des achats de vignettes timbrées ou des envois par laissez-passer à destination de l'étranger, l'apurement définitif de ce compte ne devant pas dépasser un an, à compter de la date de mise en vigueur de l'impôt.

Il est entendu que, d'une part, ces facilités ne seront accordées que pour les produits d'un écoulement difficile et que, d'autre part, les comptes ouverts exceptionnellement dans les conditions qui viennent d'être indiquées, ne pourront, en aucun cas, s'augmenter de nouvelles introductions.

Georges BONNEFOY.



## L'INDUSTRIE DES HUILES ESSENTIELLES AU CAMBODGE



Il n'existe au Cambodge aucun distillateur d'huiles essentielles.

La Chambre de Commerce de Pnompenh dans sa séance du 16 février dernier, a exprimé le regret qu'aucune maison de parfumerie de la Métropole n'ait songé, jusqu'ici, à envoyer en Indo-Chine un prospecteur, pour étudier, sur place, les fleurs de la Colonie, car le pays avec sa flore luxuriante, fournirait à cette industrie des ressources intéressantes.

Plus particulièrement, au Cambodge, il existe une fleur très parfumée et très aimée des indigènes, qui s'appelle le « Tiampa » ; l'essence de cette fleur, trouverait un écoulement facile et rémunérateur.

Il est à remarquer, en outre, que, jusqu'ici,

le Japon et l'Allemagne ont inondé le pays d'une multitude d'huiles essentielles de qualité très inférieure, que les indigènes achetaient d'abord, à cause de leur bon marché, et de leur excellente présentation en flacons de formes élégantes.

Il est à souhaiter que le commerce français saisisse l'occasion, pour supplanter la concurrence étrangère.

Nous nous mettons entièrement à la disposition des industriels cambodgiens pour leur fournir les appareils les plus simples et les plus parfaits. Nous les aiderons de toute notre expérience autant pour la production que pour l'écoulement des essences de fleurs et des plantes locales.

La Parfumerie Moderne.

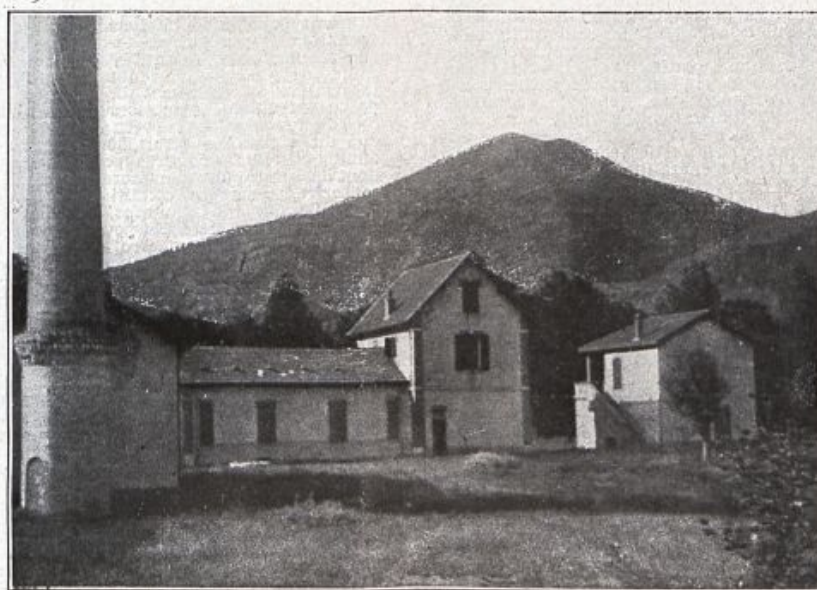


## LA LAVANDE FRANÇAISE

Nous avons annoncé dans notre précédent numéro les résultats que notre persévérante campagne nous ont permis d'obtenir : les usines boches redeviennent françaises.

L'Usine Schimmel de distillation de la lavande dans le Ventoux a été adjudgée à la

« Culture et Industrie des Plantes aromatiques » sort des presses. Nous sommes persuadés qu'il trouvera, parmi les propriétaires de terrains appropriés, le meilleur accueil et qu'il augmentera dans de notables proportions, ces années prochaines, la sur-



USINE SCHIMMEL DÉSORMAIS A MM. GATTEFOSSÉ & FILS

firme Gattefossé et Fils de Lyon qui se pose ainsi résolument en revendicatrice.

Nous rappelons volontiers à nos lecteurs les polémiques engagées il y a cinq années dans la *Parfumerie Moderne* avec la firme de Leipzig, polémiques qui ont d'ailleurs servi de base aux rapports remis à M. Qui de Droit pour obtenir la mise en adjudication de cette usine.

Comme nous l'avons signalé, cette distillerie est rattachée au Syndicat des Lavandes françaises, dont la devise est : « les plantes aromatiques françaises aux distillateurs français » et qui groupe les distillateurs de Lavande de la Drôme et du Vaucluse et surtout les planteurs déterminés qui ont adopté *les principes si souvent exposés ici pour la culture de la Lavande.*

L'ouvrage de MM. Lamothe et Gattefossé :

face complantée en lavandes, en plantes médicinales et aromatiques.

Notre photographie donne la vue de l'usine Schimmel qui appartient maintenant à MM. Gattefossé et Fils. Ainsi s'effectue la reprise des lavandes de France par notre industrie nationale. Nos lecteurs sauront désormais où ils peuvent obtenir les meilleures qualités d'essences de lavande vraiment françaises et n'auront plus la tentation de s'adresser à des maisons ennemies, comme cela arrivait trop fréquemment avant la guerre pour la livraison d'un produit exclusivement français.

La lavande est française, la rose est devenue française, toutes les bonnes huiles essentielles sont françaises, nous ne pouvons que nous réjouir des résultats auxquels notre revue a si puissamment contribué.



21 Septembre 1917

Geraniums

Carterres épanouis,  
Sous le Ciel de notre France  
Les geraniums folés,  
Chantent sa magnificence,

Gerbes d'éclatants rubis,  
Perles de blanche espérance,  
Carterres épanouis,  
Sous le Ciel de notre France

Dans nos pauvres cœurs meurtris,  
Par la guerre et la souffrance,  
Ils mettent, sans qu'on y pense,  
Le charme des jours enfuis  
Carterres épanouis.

M.-H. D.

J. Durand Dubois

## LES ORIGINES DE LA PARFUMERIE EN FRANCE

### LES GANTIERS - PARFUMEURS

Statuts, Patrons, Patronnes et Armoiries  
de la Corporation du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on connaissait, dit Franklin, les drogues à teindre les cheveux, les cosmétiques pour la peau, les pommades pour les lèvres, les dentifrices et les parfums : fruits inévitables d'une civilisation déjà avancée.

Les femmes se parfumaient de musc et d'ambre; elles se mettaient du rouge et du blanc.

Mais où se procuraient-elles toutes ces belles choses, ce n'était pas encore chez les gantiers, dont les statuts restent muets sur ce point. Rien n'autorise à supposer qu'il existât une corporation de parfumeurs — nous ne les voyons apparaître que beaucoup plus tard, au temps où la mode de parfumer les gants fit que les gantiers et les parfumeurs se confondirent — mais le Paradis des Dames du treizième siècle, c'était les bazars des merciers où l'on trouvait les mille petits objets indispensables à la toilette d'une femme de bon ton.

La mode des parfums une fois adoptée ne disparut plus. Tout devint prétexte à odeur.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, c'était la violette qui dominait dans la haute société. Les femmes portaient en guise de flacons, des bijoux d'or et d'argent appelés « pommes à mettre senteurs » ; on parfumait les appartements avec les Oyselets de Chypre (V. *Parf. Mod.*, avril 1917). Au XVI<sup>e</sup> siècle, Charles VIII eut un parfumeur en titre, Catherine de Médicis eut le sien et le règne de ses trois

fils fut celui des pâtes, des odeurs et des fards ; leur composition était mystérieuse et un parfumeur de ce temps-là semblait bien proche parent d'un alchimiste ; la vente des pommades, parfums de toute nature, poudres, etc., faisait partie de son industrie.

L'usage des parfums devint alors beaucoup plus commun.

Les Italiens de la cour des Médicis donnèrent en cela com-

me en beaucoup d'autres choses, l'exemple d'un luxe raffiné. Dans son *Miroir des François*, Nicolas de Montau reproche aux femmes l'abus qu'elles font des parfums, et l'historien de *Thou* nous apprend que les favoris d'Henri III vendaient leurs offices de la justice à des parfumeurs et autres artisans de luxe. Il n'est pas étonnant alors que

d'autres corporations aient disputé aux gantiers le monopole de la vente des parfums. « Je ne sais trop, dit Franklin, à qui appartenait alors le nom de parfumeur ; merciers et gantiers y prétendaient : les premiers parce qu'ils vendaient des parfums, les seconds parce qu'ils en fabriquaient ». Un arrêt du 26 nov. 1594 (Statuts, privilèges et ordonnances de la communauté des Maîtres et Gardes de la marchandise de ganterie et de parfum) les mit d'accord en défendant aux membres des deux corporations de « se dire et nommer parfumeurs », mais interdit aux gantiers de ne vendre aucun parfum qui n'eût été fabriqué par eux. Une requête produite à cette occasion par les merciers, cite au nombre des senteurs les plus recherchées : la violette, l'iris, le musc, l'ambre et la civette.



L'arrêt de 1594 n'avait naturellement satisfait personne et le titre de Parfumeur restait toujours disponible. Ce furent les gantiers qui l'obtinrent.

Des lettres patentes du mois de janvier 1614 leur octroyèrent enfin permission de se nommer et qualifier tant Maîtres Gantiers que Parfumeurs.

Puis le 18 mars 1656, la Communauté obtint de nouveaux statuts où les maîtres sont partout qualifiés de Gantiers - P a r f u - meurs : « ils peuvent faire et vendre toutes sortes de gants qu'ils parfument en leur qualité de parfumeurs » (article 13).

D'après ces statuts, nul ne pouvait être reçu marchand parfumeur avant quatre années d'apprentissage et trois années de compagnonnage.

Il fallait, en outre, produire un chef-d'œuvre. Les fils des marchands étaient seuls exempts de ces formalités ; ils devaient seulement avoir acquis l'expérience du métier. La veuve d'un maître pouvait si elle restait en l'état de viduité, continuer l'état du défunt, mais il lui était défendu de prendre un apprenti.

Le colportage dans les rues était interdit, aucune boutique ne pouvait rester ouverte les dimanches et jours de fêtes (article 23).

Tout maître avait droit d'appliquer, vendre et débiter toutes sortes de parfums, odeurs et senteurs (article 19).

Les veuves jouissaient du même privilège que dans les autres corporations (article 14).

Les maîtres continuaient à payer pour le droit du hauban « au fermier du Roy, trois sols huit deniers parisis, au jour et feste de St-André d'Hyver » (article 32).

La communauté était administrée par quatre maîtres et par quatre jurés ; ces derniers étaient nommés pour deux ans, « de façon que tous les deux ans, les deux plus

anciens faisaient place à deux nouveaux élus devant le procureur du Roy, par les membres de la Communauté ».

Les statuts des gantiers-parfumeurs furent révisés en 1705 et en mai 1749, sans apporter de bien grands changements dans l'organisation de la communauté. Le nombre des maîtres

qui était de 250 en 1725 (Savary, dict. du commerce), paraît avoir peu varié depuis cette année.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le

brevet d'apprentissage coûtait 50 livres et les lettres de maîtrise environ 600 livres,

somme que l'édit de 1776 abaissa à 400 livres. Il réunit en même temps en une

seule corporation les gantiers, les boursiers et les ceinturiers. Le bureau des gantiers parfumeurs était situé rue de la Pelleterie.

Franklin a relevé les noms d'une trentaine de ces parfumeurs qui exerçaient à Paris en 1777 ; nous ne retiendrons que les noms de ceux qui avaient une enseigne, tels sont : *Fagonde*, rue Saint-

Denis, près de celle des Lombards « à la Toilette ». *Gabereau*, rue Grenette, « Au Grand Condé ».

*Joubert*, rue Montmartre, « Aux Armes de Broglie » ; *La Faye*, rue Platière, « Aux Armes de Soubise », tient un des plus superbes magasins et des mieux assortis en poudres, pommades, parfums et bonbons de première qualité. Ce magasin est dans son genre aussi galamment décoré que celui du « Petit Dunkerque » (célèbre magasin de mercerie situé à l'angle du quai Conti et de la rue Dauphine).

La Faye était passé maître dans l'art de se faire valoir. Chaque année, il offrait un petit almanach où chaque mois avait ses



ARMES

des Gantiers-Parfumeurs

1426

fards, ses onguents, ses pommades détaillées en petits vers :

En octobre comme en tout temps  
Des poudres, des peaux balsamiques  
Pour corbeilles, sachets, sultans,  
Portefeuilles aromatiques  
Auront votre approbation

Il y avait aussi un certain Rouge à la Dauphine « onctueux comme du velours », et la pâte arabe de Kinécq » plus douce que celle de chez « la Dulac », quoique celle-ci eut la clientèle des petits maîtres et des abbés galants ».

D'autres boutiques en renom étaient celles de *Suard*, rue de Grenelle-St-Honoré, « Au Roi de Danemarck ; *Duval*, rue St-Denis, vis-à-vis celle du Sépulchre « Au Verd pré ».

#### PATRONS ET PATRONNES

C'est le bon *St-Magloire* qui fut primitivement le patron des gantiers, mais lorsque ceux-ci devinrent gantiers-parfumeurs, ils prirent pour patron, nous dit Bouchet, *St-Gond*, *Gon* ou *Gund*, religieux, mort au dix-huitième siècle. On a conservé, ajoute cet auteur, une estampe de 1684 représentant « le saint en abbé tenant un gant fourré et faisant brûler à ses pieds deux fourneaux de parfums ». Cette planche avait été commandée par les maîtres A. Le Normand et L. Hénaut.

Mais, de temps immémorial, la corporation des gantiers avait eu pour patronne *Ste-Anne*.

Des lettres patentes émanant de Henri, roi de France et d'Angleterre, et datées du 20 juillet 1426, constatent « que les vendeurs de fers et autres bonnes gens », dont faisaient partie les gantiers avaient érigé « dès longtemps en l'Eglise des Saints Innocents, à Paris, une confrérie de la benoîte Dame ».

Ils lui adjoignirent plus tard *Ste-Madeleine*, patronne des corporations qui s'occupaient d'adoucir les peaux : les gantiers et les mégissiers, par exemple. Déjà les apothicaires de Lille avaient pris *Ste Madeleine* pour patronne. M. E. Leclair, auteur des « *Maîtres apothicaires de Lille* » en donne cette raison : « Vendeurs d'épices, de drogues et de parfums, honoraient à juste titre cette sainte qui baigna des parfums les plus précieux, les pieds du Christ pour les assuyer ensuite de ses longs cheveux ». Tout le moyen âge n'est-il pas fait de ce symbolisme mystique ?

Dès le treizième siècle, une rue de la ganterie qui devint plus tard la rue St-Eloi, existait dans la cité. La rue de la Lingerie près du cimetière des Innocents, a aussi porté ce nom, parce que les gantiers y occupaient les jours de marché le côté opposé à celui qui avait été accordé aux lingères.

#### ARMOIRIES

C'est Franklin qui, dans ses *Corporations ouvrières de Paris*, nous donne les suivantes : les armes des parfumeurs-gantiers enregistrées à l'armorial de France, sont « *d'azur à un gant d'argent frangé d'or posé en pal, accosté de deux besans d'argent* ».

Biblioth. nationale. Manuscrits. Armorial général. T. XXV, p. 215.

D'autre part, Piesse (des Odeurs et des Parfums, 1865) nous indique des *armoiries différentes*, extraites aussi, soi-disant, du dit Armorial de France (?)

« *D'argent à trois gants de gueules au chef d'azur chargé d'une cassolette d'or* ».

Claye, Villon, Lunel, ont suivi Piesse à cette occasion, dans la partie historique de leurs ouvrages.

Claye s'en est même servi pour le frontispice de son charmant petit livre « *Les Talismans de la Beauté* », Paris. Lebigre Duquesne, 1864.

Ces armes très décoratives ont leur cachet particulier. Cependant Franklin, pas plus que l'archiviste-paléologue Bouchut, n'en font mention.

Quoi qu'il en soit, elles nous paraissent plus archaïques que celles de l'armorial et avoir été inspirées (quant à l'écu) du sceau des parfumeurs-gantiers de Bruges, en 1356, qui porte également trois gants : deux en chef et un en pointe (Album historique de Lavis. T. II, p. 33).

Nous donnons à l'appui de nos documents sur ces armoiries, une reproduction de chacune d'elles.

E. G. (biblioph. Champ.).

#### Index bibliographique.

1. A. Franklin. — Les Corporations ouvrières : *Gantiers-Parfumeurs*. Firmin Didot, Paris, 1884.

2. A. Franklin. — La Vie privée d'autrefois : Les Magasins de nouveautés « *La Ganterie et la Parfumerie* ». Plon, Paris, 1895.

3. Bouchut. — *Histoire anecdotique des Métiers*. Lecène, Paris, 1892.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO : LA ROSE DE PROVINS

Dessins originaux de DESROCHES et TOUCHAGUES.

Texte de E. G.

## EAU DE COLOGNE A BAS DEGRÉ D'ALCOOL

Comme suite à nos derniers articles sur l'emploi des essences déterpénées, nous avons reçu quelques demandes de formules, notamment dans la fabrication d'une bonne eau de Cologne, agréable et bien parfumée. Voici une bonne formule qui permettra d'obtenir une Eau de Cologne à bas degré, mais d'excellente qualité :

100 gr.	Essence déterpénée Citron
10 gr.	— Portugal
10 gr.	— Limette ou Cédrat
500 gr.	— Bergamotte
200 gr.	— Lavande.
100 gr.	— Néroli Italie
20 gr.	Musc artificiel
20 gr.	Vanilline cristallisée
10 gr.	Néroline cristallisée
10 gr.	Sauge scolarée déterpénée
10 gr.	Solution alcoolique saturée de Salol

Cela donne un total de :

1000 gr. pour 200 lit. Eau de Cologne à 75°	
300	— 60°
400	— 50°
500	— 45°
600 à 700	— 30°

Cette formule correspond à peu près à la qualité « Eau de Cologne de Luxe » qui a un très bon parfum. Il est facile de baisser le prix de revient de la formule ci-dessus en remplaçant, tout ou en partie de Citron déterpénée par Citral, Bergamotte déterpénée par Acétate de Linalyle.

Néroli déterpénée par Petitgrain déterpéné ou Néroli Artificiel.

Cette formule type permet toutes les variantes imaginables et donne d'excellents résultats. Nous en conseillons vivement l'essai.

FLORIANE.

## EN EGYPTE

M. A. Rozis, conseiller du Commerce extérieur de la France, vient de faire parvenir à l'Office national du Commerce extérieur le rapport qu'il a rédigé, après un séjour en Egypte, sur la situation actuelle de notre commerce dans ce pays, et dans lequel il a envisagé l'avenir qui se présentera, à la cessation des hostilités, à nos exportateurs.

On trouvera ci-dessous un court extrait de ce rapport ; comme on le verra, les difficultés industrielles et commerciales que nous traversons, du fait de la guerre, ont fortement influé sur notre situation en Egypte, et il importe, si nous voulons maintenir nos positions dans ce pays, que de sérieux efforts soient déployés par nos producteurs et exportateurs.

« ... Après un séjour de six semaines en Egypte, j'ai dû constater avec regret le manque total de marchandises françaises, et le peu qui est livré à nos industriels et commerçants n'arrive que très difficilement.

« Beaucoup d'articles que la France seule fournissait sont fabriqués dès maintenant par nos alliés qui entretiennent continuellement des voyageurs sur cet important marché.

« La parfumerie anglaise augmente de plus en plus et vient concurrencer nos gran-

des marques ; le savon parfumé français a disparu et, même dans l'article savons en général, il n'y a plus que l'article anglais.

« Pour les produits pharmaceutiques, on peut faire la même observation et beaucoup de spécialités anglaises ont remplacé nos spécialités.

« Pour me résumer, je puis dire et affirmer que si aucun effort n'est fait par la France, nous courons le risque de perdre nos positions commerciales en Egypte.

« Le peu de marchandises que nous pourrions livrer devrait être acheminé rapidement, surtout dans les colis-postaux ; c'est une réclamation générale et il faut bien se rendre compte qu'en acheminant rapidement les marchandises, nous aurons des demandes de renouvellement plus rapprochées et, de ce fait, nous augmenterons le très faible chiffre d'affaires que nous atteignons actuellement.

« J'espère que ce petit exposé qui laisse bien entrevoir l'avenir contribuera à l'envoi de voyageurs français en Egypte, afin que nous puissions y entretenir nos anciennes relations en attendant la fin des hostilités ; il sera bon, alors, de déployer une très grande activité, mais ne sera-t-il pas trop tard ? »

## INITIATIVES DÉPARTEMENTALES

Nous avons constaté avec beaucoup de plaisir que plusieurs de nos préfectures se sont intéressées aux récoltes des plantes aromatiques ou médicinales et en ont stimulé l'activité dans leur rayon. C'est ainsi que la pré-

Le prix pour marchandise emballée, en gare de départ, est de 60 à 100 francs les 100 kilos, suivant qualité (savoir : aspect, parfum, état de propreté).

La mousse de chêne, employée en France



UNE BELLE LAVANDERAIE ARTIFICIELLE A SAUMUR (au Syndicat des L. F.)

fecture de la Loire a fait publier par ses services industriels, la note suivante :

L'industrie nationale de la parfumerie, recherche activement en France, une importante quantité de mousse de chêne.

Le produit, commercialement connu sous le nom de « Mousse de chêne » comprend toutes les mousses et lichens recueillis sur l'écorce du chêne.

Ces mousses et lichens appartiennent à une dizaine de variétés. Il ne faut pas les confondre avec les mousses vertes qui poussent sur le sol au pied du chêne. Ils doivent être exempts des mousses qui poussent sur d'autres variétés d'arbres, et, en particulier sur les pins ; ces dernières ont une odeur térébenthinée qui ne peut convenir à l'usage auquel on les destine.

La récolte peut se faire toute l'année, mais plus particulièrement en été. La mousse est arrachée à la main. Elle doit être débarrassée des feuilles et brindilles et être séchée à l'ombre, avant d'être mise en sacs. Elle est expédiée en ballots de toile d'emballage de 100/150 kilos, constituant la charge d'un homme.

jusqu'au début de la guerre, était presque exclusivement de provenance autrichienne.

Les personnes désireuses de s'occuper de la récolte de la mousse de chêne, dans le département de la Loire, sont priées de s'adresser, par lettre, à la Préfecture de ce département (Services industriels).

Au nom des intéressés, nous remercions M. le Préfet de la Loire et nous nous mettons à la disposition du service industriel pour assurer l'écoulement de la production de ce département.

★★

D'autre part, la Ligue antiallemande de Toulon s'associe à nos efforts pour multiplier la culture de la Lavande et publie dans les organes locaux le filet ci-dessous auquel nous nous associons et que nous prions nos confrères de toute la région du Sud-Est d'imiter.

On nous signale encore une industrie dans laquelle les Allemands étaient passés maîtres, dans le Var, et qu'ils exploitaient presque exclusivement : c'est celle de la cueillette des plantes sauvages et de leur com-

merce chez les pharmaciens et industriels parfumeurs.

La lavande, par exemple, était non seulement cueillie par eux et expédiée en Allemagne, mais nos ennemis avaient même provoqué dans certaines régions de l'Estérel, des « lavenderaies », c'est-à-dire des exploitations artificielles de la culture de la lavande.

La Ligue antiallemande de Toulon et du Var se met à la disposition des intéressés, des cultivateurs, des villageois, pour leur fournir tous renseignements utiles concer-

Felgère, près Génolhac (Gard), en a planté plusieurs hectares, dont le rendement a été fort important. Quatre nouvelles distilleries viennent de se fonder dans les Alpes-Maritimes pour la production d'eau de senteur. La lavande méditerranéenne et l'aspic mâle fournissent une huile très usitée pour la peinture. La lavande femelle n'est employée que pour la parfumerie ; c'est cette dernière qui a surtout de la valeur pour la fabrication de l'essence. On s'en sert aussi en médecine comme stomachique et tonique.



BATTAGE DES ÉPIS DE LAVANDE

nant le choix des plantes à cueillir dans le Var, les procédés à employer pour le séchage et l'emballage, les débouchés possibles et les prix approximatifs de vente. Adressez-vous à nous, Varois, et là encore, comme nous l'avons fait à Cogolin, nous parviendrons à ravir aux Boches une source de bénéfices certaine et que notre négligence seule peut laisser entre les mains de nos ennemis, si nous n'y prenons garde.

Le département du Gard a déjà fait des efforts dans ce sens et nous nous faisons un plaisir de reproduire l'avis qu'il a inspiré.

« La culture de la lavande mérite d'être encouragée, et tous ceux qui ont des terrains incultes devraient tenter d'en produire, car les résultats n'en sont pas à dédaigner. De préférence, on devra la planter dans des terrains calcaires bien exposés au soleil. La culture est facile et ne demande guère de soins. Elle croît sans fumure. Aux environs de Marseille, des essais faits, l'an passé, ont admirablement réussi. Un cultivateur de la

« Avant la guerre, la plupart des lavandes étaient achetées par les Allemands, qui les distillaient sur place. L'Angleterre est, actuellement, une de nos principales clientes. La demande en lavandes étant de plus en plus considérable, c'est un devoir d'en encourager la production ».

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer aux bibliothèques des services industriels ou d'agriculture de ces départements, l'intéressant ouvrage de MM. Lamothe et Gattefossé, récemment édité et qui donne toutes les indications utiles pour la culture et la récolte de toutes les plantes aromatiques et médicinales du Sud-Est, sous le titre « Culture des plantes aromatiques et médicinales de montagne ».

Cet ouvrage sera en vente dès le courant de ce mois à la Bibliothèque de la *Parfumerie Moderne*, chez les principaux libraires de Paris et de province, et à la Maison d'éditions scientifiques françaises, 25, rue Lauriston, Paris. Prix : 5 francs.



## SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES ET DE PARFUMERIE

Nous avons publié la note du Syndicat de la Parfumerie Parisienne au sujet des étiquettes de parfumerie considérées au point de vue de l'application du timbre sur les spécialités.

Notre distingué collaborateur, M. Gaston Bonnefoy, qui s'est spécialisé dans les études juridico-commerciales, nous a donné d'autre part (1) de très utiles indications à ce sujet.

De notre côté, nous ne pouvons que déplorer l'animosité qu'a montré envers notre industrie le corps pharmaceutique et nous renvoyons nos lecteurs à la réponse faite au rédacteur du *Moniteur Médical* (2). Ce confrère qui fait preuve généralement d'un esprit supérieur, a cru pouvoir traiter les parfumeurs comme de simples mercantis sans intérêt. Au nom de la corporation, nous nous élevons contre cette appréciation cavalière, tout en assurant nos confrères médico-pharmaceutiques que nous ne demandons qu'à les voir entrer en contact d'une façon plus amicale avec nous. Nous sommes sûrs de trouver un terrain d'entente cordiale... les pharmaciens qui réalisent en parfumerie de petites fortunes (et même de grosses) ne sont point si rares pour que nous puissions nous désolidariser de nos confrères qui possèdent leur diplôme de pharmaciens.

En suivant l'exemple des « Chemists » anglais, en adoptant les marques de parfumerie coopératives comme « SHYB », les pharmaciens peuvent aisément devenir de bons vendeurs de produits d'hygiène, de beauté et de cosmétique. Ce jour-là, ils se trouve-

ront tout naturellement de notre bord, sans esprit mesquin de concurrence inamicale.

Le docteur G. Bardet, dans *l'Exportateur Français*, a publié une substantielle étude sur les spécialités pharmaceutiques et montre tous leurs avantages scientifiques et commerciaux... il faut reconnaître, impartialement que les spécialités de parfumerie et d'hygiène sont la suite toute naturelle des spécialités médicamenteuses et que, par conséquent, nous ne sommes séparés du pharmacien que par une question de détails.

Le pharmacien tend de plus en plus à être un vendeur de produits préparés dans des laboratoires spéciaux : son autorité scientifique lui permet de préconiser tel ou tel produit dont il connaît les propriétés ; à ce titre il doit, comme son confrère anglais, devenir un important vendeur de spécialités de parfumerie. Qu'il ne nie pas, *a priori*, la valeur des produits aromatiques dont les anciens *Codex medicamentarius* sont pleins et dont nous démontrons journellement l'importante valeur thérapeutique. Le temps viendra, qui n'est plus loin, où le médecin et le pharmacien préconiseront de nouveau l'emploi des produits odorants comme médicaments, comme antiseptiques, comme stimulants des tissus en voie de cicatrisation : faut-il signaler en passant l'importance prise depuis quelques années par quelques produits nettement médicaux qui ne prennent leur efficacité que dans les vertus de puissants corps aromatiques ?

Attendons la fin, les pharmaciens bientôt convaincus, seront nos plus fidèles lecteurs, nos meilleurs clients... Qu'ils ne dénigrent donc et n'attaquent plus les produits qui leur vaudront tôt ou tard une partie de leur prospérité.

*La Parfumerie Moderne.*

(1) *Parfumerie Moderne*, juillet 1917.

(2) *Parfumerie Moderne*, juin 1917.

## DEMANDE DE REPRÉSENTATION

Un ami de notre industrie ayant une organisation moderne représenterait à Paris des maisons de premier ordre.

Relations étendues, références sérieuses, il recherche la représentation d'une affaire importante. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce que peut à Paris un agent général (ayant des collaborateurs avertis et un bel appartement au centre des affaires), lorsqu'il met toute son activité dans son entreprise.

De plus, il fera bénéficier la Maison qu'il représentera d'une publicité nouvelle.

L'intéressé est un orateur jouissant d'une notoriété évidente dans le monde commercial et industriel. Il donne à Paris et en province des conférences économiques très suivies et qui font l'objet de programmes au verso desquels il fera reproduire une annonce se rapportant à la maison dont il sera l'agent général. Ces programmes étant lus par un public nombreux, c'est là une publicité nouvelle et infaillible.

Nous engageons nos lecteurs que cette proposition intéresserait à écrire à M. L. D., Bureau du journal.

## UN MUSÉE COMMERCIAL A TUNIS

*Nous avons reçu la lettre suivante que nous croyons devoir publier parce qu'elle intéresse tous les industriels et commerçants français.*

Monsieur,

En ma double qualité de Président de la Ligue Anti-Austro-Allemande de Tunisie et de Président de la Chambre de Commerce de Tunis, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la création, dans les locaux de notre Chambre de Commerce, d'un Musée Commercial.

Permettez-moi de m'étendre un peu sur ce sujet qui ne peut manquer de vous intéresser.

Je fais appel à vos sentiments de Français en même temps qu'au Chef d'Industrie.

Vous ne devez pas ignorer que la Tunisie, comme tous les pays, du reste, était avant la guerre, envahie par les produits austro-boches, nos marchandises étaient petit à petit éliminées du marché mondial. Or, cette situation ne doit pas se reproduire et pour ce qui concerne la Tunisie, c'est une œuvre à laquelle notre Chambre s'est donnée toute entière ; nous lutterons avec une énergie sans bornes, contre tout retour offensif de l'inondation économique boche, cela au profit exclusif de l'Industrie et du Commerce français.

Dès le début de la guerre, la nécessité de chasser hors de la Régence tous les produits originaires des pays ennemis, apparût nettement et notre devoir, à nous non-combattants, fut bien vite tracé.

C'est alors que nous avons réuni une collection d'échantillons des principales marchandises importées en Tunisie par les maisons austro-boches, cette collection est complétée par de nombreux catalogues, des albums et des prix-courants. Le tout est exposé à l'Office du Gouvernement Tunisien, Palais-Royal, Galerie d'Orléans où nos attachés commerciaux se font un réel plaisir de communiquer à nos compatriotes de la Métropole tous les renseignements qui peuvent les intéresser sur la Tunisie.

Cet effort de la création d'un Musée, à Paris, de produits austro-boches, permettant aux industriels français de s'initier aux procédés commerciaux de nos criminels ennemis n'était pas suffisant ; il lui fallait pour don-

ner son plein effet, la réalisation en Tunisie d'une exposition des articles français, contre-types des précédents.

De là est né notre Musée Commercial dont la réussite est d'ores et déjà assurée tant par le nombre des participants, des objets exposés ou promis que par l'intérêt intense que toute la Régence porte à cette œuvre d'une haute portée économique et patriotique, autant que désintéressée.

Ce n'est donc pas en vain que je me permets de faire appel à votre bienveillance en sollicitant votre adhésion qui viendra, j'en suis convaincu, grossir le nombre des industriels cherchant dans l'immense domaine colonial de la France des débouchés qui leur seront rendus plus faciles par la création d'œuvres du genre de notre Musée.

Pour ce qui vous concerne, Monsieur, il est certain que vos produits trouveraient un écoulement sérieux en Tunisie, sinon maintenant mais après-guerre.

Je comprends fort bien qu'à l'heure actuelle et en raison des graves événements que nous traversons il soit difficile d'étendre le champ de son domaine commercial. Le manque de matières premières, la crise des transports et plus encore les restrictions sans nombre apportées à l'exportation sont autant de difficultés qui enrayent et paralysent les affaires.

Cependant, le négociant soucieux de ses intérêts doit, autant que possible, être prêt à la lutte économique qui, au lendemain de la paix, suivra la lutte militaire. Or, si les difficultés de livraisons sont grandes, il est toujours possible d'établir des échantillons, des modèles, en un mot, des types de sa fabrication.

Ce sont l'envoi de ces types que nous demandons et que nous exposons au Musée Commercial créé au sein même de la Chambre de Commerce de Tunis.

Notre but n'est pas de vendre des marchandises, mais bien de faire connaître aux négociants et industriels de la Régence les produits de la Métropole de façon, qu'après les hostilités, ils sachent d'avance, qu'en France, ils trouveront à s'approvisionner à tels ou tels endroits.

Nous avons le ferme espoir que notre œuvre toute patriotique obtiendra le succès auquel elle a droit et qui déjà se dessine ; mais il faut que nous soyons aidés par nos

compatriotes, producteurs, usiniers, manufacturiers de France qui tout en servant leurs intérêts participeront à la lutte à laquelle nous nous sommes attachés. Ils y sont les premiers intéressés, puisque cette manifestation économique se traduira par de bons ordres.

L'exposition à notre Musée est absolument gratuite. Les échantillons, modèles, etc..., restent toujours la propriété de l'exposant qui n'a, pour tous frais, qu'à payer le coût du transport jusqu'à Tunis.

Nous avons pu obtenir du gouvernement que tous les produits qui nous sont adressés, jouissent du bénéfice de l'admission temporaire c'est-à-dire qu'ils ne paieront aucun droit de douane à leur entrée en Tunisie.

Une salle spacieuse et recevant le jour par de larges baies est réservée, à cet effet, dans

le local de notre Compagnie. Le plus grand soin est apporté dans la disposition et la présentation des objets qui nous sont confiés et les précieux concours qui nous sont offerts de tous côtés nous permettent de bien augurer de cette manifestation économique *exclusivement française*.

Je ne doute pas, Monsieur, que cette exposition ne rencontre auprès de vous, la sympathie, l'encouragement et la participation que maints chefs d'industrie lui ont réservés.

C'est avec plaisir que j'accueillerai le concours de votre Maison que j'attends avec confiance.

Dans ce ferme espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de sa considération la plus distinguée.

*Le Président : G. PILLET.*

## LA FOIRE DE LYON

Nous avons le plaisir d'annoncer la parution de notre numéro spécial *La Parfumerie à la Foire de Lyon* et nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs que la présidence du Groupe de la Parfumerie pour 1918, a été offerte à notre rédacteur en chef, M. R.-M. Gattefossé, qui malgré ses nombreuses occupations civiles et militaires, n'a pas hésité à accepter ce poste dans l'espoir de rendre service à tous les parfumeurs français. M. Gattefossé qui est déjà secrétaire de la Chambre syndicale de la Parfumerie Lyonnaise, se met entièrement à la disposition de nos collègues pour leur communiquer tous les renseignements sur la Foire de 1918.

Nos lecteurs savent déjà par nos compte rendus que la Foire de Lyon s'est affirmée comme un instrument économique de premier ordre. Elle sera, pour nos industries françaises, un stimulant précieux et deviendra désormais le point de mire des acheteurs des cinq parties du monde.

Aussi, ne peut-on qu'applaudir à la décision prise par le Comité d'instituer à Lyon une Exposition permanente d'échantillons,

en même temps qu'un Office de renseignements commerciaux.

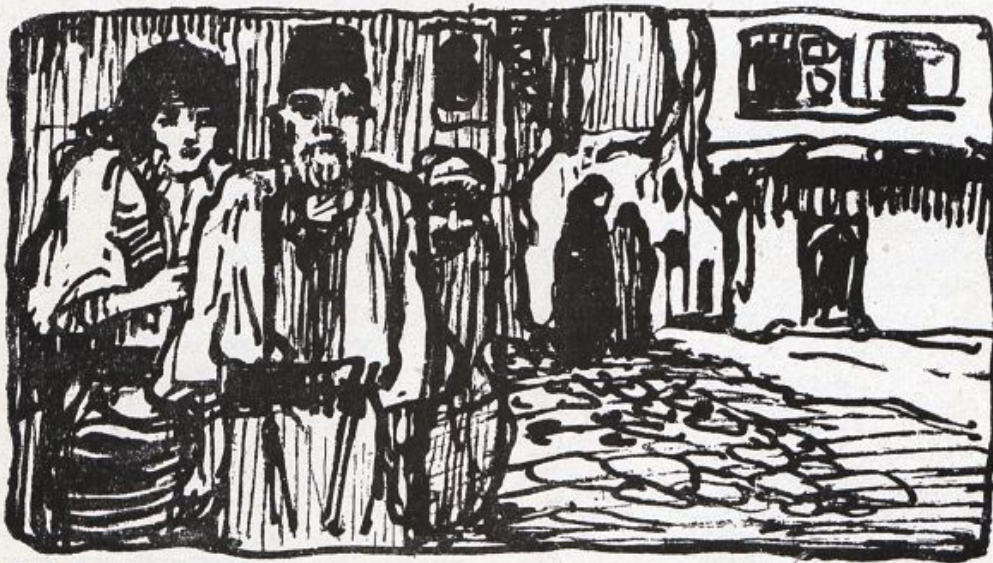
Cette exposition sera constituée par les échantillons exposés à la Foire et que les adhérents pourront laisser à Lyon, en dépôt, durant un an. A chaque nouvelle foire, ces adhérents auront la faculté de retirer leurs modèles, de les compléter ou de les remplacer par des objets plus nouveaux. L'Administration de la Foire se chargera de réunir tous les échantillons, de les classer et d'organiser l'exposition permanente.

Lyon possédera ainsi rapidement une collection unique en France des produits les plus variés et les plus récents de l'industrie moderne.

Nul doute que tous les participants à la Foire de 1917 ne veuillent contribuer à la réussite de l'Exposition Permanente d'Echantillons et n'envoient leur adhésion au Comité de la Foire.

Il faut songer en effet que la continuité entre deux foires consécutives procurée par l'Exposition Permanente et l'Office de renseignements sera un excellent moyen de propagande commerciale.

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE	2 <sup>e</sup> ÉDITION
<b>LA PARFUMERIE A LA FOIRE DE LYON</b>	
Superbe Fascicule orné de nombreuses gravures	
Gratuit pour les Abonnés de <i>La Parfumerie Moderne</i> .	PRIX : 2 fr.



P.C.D 117

— 1915-1917 —

## QUINZE MOIS EN MACÉDOINE

PAR ROBERT GATTEFOSSÉ

Dessins originaux de P. COMBET-DESCOMBES

(Suite)

Il nous faut deux longues, longues étapes pour le franchir, suivant l'unique piste inommable, bordée de quelques hauts roseaux, de sorghos jaunis par le soleil. De loin en loin, nous rencontrons de gigantesques souches de chênes millénaires, les unes couchées et à demi-enfouies dans l'humus. D'autres chênes sont encore debout, énormes, fabuleux, seuls vestiges et témoins des splendeurs disparues. L'un d'eux que nous mesurons, véritable forteresse de bois que les vers assaillent de toute part, a plus de dix mètres de circonférence !

Là-bas, vers l'Ouest, les montagnes semblent s'approcher, bien lentement à notre gré. Le terrain s'élève progressivement. Devant nous, une ville importante s'étage, blanche et bariolée de teintes claires, au flanc des premiers contreforts. C'est Verria, entourée de vastes cultures, bien irriguées, derniers vestiges de ce que dût être jadis toute cette vallée. De beaux bouquets d'arbres, des grenadiers, des figuiers, des juju-

biers, des platanes, des peupliers. Plus loin, des champs de maïs, d'orge, de blé ; des potagers bien entretenus, des aubergines, des choux, des tomates, des piments, des haricots. Nous arrêterons-nous dans ce coin reposant, pauvres hères qui courons le désert depuis sept jours ? Non... nous passons !... La route contourne un coteau verdoyant et s'élève, rapide, à travers la ville étagée, vieille citée musulmane aux maisons charmantes, enluminées de couleurs vives. Le long de cette ancienne voie romaine, entre les échoppes qui se serrent, sur de petites places aux gracieuses fontaines, de fabuleux platanes épandent leur ombre verte. Que sont, à côté de ces géants, nos plus beaux spécimens français ?

La route traverse la bourgade jusqu'en son point le plus élevé, puis monte, monté au flanc de la grande montagne, côtoyant un torrent clair et joyeux, dont les nombreuses cascades d'argent et d'écume se terminent en une chute superbe, malheureusement captée

à demi par une petite usine électrique qui sépare l'antique paysage et détonne en ces lieux. La montée est très rude, mais la route est bonne. Elle s'élève rapide et au milieu d'un vallon sauvage, atteint les crêtes à un col qui dépasse 1.600 mètres.

Nos étapes nous ont conduit dans une nouvelle région sauvage : hauts plateaux vallonnés et incultes, semés de rares villages musulmans, pauvres agglomérations de masures



P. CO. 1917

*Des cadavres d'animaux...*

blanches, autour d'un petit minaret sans grâce. Voici une plaine assez étendue, marécageuse, plantée de roseaux et de joncs, qui se termine par un étang, miroir de plomb sous un soleil étincelant. Peu de végétation. Quelques arbres rabougris, quelques bosquets jaunissants autour de hameaux cachés dans un creux de vallon. Des troupeaux de chèvres de toutes teintes paissant les ronces. De loin en loin, d'affreux buffles maflus et bas sur pattes, tirent lentement un embryon de charue que conduit un vieux musulman au turban crasseux. Les petits sillons grisâtres de l'instrument rudimentaire écorchent à peine le sol.

Les étapes suivent les étapes ! Le pays ne change guère, toujours aussi sauvage et désertique. Là-bas, un grand cercle d'argent resplendit au pied des hautes montagnes. C'est la pointe sud du grand lac d'Ostovo. Voici Exchisu où nous rencontrons les premiers vestiges de la terrible bataille que les Serbes viennent de terminer ici. Vers le Nord, on entend gronder le canon qui bouscule les Bulgares en fuite. Ce sont des tombes fraîches, des cadavres d'animaux, de chevaux, de mulets qui prennent des formes apocalyptiques sous la morsure du soleil qui les gonfle comme des mongolfières. Le sol est troué d'obus, jonché des débris de voitures, des douilles de cartouches éparses.

Devant nous, de hautes montagnes de plus de 1.500 m. d'altitude couvertes de buissons de chênes verts épineux. Nous les traversons au col 912 par un vague sentier, puis ce sont d'autres montagnes vertes semées de cadavres bulgares. Sous les petits taillis de chênes, des millions et des millions de superbes cyclamens mauves, malheureusement sans odeur (Cyclamen Napolitain des botanistes). Enfin, nous gravissons la dernière crête. Devant nous, à perte de vue, un plateau verdoyant encadré de hautes montagnes. C'est la longue plaine (ancien lac) qui, à 651 mètres d'altitude, s'étend de Florina jusqu'à Prilep. Le combat acharné se déroule à nos pieds. Français et Serbes occupent les derniers contre-forts. Boches et Bulgares sont là-bas, plus loin, dans ces bois qui cachent de nombreux villages et au-dessus desquels, les pompons blancs des schrapnells de nos 75 éclatent sans arrêt. La canonnade fait rage. Dans les ravins que nous dominons, nous apercevons le feu de nos batteries qui écrasent l'ennemi sous leur tir infernal. A gauche, au pied des montagnes, dans le creux d'une vallée, cette ville blanche qui s'étage, c'est Florina, que les barbares occupent encore.

Enfin, notre tour est venu. Avec les nombreuses troupes qui nous suivent, nous entrons dans la danse. Deux jours après, nos zouaves enlèvent Florina avec nos braves amis serbes. Les Bulgares fuient à nouveau. Nous remontons vers l'Ouest dans les monts Baba qui dominant la ville. La bataille s'y poursuit, sévère, dans les ravins abrupts que



P. CO. 1911

*Cette ville blanche, c'est Florina.*

dominent les cotes 1200 et 916, et la route de Pisodori où les Russes sont splendides. L'ennemi lâche pied à nouveau. Nous descendons à Florina.

Quel coin charmant ! Quelles cultures magnifiques dans ce fertile humus qui s'arrête brusquement au pied des rochers ! D'immen-

ses champs de maïs et de tabac s'étendent à perte de vue. Près de la ville, de magnifiques jardins potagers, bien irrigués, cultivés avec soin : Des choux, des aubergines, des tomates, des haricots, en larges carrés bien alignés, bordés de plants de courges, de piments aux fruits verts et rouges, de basilics aux hautes tiges vertes et fleuries, si odorantes.

neige qui nous séparent des hauts lacs de Ventroc et de Presba. L'avance s'est momentanément arrêtée un peu au-delà de la frontière serbe. Plus loin, c'est le camp retranché de Monastir, que les Bulgaro-Boches ont fortement organisé depuis plus d'un an qu'ils occupent le pays. A notre droite, l'armée serbe poursuit ses succès, dans la plaine et



P.C.D 1917

*Une ville blanche s'étagé aux flancs de la montagne*

Mais nous ne séjournons pas, il faut maintenir le contact avec l'ennemi qui recule toujours. Nous poussons toujours vers le Nord.

Voici Rakovo, dans une riante vallée verdoyante, déjà élevée. Ici la guerre ne s'est pas encore fait sentir. C'est un riche petit village, à la population exclusivement serbe, quoique nous soyons encore sur le territoire grec. De nombreux champs de pommes de terre, de haricots blancs, des noyers, des châtaigniers qui s'étendent jusqu'à Buf, le prochain village qui, lui, est entièrement bulgare et à Obstrina, petite bourgade musulmane à l'entrée d'un coquet vallon. A l'Ouest, ce sont de hautes montagnes, les Baba-Planina, aux crêtes déjà couvertes de

au-delà du Kaïmachkalan qui la clôture à l'Est, traverse la Cerna et menace le flanc de Monastir. Un nouvel effort et les Bulgares lâchent pied. D'une marche forcée sous la pluie et les obus, nous les repoussons jusqu'au-delà de Monastir, malgré plusieurs lignes de défenses qu'ils n'ont pas le temps d'utiliser.

Le 19 décembre 1916, nous entrons triomphalement dans la riante cité aux vingt-et-un minarets, en compagnie de nos alliés russes et italiens. L'ardente armée serbe qui a été la plus à la peine n'est, malheureusement pas à l'honneur, elle combat toujours, plus à droite, au-delà de la rivière. Quelle joie d'occuper cette jolie ville qui comptait

65.000 âmes, il y a deux ans ! Quel accueil chaleureux de la malheureuse population qui a gémi un an sous la botte barbare ! Malheureusement la misère est terrible : les magasins sont saccagés, les cultures ravagées. L'ennemi se venge de ses défaites en bombardant lâchement la ville, si gracieuse avec ses antiques quartiers turcs aux nombreuses et pittoresques mosquées, son pauvre quartier tzigane, les riches rues du nouveau quartier serbe.

Là, s'achève notre narration. En janvier 1917, la maladie nous terrasse aux avant-postes, devant la ville. La neige couvre les pentes et vient de nous surprendre

après une période chaude, qui avait fait fleurir, pour le 1<sup>er</sup> janvier, les nombreux pêchers et amandiers plantés dans les vignes qui entourent les faubourgs. C'est l'évacuation pénible, en cacolet, sous les obus, puis par les petits autos sanitaires des volontaires américains. Le train, lentement, nous ramène à Salonique. Puis c'est le bateau-hôpital et enfin... la France !

Finis le trop long séjour dans la triste et sauvage Macé-

doine, malheureuse province convoitée, désirée, déchirée, ruinée par tant de peuples.

Quant retrouveras-tu ton ancienne splendeur, antique empire d'Alexandre ?

Robert GATTEFOSSÉ.



P.C.D. 1917

*On rencontre toutes les races dans les villes de la Macédoine.*



P.C.D. 1917

*Puis, c'est le bateau-hôpital et, là-bas... la France !*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO :

**NOTES SUR LA PUBLICITÉ**

L'ANNONCE

Par PIERRE ARGENCE.



## INFORMATIONS



## RÉGIE

*Alcools ; importations, justification d'emploi ou réexportation, décharge des acquits d'importation.*

*Lett. autogr., n° 297, du 2 juin 1917.*

Par notes autographiées n° 165, 180, 182 et 185 des 25 mai, 4, 15 et 24 juillet 1916, l'Administration a donné des instructions en ce qui concerne le régime spécial de l'alcool à l'importation. Elle croit devoir les compléter de la façon suivante :

L'alcool ne pouvant être importé et, par suite, ne pouvant être mis en circulation qu'en vue de son emploi dans les industries privilégiées ou de sa réexportation, l'Administration considère que la décharge de l'acquit-à-caution doit être subordonnée à l'accomplissement de l'une ou de l'autre de ces conditions. Jusque-là, en conséquence, la décharge des acquits-à-caution ayant accompagné l'alcool sera dorénavant suspendue, nonobstant l'inscription au compte des destinataires.

Pour l'avenir, cette mesure sera consacrée par une modification de l'acquit-à-caution (souche et ampliation), modification qui, d'ailleurs, n'est pas indispensable, mais mettra en garde les soumissionnaires.

Tout soumissionnaire d'acquit-à-caution de régie devant accompagner des alcools destinés aux industries privilégiées ou à la réexportation devra, avant d'obtenir de la douane la levée de la prohibition d'importation, représenter le titre de mouvement ainsi modifié dans ses clauses finales :

« Le déclarant M... s'engage », etc... (pas de changement jusqu'à la fin du 1°).

2° Tout le 2°, ainsi que ce qui a trait à la recommandation, est modifié et remplacé par ce qui suit : « 2° à justifier de l'emploi « (ou de la réexportation) dans les conditions fixées par les décrets des 11 juillet « et 22 décembre 1916, de l'alcool qui fait « l'objet du présent acquit ; 3° à rapporter « dans les 3 mois qui suivront l'expiration du « délai définitif de transport, un certificat « de décharge délivré par les employés des « contributions indirectes et constatant l'ac- « complissement des conditions ci-dessus, le « tout sous les peines portées par les lois et « règlements ».

Lorsque la délivrance du titre de mouvement aura lieu au vu d'une soumission, c'est

celle-ci qui devra être libellée comme il vient d'être dit ; l'ampliation de l'acquit devra, bien entendu, être conforme à la soumission.

Lorsqu'un engagement général aura été souscrit au registre 52 D, il conviendra de faire établir un nouvel engagement dans la forme susindiquée, à moins que le soumissionnaire ne juge préférable de faire signer par sa caution des soumissions spéciales aux opérations d'importation.

L'utilisation de l'alcool aux emplois privilégiés s'effectue généralement dans un délai restreint. D'un autre côté, la réexportation doit avoir lieu normalement dans un délai de 3 mois ; la justification de cette réexportation sera fournie par les acquits revenus déchargés après expédition à l'étranger des produits présentés à l'apurement des engagements de douane. Des mesures spéciales seront prises par les directeurs, soit pour l'établissement de bulletins 6 E spéciaux faisant connaître au service du lieu d'émission que les acquits de réexportation sont déchargés et que l'importateur peut être libéré. Toute diligence doit être faite à cet égard en vue d'éviter l'obligation de délivrer une contrainte avant l'expiration du délai de 4 mois. Advenant le cas où la douane aurait prolongé le délai de justification, ce dont le service des contributions indirectes devra être averti, une contrainte serait malgré cela délivrée en temps utile et les effets en seraient suspendus. Les frais de cet exploit seraient supportés par l'Administration lorsque les justifications requises auront été produites.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux importations faites par les intermédiaires, autorisés par la lettre autographiée n° 182, mais elles le sont pour toutes les expéditions que ceux-ci ont faites ou feront aux industries privilégiées.

Il y aura lieu de recommander aux receveurs buralistes qui délivrent les acquits-à-caution concernant l'alcool d'importation d'exiger l'indication que le destinataire est *entrepositaire*. Ainsi, on doit mettre, par exemple : Destinataire, M. X..., *parfumeur entrepositaire*. Cela, afin d'éviter que des parfumeurs non entrepositaires se fassent adresser de l'alcool d'importation auquel ils ne peuvent prétendre, puisque le service ne peut en suivre l'emploi.



Monsieur le directeur est prié de donner d'urgence des instructions au service intéressé et de veiller attentivement à l'exécution des dispositions de la présente note.

Les incidents qui viendraient à se produire seront portés sans retard à la connaissance de l'Administration.

*Alcools ; importation par les fabricants d'essences et d'extraits naturels de fruits.*

*Lettr. autog. n° 302, du 16 juin 1917.*

Les fabricants d'essences et d'extraits naturels de fruits travaillant en entrepôt ont demandé à pouvoir préparer leurs produits au moyen d'alcool importé.

Il s'agit d'extraits alcooliques parfumés qui sont fabriqués avec des fruits frais récoltés généralement sur notre sol ou dans nos colonies, et qui servent à la préparation des sirops, limonades, eaux gazeuses, bonbons, etc.

L'alcool ne sert que de véhicule des parfums.

Considérant qu'il s'agit de produits non consommables, en nature destinés le plus souvent à la fabrication de boissons non alcooliques, le ministre a accueilli la demande des fabricants d'essences et d'extraits naturels de fruits.

Les règles édictées pour les autres industries privilégiées (produits chimiques, parfumerie, etc.) seront appliquées dans l'espèce.

Le service se rendra compte de la nature des produits fabriqués afin d'éviter que sous le couvert d'extraits alcooliques concentrés, il ne soit vendu des produits susceptibles d'être consommés en l'état.

## HERBORISTERIE

### Quels Produits peuvent vendre les Herboristes

Dans un arrêté du 26 février 1891 (Daloz, périodique 1891-1-448), la Chambre criminelle de la Cour de cassation a posé le principe que les seules plantes médicinales fraîches ou sèches que puissent vendre les herboristes, sont les plantes indigènes. Ils ne peuvent vendre aucune plante exotique (arrêts de la Cour de Rouen du 2 février 1843, *Journal du Palais* 1843-1-657 et de la Cour de Grenoble du 7 juillet 1892, Sirey et *Journal du Palais*, 1893-2-84. Daloz, périodique 1892-2-582), ni les compositions et préparations simples des plantes indigènes (tisanes et autres) (arrêts de la Cour de cassation des 22 janvier 1876, Sirey 1876-1-328, *Journal du Palais* 1876-786, et du 26 février 1891. Sirey et *Journal du Palais* 1892-1-379, Daloz, périodique, 1891-1-448, Jugements du Tribunal correctionnel de la Seine des 7 mai, 3 juillet et 3 décembre 1844, cités par Briand et

Chaudé, Manuel complet de Médecine légale, p. 997).

D'autre part, les herboristes n'ont pas le droit de vendre des médicaments.

Décidé à cet égard :

1° Que le Tribunal appelé à statuer sur une contravention relative à la vente des médicaments, doit examiner si la substance vendue est ou non une préparation pharmaceutique et que son appréciation est souveraine (arrêts de la Chambre criminelle de la Cour de cassation du 9 mars 1893, Sirey et *Journal du Palais*, 1893-1-279, et 25 janvier 1902, Daloz, périodique 1903-1-556).

2° Qu'un produit pour être qualifié médicament n'a pas besoin de s'intéresser à une maladie déterminée et qu'il suffit qu'il ait une action thérapeutique sur l'organisme (arrêt de la Cour d'appel de Paris du 8 nov. 1892. Daloz, périodique 1893-2-80).

3° Qu'en conséquence on doit considérer comme produit pharmaceutique une poudre destinée à combattre l'ivrognerie et composée de gentiane, de colombo et de quassia-amara, c'est-à-dire de substances ayant une action médicamenteuse sur l'estomac et que par suite, celui, qui, sans être pharmacien, fabrique et met en vente une poudre de cette nature, commet le délit prévu et puni par les articles 25 et 33 de la loi du 21 germinal, an XI (même arrêt).

4° Que l'antipyrine est un médicament (arrêt de la Cour d'appel de Lyon du 23 déc. 1897, Sirey et *Journal du Palais*, 1898-2-168. Daloz, périodique, 1899-2-46).

5° Qu'en revanche, les herboristes peuvent vendre au poids médicinal de la teinture de benjoin, du camphre et de la mauve, ces substances n'étant pas réputées médicamenteuses et pharmaceutiques, au sens de la loi (Jugement du Tribunal correctionnel de Metz du 4 juillet 1854. *Gazette des Tribunaux* n° du 21 octobre 1854).

Tout récemment, le 6 décembre 1916, la neuvième Chambre de la Cour d'appel de Paris jugeant correctionnellement (*Gazette des Tribunaux*, n° des 21, 22, 23 mai 1917. *Le Droit*, n° des 20, 21, 22 mai 1917), a décidé qu'en vertu de l'article 37 de la loi du 21 Germinal an XI, l'herboriste n'a pas qualité pour vendre des produits formés des mélanges de plantes pour tisanes, alors surtout qu'il présente ces produits comme des remèdes spécifiques pour un grand nombre de maladies sans faire connaître à ses clients leur composition et les vend sous le nom de spécialités en boîtes toutes préparées.

GASTON BONNEFOY,

Docteur en droit, Greffier en chef du Tribunal de simple police de Paris.



## LA ROSE DE PROVINS

Depuis Paris jusqu'à Golconde  
S'il est une fleur sans seconde  
C'est la rose à l'éclat vermeil,  
Provins sois fier de ta parure !  
Thibaut, jadis, pour ta ceinture  
La prit au pays du soleil.

Salut au comte de Champagne  
Troubadour de notre montagne,  
Rossignol de nos verts buissons !  
Tendres comme des tourterelles  
Tous les échos de nos tourelles,  
Ont chanté pour nous ses chansons.

Blanche nymphe de la Voulzie,  
Toi qui versas la poésie  
Qu'il but à longs traits dans tes eaux,  
Avec orgueil, tu peux encore  
Montrer la fleur faite d'aurore  
Dont il empourpra les roseaux.

Pieux débris vêtus de lierre,  
Le temps vous jette pierre à pierre  
Au fond du val, sombre tombeau,  
Mais à chaque saison nouvelle,  
Renaissant plus jeune et plus belle,  
Resplendit la fleur de Thibaut.

J. BELLANGER.

DESSIN ORIGINAL  
DE P. DESROCHES



## LA ROSE DE PROVINS

La rose passe pour l'emblème du silence. Nous nous demandons vraiment pourquoi.

J'aime beaucoup les roses, disait Alph. Karr (*Voyage autour de mon jardin* : lettre sur un rosier), mais je n'aime pas à en parler.



C'est tellement vrai que dans ses *Fleurs*, Karr, parmi un déballage inouï, consacre plus de vingt pages à la Reine des Fleurs, et à elle toute seule, pour ce que la logique est le propre de l'homme, probablement.

Et puis, comment résister à la souveraineté et à l'emprise de la rose ? C'est un sujet inépuisable, on en parlera encore et toujours.

Les roses de Poestum ne sont pas oubliées et les vieux historiens nous ont parlé avec non moins d'enthousiasme des roses de Phaselis, de Néapolis et de Capoue aux merveilleux parfums.

La vallée de Cachemire, la roseraie de l'Hay sont des étapes nouvelles auxquelles d'autres s'ajouteront ; et dans la suite, leur place ne marquera pas moins dans l'histoire des Temps.

La rose, c'est le sang de Vénus, l'emblème de la grâce, le sourire de la volupté. Écoutez Sapho dans son Ode à la Rose :

Son sein épanoui parfume le zéphire,  
Son charme s'insinue au fond de notre cœur,  
Ils y répandent douce langueur,  
C'est la Volupté qu'on respire.

Les anciens l'associaient à leurs plaisirs, en couronnaient leurs têtes et l'effeuillaient sur leurs tombeaux. Lisez cette épitaphe : « *Sparge, precos, rosa supra mea busta* ». Passant, je t'en supplie, effeuille des roses sur ma tombe !

C'est ce qu'une petite poète Champenoise exprimait, il n'y a pas si longtemps, dans ses « Sourires d'Avril » (1). Connaissait-elle cette épitaphe romaine, je n'en suis pas bien sûr, je souhaiterais plutôt que non :

Quand j'aurai fermé les yeux  
Quand mes lèvres seront closes,  
Pour que je repose mieux,  
Venez effeuiller des roses.

Les Sybarites n'attendaient pas jusque-là ; tout de suite, leurs lits étaient faits de roses effeuillées ; encore ne fallait-il pas qu'une des feuilles fut pliée en deux !

Saint François d'Assise lui, opérait d'une façon un peu différente, il se contentait des épines sur lesquelles il se roulait, ce qui n'était guère propice au sommeil qu'il ne recherchait sans doute pas. Aussi, à chaque endroit où le sang du Saint avait coulé surgirent des roses blanches et roses.

(1) G. d'Orgemonts : *Les Sourires d'Avril*. 1900. Patoux, éditeur, Sézanne (Marne).



« C'est la volupté qu'on respire. »

Mais, n'oublions pas que la Rose est l'emblème du silence et que nous avons à parler de la Rose de Provins d'une autre manière, c'est ce que nous allons faire en retombant brusquement sur la terre... de Brie.

La jeune génération briarde a certainement conservé le souvenir de ses Roses de Provins, mais dans l'instant, elle se doute à peine de l'importance du commerce qu'il s'en fit, principalement, au XVII<sup>e</sup> siècle, comme nous le verrons tout à l'heure.

Fluckiger (Histoire des drogues végétales), nous dit : « La rose de Provins fut introduite en ce pays par Thibaut, comte de Champagne qui y mourut à son retour des Croisades en 1254 ».

Or, Fluckiger commet une légère erreur dont la rectification est facile : c'est en 1239 que Thibaut IV, le chansonnier, part pour la VI<sup>e</sup> Croisade ; il passe deux années en

Palestine, 1239-1241 ; à son retour de Palestine, d'où il revenait plus assagi, rapportant la fameuse rose de Syrie (1241), il se consacre désormais au gouvernement de ses Etats, mais ce n'est qu'en juillet 1253 que notre roitelet troubadour s'en est allé mourir... à Pampelune. Son cœur, disons-le aussi, fut rapporté au Couvent des Cordelières du Mont Ste-Catherine de Provins qu'il avait fondé. Ce fait historique rétabli, il est vrai de dire « que Provins fut célèbre depuis par son commerce de pétales de roses dénichées, ses conserves, son sirop et son miel de roses ».

Assier, dans ses *Légendes, Curiosités et Traditions de la Champagne et de la Brie*, Paris, 1860 », nous apprend que « des présents de conserves de roses et de roses sèches ne furent pas trouvées indignes de Catherine de Médicis et de Henri IV ».

Rien d'étonnant que dans la suite, le Dauphin les ait trouvées à son goût ; c'est du moins ce que nous apprend le *Journal d'Hérourd*, médecin du petit dauphin Louis XIII — écrit au jour le jour : — « Le Dauphin écrit à son papa (Henri IV) et lui demande de renvoyer la garnison de Provins qui dévalise les apothicaires de cette ville de ses chères conserves de roses, qu'il adorait ».

En 1694, dans son *Histoire générale des Drogues*, voici comment l'apothicaire droguiste parisien Poncet nous parle de la rose de Provins : « Les roses surnommées de Provins sont des fleurs d'un rouge plus ou moins foncé qu'on nous apporte de Provins, petite ville à 18 lieues de Paris ; les roses viennent en si grande abondance en cette ville qu'il est d'une nécessité absolue que ce terrain soit fort propre pour la culture et l'élévation de cette espèce de rosier ; en ce que les Roses de Provins surpassent en beauté et en bonté toutes celles qui viennent dans les autres endroits ; ce qui contribue beaucoup à leur perfection, c'est que les habitants des lieux sont si adroits à les faire sécher, qu'elles se conservent beaucoup plus longtemps que les autres tant dans leur couleur que dans leur odeur.

« Les véritables roses de Provins sont si estimées aux Indes qu'il y a des temps qu'elles se vendent au poids de l'or et qu'il leur en faut à quelque prix que ce soit.

« Outre la grande quantité de nos roses de Provins que nous vendons, nous en faisons venir les conserves sèches et liquides et même le sirop ».

Mais, après ce glorieux passé, voici venir la décadence de la rose de Thibaut ; c'est M. Blondel qui nous la signale dans son article paru en 1889 dans le journal *La Nature*. Pendant tout le moyen âge, dit M. Blondel, la *rosa gallica* ou rose de Provins rapportée de la Croisade par le comte Thibaut fut cultivée en grande abondance pour la préparation des *Sachets* (c'est en séchant que la rose de Provins acquiert une odeur agréable et d'assez longue durée), de l'eau de roses et surtout des fameuses confitures (conserves) à la rose et au miel ; à Provins, il n'existe plus guère qu'une centaine de pieds de rosiers dans un jardin particulier et cette industrie jadis célèbre y est à peu près éteinte (disons même complètement) aujourd'hui.

« Les pétales dites de Provins que le Codex prescrit encore et dont la pharmacie fait assez souvent usage sont fournis aux environs de Paris par toutes les roses rouges de culture indistinctement et d'une façon plus particulière dans le Var par une variété de rose Thé connue sous le nom de *Cramoisi Supérieur* ».

Après cet exposé voué forcément au plus lamentable prosaïsme, laissons résonner la lyre de notre vieil ami J. Bellanger, dans ses strophes placées en tête de ses « *Poètes de la Voulzie* » (1). C'est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la rose Thibaut, dont quelques pieds subsistent encore autour du vieux palais des Comtes de Champagne :

Depuis Paris jusqu'à Golconde  
S'il est une fleur sans seconde  
C'est la rose à l'éclat vermeil.  
Provins soit fier de ta parure !  
Thibaut, jadis, pour ta ceinture  
La prit au pays du soleil.

Salut au comte de Champagne,  
Troubadour de notre montagne,  
Rossignol de nos verts buissons !  
Tendres comme des tourterelles  
Tous les échos de nos tourelles,  
Ont chanté pour nous ses chansons.

Blanche nymphe de la Voulzie  
Toi qui versas la poésie,  
Qu'il but à longs traits dans tes eaux,  
Avec orgueil, tu peux encore  
Montrer la fleur faite d'aurore  
Dont il empourpra tes roseaux.

Pieux débris vêtus de lierre,  
Le temps vous jette pierre à pierre  
Au fond du val, sombre tombeau  
Mais à chaque saison nouvelle  
Renaissant plus jeune et plus belle  
Resplendit la fleur de Thibaut.

(E. G. Bibliop. Champ.)

(1) « *Les Poètes de la Voulzie* ». J. Bellanger. Alph. Lemerre, éditeur, Paris. 1900



## PARFUMS ARTIFICIELS 100 %

L'essence de Rose des Jardins cristallisable ou sans stéaroptènes se prête à la préparation d'excellentes compositions 100 %. Nous en donnons quelques formules ci-dessous à employer à la dose de 10 gr. par litre pour l'extrait 36, 20 gr. pour l'extrait 72, 2 gr. par kil. de poudre, crème, etc. L'essence sans stéaroptènes est utilisée de préférence pour les extraits alcooliques.

### ROBINIA

500	Acacia Synth.
50	Vanilline.
50	Rose artif.
25	Rose de France des Jardins.
125	Jasmin Lyflor.
25	Musc actif.
125	Terpinéol.
100	Citronellol.

### SCEAU DE SALOMON

100	Jasmin Lyflor.
600	Muguettine principe.
30	Rose des Jardins.
80	Santalol.
100	Résinodor Benjoin.
90	Rhodinol.

### DAPHNÉ

50	Jasmin artif.
50	Ylang-Ylang.
600	Muguettine principe.
30	Iridia.
15	Vanilline.
5	Civette en pâte.
65	Jasmin Lyflor.
65	Rose des Jardins.
60	Cassie Lyflor.
60	Violette Lyflor.

### FLEURS DE MAI

700	Muguet fleur.
125	Terpinéol.
40	Coumarine.
20	Vanilline.
30	Héliotropine.
10	Musc.
25	Jasmin Lyflor.
25	Tubéreuse Lyflor.
25	Rose de France des Jardins.

### NARCISSE DU JAPON

590	Narcisse artificiel 100 %.
30	Rose de France des Jardins.
90	Rose artificielle.
40	Vanilline.
20	Jacinthe.
10	Musc crist.
50	Jonquille Lyflor.
40	Jasmin Lyflor.
30	Cassie Lyflor.

### ROSE DES BALKANS

400	Rose O.R.
250	Rosa Maréchal Niel.
100	Géranium sur Roses.
25	Coumarine.
5	Néroli Para.
40	Benjoin résinodor.
10	Musc cristallisé.
10	Vanilline.
100	Rose de France.
50	Jasmin Lyflor.
10	Fleur d'oranger Lyflor.

### ROSE DES MONTAGNES

900	Rose aldéhyde.
70	Rose de France des Jardins.
10	Vanilline crist.
10	Musc crist.
10	Fleurs d'oranger Lyflor.

### ROSE NOISETTE

500	Rose O.R.
300	Rose de Provence.
100	Rose de France des Jardins.
40	Jasmin Lyflor.
10	Musc ambrette.
10	Civette naturelle.
30	Tolu Résinodor.
10	Aubépine liquide.

### ROSE POIVRÉE

800	Rose artificielle.
40	Rose de France des Jardins.
30	Néroli artificiel.
40	OEillet.
25	Tubéreuse.
10	Vanilline.
5	Coumarine.
50	Tolu résinodor.

## ROSE IRIS

700	Rose O.R.
10	Vetyver.
10	Patchouli.
20	Vanilline.
60	Benjoin résinodor.
20	Styrax résinodor.
80	Méthylviolette.
75	Rose des Jardins vraie.
20	Jonquille Lyflor.
5	Musc artificiel.

## ROSE MOUSSE

10	Mousse de chêne 100 %.
10	Muscambrette 100 %.
30	Coumarine 100 %.
50	Benjoin résinodor.
10	Néroli.
800	Rose artificielle.
90	Rose des Jardins vraie.

## ROSE NOBLE

60	Cananga déterpéné.
6	Costus.
40	Muguetine principe.
15	Tubéreuse Lyflor.
4	Musc.
25	Encens résinodor.
50	Rose de France des Jardins.
800	Rose artificielle.

## ROSE ÉGLANTINE

30	Ylang-Ylang Mayotte.
50	Ambre liquide.
50	Benjoin résinodor.
20	Eglantane 100 %.
5	Acétate de Bornyle.
25	Aubépine liquide.
740	Rose B.R. 100 %.
50	Rose de France des Jardins.
20	Fleurs d'orange Lyflor.
10	Sauge scolarée déterpénée.

## ROSE MALMAISON

2	Aldéhyde phénylacétique.
2	Acétophénone.
10	Tubéreuse Lyflor.
6	Oxyde de phénylcrésyle.
820	Rose C.O. 100 %.
30	Tolu résinodor.
10	Musc artificiel 100 %.
40	Tubéreuse artificielle.
80	Rose des Jardins.

## ROSE ROUGE ORDINAIRE

25	Héliotropine.
700	Géranium Corse déterpéné.
150	Alcool phényléthylique.
50	Parfum Japonais 100 %.
5	Civette en pâte.
50	Benjoin résinarome.
20	Rose des Jardins.

## ROSE DES JARDINS

10	Linaléol de Bois de Rose.
15	Bois de Rhodes.
1	Jacinthe artif.
9	Eglantane 100 %.
15	Bergamotte déterpénée.
15	Tilleul 100 %.
15	Jonquille Lyflor.
25	Héliotropine crist.
40	Benjoin résinodor.
80	Rose des Jardins Lyflor.
400	Rose 100 %.

## ROSE

2	Mousse de chêne.
18	Muscambrette.
100	Terpinéol.
50	Benjoin résinodor.
400	Rhodinol.
100	Alcool phényléthylique.
30	Rose des Jardins.
200	Géranisol.
100	Rose aldéhyde.

## ROSE DE CHIRAZ

30	Pérou resinarome.
30	Oëillet Lyflor.
25	Néroli Para.
30	Muscambrette.
25	Musc cristallisé.
10	Vanilline crist.
50	Rose des Jardins vraie.
650	Rose O.R.
50	Géranisol Palmarosa.
100	Citronellol rose.

## ROSIFLORA

10	Jonquille Lyflor.
10	Tubéreuse Lyflor.
8	Eglantine 100 %.
10	Persicola.
2	Néroli.
20	Héliotropine.
40	Ambre liquide.
50	Florodora rose 2000.
800	Rose artificielle.
50	Rose de France des Jardins.

## RAYON D'OR

100	Néroli Para.
90	Vanilline.
15	Ylang Ylang.
25	Musc cristallisé.
50	Tubéreuse artif.
50	Tubéreuse Lyflor.
30	Encens résinodor.
40	Rose des Jardins.
600	Rose C.O. 100 %.

## ROSA VIOLETTA

10	Violettes feuilles Lyflor.
40	Perou résinodor.
100	Ionone alpha.
10	Ylang Ylang.
25	Iris liquide.
65	Rose des Jardins.
750	Rose C.O.

## ROSE BLANCHE

10	Patchouli déterpéné.
15	Linaléol.
2	Citron déterpéné.
27	Bergamotte déterpénée.
153	Géranium déterpéné.
50	Benjoin résinodor.
700	Rose artificielle.
50	Rose des Jardins.

## ROSE THÉ

10	Vanilline crist.
30	Héliotropine crist.
20	Néroli synthétique.
20	Coumarine crist.
70	Tubéreuse artificielle.
80	Jasmin Lyflor.
20	Musc.
50	Tolu résinodor.
450	Rose C.O.
200	Rose aldéhyde.
50	Rose des Jardins.

## ŒILLET

250	Cheiranthine.
500	Œillet blanc.
10	Néroli.
20	Ylang Ylang.
50	Héliotropine.
30	Œillet Lyflor.
40	Rose des Jardins.
20	Musc cristal.
50	Benjoin résinodor.
30	Jasmin Lyflor.

## ŒILLET DES POÈTES

830	Œillet synthétique.
25	Rose des Jardins.
25	Jasmin Lyflor.
50	Vanilline crist.
50	Benjoin résinodor.
20	Cassie Lyflor.

## ŒILLET

100	Vanilline.
100	Eugénol.
50	Ionone.
500	Isoeugénol.
175	Terpinéol.
25	Musc crist.
50	Rose des Jardins.

## VIOLIRIS

400	Ionone.
325	Méthylionone.
20	Iris liquide.
30	Iridia.
10	Ylang Ylang.
35	Cassie Lyflor.
30	Violette Lyflor.
25	Rose de France S/S.
25	Labdanum résinodor.
100	Florodora N° 2000.

## LYS BLANC

5	Amandes amères.
45	Ylang Ylang.
100	Vanilline.
100	Cassie synthétique.
100	Tubéreuse artificielle.
200	Jasmin artificiel.
100	Benjoin résinodor.
250	Terpinéol.
75	Fleurs d'oranger artif. 100 %.
25	Rose des Jardins S/S.

## VIOLETTE DE BORDIGHERA

1 5	Violette feuilles Lyflor.
5	Vert de violette 100 %.
25	Irisine.
25	Iridia.
15	Vanilline.
600	Ionone alpha.
20	Iris liquide.
20	Ylang Ylang.
170	Terpinéol.
50	Jasmin artificiel.
25	Rose de France S/S.
30	Cassie Lyflor.

## VIOLETTE DES BOIS

15	Ylang Ylang.
900	Violette des bois 100 %.
25	Rose de France des Jardins S, S.
60	Benjoin résinodor.



## MUGUET DE PROVENCE

550	Muguetine principe.
50	Rose de France.
80	Benjoin résinodor.
20	Jasmin Lyflor.
50	Tubéreuse artificielle.
250	Terpinéol extra.

## LOTUS BLANC

200	Héliotropine.
25	Iridia 100 %.
10	Vert de violette 100 %.
400	Terpinéol.
15	Eglantine.
100	Aubépine liquide.
50	Vanilline.
50	Jasmin artificiel.
50	Rose des Jardins.

## BOUQUET TRIANON

250	OEillet artificiel.
250	Jasmin artificiel.
230	Rose artificiel.
10	Cassie Lyflor.
10	Fleur d'oranger Lyflor.
50	Rose de France.
200	Florodora N° 2000.

## LYS

600	Géranium déterpéné.
80	Limette déterpénée.
80	Vanilline.
80	Violette artificielle 100 %.
50	Jacinthe artificielle 100 %.
40	Musc cristallisé.
15	Tubéreuse Lyflor.
15	Jonquille Lyflor.
40	Rose des Jardins S/S.

FLORIANE.



## LE "MONITEUR" NE DESARME PAS



Nous avons été obligés d'insérer dans notre revue la réponse à un rédacteur du *Moniteur*, réponse qui n'a pas été insérée dans les numéros de ce confrère, et dont nous n'avons pas eu la cruauté d'exiger légalement la publication.

Ce collègue, dont nous déplorons l'attitude comme aussi la nécessité où il nous met de réfuter fréquemment ses articles, publie ce filet :

« Nous voici enfin en possession du projet de loi « ayant pour objet d'accroître par des mesures fiscales, les produits de l'exploitation de divers services publics, de limiter les fraudes, de remanier divers impôts existants, et d'instituer des impôts sur la dépense et une taxe annuelle sur les capitaux recueillis à titre gratuit. » Ouf ! Si, avec tout cela, le contribuable n'est pas tordu jusqu'à l'os !

« Or, nous remarquons, à un certain article 73, toute une liste d'objets, qui seront frappés d'une taxe de dix pour cent, sur leurs prix de vente, comme les spécialités pharmaceutiques. Parmi ceux-ci, les parfums. Cela est bien vague. Pourquoi n'a-t-on pas écrit : « produits de parfumerie » ? M. Klotz aurait-il projeté de faire la part du feu — lisez de l'impôt...

« Aussi M. Nouhaud, député de la Haute-Vienne, a-t-il d'ores et déjà déposé un amendement tendant à la suppression du

mot « parfums », et à son remplacement par la disposition suivante :

« Tous les produits de parfumerie et autres similaires dits hygiéniques, présentés sous forme de liquide, pâte, crème, poudre et savons, seront frappés d'une taxe de dix pour cent sur le prix indiqué obligatoirement sur l'étiquette ».

« Bravo, confrère ! Car M. Nouhaud, sans doute le sait-on, est pharmacien. »

Encore une fois, MM. les Potards exagèrent... s'ils fabriquaient, ce qui n'est pas difficile, à leur avis, des spécialités de parfumerie, ils en demanderaient le dégrèvement sous prétexte qu'ils payent déjà des impôts ridiculement élevés sur l'alcool...

Mieux avertis, connaissant alors une industrie qu'ils ignorent ou, ce qui est plus mauvais, sur laquelle ils n'ont que des données très vagues, ils reconnaîtraient spontanément nombre d'erreurs grossières, et le ton des articles du *Moniteur* changerait du tout au tout. Nous pensons que certains, comme ils semblent l'être, d'obtenir des bénéfices rapides, les pharmaciens ne tarderont point à confectionner des parfums. Nous attendons ce bienheureux moment.

Quand les pharmaciens seront parfumeurs ils seront nos plus ardents défenseurs. Que ne se hâtent-ils d'exploiter les formules qu'ils publient... et qui permettent de faire fortune en quelques jours !

## LE MUSC DU THIBET

Tout le monde connaît le violent parfum du musc, mais peu de personnes savent où il se récolte et les transactions dont il est l'objet.

Le musc est produit par deux espèces de chevrettes sans cornes, genre gazelle, au poil rude et brillant, d'un brun foncé, que l'on rencontre sur des hauteurs recouvertes de sapins et pouvant varier, suivant le climat, entre 3.000 et 4.000 mètres d'altitude, dans les régions montagneuses et boisées du Thibet et au Kausunen ; mais plus particulièrement sur les hauts plateaux environnant le « Kokonor ».

Les avis sont partagés quant à la valeur du musc, selon qu'il s'est produit par l'une ou l'autre des deux espèces d'animaux ; la préférence, d'après certains, devrait cependant être donnée au musc de la petite espèce qui vit dans les montagnes les moins hautes.

Les Thibétains chassent le chevrotin mâle exclusivement, pour le musc qu'il porte sous forme de concrétion secrétée dans une sorte de poche, allongée et velue de la grosseur d'une grosse noix placée en saillie entre l'ombilic et le prépuce, dans les cavités mêmes de ce dernier organe, disent certains.

Cette poche, désignée encore dans le commerce sous le nom de « gousse », peut mesurer de 2 à 3 pouces dans le sens de la longueur et peut peser de 25 à 30 grammes, même 35 à l'état brut, suivant l'espèce. Elle contient de 8 à 13 grammes de musc qui se présente sur l'animal à l'état mou, presque liquide, mais qui se durcit ensuite dès que la poche est enlevée, pour former peu à peu une substance ayant l'apparence du tabac à priser en poudre, grossièrement granulé, et d'une couleur allant du blond clair au brun foncé, la sorte la plus claire représentant, paraît-il, la meilleure qualité.

L'animal étant abattu, la poche est enlevée, puis refermée en rapprochant les bords de l'ouverture à l'aide d'une ligature et séchée ensuite, telle quelle, avec ses débris de peaux, de chair et ses poils.

Toutes les poches, amenées à l'état de dessiccation voulu, sont alors placées dans des sacs faits en peau de yack et dirigées ensuite par caravanes, à dos de yack, vers les principaux marchés de Chine, vers Tchongking en particulier, soit par Tatsienlou, situé à l'ouest de Tchentou, à 17 étapes en deça de la frontière conventionnelle sino-thibétaine, soit par Sung Pau, sur la rivière Min, à l'est de ce dernier centre.

M. Hosie, attaché commercial de l'Angleterre, en Chine, estime à 24.500 ou 25.000 onces, d'une valeur de 300.000 taëls, la quantité de musc passant annuellement par Tatsienlou.

D'autres auteurs indiquent les chiffres de 16.000 onces, valeur 216.000 taëls, pour celle qui passe par Kuan Haien, situé également sur la rivière Min, et de 60.000 taëls seulement pour Sung Pan.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure cependant que tout le musc consommé dans le monde provient des régions que nous venons d'indiquer sommairement.

C'est ainsi qu'il existe dans la région de l'Amour un genre de bouquetins à peu près similaire à celui du Thibet, mais plus petit, qui produit un musc blond. Aux Indes, on trouve le « kabardin », producteur d'un musc de qualité bien inférieure, mais qui trouve cependant son écoulement en Europe à un prix assez rémunérateur encore. Au Yunnan, on trouve une civette et un chevrotin, producteurs de musc commun ; au Kouei Tchéou également, la civette est élevée à l'état domestique.

Si nous ne savions que, dans un journal, la place est mesurée, nous aurions pu développer cette étude sur le musc. Disons seulement en terminant que les précieux animaux producteurs de musc sont en voie de disparition. Dans les montagnes escarpées et, par suite, d'un accès difficile, la chasse au fusil est presque impossible ; aussi les Thibétains ont-ils recours aux pièges et aux filets, relevés tous les trois ou quatre jours et, dans lesquels viennent se prendre indistinctement mâles, femelles et petits ; de cette façon, la destruction se fait plus complète encore et pour ainsi dire automatiquement.

Ch. CHENET,

*Attaché commercial de l'Indo-Chine  
pour la Chine et le Japon.*

VIENT DE PARAÎTRE : Prix : 5 fr.

**CULTURE ET INDUSTRIE  
DES PLANTES AROMATIQUES**

PAR MM. LAMOTHE ET GATTEFOSSÉ

En vente : **PARFUMERIE MODERNE**  
19, Rue Camille, LYON

## SUR LA PUBLICITÉ

### L'ANNONCE

L'annonce est une des formes les plus ordinaires de la publicité. Il semble que depuis longtemps elle devrait être entrée dans les mœurs et que tous les commerçants — car tous sont susceptibles de l'utiliser — devraient savoir faire une annonce. Il n'en est rien. Par suite, et fréquemment, l'annonceur n'obtient pas de résultats. Il perd absolument son argent, du fait que son cliché d'annonce est mal rédigé, mal établi, ou mal placé.

Sans poser au professeur, au « conseil » ou à l'« ingénieur » en publicité, on nous permettra de donner ici des renseignements qui sont, en quelque sorte, une recette fort simple pour établir un bon cliché d'annonce.

L'erreur la plus commune et la plus répandue, consiste à croire qu'il faut profiter entièrement de l'emplacement loué en le remplissant, en le bourrant de tout ce qu'il peut contenir. N'avez-vous pas souvent rencontré dans les journaux, dans les revues et même quelquefois dans la nôtre — hélas ! — des annonces absolument illisibles, parce que trop serrées, parce qu'elles contiennent un trop grand nombre de lignes. Pourquoi annoncer cent articles si l'on ne distingue rien dans votre annonce, si l'énumération de ces cent articles vous a mis dans l'obligation d'employer de tout petits caractères formant une masse compacte.

Il faut, en premier lieu, obtenir un cliché clair, aéré, parfaitement équilibré et dont les parties essentielles se détachent au premier coup d'œil.

Pour cela, il convient tout d'abord de choisir un texte convenable à la publicité que l'on peut envisager : Publicité directe sur la clientèle de détail, publicité sur le grossiste revendeur et publicité technique sur le fabricant, sur l'usinier auquel on offre du matériel ou des matières premières. Les deux derniers cas se tiennent de très près. Il ne s'agit pas là, en effet, d'autre chose que de servir des besoins, que d'offrir des produits ou des machines, des matériaux ou des marchandises absolument nécessaires au client que vous atteignez par la voie de la publicité.

Si vous offrez des matières premières de parfumerie, si vous proposez des papiers pour l'enveloppement ou les cartonnages de parfumerie, choisissez une Revue technique, la nôtre, la seule en France. Employez dans

l'espace nécessaire des caractères *apparents* pour signaler vos articles. Cela suffira peut-être pour qu'on vous demande ces articles ou, du moins, qu'on vous en demande le prix. Vous êtes alors en rapport direct avec le client et c'est affaire à vous d'obtenir sa commande. C'est là, sans doute, la façon la plus simple de procéder. Mais vous êtes, dès lors, semblable au voyageur de commerce qui dirait, offrant sa marchandise : « Voici du papier, voici des essences, voici un objet quelconque. Voulez-vous l'acheter ? ».

Ce voyageur étant celui de votre maison et venant à opérer ainsi sous ses yeux, avec votre client, vous ne manquerez pas de lui dire qu'il ne connaît pas son métier. Pour lui montrer ce qu'il faut faire, vous apporteriez vous-même des arguments à l'appui de son offre. Vous diriez à votre client que vos papiers ont un aspect nouveau, imprévu, qui lui permettront de monter des *articles inédits* auxquels ce papier donnera une *présentation élégante, aimable, luxueuse, inattendue, etc.*

De même, si vous offrez des Essences classiques, il sera bon de dire, bien que cela soit sous-entendu en principe, qu'elles sont rigoureusement pures, qu'elles peuvent donner telle ou telle note, qu'elles vous permettront telle ou telle combinaison pour obtenir un *parfum riche, de bon goût, économique, etc.* Au contraire, lancez-vous une nouveauté ? Vous pouvez donner libre cours à votre imagination et rechercher un texte de fantaisie pour présenter, d'une façon intéressante ce parfum nouveau. Reste à découvrir la phrase qui frappe l'esprit du client, qui attirera et retiendra son attention.

Vous avez enfin découvert le texte idéal qui dit tout ce que vous voulez dire et n'en dit pas trop, qui meublera suffisamment l'emplacement loué, sans l'encombrer cependant. Il vous faut alors songer à la confection typographique de votre annonce. Il y a souvent grand intérêt à s'aboucher avec un spécialiste. Cependant, si vous voulez opérer vous-même, adressez-vous à votre imprimeur, demandez lui des caractères modernes, se lisant bien, (Morland, Cheltenham, Robur, Ascot, Grasset, etc...). Indiquez lui vous-même votre disposition : Faites établir votre annonce avec un cadre la détachant nettement de celles qui l'entourent ; à l'intérieur de ce cadre, placez les textes en choisissant pour les mettre en relief les deux ou trois points ou articles principaux ; sacrifiez le

reste de votre rédaction parce que si vos lignes principales ont su intéresser le client, il lira forcément et suivra jusqu'au bout.

Demandez une épreuve de l'annonce, examinez-la attentivement, puis découpez tout autour du cadre et placez-la dans une des pages d'annonces du journal ou de la revue pour laquelle vous la faites confectionner, — à l'emplacement choisi. Ainsi vous vous rendrez compte, ainsi vous verrez si votre annonce ressort bien, si elle s'équilibre avec celles qui l'entourent, si elle jaillit de la page comme une bonne affiche tire l'œil sur un mur.

Enfin, si votre cliché a les qualités de rédaction et de visibilité nécessaires, le but recherché est atteint : *votre client lira l'annonce*. Pour arriver à ce résultat, n'hésitez

pas à vous adresser au besoin à un spécialiste. Ecrivez-nous, si vous le voulez ; nous vous établirons des projets et sommes certains de vous donner satisfaction.

Tout cela vous paraît sans doute bien puéril et vous estimez peut-être que c'est se donner beaucoup de mal pour une dépense de quelquefois peu d'importance. Soit, pensez-en ce qu'il vous plaira, mais il nous semble inutile de gaspiller la moindre somme d'argent. En ce qui nous concerne, c'est toujours ainsi que nous avons procédé et toujours nous nous en sommes fort bien trouvés. Dans un prochain article, nous étudierons l'Annonce considérée au point de vue de la vente au public, acheteur de détail.

Pierre ARGENCE.

## L'EAU DE COLOGNE

La guerre dure et les atrocités de nos ennemis accroissent chaque jour l'horreur qu'inspire tout ce qui porte nom allemand. C'est pourquoi la question du baptême de l'Eau de Cologne s'impose à nouveau aux esprits. On se rappelle qu'en 1915, le Syndicat des Parfumeurs avait émis un avis favorable au maintien du nom actuel, sous prétexte que cette dénomination était passée dans le domaine public et n'invoquait pas précisément une origine particulière.

L'opinion publique a changé à cet égard. Depuis la guerre beaucoup de bons Français qui portaient un nom à consonnance allemande ont obtenu de changer de patronyme. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour débarrasser l'eau parfumée de son appellation malsonnante.

son appellation malsonnante, surtout et alors que cette eau célèbre est, comme on le sait, d'origine parfaitement française.

En Espagne et dans les pays de langue espagnole, c'est sous le nom d'Agu a de Florida que cette lotion fameuse est connue et, nous dit « La Renaissance », dans une grande ville d'Italie, un élégant magasin mettait dernièrement en vente, dans de charmants flacons en verre de Venise, une eau en tous points semblables à celle qui nous occupe et dont l'étiquette portait cette périphrase en savoureux vénitien :

« Acqua che sa da bon ».

Alors pourquoi, en effet, l'Eau de Cologne, en France ? Un journal de modes parisien, « Les Modes de la Femme de France »,

publiait dernièrement cette question d'une jeune lectrice, question qui est maintenant celle de toutes les veuves, de toutes les mères, de toutes les fiancées :

« Pourquoi, depuis trois ans que dure la guerre, n'a-t-on pas songé à débaptiser l'Eau de Cologne et à l'appeler plus patriotiquement Eau de Provence, par exemple... Il suffirait que quelques grands parfumeurs changeassent les étiquettes de leurs bouteilles et que les acheteuses s'habituaient à ne demander que de l'Eau de Provence. Cela irait tout seul. »

C'est fort juste.

Aussi connaissons-nous un éditeur d'étiquettes qui vient de décider de timbrer provisoirement en rouge tout son stock d'étiquettes Eau de Cologne, d'une banderolle portant Eau de Provence. De cette façon, l'acheteuse se rendra compte qu'il s'agit toujours de l'ancien produit désormais appelé Eau de Provence.

Nous savons aussi qu'un fabricant d'essences déterpénées pour Eau de Cologne va prendre les mêmes dispositions. Petit à petit l'idée fera son chemin et se cristallisera dans l'esprit du public, tout disposé à encourager ces bonnes pensées patriotiques. On s'accoutumera très vite à une nouvelle appellation et nous nous débarrasserons d'un vocable qui rappelle à nos souvenirs une ville que nous excérons comme tout ce qui est allemand.

L'Eau de Cologne est française, qu'on lui restitue son vrai nom d'origine : Eau de Provence, Eau de France...

## LES UTILISATIONS DES LICHENS

En France, durant ces dernières années, on a su tirer parti très avantageusement, d'un lichen, la Mousse de chêne (*Evernia prunastri*), en parfumerie. Ce lichen est traité par l'éther de pétrole et l'extrait obtenu est, après évaporation, dissous dans l'alcool. On l'utilise pour parfumer les savons.

D'autres lichens sont également odorants, mais les huiles essentielles qu'ils renferment n'ont pas encore été séparées et identifiées.

Dans *Perfumer and Essential Oil Record*, M. E.-M. Holmes dit qu'il est possible d'utiliser les essences de certains lichens.

Ainsi, le lichen des rennes (*Cladonia rangifornia*) ou lichen d'Islande, serait intéressant à étudier à ce point de vue. Il contient un phénol soluble dans le carbonate de soude, le lichénol qui appartient à la même famille que les huiles essentielles du thym et des plantes voisines de celles-ci.

Il serait donc très intéressant de savoir si le lichen d'Islande peut être appelé à la même utilisation avantageuse que la Mousse de chêne en parfumerie. En tout cas, remarquons que la liquoristerie, la confiserie, la chocolaterie, savent utiliser ce lichen et en tirent bon profit.

Le lichen ou mousse d'Islande provient du *Cetraria Islandica*, lichen foliacé que l'on rencontre en Islande, en Laponie, en Sibérie, en Scandinavie, et dans la plupart des contrées polaires. On le retrouve en Angleterre, en France, où il croît dans les Vosges, les Alpes, les Pyrénées, de même que dans les contrées septentrionales de l'Europe, aux altitudes les plus élevées.

Ces plantes ont des thalles coriaces, dressés, lisses, d'un brun verdâtre, divisés en lobes plus ou moins laciniés, dont les terminaux portent des apothèmes rougeâtres. Le lichen d'Islande doit sa saveur amère à la Cétrarine ou acide cétranique ( $C^{18}H^{16}O^8$ ), qu'il contient. On y trouve aussi de la lichénine, du sucre incristallisable, de la gomme, de la cire verte, une matière colorante, du tartrate et du lichénate de potasse et de chaux et du phosphate de chaux.

Bazélin a retiré de 100 parties de lichen d'Islande les quantités de principes indiquées par les chiffres suivants :

Sucre incristallisable.....	3,6
Cétrarine .....	3,0
Cire et chlorophylle.....	1,6
Gomme .....	3,7

Matière extractive colorée.....	7,0
Amidon ou lichénine.....	44,6
Résidu féculacé.....	34,6
Tartrate et phosphate de chaux.. )	
Surtartrate de potasse..... )	1,9
Total : 100,0	

On voit que, d'après sa composition chimique, le lichen d'Islande possède des propriétés complexes, car les matières féculentes, associées à des principes amers, lui donnent à la fois des propriétés toniques, émollientes et analeptiques.

Cette plante est très nourrissante etpectorale. La Mousse d'Islande se dissout en grande partie dans l'eau bouillante. Lorsque la solution est concentrée, elle se prend en gelée, en refroidissant. On fait bouillir plusieurs fois ce lichen pour éliminer la cétrarine — principe amer — puis, on emploie sa décoction pour faire des sirops, des pâtes, des tablettes et des gelées ; elle peut entrer aussi dans la fabrication du chocolat.

Voici quelques indications relatives aux utilisations en confiserie et chocolaterie :

### SIROP DE LICHEN

Sucre raffiné.....	10 kilogr.
Eau .....	6 litres.
Lichen d'Islande.....	600 gram.

On peut opérer, pour quantité moindre, avec 2 kilogr. de sucre pour 1 litre d'eau avec 125 grammes de lichen d'Islande. Ce sirop se prépare comme le sirop de guimauve. Après avoir bien lavé le lichen à l'eau froide, on le fait bouillir dans la quantité d'eau à employer, puis on passe sans expression, on ajoute l'infusion au sirop de sucre, avec 4 à 5 décilitres d'eau de fleur d'oranger, lorsqu'on opère sur 10 kilogr. de sucre, 1 décilitre seulement lorsqu'on opère sur 2 kilogr. ; enfin, on cuit de façon à ramener le sirop à 31-32 degrés bouillant, on écume et on filtre.

### PÂTE DE LICHEN

La préparation la plus anciennement utilisée est celle-ci :

Gomme du Sénégal rouge...	5 kilogr.
Sucre en pains.....	5 »
Lichen d'Islande.....	2 »

Le lichen ayant été bien lavé à l'eau bouillante, on le fait bouillir ensuite pendant une heure dans une nouvelle eau, en quantité suffisante pour dissoudre la gomme et le sucre. On passe, avec expression, on ajoute à la liqueur la gomme concassée, on fait fondre la gomme, puis le sucre, en remuant à la spatule pour faire évaporer. Quand la pâte ne s'attache plus au dos de la main, on la retire du feu pour la battre à froid, quand elle est à moitié cuite ; ensuite elle est soumise à la dessiccation sur un feu doux. Cette pâte est alors coulée en moules ; dès qu'elle ne s'étend plus, on la met à l'étuve pendant dix à douze heures. Pour obtenir la pâte de lichen opiacée du Codex, on ajoute dix grammes d'extrait d'opium.

Cette pâte est découpée ensuite en le-sange.

Pour la préparation industrielle, on fait usage de la bassine à vapeur utilisée pour faire la pâte de guimauve, ou de la roue à paléte fonctionnant mécaniquement.

Friaz conseille le procédé suivant : Faire macérer 20 kilogr. de lichen d'Islande dans de l'eau de rivière pendant trois jours, avec 5 kilogr. de sous-carbonate de soude, rejeter l'eau, laver le lichen cinq fois à grande eau, faire cuire alors avec 250 litres d'eau, pendant huit heures, dans un appareil à double courant hermétiquement clos, muni d'une soupape de sûreté, d'un manomètre, et chauffé à trois atmosphères par une chaudière à vapeur. On laisse refroidir avant d'ouvrir et on passe la décoction, on la fait réduire à moitié dans la bassine chauffée à la vapeur, on y ajoute autant de sucre qu'il y a de gelée, puis on dessèche jusqu'à consistance de pâte, et on parfume avec 1 kil. 250 d'eau de fleur d'oranger et 1 kil. 250 d'eau de rose. Quand la pâte est cuite, on y ajoute une forte décoction, concentrée de lichen non privé de cétrarine. On met en moules, on découpe et on passe au candi. La pâte est dressée dans des moules carrés en fer blanc ; elle est étuvée le temps nécessaire, coupée à l'emporte-pièce, posée sur des tamis, séchée de nouveau, et c'est après ces manipulations qu'a lieu la mise au candi par le procédé usité en confiserie.

Cette pâte sucrée diffère de celle indiquée ci-dessus, en ce qu'elle est obtenue sans gomme ; elle est aussi la seule de cette consistance et de cette couleur dans laquelle il n'entre rien d'étranger.

La petite industrie fabrique la pâte de lichen d'Islande de la manière suivante :

Faire dissoudre 500 grammes de gomme arabique dans l'eau ; d'autre part, faire une décoction de 45 grammes de lichen bien lavé, dans trois verres d'eau ; passer avec expres-

sion et réunir les deux liqueurs auxquelles on ajoute 500 grammes de sucre en poudre. Quand la pâte commence à cuire, on y ajoute trois blancs d'œufs battus, et on continue à ajouter jusqu'à ce que la pâte n'adhère pas lorsqu'on la frappe avec le dos de la main.

Voici une autre formule :

Gomme arabique.....	750 gr.
Sucre .....	750 »
Lichen d'Islande.....	185 »

Faire macérer le lichen pendant vingt-quatre heures dans l'eau froide, le mettre ensuite dans l'eau bouillante, le passer à travers un linge, en faire une décoction dans de nouvelle eau bouillante, passer de nouveau, puis ajouter le sucre et la gomme, passer au blanchet et faire évaporer jusqu'à consistance de pâte ferme en ayant soin de remuer constamment avec une spatule. Il ne reste plus alors qu'à couler sur une table de marbre huilée.

On attribue au lichen d'Islande qui est tonique et un peu astringent, des propriétés analeptiques et propres à combattre la toux, la phthisie commençante, la maigreur, etc. A raison de ces propriétés, on l'utilise en certaine quantité, après l'avoir réduit en poudre, dans la fabrication du chocolat. Introduit dans la pâte, il permet d'obtenir un excellent chocolat médicinal, dont voici la formule donnée par le Codex :

#### CHOCOLAT AU LICHEN D'ISLANDE

Chocolat .....	1.000
Saccharure de lichen.....	100

La préparation se fait comme pour le chocolat ordinaire.

Par les usages auxquels il se prête, le lichen d'Islande offre donc un réel intérêt pour nos industries, et un intérêt qui serait encore accru le jour où, dans l'industrie des huiles essentielles, on utiliserait les propriétés du *lychénol* comme on utilise celles des huiles essentielles du thym et des plantes de la même famille, ou voisines du thym.

La récolte de ce lichen aux hautes altitudes vosgiennes, alpines et pyrénéennes, serait tout profit pour les populations de ces régions montagneuses.

H. B.

Notre Numéro spécial :

LA PARFUMERIE A LA FOIRE  
DE LYON

2 FRANCS.

Gratuit pour nos Abonnés.

## LA PARFUMERIE GRASSOISE

M. Edmond Hugus publie dans l'*Industrie Chimique* une substantielle étude sur l'industrie de la parfumerie à Grasse et sur le littoral méditerranéen. Un peu longue pour le cadre de notre revue, nous n'en pouvons citer que quelques extraits, priant nos lecteurs de se reporter au numéro de septembre de notre confrère (1).

Sans nier l'importance prise en France par l'industrie chimique des parfums (transformation des huiles essentielles brutes en produits purs, constituants ou dérivés, transformation des sous-produits de la houille en parfums de synthèse) et même par la distillation de plantes aromatiques autres que celles de la région méditerranéenne : du Sud-Ouest, de Nîmes à Perpignan, des Alpes, et même du centre et du nord de la France. M. Hugues revendique pour Grasse la paternité de la parfumerie, et pour les Grassoises le droit d'en parler avec autorité. En ce qui concerne l'utilisation des fleurs odorantes, la supériorité de Grasse est incontestable et nul ne songe à la lui ravir, et il suffit que l'industrie des Parfums soit notoirement française pour que nous soyons tous d'accord : les fleurs à Grasse, les huiles essentielles du Nîmois et de nos Alpes, les parfums chimiques du Lyonnais et de Paris... tout cela est français et bien français.

« Grasse et la région faisaient, dit l'auteur, avant août 1914, environ 20 millions d'affaires par an. La valeur des fleurs proprement dites, y figure pour la moitié. Dix millions, par conséquent, descendent dans la plaine et vont faire contre-valeur à ce qu'ont donné jasmins, tubéreuses, cassiers, orangers, rosiers et autres, tour à tour dépouillés par les doigts agiles des cueilleuses. Cinq millions, environ, prennent les sentiers escarpés de la montagne pour y faire pièce aux épis des lavandes, des aspics, etc., maintenant coupés jusqu'à la récolte prochaine. Enfin cinq millions sont représentés par les corps véhiculants : alcool, corps gras et consorts qui ont joué un rôle direct ou indirect dans la fabrication, et qui, sortant comme produits manufacturés, figurent en place cadette sur la façade.

« Ce chiffre de 20 millions a-t-il baissé depuis la déclaration de guerre ? On peut répondre : « Non ! » A-t-il augmenté ? De

peu, peut-être, mais nécessairement. A la période de stagnation résultant de la première surprise, a succédé une activité extraordinaire. L'intensité d'exportation a été tout aussi grande, sinon plus, vers les presque seuls débouchés importants que la loi et surtout la conscience laissaient ouverts : LES AMÉRIQUES.

« Il tombe sous le sens que les affaires qui se traitaient, avant la guerre, avec l'Allemagne étant considérables et celles-ci ne se faisant plus, cela aurait dû diminuer de beaucoup ce chiffre très approximatif de 20 millions. Il y a, au contraire, augmentation. On ne peut donc trouver d'autre cause à cet accroissement que le fait des exportations qui ont pris la place de celles qui avaient l'Allemagne comme origine.

« C'est donc, et là est le point capital pour notre région, pour la France et pour la collectivité industrielle, une concurrence commencée dont la continuation est possible si les efforts à venir savent s'organiser pour le résultat. Que cette affirmation que l'Allemagne n'a plus exporté depuis les hostilités confine à l'hérésie, nous le concédons, car nombreux sont encore les envois qu'elle fait par chemins détournés. Mais il y a gêne. Nous en avons profité, il nous appartient d'élargir ces avantages.

« La collectivité peut déjà beaucoup lorsqu'elle est restreinte ; elle peut davantage lorsqu'elle est plus large ; celle que les événements rendent possible serait omnipotente si le faisceau se dressait d'une collectivité interalliée.

« Ici comme partout et en tout, ici plus qu'ailleurs peut-être encore, l'Allemand a fait œuvre basse de termites, sapant, creusant, minant, jetant le trouble et le désarroi.

« Au soleil, au climat qui lui criaient, lorsqu'il aurait voulu déplacer : Halte ! il répondait : « Soit ! mais il ricanait : « J'organise à mon profit ! »

« Qui ne connaît certain bulletin mensuel dont on eut le tort de se faire un bréviaire, bréviaire d'autant moins précieux qu'il s'encomrait de formules incompréhensibles rubriquées de noms se mesurant au double décimètre. Moins de science, que diable ! A moins qu'elle ne soit la poudre à réglisse dont on enrobe la pilule. La bonne masse franche et confiante des acheteurs a-t-elle tant besoin de ces figures polygonées, sortes

(1) L'Industrie Chimique, 32, rue Lepeltier, Paris, revue mensuelle.

de cerf-volants dont l'Allemand obcurcissait à plaisir les ciels de ses déloyales affaires ? »

Et nous ne saurions trop nous associer à la conclusion de M. Edmond Hugues. « L'usage des parfums, nous dit-il, ne répond pas seulement à un désir de luxe, mais à un besoin : l'industrie des parfums comprend tous les produits aromatiques nécessaires à la pharmacie, à la droguerie, à la confiserie, à la biscuiterie, à la liquoristerie ; la métropole et nos colonies nous donnent toutes les matières premières utiles et nous pourrions n'être plus tributaires de personne. Pourquoi fallait-il que tant de produits nous vinssent de Hambourg ? Sont-ce les moyens qui nous manquent pour les faire arriver au Havre, à Marseille ? »

« Allons, de la résolution, de l'entente et faisons mieux contre un ennemi avec qui tout commerce doit devenir un commerce désagréable ».

Nous pensons avoir démontré surabondamment dans cette revue que nous sommes partisans de l'activité résolue et que nous voulons donner à la France cette suprématie qui lui a été si âprement disputée par les Allemands ; il ne reste plus qu'à provoquer l'entente qui nous donnera la puissance de convaincre tous les marchés étrangers. Cette entente ne peut se manifester que par une publicité concertée dans un organe national.

La *Parfumerie Moderne* est cet organe vibrant et actif, répandu en toutes langues dans tous les pays du monde. Que chacun s'impose un emplacement de publicité dans ses colonnes, et les revues étrangères n'auront plus l'autorité qu'elles acquéraient petit à petit.

Nous espérons que cette conviction gagnera tous les intéressés, car la vérité s'impose toujours à la longue.

LA RÉDACTION.



## INFORMATIONS



### *L'Intransigeant* et son petit coup de patte.. de lièvre.

« Nous avons déjà marqué ici l'un des contre-coups de la guerre et non des moins curieux : Elle fait la fortune des grands parfumeurs. Jamais, autant que depuis trois ans, on n'a acheté de ces petits flacons enchantés qui versent à l'odorat une ivresse assurément moins malfaisante qu'un verre d'alcool au cerveau.

« Suivant que le parfum sort d'une grande maison ou d'une petite, il est catalogué 3 francs, ou 25, ou 50 francs, car il n'y a guère de limite dans la montée des prix pour une maison élégante, qui tient à sa marque, et n'hésite pas à fixer à 500 fr. le prix d'un litre d'essence, puisque aussi bien les clients et les clientes payent sans barguigner. Parmi les gentillesses que la femme envoie à la tranchée pour consoler l'absent, il n'est pas rare que figure un de ces petits flacons payés au poids de l'or et qui consoleront le combattant de toutes les lourdes odeurs qui traînent sur la tranchée ou dans les cantonnements.

« D'où le succès incroyable de certaines marques ; d'où la fortune subitement accrue de certains grands parfumeurs, qui en arrivent à prétendre diriger la politique, commanditer des journaux, lancer des publications, ce pour quoi, malgré leur sens des parfums, ils ne montrent pas toujours qu'ils ont beaucoup de nez... »

### Importation des Savons.

Désormais, pour les savons — autres que ceux de la parfumerie — les bougies et chandelles, les huiles et graisses animales et végétales, les acides stéarique et oléique d'Angleterre, l'importation en France est autorisée à titre provisoire et pour la période de trois mois, allant du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> décembre 1917, jusqu'à concurrence de 50 % de l'importation moyenne en France desdits produits de même provenance, pendant les années 1914, 1915 et 1916.

### Les Dérogations aux Prohibitions de Sortie.

Il est recommandé aux exportateurs d'adresser leurs demandes de dérogation aux prohibitions de sortie :

1<sup>o</sup> Au comité des matières grasses, ministère du commerce, 66, rue de Bellechasse, à Paris, pour les huiles végétales et animales, les graisses, les savons et leurs sous-produits et produits dérivés ;

2<sup>o</sup> Au comité des produits chimiques, ministère du commerce, 66, rue de Bellechasse, à Paris, pour les produits chimiques, les matières colorantes, les produits pharmaceutiques, les produits photographiques, les essences naturelles pour parfumerie.

En vue d'établir les contingents d'importation d'Angleterre en France pour les savons de parfumerie, les importateurs sont



invités à faire connaître au ministère du commerce (comité des produits chimiques), avant le 15 octobre 1917, les quantités qu'ils ont importées au cours de l'année 1916.

### Nouvel Accord commercial Franco-Anglais.

A la suite de conférences récentes qui viennent d'avoir lieu à Londres entre les représentants qualifiés de la France et de l'Angleterre, de nouveaux accords ont été conclus entre les deux gouvernements relativement aux prohibitions d'entrée dans les deux pays.

Au point de vue des prohibitions d'entrée, le régime concerté assure, de part et d'autre, la liberté d'importation sous licence délivrée aux exportateurs, par le bureau français des douanes de Londres pour les expéditions de Grande-Bretagne en France, et par le bureau anglais de Paris pour les expéditions de France dans le Royaume-Uni.

Les listes des objets qui restent prohibés à la sortie de chaque pays englobent diverses industries. Retenons seulement qu'il y a exception.

Du côté de la Grande-Bretagne : .... Pour les automobiles et motocycles, .... les machines pour l'agriculture et les machines à ouvrir les bois.

Du côté de la France : Pour certains produits contingentés... huiles et graisses animales et végétales, etc.

Mais, par suite de cet accord, toute une série de produits français qui ne pouvaient être exportés en Angleterre que jusqu'à concurrence de contingents limités à 25 % ou 50 % des exportations d'avant-guerre sont maintenant admis dans le Royaume-Uni sans aucune limitation. Pour ne citer que les principaux articles, cette modification de régime bénéficie plus particulièrement aux vins, fruits, soieries, lingeries, confectons, ouvrages en peau, pelleteries, ganterie, bimbeloterie, tabletterie, articles de Paris, ouvrages de modes, la plupart des plumes de parure, fleurs artificielles, meubles, parfumerie, orfèvrerie et bijouterie, instruments de musique, vannerie, broserie, boutons, etc., etc.

La répartition des contingents entre les importateurs sera faite, dans les deux pays au prorata de leurs importations de l'année 1916.

### Les Parfums de l'ex-Czar.

Les parfumeurs français ne sont pas demeurés indifférents à la chute de l'empereur Nicolas, car l'impératrice Alexandra était pour eux une cliente sérieuse. Elle leur achetait, en effet, bon an mal an, pour au

moins cinquante mille francs de marchandises.

Son eau de toilette provenait de Grasse ; elle était fabriquée avec des violettes d'une espèce particulière à très grandes feuilles, dont la culture et la cueillette occupaient une centaine de femmes et d'enfants.

Suivant les ordres formels de Sa Majesté, « ces fleurs ne devaient être cueillies qu'entre cinq et sept heures du soir, parce que c'était le moment de la journée où leur parfum atteignait son plein développement ».

L'eau fabriquée avec ces violettes n'était mise en service qu'après avoir été soumise à une analyse minutieuse du pharmacien de la cour, qui était tenu de joindre à chacune des bonbonnes examinées une fiche de contrôle.

Chaque jour la tsarine faisait vaporiser dans ses appartements — y compris les antichambres — quelques flacons de ses essences préférées, toutes d'origine française, parmi lesquelles figuraient la jonquille, la tubéreuse, le lilas, le jasmin, le narcisse et la violette blanche.

Les deux seules espèces de savon dont l'impératrice faisait usage, et dans la composition desquels n'entraient que des produits français, étaient fabriqués à Pétrograd, « suivant une formule qui était un secret d'Etat ».

### Un Comité des Produits Chimiques.

On nous annonce la constitution d'un Comité chargé de l'examen des questions concernant les commerces et industries des produits chimiques (matières colorantes, produits pharmaceutiques, produits photographiques, parfums, etc.).

Suivant les renseignements que nous avons pu recueillir à cet égard, ce Comité comprendrait 14 fonctionnaires représentant les différents ministères et seulement 6 techniciens industriels ou commerçants.

Nous n'avons cessé de protester dans ce journal contre cette singulière compréhension de l'administration française qui met les industriels intéressés en minorité en face de fonctionnaires incompetents et irresponsables.

Espérons du moins que cette Commission ne tardera pas à se réunir, car il y a, pour les seuls produits pharmaceutiques, de 30.000 à 40.000 demandes d'importations en souffrance, et sans parler des effets désastreux que la paralysie administrative peut avoir pour cette industrie : c'est la question même de la santé publique qui serait en cause l'hiver prochain si l'on ne fait cesser au plus vite cette situation.



## CHRYSANTHÈMES

*L'Automne nous ramène les jours gris, les soleils pâles. Aux jardins dépouillés par les bises de l'arrière-saison, les chrysanthèmes orgueilleux sont éclos*

*Hautains et magnifiques, ils dominent les parlerres disparus. Ils sont beaux, certes, mais voici leur faiblesse : ils n'ont pas d'âme, ils n'ont pas de parfum !*

Alphonse KARR.

*7 parum? Distors*



## LA ROSE DE FRANCE



### HISTORIQUE

La Rose de France est née de la collaboration de tous les bons Français qui se sont préoccupés depuis longtemps de remplacer la rose balkanique. Les travaux de MM. Graveriaux et Cochet-Cochet pour doter la France d'une rose plus floribonde que la variété Centifolia déjà utilisée, mais d'une maigre production, ont orienté les recherches.

C'est grâce à eux que la Rose de l'Hay fut plantée, multipliée et enfin utilisée pour la parfumerie. Malheureusement, la technique de la fabrication de l'essence de rose était encore insuffisante chez nos parfumeurs trop préoccupés de produire surtout l'Eau de Rose si nécessaire à nos préparations de cosmétique autant qu'à la pharmacie. L'essence de rose, chargée de principes cristallisables peu volatils, distille avec difficultés et il convient d'employer des appareils et des dispositifs spéciaux pour son extraction par la vapeur. C'est ce qui explique que, pendant longtemps, les essais de préparation de l'huile essentielle de rose, avec les fleurs de France, ont été peu fructueux.

Cependant, dès 1910, des expériences répétées avaient démontré que non seulement la rose de l'Hay mais encore, à son défaut, toutes les roses de France étaient capables de donner une essence très voisine de la qualité exotique, et que, seule, l'expérience permettrait dans un avenir plus ou moins éloigné de donner des rendements satisfaisants.

C'est à cette tâche que se consacrèrent d'une part des spécialistes de l'essence de rose, possédant déjà des usines en Bulgarie et d'autre part un technicien bien connu pour ses travaux originaux sur la distillation des plantes aromatiques : M. Gattefossé.

En 1911, quelques grammes d'essences étaient obtenus et essayés par quelques parfumeurs français : leurs encouragements permettaient d'envisager une vente commerciale et, en 1912, une dizaine de kilogs représentant alors plus de 100.000 kilogs de fleurs étaient mis dans le commerce : la variété obtenue des fleurs blanches et safranés, plus riches en une huile essentielle de qualité moins parfaite était vendue 1600 fr. le kilog. L'essence tirée des fleurs rouges (Brunner), meilleures comme odeur, mais moins riches en parfum, était vendue 1900 francs le kilog.

Les roses étaient alors à un cours très bas, personne ne les utilisant encore, sauf

pour la préparation de quelques kilogs d'essence concrète par les dissolvants volatils : l'opération était alors assez rémunératrice et permettait d'amortir les importants frais d'essais, de construction d'alambics nouveaux, l'échantillonnage, etc.

En 1913, par plusieurs distillateurs installés sur la Côte d'Azur, MM. Gattefossé produisaient plus de 65 kilogs d'huile essentielle en munissant leurs alambics du dispositif nouveau inventé en collaboration avec M. Vial et consistant en un détendeur-refroidisseur provoquant une aspiration rapide des vapeurs aromatiques et leur séparation nette d'avec l'eau. Les mêmes conditions économiques et le rendement plus grand permirent alors de vendre l'essence environ 1.300 francs le kilog.

En 1914, avant la déclaration de guerre, la production de l'huile essentielle de Rose de France (des Jardins), était poussée à près de 100 kilogs, l'usine de Golfe Juan travaillant jour et nuit avec les nouveaux détendeurs et les perfectionnements de travail indiqués par l'expérience. La guerre survenant, ce lot se vendit sur le pied de 1.000 francs le kilog environ.

En 1915, la demande s'accroissant et la production balkanique étant supprimée du marché européen, la fabrication put être poussée davantage, mais déjà les distillateurs du littoral s'intéressaient à la question et faisaient monter le cours de la rose. Un utile appoint était cependant obtenu par l'importation des roses italiennes, ce qui permettait de produire plus de 145 kilogs d'huile essentielle à un prix variant entre 1500 et 1700 francs, selon la qualité.

En 1916, les difficultés devinrent graves par suite du manque de charbon, de l'impossibilité d'introduire la fleur italienne, et surtout à cause du très faible rendement des roses rouges et de leur cours très élevé. La raréfaction de l'essence était telle qu'une vive émulation s'était emparée des distillateurs de Provence et que chacun voulut fabriquer sa petite provision d'essence. La plupart, d'ailleurs, durent y renoncer, leurs alambics donnant surtout une excellente eau parfumée, mais peu d'essence cristallisable. Deux ou trois parfumeurs seulement purent mettre une provision assez sensible sur le marché, sans diminuer d'ailleurs l'intensité de la demande. Ces diverses causes firent monter les diverses qualités d'essences de France à plus de 3.000 francs le kilog. M. Gattefossé

ne pouvait distiller que 115 kilogs environ, quantité tout à fait insuffisante pour assurer la livraison des ordres qui lui étaient transmis. La production totale d'essence de roses de France ne dépassa pas, l'an dernier, 200 kilogs, mais il faut espérer que, lorsque les conditions redeviendront plus favorables, cette production pourra être très augmentée, dans des conditions de prix plus avantageuses.

C'est là que les dispositifs spéciaux inventés par MM. Gattefossé et Vial prendront toute leur importance : ils installent dès maintenant dans les centres les plus productifs de rose, des alambics de leur modèle qui porteront le rendement en essence à son maximum et éviteront les frais de transport qui, tout en doublant le prix de la fleur en diminuent notablement le rendement.

Les distillateurs français peuvent être fiers de leur effort pendant la guerre et il convient de féliciter tout particulièrement MM. Gattefossé qui, depuis si longtemps menant compagnie pour l'adoption de la rose française, ont pu parvenir, pendant les temps troublés que nous traversons, à mettre sur pied une fabrication d'une technique aussi délicate.

La France, dès maintenant, dispose d'une quantité d'essence suffisante pour la consommation des alliés et pourra, après la guerre, alimenter assez le commerce mondial pour que les essences bulgares soient définitivement mises à l'écart. Les procédés

français et les roses françaises, utilisés dans les nouveaux alambics perfectionnés de MM. Vial et Gattefossé, seront d'ailleurs toujours moins chères que les essences orientales.

Maintenant que MM. Gattefossé ont pris possession de l'usine de distillation de lavande que les Allemands avaient installé dans les Alpes, que tous les distillateurs français sont décidés à marcher de l'avant dans une union sincère, nous ne verrons plus comme autrefois nos ennemis faire le marché des essences qui nous appartient, à nous et à nos alliés.

Ch. d'AURIBEAU.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Il convient de ne pas passer sous silence les décisions du Conseil général des Basses-Alpes encourageant la plantation des rosiers dans ce département, les plantations et essais de Roses de l'Hay, par MM. Roure-Bertrand fils, par M. Fabre, et surtout M. Petit du Plas, qui continue avec persévérance son exploitation; par MM. Montaland, Sève et Robert, qui fabriquent commercialement l'essence de Roses d'Hyères, par M. Cornillac, de Valence, et en général par tous les distillateurs du littoral qui bien qu'ils ne nous aient pas tenu au courant de leurs travaux, collaborent cependant activement à cette œuvre patriotique.

Au dernier moment nous sommes avisés que les Roses de Corse ont été également distillées et nous reviendrons sur ce point dès que nous aurons reçu les renseignements nécessaires.



## EN ITALIE



Les circonstances actuelles donnent plus d'importance encore à l'effort fait par nos alliés, aussi croyons-nous devoir rendre hommage à leur activité en reproduisant l'avis ci-dessous de l'Exportateur.

« Je crois intéressant de vous signaler les efforts faits actuellement en Italie, en vue de développer, ou plus exactement, de créer l'industrie des essences et des parfums synthétiques.

« Il faut dire que l'Italie se trouve dans les conditions extrêmement favorables au développement d'une grande industrie des essences. Le Piémont, la Calabre et la Riviera, avec leurs vastes cultures de menthe, de lavande, d'agrumes, de fleurs et de multiples autres plantes aromatiques, auraient pu et dû avoir depuis bien longtemps une importante industrie de fabrication d'essences et de parfums.

Seulement la concurrence allemande, merveilleusement organisée et favorisée par

le tarif douanier italien, empêchait toute initiative en vue du développement de l'industrie nationale italienne. Les Allemands ont même réussi à vendre en Italie, comme produits allemands, de grandes quantités d'essence d'agrumes, de menthe, de lavande, etc., qui ont été préalablement exportées par les fabricants italiens en Allemagne. Mais depuis que la guerre a mis fin à la concurrence allemande, les fabricants italiens font de louables efforts, couronnés de succès, pour remplacer les produits ennemis. Voici une liste de quelques-unes des nouvelles essences aromatiques, fabriquées maintenant en Italie, et qui se trouvent déjà en grande quantité dans le commerce : Anéthol, Citral, Aldéhyde, Cinnamique, Linalool, Acétate-Linalyle, Menthol, OEnantilate d'éthyle, et toutes sortes de lavande.

Ajoutons qu'on construit en ce moment, près de Milan, une grande fabrique d'éther cenantique naturel, extrait de la lie de vin.



## A PROPOS DES ADULTÉRATIONS DE L'ESSENCE DE ROSES



Au dernier Congrès international pour la répression des fraudes, des appréciations ont été émises au sujet des essences de roses authentiques que l'on trouve dans le commerce, et particulièrement en ce qui concerne l'importance des stéaroptènes pour la parfumerie.

Comme l'industrie française doit se préoccuper plus que jamais de la lutte contre la concurrence bulgare sur le marché mondial et des moyens de prévenir toute tentative de dépréciation des produits français dans l'avenir, il paraît utile de résumer ici quelques observations auxquelles donnent lieu les adultérations des essences de roses.

Faisons remarquer, tout d'abord, que, d'après le Congrès précité, les caractères de l'essence de rose obtenue par distillation avec la vapeur d'eau de diverses espèces de roses (*R. Damascena* ; *R. Centifolia*, etc.) indiquent une densité à 20°, de 0,855 à 0,865, et un point de solidification de + 17° 4 + 23°.

L'essence de Rose des Jardins a les caractères suivants : Poids spécifique 0,8598. Point de fusion 25°. Rotation optique + 3°. Indice de réfraction 1,4645.

On doit observer qu'il y a dans le commerce d'excellentes essences de roses débarrassées de terpènes, de stéaroptènes et qui, pour cette raison, ont un point de fusion n'atteignant pas 15°. On a objecté que c'est l'oléoptène, et non le stéaroptène, qui est odorant. Mais en admettant même que ces stéaroptènes ne constituent qu'une paraffine, il faut reconnaître que cette dernière peut jouer un grand rôle en parfumerie, et que, du reste, le procédé de distillation influe sur la teneur en stéaroptènes.

On obtient, en France, des essences de roses absolument concrètes et très riches en stéaroptènes, tandis que dans les essences de Bulgarie il y en a très peu. On estime que les stéaroptènes servent de support.

Quant aux adultérations avec l'essence de pélagonium, il y a des moyens très simples de les déceler, et il est utile de les rappeler.

La falsification avec l'essence de pélagonium se reconnaît au moyen d'un mélange d'acide sulfurique concentré, qui n'altère pas l'essence de roses, et qui développe dans celle de pélagonium une odeur désagréable. On peut aussi recourir à l'exposition à la

vapeur d'iode, qui ne brunit pas l'essence de roses, et qui donne à celle de pélagonium une couleur brune très intense. La vapeur nitreuse colore en jaune foncé l'essence de roses et en vert celle de pélagonium.

Dans l'Inde, l'essence de roses est parfois falsifiée avec l'huile volatile de santal ou le santal lui-même, mêlé et distillé avec les roses. Quelquefois aussi, l'adultération se fait avec une huile grasse obtenue de divers andropogons et notamment de la *Iverhnancausa* et du *Calamus*, qui a une odeur suave. Ces falsifications rendent l'huile moins congelable à la température ordinaire. Les alcalis la saponifient, et une goutte qu'on laisse tomber sur le papier y fait une tache permanente.

Si une essence de roses a été adultérée avec l'huile volatile de pélagonium ou celle de bois de Rhodes, on reconnaît cette adultération par le moyen suivant : On met sur une assiette un peu d'iode, et autour trois verres de montre contenant chacun une des trois huiles et recouvrant le tout d'une cloche. Au bout de quelques heures, on voit que l'huile volatile de roses est restée blanche, tandis que les deux autres sont devenues complètement noires. En mélangeant partie égale d'acide sulfurique et d'essence de roses, celle-ci acquiert une odeur désagréable si elle est falsifiée.

Puisqu'il est question de l'essence de bois de Rhodes, faisons remarquer que l'essence de rhodorhise est le produit de la distillation d'un bois appelé très improprement « bois de Rhodes », mais qui ne vient pas de l'île de Rhodes et n'est pas non plus le bois de rose qu'emploient les ébénistes. Ce bois appartient à la rhodorhise effilée qui croît aux Iles Canaries et particulièrement à Ténériffe, à Palma et à Gomère, ainsi qu'au Maroc. On prépare cette essence en distillant le bois des souches les plus vieilles coupées en menus morceaux et en le traitant à la manière ordinaire. Cette essence a une délicieuse odeur de rose et une saveur balsamique. Elle est liquide, onctueuse, de couleur jaunâtre.

L'essence de roses de France — est-il besoin de le dire — s'est distinguée partout par ses réelles qualités loyales et marchandes. Les produits adultérés relèvent de la chimie boche ou austro-boche.

H. B.

## GOMME, ESSENCE, BOIS DE GUYANE

Parmi les richesses de la Guyane susceptibles de retenir l'attention des industriels français qui seraient tentés de s'intéresser aux questions coloniales de l'après-guerre, il n'y a pas que l'or.

Le sol fécond de cette merveilleuse colonie, encore inconnue et surtout méconnue, recèle bien d'autres richesses.

Mais comme Prométhée déroba le feu du ciel, il s'agit d'en arracher le secret à la nature.

A considérer seulement l'état d'exportation publié tous les mois par le bureau des Douanes de Cayenne, on arrive à l'énoncé suivant :

Quartz aurifères, or natif en poudre, cacao en fèves, café en parches, vanille, noix de gaiac, plumes de parures, roucou en pâte tafia, rhum, vessies natatoires, bois d'ébénisterie, bois de construction, bois de rose, peaux de bœufs, écaille de tortue, féculs exotiques, gomme de balata, objets de collection, essence de bois de rose, cornes de bétail, etc.

Telles sont les matières et denrées qui, tout de suite, peuvent être l'objet d'un trafic pour les hommes énergiques qui voudraient employer leur volonté et leur argent.

Et en prenant dès maintenant position, soit en procédant à leurs installations, soit en fondant leurs ateliers ou usines, ils seraient prêts à commencer leurs opérations industrielles sitôt la fin des hostilités.

Il n'entre pas dans mes vues de faire l'histoire de chacune des branches de cette longue nomenclature ; ce serait sortir du cadre d'un article de journal. Je ne veux, pour le moment, parler que de la gomme, de l'essence et du bois.

La récolte de la gomme de balata pour la campagne 1916 est en hausse sur 1915.

En 1915, la production de la Guyane en gomme de balata, s'est élevé à 390.055 kil.

En 1916, cette production a été de 539.75.

Soit : 150.000 kilogs par an.

Le cours de la gomme de balata atteint et dépasse 10 fr. par kilogramme.

Le chiffre des affaires basées sur cette industrie s'élève donc à près de 6 millions de francs.

Il en est de même de l'essence de bois de rose qui, en 1915, a donné 4.668 kilogs.

Et en 1916, 13.119 kilogs, soit une augmentation de 8.451 kilogs.

On voit que ces deux industries de la gomme de balata et d'essence de bois de

rose font à elles seules plus de la moitié de la valeur de la production totale de l'or Guyannais.

Et la fabrication de l'essence de bois de rose est à l'heure actuelle monopolisée.

Mais les produits de ces deux branches de la fortune publique coloniale s'en vont ainsi tous les ans sans qu'il ne reste rien comme bénéfice pour la colonie, en vue de la création d'un outillage économique quelconque.

En vain on a voulu imposer une taxe de sortie sur la gomme de balata et l'essence de bois de rose, dans le genre de celle de l'or qui est de 8 % *ad valorem* et représente en Guyane l'impôt foncier.

En vain, le Conseil général de la Guyane, dans sa séance du 28 décembre 1916, est revenu sur la question en demandant l'imposition sur la gomme de balata et l'essence de rose bois de rose d'une toute petite taxe de 0 fr. 50 par kilogramme.

Il faut, paraît-il, compter avec les Chambres syndicales de la Parfumerie, du Cycle et de l'Automobile. Et le ministère des Colonies a prétendu exhumer une vieille loi d'Attila, ce qui est d'actualité, qui veut que le propriétaire avant d'augmenter ses loyers consulte ses locataires.

C'est ce qui a fait dire à un humoriste fameux, à propos du port de chaussures sans clous.

« Alors on interviewe le président du Syndicat des exportateurs, le président du Syndicat des importateurs, le vice-président du Syndicat des gniafs et le trésorier des bouifs.

Personne d'accord...

Trois mois après, les événements ont tout réglé, on a trop tardé. Plus de chaussures à clous, plus de chaussures sans clous. Tout le monde est pieds nus.

Tel est l'avenir qui est réservé à nos frères.

Le balata *Sapota Mulleri* (Blume) de la famille des sapotacées, est un bel arbre de 25 à 30 mètres de hauteur, à forme épanouie, très feuillu et donnant à son pied beaucoup d'ombre. Il produit un petit fruit délicieux et fort sucré, et il est surtout recherché pour son lait qui après gemmage, donne une gomme qui rivalise avec la gutta de la Malaisie et pour son bois qui est utilisé dans la charpente et l'ébénisterie.

Le balata est, en effet, un bois de construction de premier ordre, à fibres très serrées. Il est pour ainsi dire, indestructible à l'ombre. Il est avec le bois de rose mâle un

des bois les plus lourds et les plus durs de la flore tropicale.

Le bois de rose, bois de rose femelle, bois de rose de Cayenne, Licari Kanali des Indiens ; *Licaria guianensis* (Aublet), famille des Laurinées, est aussi un grand arbre qui atteint 15 à 20 mètres de hauteur sur un mètre de diamètre quand il croît librement. Quand il est à l'ombre, au contraire, il est de petite dimension et presque toujours creux. Assez commun, il vit en famille. Le bois jaunâtre dégage une agréable odeur de rose.

C'est ce bois pulvérisé par un déchiqueteur puissant, qui est mis à distiller dans l'eau. On en retire l'essence de rose qui vaut à l'heure actuelle, une quarantaine de francs le kilogramme.

Dans l'étendue de la forêt vierge, impossible à surveiller et à réglementer l'exploitation du bois de rose et de la gomme de balata, se fait sans aucun souci de la conservation de la forêt. Elle se fait à blanc de toc : c'est-à-dire que les arbres sont complètement rasés.

Si l'on n'y prend garde, ces exploitations dureront-elles 20 ans et même 10 ans ?

Une personne très au courant des entreprises guyannaises me disait combien elle avait été péniblement impressionnée par la vue de quantités d'arbres à gomme morts ou en voie de périr à la suite de la saignée à blanc à laquelle ces arbres sont soumis par des balatistes sans conscience, le plus souvent étrangers au pays.

Quant aux arbres à bois de rose dans les secteurs très prospectés, on ne les aperçoit plus. Ils sont complètement dessouchés puisque l'on enlève même les racines qui sont apportées au déchiquetage dans les usines.

Cependant, les règlements forestiers en usage dans la colonie, précisent les moyens

d'exploiter sagement le balata par un gemmage intelligent opéré sur une partie seulement de la circonférence de l'arbre et, pour faire durer aussi longtemps que possible l'exploitation de sa gomme, ont prescrit la coupe du balata comme bois de construction.

On n'avait prévu ni les vandales du maraudage, ni la saignée assassine.

Il serait bon puisqu'il est reconnu que le balata qui a reçu le coup mortel d'un balatiste ne peut plus vivre, grâce à un système déplorable d'exploitation, d'autoriser désormais les exploitateurs de bois à procéder à la coupe du balata, après la campagne de la récolte de la gomme. Ainsi le bois ne serait pas perdu comme cela a lieu en ce moment.

Tout cela encore une fois, et je ne cesserais de le répéter, vient de l'absence totale des voies d'accès et des moyens de pénétration dans la forêt.

Avec un chemin de fer, ce qui est impossible à l'heure actuelle, deviendrait immédiatement réalisable : la police de la forêt, la surveillance des exploitations et la garantie donnée aux concessionnaires que leurs découvertes seraient respectées (1).

Toutes choses inexistantes et qui créent dans le pays un état de gêne pénible et de profond découragement.

Georges MILLIENNE.

(Mois colonial).

(1) Un de nos amis, l'ingénieur bien connu, Izard, propose la création d'une usine flottante, d'un bateau-distillerie, qui pourrait être d'un usage fréquent dans nos colonies. Nous étudierons volontiers cette affaire avec les intéressés.

R.-M. G.



## LA MOUSSE DE CHÊNE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE



La Mousse de Chêne n'était pas inconnue de nos anciens ; elle était très appréciée au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle ; elle faisait partie des compositions des plus riches parfums réservés, comme dit la chronique du temps, aux « Grands Seigneurs ». En Italie, surtout, elle était très en vogue. C'est ainsi qu'un docteur vénitien, du nom de Quinti, dans un petit volume publié à Venise et à Liège, en 1711, ayant pour titre « *Les Admirables secrets de la médecine chimique* »,

donnait une formule de poudre odoriférante qu'il appelait « Poudre de Chypre », dont se servait la *Duchesse de Savoie*. Elle était ainsi formulée :

« Prenez de la Mousse de Chêne dans le mois de janvier ou de février, par un temps sec, et l'ayant bien lavée, faites-la sécher à l'ombre pour laisser tremper dans de la bonne eau de rose pendant 2 ou 3 heures ; séchez-la, de rechef, et l'ayant mise en poudre très subtile, parfumez-la avec benjoin ».

## CRÈMES, CÉRATS, POMMADES

Nous donnons, en quelques lignes, dans notre Formulaire de Parfumerie (Page 66), la formule de la crème au stéarate de soude. La voici :

Acide stéarique.....	100 gr.
Glycérine .....	330 »
Eau .....	330 »
Carbonate de soude.....	20 »

On emploie généralement la stéarine blanche de saponification de commerce, et la quantité de carbonate de soude indiquée est calculée en carbonate anhydre. Il faudrait près du double du carbonate de soude cristallisé (à 10 molécules d'eau). La quantité indiquée ne correspond pas à la saturation complète des acides gras, mais il convient de conserver un produit légèrement acide, un produit nettement alcalin, produisant sur l'épiderme des effets désagréables. C'est également pourquoi nous ne conseillons pas comme Cerbelean, l'emploi de la soude caustique. Un excès accidentel de ce corps provoquerait une détérioration profonde de la couche épidermique.

On fond tous ces produits ensemble, on agite constamment pendant le refroidissement et on termine au moussoir.

Parfumer avec un parfum frais, mélange de rose artificielle et d'alcool toluéthylé ou d'acétate de phényléthyle (nuance de pêche ou de fraise), ou avec muguet et persicol ou encore œillet et rose de France. Ajouter des infusions convenables selon le parfum, ou essences de résines, Benjoin et Tonka dans le premier cas, Styrax et Vanille dans le second, Musc-Laudanum-Ambrette

dans le dernier.

La crème au stéarate telle que nous l'indiquons ci-dessus, est un peu dure, on peut la rendre plus douce en l'allongeant d'un supplément d'eau et de glycérine ou en l'additionnant d'un peu de glycérolé faible d'amidon.

La crème au stéarate laisse peu de trace sur la peau ; pour obtenir un crème-fard, blanchissant l'épiderme, il convient de l'additionner de glycérolé au blanc de zinc ou, mieux encore, de spermacéti. Le stéarate de zinc est également très bon pour cet usage.

La crème au spermacéti pure laisse une couche nacrée épaisse et pulvérulente ; mélangée à la crème au stéarate, elle donne une nuance légère de blanc de perle du plus charmant aspect. Il suffit d'ajouter à la formule ci-dessus 20 grammes de spermacéti et 350 grammes d'eau-glycérine, ou plus selon les besoins. Pour obtenir une crème grasse, on ajoutera au contraire un peu de beurre de coco (végétaline ou similaire sans odeur, ou de la lanoline (*adepts lanæ*)).

Les cérats sont également des préparations excellentes pour les soins de l'épiderme. Ce sont généralement des compositions à base d'huile et de cire, non saponifiées. Mais la pratique et la nécessité de fournir des produits très divers selon les demandes de la clientèle, crée une confusion de plus en plus intime entre les différentes crèmes, glycérolés, cérats, pommades, etc., etc., dont toutes les formules peuvent généralement se combiner aisément.

FLORIANE.

## LES CHRYSANTHÈMES

Le délicat écrivain qu'était Alphonse Karr, dont nous reproduisons, en première page quelques lignes, ne connaissait que le Chrysanthème du Japon qui orne, en automne, nos jardins. Il ignorait les groupes botaniques voisins qui pour n'être pas aussi ornementaux sont du moins d'un usage industriel plus rémunérateur.

Les fleurs de Pyrèthre de Dalmatie sont des Chrysanthèmes (Chrysanthèmes à fleurs de cinéraire) et servent à préparer les poudres insecticides que l'on sait : on en tire par distillation à la vapeur haute tension une huile essentielle brune, concrète, ayant un point de fusion de 28° environ, et entiè-

rement soluble dans l'alcool, et possédant une odeur remarquable de pistilles de roses, et donnant des nuances fort intéressantes dans les trèfles, fougères, foins coupés.

Le constituant principal de cette essence vendu sous le nom de Chrysol par MM. Gattefossé, n'est plus fabriqué depuis la guerre faute de matières premières : le rendement très faible de la fleur sèche traitée (0,39 pour cent) rendait le produit fort coûteux : il avait pour constances :

Rotation optique — 8,58°.

Indice de réfraction 1,4728.

Les Chrysanthèmes ne sont pas tous sans parfum.



## DISTILLATION DE LA LAVANDE EN PLEIN AIR

*Nous sommes heureux de voir que les éducateurs du peuple songent à faire connaître aux enfants les beautés de la culture et l'ineffable satisfaction que trouvent ceux qui tirent profit des productions nouvelles.*

*Voici un tableau superbement brossé de la récolte de la Lavande signé de MM. Eisenmenger et Cauvin que nous cueillons dans*

les collines fuyantes, sous les chaudes caresses de l'astre étincelant. Tout autour, la terre surchauffée exhale d'âcres et puissantes senteurs parfumées où se mêlent, en un violent ensemble, les émanations des serpolets, des sariettes, des thym et des lavandes grisâtres, aux calices d'un bleu foncé, qui s'étendent au loin comme un long tapis violacé,



Photo Gattefossé

ALAMBIC RUSTIQUE DANS LES ALPES

*le « Journal des Instituteurs » et que nous recommandons non seulement aux poètes et aux amoureux de la nature, mais encore aux chercheurs de films à sensations. Les scènes de la vie champêtre ne valent-elles pas dix fois mieux que les piteux et filandreux romans qu'on tourne pour les enfants !*

Sous le ciel d'un bleu intense, irréel, dans une atmosphère d'une transparence idéale, le soleil, d'une éblouissante splendeur, triomphe insolemment, fouille les moindres replis de terrain, dore de teintes chaudes et vibrantes les moindres buissons, fait éclater les plus obscures fleurettes. Tandis qu'à l'horizon les reliefs lointains se découpent brutalement sur le fond lumineux, à peine estompés à la base par une légère brume violette et dansante, la route qui poudroie s'insinue, comme un long ruban d'argent, à travers

et où circule tout un monde d'abeilles affairées, bourdonnantes. Dans les herbes desséchées, bruit tout un peuple d'insectes dont la rumeur s'élève brusquement dans l'assoupissement général, pour mourir bientôt et renaître incessamment.

Tout à coup au détour de la route qui dévale vers le fond du ravin, à l'ombre apaisante d'un vigoureux noyer ou de quelques vieux chênes noueux épargnés par la cognée, apparaît l'installation de fortune du nomade distillateur. Profitant du mince filet d'eau qui sort en babillant doucement dans un coin du vallon, il a, sur un foyer vite établi, installé le noir « peïrou » au col cerclé d'argile. Le chapiteau qui affecte la forme d'une énorme pipe renversée, se prolonge par un serpentín plongeant dans une cuve pleine d'eau d'où s'élèvent de légères vapeurs. Tout noirci par la fumée, tout bosselé par l'u-

sage, un seau recueille l'huile brune, épaisse, mélangée de mille impuretés, qui s'écoule goutte à goutte par le tuyau fixé au bas de la cuve. A l'ombre, se dresse le tas parfumé des lavandes, sans cesse accru par les apports de « lavandiaïré » qui exploitent les « bouis-sières » voisines. Plus loin, s'étalent les résidus encore fumants de la distillation, qui exhalent de violentes odeurs poivrées. Puis voici le tas de bûches où s'alimente le foyer, le chariot branlant qui transporte le long des routes caillouteuses le matériel primitif ; la hutte grossière qui sert d'abri la nuit.

longue chaleur de la journée un moment rafraîchie par la brise bienfaisante, s'endort d'un lourd sommeil, qu'un monde nouveau d'insectes circule dans l'obscurité, qu'au son lointain des clochettes des troupeaux répondent les aboiements exaspérés des chiens de garde, que les étoiles commencent à s'allumer au firmament, dans la vallée envahie par l'ombre épaisse éclate la lueur d'un foyer. C'est le distillateur qui continue sa fastidieuse besogne.

Demain, après-demain, quand les bouis-sières seront épuisées, chargeant son mince



Phot. Lamothe

ALAMBIC DANS LA DRÔME (M. Milliard)

Dans un coin, philosophe désabusé, savourant comme il convient le repos, l'ombre et la fraîcheur, l'âne gris efflanqué triture de ses dents usées la maigre pâture épandue à ses pieds, tandis que sa queue dépouillée et ses longues oreilles pelées luttent sans trêve contre les assauts incessants des mouches tenaces. A demi allongé sur l'herbe, notre homme surveille d'un air nonchalant la cuvaison, attise le foyer, recueille avec un soin méticuleux le produit de la distillation.

Après deux heures d'ébullition, la « Passée » est terminée. Alors vite, il décoiffe l'appareil, renverse la chaudière, en extrait à l'aide d'une fourche les fleurs et les tiges décolorées, entasse une nouvelle provision de lavande fraîche, avive le brasier et reprend à l'ombre son éternelle rêverie.

Le soir, tandis que la terre épuisée par la

bagage sur le chariot fatigué, il marchera à pas lents derrière les roues cahotantes. Il s'élèvera peu à peu vers les quartiers les plus tardifs, pour redescendre à la mi-septembre avec le produit de sa campagne estivale, regagner le village natal et reprendre sa place derrière la charrue ou dans un coin de la boutique.

Cette industrie patriarcale, ce pittoresque campement qui donnait une note si caractéristique au paysage provençal, les retrouverons-nous l'année prochaine ? Le progrès, qui s'affirme par l'installation des usines banales mais pratiques, n'aura-t-il pas fait disparaître dans la nuit des vieilles choses, des vieilles coutumes, dans l'oubli du passé, les petites distilleries de lavande si appréciées du touriste et de l'artiste ?

G. EISENMENGER et T. CAUVIN.

## LE BASILIC

On distingue dans les jardins un certain nombre d'espèces de Basilic, principalement le Grand Basilic commun que l'on appelle aussi vulgairement Herbe royale, Basilic aux sauces, Basilic des cuisinières. Cette plante a les fleurs d'un blanc rosé disposées en longues grappes, avec le calice blanc ou rose. Elle répand une odeur agréable, forte, recherchée par les abeilles. C'est la seule espèce cultivée dans notre pays pour la parfumerie et principalement dans la région de Grasse, dans la vallée du Var, en Seine-et-Oise. On exploite aussi le Basilic en Algérie, à la Réunion, dans l'Inde.

D'après Charabot et Hébert, à l'abri de la lumière, le Basilic étioilé, chez qui l'assimilation du carbone du gaz carbonique de l'air est insuffisante, pour décomposer les constituants de l'essence, en particulier les terpènes ; Lubimenko et Novikoff ont constaté au jardin impérial de Nekita (Crimée), que le rendement maximum en matière sèche fut obtenu sous un ombrage très léger, puis sous un ombrage moyen et, enfin, en pleine lumière. Un fort ombrage ralentit considérablement le développement. La teneur en eau augmente à mesure que la lumière s'atténue. L'atténuation de la lumière provoque un allongement beaucoup plus considérable des tiges. Le poids sec des feuilles atteint sur une même plante le maximum à une lumière faiblement atténuée, tandis que la production d'huile essentielle continue à augmenter même sous un ombrage moyen ou fort. En résumé, la formation de l'essence ne dépend pas directement de l'accumulation de la matière sèche, mais aussi de l'éclairement. L'éclairement assez faible est le plus favorable.

Chez les fleurs et les jeunes fruits, la production de matière sèche atteint son maximum à une lumière faiblement atténuée, tandis que le maximum d'huile essentielle correspond à une forte atténuation de la lumière. Une faible atténuation provoque une augmentation de 137 % de la teneur en huile essentielle, de toute la partie épigée de la plante, et une ombre moyenne une augmentation de 82 %. Pour obtenir le maximum d'essence il faut donc abriter la plante contre une trop forte illumination.

Ainsi, la lumière joue un rôle très important, non seulement dans l'élaboration des hydrates de carbone, mais aussi dans les transformations chimiques ultérieures. Les sucres accumulés dans le tissu chlorophyllien

se transforment ensuite en glucosides, cellulose, etc., et ils donnent aussi naissance aux divers produits de désassimilation comme les huiles essentielles.

Pour la culture du Basilic, il faut choisir un sol riche, meuble, sain, arrosable. En janvier, février, on le défonce à la bêche à 35 à 40 cm., et l'on enfouit le fumier de ferme ; puis en avril, à la veille de la plantation, qui a lieu en mai, on ameublait bien la surface et la dispose en conques ou vaseaux, c'est-à-dire en portions plus ou moins étendues que l'on entoure de bourrelets, pour retenir les eaux d'irrigation.

Les graines sont très fines (1 litre pèse 530 grammes pour le grand Basilic et il y en a 800 au gramme) ; elles auront été récoltées en septembre sur des pieds réservés à cet effet. La durée de leur faculté germinative est d'environ 4 ans, et celle de leur germination une fois en terre de sept jours.

On les sème sur couche en février, mars, parfois on repique les jeunes plants, toujours sur couche, et les plante définitivement en mai. Dans le Midi, il arrive aussi que l'on sème directement en pleine terre.

Dans tous les cas, on ne doit enterrer que très peu la semence. On arrache les jeunes plantules quand elles ont 4 ou 5 feuilles, pour les planter par temps couvert ou pluvieux, ou encore le soir. On espace les pieds de 40 à 50 cm. en tous sens. Arroser de temps en temps si le sol est sec, jusqu'à la reprise complète. Répandre alors du tourteau, de la vidange diluée ; donner un binage et continuer ainsi en binant et sarclant le plus souvent possible et arrosant aussi, de préférence le soir. On récolte fin août avant l'épanouissement des fleurs. Quand on supprime les inflorescences dès leur naissance, le rendement en matière s'accroît de même que le poids total de l'essence, comparativement à la récolte normale arrivée à maturité : le travail de la fécondation et celui de la fructification, consomment une partie notable de l'huile essentielle.

D'après M. H. Michel, dans des conditions favorables, on peut obtenir 20.000 à 25.000 kilos de matière verte à l'hectare, vendue 10 à 15 fr. les 100 k. Mais la récolte est fréquemment compromise par l'échaudage produit par le soleil ardent frappant sur les feuilles couvertes de rosée. De même, le pourridié des racines fait souvent des ravages ou encore le *Sclerotinia Ocimi*, sorte de champignon microscopique.

On obtient le kilo d'essence à la distillation avec 600 à 1000 k. Cette essence vaut 100 à 170 fr., suivant l'origine, etc. Celle qui est extraite des tiges feuillues encore vertes est jaune doré, plus légère que l'eau, d'une odeur suave. Elle rougit en vieillissant. On y trouve de l'estragol, de l'anéthol, du linalol, du thymol, des phénols. Celle de la Réunion contient aussi du camphre et elle est dextrogyre au lieu de lévogyre. On a trouvé à l'essence de Cannes les caractères suivants : Densité 0,90 à 0,92 ; pouvoir rotatoire à 15°,  $I = 100 \text{ mm.}$ , — 10 à — 15° ; une partie est soluble dans 2 à 5 parties d'alcool à 70° ; elle contient 50 à 60 % de linalol.

La plante est moins employée que jadis en médecine. Malgré tout, les feuilles et les sommités fleuries sont excitantes, diurétiques et sternutatoires. On la vend en petites bottes que l'on fait sécher à l'ombre, 1 fr. 30 à 1 fr. 50 le kilo. Celle du Midi est supérieure à celle du climat de Paris. La poudre serait payée 5 fr. le kilo. Charlemagne a vanté les mérites du Basilic dans ses Capitulaires. L'essence est utilisée aussi dans certaines conserves culinaires. En Provence, le Balico ou Baïmé, comme on ap-

pelle le Basilic, est employé pour aromatiser les ragoûts, sauces, omelettes, courts bouillons, etc. Dans les Alpes-Maritimes, la soupe au pistre lui doit sa réputation.

Originaire de l'Inde, le Basilic était considéré autrefois dans ce pays comme une plante sacrée. Les Brames l'utilisaient dans les cérémonies religieuses, en l'honneur de Vishnou et dans les funérailles.

M. Bhaduri Kshitibhusan a donné sur l'essence de l'Ocimum pilosum, les détails suivants. L'huile obtenue par distillation dans un courant de vapeur de toutes les parties de la plante, y compris les graines fraîches, est très mobile, de couleur jaune et volatile. A l'air, elle laisse une masse résineuse. Son odeur rappelle beaucoup celle de l'essence de lemon grass. Elle contient 75 % en volume d'aldéhydes, soit 41 % de citral et 34 % de citronellol, cymène, limonène, et une très petite proportion de thymol. On ne trouve pas d'acides libres. Sous l'action des acides minéraux, elle dégage une odeur de camphre. Son poids spécifique est de 0,8872 à 25°5 ; son indice de réfraction est 1,4843, soit 40°12' à 24°5 C. lévogyre.

Antonin ROLET.



## LE BASILIC EN ORIENT



L'article sur le Basilic de notre confrère et ami, Antonin Rolet, qui paraît dans ce numéro, est trop complet pour que nous voulions y ajouter quoique ce soit. Nous voulons seulement donner ici quelques détails familiers sur les nombreux emplois que les peuples orientaux font et ont fait de cette charmante Labiée.

Connu dès la plus haute antiquité, le Grand Basilic (*Basilicum Ocimum*) est originaire de l'Orient ; l'éthymologie nous apprend que son nom grec, Basilikos, veut dire Herbe royale, Herbe sacrée serait plus juste encore.

Non seulement les Hindous le considéraient comme une panacée universelle, mais les Egyptiens, dès l'antiquité la plus reculée, le connaissaient et l'employaient à profusion. Il entrait dans la composition des essences rares servant à l'embaumement des morts. Uni à l'encens et la myrrhe, il était offert en sacrifice aux dieux et brûlait devant les autels répandant son odeur délicieuse.

Plus tard, les Romains en firent un grand usage, l'utilisant dans de nombreuses compositions culinaires. Les petits maîtres et les élégantes aimaient son parfum, uni à la rose et au jasmin.

En France, dès le Moyen Age, nous retrouvons trace de l'usage du Basilic en Parfumerie et dans l'art culinaire.

M. Dejean, distillateur, dans ses « Traités de la Distillation » et « Traité des Odeurs », édités en 1777 avec approbation et privilège du roi, chez Bally, libraire, quai des Augustins, le cite en de nombreuses formules. Il le fait entrer dans la composition de la fameuse eau parfumée dite Eau du Pot-Pourri, recette très en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle. Il en préconise l'usage pour « mettre dans les appartements, en faire des sachets de senteurs que plusieurs personnes portent sur elles et qu'on met sur les toilettes, dans les armoires, et enfin pour se garantir des mauvaises odeurs et chasser le mauvais air.

On en faisait alors une « quintessence très précieuse et une liqueur très agréable au goût ».

Dejean en tirait une eau distillée fort employée pour la cuisine.

De nos jours, les Musulmans de l'Afrique du Nord en font un usage courant. Il est rare de voir quelque jardin ou terrasse sans son pot de Basilic, vénéré à l'égal du jasmin et on en voit souvent un brin piqué au bord des turbans.



Fillette serbe de Rokovo portant un bouquet de Basilic

En Macédoine, le Basilic est l'objet d'un soin tout particulier. Les divers peuples, Musulmans, Bulgares ou Grecs le vénèrent également. Pas un seul jardin qui n'ait quelques bouquets de la plante si délicatement odorante ; pas une maison où ne sèche, en hiver, perdue au coin de lâtre, une botte parfumée.

C'est le « Bosilek » ou « Bosiliak » des Serbes qui l'ont en grand honneur. Le jour des Morts on le porte en grand appareil, popes en tête, sur les tombes, avec les petits pains de maïs consacrés et les aliments les plus divers auprès desquels chaque famille allume le petit cierge de cire jaune enluminé. Pour les funérailles, tous les amis apportent une brindille de l'herbe sacrée qu'ils disposent sur la funèbre dépouille et qui l'accompagneront jusqu'à la dernière demeure, embaumant l'humble cercueil.

La précieuse Basilic qui sert à ces pieuses coutumes a des usages plus familiers.

En cuisine, il est indispensable pour la confection de la « tchorba » le plat national serbe, la délicieuse soupe de poule si agréablement aromatisée.

Population musulmane d'un village de Nouvelle Serbie, évacuée par nos soins



Les photos qui sont rassemblées ici font partie d'une intéressante collection que notre collaborateur Robert Gattefossé a rapportée de la Macédoine où il fit campagne en 1915-1916. (Voir Parfumerie Moderne de Juillet et Août ; Quinze mois en Macédoine).



Photos et texte de Robert GATTEFOSSÉ  
Famille serbe de Florina



## DE L'EMPLOI DE L'ALCOOL D'INDUSTRIE EN PARFUMERIE (Suite et fin)



Dans deux articles précédents (*Parfumerie Moderne* de janvier et de février 1917), nous avons établi la formule d'un dénaturant spécial destiné exclusivement à la parfumerie et composé d'alcool méthylique pur auquel on ajoute 55 gr. par litre d'essence de romarin, le mélange devant titrer 90° apparent à l'alcoomètre sans correction à la température de 15° centigrade. Ce dernier doit être mélangé dans la proportion de 10 litres par hectolitre d'alcool pur, auquel on ajoute encore 20 gr. d'huile lourde de musc. Nous terminions notre précédent article en établissant que l'alcool éthylique ainsi dénaturé contiendrait 8,9 % d'alcool méthylique, 0 g. 5 % d'huile de romarin et 0,018 % d'huile lourde de musc.

Nous nous proposons dans ce qui va suivre de comparer l'alcool dénaturé par le procédé que nous indiquons et celui dénaturé par le procédé général. Ce dernier est obtenu par addition à un litre d'alcool en nature de 100 cc. de méthylène contenant 25 % d'acétone, 3 % environ d'huiles lourdes pyrogénées et le reste en alcool méthylique, soit environ 62 % puisque le mélange titre 90°. On voit donc d'après ceci que cet alcool dénaturé contient 5,90 % d'alcool méthylique, 2,27 % d'acétone et 0,27 % d'impuretés pyrogénées auxquels vient s'ajouter dans le cas de dénaturation générale, 0,045 % de benzine.

Nous avons établi que le véritable dénaturant, c'est-à-dire celui qui rend l'alcool dénaturé inconsommable, était dans le cas général les huiles lourdes pyrogénées. L'alcool dénaturé en contient 0,27 % auxquels on peut ajouter les 0,045 % de benzine, ce qui donne environ en chiffres ronds 0,30 % de produits inconsommables, si on nous permet de les appeler ainsi.

Dans le procédé de dénaturation pour la parfumerie, nous avons deux corps rendant l'alcool impropre à la consommation : l'essence de romarin avec sa forte odeur camphrée au taux de 0,5 % et les huiles lourdes de musc au taux de 0,018 %.

De cet examen, il résulte qu'au point de vue dénaturation proprement dite, le dénaturant que nous proposons est égal sinon supérieur au méthylène-régie puisqu'il contient plus de produits ayant pour rôle de donner à l'alcool un goût repoussant.

Comparons maintenant ce que deviennent les deux alcools lorsqu'on les régénère. Nous avons dit au début que les droits sur l'al-

cool nature étant très lourds et les progrès de la chimie suffisants, les industriels peu consciencieux avaient intérêt à régénérer l'alcool. Nous admettrons que les deux alcools se comportent pareillement à la rectification, c'est-à-dire comme un simple mélange d'alcool méthylique et d'alcool éthylique, bien que nous sachions que même à la faible teneur de 0,018 %, il y a toujours des huiles lourdes de musc entraînées en quantités suffisantes pour rendre l'alcool ainsi régénéré d'un emploi difficile dans la consommation. Nous savons qu'avec un appareil à rectification ordinaire, il est impossible de séparer totalement l'alcool méthylique de l'alcool éthylique, il en reste toujours au moins 0,5 %, et avec les appareils les plus perfectionnés il reste toujours au moins 0,2 %. Donc, les deux alcools se comporteront de même, puisque l'alcool dénaturé de parfumerie contient plus d'alcool méthylique que l'alcool dénaturé ordinaire, et qu'il sera aussi facile dans un cas comme dans l'autre de déceler la fraude.

Deux procédés sont employés. Le premier est basé sur la différence de l'indice de réfraction des deux alcools et par suite sur la variation de celui de l'alcool éthylique lorsque l'on y ajoute de l'alcool méthylique. Mais je ne crois pas que la méthode soit sensible à des teneurs de 2  $\frac{1}{100}$  d'alcool méthylique, comme c'est le cas qui nous occupe actuellement.

Le deuxième procédé, connu sous le nom de procédé Trillat, repose sur l'oxydation de l'alcool, formation d'aldéhyde formique, condensation de cette dernière avec la diméthylaniline, et enfin oxydation du produit formé par l'oxyde pure de plomb en milieu acétique en vue d'obtenir une matière colorante bleu indigo. On traite 10 cc. d'alcool à examiner avec 200 cc. de mélange chromosulfurique. Ce mélange est laissé d'abord en contact 30", puis distillé au goutte à goutte. On rejette les premières portions (environ 30 cc.) et on recueille environ 50 cc. dans une fiole bouchée à l'émeri ; il faut que l'opération soit conduite de façon à durer deux heures. Après on ajoute 2 cc. de diméthylaniline, agiter et laisser en contact pendant 12 heures à la température ordinaire. On chasse l'excès de diméthylaniline par distillation du liquide préalablement alcalinisé par la soude, on garde seulement de 10 à 15 cc., neutralisé et acidifié par l'acide acétique, et on ajoute goutte à goutte de l'eau

contenant en suspension de l'oxyde pur de plomb. Lorsqu'il existe de l'alcool méthylique, la coloration se développe jusqu'à une intensité maximum, on fait légèrement bouillir et après ébullition il est facile de comparer colorimétriquement le liquide à analyser avec un liquide type préparé spécialement que l'on traite dans les mêmes conditions. Il faut bien éviter d'employer un trop grand excès d'oxyde pur de plomb, c'est pourquoi il faut l'ajouter progressivement en suivant le développement de la coloration.

Nous concluons de ce rapide examen que le dénaturant que nous proposons est absolument assimilable au méthylène régie admis par le Comité consultatif des Arts et Manufactures.

Nous allons examiner les moyens analytiques propres à reconnaître et à surveiller la dénaturation. Il est certain que dans ce cas particulier le procédé général employé pour les alcools dénaturés ne peut servir. Le méthylène contient de l'acétone et c'est cette dernière qui, par sa transformation en iodoforme permet de se rendre compte si le pourcentage réglementaire de méthylène se trouve bien dans l'alcool dénaturé. Dans le cas de l'alcool dénaturé de parfumerie, pas d'acétone et, par conséquent, impossibilité d'employer le procédé précédent. Mais étant en présence d'une essence naturelle qui par sa constitution contient des corps aptes à fixer de l'iode dans certaines conditions, nous emploierons le procédé qui sert à doser les quantités d'essence dans les liqueurs. Ce procédé doit être très précis, car les limites supérieures à déterminer sont assez faibles. En effet, le projet de loi sur le Régime de l'alcool déposé par M. Ribot, ministre des Finances, sur le bureau de la Chambre des Députés le 26 août 1915, renferme en son article 8 la disposition suivante :

« La teneur globale maximum en essences de toutes sortes que peuvent renfermer les boissons alcooliques livrables à la consommation est fixée à 0 gr. 50 par litre ».

De plus, le rapport de M. Touman fait au nom de la Commission de législation fiscale chargée d'examiner le projet et les propositions de loi sur le régime de l'alcool contient un article ainsi libellé :

« Sont interdits la fabrication, la circulation et la vente des spiritueux contenant une quantité globale d'essences supérieures à 0 gr. 40 par litre pour les spiritueux contenant moins de 300 gr. de sucre par litre et 0 gr. 60 pour les liqueurs contenant plus de 300 gr. de sucre par litre, exception faite pour les liqueurs anisette et menthe pour lesquelles la limite pourra être portée à 1 gr.

par litre et des liqueurs dénommées curaçao et kummel pour lesquelles cette limite pourra être portée à 2 gr. par litre ».

Nous voyons que les quantités d'essences à doser pour vérifier la dénaturation des alcools est du même ordre de grandeur que celles proposées dans ces deux projets. Devant les difficultés que pouvaient présenter l'application de ces textes, la Société des Experts-Chimistes de France vient d'étudier très sérieusement la question et nous empruntons aux Annales des Falsifications ce qui va suivre au sujet de l'analyse des essences dans les spiritueux.

Deux méthodes se présentent pour résoudre la question :

- 1° La méthode pondérale ;
- 2° La méthode volumétrique.

1° La méthode pondérale consiste dans l'extraction de l'essence par un dissolvant volatil suivie de l'évaporation du dissolvant et de la pesée du résidu.

On prend un volume d'alcool suffisant que l'on étend d'eau de façon à avoir 200 cc. marquant de 20 à 25° (dans notre cas particulier 50 cc. d'alcool et 150 cc. d'eau) que l'on place dans une boule à décanter de 300 cc. A ce liquide, on ajoute 50 gr. de chlorure de sodium et 10 cc. d'éther de pétrole (bouillant à 40° environ). Puis on agite jusqu'à dissolution du sel que l'on complète, s'il y a lieu, moyennant quelques centimètres cubes d'eau introduits par la douille de l'ampoule tenue renversée. On prolonge ensuite l'agitation pendant 10 minutes, puis on laisse reposer. Le liquide salé est décanté dans une deuxième ampoule de même volume que la première, il y est traité par 5 cc. d'éther de pétrole comme précédemment. On épuise enfin une troisième fois ce liquide salé que l'on a fait passer dans la première ampoule avec 5 cc. du même solvant. (L'emploi de ce jeu de deux ampoules à robinet a pour but de réduire au minimum les pertes possibles par transvasement). Les solutions des essences dans l'éther de pétrole, chaque fois débarrassées du liquide salé par une décantation faite avec soin, sont réunies et desséchées sur un peu de sulfate de soude anhydre. Enfin, elles sont versées dans une fiole conique tarée d'un volume tel qu'elles n'y forment qu'une couche de faible épaisseur et de large surface, puis on fait passer un courant d'air lent et sec. Il est bon au début d'éviter le refroidissement dû à l'évaporation en plongeant la fiole dans un bain d'eau dont la température ne doit pas dépasser toutefois 30°. Dès que la presque totalité du solvant a disparu, on procède à une série de pesées faites toutes les cinq minutes, jusqu'à ce que deux pertes de poids

soient identiques. Il faut, en général, effectuer 5 à 6 pesées. D'après ce que l'on voit, la méthode pondérale que nous venons de décrire est très précise, mais elle a surtout pour intérêt de permettre l'extraction des essences employées pour les liqueurs et par suite la détermination de leur indice d'iode exact. Mais ce procédé est un peu compliqué pour le genre d'analyses qui nous occupe, d'autant plus que les laboratoires de la Régie, chargés de la surveillance de la dénaturation auront toujours à leur disposition le dénaturant, c'est-à-dire l'essence, pour pouvoir en déterminer l'indice d'iode.

2° Nous retiendrons donc principalement la méthode volumétrique qui est basée sur la quantité d'iode absorbée.

Dans le cas particulier qui nous occupe de 75 à 83 cc. d'alcool sont portés à 150 cc. dans une fiole bouchée à l'émeri, de façon à avoir un liquide titrant environ 50°. (Il est facile de créer un ballon de mesure dans le genre du ballon de Rose employé pour les impuretés des alcools permettant de mesurer directement le volume nécessaire en connaissant le degré apparent). Dans une fiole témoin pareille à la précédente, on introduit 150 cc. d'alcool pur à 50°. On ajoute alors dans les deux fioles 20 cc. de solution alcoolique d'iode à 5 % et 20 cc. de solution alcoolique de bichlorure de mercure à 6 %. On agite et on place les flacons dans l'obscurité. Au bout de trois heures, on procède au titrage au moyen de l'hyposulfite de sodium N/10. Pour cela, on ajoute 25 cc. de solution d'iodure de potassium à 20 %, on agite pendant une ou deux minutes, puis on verse l'hyposulfite jusqu'à décoloration. Il est inutile d'ajouter de l'empois d'amidon qui en présence d'alcool ne donne pas un virage assez net. La différence entre les deux titrages indique la proportion d'hyposulfite N/10 correspondant à l'iode absorbée par l'essence, on calcule la quantité d'iode absorbée par litre et par là connaissant l'indice d'iode de l'essence, la proportion de cette dernière.

Nous voyons donc d'après tout ce qui précède que nous sommes en possession d'un bon dénaturant comparable en tous points au méthylène régie et d'autre part que la vérification de la dénaturation est assez facile pour conclure que nous proposons, comme nous le demandons dans notre premier article, un alcool dénaturé de parfumerie pouvant « circuler facilement » d'un fabricant à un autre fabricant, « impropre » à la consommation de bouche et « irréctifiable ».

Mais nous prévoyons une objection capitale qui est celle-ci : Au moment où la

France a besoin d'argent pour faire face aux multiples et très lourdes dépenses de cette horrible guerre, vous cherchez à enlever au Trésor une partie de ses ressources en exonérant de l'impôt l'alcool destiné à la parfumerie. A cela nous répondons négativement. Notre esprit patriotique et notre conscience bien française nous interdisent d'avoir cette pensée et nous estimons bien que la parfumerie, industrie exclusivement de luxe, prenne la part des lourdes charges imposées par le conflit actuel. Nous avons seulement cherché à favoriser la fabrication française des extraits et de la parfumerie bon marché pour permettre à cette branche de l'industrie de ne pas être handicapée même sur le marché français par la concurrence étrangère bénéficiant d'un statut plus large au sujet de l'alcool, cela malgré les droits de douane.

Mais, à notre avis, il n'y a pas impossibilité matérielle entre l'emploi de l'alcool dénaturé et la perception d'un droit sur la parfumerie alcoolique vendu en France. Prenons le cas du fabricant préparant des extraits d'une part et des parfums à base d'alcool d'autre part pour l'intérieur et pour l'exportation. Tout ce qui est destiné à l'exportation est de plein droit exempt. Il suffira que la marchandise aille de chez lui à la frontière accompagnée d'un laissez-passer spécial qui sera visé par la douane de sortie au moment de l'exportation. Pour la marchandise destinée à la consommation française, la solution est aussi très simple. Toute marchandise contenant de l'alcool : extraits ou parfums courants, sera revêtue de timbres spéciaux (analogues dans leur genre à ceux qui servent à la perception des droits sur les spécialités pharmaceutiques) représentant d'après le volume du récipient et le degré alcoolique de la marchandise le droit afférant à l'alcool absolu qu'il contient. Il ne pourra donc sortir de l'usine de fabrication aucun parfum sans qu'il soit revêtu de timbres représentant le montant des droits. Nul parfumeur ne devra avoir dans son magasin de vente aucun flacon non revêtu de son timbre-droit, s'il possède à la fois un magasin de vente et une usine de fabrication, il faudra entre les deux une cloison étanche et avoir deux locaux indépendants.

Nous allons enfin aborder la dernière partie de notre étude la question de la fraude, et des sanctions qui à notre avis seraient susceptibles de l'empêcher, sinon de la rendre très rare. Nous demandons la simplification du registre de mouvement de l'alcool dans nos établissements. Il existerait un registre unique d'entrée et de sortie de l'alcool tenu comme un livre de comptabilité ordinaire



avec obligation d'inscrire ce même mouvement d'alcool sur les registres de comptabilité générale qui devraient être présentés comme double du registre précédent. Une commission (identique à celle qui fixe les quantités d'alcool à imposer pour les produits chimiques entrant en France) indiquerait dans une large mesure les quantités d'alcool employables pour chaque sorte d'opération. Un inventaire serait fait chaque année et tout manquant paraissant frauduleux entraînerait purement et simplement le paiement sur ce manquant des droits de consommation de l'alcool. Enfin, dans le cas improbable à mon avis où un industriel se livrerait à des essais de régénération et à la vente frauduleuse de cet alcool pour la consommation, le bénéfice de l'alcool dénaturé pourrait purement et simplement lui être retiré pendant un nombre d'années déterminées. Nous demandons en plus que toute fraude supposée par le service de la Régie soit résolue d'après le principe général de la loi sur les fraudes, c'est-à-dire par expertise contradictoire et par jugement rendu d'après le résultat de ces expertises.

D'après ce que nos lecteurs ont pu voir, nous demandons un statut assez large pour l'alcool d'industrie. Nous estimons, en général, que l'alcool dit « d'industrie ou de grain » obtenu soit par fermentation des mélasses ou de l'amidon préalablement saccharifié soit exclusivement réservé à l'industrie et ne serve pas à fabriquer des liqueurs livrées à la consommation. Nous aimerions voir la liquoristerie se servir uniquement d'alcools obtenus par la distillation des marcs de raisin ou des jus sucrés tirés des fruits (eaux-de-vie de pommes, poires, prunes, etc...), sans compter le bénéfice considérable qu'en retirerait l'agriculture en général et le vigneron en particulier (on ne verrait plus des marcs de raisin jetés au fumier sans les distiller, car l'alcool ainsi obtenu serait une grande source de profits), on verrait disparaître des étagères de nos zines et comptoirs tous ces produits dénommés « de fantaisie », parce qu'ils sont en effet des produits de haute fantaisie obtenus avec « de vulgaires tord-boyaux » dilués et colorés avec un peu de caramel. Il me semble qu'au moment où l'ouvrier devenu « poilu » aura perdu l'habitude de tous ces produits factices par la consommation du « pinard », il serait aisé de les supprimer et de faciliter de par ce fait la lutte contre l'alcoolisme.

Comme conclusion nous proposons le projet de décret suivant :

A partir du... et après avis favorable du Comité consultatif des Arts et Manufactures, il est autorisé une dénaturation spéciale d'alcool destiné à la parfumerie.

Il est obtenu en ajoutant à 1 hectolitre d'alcool 10 litres de dénaturant spécial et 20 gr. d'huiles lourdes de musc. Le dénaturant spécial est obtenu par addition à de l'alcool méthylique de 55 gr. par litre d'essence de romarin, le mélange devant titrer au moins 90° apparent à l'alcoomètre Gay-Lussac sans correction à la température de 15° centigrade. La fourniture du dénaturant sera à la charge du dénaturateur qui devra le faire approuver au préalable par les laboratoires de la Régie.

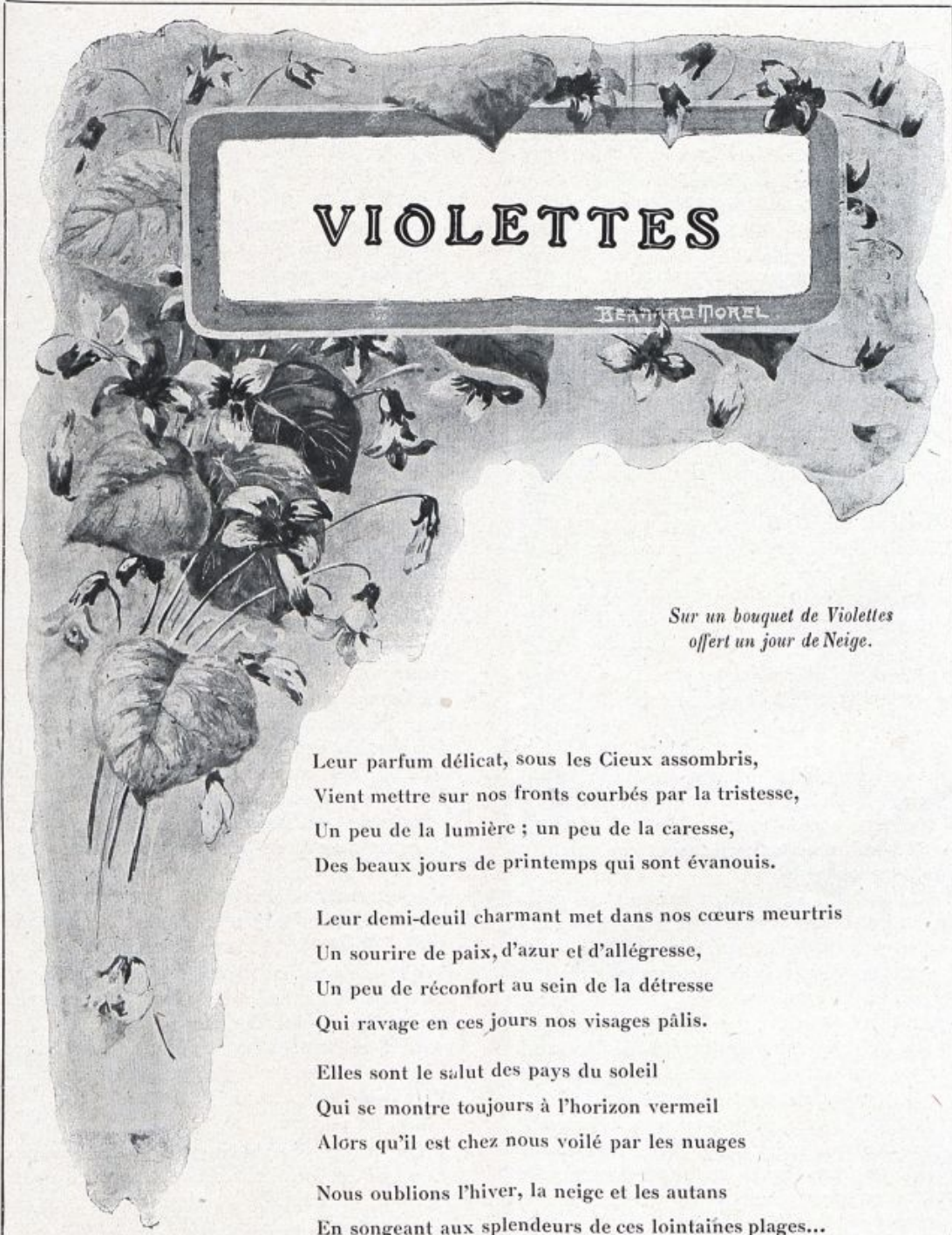
Cet alcool aura le droit de libre circulation d'un parfumeur à un autre parfumeur. Il sera destiné à la fabrication des extraits et de toute la parfumerie alcoolique. Chaque fabricant se servant de cet alcool devra posséder un registre où il marquera ses entrées et ses sorties (fabrication, etc...). De plus, son mouvement d'alcool sera inscrit sur ses livres de comptabilité qui serviront de double et devront être présentés à toute réquisition.

Chaque année, un inventaire sera fait et le fabricant paiera les droits de consommation sur tous les manquants jugés frauduleux. Toute contestation entre le service de la Régie et le fabricant sera réglée d'après le principe général de la loi sur les fraudes, c'est-à-dire par expertise contradictoire. Dans le cas de fraudes caractérisées et importantes (régénération de l'alcool et mise en vente), le fabricant pourra être privé du bénéfice de l'emploi de l'alcool dénaturé.

Les extraits non alcooliques et toute la parfumerie alcoolique destinée à l'étranger seront exonérés des droits sur l'alcool. Quant à la parfumerie alcoolique destinée à la consommation française, elle sera frappée d'un droit de... par hectolitre d'alcool absolu. Ce droit sera perçu par l'apposition sur tous les récipients de timbres-droits représentant la somme due eu égard au volume et à la force alcoolique réelle du liquide contenu. Tout fabricant possédant un magasin de vente devra avoir ce dernier complètement séparé de son usine. Tout détaillant possédant dans son magasin des récipients non revêtus de timbres-droit sera passible d'une amende représentant le double (ou le triple) des droits non perçus.

Nous terminons cet article en rappelant que nous avons simplement par cette étude voulu créer un mouvement d'opinion capable seul de mettre debout une œuvre durable. Nous avons voulu montrer qu'il existait un moyen de délivrer le fabricant d'extraits et le parfumeur du cauchemar de la Régie. Nous prions tous ceux que la question intéresse de bien vouloir nous transmettre leurs critiques. Nous les accueillerons et nous tâcherons autant que possible de leur répondre.

H. TOUSSAINT.



# VIOLETTES

BERNARD MOREL

*Sur un bouquet de Violettes  
offert un jour de Neige.*

Leur parfum délicat, sous les Cieux assombris,  
Vient mettre sur nos fronts courbés par la tristesse,  
Un peu de la lumière ; un peu de la caresse,  
Des beaux jours de printemps qui sont évanouis.

Leur demi-deuil charmant met dans nos cœurs meurtris  
Un sourire de paix, d'azur et d'allégresse,  
Un peu de réconfort au sein de la détresse  
Qui ravage en ces jours nos visages pâlis.

Elles sont le salut des pays du soleil  
Qui se montre toujours à l'horizon vermeil  
Alors qu'il est chez nous voilé par les nuages

Nous oublions l'hiver, la neige et les autans  
En songeant aux splendeurs de ces lointaines plages...  
Et nous rêvons de jours plus doux et plus cléments.

Dessin original de  
Bernard MOREL.

M-H. D.

16 décembre 1917.

## LA LAVANDE STÆCHAS

Nous nous étions promis d'étudier la Lavande Stæchas afin de rappeler aux populations du Littoral que l'utilisation de cette labiée peut leur procurer sans trop de peine une nouvelle source de revenus qui ne serait pas à dédaigner.

Chacun sait les magnifiques résultats obtenus par l'exploitation de la Lavande dans un certain nombre de nos départements du Midi et surtout du Sud-Est ; nous pensons que la Lavande Stæchas est susceptible d'une exploitation aussi intensive et de résultats analogues. Avant que nos essais définitifs sur la composition de l'essence de Lavande Stæchas soient faits et que nous puissions fournir des chiffres sûrs d'après nos propres recherches, nous croyons pouvoir fixer l'attention sur ce que l'on sait de cette plante aromatique si utilisée dans l'antiquité.

La Lavande Stæchas appartient à la famille des Labiées, tribu des *Lavandulées* ; c'est le *Lavandula Stæchas* Linné.

C'est un sous-arbrisseau de 30 à 60 c., légèrement tomenteux et blanchâtre à rameaux anguleux, courts, feuillés presque jusqu'au sommet. Les feuilles linéaires, en coin à la base, sont fasciculées à chaque nœud des rameaux ; elles sont également un peu tomenteuses.

Cette lavande, et c'est surtout ce qui la distingue de ses congénères, a des fleurs d'un pourpre très foncé en épis courtement pédonculés, compacts et quadrangulaires, surmontés d'un faisceau de grandes bractées stériles violettes du plus bel effet (fig. p. 167).

On sait que le classement des Lavandes repose surtout sur l'examen des bractées fertiles ; celles de la *L. Stæchas* sont larges, membraneuses, trilobées et plus courtes que le calice très velu ; chez les *L. delphinensis* et *L. fragrans* (fig.), les bractées sont ovales, membraneuses, à nervures visibles, souvent accompagnées d'une bractéole et le calice à peine velu ; chez l'aspic (*L. latifolia*) (fig), les bractées sont linéaires, non membraneuses, accompagnées de plusieurs bractéoles coriaces et aigues ; le calice n'est pas velu.

En France, on trouve le Stæchas abondamment dans la région littorale et sub-littorale de la Provence, dans le Languedoc et le Roussillon (Iles d'Hyères, Nice, Marseille, Narbonne, Port-Vendre). La Corse en est abondamment pourvue ; c'est d'ailleurs une espèce essentiellement méditerranéenne (Kabylie, Dalmatie, Péloponèse, Algérie), et elle ne dépasse guère la zone littorale, sauf peut-

être dans la partie orientale du bassin (Asie Mineure, Arabie).

La Lavande Stæchas aime les coteaux arides et secs du littoral, principalement le versant des collines le plus longtemps exposé au soleil, c'est-à-dire à l'*adrech*, que les provençaux opposent à l'*ubac*, le nord. Toutefois, sur les cotes rocheuses, elle pousse rarement sur le versant immédiatement maritime et s'arrête au fait des monticules, sans redescendre vers le flot ; en Provence elle est alors remplacée par l'Anthyllis Barbe de Jupiter et par le Senecio Cinéraire.

Là où les cistes et les bruyères abondent, on trouve toujours le Stæchas ; mais on le remarque surtout sur les rocs très arides (micaschistes et grès dont la surface est pulvérisée par les agents atmosphériques et forme une poussière siliceuse meuble), elle s'y rencontre presque seule et sur de grandes étendues.

C'est ce qui se produit en particulier le long des voies ferrées où le déboisement indispensable autour du rail pour assurer la sécurité des convois en cas d'incendie des bois environnants, leur ménage un sol tendre, mais sec, siliceux et sans humus. Le Stæchas délivré de la concurrence des cistes, acquiert alors toute sa vigueur ; les plants sont si serrés et si réguliers que l'on se croirait volontiers au sein d'une lavanderie artificielle de *fragrans* ou de *delphinensis*.

Remarquons en passant que les régions où croît la Lavande Stæchas sont généralement dépourvues des autres espèces de Lavande, sauf peut-être au Nord des Maures où nous avons rencontré le Stæchas mêlé à l'aspic et au lavandin (*L. hybrida*) (fig.) en faible proportion.

On pense généralement que la Lavande Stæchas est originaire de l'Arabie et de la Syrie et on l'appelle communément *Stæchas d'Arabie* ou *Stæchade arabe* ; nous sommes volontiers de cet avis et pensons que les Phocéens introduisirent cette labiée sur nos côtes lors de la fondation de Marseille, il y a environ 2520 ans.

Toutefois, elle paraît plus répandue en Provence et en Corse que partout ailleurs ; elle n'a pas donné beaucoup de variétés, on peut signaler en France la *L. Dichotoma* des Pyrénées orientales, variante *due au climat*, et le Stæchas *albicans* Conill, trouvé à Fréjus par Bertrand qui n'est qu'un *albinos* comme on en a signalé pour toutes les lavandes (voir photo). D'autres lavandes méditerra-

néennes, telles que la *L. denticulata*, la *L. dentata* et la *L. multifida* (fig.) de l'Archipel, cette dernière naturalisée, mais rare, aux environs de Toulon, se rapprochent beaucoup de la *Stœchas* et sont également très aromatiques.

Le *Stœchas* fleurit de fin avril à fin juin en Provence. Les collines prennent alors un aspect enchanteur ; cette végétation d'un vert tendre, un peu glauque, émaillée d'une multitude de houpettes pourpres et lilas se balance doucement au souffle de la brise marine et l'atmosphère tout entière s'emplit d'une douce senteur, fraîche, délicieusement prenante, souvent entêtante. En juin lorsque le soleil surchauffe les calices et que les fleurs tombent en pluie rouge, l'odeur devient plus violente, mais garde une certaine fraîcheur qui rappelle celle de la menthe ou du fenouil ; de loin ce sont des bouffées agréables de romarin, de thym, de marjolaine, de tout le Midi condensé en un parfum ; mais de trop près, dans la lavanderaie que le soleil évapore on est pris d'un enivrement brusque qui vous fait tituber parmi les millions de mouches et d'abeilles qui font ripaille de suc et de parfum. Les provençaux qui nomment le *Stœchas Kairélet*, sont très fiers de cette plante, bien à eux, qui pare leurs collines et contribue par ses mille attraits à l'enchantement de la Provence.

Que n'ont-ils tous installé de petits alambics comme nos montagnards du Diois, du Ventoux et de Vaucluse ! La distillation dure peu de temps, demande peu de matériel, peu de travail et, ajouterons-nous, convient parfaitement au caractère méridional.

Nous relevons dans un ouvrage de J.-François Demachy, directeur des laboratoires des hôpitaux civils de Paris, publié en 1773, cette note que l'on peut attribuer à l'aspic aussi bien qu'au *Stœchas*.

« Lorsque cette espèce de lavande est en fleurs, les bergers vont trouver les commerçants de la ville qui s'occupent du trafic de l'essence pour y chercher un alambic en cuivre muni d'un chapiteau étamé et d'un trépied. Ils s'établissent dans une prairie, à côté d'un ruisseau et distillent l'essence de spic de la manière suivante :

Ils coupent les épis fleuris, ils en remplissent la chaudière, ajoutent de l'eau, couvrent hermétiquement avec le chapiteau, puis allument un bon feu sous le trépied avec des herbes sèches et reçoivent dans une grande bouteille en verre, l'essence qui vient à s'écouler en filet. Après avoir recueilli la quantité que peut donner une charge de matière première, ce que l'expérience leur apprend, ils vident l'alambic et le remplissent de nouvelles fleurs, pour recommencer la distilla-

tion. Ils exécutent cette opération de place en place, jusqu'à la fin de la floraison ».

Inutile d'ajouter que la petite industrie locale et familiale de distillation que pratiquent encore actuellement les montagnards pour les autres lavandes, n'a pas changé quant au principe depuis 150 ans et fournit, malgré la rusticité du procédé, une forte proportion de l'essence du commerce.

Nous conseillons vivement aux cultivateurs que la distillation du *Stœchas* intéressera de lire le petit livre de MM. Lamotte et Gattefossé : « *Culture et industrie des plantes aromatiques de montagne* ». Ils y trouveront tous les renseignements que peut nécessiter cette petite industrie et seront à même de juger des perfectionnements qu'ils peuvent apporter aux appareils de nos ancêtres, en suivant les conseils des auteurs — conseils autorisés par dix années d'études sur la distillation des Lavandes françaises.

Ils y verront aussi que cette industrie est très lucrative et fournit aux habitants de la Drôme, du Vaucluse et des Basses-Alpes, des ressources suivies, bien plus importantes, en proportion, que celles fournies par les autres cultures. Ils se rendront compte aisément qu'ils pourront réussir de même avec le *Stœchas*, surtout quand la valeur commerciale de l'essence sera définitivement fixée, ce qui ne peut tarder.

Il sera facile alors par quelques cultures de perfectionner les qualités de l'essence obtenue, comme on le fait depuis quelques années pour les *L. fragrans* et *delphinensis* en créant des lavanderaies artificielles ou seulement en régénérant par quelques sillons de charrue les plantations naturelles trop surchargées et épuisées.

En Provence, en dehors de la zone nettement littorale, la culture du *Stœchas* serait possible dans tous les Maures et l'Esterel et même au nord de ces massifs. M. Girod, botaniste herborisant, a bien voulu nous donner les renseignements suivants sur cette culture :

« La culture de cette belle labiée pourrait réussir après quelques essais intelligents et persévérants... J'ai rencontré cette plante bien au-delà du littoral et des Maures ; dans la région des Arcs et au Malmont, près de Draguignan, mais localisée dans cette dernière station. Cela permet de supposer que l'aire d'extension de la Lavande *Stœchas* peut-être étendue artificiellement par la culture. Le *Stœchas* paraît préférer les faibles altitudes, cependant au Malmont il pousse bien à plus de 500 m., il me paraît affectionner les terrains très meubles et siliceux, les endroits chauds ».

Mais il faut d'abord distiller un peu de Stœchas de façon à permettre l'étude de l'essence et son essai commercial. Nous allons voir que « l'Histoire des Lavandes » nous autorise à présager que ces essais seront pleinement satisfaisants et que l'essence sera aussi commerciale que l'essence de lavande actuelle ou que celle de romarin. Nous allons constater que cette belle fleur, si aromatique et qui « ne sert à rien, si ce n'est à parfumer nos montagnes et faire leur réputation » comme nous disait tout dernièrement M. le Maire de Bormes-Lavandou, patrie des plus beaux Stœchas, fut une des premières plantes distillées et fut très employée dans l'antiquité.

La Lavande vraie (*L. vera, delphinensis et fragrans*, et l'aspic (*L. Spica ou latifolia*) ne paraissent pas avoir été utilisés avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; le mot *lavandula*, d'origine italienne, ne figure pas dans les textes plus anciens et la première mention d'une essence de lavande (*oleum lavandulae*) date de 1589, deuxième édition du *Dispensatorium Noricum* édité à Paris. L'édition de 1543 ne signalait que l'*oleum spicae*, essence attribuée à la distillation du Stœchas.

Au contraire, nous trouverons des notes assez explicites dans les anciens textes, sur le Stœchas et son essence.

D'après les recherches les plus récentes, les parfums connus à l'époque romaine sous les noms de *Spica nardi*, *Nardus Stœchas*, *Nardus indica* et au Moyen-Age sous ceux de *Nardus syrica* et *Nardus cellica* s'appliquaient à l'essence de lavande Stœchas, qui n'était d'ailleurs qu'une huile grasse aromatisée par enfleurage, et à l'huile ou aux rhizomes de Nard indien (*Nardostachys Jatamansi D. C. Valérianées*). Ces deux produits étaient confondus sous les mêmes dénominations à cause de leur similitude d'odeur, mais le vrai nard ou Nard indien était surtout employé comme fumigatoire et comme épice.

Même confusion pour les fleurs des deux espèces car le nom *Flores Stœchados arabicae*, usité dans les études médicales du XVI<sup>e</sup> siècle, paraît s'appliquer aux fleurs du Nard importées de l'Inde aussi bien qu'aux fleurs de la Lavande encore appelée actuellement *Stœchade arabe* comme nous l'avons signalé plus haut.

Nous pensons que l'essence connue au Moyen-Age sous le nom de *Nardus cellica* était seulement l'huile aromatisée par la *Valériane celtique*, type d'une série de valérianes aromatiques de nos montagnes, dont la racine a une odeur presque identique à celle du rhizome de *Nardostachys*.

D'ailleurs, le nard indien perdit de sa vogue lorsque les Romains commencèrent à utiliser de nouveaux parfums méditerranéens et l'importation de l'Inde cessa bientôt.

D'après Carriol, la dénomination ancienne *Nardus italica* serait à attribuer à la Lavande vraie ; cela peut être exact au XVI<sup>e</sup> siècle, mais le nom est plus ancien et se rencontre dans les textes des premiers siècles de notre ère (voir notice bibliographique).

Nous pouvons conclure que le terme latin *Nard* était très général et désignait une série de parfums violents, se distinguant tout particulièrement par leurs qualités et parmi lesquels on peut reconnaître dans les écrits latins, les plantes suivantes :

D'abord le Nard indien cité fréquemment dans l'ancien testament, puis par Pline et par Dioscoride ; ce dernier appelle souvent *Nardus indica* l'extrait d'andropogon (*A. Nardus*) ou « essence de rose » importée de l'Hindoustan ; ensuite la Valériane celtique et la Valériane *Phu* citées par Dioscoride, Pline, Constantin l'Africain, etc., et enfin la Lavande Stœchas sur laquelle Dioscoride, Pline, Scribonius Lagus et d'autres auteurs de la même époque s'étendent longuement.

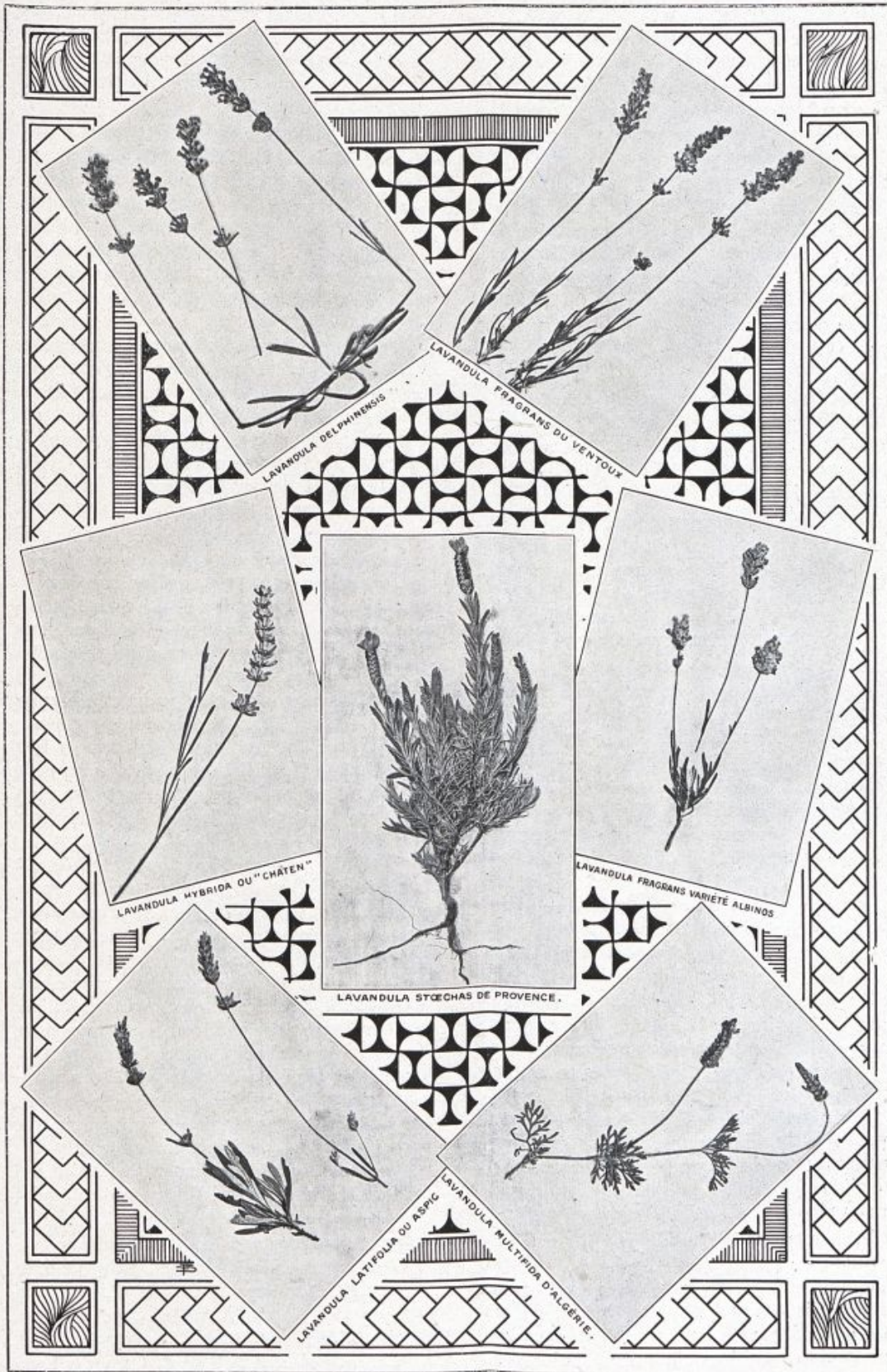
Voici le texte de Dioscoride d'après la traduction lyonnaise de 1572 des commentaires de Matthioli :

« Le Stœchas (*Sticha*) croît auprès des Gaules, en certaines isles étant vis-à-vis de Marseille qui sont ainsi nommées *Stœchas* et dont cette herbe a pris le nom. Cette herbe produit de jettons gresles et menus et a sa chevelure semblable à celle du thym ; toutefois sa feuille est un peu plus longue, étant aucunement amère et mordante et piquante au goût. Sa decoction est autant bonne que celle d'hyssope aux accidents et deffaux de la poitrine. On la met es préservatifs et contre-poysons. Elle subtilise toutes les parties nobles et généralement toute la complexion de la personne et a vertu de fortifier, corroborer et desoppler toutes les parties du corps ».

L'origine de l'utilisation de la *L. Stœchas* remonte donc à la plus haute antiquité et les premières huiles parfumées durent mettre cette plante à contribution en même temps que la rose, le romarin, le nard, le cèdre, le styrax, la myrrhe, le succin, etc.

Durant la période romaine tout entière, le Stœchas fut la plante aromatique la plus employée et les huiles et pommades de *Spica nardi* ou de *Nardus Stœchas* furent les plus goûtées de l'époque avec l'essence de roses (andropogon), le calamus, le santal, le macis et le galbanum et les épices (girofle, gingembre, poivre, cannelle) qui venaient de l'Inde et de la Chine à titre de produits précieux.

# LES LAVANDES FRANÇAISES



Cette importation paraît avoir disparu longtemps avant la fin de l'empire romain et les parfumeurs ne reçurent de l'Orient que la véritable essence de roses préparée en Perse ; la rue, la sauge, le fenouil, la mélisse, la menthe et le thym, le macis et le ladanum du ciste furent alors utilisés à Rome, mais le Stœchas resta longtemps le parfum préféré, le seul « Nard » méritant ce superlatif.

Les médecins de l'École d'Alexandrie employèrent le Stœchas pour préparer des extraits thérapeutiques ; plus tard, l'abbesse Hildegarde, en 1160, le recommande encore dans son recueil de procédés médicaux, comme collyre très estimé.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les fleurs servirent à faire des coussins parfumés, mais la vraie lavande fut aussi employée dans ce but et, en 1371, la Duchesse de Bourgogne cultiva quelques plants de Lavande vraie en son château de Rouvre et réussit des semis ; ce fut là une expérience isolée.

L'huile volatile d'aspic ou de nard citée en 1488 par Saladin et, en 1500, par J. Brunswick est peut-être la première essence préparée depuis les Arabes. Elle provient bien du Stœchas et ces deux auteurs ajoutent que le littoral de la *Province* (Provence) est son pays d'origine.

Le *Dispensatorium Noricum* de 1543 comme nous l'avons dit plus haut, signale l'essence de Stœchas et celles de genièvre et de térébenthine.

L'Allemand Ryff dans son traité de distillation de 1563 signale que l'huile de spic arrivait de la Province de France renfermée dans de petits flacons d'un prix élevé et ajoute que « cette fleur qui croît en masse aux environs de Narbonne y est distillée d'une façon spéciale, ainsi d'ailleurs que beaucoup d'autres plantes, fleurs, fruits et racines odoriférantes ». On voit donc qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il existait une véritable industrie de la distillation de l'essence de Lavande. On peut préciser que c'est pour concurrencer le Stœchas (toujours appelé *Spic* ou *Spike-nard* jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle) qui faisait très probablement l'objet de l'industrie de Narbonne que l'on commença à traiter les autres lavandes ; on les signale en effet pour la première fois dans les ouvrages quelques années plus tard (G. della Porta, Roma, 1567).

Cette note de Ryff est une des premières mentions de l'industrie française des plantes aromatiques, industrie renouvelée des travaux des Chinois et des Egyptiens, puis des Hindous et des Arabes qui y avaient consacré leur génie et d'ailleurs beaucoup moins précise que les travaux des anciens alchimistes.

Chez les Arabes, l'étude de l'art de la distillation des principes odorants précéda la recherche de la pierre philosophale et pendant longtemps (du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle) l'extraction des produits *médicamenteux* par distillation fut l'objet de leurs plus importants travaux.

Comme MM. Lamotte et Gattefossé le font remarquer, les appareils distillatoires qui réapparurent du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles étaient copiés sur les modèles arabes, sans modification sensible et ce n'est qu'après l'apparition des théories de nos grands chimistes modernes que les industriels introduisirent petit à petit de nouveaux modèles dans les industries locales.

Après l'ouvrage de Ryff nous trouvons une étude extrêmement complète : « les commentaires d'André Matthioli, médecin Senois, sur les six livres de *Pedacius Dioscoride Anazarbeen* de la matière médicinale (traduction française de Antoine du Pilet, Lyon, 1572) ». Nous croyons devoir donner un extrait du chapitre qui traite du Stœchas :

A l'époque de Matthioli les apothicaires nommaient le Stœchas, *Sticados* ; à la suite de Dioscoride l'auteur nous indique que ce nom vient des lieux où croît la plante, « auprès du Royaume de France en certaines isles qui font vis-à-vis de Marseille, lesquelles on appelle Stœchades ». Elle croît également en Arabie d'où elle est apportée à Venise sous le nom de *Sticados arabique* avec nombre d'autres drogues venant en dernier lieu d'Alexandrie. La meilleure qualité après celle du Levant est celle qui « croist es îles Stœchades », c'est-à-dire les îles d'Hyères (voir note).

Matthioli rapporte l'opinion de Galien : « La Sticados est au goût de qualité amère et moyennement astringente. Sa température est mixte et composée, car elle est astringente pour raison de son essence terrestre et quelque peu froide et prend son amertume d'une plus grande terrestrité, néanmoins subtilisée et atténuée. Par l'assemblément et convenance de ces qualités elle est désoppilative, subtilisante et abstersive étant propre de son naturel à desoppiler, subtiliser, modifier et fortifier tant les parties nobles et intérieures que toute l'habitude et complexion du corps ».

Voilà une opinion nettement formulée qui montre bien tout ce que l'on pouvait attendre d'une telle merveille botanique !!

Matthioli rapporte encore l'opinion de Mesué : « la sticados évacue et la flegme et la mélancolie et nettoie et fortifie et le cerveau et les nerfs et tous les conduits et organes des sens. Elle est singulière contre toutes maladies froides tel le haut-mal, en y adjoignant un peu de squille ou de vinaigre scylli-

tique. Les bains, parfums et fomentations de sa décoction ouvrent les conduits du nez qui sont estoupez, appaisent les douleurs des ners et des iointures et fortifient les parties nobles débilitées et travaillées par humeurs froides ».

Et puis, un sage conseil : « Les colériques n'en doyvent user et principalement quand leur estomac est chargé d'humeur colérique, car elles les esmouvrait par trop, les provoquant à vomissements, leur causant d'ailleurs une altération et eschauffant généralement tout le corps outre mesure ».

On voudra bien nous excuser de cette longue citation ; mais elle nous a paru utile pour montrer tout l'intérêt que prenait la médecine au Stœchas quelques années seulement avant qu'il ne soit définitivement détrôné par la lavande vraie.

Les dernières notes bibliographiques sur la Lavande Stœchas datent de 1580 environ, époque à laquelle on prit l'habitude de mélanger son essence avec de la térébenthine pour les usages thérapeutiques. Cette coutume paraît avoir eu pour but d'imiter l'ancienne Eau de Hongrie (*oleum mirabile*) un des premiers parfums populaires du Moyen-Age constitué par un mélange d'essence de Romarin et de térébenthine.

L'essence de Stœchas possédant une odeur très analogue à celle du romarin, il est à penser que le mélange Stœchas-Térébenthine devait se vendre sous le nom d'Eau de Hongrie et cherchait ainsi à reprendre son ancienne vogue. D'ailleurs, cela paraît assez naturel si l'on songe que dès le XV<sup>e</sup> siècle, le romarin était traité en Provence, dans les mêmes lieux que le Stœchas et donnait également lieu à un trafic important.

On peut dire, en généralisant, que l'utilisation du Stœchas au Moyen-Age fut très restreinte en comparaison de son emploi si fréquent à l'époque romaine et disparut lorsque, chose qui n'étonnera personne, on installa les premières cultures de Lavande vraie et d'Aspic en Allemagne et en Angleterre.

Les Allemands en particulier s'en occupèrent de bonne heure et dès 1555, nous trouvons dans les *Thesaurus Evonymi Philiatr* de Zurich, le texte suivant : « Les fleurs de Spic et de Lavande placées dans une cornue de verre doivent être exposées pendant quelques temps au soleil et distillées ensuite dans un alambic. L'eau distillée étant exposée durant tout l'été au soleil, dans un endroit chaud, chasse petit à petit l'essence à sa surface. Cette huile doit être séparée au moyen d'une barbe de plume, puis introduite avec soin et conservée dans un flacon en verre bien bouché ».

Nul doute que les cultures allemandes se perfectionnant ainsi que ce curieux procédé d'extraction, que la fraude à l'essence de térébenthine se généralisant, portèrent le coup de grâce à l'industrie languedocienne et provençale déjà chancelante et la terrassèrent définitivement.

Mais on ne doit pas oublier que le romarin est lui-même à incriminer dans une certaine mesure si l'on recherche les causes de la disparition de la distillation du Stœchas vers 1600.

Avant de terminer, nous devons encore dire que c'est à cette époque que les peintres en émail, qui faisaient un gros emploi d'essence de Stœchas pour leurs travaux d'art, durent la remplacer par l'essence d'aspic qu'ils employaient encore aujourd'hui.

Il y a peu de temps encore les traités de thérapeutique préconisaient les sommités de Stœchas comme stimulant dans l'asthme et le catarrhe ; c'est aussi un tonique amer utilisable sous forme d'alcoolat.

L'essence n'a pas encore été étudiée scientifiquement avec autant de précision qu'il aurait été désirable ; nous savons cependant qu'elle se compose de Camphre gauche et de Fenone droite.

Le Camphre gauche existe dans les essences de tanaisie, de matricaire ; la fenone droite dans le fenouil seulement ; la fenone gauche dans l'essence de thuya en même temps que la thuyone. Ces essences peuvent se ranger dans un même groupe, car la présence des trois cétones : camphre, fenone et thuyone, a été signalée dans chacune d'elles en proportion variable. L'essence de Stœchas fait donc partie de ce groupe ; le romarin et l'aspic s'y rattachent par leur forte teneur en camphre droit.

Par analogie, nous pouvons prévoir que l'on trouvera dans l'essence de Stœchas du thymol en faible quantité comme dans les essences du camphrier et du thuya.

Le bornéol et le linalol peuvent s'y trouver sous forme d'éthers.

L'essence de Stœchas se distingue surtout par un poids spécifique très rapproché de l'unité ; voici, d'après Durvelle, le tableau des densités des principales lavandes et du romarin, comparées :

<i>Lavande Stœchas</i> . . .	= 0,940
<i>Lavande pedunculata</i> =	0,939
<i>Lavande dentata</i> . . .	= 0,926
<i>Lavande latifolia</i> . . .	= 0,905 à 0,915
<i>Romarin</i> . . . . .	= 0,900 à 0,915
<i>Lavande hybrida</i> . . .	= 0,899 à 0,902
<i>Lavande vera</i> . . . . .	= 0,885 à 0,900

Un essai a été fait sur la Lavande *pedunculata*, très proche parente du Stœchas, et a donné une forte proportion d'éthers (40 %).



du cinéol et de la thuyone ; rotation optique — 45°.

Dès la prochaine saison, nous pourrions donner une analyse suffisamment précise pour fixer la valeur commerciale de cette

« nouvelle » essence que nous serions heureux de voir distiller à nouveau, après quatre siècles d'oubli, pour le plus grand bien des populations méridionales en Provence, en Corse et en Algérie. Jean GATTEFOSSÉ.

## NOTICE HISTORIQUE SUR LES NARDS

Le texte de Matthiolo que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs, a mis un terme à une longue discussion de géographie historique. Nous avons vu que Dioscoride dit que les îles Stœchades sont situées vis-à-vis de Marseille ; Pline l'a assuré également tandis que les autres géographes de l'antiquité plaçaient les *Stœchades insulæ* aux îles d'Hyères (Porquerolles, Port-Cros, etc.). La description de Matthiolo et surtout la figure très exacte qu'il donne du Stœchas, permet d'affirmer que les îles Stœchas étaient bien les îles d'Hyères ; la Lavande Stœchas très abondante aux îles d'Hyères est en effet presque introuvable sur les îlots du golfe de Marseille.

Rabelais cite lui aussi le Stœchas (*Vie de Gargantua et de Pantagruel*, Livre III, chap. 50). « Les autres plantes ont retenu le nom des régions desquelles furent ailleurs transportées comme pommes médices, ce sont poncires de Médie... stœchas, de mes isles Hières, antiquement dictes Stœchades ». Rappelons à ce sujet que Rabelais s'intitule dans l'édition parisienne de 1546 et celle de Lyon de 1548, *calloier des Isles Hières*. M. A. Jahandiez, dans « les îles d'Hyères » (Carqueiranne 1914) a donné une ingénieuse explication de ce titre facétieux, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

À propos de l'étymologie de « Stœchas », les îles d'Hyères fournissent une utile indication ; en effet, le mot grec *stoichades* signifie : rangé suivant une ligne, aligné, ce qui s'applique très bien à la disposition de ces îles. Le mot désignant la Lavande Stœchas paraît avoir été à l'origine : *Stoichas*.

Matthiolo (1565) donne les noms suivants s'appliquent au Stœchas : en grec, *stoichas* ; en arabe, *Astochodos*, *Astu horados*, *Astuchudes* ; en italien, *stechade* ; en dos, *Astuchudes* ; en italien, *stechade* ; en allemand, *Sticas Kraut* ; en espagnol, *Cantuesso*.

\*\*\*

Dioscoride a décrit deux espèces principales de nard indien : le *nardus indica* et le *nardus surica* ; il distingue parmi les différentes variétés de *nardus indica* un nard « gangetique » et un nard « sampharitique » d'après les lieux où ils croissaient.

Déjà la fraude sévissait et on sophistiquait le nard sampharitique à odeur de boue,

peu estimé d'ailleurs, « avec de l'antimoine, de l'eau ou du vin de dattes par-dessus pour l'épaissir et le rendre plus pesant » (*trad. de Matthiolo*). Dioscoride s'étend longuement sur les utilisations thérapeutiques du nard indien, car il est avant tout médecin. Matthiolo nous explique d'après Anguillarius que le nard sampharitique cité par Dioscoride peut être l'*hirculus*, souvent employé pour falsifier le nard celtique ; il y a là une erreur évidente pour nos botanistes d'aujourd'hui ; l'*hirculus* était probablement le *Loroglossum hircinum*, grande orchidée malodorante qui répondrait assez à la courte description de ces auteurs.

Matthiolo développe une longue discussion fort intéressante sur le nard indien ; il se rend compte que le *Spica nardi* des Apothicaires est vendu comme nard indien à tort, mais en conclut après coup que le nard indien pousse fort bien en Italie ! Cependant il reconnaît qu'un certain *nardus indica* vient des Indes par « carouannes en Alexandrie d'Egypte », puis à Venise, grand marché de plantes médicinales.

« Estant porté en Alexandrie par la mer Indique et Arabique et d'Alexandrie à Venise, pour la grande siccité qui est en lui, il attire facilement l'humeur de la marine, qui le rend souvent remugle, moysi et chanci ».

Manardus Ferrarois a affirmé que le *Spica nardi* n'a rien de commun avec le nard indien, le premier étant nécessairement un épi ou une plante à épis et le second une racine ; Matthiolo réfute cette opinion et il démontre avec force raisons que « la racine de *nardus* n'est autre chose que l'espi d'ice-luy, comme mesmes le tesmoigne Galien ; non pas que ce soit un espi, car c'est une racine tirant à la forme d'un espi. En quoy on voit ouvertement l'espi et racine de *nardus* estre une et mesme chose ». Matthiolo fait donc remonter la confusion à Galien qui paraît effectivement avoir intitulé « *Spica nardi* » son chapitre sur la racine de *Nardostachys*.

Après cette remarque curieuse, Matthiolo est obligé de critiquer les ouvrages antérieurs et nous montre que Anguillarius et Brasavolus seraient de son avis s'ils avaient fait cette distinction ; quant à Pline et après lui Ruel

qui indiquent nettement que l'épis est un appareil aérien, ils n'y ont simplement rien compris.

Même dans sa traduction de Dioscoride, Matthiolus est obligé de reconnaître que le maître parle d'une touffe d'épis, il en tire cette conclusion si simple qu'il y a plusieurs epis en une racine et s'en réfère à Théophraste lui-même.

Il ajoute que le nard indien n'a rien de commun avec le nard italica ou lavande, mais il décrit la lavande mâle ou *aspic vrai* comme ayant « fleurs purpurines, bleu à rouge : combien que la lavande ne jette ses fleurs du tout de si haute couleur, et sont plus espanies et odorantes tellement mesmes qu'elles percent le nez ». Cette description paraît plutôt s'appliquer au Stœchas à fleurs pourpres.

Dioscoride n'a pas cité le nard italica, Matthiolus faute de renseignements bibliographiques lui attribue les mêmes propriétés, à peu près, qu'au Stœchas. « L'huyle d'aspic se fait des fleurs d'iceluy passées en alembics de verre, lequel surpasse en odeur toute autre senteur. C'est pourquoy les Espiciers le tiennent hors de leur boutique afin de n'empescher l'odeur du musc, ambre, civette et autres drogues et onguens qu'ils y tiennent ».

Au sujet du nard celtique, Dioscoride précise qu'il pousse dans les Alpes de Ligurie, près de Gennes (Gênes) ; les habitants de la région l'appelaient *Aliunga*. Matthiolus regrette que ce nard se trouve très rarement chez les Apothicaires, bien que croissant dans les régions centrales et méridionales de l'Europe ; les apothicaires le remplacent habituellement par l'aspic qui s'en distingue, dit Matthiolus, par « la fleur à mode d'espi tirant sur le rouge violent » (est-ce encore le Stœchas ?) ou encore par la mousse de chêne !

Le centre de la vente de ce nard celtique était au XVI<sup>e</sup> siècle, « la Stirie voisine d'Autriche et le Conté de Tyrole » qui exportaient les racines « en Surie et Egypte pour mettre es bains dont ils sont costumiers user esdits pays ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'exportation du nard celtique en Orient est déjà la réplique de l'importation antique du nard indien. Nous

devons ajouter que cette exportation s'est continuée jusqu'à nos jours par les soins des Allemands, gros vendeurs de racines de valériane celtique en Egypte et en Abyssinie où elles sont employées pour préparer des compositions destinées à adoucir la peau et à aromatiser les bains.

Dioscoride cite encore un *Nardum montanum* (que Matthiolus décrit et figure comme une valériane), originaire de Cilicie. Ulysse Aldrovandus soutenait que ce nard était identique au *nardus indica*.

Enfin, Dioscoride s'étend assez longuement sur deux autres nards qu'il appelle *Nardum silvestre* ; le premier est le cabaret (*Asarum europeum*, Linné) provenant du Pont, de Phrygie, Sclanonie et des Monts Justins en Italie ; le second comprend toute une série de Valérianes (*Phu magnum*, *Phu minus*, etc.), (*Valériana Phu L.* et *V. officinalis L.*, etc.). Matthiolus discute longuement à leur sujet et réfute les affirmations d'un certain nombre de médecins qui se disaient avoir découvert de nouveaux nards silvestres en se basant sur l'attraction enivrante que les valérianes et certaines autres plantes (*Teucrium Marum*, *Nepeta Cataria*, etc.), exercent sur les chats.

Il ressort de cette longue dissertation que les valérianes étaient assez utilisées pour parfumer les vêtements.

Matthiolus est en définitive le type des savants médecins et apothicaires du Moyen-Age qui se contentaient de discuter et de retourner de cent façons différentes les écrits de leurs prédécesseurs sans regarder autour d'eux et sans examiner les plantes des contrées qu'ils habitaient. Après Matthiolus, « on comprit que de chercher les plantes dans les Livres des Grecs et des Latins, ce n'étoit pas le meilleur moien de faire de grands progrès ». (Rollin, Histoire ancienne, 1758). Mais les livres que nous avons conservés de ces botanistes de bibliothèque nous ont permis d'attribuer avec quelque exactitude les études d'Hippocrate, de Dioscoride, de Galien, aux espèces botaniques auxquelles s'appliquaient réellement leurs découvertes dans l'esprit de ces précurseurs des sciences naturelles appliquées.

J. G.

Vient de paraître :

## CULTURE ET INDUSTRIE DES PLANTES AROMATIQUES

par R.-M. GATTEFOSSÉ et L. LAMOTHE

## LE SALVOL DANS LA GALE

Tout le monde sait que, parmi les maladies qui accompagnent les armées en campagne, il y a lieu de comprendre le choléra, la syphilis, la variole, la typhoïde et la gale. Depuis les armées de la première République, nous avons pu réduire à néant le choléra, la variole et la typhoïde. Mais la syphilis et la gale restent, à des titres divers, souveraines, et si la gale ne préoccupe pas le législateur pour l'après-guerre, si la gale n'est peut-être pas une « maladie sociale » à proprement parler, elle n'en demeure pas moins une affection épidémique gênante dont les conséquences individuelles et collectives méritent toute notre attention. Les volontaires de 1793 atteints de grattelle acarienne furent la proie d'empiriques et leur peau, si elle fut jamais débarrassée du parasite, porta longtemps les traces de sévices thérapeutiques. Nous avons progressé, et quand un « homme du monde » a le désagrément de contracter la gale, on peut lui assurer la guérison sous huitaine, presque à coup sûr. Le traitement classique s'appelle la « frotte » et demande une installation particulière, un personnel spécialisé.

On devine facilement que, aux armées, la question est plus complexe. On a créé des centres particuliers, des ambulances de galeux, richement dotées de trois baignoires !!! C'est peu pour une armée et même pour une division. Car l'acare français, né malin, s'amuse à déjouer les prévisions du service de santé et pousse ses offensives au moment précis où la susdite formation déménage ou se trouve éloignée de l'unité atteinte ! Les médecins de troupe ont donc à se préoccuper du traitement de la gale et quand celle-ci naît dans un pénitencier ou dans une section de discipline, dont les pensionnaires ne peuvent librement circuler, il importe de couper court à la propagation acarienne.

Le cas s'est présenté pour moi dans la section spéciale du <sup>1</sup> corps et ce, pendant ma permission. Mon remplaçant a mis en œuvre aussitôt la thérapeutique classique : isolement, douches savonneuses, et frotte à la pommade antipsorique. L'épidémie continua malgré tout et le commandement s'émul. prescrivit des visites fréquentes, un isolement plus rigoureux. A ma rentrée de permission, sur 60 disciplinaires, 15 sont étiquetés galeux, 20 autres présentent du prurigo indéterminé ; les 25 autres qui travaillent pour les malades sont candidats à la gale et font tout pour la contracter : « la

gale c'est le repos assuré pour quelques jours ! »

Je passe une visite générale, et j'établis les trois classes suivantes :

A : Galeux typiques, 11.

B : Porteur de lésions de grattage quelconques, 32.

C : Indemnes, 17.

Un infirmier particulier est affecté à la section de discipline et le traitement est instauré.

Les C reçoivent tous les jours une lotion au Salvol à 10 %, lotion préventive et « diplomatique ». Ils apprennent, en effet, qu'avec ce remède, nouveau pour eux mais réputé souverain, il est absolument impossible de contracter la gale. L'acare est mis en fuite par l'odeur balsamique et agréable du Salvol. Donc, rien à espérer comme exemption de travail.

Les B reçoivent deux lotions de Salvol à 25 % et... ne sont plus isolés à partir du deuxième jour ; d'où retour au travail, meilleur rendement de la section et arrêt immédiat de toute simulation ou exagération. Tout sillon suspect d'avoir été provoqué (le sillon est facile à créer !) entraîne, comme thérapeutique adjuvante, la diète hydrique avec travail habituel pendant 24 ou 48 heures, sous prétexte de désintoxiquer l'organisme.

Les A bénéficient d'une visite quotidienne méticuleuse, d'une douche savonneuse matinale suivie d'une « friction » au gant de crin imbibé de Salvol à 50 % et, le soir, d'une lotion de Salvol à 25 %.

Donc, plus de pommade antiseptique, sauf pour deux cas très aggravés. La visite quotidienne me permet de réduire peu après le nombre des isolés qui passent en B., puis en C. *Résultats* : L'épidémie est jugulée net en tant qu'épidémie. Les onze A ne sont plus que sept au bout de quatre jours, deux après une semaine. Les deux survivants ont d'ailleurs de l'eczéma ou de l'ecthyma concomitants et un substratum de vérole. Ni la pommade, ni le Salvol, ni le mercure, ni le savon n'en ont pu venir à bout. Avec le temps, ils ont fini par presque guérir.

Les résultats m'ont paru dignes d'être signalés ici. J'insiste sur un point de technique : soit après la lotion, soit après la friction, le Salvol *n'est pas essuyé*. Il reste, aromatique et doucement onctueux, à même le corps. Les sous-vêtements s'en imprègnent et continuent, jusqu'à la prochaine séance, l'action thérapeutique du Salvol.

Sortons du cadre militaire pour entrer

dans le domaine féminin, ce que la guerre ne nous permet qu'en imagination. Prenons une femme enceinte dont on sait la sensibilité cutanée et la susceptibilité rénale. Elle a la gale. Jamais un médecin ne lui prescrira la frotte classique, ce serait trop aléatoire. On lui ordonnera des onctions, après un bain légèrement savonneux, des onctions au Baume du Pérou. J'ai vu, ainsi, bien peu de succès. Par contre, essayez de comparer le prix de 500 gr. de Baume de Pérou, avec celui de 500 gr. de Salvol, nécessaires pour une solution forte, rarement utilisée chez la

femme. Vous serez édifiés. Et comment agit le Baume du Pérou, si ce n'est par son onctuosité et son arôme antiseptique, double qualité que possède le Salvol ?

Le Salvol n'a jamais irrité la peau de mères galeuses, pas même des deux réfractaires. On pourra donc l'utiliser chez les femmes enceintes ou non, et chez les enfants, si éprouvés quand la gale les atteint.

Je conclus donc à l'efficacité réelle, tangible du Salvol dans la gale et à son innocuité vis-à-vis de la peau.

D<sup>r</sup> E. FORGUES.



EXPORTATION



### Au Siam

Il y a actuellement au Siam une grande demande pour toutes sortes d'articles de parfumerie. Pendant l'année fiscale 1915-16 le Siam a importé 525.000 francs de parfumerie. Ses principaux fournisseurs sont, en ce moment, par ordre d'importance : l'Angleterre, le Japon et les Etats-Unis. Il y a là un excellent débouché susceptible d'un grand développement, pour les exportateurs français de parfumerie. Le meilleur moyen de conquérir ce marché, c'est d'envoyer sur place, avec beaucoup d'échantillons, un représentant qui prendra les commandes directement aux détaillants. Le droit d'entrée au Siam sur les articles de parfumerie est de 3 % *ad valorem*.

### La vente des Accessoires en Angleterre

Le *Bulletin de la Chambre de Commerce française de Londres* donne des renseignements intéressants sur la vente des accessoires de parfumerie, notamment des articles « Peignes, Bijouterie fantaisie, etc. ».

L'article peigne de fabrication française est extrêmement connu en Grande-Bretagne et le chiffre d'affaires pour cet article est annuellement de 8 à 10 millions. En dehors de l'Angleterre même, il se fait par son intermédiaire des affaires importantes avec ses colonies et ses Dominions. Quelques affaires sont même traitées pour l'Amérique du Sud, mais la plus grande partie des achats pour cette destination passent par Paris.

La bijouterie fantaisie, les articles peigne fantaisie, barrettes et épingles, nuques montées en simili ont une vente importante aux abords de Noël. Petite vente courante au cours de l'année.

Les peignes, dits démêloirs, ont une vente modérée en Angleterre, mais sont concu-

rencés fortement par les articles américains, dans des conditions que nous signalons plus loin.

Les prix actuels sont particulièrement instables, en raison de la difficulté des transports, des augmentations de fret, etc. Il n'est donc pas très possible de donner des précisions et l'on doit se contenter des renseignements ci-dessous qui peuvent ne plus être vrais d'ici peu de temps.

Articles se vendant un penny au public par le détaillant, 6 fr. à 6,25 la grosse, pris à Oyonnax ou ailleurs en France ; articles se vendant deux pence, 13 à 14,50 la grosse ; articles se vendant à trois pence, 21 à 22,50 la grosse ; article de grande vente se vendant six pence et 6  $\frac{1}{2}$  pence, 38 à 45 fr. la grosse ; article se vendant un schilling, 8,50 à 9,50 la douzaine. Ajouter aux prix ci-dessus : Fret, assurance, caisses, emballages, différence d'escompte gouvernant les deux places française et anglaise, etc.

Depuis quelques années, les Américains et les Japonais ont tenté de gros efforts pour prendre pied sur le marché anglais. Si leurs premiers essais ont été malheureux, il semble que maintenant leur fabrication se soit beaucoup améliorée et que leurs articles soient appelés à concurrencer dangereusement les nôtres, tant au point de vue des prix qui sont bien meilleurs que ceux que nous pouvons offrir actuellement que même de la qualité qui est très convenable.

Il y a donc un gros effort à faire par nos firmes françaises, non pas tant en vue des résultats immédiats que pour éviter que leur nom disparaisse du marché anglais, ce qui rendrait très difficiles les affaires après la guerre au moment où les conditions étant redevenues normales, ils pourront concurrencer nos alliés, plus heureux que nous sous le rapport des approvisionnements en matières premières.



## LES SUBSTITUTIONS DE PARFUMS



- En époque de disette, nos ennemis usent et abusent des « Ersatz » ou succédanés : les parfumeurs, à l'heure actuelle, se trouvent dans une situation gênée, beaucoup de leurs bases leur manquant. Ils doivent s'efforcer de remplacer les parfums rares et coûteux par les produits qui leur sont offerts en disponible.

Il ne faut pas croire, en effet, que dans les compositions parfumées, il est rigoureusement impossible de remplacer un corps odorant par un ou plusieurs autres : les cas sont très fréquents de formules très diverses conduisant à peu de chose près au même résultat.

Il est une quantité de parfums classiques ou de fantaisie qui peuvent être obtenus par des voies très différentes.

En ce moment, l'anthranylate de méthyle est devenu introuvable parce que, d'une part, le méthylène est prohibé à l'importation et que, d'autre part, l'acide anthranilyque, produit de passage vers l'indigo par les anciennes méthodes, n'est plus fabriqué.

Cet anthranylate peut être remplacé sinon exactement, du moins dans la plupart de ses usages, par le Nérol, alcool extrait de l'essence de petitgrain du Paraguay, qui donne à peu de chose près la même note sucrée de fleurs, moins violemment peut-être, mais très économiquement. Dans les savons, l'essence de petit grain, uniquement employée autrefois pour donner ce fonds, reprend naturellement sa place. On y ajoute, quand on en a sous la main, un peu de benzylidène acétone, produit qui se raréfie aussi par suite du manque d'aldéhyde benzoïque, mais dont il faut employer des traces seulement pour donner la note fleurie très spéciale que l'on cherche. Une petite addition d'essence de lavande fleurs modifie favorablement le caractère un peu rèche de la benzylidène acétone.

La Coumarine devient introuvable à n'importe quel prix, la synthèse en étant arrêtée et l'extraction des Lyatrix, suspendue faute d'arrivages, faute de fret. On la remplace par la méthytylocétone mélangée à un peu d'héliotropine et de musc : une addition de salicylate d'amyle, dans certains cas donne le caractère cherché de foin coupé. L'héliotropine est plus difficile à remplacer, la vanilline, susceptible de donner son équivalent avec quelques artifices, devenant presque aussi rare. Il faudra revenir aux infusions ou aux essences de gousses de vanilles, convenablement corrigées, si nécessaire est.

Le Musc artificiel cristallisé, de son côté, peut être remplacé par les compositions appelées musc liquide artificiel et qui sont des mélanges d'huiles nitrées ou résidus de musc avec des traces de yara-yara et de civette naturelle, dont les stocks sont suffisants. Une addition de résinodor de styrax ou de labdanum ou de ce baume exotique appelé ambra, donne toutes les variétés de fixateurs désirables. La sauge sclarée est un fixateur ambré naturel dont on n'a pas assez développé l'emploi, malgré son prix très bas actuel. Elle remplace parfaitement dans la plupart des cas, les infusions d'ambre naturel et même d'indol, son odeur très fine de muscat est littéralement exquise lorsqu'elle est bien utilisée. Elle a ce caractère vivant, cette tonalité humaine qui permet aux parfums de se fondre naturellement avec l'odeur *sui generis* de l'individu : elle se prête particulièrement à l'étude des parfums changeants, qui s'adaptent à chaque personnalité.

Nous avons signalé à plusieurs reprises la substitution possible de l'essence de lavande, convenablement mélangée d'essence de citron ou d'orange à l'essence de bergamote, trop employée dans les préparations françaises : nos explications dernières au sujet des compositions d'essences déterpénées et synthétiques, ont montré comment il est aisé de remplacer, en tenant compte des concentrations respectives, les essences de citron par le citral, celles de bois de rose par le linalol, celles de géranium par les géranols, etc., etc.

La cannelle de Ceylan se remplace par l'aldéhyde cinnamique pur, l'iris par un mélange d'ionone et d'aldéhyde anisique ou par les parfums artificiels iridia, irisine, etc.

Il existe d'ailleurs un certain nombre de produits chimiques, non encore dans le commerce et dont l'addition aux préparations composées donne des notes très particulières. On conçoit aisément que les fabricants tiennent autant que possible secrets ces tours de mains qui leur permettent de livrer, dans de bonnes conditions de prix, des parfums tout prêts à l'emploi, que le parfumeur ou le savonnier ne parviendrait pas, par ses propres ressources, à fabriquer dans des conditions aussi avantageuses.

Il est donc souvent préférable, en ce moment, de s'adresser aux maisons capables de livrer des compositions toutes prêtes à l'usage à des prix raisonnables.

FLORIANE.



## LES PARFUMS EN CHOCOLATERIE



L'emploi judicieux des aromates constitue une des plus grandes améliorations de la chocolaterie moderne (le parfum jouait un rôle important au point de vue des qualités de chocolat recherchées par le consommateur. Mais toutes les substances odorantes ne se marient pas également bien avec l'arôme du cacao. On peut dire que, sous ce rapport, la fabrication française se place au premier rang, et cela est dû non seulement aux soins apportés à cette fabrication, mais encore et surtout à la délicatesse de goût du consommateur français.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Parisiens chantant les louanges du chocolat, exaltaient surtout l'agréable parfum du chocolat, bien préparé avec de fins aromates, et attribuaient à ce parfum une grande influence sur les propriétés organoleptiques de cet aliment :

Voulez-vous, entre ces liqueurs,  
Que le chocolat brille ?  
Mettez-y parmi ses odeurs,  
Des gousses de vanille ;  
Souvenez-vous que l'ambre gris  
Étre dans cette masse,  
Que c'est ce parfum de grand prix,  
Qui lui donne la grâce.

Et, de fait, l'ambre gris — aromate plus cher aujourd'hui que jadis — jouit, indépendamment de son odeur suave et parfumée quand on le chauffe, de douces propriétés stimulantes qu'il communique aux chocolats dans lesquels on le fait entrer en petite quantité. Combiné à une petite quantité de vanille, il donne à la pâte une suavité extrêmement agréable. L'ambre est plus léger que l'eau, il fond à 60° C, se dissout dans l'alcool absolu, l'éther, les huiles grasses et volatiles. Il renferme de 80 à 85 pour 100 d'une substance odorante appelée *ambréine*. Cette substance est rarement pure, et c'est cependant sous cet état qu'il conviendrait de l'employer dans la fabrication des chocolats. La plupart du temps, on vend sous ce nom une préparation aromatisée avec la civette ou le musc, encore cet usage a-t-il été remplacé depuis bien des années, par celui d'autres parfums que l'on peut se procurer aisément et à un prix bien plus avantageux.

C'est ainsi que la combinaison du parfum de la vanille (fruit du *Vanilla Planifolia*), avec les arômes du chocolat, donne les meilleurs résultats. La vanille, par ses propriétés aromatiques et douces, excite l'appétit et

facilite la digestion. La vanille du Mexique dite *vanille de ley* ou *lec*, est une des plus recherchées, notamment les vanilles de Tenthilla, de Mizantha et de Papetha ; celles de Zitatelypé fournissent les qualités offrant le parfum le plus délicat. Ces vanilles sont d'un rouge brun foncé ; elles ne doivent être ni trop gluantes ni trop desséchées. Un paquet de 50 gousses, du poids de 230 grammes au moins, représente une vanille de qualité supérieure, surtout quand l'odeur est franche et pénétrante, se rapprochant de celle du baume du Pérou ; il doit suinter à l'intérieur de la gousse, un liquide huileux, noir et balsamique, contenant de petits grains noirs presque imperceptibles.

La *Vanille Suiraronia* ou *bâtarde* vient aussi du Mexique ; elle est moins ferme, plus grêle, plus courte et plus sèche que la précédente.

Le Brésil fournit le *Vanillon*, fruit du *Vanilla Pompona*, qui est une grosse vanille à gousses brunes, douces, visqueuses, à parfum moins fin que celui de la vanille *ley* ou *lec*. Ces deux dernières qualités ne givent pas. La Vanillon ne renferme pas de vanilline et son odeur aromatique est très différente de celle de la vanille *vraie*.

La Colombie, Java, la Guyane, l'île Bourbon, Madagascar, l'île Maurice, produisent aussi la vanille.

Le principe actif, la vanilline (C<sup>10</sup>H<sup>8</sup>O<sup>6</sup> ou C<sup>8</sup>H<sup>4</sup>O<sup>3</sup>) est l'aldéhyde méthyl-protocatéchi-que, dérivé de l'alcool protocatéchi-que ; le givre qui se forme sur les gousses est de l'acide vanillique (C<sup>16</sup>H<sup>6</sup>O<sup>8</sup>).

Le parfum de la vanille de Tahiti rappelle celui de l'héliotrope.

Pour cent parties de chocolat, on emploie les proportions suivantes de vanille :

Vanille du Mexique.....	1,60 p. 100
Vanille de Bourbon.....	2,48 —
Vanille de Java.....	2,75 —
Vanille de la Guyane.....	1,91 —

Aujourd'hui, l'art de la distillation ayant fait de grands progrès, on se sert pour parfumer les qualités courantes de chocolat, d'essence ou teinture de vanille naturelle ou artificielle (aldéhyde vanillique ou méthylprotocatéchi-que).

Avant la guerre, quelques chocolatiers suisses signalèrent que certains industriels allemands leur livraient de la vanilline falsifiée. Effectivement, on trouva, dans de la vanilline expédiée d'Allemagne, jusqu'à 26,7 % d'acétanilide, corps qui se prête facilement à une pareille dilution, grâce à son

aptitude à la cristallisation. Cette vanilline falsifiée commence à fondre à 61°, alors que le point de fusion de la vanilline pure est situé en 79° et 82°. En outre, la vanilline pure se dissout facilement et totalement dans une lessive étendue de soude caustique, tandis que la vanille falsifiée ne s'y dissout que partiellement. On reconnaît la présence de l'acétanilide par une détermination d'azote. Pour isoler la vanilline on agite à plusieurs reprises sa solution éthérée avec une liqueur de bisulfite de sodium, ensuite on lave la liqueur avec un peu d'eau, et on évapore. La vanilline étant fixée au bisulfite de soude, reste dans le liquide aqueux, tandis que, l'acétanilide extraite par l'éther, peut être identifiée après évaporation du dissolvant. La substance ainsi isolée se présente sous la forme cristalline de l'acétanilide, fond entre 111° et 113°, fournit de l'aniline par ébullition avec la potasse caustique, et dégage une forte odeur de nitrite, quand on la traite par une lessive de potasse et du chloroforme. Dans la solution alcaline, on peut déceler, comme à l'ordinaire, l'acide acétique, par la réaction, bien connue, de l'éther acétique.

Si les chocolatiers veulent se mettre en garde contre ces falsifications, ils doivent refuser les offres de vanilline qu'on leur fait à des prix très sensiblement inférieurs à ceux du marché, pour la vanilline normale.

Le *Baume du Pérou*, dont la qualité supérieure est constituée par le *baume en coque*, doit son odeur suave, balsamique, à la forte proportion d'acide benzoïque (C<sup>7</sup>H<sup>6</sup>O<sup>2</sup>) qu'il contient. Il est fourni par deux arbres du Mexique, du Guatemala, de l'Amérique Centrale, du Pérou, du Brésil : Le *Myroxylon Pereiræ* ou *Sousonatense* et le *Myroxylon balsamifera* ou *periniferum*. On obtient ce baume par ébullition, à la manière des extraits.

La *Cannelle* est de tous les aromates celui qui est le plus employé en chocolaterie et pour les chocolats ordinaires comme pour les chocolats de santé. On estime beaucoup la Cannelle de Ceylan (*Cinnamomum Zeylanicum*), écorce aromatique d'arbres de la famille des Lauracées.

Lettigal et Cattagampile sont les districts qui fournissent les qualités supérieures. La Cannelle de Chine provient du *Cinnamomum Cassia*. Les cannelles contiennent, en général, de l'huile essentielle, du tannin, de la résine, de l'acide cinnamique (C<sup>9</sup>H<sup>8</sup>O<sup>2</sup>).

Au lieu d'introduire la cannelle en poudre dans le chocolat, on peut l'y mélanger à l'état d'essence ou d'alcoolat. L'essence se fabrique en grand à Ceylan, dans l'Inde, en Chine, à Java, où on utilise tous les débris

de l'écorce dont la valeur marchande est précieuse.

L'essence de Cannelle de Ceylan obtenue par distillation de l'écorce du *Cinnamomum Zeylanicum*, présente les caractères suivants : Densité à 15° : 1,010 à 1,040 ; légèrement lévogyre ; solubilité : 1 partie dans 2,5 d'alcool à 80° ; teneur en aldéhyde cinnamique : 59 à 80 % ; teneur en phénol : 4 à 12 %.

L'essence de Cannelle de Chine obtenue par la distillation des feuilles du *Cinnamomum Cassia Blume* (Laurinées) est constituée par un liquide jaune, plus ou moins foncé, très réfringent, presque inactif à la lumière polarisée ; densité à 15° : 1,053 à 1,070 ; teneur en aldéhyde cinnamique : 70 à 90 %.

L'huile essentielle de *Muscade* que l'on appelle *beurre de muscade*, est fournie par la noix muscade. Elle est très douce ; c'est un bon aromate pour la fabrication du chocolat. En voici la composition :

Graisse incolore.....	70
Huile essentielle.....	6
Elaine .....	20
Résine .....	3
Sels .....	1
Total.....	100

L'huile essentielle, ou beurre de muscade, fraîchement préparée, s'incorpore facilement à la pâte de chocolat et lui donne plus de saveur.

La muscade fournit un autre produit : la *fleur de muscade* ou *Macis*, substance charnue qui entoure l'amande proprement dite, et que l'on sépare quand la noix est arrivée à maturité. C'est le macis qui constitue la partie la plus aromatique de la noix muscade ; ses propriétés sont analogues à celles de la cannelle et du girofle, mais d'une intensité plus grande et moins poivrée que dans la muscade. L'industrie chocolatière met à profit les propriétés toniques et digestives de la muscade et du macis, qu'elle emploie en mélange avec d'autres aromates.

Le *clou de girofle* produit par les boutons du *Caryophyllus aromaticus* de Linné, ou *Eugenia Caryophyllata* de Thunberg, par l'essence qu'il contient, fournit aussi un bon aromate que l'on n'emploie que modérément, à cause de son odeur forte. Cette essence est un mélange d'un hydrure de carbone particulier et d'*Eugénol* (C<sup>10</sup>H<sup>12</sup>O<sup>2</sup>). On y trouve aussi de l'*Eugénine*, matière cristallisable isomérique avec l'acide engénique, de la caryophylline (C<sup>20</sup>H<sup>32</sup>O<sup>2</sup>), substance neutre et insipide, et de l'acide salicylique.

Le lichen d'Islande (*Cetraria Islandica*) dissous dans l'eau bouillante et employé en solution concentrée, entre dans la préparation d'un chocolat dit « chocolat au lichen ».

Pour les chocolats de santé, l'arôme le plus recherché est la cannelle qui est employée aussi concurremment avec la teinture de vanille dans la fabrication des chocolats vanillés.

Parfois pour remplacer la vanille, il est fait usage d'un arôme ainsi composé : Styrax, 60 grammes, Macis 8 grammes, Para 60 grammes. On emploie le mélange à la dose de 35 grammes pour aromatiser 5 kilogrammes de chocolat.

Voici un arôme indiqué pour chocolat de santé :

Benjoin en larmes, 60 grammes ; 4 noix muscades ; cannelles de Ceylan, 30 grammes ; clous de girofle, 2 grammes ; baume de tolu, 60 grammes ; cacao 100 grammes.

Le mélange s'emploie à la dose de 25 grammes par 10 kilogrammes de chocolat.

Les grands progrès de la distillation réalisés en parfumerie, permettent à la chocolaterie d'utiliser les *huiles essentielles* éthérées et les *essences de fruits*, et cela avec de très grands avantages. Les procédés de distillation très rapides ou la synthèse chimique donnent la possibilité d'aromatiser les chocolats avec des essences qui évitent les

longues préparations nécessitées pour l'emploi de matières odorantes naturelles ou de fruits. Les essences artificielles de fruits, dont on fait usage, sont des solutions alcooliques de différents éthers que, parfois, on associe à des essences naturelles.

Le 1<sup>er</sup> Congrès international pour la répression des fraudes alimentaires, qui a eu lieu à Genève, en 1908, a stipulé, dans la définition qu'il a adoptée relativement aux pâtes de cacao, que le parfum donné à celles-ci devra toujours provenir d'arômes non nuisibles. Nous possédons, aujourd'hui, une assez belle collection de parfums naturels ou synthétiques qui ont fait leurs preuves en chocolaterie aussi bien, du reste, qu'en confiserie, à la grande satisfaction des industriels et des consommateurs. Il n'est donc pas à craindre que, dans la fabrication loyale des chocolats, on puisse faire usage de substances aromatiques nuisibles. Il n'est pas superflu de présenter ici cette observation, car elle est justifiée par les brillants et rapides progrès de la parfumerie française, en ces temps modernes.

Reçu par Xavier FAUGILLON.



## LA RÉSINE DE CYPRÈS



Le *Cyprès Chauve de la Louisiane* (*Taxodium cupressiense*). Conifères.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Sur un des 48 arbres de cette espèce dont se compose la fameuse allée du château de Rambouillet (S.-et-O.), il m'a été donné en juillet dernier de recueillir une dizaine de grammes d'une résine de couleur rouge brun caramel, dont l'odeur a frappé mon attention : elle rappelle autant que j'ai pu en juger le cédrol et quelque peu la bergamote (?) Je tiens cette petite provision à votre disposition si vous la désirez ? Cette exsudation sur *un seul sujet*, je le répète, aucun des gardiens et jardiniers ne l'avaient encore remarquée.

Je n'ai absolument rien trouvé au sujet de cette résine parmi les ouvrages que je possède. Un article sur le *Cyprès chauve* a paru dans « *La Nature* », 1886, 2 p. 31, il n'y est pas question de la résine.

Voici ce que Longeron dit de l'origine de ces cyprès dans son château de Rambouillet (chez Laurens, éd., Paris). « La révolution qui ne bâtit rien, pensait encore moins à planter ».

« Egarées d'abord, mais miraculeusement retrouvées par un hasard qui rappelle fort

la découverte du blé par Robinson Crusoe, à la porte de sa cabane, quelques-unes de ces graines donnèrent ces rejetons de cyprès chauve de la Louisiane, qui plantés en 1805, ont produit cette magnifique avenue unique au monde, qui sépare le Rondeau du Grand Canal ». « D'autres exemplaires de cette espèce reconnaissables à leurs racines exubérantes et noueuses, qui tout autour du tronc jaillissent du sol crevassé, tranchent par leur feuillage léger sur les frondaisons souvent lourdes et sombres du jardin anglais ».

Ces exemplaires, je les ignore, le temps et surtout le mauvais temps ayant empêché mes recherches de ce côté là.

Comme parfum, cette résine me paraît intéressante, elle ferait aussi un joli colorant naturel, mais je manque de documents à son sujet.

Nous demandons à notre correspondant de nous envoyer l'échantillon de résine de Cyprès, qu'il a recueilli et par la même occasion, prions nos lecteurs d'Amérique de nous donner quelques renseignements sur ce produit s'ils en possèdent.

P. M.



## JURISPRUDENCE

### Moratorium judiciaire

*Un créancier peut-il pratiquer une saisie-arrêt au préjudice de l'un de ses co-débiteurs solidaires non mobilisé, alors même que l'autre co-débiteur serait appelé sous les drapeaux ?*

L'affirmative résulte d'un arrêt de la première chambre de la Cour d'appel de Toulouse du 13 décembre 1915.

On doit ajouter que depuis un décret relatif aux saisies conservatoires pendant la durée de la guerre et à l'application de l'article 1752 du Code civil publié au *Journal officiel* du 23 janvier 1916, aucune saisie même faite à titre conservatoire, ne peut être pratiquée sans une autorisation spéciale du magistrat compétent rendue sur enquête. (*Gazette des Tribunaux du Midi*, numéro du 20 février 1916. — *Gazette du Palais*, numéro du 15 mars 1916).

### Accident du travail

*L'indemnité journalière due à un ouvrier victime d'un accident du travail cesse-t-elle d'être due lorsque l'ouvrier est sous les drapeaux ?*

L'affirmative résulte d'un jugement du juge de paix de Noisy-le-Sec (Seine), du 28 juillet 1915, décidant que l'indemnité journalière due à un ouvrier victime d'un accident du travail, ayant un caractère alimentaire, cesse d'être due à partir du moment où l'ouvrier est présent sous les drapeaux ; et qu'il en est ainsi pour ce motif que celui-ci n'a plus, dès lors, à subvenir à ses besoins, dont la charge incombe à l'Etat.

(*Le Droit*, numéro du 9 mars 1916).

*Un traumatisme dérivant de l'usage des outils et des travaux ordinaires de la profession et non d'un choc soudain et imprévu constitue-t-il un accident dans le sens de la loi du 9 avril 1898 ?*

Non, a répondu dans son audience du 22 décembre 1915, un arrêt de la première chambre de la Cour d'appel de Rouen.

(*La Loi*, numéros des 5 et 6 mai 1916).

### Moratorium judiciaire

*Renonciation tacite au moratorium judiciaire.*

Dans son audience du 31 décembre 1915, le Tribunal civil de Narbonne a décidé que le citoyen qui appelé sous les drapeaux a continué à s'occuper de sa maison de commerce, achetant, vendant, livrant des marchandises

et même poursuivant ses débiteurs en justice, doit être considéré comme ayant renoncé à l'avance pour ses affaires et se prévaloir du moratorium judiciaire qui n'est pas d'ordre public, et ne peut, par suite, s'il est assigné en justice, invoquer l'exception existant au profit des citoyens présents sous les drapeaux en vertu de l'article 4 de la loi du 5 août 1914.

(*Gazette du Palais*, numéro du 6 mars 1916).

### Assurances

*Moratorium des primes d'assurances.*

Ainsi jugé par la 6<sup>e</sup> chambre du Tribunal civil de la Seine le 5 avril 1917.

1<sup>o</sup> La disposition du décret du 23 février 1917, relatif à la prorogation des contrats d'assurances stipulant que « les assurés ont « toujours conservé et conservent le droit de « différer le paiement de leurs primes, en « vertu de l'article 5 du décret du 10 août « 1914, sous les réserves apportées à ce texte « par le décret du 15 décembre 1914 », a été édictée comme les précédents décrets intervenus en la même matière, en vertu d'une délégation du pouvoir législatif contenue dans l'article 2 de la loi du 5 août 1914 ;

2<sup>o</sup> Cette disposition revêt, en les circonstances, un caractère interprétatif qui s'impose aux Tribunaux, avec effet rétroactif, même relativement aux faits antérieurs à sa promulgation.

(*Gazette du Palais*, numéros des 23-24 août 1917. — *Gazette des Tribunaux*, numéro du 21 juillet 1917).

### Marchés et Contrats

*Dans quel cas des dommages et intérêts sont-ils dus en cas de délaissement de la marchandise par l'acheteur ?*

Dans son audience du 25 mars 1916, le Tribunal de Commerce de Nantes a répondu comme suit :

1<sup>o</sup> Lorsque sans raison valable, l'acheteur ne se livre pas, le marché doit être résolu à ses torts ;

2<sup>o</sup> Mais il ne doit aucun dommages-intérêts au vendeur si celui-ci n'éprouve pas de préjudice du fait de la résolution ;

3<sup>o</sup> Il en est ainsi si la marchandise délaissée par l'acheteur subit une hausse et peut être revendue à un prix supérieur à celui stipulé dans le contrat.

(*Jurisprudence commerciale et maritime de Nantes*, 1916, 2<sup>o</sup> partie, page 260).



## LES ROSES DE NOËL

... Au matin de Fontenoy, le 16 avril 1745, le colonel marquis de Chauderlé achevait sa toilette. Contre son habitude, il semblait sérieux et soucieux. Ma foi oui, tout-à-fait soucieux, la bouche sévère, le front grave, au point qu'il se reconnut à peine lorsque son domestique lui présenta un grand miroir pour y donner le dernier regard à son ajustement. Le marquis se salua et dit, parlant à son image : « Que vous voilà donc morose, Monsieur de Chauderlé... qui vous tient en souci ? » L'image ne pipa mot et M. de Chauderlé dut se répondre à soi-même : « Serait-ce pas, colonel, l'absence de nouvelles de notre chère comtesse ? Auriez-vous donc crainte que la charmante vous ai pu oublier déjà ?... Méchantes idées, mon bon ami, sottises... La comtesse nous aime ?... ». A ce moment, le valet qui se fatiguait, pensa tomber avec le lourd miroir et, brusquement, l'image bascula. Le marquis pâlit un peu et murmura : « Oh... mauvais présage pour un matin de bataille ». Puis il fit « Pfutt... » et sortit de sa tente.

M. de Chauderlé ne regarda pas la campagne, il tira de sa poche un médaillon, une admirable miniature où souriait une exquise tête de femme. C'était là un de ces portraits que peignait Jean-Baptiste Massé. Elle était brune, à l'œil vif, aux lèvres fraîches, et si belle, qu'elle avait dédaigné de se parer. On la voyait en chemisette, la gorge et l'épaule transparaissant sous le léger tissu, les cheveux épars, coiffée à la diable d'une marmotte de foulard... Ravissante !... Le colonel eut un soupir, un très gros soupir, hocha la tête et remit lentement le médaillon sur son cœur.

A cette époque, où l'on trouvait des colonels de cinq ou douze printemps, ce qui est vraiment un peu jeune, le nôtre avait vingt-cinq années et faisait un joli soldat. Ce matin-là, il était galamment vêtu de lilas clair, botté, ganté, coiffé de frais, prêt pour la fête, semblait-il, prêt pour la bataille, prêt à charger à la tête de ses cavaliers si le maréchal de Saxe décidait de l'envoyer à la charge. Justement, là-bas, la bataille s'engageait. En hâte, le marquis s'en fut prendre sa place sur le front de son régiment. Tout d'abord, cela parut très bien débiter pour nos armes. Sous nos attaques, l'ennemi se débandait et nos canons faisaient dans ses rangs d'appréciables ravages. C'est alors que les Anglais formèrent leur fameuse colonne qui, par le milieu du champ de bataille,



s'avança de notre côté, sans un cri, au pas. En vain, la fit-on attaquer par des troupes à pied, battre par le canon, rien ne semblait devoir arrêter sa marche. Dans les rangs français, on commençait à prendre quelque inquiétude.

A ce moment, un cavalier couvert de poussière, survint au galop sur le front des troupes, s'informa auprès d'un officier et, sans perdre de temps, rejoignit M. de Chauderlé auquel il tint ce bref discours : « Monsieur, dit-il, je suis le chevalier de Maison-Blanche. J'ai quitté Paris il y a peu de jours pour rejoindre les armées. On m'a chargé là-bas d'une commission pour vous : Cette lettre, ce petit paquet, en me priant de vous les faire tenir en mains propres. Voilà qui est fait. Pour le surplus, nous causerons après la bataille. J'ai hâte de rejoindre mon poste auprès du roy ». Un salut, et le chevalier s'en fut au grand trot.

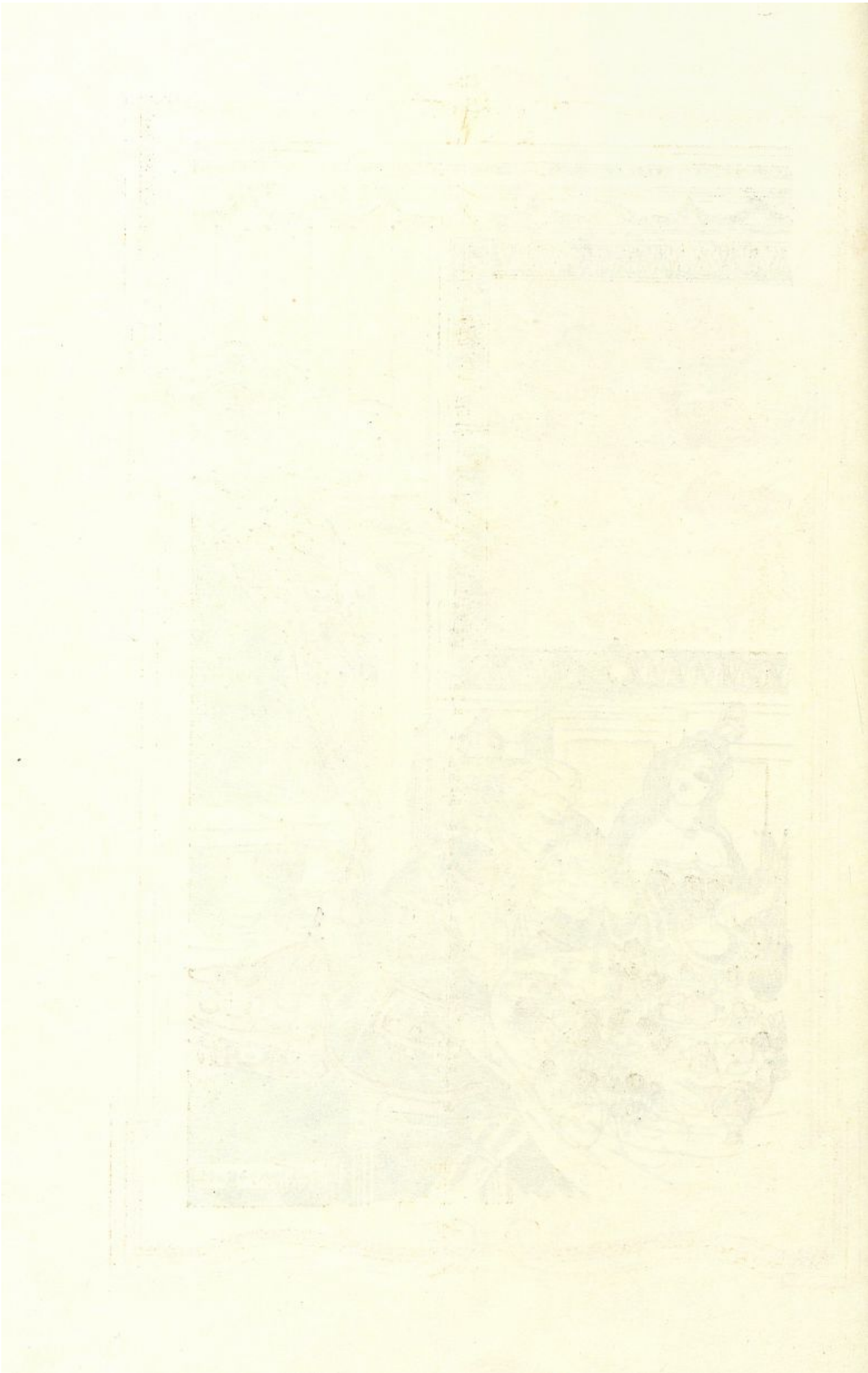
Chauderlé se disposait à lire la lettre, à ouvrir le paquet lorsqu'un officier de la suite du maréchal de Saxe s'en vint transmettre à la cavalerie l'ordre de charger. Le joli colonel mit le paquet et la lettre dans sa poche, boutonna son habit et s'assura sur ses étriers. Les escadrons voisins s'ébranlèrent : Suivant M. de Biron, les régiments de Chabillant, de Brancas, de Brionne, de Courten, d'Aubeterre et de Chauderlé partirent au galop. Sur la colonne anglaise déjà décimée par le canon, cette cavalerie tomba comme une trombe. Elle l'enveloppa d'un tourbillon furieux, passa au travers, se reforma et revint sur l'ennemi. Ce fut la fin de la bataille. Les troupes anglaises se débandèrent et s'enfuirent, sabrées par nos cavaliers.

M. de Chauderlé était loin devant les poursuivants. Il voulait atteindre un officier qui filait à grande allure. La poursuite dura quelques instants pendant lesquels M. de Chauderlé sembla gagner du terrain. Voyant cela, l'Anglais s'arrêta, fit demi-tour, puis au moment où Chauderlé, emporté par son élan, arrivait à sa hauteur, il lui lâcha à bout portant un coup de pistolet qui renversa notre colonel et le fit tomber de sa selle, une balle dans le poumon gauche. L'Anglais salua, dit « Regrets » en français, et s'en fut au grand trot.

Après un court moment de stupeur, M. de Chauderlé se retrouva par terre et seul, sa poursuite l'ayant entraîné assez loin du champ de bataille. Le colonel-marquis sacra, jura et fit un effort pour se mettre debout. Il eut une grimace de douleur, retomba et fut saisi d'une grande tristesse en pensant qu'il allait mourir. A vingt-cinq ans, lorsque l'on est aimable et aimé, riche, bien né, la vie semble belle et l'on comprend qu'il soit pénible de la quitter. Toutefois, cette défaillance ne dura qu'un court moment. Le jeune marquis songea à s'en aller



E. DE ROCHER





galamment. Se traînant avec de pénibles efforts, il put atteindre un arbre, s'asseoir et s'y adosser. Il tira de sa poche la lettre et le paquet que le chevalier de Maison-Blanche lui avait remis avant le combat et, sortant aussi le médaillon, baisa le visage souriant de la jolie comtesse. Le cachet rompu, voici ce qu'on lui disait :

« Mon beau soldat,

« Je pense que ce billet vous parviendra avant la grande bataille qui se prépare à ce que nous disent les courriers du roi. Peut-être vous sera-t-il agréable de savoir, au moment du combat, qu'ici l'on pense à vous et qu'on attend votre retour.

« Votre absence me pèse, mon galant, et je suis sans goût à la parure dès que je n'ai pas le souci de paraître belle à vos yeux. C'est ainsi que j'ai reçu le chevalier de Maison-Blanche en toilette du matin, sans rouge et sans poudre, le jour que je lui ai remis ce billet et le petit paquet. Je devais être affreuse et c'est par pure bonté, sans doute, qu'il a bien voulu me trouver charmante et me dire qu'il enviait votre sort...

« Le jour me dure loin de vous et les nuits me sont longues. Je frémis d'avance à l'espoir de votre retour. J'ai une douce frayeur et crains délicieusement l'ardeur brutale que vous ne manquerez pas de rapporter de la guerre, à moins cependant que vous n'ayiez quelque inclination pour les Flamandes que l'on dit courtaudes, lourdes et fades... Je connais trop votre goût délicat pour douter seulement que vous ne tombiez dans cette erreur et dans leurs bras. Gardez-vous en cependant, les sentiers de la vertu sont étroits et glissants...

« Marquis, marquis, afin que vous songiez à votre amie et pour vous faire souvenir de tout ce que je n'ose vraiment vous écrire, je vous fais tenir le petit paquet qui accompagne la lettre. Vous me direz ce que vous en pensez.

« Je vais pousser la bonté, je crois, jusqu'à vous offrir mes lèvres pour un baiser et, si les lèvres ne suffisent point, — il faut tout prévoir, — je laisse le reste à votre discrétion.

« Adalgise ».

Après cette lecture, M. de Chauderlé eut dans les yeux quelque chose qui ressemblait fort à des larmes. Il déplaça le paquet. Un bouton poussé fit se lever le couvercle d'une mignonne boîte d'argent d'un fort beau travail et le marquis aperçut, sur un capiton de soie amaranthe un flacon précieux où jouait un liquide opalin. Le flacon débouché, une odeur suave se répandit. Le visage du blessé prit une expression de



ravissement. Il murmura : « Les Roses de Noël » et, fermant les yeux, revécut en un moment les plus douces heures de sa vie.

C'était à Noël dernier. La comtesse Adalgise l'avait prié à souper dans sa petite maison de Chatou. Ils avaient pris leur repas en tête à tête. Lui, galant, aventureux, entreprenant ; elle coquette, provocante. Soudain, elle avait fui, disparu sous une portière, en lui disant : « Ne bougez pas... » Il était resté seul devant la table parée de fleurs, couverte de cristaux et de vins précieux, brillants sous la lumière.

Bientôt, une tapisserie s'était écartée. La chambre de la comtesse était apparue à demi-obscur, pleine de roses, de roses de Noël jetées en tapis sur le parquet, semées au hasard sur les meubles. Une odeur puissante montait de cet amas de fleurs, une odeur lourde, grisante, voluptueuse. Sur une musique lointaine, des formes claires, des corps de femme avaient évolué en de lentes figures de danse, puis s'étaient évanouies et, tendant les bras, l'appelant. Elle était venue, plus belle qu'un beau marbre, admirable et vivante statue, frémissante...

Sur son visage pâissant, le marquis répandit le contenu du flacon. Le parfum évocateur ressuscitait les heures anciennes. Le rêve se déroulait : enchanteur, magnifique...

Le colonel marquis se mourait. Par sa blessure, le sang coulait en abondance. Sa respiration amenait un flux vermeil qui s'épandait et mettait sur son cœur la tache rouge d'un ruban de Saint-Louis. Il ne souffrait pas. Sans grande douleur, la vie se retirait de lui. Il délirait maintenant, et tendait les bras à la splendide vision. Cela dura quelque moment puis, en même temps que tombait la dernière goutte de parfum, M. de Chauderlé mourut, un sourire aux lèvres, en beauté.

Quand on releva son corps, le lendemain, il répandait une si délicieuse odeur de roses que le chapelain du roi fut tout près de crier au miracle. C'eut été une erreur. Le marquis n'était pas un miraculé d'en haut et, seul, avait fait un prodige l'intelligent artiste, le parfumeur capable d'enfermer dans le petit flacon tout le rêve, toute la douceur, tout le charme pénétrant, toute l'âme odorante et voluptueuse des Roses de Noël...

... Et la comtesse ? Ma foi, la comtesse eut un chagrin violent et puis... et puis le Chevalier de Maison-Blanche vint la voir, lui conta la mort glorieuse du marquis et fit si bien qu'il parvint à atténuer ses regrets, à calmer cette grande douleur. Du temps passa... et certain soir, il se fit de nouveaux apprêts dans la petite maison de Chatou...

Mais ceci est un autre conte que nous dirons une autre fois.

Pierre ARGENCE.

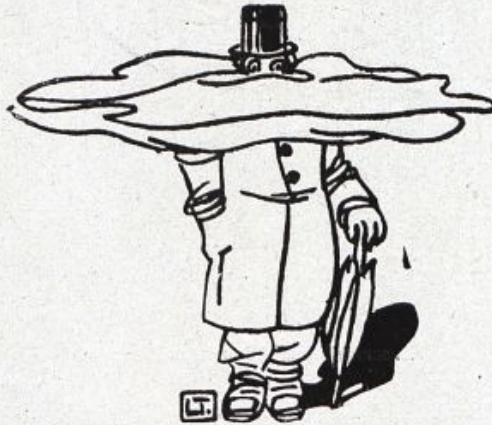


A Paris et en province, à Lyon surtout, centre de la chimie de guerre, le principe de l'utilisation des compétences a montré jusqu'à quel point il était possible d'employer les parfumeurs dans des emplois où ils sont vraiment « the right man in the right place ». Ne vous est-il pas arrivé à plusieurs reprises de respirer avec difficulté à travers le brouillard devenu verdâtre et suffocant... Ce n'était qu'une petite fuite dans une parfumerie mobilisée... à moins disent quelques « défaitistes » qu'on ait jugé utile d'expérimenter les gaz asphyxiants sur les civils avant de les envoyer sur le front... odieuse calomnie.

O parfums d'autrefois qu'êtes-vous devenus  
Au milieu des canons, des balles, des obus ?

Ils sont désormais au service de la France, enrôlés dans les milices chimiques et promus à la dignité de combattants. Honneur aux parfums transformés. Les siècles futurs leur

vers, viendront sur ses autels brûler les précieux aromates. Et les prêtresses par mil-



...respirer avec difficulté dans le brouillard...

lions, dans tous les pays du monde, s'entoureront — à son intention et religieusement



Grenades lacrymogènes et ca.noufflage.

rendront hommage et en souvenir de la Victoire qu'ils auront contribué à remporter, par une pieuse intention, les thuriféraires de la Déesse Démocratie, enfin Reine de l'Uni-

— d'effluves délicieusement odorantes.

Nul n'oubliera — j'en suis sûr — que les fabriques de parfums organiques ont été les premières à produire les gaz asphyxiants :



n'est-ce pas un de nos collègues de la banlieue de Lyon, M. D. sc. H. n.g.s qui, capitaine d'artillerie, a livré à l'armée les premières bouteilles de gaz comprimé qui ont



...portant une étiquette « Poison »!

permis les contre-offensives de 1915. Personne n'ignore qu'un de nos distingués chimistes de parfumerie, M. B.rck.nst.ok a fabriqué les premières grenades et obus lacrymogènes ; que la plus importante firme du Midi (Ch.r.s et J.nc.rd.) a installé une des plus belles usines à chlore du monde... ; que la S.C.U.R. pour employer les abréviations à la mode et les usines d'Issy et du Havre fabriquent pour la guerre mille corps indispensables ; que notre Directeur lui-même, M. G.t.t.f.ss., après avoir installé la plus moderne des fabriques de turpinité, prépare aujourd'hui des corps spéciaux pour rendre invisibles les avions et pour perfectionner le camouflage.

C'est encore une de nos plus grandes distilleries du Sud-Ouest, bien connue des lecteurs de la *Parfumerie Moderne*, qui fabrique par les procédés biologiques les plus modernes, les dissolvants spéciaux pour les vernis et pour les poudres cellulosiques. C'est un de nos inventeurs fameux, qui après avoir jadis découvert les secrets du parfum du jasmin, puis ceux de l'or synthétique, fabrique maintenant les éthers subtils ; c'est un fabricant de musc du Midi qui se spécialise dans les corps nitrés et les gaz asphyxiants...

Il faudrait les citer tous : le Savonnier de Paris qui utilise son matériel pour la fabrication du caoutchouc factice, la Société Lyonnaise de Savonnerie qui met ses procédés de catalyse à la disposition de l'armée ;

l'artiste parfumeur de Marseille et de Colombes devenu chimiste d'une de nos grandes poudreries ; le distingué chimiste, collaborateur de la P. M., chargé de la lutte contre les gaz et tous nos amis des services techniques de chimie de l'armée, des services de santé et d'ailleurs.

Il n'y avait pas de chimistes en France, disait-on ! — on en a trouvé cependant, surtout dans le corps des parfumeurs français... Superbe revanche de notre industrie, méconnue le plus souvent, décriée quelquefois. Nul, plus que nos confrères et amis, n'a davantage l'habitude des manipulations délicates, des installations compliquées et rigoureuses, des dispositifs modernes et des théories les plus récentes.

Gloire à nos chimistes de parfumerie qui ont non seulement sauvé leur Patrie, par leur savoir-faire et par leurs usines si vite appropriées aux buts nouveaux imposés par la guerre, mais encore ont sauvé notre réputation technique et industrielle.

Que nul n'oublie jamais leur effort, en France et dans le monde entier, et que chacun s'efforce dans l'avenir de leur prouver sa reconnaissance.

\*\*

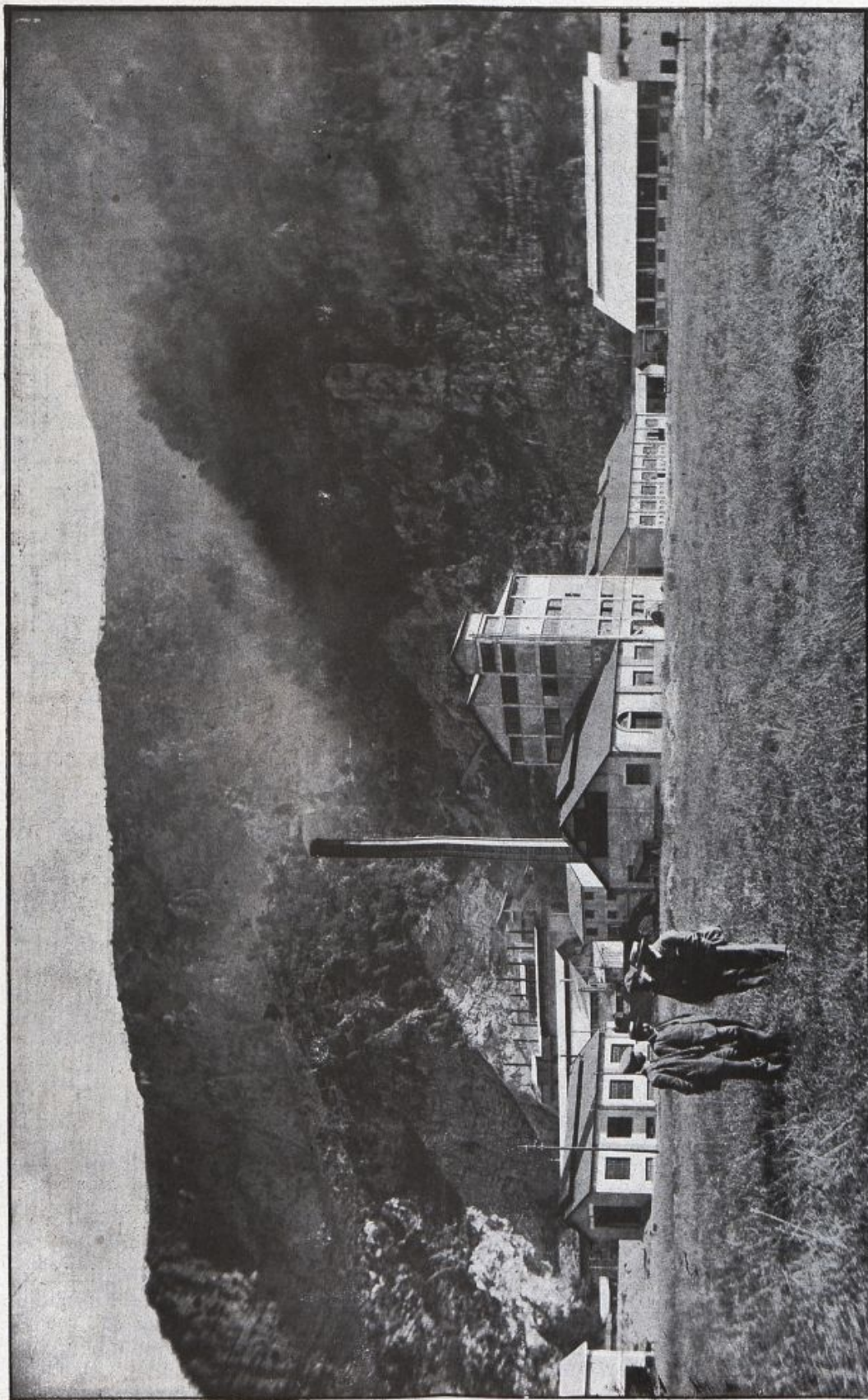
Les femmes françaises ont su d'ailleurs se montrer dignes de leurs fournisseurs : c'est



le permissionnaire qui passe dans la rue...

contre elles et contre leur sourire que nos pères conscrits (rien des bluets ni des biquets) ont décrété la prohibition des fards et

**Etablissements Antoine CHIRIS & JEANCARD Fils réunis** (*Société Anonyme au capital de 14 millions de francs*)  
13, Rue Ballu, 13, PARIS



Nouvelle usine de BAUS-ROUX, (Alpes-Maritimes), réservée exclusivement à la fabrication de produits chimiques destinés à la Défense Nationale

des teintures ; c'est pour leur imposer une continence inopportune en matières de parfums que des étiquettes portant « Produit dangereux » ou « Poison », sont apposées sur les spécialités chargées de réparer des ans l'irréparable outrage.

Chimène qui l'eut cru, Rodrigue qui l'eut dit  
Que les consuls veillant au salut de la France  
Viendraient à promulguer la loi de l'interdit  
Contre les parfumeurs et leur douce influence !

Pourtant c'est chose faite, et le gouvernement n'a pas craint de défendre, ou tout

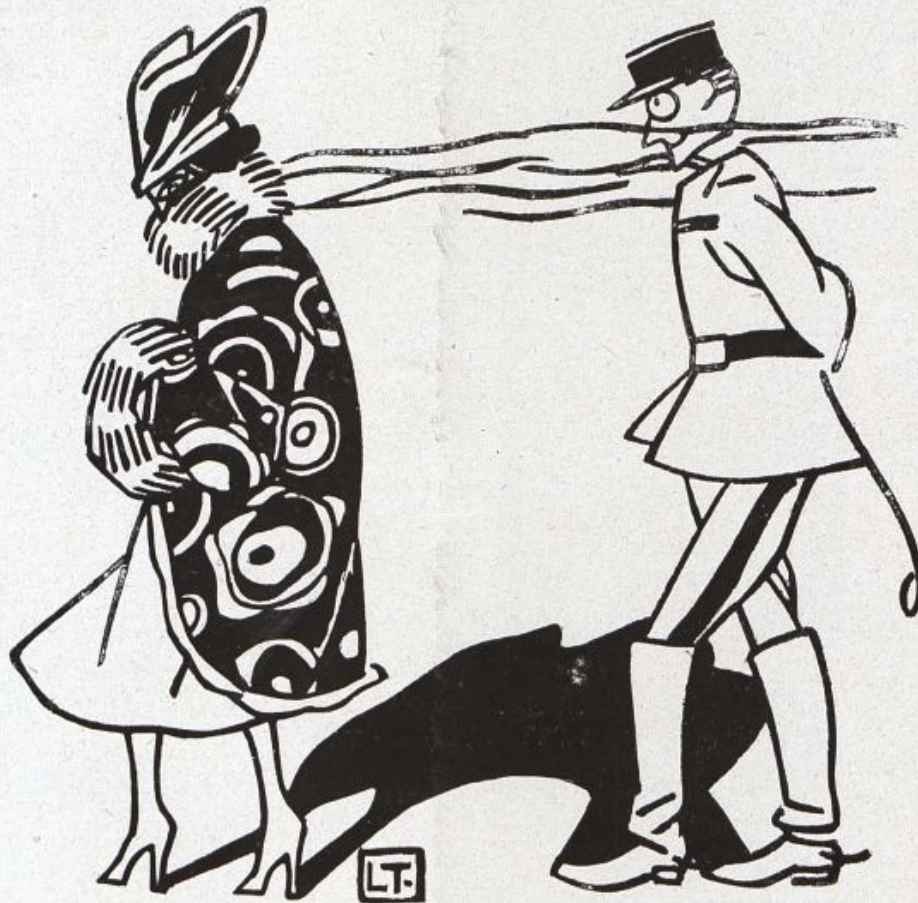
restrictions n'étaient pas inventées pour permettre au système D de se développer pour le perfectionnement de la race, la Nature serait dans le marasme...

Noblement, simplement, généreusement, sans une seule manifestation contre cet abus de pouvoir, nos contemporaines ont fait leur devoir, ont accepté la décision brutale.

Héroïsme féminin, je te salue au passage... mais...

\*\*

Pendant quelques jours, malgré l'excel-



*...laissait derrière elle comme un sillage de jasmin...*

au moins de limiter l'emploi de tout ce qui, jadis, servait à rehausser la beauté de celles qui, maintenant, attendent le retour du guerrier.

Il fut un temps où nos concitoyennes charmaient la vue par leurs fraîches couleurs : leur visage formait un parterre vivant où les teintes vives de la rose s'alliaient à la blancheur du lys.

Il fut un temps (est-il vraiment lointain ?) où chaque élégante laissait derrière elle comme un sillage de jasmin, d'héliotrope et de muguet.

Ce temps a officiellement vécu... et si les

lence des communiqués ; par les rues et par les quais, seuls de tristes visages, des yeux sans éclat, des cheveux blanchissant semblaient attester l'horreur croissante envahissant le monde. Les pessimistes triomphaient : l'humanité succombait sous le poids de l'innommable.

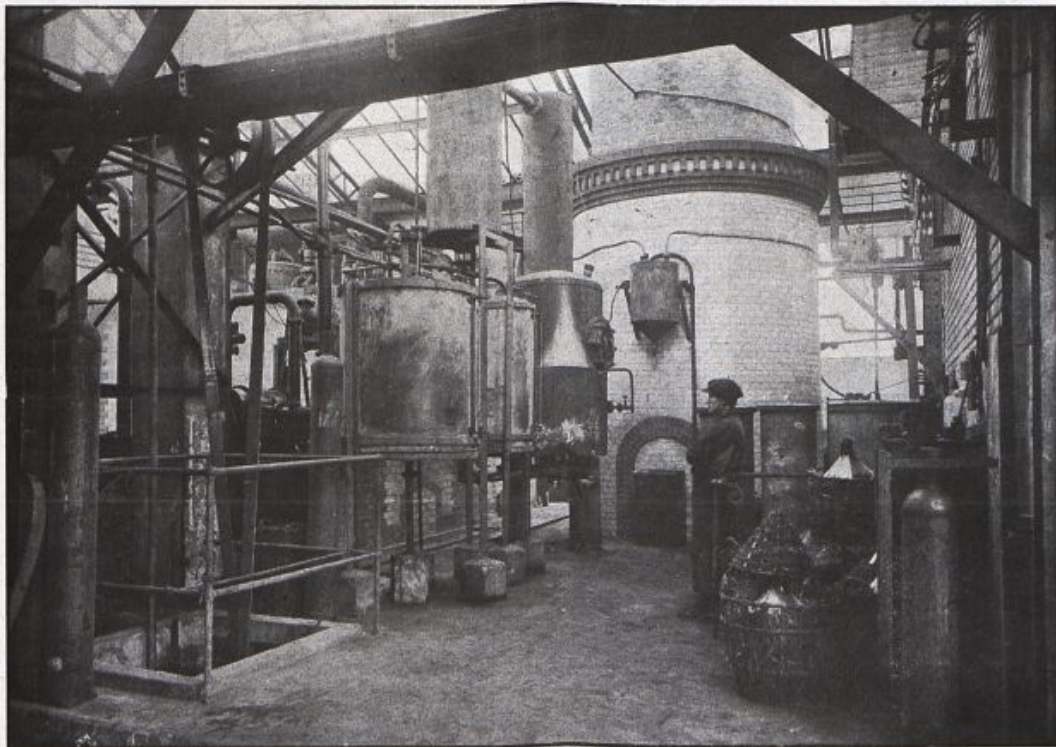
Plus de charmant sourire éclairant les douces physionomies de jeunes filles, plus de délicates rougeurs sous le regard trop vif du permissionnaire qui passe...

Mais la manœuvre fut éventée, la prohibition prise à l'initiative d'un de nos mauvais génies, défaitiste notoire, fut modifiée

## LES PARFUMEURS EN GUERRE



Usines BIRCKENSTOCK, à Montreuil-sur Seine (Atelier des Benzylès)



Usines BIRCKENSTOCK (Distillation de l'Huile de Camphre)

grâce à notre Premier, le vigoureux polémiste déchaîné que l'on sait.

Grâce à lui on vit à l'étalage des pharmaciens, les teintures avec la mention « Usage externe », certains fards eurent l'honneur de la citation avec « poison violent » et la toute inoffensive poudre de riz se gara de la carte de farineux avec « produit dangereux ».

Merci à notre président, grâce à lui nous avons revu de frais visages, des museaux gracieusement enfarinés dont le sourire semble un rayon de soleil se jouant sur la neige.

Mais il faut mériter ce privilège ; et pour cela donner aux fournisseurs officiels une raison plausible.

Les docteurs ont vu tripler leur clientèle.

C'est que, pour avoir droit à la bienheureuse poudre, à l'indispensable teinture, au cercle de bistre sous lequel le regard se fera plus brillant et plus profond, il ne faut rien moins que l'ordonnance d'un « Toubib ».

Mais existe-t-il une femme qui, pour paraître plus belle, ne se découvrira pas quelque petite maladie nécessitant l'ordonnance

demandée par le seigneur apothicaire : et quel docteur au cœur de roche aura le courage de refuser pour cela quelques lignes de son écriture, sa signature sur un chiffon de papier à l'une de ses clientes !

Il n'est pas de médecin, de pharmacien ou... d'herboriste, il n'est pas un de ceux qui disposent de quelque pouvoir qui ne se soit incliné devant le désir de beauté de nos charmantes.

La vieille courtoisie française est heureusement toujours de mise, même en temps de guerre.

Et puis, entre nous, on se « débrouille ».

Jamais le législateur n'empêchera le rosier de porter ses roses, jamais nos gouvernants ne pourront s'opposer à la loi naturelle qui veut que la femme soit belle, désirable et parfumée :

Laissez les fards à la coquette  
Et les parfums aux parfumeurs.

Les uns et les autres ont prouvé leur loyauté et leur patriotisme. S'ils s'entendent pour plaire et pour rendre la vie plus agréable et les femmes plus jolies, louez-les encore, car ils ont bien mérité de la Patrie.

FLORIANE.



Comme le rosier porte des roses, la femme doit être belle et parfumée.

LISEZ NOTRE PREMIER ARTICLE

## LES ROSES DE NOËL

et demandez-vous s'il ne contient pas la formule cherchée  
et s'il n'a pas la forme propre au lancement d'un nouveau parfum.

## CRÉATIONS DE 1917.

Cet article ne sera pas ce qu'un vain peuple pense... Le titre de Créations ne dira pas ce qu'il veut dire car les... Créations de 1917 sont à peu près inexistantes. Non pas que nos parfumeurs n'aient pas travaillé, non pas que la Parfumerie n'ait pas, durant la guerre, rendu un réel service à nos finances

françaises en soutenant notre change à l'étranger par l'exportation, non pas certes, — mais nos parfumeurs ont eu un tel mérite à travailler et à produire avec des moyens de fortune — ou plutôt d'infortune — que l'on serait bien mal venu à leur demander des « Créations » lorsqu'ils ont eu tant de peine à assurer leurs fabrications.



Terres Cuites artistiques  
Modèle NANNICINI  
Bourg (Ain)

J'ai voulu voir, j'ai voulu savoir et m'en suis allé visiter un des grands magasins dans lesquels la Parfumerie est un important rayon. Ce n'étaient que flacons exquis remplis de liquides riants et chatoyants sous la lumière comme des pierres précieuses : émeraudes, topazes, rubis — étincelante clarté des cristaux taillés, douceur des cristaux dépolis, tout ce qui charme l'œil, tout ce qui réjouit le regard était réuni dans un féérique désordre. Et tout autour, les femmes aux gestes jolis, tournaient les narines dilatées, prenaient en main les flacons, les palpaient, les respiraient avec une volupté évidente. Parfumeurs... Parfumeurs... vous tentez les



Terres Cuites artistiques, modèle NANNICINI  
Bourg (Ain)

femmes et les femmes bien volontiers se laissent tenter.

Ces parfums, ces extraits, lotions, poudres, crèmes, ont des noms... et quels noms... Voici la série des parfums de Rosine, *Le Mouchoir de Rosine*, *Mam'zelle Victoire*, *Le Parfum de ma marraine*, et « *Borgia* », dont une seule goutte rend fou, — br... passons. La série de Coty, le maître parfumeur dont la présentation parfaite contribue grandement au succès, *L'Effleurt*, *L'Or*, *L'Origan*, *Le Chypre*. Voici le *Sakountala* de Bi-

chara. Et *l'Odorantis*, de Jean Giraud fils, le *Mary Garden*, *Curieux Parfum*, de Violet ; *Psika*, de Roger Callet, un *Origan*, de Deluzy ; *Le Parfum de la Pawlowa*, de la Parfumerie Monna Vanna ; le célèbre *Lilas*, de Rigaud ; *La Feuilleraie*, *Le Billet doux*, *La Rose de Gueldy* ; *Le Secret de Marguerite*, — romance ? — de Lenthéric ; *Le Tango* et *Le Buda*, de la Compagnie Tokalon ; et *La Rose*



Terres Cuites artistiques, modèles NANNICINI  
Bourg (Ain)

*du Val de Flore*, de Gramont, et *Le Bouquet des Papillons* — hé... hé... — de Lubin.

Ce n'est pas tout : *Quelques Fleurs*, de Houbigant, qui garde toute la faveur du public ; *Séduction*, de Gellé ; *La Rose de Jocelyn*, de Godet ; une spécialité créée par un grand magasin de province : *Féminité* ; *Albert-Elisabeth*, que Pinaud a dédié aux héroïques souverains belges ; *Scarabée*, de Piver ; le *Muguet d'Yvelin*, de Plassard ; *Voilà pourquoi j'aimais*, — romance ? — de Guerlain, et tant d'autres. J'en passe, et des meilleurs.

La Parfumerie Rozy offre ses parfums, ses poudres, ses crèmes ; les produits de beauté Suinot sont plus qu'honorablement représentés ; la Parfumerie Piette travaille et progresse dans la faveur du public ; *Le Voile de Vénus*, tel est le nom poétique de la nouvelle lotion de Dumatras et Cie, de Paris, lotion tout à fait remarquable pour les soins de la peau ; les *Fleurs Lutetia*, sous ce titre général, l'importante maison de Montreuil-s.-



Terres Cuites artistiques, Modèles NANNICINI  
Bourg (Ain)

Seine, offre des nouveautés, son *Lilas*, *La Rose d'or*, *Chypre ambré*, *Odorifère du Japon*, créations appelées au succès certain.

Les Produits de Beauté Lamotte, Paris, sont parmi les meilleures productions du genre. Certes, nous aurons après avoir cité toutes ces excellentes maisons, bien des omissions sur la conscience. On nous pardonnera : ils sont trop et chacun d'eux a sa valeur.

Voici maintenant les maisons de province. Lyon tient peut-être la tête, avec les maîtres parfumeurs Prudhomme qui lança la célèbre série *Joyau d'Amour* ; Kemler, dont les produits de beauté sont très appréciés ; Briau et Cie, dont le *Lugdunum* ajoute à un parfum exquis, une remarquable présentation. Voici les Produits hygiéniques Lucinia, de Marseille, qui donnent au teint et à la peau la fraîcheur des matins de printemps. Les spécialités de Alfred Beauvillain de Agon (Manche), *Vinaigre glacial*, *Fixe moustache*, *Crème dentifrice* sont remarquables et remarquées.

Toute cette production si diverse, si réellement en progrès, indique un effort considérable et la volonté de nos artistes-parfumeurs français de conquérir le marché mondial. Avec une ingéniosité dont on ne saurait trop les louer, avec un sens commercial parfait, chacun d'eux travaille dans sa ligne et poursuit dans son genre un effort productif. Les uns marchent vers la perfection dans la présentation et dans la finesse des produits, d'autres s'attachent à établir à bon compte des articles qui, pour n'être pas sans valeur, pourront néanmoins soutenir avantageusement la concurrence des articles similaires offerts par nos concurrents dans les types « bon marché ».

C'est pour établir toutes ces séries, pour mettre au point des articles nouveaux, tant dans les séries de luxe que dans les produits bon marché, que les parfumeurs ont eu mille misères à trouver les matériaux nécessaires à la présentation et au conditionnement des parfums. Ils furent heureusement aidés par des maisons de bonne volonté qui surent adapter leur effort aux circonstances.

On nous cite la création de l'excellente maison J.-P. Grussen, de Paris, le *Stiligoutte* verre et liège qui tout en ayant les mêmes avantages que le bouchon métal, rare et coûteux, est d'un prix moitié moindre que ce dernier, malgré sa présentation plus gracieuse, plus artistique.

Un gros effort a été fait également par L. Berlan, qui a toujours pu fournir jusqu'ici les articles aluminium classiques et nouveaux. Dans ce même genre, la maison Albert Pierre est également fort bien placée.



Une des inventions les plus curieuses résultant de la guerre a été l'emploi grandissant que l'on a fait de la vannerie pour l'emballage et le conditionnement des parfums. On a aussi remplacé fréquemment le verre dans ses différents usages, pour les crèmes de beauté, pour les boîtes à poudre par les terres cuites. Et, soit en vannerie, soit en terres cuites, certaines maisons sont arrivées à offrir de ravissants objets dont le prix est vraiment des plus minimes. La vannerie a permis la présentation de parfums à l'aspect rustique : des lavandes, des jasmins, des lilas, etc. Les terres cuites, au contraire, sous la forme de coffrets doublés intérieurement ont donné le plus bel et le plus élégant aspect à des complets : essence, crème, poudre, offerts ensemble. Nous donnons ci-dessus quelques uns de ces modèles.

De nouvelles maisons se sont créées et nous apprenons notamment qu'en Suisse, à Vevey, la Parfumerie Effcé a commencé le lancement de ses divers produits dans les premiers mois de 1917. Diverses créations de cette jeune marque, *Fleurs Effcéennes*, *Sachets Effcé*, *ses poudres et talc-powder*, mériteraient mieux qu'une citation. Nous y reviendrons en temps utile.

Et voilà. Nous aurions dû parler également des efforts faits par les fabricants de matières premières, mais notre collaboratrice Floriane dit, d'autre part, tout ce qu'il faut dire à cet égard et si nous l'en croyons, les parfumeurs auront occupé leur temps pendant la guerre à créer mieux que des parfums. Ils travaillent pour la défense nationale, ils ont improvisé en France toute une industrie chimique qui n'existait pas, ils ont fait une œuvre patriotique. Nous donnons dans l'article « Les Parfumeurs en guerre », deux pages de photos qui montrent les usines de deux de nos plus importantes firmes, la maison Chiris et Jeancard, dont l'usine est exclusivement réservée aux travaux de guerre, et la maison Birckenstock, dont nous parlerons prochainement d'une manière plus complète, lorsque notre correspondant parisien aura visité les usines de cette firme et nous en aura rapporté les renseignements que nous lui avons demandés.

N'oublions pas de mentionner en terminant que 1917 a confirmé la victoire des Essences de Rose françaises sur les essences bulgares et que, nouvelle victoire, les usines Schimmel, de Sault (Vaucluse), pour la distillation des lavandes, ont été rachetées par la firme Gattefossé qui prend ainsi position pour l'après-guerre et devient une des plus grosses productrices d'Essences de lavandes du monde entier.

P. A.

## L'EAU DE LA REINE DE HONGRIE

L'Eau de la reine de Hongrie fut à son origine un Esprit de fleurs de romarin pur et simple (1) : elle eut une vogue considérable au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle.

On trouvait alors couramment l'Eau de la Reine de Hongrie chez tous les parfumeurs et apothicaires du temps. En toute apparence, son emploi confinait plutôt à l'hygiène et à la médecine qu'à la parfumerie proprement dite ; il n'en est pas moins vrai que sa réputation remontait déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'il résulte des recherches faites à ce sujet par le docteur Dorveaux.

Toutefois, nous ferons observer que ce n'est qu'au tout commencement du XVI<sup>e</sup> siècle qu'il nous a été donné de connaître parmi les travaux alchimiques d'Arnaud de Villeneuve, mort en 1314, son « Liber de Vinis-opera omnia », publié seulement à Venise, en 1505. Dans ce rarissime ouvrage, se trouve mentionné son

*Oleum mirabile* qui consistait en une solution alcoolique d'essence de romarin et de térébenthine qu'il préconisa d'abord comme remède externe et spécialisa plus tard comme parfum (2) en supprimant l'essence de térébenthine.

Nous devons ces révélations à MM. Gilde-meister et Hoffmann, in : Les Huiles essentielles, Bernard Tignot, Paris, 1899. Cependant Hoffmann (de New-York), auteur de la partie historique, ne nous renseigne pas sur le rapprochement à établir entre l'Eau Hongroise, d'Arn. de Villeneuve et l'Eau de la Reine de Hongrie proprement dite, mais il apparaît assez clairement qu'Arnaud de Villeneuve fut le précurseur de cette panacée.

Cette fiche ayant échappé au docteur Dorveaux, nous devons à la vérité apparente de la signaler

pour parfaire sa précieuse documentation.

Comme il est dit dans la *Parfumerie Moderne* (1916, p. 124), on a cherché à faire revivre l'Eau de la Reine de Hongrie, en l'additionnant d'essences diverses avec quelque peu d'extrait de rose et de fleur d'oranger. Chez nous, du moins, le succès n'a pas répondu à cette tentative *in extremis*. Jusqu'à présent, l'Eau de Cologne a survécu

vendons... et puis tout est hors de prix aujourd'hui dans la Parfumerie.

La gravure que nous donnons ci-dessus est tirée d'une œuvre de Restif de la Bretonne.

Tout comme chez Rose Michon, il semble que le client pourrait bien faire ici une emplette du même genre (3)

L'Eau de la Reine de Hongrie se débitait, à cette époque, « en rouleaux de verre blanc cachetés, avec une inscription moulée au devant de la bouteille » : (Pomet fils : Histoire générale des Drogues, édition de 1735).



(1) Cette règle ne manque pas d'exceptions. La fantaisie, comme toujours, ont revint ultérieurement pour en modifier la recette originale ce qui, à notre avis, contribua d'autant plus à son succès d'antan. Lémery (pharmacopée de 1697) y ajoute : Thym, lavande, balsamite, sauge et marjolaine. Le Dictionnaire de Trévoux (1734) dit aussi : « Il s'en fait de plusieurs manières ». Les parfumeurs, bien entendu, ne divulguaient pas leurs secrets.

Dans la « Jolie Parfumeuse » d'Offenbach, 1873 (grand succès), les librettistes H. Crémieux et E. Blum, toujours soucieux de la couleur locale, n'ont pas oublié l'Eau de la reine de Hongrie : Témoins, la scène IV du 3<sup>e</sup> acte qui se passe dans le magasin de la belle parfumeuse (nous sommes en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, au temps des Porcherons).

UN CLIENT, entrant. — Un flacon d'eau de la Reine de Hongrie, s'il vous plaît...

LA COCARDIÈRE, lui remettant en main. — La Reine de Hongrie demandée.

LE CLIENT. — Merci. Combien ?

ROSE MICHON (la belle parfumeuse). — Cinq livres.

LE CLIENT. — Hum ! Ce n'est pas donné.

LA COCARDIÈRE. — Nous ne donnons rien ici, nous



à tous les naufrages, tandis que l'eau d'Elisabeth a passé de mode ; elle nous paraît avoir sombré sans retour possible.

Maintenant, il convient de dire qu'au point de vue rétrospectif, l'histoire de cette célèbre panacée est bien fait pour intéresser le parfumeur qui pendant plus de deux siècles la vendit si abondamment.

Nous devons ces consciencieuses recherches au docteur P. Dorveaux, qui les publia dans la *France Médicale*, octobre 1908, nous les donnons ici *in extenso*.

E. G. (biblioph. Champ.).

### Historique de l'Eau de la Reine de Hongrie

Dans la « Biographie universelle de Michaud (t. XIII, p. 25, Paris, 1815) », l'invention de l'Eau de la Reine de Hongrie est attribuée à *Elisabeth, fille de Wladislas Lokietek*, roi de Pologne, laquelle épousa en 1319, Charobert, roi de Hongrie, et mourut au mois de décembre 1381. Cette reine est appelée « *Elisabeth de Pologne* », dans le grand dictionnaire universel de Larousse et dans la Grande Encyclopédie. L'Eau de la Reine de Hongrie remontait donc au XIV<sup>e</sup> siècle ; cependant elle ne fut connue en France que sous le règne de Louis XIV.

*Nicolas le Febvre*, dont le *Traicté de la Chymie* » parut pour la première fois à Paris, en 1660 (T. I., p. 435), l'appelle « *Eau de Ste-Elisabeth* » ou *Ste-Isabelle*, reine de Hongrie », et la proclama véritablement un « digne remède ». A peine, dit-il, peut-on assez dignement décrire toutes les facultés de cette teinture balsamique, de cette eau et de cet extrait. Car, qu'y a-t-il de plus étonnant et de plus beau que le rétablissement de la Reine de Hongrie par le moyen de cette eau ? Elle était paralytique, goutteuse et tellement infirme, qu'elle n'avait aucun mouvement libre, et cela à l'âge de soixante et douze ans ; et néanmoins, cet esprit subtil et balsamique eut une si noble éradiation de vertu, qu'elle fut rétablie en un si haut point de santé et de vigueur, qu'elle ne paraissait pas avoir plus de vingt-cinq ans, jusques-là même que le Roy de Pologne la fit demander en mariage tant elle était belle et vigoureuse. Voilà un effet pour l'intérieur que nous tenons de l'histoire ». Or, *Ste-Elisabeth de Hongrie* est morte en 1381, à l'âge de vingt-quatre ans. Le Febvre a donc commis une erreur en lui attribuant la recette de l'Eau de la Reine de Hongrie.

*Christophe Glaser* donne également la formule de cette eau dans son « *Traité de la Chymie* (Paris, 1663, p. 329) ; mais il se garde bien d'en indiquer l'origine.

*François Verny*, maître apothicaire, juré de Montpellier, a introduit l'Eau de la Reine de Hongrie, dans la nouvelle édition du « *Traité des eaux distillées* », par Catelan, qui accompagne la « *Pharmacopée de Bauderan* », publié à Lyon, en 1672. On y lit (second livre de cette pharmacopée, p. 263), sous la rubrique *Spiritus vini anthosathus*. D. Rondeletü, la remarque suivante : « *Rondelet*, conseiller et médecin du Roy, chancelier en cette Faculté de médecine de Montpellier, décrit cette eau dans son traité de *Fucus* (*Traité des Fards*, publié dans les *Œuvres de Rondelet*, Paris, 1574, t. 2, folio 324 verso), sous le titre : *Ad deat bandas faciei maculas et cicatrices unferandas aqua familiaris Paulo Pontifici Maximo*, d'où je viens de tirer la description pour l'insérer parmi mes remarques, ayant seulement ajouté au modus faciendi, pour en faciliter la préparation, de concasser la fleur de romarin. Je lui ay donné le nom de « *Spiritus vini anthosatus* D. Rondeletü », et l'ay attribué à Rondelet, comme le premier qui, je crois, l'ai décrit dans ses œuvres, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur, non plus que la Reine de Hongrie, quoy qu'elle en porte le nom ».

*François Verny* conteste donc à la Reine de Hongrie, l'invention de l'eau qui porte son nom ; et la conteste également à Rondelet.

Dans ses remarques au sujet du *Spiritus vini anthosatus de Rondelet*, François Verny nous apprend que, de son temps, un chimiste de Montpellier ayant pris sans aucun titre la qualité de « distillateur et démonstrateur ordinaire », se vantait publiquement de savoir mieux préparer qu'aucun autre de la ville l'Eau de la Reine de Hongrie, et d'en envoyer dans toutes les parties du royaume « à ceux qui sachant avec quelle exactitude il la fait, luy font l'honneur de s'adresser à lui pour en avoir ». Or, ce chimiste vendait de « 30 à 40 sols la livre » un produit qu'il n'aurait pu « donner à moins de quatre francs » s'il l'avait préparé comme il le disait.

*Moyse Charas* parle de l'Eau de la Reine de Hongrie dans le chapitre de la « *Pharmacopée Royale galénique et chimique* (Paris, 1676, p. 632) », où il traite de la « distillation des Fleurs de Rosmarin ». « C'est, dit-il, à cet esprit (de fleurs de romarin) que les modernes ont donné le nom d'Eau de la Reine de Hongrie, à cause des merveilleux effets qu'une reine de Hongrie en ressentit à l'âge de 72 ans, c'est là cette eau dont la grande réputation et le grand débit que l'on en fait à Paris, depuis plusieurs années, ont donné l'envie à quantité de personnes, aussi ignorantes que malicieuses, de la préparer à leur mode dans les provinces ».

Deux ans plus tard, paraît un livre anonyme analogue au fameux « recueil de recettes de Mme Fouquet », c'est le « recueil de

Dijon, qui a signé de ses initiales J. R. l'épître dédicatoire adressée aux « Dames de la Charité ». Son nom se trouve en toutes



remèdes faciles et domestiques choisis, expérimentés, etc., imprimé à Dijon, en 1678, lequel se vend à Paris, chez Etienne Michollet. L'auteur de ce livre (attribué à tort à Mme Fouquet) est J. Ressayre, libraire à

lettres dans l'« Extrait du Privilège du Roy », qui termine le volume. Il a consacré l'avant-dernier chapitre de son Recueil (p. 380) à la Véritable Eau de la Reyne de Hongrie », « La recette de cette eau, dit-il, fut

donnée à *Izabelle, reine de Hongrie*, par un ermite qu'elle n'avait jamais vu ni connu, ny ne put voir, après qu'il lui eut baillée ; c'est pourquoi elle crut que ce fut par

tome IX de « *la vie privée d'autrefois* », intitulé : *Les Médicaments* (Paris, 1891, p. 221), puis il donne des extraits des lettres de Mme de Sévigné, qui raffolant de l'Eau de la



Reine de Hongrie, en avait toujours un flacon dans sa poche.

Louis XIV se servait de l'Eau de la Reine de Hongrie, préparée par les « *Capucins du Louvre* ». (V. gravure « *La Parfumerie Moderne* », collection

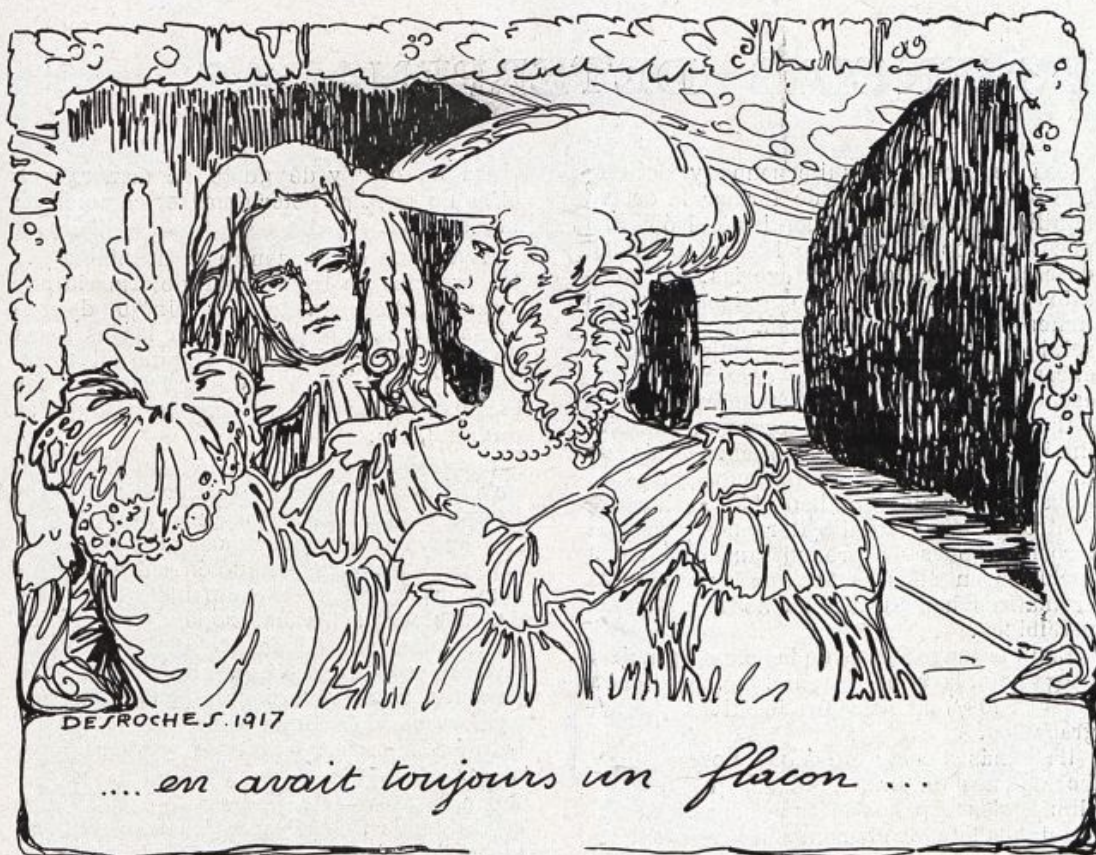
Givaudan, laboratoire des Capucins du Louvre). « C'est, dit l'abbé Rousseau (1), de cette même essence de romarin ou véritable Eau de la Reine de Hongrie, dont le Roy voulut se servir et rendre témoignage du succès et du soulagement que Sa Majesté en reçut dans un rhumatisme qui lui occupait l'épaule et le bras, du temps qu'elle nous fit l'honneur à mon confrère (le père Tranquille) et à moy (l'abbé Rousseau), de nous établir au Louvre pour faire toutes ces expériences ».

*Pierre Ponsel*, marchand-droguiste et épicer, à Paris, constate dans son « *histoire*

un ange : laquelle recette on trouva écrite dans ses heures. Et comme elle était goutteuse et infirme de tous ses membres, elle s'en servit pendant un an, et fut parfaitement guérie ; même elle s'en lavait le visage, ce qui la rendit très belle ».

*Alfred Franklin* cite ce passage dans le

(1) Secrets et remèdes éprouvés, dont les préparations ont été faites au Louvre, de l'ordre du Roy, par deffunt M. l'abbé Rousseau cy-devant capucin et médecin de sa Majesté. Paris, Jean Joubert, 1697, page 103.



générale des drogues, Paris 1694, 1<sup>re</sup> partie, p. 183, la grande vogue de cette « marchandise », et il s'étend longuement sur les nombreuses sophistications que l'on en faisait alors, tant à Paris que dans le Midi de la France, pour la vendre à bas prix.

Enfin, *Cadet de Gunicourt* écrit en 1815, dans le « Dictionnaire des Sciences Médicales, en 60 volumes, t. XI, p. 13, que « l'on vend depuis quelques années sous le nom d'*Eau de Ninon* (2), l'Eau de la Reine de Hongrie ou Esprit de Romarin ».

L'esprit ou alcoolat de romarin porte encore de nos jours le nom d'Eau de la Reine de Hongrie (Officine de Dorvault).

Paul DORVEAUX.

Si, comme Appendice, nous ouvrons les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle : Schroder, par exemple, nous y voyons le grand cas que la médecine faisait alors du Romarin et de ses merveilleuses vertus contre l'apoplexie, le vertige et contre toutes les affections du genre nerveux.

Pour Zapatha, médecin italien au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est une panacée : le romarin fortifie la mémoire, les yeux, préserve les vieillards d'apoplexie et de paralysie, etc.

(2) L'eau de Ninon se vendait, en 1826, par petites bouteilles de 3 et 6 francs, au seul dépôt, rue du Helder, N<sup>o</sup> 9, chez le concierge.

Nous ne nous y opposerons pas, au contraire.

Mais, voici le bouquet, c'est *Etchstachius*, qui va le tirer dans son *Traité de la Confection d'Alkermès*, où il dit : « que la fiente d'un veau (sic) qui a été nourri pendant quelques jours de romarin, sert à faire une excellente poudre pour poudrer et régénérer les cheveux ? »

Il n'en est pas moins vrai que depuis longtemps, les Anglais font des lotions pour la chevelure, à base de romarin et... d'ammoniacque qui pourraient bien avoir trouvé là-dedans un peu d'inspiration.

Encore une petite particularité pour finir. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, nous dit « que la violence de l'hiver de 1709 fut telle que l'Eau de la Reine de Hongrie et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires des chambres à feu (!) ».

C'est possible, mais nous croyons tout simplement que des liqueurs spiritueuses ne l'étaient pas... beaucoup.

D'ailleurs, comme l'indique M. P. Dorveaux, l'honnête apothicaire droguiste, Pierre Pottet (un contemporain de Saint-Simon), en savait assez long sur ce sujet.

E. G.

## ESSENCIAS DETERPENADAS.

Los terpenos, sesquiterpenos y politerpenos no se contentan de formar la octava familia (esencia de trementina é isómeros) pues se encuentran en la casi totalidad de esencias de todas categorías. Así pues estos hidrocarburos, no oxigenados, no tienen ningún valor aromático, son poco solubles en alcohol, muy predispuestos á enranciar y estorban por consiguiente las esencias en las cuales se encuentran.

Ciertas esencias de la segunda familia, limón, naranja, etc., contienen más de un 90 % de su peso de terpenos, otras, la Angélica, por ejemplo, han sido clasificadas dentro la octava familia (terpenos y sesquiterpenos) pues la preponderancia de estos carburos en ellas es tal que los productos aromáticos han pasado mucho tiempo desapercibidos.

Enfin la mayor parte de las otras esencias, bergamota, lavanda, geranio, etc., contienen de 40 á 70 % de terpenos inactivos y desagradables.

Hace más de ocho años que nosotros perfeccionamos un procedimiento que permite eliminar los terpenos de las esencias aislando la totalidad de los elementos oxigenados.

En efecto, no debe creerse que un solo hidrocarburo oxigenado dé á cada esencia su valor aromático.

Tomemos por ejemplo la esencia de limón.

Se compone de terpenos  $C^{10}H^{16}$  (pinene y limonene (por cerca de un 90 % de su peso y de aldehídos; citral y geranial  $C^{10}H^{16}O$ , citronellal  $C^{10}H^{20}O$ , y otros poco conocidos.

Nuestro procedimiento consiste en eliminar solamente los terpenos y en guardar intacta la mezcla citral, geranial, citronellal et en sus proporciones naturales.

No se puede pretender que la esencia de limón deba todo su valor al citral, aunque éste entre en la proporción de un 7 % de la totalidad de la esencia pues es imposible reemplazar la esencia deterpenada de limón por el citral extraído á bajo precio de la esencia de Lemongras, ni tampoco por una mezcla conveniente de citral de geranial y de citronellal extraído de las esencias de geranium y citronella, esto á causa de los elementos desconocidos que caracterizan cada esencia.

Los terpenos son eliminados por fraccionamiento.

Los terpenos más corrientes  $C^{10}H^{16}$  y  $C^{15}H^{24}$  (sesquiterpenos) se caracterizan por un punto de ebullición muy bajo, una densidad reducida, una insolubilidad completa en el alcohol débil, un ligero aroma y una fuerte tendencia á oxidarse resinificándose bajo la influencia de la luz, del aire y del agua.

Los terpenos tienen entre ellos gran seme-

janza de olor y de gusto de manera que ellos no pueden determinar el carácter de una esencia.

Es así que se encuentra la d. pinene en las esencias de trementina de América, de alcanfor, de coriandro, de hinojo, de badiana, etc. la d. limonenes en las esencias de bergamota, de hinojo, de pino silvestre, de palmarosa, la l. phellandrène en las esencias de Bey, de badiana de pino (pinus pumilio), etc.

Los terpenos, poco aromáticos, disimulan no obstante el aroma característico de los compuestos oxigenados que diluyen, estos terpenos son menos apropiados que el alcohol para esta disolución en primer lugar porque son esencialmente oxidables y después porque en las proporciones en las cuales ellos se encuentran en las esencias ordinarias están sujetas á variaciones considerables. Estas variaciones son debidas, por cada recolección ó por cada procedencia, á las diferencias de condiciones hygrométricas, de luz, etc.

Con las esencias deterpenadas nada de esto es de temer, los resultados son siempre idénticos aun con diferentes años de intervalo.

Una de las grandes ventajas de las esencias deterpenadas es su gran solubilidad en alcohol muy débil, incluso en agua, lo que permite grandes economías de alcohol en la fabricación de aguas perfumadas, licores, jarabes, gaseosas, etc. En todas estas industrias los terpenos son una cosa superflua y bien molesta cuando se quiere obtener rápidamente un producto limpio y vendible. Con las esencias ordinarias solo se obtienen líquidos turbios que es necesario filtrar ó clarificar durante mucho tiempo.

De otra parte todas las esencias obtienen una finura muy real con la supresión de los hidrocarburos, generalmente mal olientes. Algunos ejemplos son clásicos; la esencia de geraneo, aun de buena calidad, ganará muy poco por la adición de esencia de rosa natural, el olor herbáceo del geraneo la domina.

Al contrario una muy pequeña proporción de esencia de rosa verdadera en la esencia de geraneo deterpenado le comunicará inmediatamente su aroma particular.

La esencia de néroli italiana es poco agradable y no puede ser mezclada con la esencia francesa sin deteriorarla ó debilitarla; una vez deterpenada, pueden mezclarse por partes iguales sin constatar disminución de finura de aroma. El espliego sin terpenos equivale á una lavanda. La esencia de menta japonesa deterpenada equivale á la menta americana ordinaria. Un ensayo convencerá definitivamente á los incrédulos.



## La Flore Aromatique des Maures



Au cours d'un voyage sur le littoral des Maures, entre Hyères et Ste-Maxime, nous avons eu le loisir d'étudier quelques plantes odorantes de floraison estivale. Dans cette



ECHINOPHORE EPINEUX (racine comestible)

région où les pluies sont si rares l'été et les champs vite desséchés par l'ardent soleil, les fleurs sont peu nombreuses à partir de juin et plus dispersées ; à la profusion extraordinaire du printemps succède une période « calme », et l'on peut examiner avec sérénité les curiosités locales ; cependant le botaniste peut encore recueillir environ 200 espèces en pleine floraison sur la partie du littoral que nous avons explorée en août dernier.

Parmi ces nombreuses espèces, il est bien difficile de faire un choix, toutes se révèlent au promeneur aussi charmantes, toutes attirent son regard, soit par la grâce de leur port, soit par la teinte éclatante de leurs fleurs ou le suave parfum qu'elles exhale.

Aussi sera-t-il délicat de signaler au lecteur les plantes qui méritent son attention, sans le noyer sous un flot de noms scienti-

fiques souvent indispensables en l'absence de dénomination française suffisamment généralisée.

Le littoral des Maures, avec les îles d'Hyères et quelques coins privilégiés de l'Esterel et des Alpes-Maritimes, possède une flore d'un caractère tout à fait spécial ; les plantes des contrées plus septentrionales y sont fort rares et la flore méditerranéenne s'y localise par zones très nettes.

Sur la plage et les dunes de sable, le promeneur s'arrête souvent :

*L'échinophore épineux*, le panicaut maritime érigent de tous côtés leurs puissantes épines ; l'euphorbe *Peplis* étend ses ramifications rouges ou bleuâtres à travers les débris du flot, la sapinette (*Euphorbe Paralias*) étend ses ombelles parmi les massifs de *Cakiliers* aux feuilles charnues. Parfois la glaucienne (*Glaucium luteum*) ouvre ses grands pétales d'or sous le soleil torride.



CALLUNA OU BRUYÈRE ROSE

Dans les dunes plantées de pins maritimes (*P. pinaster*), joie des baigneurs qui se reposent sous leur ombre pendant la canicule, les massifs de *Ficoïde* sont troués, de

ci, de là, par l'euphorbe *Pithyusa* et partout de jolies graminées, telles que le magnifique *Lagurus ovoïde* argenté, égaient l'œil du touriste.

On trouve parfois à l'embouchure des rivières des zones marécageuses où, parmi les joncs, les carex, les roseaux (*Arundo Phramites*) et les cannes de Provence (*A. Donax*), on rencontre la Guimauve officinale, les Tamaris, le *Salsola Kali*, plante grasse chargée de soude et quelques jolis *Statices*.

La zone des rochers, abritée de pins jusqu'au bord des eaux, est celle des calanques et des caps, surtout dans la rade de Bormes-Lavandou ; on y rencontre l'Œillet de Balbisi, le *Senecio Cinaire*, le Perce-pierre, parfois l'euphorbe arborescent (*E. dendroïdes*), de forts massifs d'*Atriplex Halime* et d'*Obione pourpier*, enfin le magnifique arbrisseau argenté connu sous le nom d'*Anthyllis Barba-Jovis*.

Au-delà des plages et avant les bois de pins pignon (*P. Pinea*), on trouve souvent une région de hautes fougères (*Pteris aquilina*) et de Cistes odorants (*Cistus salviaefolius*, *C. crispus*, etc.). Elle correspond dans les endroits privilégiés à une zone de vignobles et de cultures, où chacun va cueillir les Camomilles blanches (*Anthemis*), les Chrysanthèmes jaunes, les *Erythrées* roses, les viperines violettes ou bleues, les Lotus jaunes ou le Tetragnolobe pourpre, et tant d'autres que nous ne pouvons énumérer ici.

Les bois de pins qui s'étendent fort loin et remontent le flanc des Maures ont un sous-bois de buissons touffus, un maquis serré alors que les bois de Chêne-liège, lequel escalade les collines concurremment avec le pin et le châtaignier, ont un sous-bois clairsemé, d'accès facile.

Ces buissons sont surtout :

Sous les pins, les cistes, le *Daphne Gnidium*, le lentisque et le myrte, des clématites et des fougères. Il faut mentionner spécialement la Lavande *Stoechas* sur laquelle nous reviendrons ; la Bruyère arborescente qui, associée au Calluna rose, forme de jolis bosquets fleuris et remonte aussi haut que le Chêne, parmi les rochers ; l'Arbousier (*Arbutus Unedo*) et le Cadier (*Juniperus Oxycedrus*) sont également très communs dans les bois littoraux. Sous les chênes, quelques jolies plantes connues seulement des botanistes dont elles font la joie, quelques genêts épineux disputent la place aux cistes et aux grandes fougères, toutes plus fines les unes que les autres et dont les feuilles s'étalent à 1 m. de hauteur ou davantage.

Le long des ruisseaux, à sec au moment qui nous occupe, et formant par consé-

quent des chaussées d'accès facile à travers la brousse, notre touriste trouvera :

S'il s'agit d'un ruisseau parcourant un terrain riche, au pied des monts, des lauriers-roses sauvages, le grand Salicaire aux panaches rouges, la Canne de Provence, la vigne sauvage.

S'il s'agit d'un ravin escarpé, parmi les rochers, il se verra entouré de salsepareilles (*Smilax*), de Garance (*Rubia*), de taillis touffus où le chèvrefeuille, le lentisque, le noisetier, le *Dorycnium*, l'églantier, le prunellier, les tamaris et parfois l'oléastre (olivier sauvage), s'enchevêtrent de façon inextricable.

De petites vasques moussues rappellent qu'il y a eu là des cascades, là des sources abondantes, agrémentées de lichens ou d'hépatiques, elles abreuvant encore au cœur de l'été de belles fougères très fines (*Asplenium* et *Capillaire de Vénus*), la *Samole de Valérand* aux belles grappes blanches ou encore le *Cyclamen repandum*, le *Réséda Phyteuma*, des campanules et des œillets divers.

Toutes ces plantes sont ici dans leur habitat favori et leurs dimensions sont parfois extraordinaires, nous avons vu des sous-bois de bruyères (*Erica arborea*) atteignant 4 à 5 mètres, des *Anthyllis Barbe de Jupiter* atteignant 2 m. 50.

Les espèces naturalisées, Mimosas, Eucalyptus, Figuiers de Barbarie (*Opuntia*). Aloès (*Agave*), Citronniers et Orangers, et tant d'autres, se plaisent surtout sur les cotéaux ensoleillés, dans le gneiss ou le mica-schiste, et les vallons que leur exposition exceptionnelle transforme en serres chaudes.

Les mimosas et les eucalyptus, partout plantés en grande abondance, se sont particulièrement bien naturalisés sur le littoral des Maures.

*Mimosas*. Deux espèces sont très répandues, l'*Acacia dealbata*, connu sous le nom de Mimosa à feuilles de Sensitive, et l'*Acacia rétinoides* (ou *A. floribunda*), à feuilles coriaces et entières. Le *dealbata* fleurit au cœur de l'hiver (15 janvier au 15 mars), le *retinoides* toute l'année, mais surtout en octobre. Aussi commun l'un que l'autre ils forment des bois épais, atteignant une dizaine de mètres seulement alors qu'en Australie, leur pays d'origine, ils dépassent facilement 40 mètres ; ces deux espèces parfaitement acclimatées en Provence méridionale, font maintenant partie de notre flore et les auteurs ne devraient pas les en exclure. Leur tronc lisse et bleuâtre, le feuillage si élégant du *Mimosa dealbata*, feuillage grisâtre et d'aspect triste dans l'attitude de repos, toutes folioles repliées, les bois minuscules et gracieux que constitue la profusion des

jeunes plants semés naturellement au pied de leurs aînés et surtout leurs fleurs abondantes disposées en longues grappes de petites boules dorées au parfum délicieusement pénétrant, tout cela contribue à faire de ces arbres le plus bel ornement de la Côte d'Azur.



UN COIN DE MONTAGNE

Les fleurs devenues populaires sur tous les marchés européens sont une source de gros bénéfices pour les horticulteurs du Var et des Alpes-Maritimes ; la culture de ces arbres rustiques est aisée ; sauf en terrain calcaire, pour l'*A. dealbata*, mais on a tourné la difficulté en le greffant sur *A. rétinoïdes* et sur *A. melanoxyton*, fréquemment planté à Hyères et à Bormes-les-Mimosas.

De nombreuses espèces d'acacia sont cultivées (*A. sophorea*, *A. culliformis*, *A. trinervis*, *A. cyanophylla*, etc.) et l'horticulture a créé des variétés naines que l'on peut cultiver en pots ; le forçage de la fleur, aussi important que celui du Lilas ou du Muguet, est beaucoup plus facile et pratiqué couramment ; mais la floraison de l'*A. rétinoïdes* qui est à peu près constante toute l'année, peut suppléer au manque d'*A. dealbata* cependant préféré sur les marchés.

L'essence concrète s'en extrait par les dissolvants volatils, celle de l'*Acacia Farnèse* ou Cassie, originaire de Saint-Domingue, est beaucoup plus utilisée en parfumerie, comme base de violette. On la prépare depuis longtemps par enfleurage, mais les dissolvants en extraient un parfum également excellent.

*Eucalyptus*. Les eucalyptus sont également importés d'Australie, ils appartiennent à cette puissante famille des *Myrtacées* qui comprend une quantité innombrable d'espèces tropicales. Dans leur pays d'origine, ils atteignent des proportions gigantesques (*E. amygdalina* = 145 m. de haut) et leur croissance rapide (*E. globulus* = 17 m. en 10 ans) demande une absorption d'eau considérable, ce qui explique leur utilisation pour assécher les marais. Sur le littoral des Maures ils sont fréquemment utilisés pour créer de magnifiques allées, de concert avec le Mimosa, le Palmier et le Laurier noble (à Pardigon), mais ils se naturalisent parfois près des sources et on en connaît de très beaux sujets spontanés (Cavalaire).

L'*Eucalyptus globulus* ou Gommier bleu provenant de Tasmanie, est le plus répandu et le mieux acclimaté, il se reproduit de lui-même ainsi que les *E. rostrata* et *rubis*. Son



ACACIA RÉTINOÏDES

feuillage est très curieux, les jeunes feuilles sont ovales, blanchâtres et assez charnues, disposées sur des rameaux tétragones et dégageant une odeur résineuse pénétrante ; plus tard le développement exagéré du pétiole crée en quelque sorte une nouvelle feuille lancéolée, coriace, persistante et présentant,



## QUELQUES-UNS DES ASPECTS



Clichés JEAN GATTEFOSSÉ et E. LEJEUNE.

## DE LA COTE MÉDITERRANÉENNE



Des villes blanches, sous la lumière éclatante, s'alanguissent étagées de la mer à la montagne. La vie est légère et facile dans ces pays riants qui ignorent l'hiver et les frimas et l'on y voudrait vivre toujours, dans un doux enchantement.



Ce sont là des paysages méditerranéens. Tous les étrangers, quelle que soit leur patrie connaissent notre Côte d'Azur où nombre d'entre eux viennent chercher un éternel printemps, le sourire d'un ciel toujours pur, d'un soleil toujours chaud.



Clichés JEAN GATTEFOSSÉ et E. LEJEUNE.

cette fois, l'odeur caractéristique et bien connue de l'Eucalyptus.

Ce sont ces feuilles coriaces et l'écorce qu'utilise la thérapeutique comme médicament astringent, stimulant et fébrifuge ; il règne quelque incertitude au sujet de leurs



FONTAINE DES EUCALYPTUS A CAVALAIRE (VAR)

propriétés antiseptiques et l'on ne croit plus à l'action de l'Eucalyptus contre la tuberculose.

Par distillation des feuilles et des jeunes rameaux, on obtient l'essence d'eucalyptus, d'odeur camphrée, composée de terpènes (dipentène et pinène), de terpinéol et d'eucalyptol ou cinéol ; elle contient normalement 60 % de cinéol, qui règle à la fois sa valeur thérapeutique et sa valeur marchande. La parfumerie extrait des essences de plus de 100 espèces d'eucalyptus. Les études publiées dans la *Parfumerie Moderne* ont précisé le rôle des terpènes dans la valeur assainissante de l'essence d'eucalyptus employée en fumigations.

*Myrte* (1). La « nerto » des provençaux, seule myrtacée française (*Myrtus communis*),

(1) Voir « Le Myrte en Corse », P. M., novembre 1911.

est originaire de l'Afrique ou de l'Asie occidentale, mais naturalisée en Provence et en Ligurie depuis l'antiquité. Le Myrte est un joli arbrisseau toujours vert, à feuilles coriaces et luisantes, à grandes fleurs blanches à cinq pétales et étamines nombreuses, fleurissant de mai à août.

Très odorant dans toutes ses parties ; des feuilles est extraite une essence très utilisée en parfumerie, dite « eau d'ange » ou essence de *Myrthe*, le terme essence de *Myrte* étant plutôt réservé à l'essence de *Myrica gale*. Elle est composée de pinène, dipentène, camphène, myrténol, geraniol et cinéol.

Connu depuis fort longtemps le myrte avait été nommé ainsi du grec *myron* qui signifie *parfumé* ; son fruit est comestible bien qu'un peu âpre et d'un goût résineux, les Arabes s'en montrent très friands. Ces petites baies noires sont d'ailleurs celles qui fournissent aux merles de Corse l'arôme spécial qui les caractérise. Le bois de myrte est également très estimé ; toute la plante est astringente, elle fût une panacée contre le catarrhe des bronches ; on utilise encore,



MYRTE COMMUN

en Orient, les fleurs de myrte sous le nom de *guyemane*, après séchage, pour l'embaumement des cadavres.

(A suivre).

Jean GATTEFOSSÉ.

Voir dans notre numéro de novembre 1917, *La Lavande Stoechas*.

ACÉTATE DE BENZYLE  
ALCOOL BENZYLIQUE  
AMANDEOL TERPINEOL  
IONONE ORANGER LF  
ANTHRANILATE DE METHYLE

**LAUTIER FILS**

Usines à **GRASSE** et **BEYROUTH**

**Capes = Viscose**

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLEABLE**

Avant Séchage :



**16, Rue du Louvre, 16**

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
Produits chimiques, pharmaceutiques., etc.

*Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
pour essais et la notice explicative.*

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
Huiles Essentielles  
Pommades et Extraits  
Eaux Parfumées

Spécialité d'Ustensiles  
en fer blanc pour Parfumeurs

BOITES ET ESTAGNONS

ANCIENNE MAISON HENRI DOUSSAN

**BERTA Frères, Successeurs**

Rue Porte-Neuve  
GRASSE (Alpes-Maritimes)

*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup>** VERNIER - GENÈVE  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODIOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE** : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

Fournisseur de la Faculté  
des Sciences et des Principales  
Usines de Parfumerie, Produits  
Chimiques, etc., etc.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

PEAUX BLANCHES PEAUX COULEURS

**PARFUMEURS-DROGUISTES**

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

**A. LÉVY & C<sup>ie</sup>**

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-31

PEAUX COULEURS

PEAUX BLANCHES

PEAUX COULEURS PEAUX BLANCHES

**ESSENCES INDIGÈNES ET EXOTIQUES**

**M. GILBERT**, Courtier-Consignataire  
VINCENNES près PARIS : 1, Rue de la Liberté

Téléphone : Vincennes-144

Télégrammes : GILBERT-VINCENNES

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

## INFORMATIONS

### Un impôt sur la parfumerie

On agite de plus en plus la question des impôts somptuaires et l'honorable M. Angles range la parfumerie parmi les objets d'art, les fleurs, etc.

Nous sommes d'avis que les bijoux sont complètement inutiles, que certaines carrosseries de voitures (même hippomobiles) méritent l'attention du percepteur. Mais nous ne saurions vraiment ranger les fleurs (sauf les inutiles et bêtes orchidées) parmi les objets de luxe — les fleuristes et les horticulteurs sauront d'ailleurs aimablement se défendre. Pour nous, nous capitulons d'avance : oui, le parfum doit être taxé, mais au fait ne l'est-il pas et depuis belle lurette ?

Ne nous sommes-nous pas laissés dire que la parfumerie emploie pas mal d'un produit dénommé alcool, taxé à plus de dix fois sa valeur ?

N'est-il plus exact qu'un litre d'eau de Cologne à 15 francs le litre contient pour un franc de parfum, deux francs d'alcool et dix francs d'impôts (douane, régie ou octroi), le reste représentant les frais de conditionnement, de vente et le bénéfice des commerçants ?

Un impôt de 66 % me semble, à moi, quelque chose de coquet ! Il n'en est pas de même pour M. Angles. Qu'il se fasse donc parfumeur et il verra quelles sommes fabuleuses, par rapport à leur chiffre d'affaires, les parfumeurs font rentrer dans les caisses publiques.

Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, alors, à l'arrière comme à l'avant !



### Prohibition d'importation de l'alcool

Le Président de la République française,  
Vu la loi du 6 mai 1916 ;  
Vu les lois des 11 janvier 1892 et 18 juillet 1906 sur le tarif des douanes ;  
Vu la loi du 30 juin 1916, article 4 ;  
Vu les décrets des 11 mai, 24 juin et 11 juillet 1916 ;  
Le Conseil des ministres entendu,

Décrète :

Article premier. — Est prohibée l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, des alcools (eaux-de-vie et alcools autres) et des liqueurs d'origine ou de provenance étrangère.

La prohibition ne s'applique pas :

1° Aux alcools autres importés pour le compte de l'Etat ;

2° Aux chargements que l'on justifiera, dans la forme réglementaire, avoir été expédiés directement, pour la France ou l'Algérie, à une date antérieure à la publication du présent décret ;

3° Aux alcools, eaux-de-vie et liqueurs déclarés pour l'entrepôt à la même date ;

4° Aux alcools autres importés : a) par des fabricants de vins de liqueur, de vinaigres, de produits chimiques ou pharmaceutiques, de vernis ou de parfumerie, ou par leurs syndicats ; b) pour d'autres emplois, en vue de la réexportation, lesquels demeureraient admissibles à l'importation, aux droits et conditions fixés par le décret du 11 juillet 1916 ;

5° Aux alcools qui ont été reconnus admissibles au bénéfice de l'article 2 du décret susvisé du 11 juillet 1916.

Art. 2. — La prohibition sera levée par décret rendu dans la même forme que le présent acte.

Art. 3. — Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, les ministres du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, de l'Intérieur et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 décembre 1916.

R. POINCARE.

Par le Président de la République :  
Le président du Conseil,  
ministre des Affaires étrangères,  
Aristide BRIAND.

Le ministre du Commerce, de l'Industrie,  
de l'Agriculture, du Travail,  
des Postes et des Télégraphes,  
CLÉMENTEL.

Le ministre des Finances,  
A. RIBOT.

Le ministre de l'Intérieur,  
MALVY.

Ce décret rendra probablement l'alimentation du commerce de la Parfumerie plus aisée et lui permettra d'augmenter ses exportations.

A moins que les bureaux n'étant pas toujours d'accord avec le ministre, de nouveaux ennuis, de nouvelles formalités soient ajoutées à celles dont souffre notre industrie.

# LA ZAGARA

Société Anonyme Coopérative des Agriculteurs de la Province de Reggio Calabria

REGGIO DI CALABRIA (Italia)



## ESSENCES PURES

DE

Bergamotte -- Citron -- Mandarine -- Nérolé

Orange douce et amère -- Petit Grain

### FABRIQUE de BOUCHONS EN TOUS GENRES



Spécialités pour  
**PARFUMERIE**  
Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



**Bouchons perforés,**  
**Virolles, Rondelles, etc..., etc.**

**Spécialité de Bouchons Liège**

Verre et Liège

Bouchons  
Métalliques

DITS  
**STILLIGOUTTES**



TUBES en ÉTAÏN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande

Hors Concours PARIS 1906 Membre du Jury

**J.-P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

SPÉCIALITÉ :

**Toutes Essences d'Italie**

**Naturelles et Déterpénées**

GARANTIES PURES

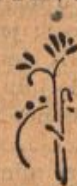
Bergamotte.

Citron.

Cédrat.

Mandarine.

Orange douce et amère.



Nérolé Bigarade.

Petit Grain.

Menthe Piémontaise

Lavande des Alpes

Iris de Florence.

DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

AGENCES EN FRANCE :

PARIS : MOURANCHON, 40, Rue Damrémont

Tél. : Marcadet 15.92

GRASSE : F. BŒUF, Courtier

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

## ALCOOLS PURS

Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

*Acétates d'amyle, etc.*

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

Fondés en 1903 **LABORATOIRES INDUSTRIELS** Fondés en 1903

POUR LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES PURS

Préparation de Produits Techniques — Synthèses — Catalyses — Spécialités Industrielles

**René BUREAU**, Ingénieur-Chimiste

Quai de Courbevoie, 18-19

COURBEVOIE (près PARIS)

40, Rue du Bécon

TÉLÉPHONE : 5-21



### Les Bureaux ne désarment pas

Les bureaux s'efforcent de justifier la présence auprès du poêle bien chauffé de nombreux *indispensables* par des mesures tout aussi intelligentes et justifiées qu'autrefois. Voici par exemple, un contribuable qui, mobilisé et affligé d'un personnel inexpérimenté a omis de faire décharger un acquit relatif à un produit chimique importé, supposé fabriqué par un procédé mettant en œuvre 18 centilitres d'alcool.

Les droits ont été payés, mais non dans les formes et il doit adresser une demande sur papier timbré à 60 centimes pour obtenir l'autorisation de « Décharge tardive ».

Nous serions curieux de savoir si, quand ces Messieurs iront au front (s'ils y vont jamais), ils réclameront du papier timbré aux Boches, pour les « Décharges tardives » qui les accueilleront.

Il y a grande pitié au pays de France...



### Le Petitgrain du Paraguay et les Allemands

L'organisation d'un comptoir d'achat et d'analyse d'essence de petitgrain à Asunsion nous a mis en possession d'importants documents relatifs à l'activité de nos ennemis dans cette région.

Les renseignements suivants permettront aux intéressés français et alliés de s'abstenir désormais de tout commerce avec l'ennemi, même déguisé. Nous nous mettons d'ailleurs à la disposition des intéressés pour les mettre en possession des meilleures essences de petitgrain, rigoureusement contrôlées par nos soins et dans les meilleures conditions.

« Le commerce de l'essence de petitgrain, nous écrit-on était jusqu'ici entre les mains suivantes :

« D'abord, une maison allemande, à façade belge, mais tout ce qu'il y a de plus allemand, exportateur des deux marques *Boleador* et *Bolero* et une maison française qui envoie sa marque à son associé à Paris.

« La Maison allemande faisait faire ses envois partie par la Société La Exportadora et partie par un Français B, qui lui sert de manteau.

« Elle a dû avoir certains déboires, car il y a quelque temps, le gérant de la Exportadora, un allemand pur sang et le directeur de la firme soi-disant belge, ont annoncé qu'ils se retiraient de la Société et un paraguayen a été nommé gérant. Ici tout le monde sait que ce n'est qu'une comédie pour tromper la vigilance des alliés.

« De son côté, le prête-nom français B annonce qu'il se transforme en société française d'exportation. Il dit à qui veut l'entendre qu'il a gagné plus d'un million en un an. C'était un modeste charcutier de campagne, sans capitaux.

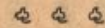
« La maison française L., au contraire, travaille loyalement, a de gros capitaux et paie cher, mais son service chimique nous semble insuffisant.

« Il existe en outre quelques fabricants exportateurs dont les marques ont une certaine réputation et sur lesquels il n'y a rien à dire ».

Nous savons désormais que les marques *Boleador* et *Bolero* sont fabriquées par des Boches plus ou moins déguisés et qu'elles ne doivent plus avoir cours dans les pays alliés.

D'autres renseignements nous sont parvenus sur des maisons suisses et espagnoles suspectes nous les publierons prochainement.

R.-M. G.



### République de Salvador

La parfumerie qui, il y a une dizaine d'années, était presque toute d'importation française, s'est vue à peu près entièrement supplanter par des marques allemandes inférieures. Et ainsi pour la droguerie et la pharmacie. Le seul article français dont on s'occupe est le vin de Bordeaux. Les voyageurs passent régulièrement et il y a des agents sur place.

Le moment est venu, pour les commerçants français, de concurrencer avec succès leurs adversaires d'outre-Rhin. Il est arrivé souvent, avant la guerre, que des maisons françaises s'en remettaient aux soins de commissionnaires allemands. Ceux-ci n'avaient rien de plus pressé que de faire copier par une maison allemande l'article français, toujours bien présenté mais aussi toujours cher, et de le vendre ensuite moitié prix. C'est ce qui explique la quantité d'articles allemands, copies d'articles français, dans les bazars de Salvador. Un pareil état de choses ne se produirait pas si nos fabricants avaient sur place des agents. Les frais que nécessiterait la présence de ces agents ne seraient pas considérables, si les commerçants se groupaient tous, faisant voyager et prenant à demeure des représentants. L'avantage du représentant à demeure est incontestable. Lui seul connaît véritablement les besoins d'un pays et leur évolution, les modes d'expéditions convenables, les présentations préférées. L'agent bien choisi est sûr de créer de bons débouchés aux maisons qu'il représente.

A Salvador, une grande force des Allemands était la vente à long terme. Toutes les maisons allemandes donnaient toujours six mois de crédit avec ou sans intérêt selon les cas, et très souvent avec facilité de reculer encore le paiement moyennant intérêt mensuel de 1/2 %. Les droits d'entrée étant très élevés, il faut déboursier, avant d'avoir la marchandise, des sommes considérables.

En tenant compte de ces diverses observations, il n'y a nul doute que le commerce français ne puisse grandir à Salvador.

(L'Economiste Français). Adrien BERTRAND.



TABLE DES MATIÈRES  
SUPPLÉMENT  
- 1916 -

La Parfumerie Française en Suède....	6	En Italie.....	35
Les Formulaires.....	6	A Cuba.....	35
La lutte économique.....	11	Parfums comprimés.....	39
Destruction des parasites.....	12	Amulettes et fleurs artificielles.....	39
La Parfumerie à Ceylan.....	16	Pâte onguilaire.....	39
Procédé pour l'Extraction des Huiles essentielles .....	16	Poudre onguilaire.....	39
La Censure.....	18	Amicale des Parfumeurs.....	43
L'Industrie de la Parfumerie dans les Alpes-Maritimes .....	18	Bibliographie .....	43
Les Vanilles de Tahiti.....	19	Séville .....	43
Le Marché Britannique et la France..	19	Parfums sans alcool.....	47-55
Huiles pour les cheveux.....	23	Essences déterpénées en chirurgie....	58
Parfums pour huiles.....	24	La Guimauve.....	63
La lutte contre les produits allemands.	31	Marque de Fabrique.....	66
Huiles parfumées.....	31	Voyageur de commerce.....	66
Importations en Irlande.....	32	Office d'Exportation : Pays-Bas.....	71
Importations en Tunisie.....	32	Concurrence déloyale.....	74
Importations en Grande-Bretagne....	32	Contrats et Marchés.....	74
Importations au Canada.....	35	Salvol .....	79-90
Produits demandés en Hollande.....	35	Nos Affaires en Sud-Amérique.....	87
Importations à Jersey.....	35	Matières colorantes.....	95
Les Représentants boches.....	35	Salvol .....	95
Au Sierra Leone.....	35	Représentation de nouveaux produits..	98
		Engrais pour la Menthe.....	98



# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

SPÉCIALITÉS :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIOALDÉINE

Acétate de Benzyle.  
» Linalyle.  
Alcool Benzylque.  
» Phényléthylque.  
Alc. et Ald. Octylique.  
» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.  
Aldéhyde Phénylacétique.  
Benzoate de Benzyle.  
» Méthyle.  
Indol.

Musc-Ambrette.  
» Xylène.  
Néroline, Yara-Yara.  
Rhodinol.  
Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.  
Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUËNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

4 4 4

Essences de Bois Odorants  
Essences concrètes et liquides de fleurs  
Pommades et Extraits. Eaux distillées  
Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

4 4 4

MAISON FONDÉE EN 1820

C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**  
 46, Chemin des Cures **LYON**  
 TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**  
 Spécialité de **PETIT FLACONNAGE**

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie  
**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)  
 Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
**LAUTIER FILS**  
 Usines à **GRASSE** et **BEYROUTH**

**Capes = Viscose**  
 BREVETÉES S. G. D. G.  
**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLE**

Avant Séchage :



**16, Rue du Louvre, 16**  
**PARIS**  
 TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**  
 pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

*Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.*

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS { **LYON** et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
**GRASSE** : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE**  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODINOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc**

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentin et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messieurs à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

⊗ PEaux BLANCHES ⊗ PEaux COULEURS ⊗

PEaux COULEURS

**PARFUMEURS-DROGUISTES**

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

**A. LÉVY & C<sup>IE</sup>**

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-34

PEaux BLANCHES

⊗ PEaux COULEURS ⊗ PEaux BLANCHES ⊗

**ESSENCES INDIGÈNES ET EXOTIQUES**

**M. GILBERT**, Courtier-Consignataire  
VINCENNES près PARIS : 1, Rue de la Liberté

Téléphone : Vincennes-144

Télégrammes : GILBERT-VINCENNES

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

## DEUXIÈME FOIRE D'ÉCHANTILLONS de LYON

(18 Mars au 1<sup>er</sup> Avril 1917)

### Liste des Maisons participantes de l'Industrie de la Parfumerie et des Industries qui s'y rattachent

#### GROUPE 29

#### PARFUMS NATURELS ET DE SYNTHÈSE

(Rive droite du Rhône : quai St-Clair,  
partie centre).

*Descollonges Frères*, produits chimiques,  
place Croix-Luizet, Lyon. — Stand 29-25.

*Gignoux Frères et Cie*, produits chimiques  
et pharmaceutiques, à Décines, près Lyon.  
— Stand 29-13.

*J. Méro et Boyveau* (Benard et Honorat, suc-  
cesseurs), essences et matières premières  
pour parfumeurs, savonniers, confiseurs,  
pharmaciens, Grasse (Alpes-Maritimes). —  
Stand 29-11.

*Monnier (G.)*, *Varicure Mark*, produits Héra,  
pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 19, rue de Char-  
tres, Neuilly-Paris. — Dentifrices bleus,  
parfums et produits de beauté, garantis  
sans acides, sans bismuth, sans sels de  
plomb. Poudres de riz, Fards, Crème. Par-  
fums : Héra, Amour de France, Œillet  
rouge. — Stand 29-6.

*Petit Eugène*, pharmacien au Moule (Gua-  
deloupe).

*J. Poizat et Fils*, produits pharmaceutiques,  
Droguerie 24-30, rue de la Gare, Lyon  
Vaise. — Stand 29-15, 16.

*H. Salle et Co*, droguerie, matières premières  
alcaloïdes, 4, rue Elzévir, Paris. — Stand  
29-14.

*Silbert-Ripert Frères et Cie*, produits chi-  
miques, 30, rue Bénédicte, Marseille (Bou-  
ches-du-Rhône). — Stand 29-4.

*Société chimique des Usines du Rhône*, pro-  
duits chimiques, Usine à Saint-Fons (Rh.),  
89, rue Miromesnil, Paris. — Stand 29-10.

*Société pour l'industrie chimique « Servia-  
dol »*, 1, avenue Maurice, à Villemomble  
(Seine). — Stand 29-31.

*Subinaghi (R.) et Cie*, huiles et essences, 53,  
via Moscova, Usine à Affori, près Milan  
(Italie). — Stand 29-20.

*Thomas (J.) et Guinand*, produits phar-  
maceutiques, Terrenoire (Loire). — Stand

29-21, Fabrique en gros des eaux de Co-  
logne, marque « Etoile ».

*Vinard, Dhumez et Monschein*, matières  
premières pharmaceutiques, Vallauris (Al-  
pes-Maritimes). — Stand 29-30.

*Gagnière et Cie*, importateurs, éponges en  
gros, 17, place Bellecour, Lyon. — Stand  
29-26.



#### GROUPE 33

(Rive droite du Rhône : quai Gailleton  
partie centre).

#### PARFUMERIE. — BROSSERIE

*Alcool de Menthe Américaine*, 47, rue d'As-  
nières, La Garenne-Colombe (Seine). —  
Stand 33-52.

*Alcool de Menthe de la Trappe*, Maison de  
vente et d'expéditions : 14, avenue du Châ-  
teau, Lyon (Montchat). — Stand 33-34.

*Alcool de Menthe de Ricqlès et Cie*, 133-135,  
boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen (Seine).  
— Stand 33-9.

*Brosserie Victorine Maynadier (Elab.)*, La-  
vaur (Tarn). — Stand 33-27.

*Chiocza et Turchi*, Savons de toilette, 116,  
via Giovena, Ferrara (Italie). — Stand  
33-20.

*Crème Berthuin (Boissier)*, Parfumerie, 66,  
rue du Bourbonnais, Lyon. — Stand 33-24.

*Cré-Rossi (Eugène)*, Parfumerie, 70, cours  
d'Herbouville, Lyon. — Stand 33-33.

*Dupont (E.) et Cie*, Brosserie fine, 44, rue  
Turbigo, Paris. — Stand 33-11.

*Fabrique de Brosses et Pinceaux Ettingen  
(Société anonyme)*, Ettingen, près Bâle  
(Suisse). — Stand 33-25.

*Fromageau (E.)*, Tabletterie, 17, rue de Lan-  
cry, Paris. — Stand 33-30.

*Giraud (J.) Fils*, Parfumeur, Grasse (Alpes-  
Maritimes). — Stand 33-8.

*Grancelément (Veuve)*, Produits pharmaceutiques, Orgelet (Jura). — Stand 33-6.

*Grands Etablissements Lyonnais*, Parfumerie et Spiritueux, 11, rue d'Avignon, Lyon. — Stand 33-14.

*Jus (C.)*, Brosserie, 51, rue Méridienne, Rouen (Seine-Inférieure). — Stand 33-7.

*Izmerina (Parfumerie Lesbats (V.))*, chimiste, Savons, Parfums concentrés en poudre, Comprimés pour toilette, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône). — Stand 33-28.

*Kemler (Georges)*, Parfumerie. Les Flachères (Rhône). Dépôt : 79, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. — Stand 33-22.

Parfumerie Kemler : Spécialité de produits pour le visage. Lait-Poudre de riz, Crème Kemler. Parfums de fleurs.

*Lasegüe et Cie*, Produits de beauté, 7, rue Albert, Alfort (Seine). — Stand 33-10.

*Leloir et Cie*, Fabrique de brosses et pinces, 14, rue Commines, Paris (III<sup>e</sup>). — Stand 33-15.

*Martin (Auguste)*. — Garnitures nickelées pour coiffeurs, 1, rue Croix-Jordan, Lyon. — Stand 33-4.

(Anc. Maison P. Ducreux et A. Martin).

*Molinard Jeune*, Parfumeur, Grasse (Alpes-Maritimes). — Stand 33-21.

*Oberthur (Louis)*, Brosses et Soies, 1, avenue du Cimetière-de-l'Est, et 24, avenue du Gué-de-Baud, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Stand 33-23.

Dépôt à Rennes, 11, quai Châteaubriand.

— Nantes : 21, place Bretagne.

— Paris : 20 et 22, rue Richer.

— Lyon, 39, c. de la Liberté.

*Pinaud (Ed.)*, (*Klotz et Cie*). Parfumeries et Savonneries fines, 18, place Vendôme, Paris. — Stand 33-5.

*Produits Hygiéniques « Norma »*, Dentifrice; Schampoing « Mon schampoing », Extraits pour bains de pieds, 46, route de Crémieu, Villeurbanne (Rhône). — Stand 33-29.

*Prudhomme et Cie*, Parfumerie, 11, rue Grenette, Lyon. — Stand 33-12.

*Sardou (Henri) et Cie*, Manufacture de parfumerie, Progress Works, Holloway, Londres (Angleterre). — Stand 33-16.

Parfumerie de toutes qualités, depuis les meilleurs produits à l'usage des Européens jusqu'aux genres meilleur marché pour les races de couleur, ainsi que pommades, brillantines et huile parfumée pour cheveux.

*Savonneries et Parfumeries de la Sèvre (Société anonyme des)*, 56, rue Dos-d'Ane, Nantes (Loire-Inférieure). — Stand 33-18.

*Savy et Giron*, Brosserie, 63, passage de l'Argue, Lyon. — Stand 33-2.

*Schüeller « l'Oréal »*, Teinture pour les cheveux, 7 bis, rue du Louvre, Paris. — Stand 33-31.

*Simon (J.) et Cie*, Crèmes de toilette, Parfumerie, 66, rue de l'Université, Lyon. — Stand 33-1.

Crème Simon. — Poudre Simon. — Savon à la Crème Simon.

*Theulier-Metzger et Co*, Parfumerie, les parfums « Theulier », les produits « Unik », 34, rue de Bagneux, Montrouge (Seine). — Stand 33-26.

*Vachon, Bavoux et Cie*, Parfumerie, Savonnerie, 3, place Antonin-Poncet, Lyon. — Stand 33-17.

Maison fondée en 1814 pour la fabrication des Produits de Parfumerie, Savonnerie et Crème. — Spécialité « Les Produits Lactescent ».

*Vial (Jean-Marie)*, Produits hygiéniques, Essences, Parfums, Saint-Etienne (Loire). — Stand 33-13. Fondés en 1862, les Etablissements Jean-Marie Vial, indépendamment de leurs spécialités principales : *Alcool de Menthe*, *Eau de Cologne*, *Eau de fleurs d'oranger*, fabriquent tous genres de Produits hygiéniques et Parfums, articles spéciaux pour l'exportation et pour la consommation indigène : créations au nom des clients.

Par ses usines de fabrications florales, de Nabeul (Tunisie), Golfe-Juan (Alpes-Maritimes), la firme Jean-Marie Vial, grosse productrice d'essences et matières premières, a créé un Département s'occupant de cette branche, à laquelle sont attachés des centres de production et distillation, dans les Alpes françaises, la Syrie, le Paraguay, où elle fabrique sur place, dans les meilleures conditions économiques, la plupart des essences et parfums naturels. Cette organisation est complétée par un Laboratoire technique pour la fabrication des constituants organiques des essences.

*Vibert (F.)*, Pétrole Hahn, Spécialités pour l'hygiène et la toilette, 89, avenue Berthelot, Lyon. — Stand 33-3. — La Maison F. Vibert fabrique, en outre, du *Pétrole Hahn* : Savon Glycia. — Dentifrice Fixdent. — Alcool de menthe. — Eau de Cologne. — Eau dentifrice en flacon aluminium.



#### GRUPE 28 bis

(Rive droite du Rhône : quai Saint-Clair, partie centre).

#### APPAREILS DE LABORATOIRE EN VERRERIE ET QUARTZ

*Cotelle Joseph*, Poteries en grès, 12, quai de Guire, Lyon. — Stands 28 bis-1, 2.

*Danto-Rogeat et Co*, Fontes émaillées, 33 à 39, chemin des Culattes, Lyon. — Stand 28 bis-4. Manufacture de Fontes émaillées

à l'usage des industries chimiques. Maison fondée en 1836.

*Etablissements Poullenc Frères*, Produits chimiques, 122, boulevard Saint-Germain, Paris. — Stand 28 bis-7.

*Florent-Faure Claudius*, Verreries de la Mouche, 46, chemin des Cures, Lyon. Tous genres de verrerie pour Parfumeurs. Spécialité de petits flacons. — Stand 28 bis-3.

*Soffiera-Monti*, Verrerie de laboratoire, 3, via Appiani, Milan (Italie). — Stand 28 bis-8.

*Tarlazzi Ruggieri et Co*, Verrerie de laboratoire, 10, via Manzoni (Lambrate), Milan (Italie). — Stand 28 bis-6.

*Thurneyssen (J.)*, constructeur d'instruments de précision, 58, rue Monsieur-le-Prince, Paris (7<sup>e</sup>). — Stand 28 bis-5. Fournitures de laboratoire, appareils, verrerie ordinaire, porcelaine, grès, verrerie soufflée, verrerie graduée, thermomètres de précision.

*Vetzeria Giuseppe-Toso*, Verrerie, Murano-Venise (Italie). Représentant A. Boldoni et Cie, 34, corso Porto Nuova, Milan. — Stand 28 bis-9.



#### GROUPE 32

(Rive droite du Rhône : quai Gailleton, partie nord et centre).

#### PARFUMERIE, BIJOUTERIE FAUSSE MAROQUINERIE, VANNERIE FINE,

*Alibert (Jean)*, Maroquinerie, 19, rue de Bonnel, Lyon. — Stand 32-20.

*Banfi (Achille)*, ditte, Parfumerie, via Sambuco, Milan (Italie). — Stand 32-33.

*Bassière (G.)*, Maroquinerie, 6, rue Nitre-Dame-Nazareth, Paris, représenté par M. et Mme Chesneau. — Stand 32-15.

*Brand (W.-H.) et Sons*, Maroquinerie, Vannerie fine, Petits meubles de luxe, 2-3-4, Hoxton Square, Londres (Angleterre). — Stand 32-22.

*Cohen (Gaston)*, « La Fabrique Française de Maroquinerie », 70, rue de Paris, Joinville-le-Pont (Seine). — Stand 32-3.

*Colombo (Alfredo)*, Maroquinerie, 21, via Santo-Martino, Milan (Italie). — Stand 32-35.

*Coudray (E.) et Cie (Darrasse et Colmant, successeurs)*, Parfumeurs, 13, rue d'Enghien, Paris (9<sup>e</sup>). — Stand 32-17.

*Voisin (Henri)*, Maroquinerie en tous genres, 64, rue des Archives, Paris. — Stand 32-37 bis.

*Volpi (R.) et Co*, Bijouterie fausse, Viale Béatrice d'Este, 5, Milan (Italie). — Stand 32-36.

#### GROUPE 34

(Rive droite du Rhône : quai Gailleton, partie centre et sud).

#### CELLULOÏD. — BIMBELOTERIE.

#### TABLETTERIE

*Aluminium (Comptoir Lyonnais d')*, Bernolin, Articles touristes, militaires, ménage, parfumerie, 14, rue Palais-Grillet, Lyon. — Stand 34-35.

Sur demande peut établir tous modèles pour parfumeurs et pharmaciens.

*Bonne (Vve)*, Miroiterie, Cadres, 4, passage René, Paris (XI<sup>e</sup>). — Stand 34-34.

*Celluloïd (Fabrique Suisse d'objets en)*, Fabrication de tous objets en celluloïd, Berner-Zollkofen (Suisse). — Stand 34-71.

*Choumara*, Cartonnages artistiques, 68, rue de Rivoli, Paris (4<sup>e</sup>). — Stand 34-50.

*Convert (G.) et Co*, Articles de celluloïd, Oyonnax (Ain). — Stand 34-25.

*Coral et Roussel*, Comptoir Suisse d'aluminium, 1-3, rue du Port-Franc, Genève (Suisse). — Stand 34-14.

*Dockes (L.) et Co*, Articles caoutchouc, 6, rue Etienne-Marcel, Paris. — Stand 34-53.

*Fichet (Marius)*, Fabrique de peignes, Oyonnax (Ain). — Stand 34-52. Maison ayant le plus beau et le plus grand choix pour tout ce qui concerne le peigne. Stock important permettant de livrer par retour du courrier.

*Lévrier (Louis)*, Peignes, Oyonnax (Ain). — Stand 34-54.

*Montain (Victor)*, Applications générales en celluloïd, Oyonnax (Ain). — Stand 34-9.

*Oppenheimer (L.)*, Chine et Japon (Importation de tous articles), 21, rue de Cléry, Paris. — Stand 34-55. La plus ancienne maison dans son genre (fondée en 1873). Importation de tous articles de Chine et du Japon. — Matières premières. — Huiles essentielles. — Laques. — Vanneries.

*Oyonnaxienne (L.)*, Société Anonyme, Fabrique de matières plastiques, Oyonnax (Ain). — Stand 34-75.

*Oyonnithe (Société)*, Celluloïd en plaques, jones et tubes, oyoïd, galoïd ininflammables, 32, avenue de St-Mandé, Paris. — Stand 34-11, 12. V. Développements, p. 44 GF, Celluloïd pour peignes et articles de coiffure, Tabletterie et broserie, celluloïd, ivoire, ambre, écaille, etc.

*Parfumerie Doublet (Grindal et Co, Successeurs)*, Savonnerie fine, Vaseline en tubes, 42-46, rue de Landy, Saint-Ouen (Seine). — Stand 34-56.

*Zoé (Auguste)*, Peignes fantaisie en celluloïd, Vichy (Allier). — Stand 34-56.



## MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE

PRIMERAS MATERIAS POR PARFUMERIA

MATERIE PRIME PER PARFUMERIA

19, Rue Camille ☞ LYON-Monchat  
Téléphone : 56-Villeurbanne

*Messieurs GATTEFOSSÉ & FILS, mobilisés, n'ont pas de Stand à la Foire cette année, l'un d'eux, cependant, reçoit tous les jours, à partir de 18 heures, à son bureau ou peut se rendre en tel lieu de la ville qu'on le désire. Lui demander un rendez-vous.*

Tramways. — Gare de Vaise - Monchat (terminus).  
— Cordeliers - Monchat (Rue de la Gare).

BASE PRODUCT FOR PARFUMERY

**FABRIQUE de BOUCHONS**  
EN TOUS GENRES


Spécialités pour  
**PARFUMERIE**  
Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



**Bouchons perforés,**  
**Virolles, Rondelles, etc..., etc.**

**Spécialité de Bouchons Liège**

Verre et Liège

ET  
**Bouchons**  
**Métalliques**  
DITS  
**STILLIGOUTTES**



TUBES en ÉTAIN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande

Hors Concours PARIS 1906 Membre du Jury

**J.-P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

**PREMIÈRE FABRIQUE**  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

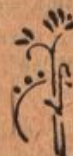
SPÉCIALITÉ :

**Toutes Essences d'Italie** ♦ ♦ ♦

♦ ♦ ♦ **Naturelles et Déterpénées**

GARANTIES PURES

Bergamotte.  
Citron.  
Cédrat.  
Mandarine.  
Orange douce et amère.



Néroli Bigarade.  
Petit-Grain.  
Menthe Piémontaise  
Lavande des Alpes.  
Iris de Florence.

DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

AGENCES EN FRANCE :

PARIS : MOURANCHON, 40, Rue Damrémont  
Tél. : Marcadet 15.92

GRASSE : F. BŒUF, Courtier

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

## ALCOOLS PURS

Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

*Acétates d'amyle, etc.*

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

Fondés en 1903

## LABORATOIRES INDUSTRIELS

Fondés en 1903

POUR LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES PURS

Préparation de Produits Techniques — Synthèses — Catalyses — Spécialités Industrielles

**René BUREAU**, Ingénieur-Chimiste

Quai de Courbevoie, 18-19

COURBEVOIE (près PARIS)

40, Rue du Bécon

TÉLÉPHONE : 5-21

## GROUPE 35

(Rive droite du Rhône : quai Gailleton, partie sud, et quai Perarche, partie nord).

CERAMIQUE. — CRISTALLERIE. — FAIENCÉ. — PORCELAINÉ. — POTERIE. — VERRERIE.

*Boulenger (H.) et Cie*, Faïencerie de Choisy-le-Roi et Tuilerie de Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi. — Stand 35-35. Services de toilette. La Maison H. Boulenger et Cie fabrique les spécialités suivantes : carreaux pour les revêtements des murs et carrelages en grès cérame (ouvriers spécialistes pour la pose). — Dépôts à Paris, 18, rue de Paradis ; à Lyon, 8, rue Franklin ; à Marseille, 37, boulevard du Muy ; à Nice, 20, rue Gubernatis.

*Bourgogne et Loire* (Etablissements G. Revol père et fils), Manufacture de porcelaine à feu, Saint-Uze (Drôme). — Stand 35-20. Cruchons et amphores pour liqueurs. — Flacons à parfum. — Articles pour réclames et primes.

*Comptoir de Paris, David (Michel)*. — Poteries, Porcelaines, 5 bis, rue Martel, Paris. — Stands 35-43, 44.

*Cristalleries de Baccarat* (Compagnie des), 30 bis, rue de Paradis, Paris (10<sup>e</sup>). — Stand 35-29.

Faïenceries « *Les Arboras* », Charles Steneger. Céramiques, faïences, grès, Grigny (Rhône). — Stand 35-32. — Pour visiter la manufacture (Téléphone : 36, à Givors), fondée en 1823, descendre à Givors-Canal (22 kilomètres de Lyon), lignes de Saint-Etienne ou du Teid. Représentants : Marseille, Nantes, Limoges, Saint-Etienne. Oran. — Cabinet d'échantillons à Paris : 52, rue de Paradis.

*Jayet Frères*, Verreries du Rhône, 41, chemin de Gerland, Lyon. — Stand 35-2.

*Langenthal* (Société anonyme), Fabrique de porcelaine, Langenthal (Suisse). — Stand 35-9. — Porcelaine de qualité fine, blanche et décorée. Articles fantaisie, vases, etc.

*Lanternier (A.) et Cie*, Porcelaines, Limoges (Hte-Vienne). — Stand 35-3. — Boîtes pour parfumeurs, Bouchons mécaniques, Robinetterie pour l'industrie chimique.

*Lehmann (J.)*, Sculptures en marbres et castellines, 7, via Spontini, Florence (Italie). — Stands 35-24, 25. — V. annonce p. 229. — Glaces et trousses de poche. Sacs de dames peau et tissus.

*Marquot et Fils (Vve Gustave)*, Verrerie fine, Bayel (Aube) et Fains (Meuse). — Stand 35-38.

*Materiali Refrattarie* (Gia Michallet), (Société anonyme de Céramique), Vado-Ligure (Italie). — Stand 35-33.

*Quartz Fondu (Le)*, Fusion quartz et silices, L'Argentière-la-Bassée (Htes-Alpes). — Voir Stands 24-89, 90.

*Société Anonyme des Faïenceries de Creil et de Montereau*, Faïences blanches et décorées, Montereau (Seine-et-Marne). — Stands 35-13, 14. — Faïence blanche fine, pâte ivoire et pâte bleue. Email sans plomb marque « Habrador ». Services de toilette. Carreaux de revêtements à scellement spécial. Articles de lavabo. Grès pour l'industrie chimique.

*Société Anonyme Nouvelle de la Cristallerie de Pantin*, 86, rue de Paris, Pantin (Seine). — Stand 35-6.

*Société Anonyme des Verreries de la Gare*, Verreries blanches et couleur, 43-45, chemin des Culattes, Lyon. — Stand 35-34.

*Souchon, Neuvesel et Cie*, Nouvelle verrerie, Givors (Rhône). — Stand 35-18. —

Richarme (Société anonyme des verreries), Rive-de-Gier (Loire).

Gironcourt (Société anonyme de la verrerie de), Gironcourt (Vosges).

Evian (Société anonyme de la verrerie d'), Givors (Rhône).

Vals (Société anonyme de la verrerie de), Labégude (Ardèche).

*Verrerie de Couzon*. — Stand 35-52.

*Verreries de Laignelet*, Gobeleterie, près Fougères (Ile-et-Vilaine). — Stand 35-51.

*Viard Frères et Pillot*, Verrerie et Cristallerie, Bar-sur-Seine (Aube). — Stand 35-23.



## GROUPE 36

(Rive droite du Rhône : Palais du Commerce)

## GALERIE DES PETITES INDUSTRIES

*Boileau-Mercier*, Verrerie demi-cristal Pas-savant-la-Rochère (Hte-Saône). — N° 14.

*Martin (René) et Cie*, Chimistes, verriers, 20, rue Gerin, Saint-Denis (Seine). — N° 11.



## GROUPE 37

(Rive droite du Rhône : cours de Verdun, côté Rhône).

FABRICATION ET TRANSFORMATIONS  
DU PAPIER ET DU CARTON

*Albessard*, Cartonnage de luxe, 5, rue des Quatre-Fils, Paris. — Stand 37-30. — Cartonnage d'art. Affiches d'art pour la publicité.

*Keller-Dorian et Silvin*, Papiers de luxe et de fantaisie, 12, rue Saint-Eusèbe, Lyon.

— Stands 37-28, 29. — Papiers couchés, lissés, imprimés, gaufrés, en tous genres, en rames ou en bobines ou bobinettes, pour cartonnage, parfumerie, tableaux réclame, etc.

*Marmorat et Dalery*, Papiers et cartons en gros, 3, rue Vendôme, Lyon. — Stand 37-10. — Papier pour pliage et emballage en tous genres.

*Musy (R.)*, Cartonnages nouveautés, 83, rue d'Inkermann, Lyon. — Stand 37-8.

*Rustant (A.)*, Cartonnages de luxe, 11, rue Centrale, Lyon. — Stand 37-4. — Boîtes de fantaisie.

*Senn (A.)*, Papiers et cartonnages, 58-60, rue Sala, Lyon. — Stand 37-34.



### GROUPE 38

(Rive droite du Rhône : cours de Verdun, côté Rhône)

IMPRIMERIE. — TYPOGRAPHIE. — LITHOGRAPHIE. — PHOTOTYPIC. — HELIOGRAVURE.

*Arnaud (B.)*, tous Imprimés, Etiquettes, Catalogues, etc., 134, cours Tolstoï, Lyon. — Voir Stands 30-76 bis, 77 bis.

*Charles (Joseph)*, Imprimeur, Chromolithographe, 9, rue de l'Estrapade, Paris. — Stand 38-6.

*Draeger Frères*, Imprimerie, Publicité, 46, rue des Baigneux, Grand-Montrouge (Seine). — Stand 38-3. — L'Imprimerie Draeger Frères s'occupe spécialement de dessins, gravures, impressions et publications s'appliquant à la publicité. Téléphone Saxe 15-66.

*Klausfelder* (Société anonyme), Lithographie, imprimerie, Vevey (Suisse). — Stand 38-9.

*Ilya Lapina*, Dessinateur, Imprimeur, Editeur, 75-77, rue Denfert-Rochereau, Paris. — Stand 38-14.

*Sézanne (Léon)*, Imprimerie, Lithographie et Typographie, rue de la Buire, Lyon. — Stand 38-4.

*Sirven (B.)*, Imprimeur, Editeur, 76, rue de la Colombe, Toulouse (Hte-Garonne). — Stand 38-18.

L'énumération ci-dessus fut prise dans le *Catalogue de la Foire*. Notre prochain numéro comportera des indications que nous fourniront les intéressés eux-mêmes et qui seront, dès lors, plus détaillées et plus précises.



## PERFUMES APERFEIÇADOS



Desde 20 annos temo-nos esforçado de preparar productos de primeirissima qualidade permitindo aos nossos clientes de fabricar, com o minimum de inconvenientes, de manipulaçoens e perdas de materias, os melhores productos de perfumaria.

A nossa grande experiencia e o nosso numero de pessoal tecnico, o nosso laboratorio d'ensaios e de buscas, installado com os ultimos aperfeçoamentos da sciencia, permittiram-nos de realizar perfumes perfeitos correspondendo a todas as necessidades do perfumista.

Tambem fornecemos as materias primas puras naõ compostas, que servem a fabricaço de todas as especialidades, de maneira que os nossos clientes possam do seu lado, preparar, com as nossas indicaçoens, productos absolutamente pessoas dando-lhes as mesmas vantagens. Ficamos sempre a disposiço dos nossos amigos para lhes dar quaesquer indicaçoens uteis para o emprego judicioso e economico das nossas especialidades.

### Especialidades

Nas nossas especialidades mais conhecidas collocam-se as Essencias « Déterpénées », concentradas, soluveis no alcool diluido.

São oleos essenciaes naturaes distillados por nos-mesmos nos nossos numerosos postos de distillaço collocados em todas as regioes de França Algeria e Tunisia onde são cultivadas as plantas odoríferas, ou escolhidas especialmente nas melhores qualidades d'essencias exoticas.

Graças a processos, especiaes e a aparelhos que temos inventado, eliminamos d'estes oleos essenciaes todos os productos insoluveis e de mau cheiro, chamados « Terpènes » e « sesquiterpènes » assim como as resinas, colorantes e ceras que os tornam como soluveis no alcool diluido.

Obtemos assim perfumes finissimos e deliciosos, inteiramente soluveis no alcool diluido sem filtraço, e nunca ranceando.

Trabalhamos pelos nossos processos todas as essenciaes conhecidas, e é possivel por conseguinte de preparar todas as composicoes imaginaveis para todos os empregos.

### Essencias « déterpénées » para Aguas de Colonia

Nas composicoes que preparamos e que tem grande successo desde numerosos annos, devemos assignalar, especialmente nossas Essencias « déterpénées » para Agua de Colonia. Femos numerosos typos respon-

dendo perfeitamente às qualidades as mais classicas.

Estas essencias são sete vezes mais concentradas que os productos habituaes naõ « déterpénés ». E' preciso pois só 1 à 3 grammas por litro de alcool diluido.

Emprega se geralmente 1 gramma no alcool 17°. Cartier, 2 grammas por litro d'alcool 19° e 3 grammas por litro d'alcool 22/23 :

A graus mais fortes estas quantidades podem ser augmentadas sem inconveniente.

Conforme os gostos da freguezia pode adicionar se por litro : 1 decimo 1 quarto ou  $\frac{1}{2}$  gramma de musgo artificial ou quantidades correspondentes de tinturas de musgo liquido ou de ambar, 1 gramma, 2 grammas ou 5 grammas respectivamente.

Fornecemos aos nossos freguezes os colorantes ambar, verde ou amarello para colorir as ditas Aguas de Colonia.

Com nossa qualidade para banhos, o preço de custo é de 7 centimos e meio por litro d'Agua de Colonia à 17° e de 15 centimos a 19° ; de 22 centimos a 22°. Elle é de 20, 40 ou 60 centimos para nossa qualidade de luxo a melhor.

E' impossivel, com as essencias ordinarias, obter preços de custo taõ baixos, com qualidade igual.

### Economias

A economia realisada na filtragem e nas manipulaçoès é tal que o beneficio é geralmente dobrado, a economia sobre o grau alcoolico faz realisar um beneficio de 30 à 50 % sobre o preço do alcool e a qualidade dos nossos productos é tal que as aguas de Colonia obtidas são superiores aos typos do Commercio.

### Essencias " déterpénées " para Dentifricios.

Temos preparado sobre os mesmos principios estas essencias para a fabricaçao das Aguas dentifricias dos diferentes typos conhecidos no commercio.

Como os elixirs dentifricios são geralmente mais possantes em cheiro que as Aguas de Colonia é preciso empregar de 8 à 10 grammas de essencias « déterpénées » por litro d'alcool 22°. Fornecemos os colorantes necessarios para obter a coloraçao carmin ou encarnado laranja dos productos commerciaes.

Pode empregar-se tambem para obter productos mais picantès : 6 grammas Essencia « déterpénée » para Agua dentifricia, 2 grammas Essencia « déterpénée » de ortelaõ-pimenta de uma das nossas qualidades indicadas no preço-corrente.

As nossas essencias de ortelaõ-pimenta concentradas pemettem de obter Alcools de ortelaõ-pimenta de primeirissima qualidade com 10 grammas somente d'oleo essencial « déterpéné » por litro d'alcool 23° Cartier sem nenhuma filtragem.

### Essencias " déterpénées " para loçoès

A pedido de importantes, casas que tinham verificado que as filtragens e as manipulaçoès do alcool, na fabricaçao das

loçoès a baixo grau, pelos perfumes ordinarios, provocavam perdas consideraveis de alcool, por evaporaçao attingindo muitas vezes 5 à 10 % do volume total, temos creado estas novas composicoès. Os perfumes evitam as filtragens que fazem perder sobre as materias filtrantes uma importante proporçao d'oleo essencial. As essencias « déterpénées » evitam todos os inconvenientes das essencias ordinarias.

Exactamente nos mesmas condiçoès que temos indicado acima para as Aguas de Colonia, pode preparar-se com 1 gramma d'essencia « déterpénée » por litro d'alcool 17° ; 2 grammas por litro d'alcool 20° ; 3 grammas por litro d'alcool 22°, as melhores loçoès.

Fornecemos os colorantes uteis para obter as cores classicas.

Estas essencias são preparadas em duas series a dois preços diferentes, tendo as mesmas qualidades de solubilidade, mas uma fineza de perfume proporcionada ao preço.

Com a qualidade extra a 120 f. 0 kg, sahe o litro a 12, 24 ou 36 centimos por litro ; com a qualidade prima à 80 f sahe o litro a 8, 16 ou 24 centimos por litro.

A economia por litro em alcool e despezas de manipulaçao monta muito alem d'estes custos, que já são inferiores aos preços obtidos pelas formulas com base de productos naõ déterpénée.

Estas essencias estaõ no ensaio desde longos annos e tem dado inteira satisfacçao ; temos em armazem todos os perfumes correntes e, sobre pedido, podemos estudar novos typos.

### Composition de l'Huile essentielle d'Achillea millefolium, L.

Des investigations poursuivies par T.-R. MILLER (1), sur l'Achillee mille-feuilles, il résulte que l'auteur a obtenu une huile essentielle bleue des feuilles et des sommités fleuries de cette plante, presque ubiquiste. La plus grande partie de l'huile est obtenue des sommités fleuries, mais de très petites quantités peuvent être extraites des plantes jeunes. Le séchage du matériel employé ne produit aucun changement dans la quantité ou la qualité de l'essence. Le produit obtenu présente la composition qualitative suivante : l. a pinène, d. a pinène, l. limonène, l. bornéol, acétate de bornéol et autres éthers du bornéol, l. camphre, cinéol, acide salicylique, aldéhydes divers, acide formique, acide acétique, acide butyrique, acide isovalérique, enfin un acide non volatil ou une lactone et un constituant bleu dont le point d'ébullition est élevé. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces intéressantes recherches.

Georges RENAUDET.

(1) E.-R. MILLER. — *Bul. Univ. Wisc.*, n° 785 (1916), pp. 33.

## LES ESSENCES ITALIENNES

Notre correspondant de Sicile nous envoie le rapport suivant :

« *Citron*. — La production de cette essence est très limitée cette année, une grande quantité de fruits étant destinée aux armées italiennes sur le front.

Les stocks de l'an passé sont il est vrai encore abondants, mais les prix ne baisseront pas, très probablement, étant donné le peu de rendement de la récolte de cette année. L'opinion générale est que les cours actuels de 14.50 à 16.50 selon qualité, se raffermiront et que le moment est favorable aux achats.

*Portugal*. — Les oranges douces, à cause du sucre qu'elles contiennent sont largement employées dans l'alimentation des soldats. Le résultat est donc analogue à celui de l'essence de citron avec cette aggravation, cependant, qu'il n'existe pas de stock de l'an passé. Une hausse accentuée a été le résultat de cette situation, mais il est probable qu'à 36 francs le kilog, le maximum est atteint et que si une nouvelle hausse doit se produire, elle sera de faible importance.

*Bergamotte*. — Cette essence a subi une hausse vertigineuse qui, à un certain moment, a dégénéré en panique. Deux causes notoires sont à examiner : 1° la spéculation des détenteurs de stocks qui refusaient de vendre et augmentaient leurs prétentions à chaque demande de la clientèle.

2° L'impossibilité au commerce de s'adresser à la bergamotte artificielle, cette marchandise étant introuvable par suite des difficultés de sa fabrication (il s'agit là principalement de l'acétate de terpényle, accessoirement de l'acétate de linalyle et des mélanges de ces corps avec des essences d'agrumes).

Vers septembre, la Bergamotte avait atteint le prix de 75 francs.

Toutefois, une réaction se produisit après cette date, réaction qui s'accroît au fur et à mesure que l'on va vers la nouvelle récolte. Après avoir atteint 50 francs le kilog, les cours se sont relevés vers 55 pour les bonnes qualités. »

Nous voyons donc que les indications que nous avons publiées dans notre numéro d'octobre sont assez justifiées ; nous y disions que le manque de bergamotte artificielle avait influencé les cours de l'essence pure ou mélangée.

Tout le monde sait évidemment que le commerce italien, malgré les différences sérieuses que l'on constate entre les types récoltés et extraits par des techniciens sûrs et les types commerciaux, ne livre que de la marchandise rigoureusement exempte de toute fraude, ou du moins si cet idéal n'est pas encore atteint, ne tardera-t-il pas à être une tangible réalité. Il faut pour cela que les marchands italiens se débarrassent des traditions boches qui les ont trop souvent influencés.

Nous ne pouvons qu'enregistrer la protestation suivante qui vient à la suite de notre article « Lavande et Bergamotte », en souhaitant qu'elle soit désormais l'expression de la stricte et honnête réalité pour tous les vendeurs italiens.

« Entre alliés, nous écrit la « Citrus-Oil Company », il est utile de bien se connaître et si après la guerre, nous voulons prendre la place de l'Allemagne, il faut au moins que les journaux techniques n'écrivent pas avec superficialité.

« On doit se rendre compte en France de l'accroissement de la consommation de l'Eau de Cologne chez les nations belligérantes et surtout en Russie. Cette augmentation est suffisante pour justifier la hausse de l'essence de Bergamotte sans qu'on ait besoin de recourir au secours des « mauvaises langues ». La fraude à l'acétate de terpényle est si facile à déceler que seules les maisons qui n'ont aucune réputation à sauvegarder peuvent y avoir recours. Cet adultérant n'a donc pas pu être employé en quantité suffisante pour influencer le cours de l'essence de Bergamotte. Du reste, il n'est pas difficile (p) actuellement de se procurer cet éther artificiel ».

Ces affirmations contredisent légèrement celles de notre correspondant sicilien, ce qui prouve qu'il est toujours difficile de se mettre d'accord, même entre compatriotes.

Répetons cependant notre vœu : qu'il est temps que l'Algérie, la Tunisie, la Corse, et toutes nos colonies, capables de produire des essences d'écorces d'Hespéridées mettent au point les procédés que nous avons si souvent préconisés et nous donnent enfin des essences-types, des huiles essentielles parfaites. Attendrons-nous la fin des hostilités pour faire cet effort ?

XX.



# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

SPÉCIALITÉS :

**VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIOALDÉINE**

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylque.

» Phényléthylque.

Alc. et Ald. Ocylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylque.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

**GRAND PRIX**

## Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUËNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

Nous préparons actuellement un NUMÉRO SPÉCIAL sur

## La Parfumerie à la Foire de Lyon

Ce numéro, tiré sur beau papier couché, contiendra la liste très complète des Maisons de Parfumerie (Matières premières ou Confectionneurs), des Industries fournisseurs de la Parfumerie ou qui s'y rattachent ayant participé à la Foire de Lyon. Il sera donc en quelque sorte un **Annuaire de la Parfumerie pour 1917-1918**.

Ce fascicule sera répandu par nos soins

## DANS LE MONDE ENTIER

et notamment chez les Exportateurs de et pour tous pays

**Si** vous pensez que votre maison y doit figurer en bonne place, vous voulez utiliser cette PUBLICITÉ ABSOLUMENT DIRECTE, cette publication vous intéresse à quel titre que ce soit, **écrivez-nous**

Nous sommes disposés à étudier et à réaliser toutes les combinaisons pouvant aider au développement de l'Exportation dans l'Industrie de la Parfumerie.

Notre Revue, la seule du genre en Langue Française, a DIX ANS d'existence.

**FAITES-NOUS CONFIANCE**

Nous offrirons vos produits et ferons connaître votre firme sur tous les points du Globe.

*La Parfumerie Moderne*, 19, Rue Camille, LYON. — Téléphone : 56-Villeurbanne

La FOIRE de LYON a confirmé

**La RARETÉ et le PRIX ÉLEVÉ**  
**du CARTON** ==

mais elle a révélé les

**Vanneries Fines**  
**de NANNICINI & C<sup>ie</sup>**

qui sont très propres à remplacer avantageusement le boitage carton ou les coffrets bois pour la présentation ou l'emballage de la Parfumerie

DEMANDER LE CATALOGUE

**NANNICINI & C<sup>ie</sup> à Bourg (Ain)**

vous établiront à votre gré des modèles exclusifs restant votre propriété

## Produits "GELLO"

**Spécialité de Produits**  
**Alcooliques purs** ==  
**solidifiés et logés en tubes**

**GELLO-COLOGNE**

(pure gelée d'Eau de Cologne).

**GELLO-MENTHE**

(pure gelée d'Alcool de Menthe)

**GELLO-LAVANDE**

(pure gelée d'Eau de Lavande)

**GELLO-CAMPHRÉ**

**GELLO-FIORAVENTI**

(pure gelée de Baume de Fioraventi)

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

== Fabricants spécialistes ==

à DÉCINES, près LYON (Isère)



C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**  
 ||  
 Spécialité de **PETIT FLACONNAGE**

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL**                      **TERPINEOL**  
**IONONE**                      **ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 à GRASSE

USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

**Capes = Viscose**

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT**

Avant Séchage :



**16, Rue du Louvre, 16**

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

*Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.*

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

## LA PROHIBITION DES IMPORTATIONS

Un décret intéressant au premier chef notre commerce d'importation vient d'être rendu, devant lequel on ne peut se défendre d'un mouvement d'étonnement qui touche à la stupéfaction. Il serait difficile d'imaginer rien qui fût plus en contradiction avec les recommandations qui nous sont constamment faites d'autre part en vue du relèvement de l'activité économique. A en lire seulement l'article premier, on se demande si l'élaboration n'en a pas été confiée à des personnalités complètement étrangères aux choses du commerce et aux besoins les plus légitimes et les plus urgents du pays.

« Est prohibée, dit cet article, l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, de toute marchandise d'origine ou de provenance étrangère ».

Alors que les matières premières indispensables à l'industrie font de plus en plus évidente de maintenir avec nos alliés et les neutres les courants d'affaires par où s'affirme notre crédit, alors enfin que les produits que nous exportons, et qu'il faudrait exporter en plus grande quantité, sont fabriqués surtout avec des produits importés, c'est alors que les pouvoirs publics viennent nous dire : « Non, vous n'importerez plus rien de ce que vous alliez chercher au dehors, en Angleterre, en Amérique ou ailleurs pour vos cultures, pour vos industries, pour votre alimentation ! »

N'est-ce pas vraiment à se demander comment sont équilibrées les molécules des cerveaux d'où sont écloses d'aussi étranges conceptions ?

Notre si grande industrie de la Parfumerie nous offre un exemple frappant des fâcheuses conséquences qu'aurait la mise en vigueur du décret. Industrie de luxe au premier chef, elle est, par cela même, une de celles dont le pays a l'intérêt le plus évident à exporter les produits. La valeur de ses exportations atteint le chiffre de 40 à 50 millions. Elle contribue donc, dans une mesure nullement négligeable, à soutenir à l'étranger ce crédit dont notre pays a si grandement besoin. Or, ces 40 ou 50 millions, nos champs de jasmins ou de roses, nos plantations d'orangers et nos Alpes parfumées ne les fournissent pas tout entiers ; ils proviennent, pour une notable partie, des plantes, fleurs, fruits et bois de senteur exotiques et essences distillées que nos industriels tirent du Levant, de l'Inde, de l'Amérique, et qu'ils rectifient dans leurs laboratoires. Prohiber l'entrée de ces matières premières, ce n'est donc pas seulement porter une grave atteinte à la capacité de production de nos

usines et priver d'un important élément de travail une foule d'ouvriers, c'est aussi restreindre les exportations et, par là même, diminuer notre crédit à l'étranger.

Voilà à quoi on aboutit, avec cette interdiction générale d'importation.

Est-ce que par hasard les auteurs du décret s'imaginent qu'ils n'ont qu'à le vouloir pour que le sol de France nous donne tous ces produits ? Ou bien croient-ils que l'agriculture, l'industrie nationales peuvent s'en passer ?

Oh ! nous savons bien que la prohibition édictée n'est pas absolue ; elle comporte certains tempéraments. Les articles suivants nous apprennent, en effet, que des dérogations pourront être accordées par le *ministre des finances*, sur la proposition du *ministre du commerce* et après avis d'un *comité spécial*. Mais vous savez ce que cela signifie, n'est-ce pas ? On exécute le commerce d'importation, tout en se donnant l'air de le ménager. Ce n'est pas la guillotine sèche, mais le résultat sera le même.

Il y aurait toujours, il est vrai, un importateur. « La prohibition ne s'applique pas, dit l'article premier, aux importations effectuées pour le compte de l'Etat. »

L'Etat se réserve d'importer et de faire acte de commerçant ! Lui seul, et c'est assez, comme l'écrit le *Temps* ! Telle est la tendance.

Nous ne sommes pas surpris que ce décret ait soulevé, dans la presse indépendante et dans le monde du commerce, un « tolle » général ; s'il était maintenu et appliqué, ce serait bien, suivant l'expression de notre grand confrère parisien, la mort du commerce français.

Aux heures critiques que nous vivons, il importe, certes, de réduire nos achats à l'étranger, de même qu'il importe d'accroître le chiffre de nos exportations. Il le faut, pour maintenir notre crédit au dehors, notre crédit, qui est un des plus puissants éléments de la défense nationale. Mais que pourrions-nous exporter, si nous n'importons rien ou, pour mieux dire, si nous importons seulement des armes, des munitions et des produits indispensables à l'alimentation du pays ? Le commerce français, l'industrie française sont disposés à incliner patriotiquement leurs intérêts devant les intérêts de la défense, mais encore faudrait-il que les sacrifices des premiers ne fussent pas sans profit pour les seconds. Or, c'est très certainement ce qui arriverait, si le décret était appliqué dans toute sa rigueur.

Nous voulons espérer qu'il sera, sinon rapporté, du moins considérablement amendé.

(Revue de Grasse.)

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient. Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de

**VIOLETTE**  
(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA

AMARYLLINE

CYCLAMEN

CHÈVREFEUILLE

GIROFLÉE BLANCHE

GLYCINA

JACYNTHE

JASMIN

JONQUILLE

LILAS

MUGUET FLEURI

MIMOSA

NARCISSE

ORCHIDA

ŒILLET

POIS DE SENTEUR

SYRINGA

TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS

BOUQUET des INDES

BOUQUET du JAPON

BRUYÈRE

FLORÉAL

FLOUVANE

FOUGÈRE

FOIN COUPÉ

IDEA

ILLICINE

LUXIA

OPOPONAX

TRÉFOLINE

VIOLETTE de NICE

VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE



---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE

**KELLER-DORIAN & SILVIN**

15-17-19, Rue S<sup>t</sup>-Eusèbe, LYON

---

**Notre Papier Métallique M. 42 grain 72.**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
CARNET DE LA PARFUMERIE

---

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE

PRIMERAS MATERIAS POR PARFUMERIA

MATERIE PRIME PER PARFUMERIA

19, Rue Camille — LYON-Monchat  
Téléphone : 56-Villeurbanne

*Messieurs GATTEFOSSÉ & FILS, mobilisés, n'avaient pas de Stand à la Foire cette année. Néanmoins la production des usines n'ayant pas cessé de s'accroître, tous les ordres ont pu être acceptés et nous sommes toujours à même de satisfaire à toutes les demandes quelle que soit leur importance.*

Tramways. — Gare de Vaise - Monchat (terminus).  
— Cordeliers - Monchat (Rue de la Gare).

BASE PRODUCT FOR PARFUMERY

**FABRIQUE de BOUCHONS**  
EN TOUS GENRES



Spécialités pour  
**PARFUMERIE**  
Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie

**Bouchons perforés,**  
**Virolles, Rondelles, etc..., etc.**

**Spécialité de Bouchons Liège**

Verre et Liège

ET  
**Bouchons**  
**Métalliques**

DITS  
**STILLIGOUTTES**



TUBES en ÉTAIN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande.

Hors-Concours **PARIS 1906** Membre du Jury

**J.-P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

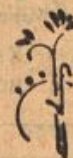
SPÉCIALITÉ :

**Toutes Essences d'Italie**

**Naturelles et Déterpénées**

GARANTIES PURES

Bergamotte.	Néroli Bigarade.
Citron.	Petit Grain.
Cédrat.	Menthe Piémontaise
Mandarine.	Lavande des Alpes.
Orange douce et amère.	Iris de Florence.



DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

AGENCES EN FRANCE :

PARIS : MOURANCHON, 49, Rue Damrémont  
Tél. : Marcadet 15.92

GRASSE : F. Bœuf, Courtier

## Parfums Synthétiques

# L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE (SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODINOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISOSES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE** : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentins et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

### MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

PEAUX BLANCHES @ PEAUX COULEURS @

### PARFUMEURS-DROGUISTES

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

**A. LÉVY & C<sup>ie</sup>**

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-31

PEAUX COULEURS

PEAUX BLANCHES

@ PEAUX COULEURS @ PEAUX BLANCHES @

### ESSENCES INDIGÈNES ET EXOTIQUES

**M. GILBERT**, Courtier-Consignataire  
VINCENNES près PARIS : 1, Rue de la Liberté

Téléphone : Vincennes-144

Télégrammes : GILBERT-VINCENNES

### Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

## ALCOOLS PURS

Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

*Acétates d'amyle, etc.*

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

Fondés en 1903 **LABORATOIRES INDUSTRIELS** Fondés en 1903

POUR LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES PURS

Préparation de Produits Techniques. Synthèses — Catalyses — Spécialités Industrielles

**René BUREAU**, Ingénieur-Chimiste

Quai de Courbevoie, 18-19

40, Rue du Bécon

COURBEVOIE (près PARIS)

TÉLÉPHONE : 5-21



# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels  
MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylque.

» Phényléthylque.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin. — Œillet. — Roses.  
Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUËNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

LA PARFUMERIE A LA FOIRE DE LYON.

PAGE SPÉCIMEN

**INSERTIONS GRATUITES**

SIMON (J.) & C<sup>o</sup>, Crèmes de toilette, Parfumerie, 66, rue de l'Université, Lyon.

THEULIER-METZGER & C<sup>o</sup>, Parfumerie, 34, rue de Bagnoux, Montrouge (Seine).

GATTEFOSSE & FILS, Essences déterpénées, 19, rue Camille, Lyon.

**Insertions à raison de 2 fr. la ligne**

JEAN-MARIE-VIAL, Produits hygiéniques, Essences, Parfums, Saint-Etienne (Loire).

Fondés en 1862, les Etablissements Jean-Marie-Vial, indépendamment de leurs spécialités principales : *Alcool de Menthe, Eau de Cologne, Eau de fleurs d'orange*, fabriquent tous genres de Produits hygiéniques et Parfums, articles spéciaux pour l'exportation et la consommation indigène : créations au nom des clients.

6 lignes payantes, à 2 fr., soit 12 fr.

**ANNONCES DANS LE TEXTE**

1 fr. 50 la ligne

**LA GUERRE DES DEUX ROSES**

se poursuit ardemment, mais  
**LA VICTOIRE** des

**Roses de France**

(ROSES DES JARDINS)

sur les essences exotiques  
n'est pas douteuse.

ESSENCES DE ROSES DE FRANCE  
**Gattefossé & Fils**  
19, Rue Camille, LYON

Type d'une annonce de la hauteur de 20 lignes à 1 fr. 50 la ligne, soit 30 fr.

**ARTICLES RÉCLAME**

placés après le répertoire des Firmes

**La Présentation des Parfums Éléphants**

A notre époque, où l'élégance et le chic prennent, dans tous les domaines, une importance de plus en plus considérable, il serait puéril de nier quel attrait un conditionnement soigné ajoute à la présentation des flacons coquets lancés par les bons parfumeurs, aux plus exquises créations de ces délicats artistes.

Tout gagne à être bien présenté, mais dans tout ce qui est luxe, c'est le bon goût qu'il importe avant tout de rechercher — et le bon goût est la qualité dominante, la marque personnelle de tout ce qui sort des Etablissements X...

Fondée en 1905, cette maison a toujours fait ses affaires en Allemagne, en Russie, en Suède, en Norvège, en Angleterre, en Roumanie, etc. Spécialisée longtemps dans les travaux pour parfumeurs, elle créa des modèles exclusifs, qui connurent vite une vogue bien méritée et que les connaisseurs apprécièrent dès leur lancement.

Depuis la guerre, les Etablissements X... inaugurent la fabrication de flaconnages absolument inédits ; dans ce domaine, comme dans celui où ils s'étaient spécialisés, les créations furent immédiatement accueillies par le succès le plus justifié.

Quelles que soient les idées de leur clientèle, quels que soient ses besoins, les Etablissements X... s'attachent toujours à la bien servir. Ils ne s'obstinent et ne s'attendent pas à des « modèles pour tout le monde ». Au contraire, ils s'efforcent de trouver de l'inédit et leur renommée d'ingéniosité délicate leur vient justement de ce constant souci de nouveauté.

Exposants habituels de la Foire de Leipzig, ils tiennent à être des fidèles de la Foire de Lyon, et nul doute que la clientèle française, au goût très sûr et au sens délicat, n'ait apprécié mieux encore que ne faisaient nos ennemis — grands connaisseurs cependant dans cet ordre de choses — les merveilles de finesse, les bijoux d'art industriel que leur ont présentés les Etablissements X...

ETABLISSEMENTS X..., rue Ordener, Paris.

Type d'un article réclame de 40 lignes, à 1 fr. la ligne, soit 40 fr.

Les Annonces seront sur papier propre à recevoir l'impression de la photogravure.

Les clichés sont à la charge des Annonceurs et restent leur propriété.

**Choisissez dans cette page le genre de publicité qui vous convient et puis écrivez-nous aussitôt pour figurer en bonne place dans**  
**La Parfumerie à la Foire de Lyon**

**Décidez-vous sans aucun retard.**

Il ne saurait y avoir, pour vous, de publicité plus directe que ce fascicule qui constituera vraiment un *Annuaire de la Parfumerie pour 1917-1918*.

**La Parfumerie Moderne, 19, Rue Camille, LYON - Monchat**

Type d'annonce de 1/4 de page en largeur, dans les pages	d'annonces (dimensions en centimètres : 17x6).	40 francs	
Une Page (dimensions en cent. : 25 1/2x17).	150 francs	Un quart de page en haut (dim. en cent. : 13x8).	40 francs
Une demi-page (dimensions en cent. : 17x12 1/2).	75 francs	Un huitième de page (dim. en cent. : 8 1/2x6).	20 francs
Encartage lié (dimensions d'une page : en centimètres 31x22), fourni par le client.....			100 francs

C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**  
 ||  
 Spécialité de Petit Flaconnage

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 = à GRASSE =

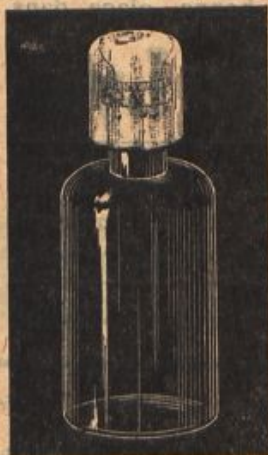
USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

**Capes = Viscose**

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT**

Avant Séchage :



16, Rue du Louvre, 16

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

*Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.*

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

Après Séchage :



PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**  
MILAN (Italie)  
Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

SPÉCIALITÉ :  
*Toutes Essences d'Italie*

*Naturelles et Déterpénées*  
GARANTIES PURES

Bergamotte.	Néroli Bigarade.
Citron.	Petit Grain.
Cédrat.	Menthe Piémontaise
Mandarine.	Lavande des Alpes.
Orange douce et amère.	Iris de Florence.

DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

AGENCES EN FRANCE :  
PARIS : MOURANCHON, 40, Rue Damrémont  
Tél. : Marcadet 15.92  
GRASSE : F. Bœuf, Courtier

**PARFUMERIE GIRAUD**  
Rue du Perron  
à OULLINS (Rhône)

**DEMANDE**

UN EMPLOYÉ connaissant la fabrication du savon de toilette et pouvant s'occuper des expéditions.

**Louis TOUCHAGUES**  
DESSINATEUR

*Affiches Illustrées*  
ILLUSTRATIONS DE CATALOGUES  
Dessins humoristiques. — Vignettes

Messager toutes communications  
à ST-CYR-AU-MONT-DOR (Rhône)



ÉTABLISSEMENTS

**JEAN = MARIE = VIAL**

== SAINT-ÉTIENNE (Loire) ==

*Eaux de Cologne*  
*Alcool de Menthe*  
*Parfums confectionnés*

SPÉCIALITÉS POUR L'EXPORTATION

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de

**VIOLETTE**

(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA

AMARYLLINE

CYCLAMEN

CHÈVREFEUILLE

GIROFLÉE BLANCHE

GLYCINA

JACYNTHÉ

JASMIN

JONQUILLE

LILAS

MUGUET FLEURI

MIMOSA

NARCISSE

ORCHIDA

ŒILLET

POIS DE SENTEUR

SYRINGA

TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS

BOUQUET des INDES

BOUQUET du JAPON

BRUYÈRE

FLORÉAL

FLOUVANE

FOUGÈRE

FOIN COUPÉ

IDEA

ILLICINE

LUXIA

OPOPONAX

TRÉFOLINE

VIOLETTE de NICE

VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue St-Eusèbe, LYON

---

**Notre Papier Métallique S. U. 3**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
**CARNET DE LA PARFUMERIE**

---

---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
12-17-19, Rue St-Eusèbe, LYON

---

Notre Papier Métallique S. U. 3

---

=====  
CARNET DE LA PARFUMERIE  
=====  
Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppe et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le

---



La charmante création de PRUDHOMME

## Joyau d'Amour

Donne une NOTE NOUVELLE, EXQUISE et de BON TON

PARFUM DÉLICAT ET PERSISTANT

	en gros	à vendre
Essence pour le Mouchoir.	8 50	15 »
Eau de Toilette.	8 75	15 »
Lotion.	4 »	7 »
Poudre de riz.	2 50	4 25
Savon de toilette (la boîte de 3 pains).	4 50	7 50
Crème de beauté.	2 50	4 25

Merveilleuse  
présentation  
en flacon,  
écrins  
et boîtes  
de grand luxe

La série JOYAU d'AMOUR est d'une vente  
extrêmement facile et très rémunératrice.

**R. PRUDHOMME, Parfumeur**

11,  
Rue Grenette,

**LYON**

Usines et Entrepôts :  
à OULLINS (Rhône)

### Vous cherchez de l'inédit

Pour présenter vos futures créations  
Pour relancer vos articles classiques

### Vous êtes très embarrassés

Par la crise du flaconnage  
Par la crise du carton

### La solution élégante

est contenue dans le  
CATALOGUE ILLUSTRÉ des

**Verres Cuites Artistiques**

**NANNICINI & C<sup>ie</sup>**

où vous trouverez un choix immense de modèles,  
très artistiques, de toutes dimensions, ainsi  
qu'une intéressante gamme de prix

**NANNICINI & C<sup>ie</sup> à Bourg (Ain)**

ne vous imposeront pas leurs idées :  
ils demandent à s'inspirer des vôtres.

## MÉTALLINE

Solution métallique liquide  
= en toutes couleurs =  
pour capsulage de toutes  
= bouteilles et flacons =

### La Métalline

Supprime la machine à capsuler  
et les capsules de différentes  
dimensions.

### La Métalline

Imitation parfaite de la capsule étain.

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes

à DÉCINES, près LYON (Isère)



## Parfums Synthétiques

# L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE (SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODINOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums**  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentin et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

### MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE

Essences - Solvessences - Odoressences

## Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)  
GRASSE (Alpes-Maritimes)

KARA-SARLI (Bulgarie)  
BOIS-ROUGE (Réunion)

PEAUX BLANCHES @ PEAUX COULEURS @

### PARFUMEURS-DROGUISTES

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

## A. LÉVY & C<sup>ie</sup>

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-34

PEAUX COULEURS

PEAUX BLANCHES

@ PEAUX COULEURS @ PEAUX BLANCHES @

Tout Produit Aromatique naturel  
de Provenance Indigène ou Exotique

## M. GILBERT, courtier

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144 — Télégr. : Gilbert-Vincennes

### Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS  
PURS**

Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES**

d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amyle.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique

**FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

Fondés en 1903

**LABORATOIRES INDUSTRIELS**

Fondés en 1903

POUR LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES PURS

Préparation de Produits Techniques — Synthèses — Catalyses — Spécialités Industrielles

**René BUREAU**, Ingénieur-Chimiste

Quai de Courbevoie, 18-19

COURBEVOIE (près PARIS)

40, Rue du Bécon

TÉLÉPHONE : 5-21

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS :

**VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE**

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylrique.

» Phényléthylique.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

**GRAND PRIX**

## Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUËNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

é é é

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits, Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

é é é

MAISON FONDÉE EN 1820

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : SI-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts

de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts

de

**VIOLETTE**

(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA

AMARYLLINE

CYCLAMEN

CHÈVREFEUILLE

GIROFLÉE BLANCHE

GLYCINA

JACYNTHÉ

JASMIN

JONQUILLE

LILAS

MUGUET FLEURI

MIMOSA

NARCISSE

ORCHIDA

ŒILLET

POIS DE SENTEUR

SYRINGA

TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS

BOUQUET des INDES

BOUQUET du JAPON

BRUYÈRE

FLOREAL

FLOUVANE

FOUGÈRE

FOIN COUPÉ

IDEA

ILLICINE

LUXIA

OPOPONAX

TRÉFOLINE

VIOLETTE de NICE

VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**  
 ||  
 Spécialité de Petit Flaconnage

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**

USINES PRINCIPALES  
 à GRASSE

**GRASSE**

USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

# Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT**

Avant Séchage :



**16, Rue du Louvre, 16**

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

*Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.*

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Gréqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)  
Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

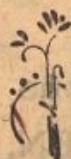
SPÉCIALITÉ :

Toutes Essences d'Italie

Naturelles et Déterpénées

GARANTIES PURES

Bergamotte.	Néroli Bigarade.
Citron.	Petit Grain.
Cédrat.	Menthe Piémontaise
Mandarine.	Lavande des Alpes.
Orange douce et amère.	Iris de Florence.



DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

AGENCES EN FRANCE :

PARIS : MOURANCHON, 40, Rue Damrémont

Tél. : Marcadet 15.92

GRASSE : F. BŒUF, Courtier

# Produits "GELLO"

Spécialité de Produits  
Alcooliques purs  
solidifiés et logés en tubes

**GELLO-COLOGNE**  
(pure gelée d'Eau de Cologne).

**GELLO-MENTHE**  
(pure gelée d'Alcool de Menthe)

**GELLO-LAVANDE**  
(pure gelée d'Eau de Lavande)

**GELLO-CAMPHRÉ**

**GELLO-FIORAVENTI**  
(pure gelée de Baume de Fioraventi)

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes

à DÉCINES, près LYON (Isère)

## CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

### PARFUMERIE

Boîtes et Tubes

ALUMINIUM

BOUCHONS

Dorés et Argentés

POUR

FLACONS EXTRAITS

**L. BERLAN**

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE



*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE**  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODINOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc**

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvances - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

◎ PEaux BLANCHES ◎ PEaux COULEURS ◎

PEaux COULEURS

**PARFUMEURS-DROGUISTES**

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

**A. LÉVY & C<sup>IE</sup>**

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-31

PEaux BLANCHES

◎ PEaux COULEURS ◎ PEaux BLANCHES ◎

Tout Produit Aromatique naturel . . . . .  
de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT, courtier**

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)





---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue S'-Eusèbe, LYON

---

**Notre Papier Fantaisie 9-12309-5**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
CARNET DE LA PARFUMERIE

---

Depuis dix ans, nous travaillons au développement de l'Exportation dans l'Industrie de la Parfumerie.

Pour rendre notre action plus directe, nous nous décidons à un nouvel effort. Nous allons commencer la publication des Editions Etrangères de la Parfumerie Moderne

Le prochain numéro (Juin 1917) comportera une Edition Espagnole.

# DICTAME

(ORIGAN DE CRÈTE)

EXTRAIT ABSOLU concentré dans le vide (N° 2.000)

**DEMANDEZ-NOUS** aujourd'hui par poste  
10 grammes d'Extrait  
absolu concentré dans le vide (N° 2.000) d'ORIGAN DE CRÈTE  
ou **DICTAME**. Dissolvez-les dans 150 gr. d'alcool à 90° et,  
après huit jours, faites essayer ce parfum à quelques-uns de vos amis.

Vous nous enverrez  
ensuite votre ordre.

**GATTEFOSSÉ et FILS**

TÉLÉPHONE : 56 - VILLEURBANNE.

19, Rue Camille, LYON

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

SPÉCIALITÉS :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylque.

» Phényléthylique.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUËNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER FILS

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
**PURS** Propylique.  
 Orthobutylique.  
 Isobutylique.  
 Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
 d'Orthobutyle.  
 d'Amyle.  
 etc.

**ACÉTONE** biochimique



**FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
 présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
 aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
 trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
 quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
 de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
 leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
 constamment variables et de ses moyens.

Fondés en 1903 **LABORATOIRES INDUSTRIELS** Fondés en 1903

POUR LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES PURS

Préparation de Produits Techniques Synthèses — Catalyses — Spécialités Industrielles

**René BUREAU**, Ingénieur-Chimiste

Quai de Courbevoie, 18-19

COURBEVOIE (près PARIS)

40, Rue du Bécon

TÉLÉPHONE : 5-21

## MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS

*Solides, Liquides et Absolues.*

HUILES et POMMADES AUX FLEURS

ESSENCES et EAUX DISTILLÉES

HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P

Essence ROSE suprême

Essence ROSE pseudo-bulgare

**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS  
= ET PRIX-COURANTS =

**Voyageur à la Commission** est demandé  
pour

MAISON FABRICANT LES

**Huiles Essentielles et Parfums**

Pour PARFUMEURS, DISTILLATEURS  
CONFISEURS et PHARMACIENS

Pour l'EST, SUD-EST de la FRANCE et la SUISSE

S'adresser MAISON Alphonse ISMARD  
16, Rue Saint-Merri, 16 — PARIS

**On désire acheter d'occasion**

**BON MALAXEUR**

à Table et Galet en Granit

Pour PATES DENTIFRICES

Faire offres à M. PEYTOUREAU,  
40, Rue de Provence, PARIS (IX<sup>e</sup>).

ÉTABLISSEMENTS

**JEAN = MARIE = VIAL**

== SAINT-ÉTIENNE (Loire) ==

*Eaux de Cologne*

*Alcool de Menthe*

*Parfums confectionnés*

SPÉCIALITÉS POUR L'EXPORTATION

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de

**VIOLETTE**

(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA	JACYNTHE	NARCISSE
AMARYLLINE	JASMIN	ORCHIDA
CYCLAMEN	JONQUILLE	ŒILLET
CHÈVREFEUILLE	LILAS	POIS DE SENTEUR
GIROFLÉE BLANCHE	MUGUET FLEURI	SYRINGA
GLYCINA	MIMOSA	TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS	FLOUVANE	LUXIA
BOUQUET des INDES	FOUGÈRE	OPOPONAX
BOUQUET du JAPON	FOIN COUPÉ	TRÉFOLINE
BRUYÈRE	IDEA	VIOLETTE de NICE
FLORÉAL	ILLICINE	VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**  
 ||  
 Spécialité de Petit Flaconnage

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL**                      **TERPINEOL**  
**IONONE**                      **ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 = à GRASSE =

USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

**Capes = Viscose**

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT**

Avant Séchage :



**16, Rue du Louvre, 16**

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**  
 pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

*Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.*

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

PREMIÈRE FABRIQUE

d'Essences Italiennes

Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

SPÉCIALITÉ :

*Toutes Essences d'Italie**Naturelles et Déterpénées*

GARANTIES PURES

Bergamotte.

Citron.

Cédrat.

Mandarine.

Orange douce et amère.



Néroli Bigarade.

Petit-Grain.

Menthe Piémontaise

Lavande des Alpes.

Iris de Florence.

DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

**MÉTALLINE**

Solution métallique liquide

= en toutes couleurs =

pour capsulage de toutes

= bouteilles et flacons =

**La Métalline**Supprime la machine à capsuler  
et les capsules de différentes  
dimensions.**La Métalline**

Imitation parfaite de la capsule étain.

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes

à DÉCINES, près LYON (Isère)

**Las Esencias Deterpenadas**

CONCENTRADAS, SOLUBLES EN ALCOHOL DEBIL

SIN FILTRAGE DE

**GATTEFOSSÉ & FILS***Calle Camille, 15-17-19, Lyon*

Economisan tiempo y dinero

Pédanse muestras, precios é instrucciones para su uso al

Representante General por Espana

**J. RAMON BALLESTER ROIG***Calle Escudillers, 77-79, Barcelona*



## Parfums Synthétiques

# L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE

(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODINOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE** : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

### CHAUDRONNERIE EM. RENAUD

Téléphone : Roq. 30-63

7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

#### MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE

Essences - Solvessences - Odoressences

### Charles GARNIER et C<sup>ie</sup>

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messieurs à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

#### PEAUX BLANCHES @ PEAUX COULEURS @

##### PARFUMEURS-DROGUISTES

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

## A. LÉVY & C<sup>ie</sup>

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-31

PEAUX COULEURS

PEAUX BLANCHES

#### @ PEAUX COULEURS @ PEAUX BLANCHES @

Tout Produit Aromatique naturel . . . . .  
. . . . . de Provenance Indigène ou Exotique

### M. GILBERT, courtier

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

#### Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)



---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue S'-Eusèbe, LYON

---

**Fantaisie riche N° 13/12349/3**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
CARNET DE LA PARFUMERIE

---

# DEUX MOYENS PRATIQUES

Pour faire des offres directes  
à vos acheteurs éventuels du  
Monde entier :

1°

Prendre un Stand et participer à la

## III<sup>e</sup> FOIRE DE LYON

(1<sup>er</sup> AU 15 MARS 1918)

où se rencontreront la majorité des  
Acheteurs mondiaux que votre industrie  
intéresse et qui ont besoin de vos produits.

En 1917 :

200 MILLIONS D'AFFAIRES

2°

Annoncer vos Produits dans

## LA PARFUMERIE MODERNE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

qui a des lecteurs sur tous les points du  
Globe et travaille DEPUIS DIX ANS  
au développement de l'Exportation dans  
l'Industrie de la Parfumerie :: :: ::

ÉDITIONS ÉTRANGÈRES

Tous Renseignements, Tarifs, toutes Indications utiles à

## LA PARFUMERIE MODERNE

TÉLÉPHONE : 56 - VILLEURBANNE

19, Rue Camille, LYON

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS :

**VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE**

Acétate de Benzyle.  
» Linalyle.  
Alcool Benzylque.  
» Phényléthylique.  
Alc. et Ald. Octylique.  
» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.  
Aldéhyde Phénylacétique.  
Benzoate de Benzyle.  
» Méthyle.  
Indol.

Musc-Ambrette.  
» Xylène.  
Néroline, Yara-Yara.  
Rhodinol.  
Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.  
Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie.

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

**GRAND PRIX**

## Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUËNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
**PURS** Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amyle.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique

☞ **FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

**“ BENZOAL ”**

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE  
Remplaçant le Benzoate de Benzile  
et dissolvants similaires

Pour toutes Essences Naturelles et Synthétiques

MARQUES  
DÉPOSÉES



**“ SOLUOL ”**

A base de SULFORICINATES PURS NEUTRES  
pour la préparation  
de tous Parfums à faibles degrés alcooliques  
laits, émulsions, etc.

FABRIQUÉS PAR

**Les Laboratoires Industriels R. BUREAU**

Quai de Courbevoie, 18 et 19

COURBEVOIE (PRÈS PARIS)

TÉLÉPHONE : 521

TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE

## MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS  
Solides, Liquides et Absolues.

HUILES et POMMADES AUX FLEURS  
ESSENCES et EAUX DISTILLÉES  
HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P  
Essence ROSE suprême  
Essence ROSE pseudo-bulgare

**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS  
= ET PRIX-COURANTS =

PHOTOGRAPHIE D'ART ET D'INDUSTRIE



**Emmanuel LEJEUNE**

91. Avenue Berthelot, LYON

## A VENDRE

Magnifique Batterie de 12 filtres-presse neufs n'ayant pas encore servi, composée de 25 plateaux, 25 cadres en pitchpin de 95 × 95. Tout le reste en fonte et acier.

S'adresser au Bureau du Journal

## FABRIQUE de BOUCHONS EN TOUS GENRES



Spécialités pour  
**PARFUMERIE**  
Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



**Bouchons perforés,**  
**Virolles, Rondelles, etc..., etc.**

**Spécialité de Bouchons Liège**

Verre et Liège

ET  
**Bouchons  
Métalliques**  
DITS

**STILLIGOUTTES**



TUBES en ÉTAİN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande

Hors Concours PARIS 1906 Membre du Jury

**J.-P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

MAISON FONDÉE EN 1820

**P. DÉRIVEAU**

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

On désire acheter d'occasion

**BON MALAXEUR**

à Table et Galet en Granit

Pour PATES DENTIFRICES

Faire offres à M. PEYTOUREAU,  
40, Rue de Provence, PARIS (IX<sup>e</sup>).

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de  
**ROSE**

RHODINOL I et II  
CITRONELLOL - GÉRANIOL  
ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT  
Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de  
**VIOLETTE**  
(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0  
RHODIONE 100 0/0  
RHODIONE R. et R. N.  
RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA	JACYNTHÉ	NARCISSE
AMARYLLINE	JASMIN	ORCHIDA
CYCLAMEN	JONQUILLE	ŒILLET
CHÈVREFEUILLE	LILAS	POIS DE SENTEUR
GIROFLÉE BLANCHE	MUGUET FLEURI	SYRINGA
GLYCINA	MIMOSA	TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS	FLOUVANE	LUXIA
BOUQUET des INDES	FOUGÈRE	OPOPONAX
BOUQUET du JAPON	FOIN COUPÉ	TRÉFOLINE
BRUYÈRE	IDEA	VIOLETTE de NICE
FLORÉAL	ILLICINE	VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE



C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE

**VERRERIE POUR PARFUMERIE**

Spécialité de Petit Flaconnage

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**TILLEUL ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 = à GRASSE =

USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

# Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLE**

Avant Séchage :



16, Rue du Louvre, 16

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

SPECIALITÉ :

*Toutes Essences d'Italie* ♦ ♦ ♦

♦ ♦ ♦ *Naturelles et Déterpénées*

GARANTIES PURES

Bergamotte.

Citron.

Cédrat.

Mandarine.

Orange douce et amère.



Néroli Bigarade.

Petit-Grain.

Menthe Piémontaise

Lavande des Alpes.

Iris de Florence.

DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

## Produits "GELLO"

Spécialité de Produits  
Alcooliques purs  
solidifiés et logés en tubes

**GELLO-COLOGNE**

(pure gelée d'Eau de Cologne).

**GELLO-MENTHE**

(pure gelée d'Alcool de Menthe)

**GELLO-LAVANDE**

(pure gelée d'Eau de Lavande)

**GELLO-CAMPHRÉ**

**GELLO-FIORAVENTI**

(pure gelée de Baume de Fioraventi)

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes  
à DÉCINES, près LYON (Isère)

## CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

**PARFUMERIE**

Boîtes et Tubes

**ALUMINIUM**

**BOUCHONS**

*Dorés et Argentés*

POUR

**FLACONS EXTRAITS**

**L. BERLAN** 0

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE



*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup>** VERNIER - GENÈVE  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODIOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE** : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc  
**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messieurs à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

PEAUX BLANCHES @ PEAUX COULEURS @

PEAUX COULEURS

**PARFUMEURS-DROGUISTES**

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

**A. LÉVY & C<sup>IE</sup>**

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-31

PEAUX BLANCHES

@ PEAUX COULEURS @ PEAUX BLANCHES @

Tout Produit Aromatique naturel . . . . .  
. . . . . de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT, courtier**

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

**P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)**



---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue S'-Eusèbe, LYON

---

**Notre papier Fantaisie Soie N° F. S. 13/71/3**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
CARNET DE LA PARFUMERIE

---

ESSENCES DE  
**PETITGRAIN ET NÉROLI**  
**PARA**

La plus importante organisation  
**D'IMPORTATION DIRECTE**  
d'Essences pures de fleurs et de feuilles  
de Bigaradier du Paraguay et du Parana

remplaçant les anciennes organisations ennemies  
et ramenant en France la **TOTALITÉ DE LA**  
— PRODUCTION SUD-AMÉRICAINE —

*Offres spéciales pour Contrats annuels*  
*Stocks importants - Arrivages réguliers*

PRIX ET ÉCHANTILLONS CHEZ

**GATTEFOSSÉ & FILS**

**19, Rue Camille ✻ LYON**

TÉLÉGRAMMES : GATTEFOSSÉ-CAMILLE-LYON

TÉLÉPHONE : 56-VILLEURBANNE

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

SPÉCIALITÉS :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylque.

» Phényléthylque.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUVEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
**PURS** Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amyle.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique



**FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

**“ BENZOAL ”**

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE  
Remplaçant le Benzoate de Benzile  
et dissolvants similaires

Pour toutes Essences Naturelles et Synthétiques

MARQUES  
DÉPOSÉES



**“ SOLUOL ”**

A base de SULFORICINATES PURS NEUTRES  
pour la préparation  
de tous Parfums à faibles degrés alcooliques  
laits, émulsions, etc.

FABRIQUÉS PAR

**Les Laboratoires Industriels R. BUREAU**

Quai de Courbevoie, 18 et 19

COURBEVOIE (PRÈS PARIS)

TÉLÉPHONE : 521

TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE



## MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS  
Solides, Liquides et Absolues.

HUILES et POMMADES AUX FLEURS

ESSENCES et EAUX DISTILLÉES

HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P

Essence ROSE suprême

Essence ROSE pseudo-bulgare

**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS  
= ET PRIX-COURANTS =

PHOTOGRAPHIE D'ART ET D'INDUSTRIE

18.000 Clichés de toute la France

**Emmanuel LEJEUNE**

possède une collection de clichés vraiment unique tant  
par leur nombre que par leur beauté.

91. Avenue Berthelot, LYON

**ON DEMANDE**

**UN PARFUMEUR EXPÉRIMENTÉ**

bien au courant de la parfumerie moderne synthétique  
et parfums pour savons. Bon salaire à homme capable et  
expérimenté. Adresser offres accompagnées des réfé-  
rences, chez STEVENS, 3, rue Grange-Batelière, Paris.

RETOUCHES AÉROGRAPHIQUES  
pour la reproduction

**J. DURAND-DUCHEZ**

6, Rue Mazard, LYON

**FABRIQUE de BOUCHONS**  
EN TOUS GENRES



Spécialités pour  
**PARFUMERIE**  
Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



**Bouchons perforés,**  
**Virolles, Rondelles, etc..., etc.**

**Spécialité de Bouchons Liège**

Verre et Liège

ET  
**Bouchons**  
**Métalliques**  
DITS  
**STILLIGOUTTES**



TUBES en ÉTAIN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande

Hors Concours PARIS 1906 Membre du Jury

**J.-P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

**ETIQUETTES EN RELIEF**

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

**Jules GAUDIN**

à BELLEGARDE (Ain)

CROQUIS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

MAISON FONDÉE EN 1820

**P. DÉRIVEAU**

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO



# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts

de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts

de

**VIOLETTE**

(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA

AMARYLLINE

CYCLAMEN

CHÈVREFEUILLE

GIROFLÉE BLANCHE

GLYCINA

JACYNTHÉ

JASMIN

JONQUILLE

LILAS

MUGUET FLEURI

MIMOSA

NARCISSE

ORCHIDA

ŒILLET

POIS DE SENTEUR

SYRINGA

TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS

BOUQUET des INDES

BOUQUET du JAPON

BRUYÈRE

FLORÉAL

FLOUVANE

FOUGÈRE

FOIN COUPÉ

IDEA

ILLICINE

LUXIA

OPOPONAX

TRÉFOLINE

VIOLETTE de NICE

VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**  
 ||  
 Spécialité de Petit Flaconnage

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**TILLEUL ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 = à GRASSE =

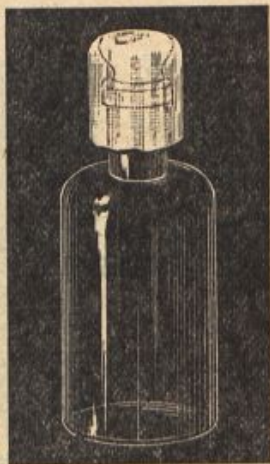
USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

# Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT**

Avant Séchage :



**96, Rue de la Victoire, 96**

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

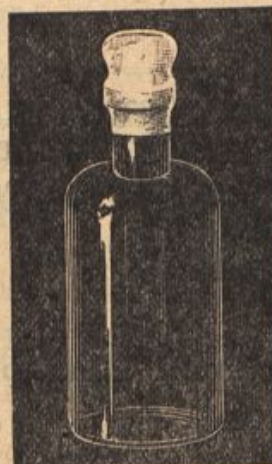
Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

Après Séchage :



PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

SPECIALITÉ :

Toutes Essences d'Italie

Naturelles et Déterpénées

GARANTIES PURES

Bergamotte.

Citron.

Cédrat.

Mandarine.

Orange douce et amère.



Néroli Bigarade.

Petit-Grain.

Menthe Piémontaise

Lavande des Alpes.

Iris de Florence.

DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

# MÉTALLINE

Solution métallique liquide  
= en toutes couleurs =  
pour capsulage de toutes  
= bouteilles et flacons =

## La Métalline

Supprime la machine à capsuler  
et les capsules de différentes  
dimensions.

## La Métalline

Imitation parfaite de la capsule étain.

## GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>

Fabricants spécialistes  
à DÉCINES, près LYON (Isère)

Examinez bien ceci

**Il faut plusieurs mois**

pour préparer comme il convient une bonne tournée de voyages au-delà des mers. Il faut ensuite faire cette tournée malgré les sous-marins, les risques et les difficultés de toutes sortes,

mais

et cela.....

**En moins d'une heure**

vous pouvez rédiger une bonne annonce et nous l'adresser. Chaque mois, pour un prix modique, sans aucune peine pour vous, notre publicité offrira vos produits aux acheteurs du monde entier.

**LA PARFUMERIE MODERNE**

Téléphone : 56 - VILLEURBANNE

15-17-19, Rue Camille, LYON.

❧ *Parfums Synthétiques* ❧

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup>** VERNIER - GENÈVE  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODIOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	e'e.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc**

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

❧ DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX ❧

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD**

Téléphone : Roq. 30-63

7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

Fournisseur de la Faculté  
des Sciences et des Principales  
Usines de Parfumerie, Produits  
Chimiques, etc., etc.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

KARA-SARLI (Bulgarie)

BOIS-ROUGE (Réunion)

**PHOTOGRAPHIE D'ART ET D'INDUSTRIE**

18.000 Clichés de toute la France

**Emmanuel LEJEUNE**

possède une collection de clichés vraiment unique tant par leur nombre que par leur beauté.

91, Avenue Berthelot, LYON

Tout Produit Aromatique naturel . . . . .  
. . . . . de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT, courtier**

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)



---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue St-Eusèbe, LYON

---

Notre article N° ED. 2/97 G. 2 papier cuir.

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppage et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
CARNET DE LA PARFUMERIE

---

ESSENCES DE  
**PETITGRAIN ET NÉROLI**  
**PARA**

La plus importante organisation  
**D'IMPORTATION DIRECTE**  
d'Essences pures de fleurs et de feuilles  
de Bigaradier du Paraguay et du Paraña

remplaçant les anciennes organisations ennemies  
et ramenant en France la **TOTALITÉ DE LA**  
== PRODUCTION SUD-AMÉRICAINNE ==

*Offres spéciales pour Contrats annuels*  
*Stocks importants - Arrivages réguliers*

PRIX ET ÉCHANTILLONS CHEZ

**GATTEFOSSÉ & FILS**

**19, Rue Camille & LYON**

TÉLÉGRAMMES : GATTEFOSSÉ-CAMILLE-LYON

TÉLÉPHONE : 56-VILLEURBANNE



# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.  
» Linalyle.  
Alcool Benzylque.  
» Phényléthylique.  
Alc. et Ald. Octylique.  
» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.  
Aldéhyde Phénylacétique.  
Benzoate de Benzyle.  
» Méthyle.  
Indol.

Musc-Ambrette.  
» Xylène.  
Néroline, Yara-Yara.  
Rhodinol.  
Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.  
Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de " FLEURS de MENTHE "  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUËNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER FILS

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants  
Essences concrètes et liquides de fleurs  
Pommades et Extraits. Eaux distillées  
Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
**PURS** Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amyle.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique

**FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

**“ BENZOAL ”**

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE

Remplaçant le Benzoate de Benzile  
et dissolvants similaires

Pour toutes Essences Naturelles et Synthétiques

MARQUES  
DÉPOSÉES



**“ SOLUOL ”**

A base de SULFORICINATES PURS NEUTRES

pour la préparation  
de tous Parfums à faibles degrés alcooliques  
laits, émulsions, etc.

FABRIQUÉS PAR

**Les Laboratoires Industriels R. BUREAU**

Quai de Courbevoie, 18 et 19

COURBEVOIE (PRÈS PARIS)

TÉLÉPHONE : 521

TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE

## MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS

Solides, Liquides et Absolues.

HUILES et POMMADES AUX FLEURS

ESSENCES et EAUX DISTILLÉES

HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P

Essence ROSE suprême

Essence ROSE pseudo-bulgare

**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS = ET PRIX-COURANTS =

### ETIQUETTES EN RELIEF

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

## Jules GAUDIN

à BELLEGARDE (Ain)

CROQUIS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE



## F. J. DESROCHES.

ILLUSTRATIONS.

DESSINS: POUR MOSAÏQUE,  
CÉRAMIQUE, FER FORGÉ,  
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE,  
VITRAUX, IMPRIMERIE.

15 PLACE CARNOT ————— LYON

REPRÉSENTANT DEPUIS VINGT ANS <sup>BONNE MAISON</sup>

de Savonnerie actuellement en pays envahi, je serais heureux de trouver une autre représentation en Parfumerie ou Savonnerie. EXCELLENTE RÉFÉRENCES.  
V. PELAGAUD, 101, Rue Pierre-Corneille, LYON

J.-M. R. GRANT, 23, West, 31, st. Street, New-York, demande à représenter aux Etats-Unis, une bonne Maison de Parfumerie Française. RÉFÉRENCES : représentant de BONNET FRÈRES, fabricants de gants, à Grenoble.

### FABRIQUE de BOUCHONS EN TOUS GENRES

Spécialités pour

**PARFUMERIE**

Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



**Bouchons perforés,**  
**Virolles, Rondelles, etc..., etc.**

**Spécialité de Bouchons Liège**

Verre et Liège

ET

**Bouchons  
Métalliques**

DITS

**STILLIGOUTTES**



TUBES en ÉTAIN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande

Hors Concours PARIS 1906 Membre du Jury

## J.-P. GRUSSEN, PARIS

50, Boulevard de Strasbourg, 50

MAISON FONDÉE EN 1820

## P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
**à essences**

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO



# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : Si-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de

**VIOLETTE**

(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA

AMARYLLINE

CYCLAMEN

CHÈVREFEUILLE

GIROFLÉE BLANCHE

GLYCINA

JACYNTHÉ

JASMIN

JONQUILLE

LILAS

MUGUET FLEURI

MIMOSA

NARCISSE

ORCHIDA

ŒILLET

POIS DE SENTEUR

SYRINGA

TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS

BOUQUET des INDES

BOUQUET du JAPON

BRUYÈRE

FLORÉAL

FLOUVANE

FOUGÈRE

FOIN COUPÉ

IDEA

ILLICINE

LUXIA

OPOPONAX

TRÉFOLINE

VIOLETTE de NICE

VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE

**VERRERIE POUR PARFUMERIE**

Spécialité de Petit Flaconnage

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**TILLEUL ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 = à GRASSE =

USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

**Capes = Viscose**

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT**

Avant Séchage :



96, Rue de la Victoire, 96

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
 gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
 pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE**  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODIOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums**  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET FRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

Fournisseur de la Faculté  
des Sciences et des Principales  
Usines de Parfumerie Produits  
Chimiques, etc., etc.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)  
GRASSE (Alpes-Maritimes)

KARA-SARLI (Bulgarie)  
BOIS-ROUGE (Réunion)

**ETIQUETTES EN RELIEF**

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

**Jules GAUDIN**

à BELLEGARDE (Ain)

CROQUIS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Tout Produit Aromatique naturel . . . . .  
. . . . . de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT, courtier**

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

**R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>**

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

SPECIALITÉ :

*Toutes Essences d'Italie* ♦ ♦ ♦

♦ ♦ ♦ *Naturelles et Déterpénées*

GARANTIES PURES

Bergamotte.  
Citron.  
Cédrat.  
Mandarine.  
Orange doux et amer.



Néroli Bigarade.  
Petit Grain.  
Menthe Piémontaise  
Lavande des Alpes.  
Iris de Florence.

DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

## Produits "GELLO"

Spécialité de Produits  
Alcooliques purs  
solidifiés et logés en tubes

**GELLO-COLOGNE**  
(pure gelée d'Eau de Cologne).

**GELLO-MENTHE**  
(pure gelée d'Alcool de Menthe)

**GELLO-LAVANDE**  
(pure gelée d'Eau de Lavande)

**GELLO-CAMPHRÉ**

**GELLO-FIORAVENTI**  
(pure gelée de Baume de Fioraventi)

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes  
à DÉCINES, près LYON (Isère)

## CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

**PARFUMERIE**

Boîtes et Tubes

**ALUMINIUM**

**BOUCHONS**

*Dorés et Argentés*

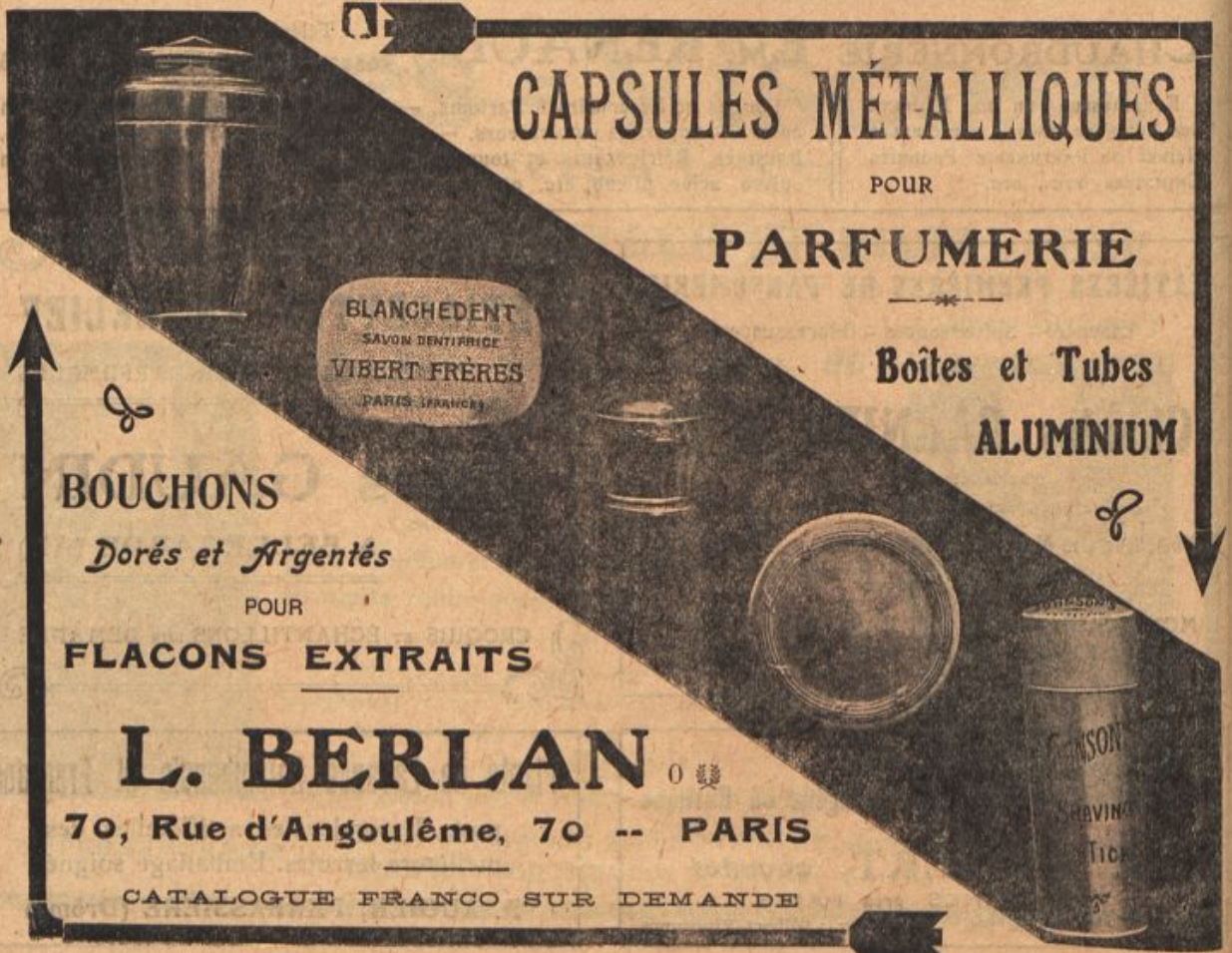
POUR

**FLACONS EXTRAITS**

**L. BERLAN**

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE







---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue St-Eusèbe, LYON

---

**Papier " Originale Création " N° O. C. 12/76/6.**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppage et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
**CARNET DE LA PARFUMERIE**

---

ESSENCES DE  
**PETITGRAIN ET NÉROLI**  
**PARA**

La plus importante organisation  
**D'IMPORTATION DIRECTE**  
d'Essences pures de fleurs et de feuilles  
de Bigaradier du Paraguay et du Paraña

remplaçant les anciennes organisations ennemies  
et ramenant en France la **TOTALITÉ DE LA**  
**PRODUCTION SUD-AMÉRICAINE**

*Offres spéciales pour Contrats annuels*  
*Stocks importants - Arrivages réguliers*

PRIX ET ÉCHANTILLONS CHEZ

**GATTEFOSSÉ & FILS**

**19, Rue Camille** ✻ **LYON**

TÉLÉGRAMMES : GATTEFOSSÉ CAMILLE-LYON

TÉLÉPHONE : 56 VILLEURBANNE

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzyle.

» Phényléthylique.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## HABERER, DOUIN & JOUVEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
**PURS** Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amyle.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique



**FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

## Les Laboratoires Industriels R. BUREAU

FONDÉS EN 1903

**“ BENZOAL ”**

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE  
Remplaçant le Benzoate de Benzyle  
et dissolvants similaires



**Produits Synthétiques**

MATIÈRES PREMIÈRES  
pour Parfumerie, Savonnerie, Pharmacie, etc.

Quai de Courbevoie, 18 et 19  
**COURBEVOIE (PRÈS PARIS)**



TÉLÉPHONE : 521  
TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE

## MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS  
Solides, Liquides et Absolues.

HUILES et POMMADES AUX FLEURS  
ESSENCES et EAUX DISTILLÉES  
HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P  
Essence ROSE suprême  
Essence ROSE pseudo-bulgare

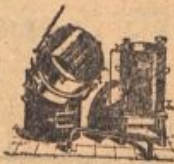
**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) = DEMANDER ÉCHANTILLONS = ET PRIX-COURANTS =

MAISON FONDÉE EN 1820

**P. DÉRIVEAU**

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

## CHLOROPHYLLE

Colorant vert naturel  
Soluble à l'Eau ou à l'Huile.

## BLEU VÉGÉTAL

Echantillons et prix chez

**GATTEFOSSÉ & Fils**

Tel. : 58-VILLEURBANNE.

19, Rue Camille, LYON

## FABRIQUE de BOUCHONS EN TOUS GENRES



Spécialités pour  
**PARFUMERIE**  
Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



*Bouchons perforés,*  
*Virolles, Rondelles, etc..., etc.*

*Spécialité de Bouchons Liège*

Verre et Liège

ET  
Bouchons  
Métalliques

DITS  
**STILLIGOUTTES**



TUBES en ÉTAIN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande

Hors Concours PARIS 1906 Membre du Jury

**J. P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

**INGÉNIEUR** 28 ans, excellentes références  
demande direction dans gaz ou chef de fabrication quelconque. Région littoral. — Ecrire THOUZELLIER, 8, rue Chaponay, LYON.

DEUXIÈME ÉDITION

## LA PARFUMERIE

A LA FOIRE DE LYON

Superbe publication illustrée de nombreux clichés  
de la Foire et de la Ville de Lyon.

Ce fascicule, prolongement de la Foire de 1917 et préparation de celle de 1918, constitue une sorte d'Annuaire de la Parfumerie pour 1917-1918. Il a sa place marquée chez les Parfumeurs, les Fournisseurs de la Parfumerie et les Agents de Vente auxquels il donne toutes adresses et tous renseignements utiles.

Prix DEUX Francs

Gratuit pour les Abonnés de la PARFUMERIE MODERNE

En Vente à LA PARFUMERIE MODERNE

19, Rue Camille, LYON

# Si

vous avez un article intéressant les  
**Parfumeurs Pharmaciens, Savonniers,  
Liquoristes, Droguistes, Confiseurs, etc.**  
du monde entier

et en général tous les industrie's  
qui produisent, achètent, utilisent  
ou vendent des produits aromatiques

Vous devez faire de la publicité dans la  
**PARFUMERIE MODERNE**  
et surtout dans son

## Numéro de Noël en couleurs

Notre Revue est l'organe industriel français  
le plus répandu dans le Monde entier. Nos  
répertoires le démontrent péremptoirement.

### Liste des pays où nous avons des abonnés réguliers :

Algérie.	Hongrie.
<del>Allémanne.</del>	Indes anglaises.
Angleterre.	Indes Néerlandaises.
Annam.	Italie.
<del>Austriche.</del>	Japon.
Australie.	La Réunion.
Belgique.	Maroc.
Bésil.	Martinique.
Canaga.	Mexique.
Colonie du Cap.	Norvege.
Colombie Britannique.	Porto Rico
Chili.	Portugal.
Chine.	Philippines.
Cuba.	Roumanie.
Egypte.	République Argentine.
Etats-Unis.	Russie.
Equateur.	Serbie.
Espagne.	Sénégal.
Grèce.	Suisse.
Guyane.	Tunisie.
Haiti.	Turquie d'Asie.
Havai.	Turquie d'Europe.
Hollande.	Uruguay.

*Nous garantissons ces listes conformes à nos répertoires*

### Liste des pays où la Parfumerie Moderne est envoyée plusieurs fois par an aux industriels et commerçants intéressés.

Algérie.	Grande Bretagne.	Nouvelle Zélande.
Alsace-Lorraine.	Grèce.	Nicaragua.
<del>Allémanne.</del>	Guadeloupe.	Panama.
Annam.	Guyane.	Philippines.
<del>Austriche.</del>	Haiti.	Pays Bas.
Australie.	Havai.	Perse.
Belgique.	<del>Hongrie.</del>	Paraguay.
Bésil.	Honduras.	Portugal.
<del>Bulgarie.</del>	Indes Anglaises.	République Argentine.
Canada.	Indes françaises.	Réunion.
Comores.	Indes Néerlandaises.	Roumanie.
Cambodge.	Italie.	Russie d'Europe et d'Asie.
Chili.	Japon.	Suisse.
Chine.	Jamaïque.	Suède.
Cochinchine.	Luxembourg.	Sénégal.
Colombie.	Madagascar.	Tahiti.
Costa Rica.	Maroc.	Tunisie.
Cuba.	Martinique.	Tonkin.
Danemark.	Maurice.	<del>Hongrie.</del> d'Europe et d'Asie.
Equateur.	Mexique.	Transvaal.
Egypte.	Monténégro	Uruguay.
Espagne.	Norvege.	Vénézuéla.
Etats-Unis.	Nouvelle Calédonie.	

L'importance et le nombre des maisons qui  
nous confient leurs annonces sont la preuve  
de la diffusion et de l'influence de notre  
Revue

## N'attendez pas que tous les emplacements soient pris

Ecrivez-nous sans retard, nous vous enverrons de suite nos conditions.

**Parfumerie Moderne, 19, Rue Camille, LYON**



# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de

**VIOLETTE**

(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA

AMARYLLINE

CYCLAMEN

CHÈVREFEUILLE

GIROFLÉE BLANCHE

GLYCINA

JACYNTHÉ

JASMIN

JONQUILLE

LILAS

MUGUET FLEURI

MIMOSA

NARCISSE

ORCHIDA

ŒILLET

POIS DE SENTEUR

SYRINGA

TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS

BOUQUET des INDES

BOUQUET du JAPON

BRUYÈRE

FLOREAL

FLOUVANE

FOUGÈRE

FOIN COUPÉ

IDEA

ILLICINE

LUXIA

OPOPONAX

TRÉFOLINE

VIOLETTE de NICE

VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Nérol, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE



C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46, Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**

En raison de la quantité considérable de commandes que nous avons actuellement, nous ne pouvons accepter d'ordres nouveaux avant mai 1918, époque à laquelle une organisation nouvelle nous permettra d'envisager une production plus importante, permettant de satisfaire tous les désirs de notre clientèle.

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**TILLEUL ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 à GRASSE

USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

**Capes = Viscose**

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLE**

Avant Séchage :



**16, Rue du Louvre, 16**  
**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**  
 pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

**SAVONNERIE DU MIROIR**

TOUTES APPLICATIONS  
TOUTES QUALITÉS  
TOUTES PRÉPARATIONS

**Savons  
en Poudre**

TOUS GENRES  
TOUS FORMATS  
TOUTES PRÉSENTATIONS

**Paul AILLAUD, St-Barnabé**  
**MARSEILLE**

**MÉTALLINE**

Solution métallique liquide  
= en toutes couleurs =  
pour capsulage de toutes  
= bouteilles et flacons =

**La Métalline**

Supprime la machine à capsuler  
et les capsules de différentes  
dimensions.

**La Métalline**

Imitation parfaite de la capsule étain.

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

== Fabricants spécialistes ==  
à DÉCINES, près LYON (Isère)

*La plus grande rivale italienne des maisons allemandes*

FABRIQUE ITALIENNE  
D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES  
**R. SUBINAGHI & C<sup>IE</sup>**

Rue Moscova, 53, MILAN (Italie)

USINES A AFFORI PRÈS MILAN

✦ ✦ et à MESSINE (Sicile) ✦ ✦

**SPÉCIALITÉS :** Toutes ESSENCES D'ITALIE naturelles  
et sesqui-déterpénées.

CONSTITUANTS D'ESSENCES ET PARFUMS SYNTHÉTIQUES

**EXPORTATION DANS LE MONDE ENTIER**

RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

DEMANDER PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS

# LE LABORATOIRE INDUSTRIEL

Bulletin Mensuel d'Informations Techniques et Industrielles

DIRECTEUR : R BUREAU

FONDÉ EN 1903

ABONNEMENTS :

Ingénieur-Chimiste  
Membre de la Société Chimique de France

France et Colonies..... 5 fr.  
Etranger..... 6 »

☉ — ☉  
TÉLÉPHONE : 54  
☉ — ☉

BUREAUX ET ADMINISTRATION :  
18-19, Quai de Courbevoie, 18-19  
COURBEVOIE (Près Paris)

☉ — ☉  
Télogr. BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE  
☉ — ☉

ENVOI D'UN SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

## ATTENTION !

Voici un  important !

## Pourquoi payer très cher

VOTRE PUBLICITÉ dans les Revues générales, puisque ces Publications ne vous donnent qu'un faible pourcentage d'Acheteurs ?

## Alors que pour un prix modique

LA PARFUMERIE MODERNE vous offre un Public sérié, choisi, dans lequel vos Clients probables sont l'immense majorité. La satisfaction exprimée par nos annonceurs prouve bien dans quelle estime ils tiennent notre revue qui leur donne les meilleurs résultats.

*La bonne publicité n'est jamais trop chère  
mais il est inutile de payer cher quand,  
on peut payer moins.*

## LA PARFUMERIE MODERNE

Téléphone : 56-VILLEURBANNE.

19, Rue Camille, LYON

ESSENCES DE  
**PETITGRAIN ET NÉROLI PARA**

Importation directe d'Essences pures de fleurs et de feuilles de Bigaradier du Paragay et du Parana, ramenant en France la totalité de la production Sud-Américaine.

Offres spéciales pour contrats annuels — Stocks importants — Arrivages réguliers.

PRIX et ECHANTILLONS CHEZ

**GATTEFOSSÉ & FILS, 19, Rue Camille ☉ LYON**



---

MANUFACTURES DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue S<sup>t</sup>-Eusèbe, LYON

---

Notre Tissu Métal N° 14/14501/4.

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppage et Cartonage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
**CARNET DE LA PARFUMERIE**

---

# MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS  
*Solides, Liquides et Absolues.*

HUILES et POMMADES AUX FLEURS  
ESSENCES et EAUX DISTILLÉES  
HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P  
Essence ROSE suprême  
Essence ROSE pseudo-bulgare

**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS = ET PRIX-COURANTS =

MAISON FONDÉE EN 1820

**P. DÉRIVEAU**

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

## CHLOROPHYLLE

Colorant vert naturel  
Soluble à l'Eau ou à l'Huile.

## BLEU VÉGÉTAL

Echantillons et prix chez

**GATTEFOSSÉ & Fils**

Tél. : 58-VILLEURBANNE.

19, Rue Camille, LYON

**Le Stilligoutte**  
verre et liège

EST AUSSI ÉLÉGANT  
ET AUSSI PRATIQUE

que celui en métal  
tout en étant



**0% Meilleur Marché**

DIX MODÈLES DIFFÉRENTS

**e Bouchon verre**  
à liège collé

ferme aussi hermétiquement et remplace  
AVEC ÉCONOMIE le bouchon  
EMERI, tout en conservant la  
même présentation au flacon.

ACTUELLEMENT CENT MODÈLES DIFFÉRENTS

Catalogue et Echantillons  
franco sur demande.



**J. P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

ON VENDRAIT :

BROYEUSE à 3 cylindres. — BOUNDINEUSES et  
FRAPPEUSE pour savons. — Etat de neuf. —  
S'adr. COMBES, 347, rue Paul-Bert, Lyon.

**Bon Préparateur** chef de laboratoire pour  
parfumerie, est demandé  
par importante Maison de province. RÉFÉ-  
RENCES EXIGÉES. S'adr. au bureau du journal.

**CHIMISTE**, préparateur en parfumerie, mobilisé, disposant de  
quelques jours par semaine, cherche emploi Paris ou ban-  
lieue. — COGNAC, 17, rue Le Verrier, Paris, VI<sup>e</sup>.

**A VENDRE**

**ACTIONS**

**CATÉGORIE**

A

Société parisienne de Parfumerie  
« AU PALAIS DES PARFUMS ».  
Siège social à Paris, 43, avenue  
Victor-Hugo.  
Fondée le 26 Juin 1915.  
Coupon, N° 1 attaché

Faire offres à **M. Maurice MÉRY**  
10, Rue de la Victoire, PARIS

*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup>** VERNIER - GENÈVE  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODIOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE** : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc

**ROSES ARTIFICIELLES = NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messieurs à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

**ETIQUETTES EN RELIEF**

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

**Jules GAUDIN**

à BELLEGARDE (Ain)

CROQUIS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Tout Produit Aromatique naturel . . . . .  
de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT, courtier**

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS :

**VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE**

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylque.

» Phényléthylique.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

**GRAND PRIX**

## Etiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

# DOUIN & JOUNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits, Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820



# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
**PURS** Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amyle.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique

**FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

## Les Laboratoires Industriels R. BUREAU

FONDÉS EN 1903

**“ BENZOAL ”**

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE  
Remplaçant le Benzoate de Benzyle  
et dissolvants similaires



**Produits Synthétiques**

**COLORANTS**

*solubles aux Huiles et Corps gras*

Quai de Courbevoie, 18 et 19  
**COURBEVOIE (PRÈS PARIS)**



TÉLÉPHONE : 521  
TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts

de

**ROSE**

RHODINOL I et II

CITRONELLOL-GÉRANIOL

ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT

Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts

de

**VIOLETTE**

(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0

RHODIONE 100 0/0

RHODIONE R. et R. N.

RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA	JACYNTHÉ	NARCISSE
AMARYLLINE	JASMIN	ORCHIDA
CYCLAMEN	JONQUILLE	ŒILLET
CHÈVREFEUILLE	LILAS	POIS DE SENTEUR
GIROFLÉE BLANCHE	MUGUET FLEURI	SYRINGA
GLYCINA	MIMOSA	TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS	FLOUVANE	LUXIA
BOUQUET des INDES	FOUGÈRE	OPOPONAX
BOUQUET du JAPON	FOIN COUPÉ	TRÉFOLINE
BRUYÈRE	IDEA	VIOLETTE de NICE
FLORÉAL	ILLICINE	VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Nérol, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

46,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**

*En raison de la quantité considérable de commandes que nous avons actuellement, nous ne pouvons accepter d'ordres nouveaux avant mai 1918, époque à laquelle une organisation nouvelle nous permettra d'envisager une production plus importante, permettant de satisfaire tous les désirs de notre clientèle.*

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**TILLEUL ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 = À GRASSE =

USINE SUCCURSALE  
 À BEYROUTH

# Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT**

Avant Séchage :



**16, Rue du Louvre, 16**

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

*Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes pour essais et la notice explicative.*

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLLO, 2, Avenue Ghiris, GRASSE

**SAVONNERIE DU MIROIR**

TOUTES APPLICATIONS  
TOUTES QUALITÉS  
TOUTES PRÉPARATIONS

**Savons  
en Poudre**

TOUS GENRES  
TOUS FORMATS  
TOUTES PRÉSENTATIONS

**Paul AILLAUD, St-Barnabé**  
**MARSEILLE.**

**Produits "GELLO"**

**Spécialité de Produits**  
**Alcooliques purs** ———  
**solidifiés et logés en tubes**

**GELLO-COLOGNE**  
(pure gelée d'Eau de Cologne).

**GELLO-MENTHE**  
(pure gelée d'Alcool de Menthe)

**GELLO-LAVANDE**  
(pure gelée d'Eau de Lavande)

**GELLO-CAMPHRÉ**

**GELLO-FIORAVENTI**  
(pure gelée de Baume de Fioraventi)

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

— Fabricants spécialistes —  
à **DÉCINES** (Isère) près **LYON**

*La plus grande rivale italienne des maisons allemandes*

**FABRIQUE ITALIENNE**  
**D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES**

**R. SUBINAGHI & C<sup>IE</sup>**

Rue Moscova, 53, MILAN (Italie)

USINES A AFFORI PRÈS MILAN

✻ ✻ et à MESSINE (Sicile) ✻ ✻

**SPÉCIALITÉS :** Toutes ESSENCES D'ITALIE naturelles  
et sesqui-déterpénées.

CONSTITUANTS D'ESSENCES ET PARFUMS SYNTHÉTIQUES

**EXPORTATION DANS LE MONDE ENTIER**

RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

DEMANDER PRIX-COURANTS ET ÉCHANILLONS

# LE LABORATOIRE INDUSTRIEL

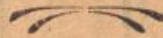
Bulletin Mensuel d'Informations Techniques et Industrielles

DIRECTEUR : R BUREAU

Ingénieur-Chimiste

Membre de la Société Chimique de France

FONDÉ EN 1903



ABONNEMENTS :

France et Colonies..... 5 fr.  
Etranger..... 6 »

☎ ☎  
TÉLÉPHONE : 54  
☎ ☎

BUREAUX ET ADMINISTRATION :  
18-19, Quai de Courbevoie, 18-19  
COURBEVOIE (Près Paris)

☎ ☎  
Télegr. BUREAU-CHEMISTE-COURBEVOIE  
☎ ☎

ENVOI D'UN SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

## CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

## PARFUMERIE

Boîtes et Tubes  
ALUMINIUM

BOUCHONS  
*Dorés et Argentés*  
POUR  
FLACONS EXTRAITS

# L. BERLAN

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

## ESSENCES DE

# PETITGRAIN ET NÉROLI PARA

Importation directe d'Essences pures de fleurs et de feuilles de Bigaradier du Paragay et du Parana, ramenant en France la totalité de la production Sud-Américaine.

Offres spéciales pour contrats annuels — Stocks importants — Arrivages réguliers.

PRIX et ECHANTILLONS CHEZ

**GATTEFOSSÉ & FILS, 19, Rue Camille — LYON**

---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue St-Eusèbe, LYON

---

**Notre Cristal Imprimé N° EF. 302.**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
**CARNET DE LA PARFUMERIE**

---

---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
17-19, Rue St-Basile, LYON

---

Notre Cristal Imprimé N° EF. 302.

---

CARNET DE LA PARFUMERIE  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
de nos articles pour Enveloppe et Cartonnage  
Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial

---

# MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS

Solides, Liquides et Absolues.

HUILES et POMMADES AUX FLEURS

ESSENCES et EAUX DISTILLÉES

HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P

Essence ROSE suprême

Essence ROSE pseudo-bulgare

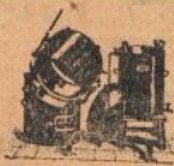
**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS = ET PRIX-COURANTS =

MAISON FONDÉE EN 1820

**P. DÉRIVEAU**

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

**FABRIQUE de BOUCHONS**  
EN TOUS GENRES



Spécialités pour  
**PARFUMERIE**

Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



Bouchons liège, coniques, cylindriques  
taillés Sifflet, perforés et 1/2 perforés  
rondelles, planchettes, etc.

Bouchons Verre et Liège  
(200 modèles)

**STILLIGOUTTES**

**TU ES EN É AIN**  
et composition



**CAPES en Crins Artificiels**

USINE MODÈLE A SOS (Lot et Garonne)  
EXPORTATION MONDIALE

Catalogue illustré (250 gravures) franco sur demande

**J. P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

# CHLOROPHYLLE

Colorant vert naturel  
Soluble à l'Eau ou à l'Huile.

# BLEU VÉGÉTAL

Echantillons et prix chez

**GATTEFOSSÉ & Fils**

Tel. : 56-VILLEURBANNE.

19, Rue Camille, LYON

ON VENDRAIT :

BROYEUSE à 3 cylindres. — BOUDINEUSES et  
FRAPPEUSE pour savons. — Etat de neuf. —  
S'adr. COMBES, 347, rue Paul-Bert, Lyon.

**Bon Préparateur** chef de laboratoire pour  
parfumerie, est demandé  
par importante Maison de province. RÉFÉ-  
RENCES EXIGÉES. S'adr. au bureau du journal.

**CHIMISTE**, préparateur en parfumerie, mobilisé, disposant de  
quelques jours par semaine, cherche emploi Paris ou ban-  
lieue. — COGNAC, 17, rue Le Verrier, Paris, VI<sup>e</sup>.

**A VENDRE**

**ACTIONS**

**CATÉGORIE**

**A**

Faire offres à **M. Maurice MÉRY**  
10, Rue de la Victoire, PARIS

Société parisienne de Parfumerie  
« AU PALAIS DES PARFUMS ».  
Siège social à Paris, 43, avenue  
Victor-Hugo.  
Fondée le 26 Juin 1915.  
Coupon N° 1 attaché.



*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE**  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODINOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GERANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINÉOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc**

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE EM. RENAUD** Téléphone : Roq. 30-63  
7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

**ÉTIQUETTES EN RELIEF**

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

**Jules GAUDIN**

à BELLEGARDE (Ain)

CROQUIS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Tout Produit Aromatique naturel  
de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT, courtier**

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylque.

» Phényléthylique.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

# DOUIN & JOUNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
**PURS** Propylique.  
 Orthobutylique.  
 Isobutylique.  
 Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
 d'Orthobutyle.  
 d'Amyle.  
 etc.

**ACÉTONE** biochimique

**FURFUROL** etc.

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
 présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
 aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
 trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
 quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
 de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
 leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
 constamment variables et de ses moyens.

## Les Laboratoires Industriels R. BUREAU

FONDÉS EN 1903

**“ BENZOAL ”**

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE  
 Remplaçant le Benzoate de Benzyle  
 et dissolvants similaires



**Produits Synthétiques**

**COLORANTS**

*solubles aux Huiles et Corps gras*

Quai de Courbevoie, 18 et 19  
**COURBEVOIE (PRÈS PARIS)**

TÉLÉPHONE : 521  
 TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE



La  
**PARFUMERIE  
MODERNE**  
 REVUE SCIENTIFIQUE  
 ET DE DÉFENSE PROFESSIONELLE.

SOMMAIRE  
 DU NUMÉRO 12 (DÉCEMBRE 1917)

RÉDACTION ET  
 ADMINISTRATION  
 19 RUE CAMILLE  
 LYON

RÉDACTEUR  
 EN CHEF —  
 R.M. GATTEFOSSÉ

Roses de Noël : Pierre ARGENCE. — Les Parfumeurs en Guerre : FLORIANE. — Créations de 1917. —  
 Essencias Deterpenadas. — L'Eau de la Reine de Hongrie : E. G. — La Flore Aromatique  
 des Maures : Jean GATTEFOSSÉ.

Illustrations de F. DESROCHES et L. TOUCHAGUES. — Photos de J. GATTEFOSSÉ et E. LEJEUNE.

## ***Le rationnement du Papier***

***amènera la hausse de la Publicité.***

## **Faites vos provisions de Publicité**

**avant la hausse très prochaine.**

## **LA PARFUMERIE MODERNE**

**maintient ses conditions actuelles  
pour tous les contrats signés avant le 28 Février 1918.**

MAISON FONDÉE EN 1757

**J. & E. SOZIO**

Successeurs

DE

**SOZIO & ANDRIOLI**

GRASSE (France)

**MATIÈRES PREMIÈRES**

pour la Parfumerie et la Savonnerie

Essences Naturelles solides et liquides tirées directement  
des Fleurs — Pommades et Huiles parfumées aux  
Fleurs — Huiles Essentielles, Extraits  
aux Fleurs, Eaux parfumées

**Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !**

Voulez-vous avoir

des **Huiles Essentielles Naturelles**  
des **Pommades aux Fleurs**  
des **Extraits aux Fleurs**  
des **Eaux Distillées, etc....**

qui, pour le **Minimum** de prix  
vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à

**J. MERO & BOYVEAU**Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)Dépôt pour **PARIS**, 25, rue des Archives

Maison fondée en 1832

HORS CONCOURS

PARIS 1867

LIÈGE 1885

MARSEILLE 1906

**FERD. BALLER & C<sup>o</sup>**

Marque

"Balance"

CATANIA et MESSINA (SICILE)

Essences pures de BERGAMOTTE,  
CITRON, PORTUGAL, BIGARADE, MANDARINES, etc.BING Pils, 43, Rue Paradis (1, Cité Para-  
dis) PARIS, pour toute la France, à l'exception  
du département des Alpes-Maritimes.A. FOUQUES, CourMar, 4, Pl. du Cours,  
GRASSE pour le seul département des Alpe-  
Maritimes.

AGENTS

C'est à

**A. EUZIÈRE**

à GRASSE

que vous devez vous adresser quand il vous faut :

Un extrait aux fleurs exquis.

Une nouveauté inédite.

Un parfum de grand luxe

Une composition spéciale.

Un produit personnel.

Ecrivez lui en lui demandant ses prix et  
conditions.

**PARFUMERIE LUTETIA**

80, Rue Armand-Carrel, MONTREUIL (Seine)

EXTRAITS SURFINS

**« Les Fleurs Lutetia »**

FABRIQUE DE PARFUMS COMPRIMÉS :

**Amulettes** (Recommandé pour l'Exportation)**PARFUMERIE V. PIETTE**

Fondée en 1899

92, Rue de Turenne, 92

PARIS

FABRIQUE TOUS GENRES DE  
**Produits Hygiéniques et Parfums**Articles spéciaux pour l'Exportation  
CRÉATIONS AU NOMS DES CLIENTS**INSTITUT SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ**

15, Rue Caumartin, PARIS



PRODUITS DE BEAUTÉ  
ET  
PARFUMERIE SPÉCIALE  
= DE GRAND LUXE =

Produits rationnels pour les  
soins du visage, du buste, des  
bras et des mains. Donnent  
Beauté, Jeunesse et Splendeur  
du visage, éclat du teint.

Universellement répandus les

**PRODUITS DE L'INSTITUT  
SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ**

sont très appréciés de la Clientèle élégante.  
Préparés avec soin et richement présentés,  
ils sont de vente facile et avantageuse pour  
le détaillant auquel ils révèlent, de suite,  
une MAISON DE PREMIER ORDRE

Ecrire à E. SUINOT, 15, Rue Caumartin, PARIS

**Les Grandes Spécialités de —  
ALFRED BEAUVILLAIN**

Parfumeur à AGON (Manche)

**LE VINAIGRE NEIGE POLAIRE**

SANS ALCOOL, en litre, demi, et quart.

Très intéressant pour l'Exportation.

C'est un vinaigre glacial, blanc comme du lait, d'un  
parfum exquis; à recommander pour bains, lotions,  
frictions de la tête et du corps. — Calme toutes  
démangeaisons, calme instantanément le feu du rasoir  
et donne à la peau une fraîcheur délicieuse.

Conservation certaine sous tous les climats.

**Crème Dentifrice surfine La Favorite.****Savon surfin Le Favori.****Fixateur pour Moustaches O. Poil. U.**

en 5 nuances : blanc, blond, brun, châtain, noir

Les dentifrices et le fixateur pour moustaches se font  
en deux grandeurs de tubes, moyen et grand modèle,  
et peuvent être livrés à la marque des clients.

Prix et Conditions sur demande

**Crème  
et Poudre de Toilette****LUCINIA***Pour les Soins et la Beauté du Visage*

En vente : Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins

Dépôt :

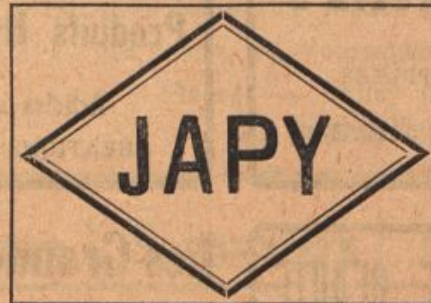
144, Cours Lieutaud, 144

**MARSEILLE**

# La Machine à Écrire JAPY

prouve ses qualités par des faits

Elle remporte en 1916  
les deux prix de  
**Régularité**  
et le 2<sup>e</sup> prix de **VITESSE**



En 1917, M<sup>lle</sup> Leirens  
obtient le  
**CHAMPIONNAT NATIONAL**  
sur la **JAPY**

La Machine à Ecrire JAPY est de Fabrication exclusivement Française

**JAPY Frères & C<sup>ie</sup>** Usine à Beaucourt (Haut-Rhin)

7, Rue du Château-d'Eau et 42, Rue Vivienne  
**PARIS**



13, Rue de la République  
**LYON**

## ATTENTION !

Voici un  important !

## Pourquoi payer très cher

VOTRE PUBLICITÉ dans les Revues générales, puisque ces Publications ne vous donnent qu'un faible pourcentage d'Acheteurs ?

## Alors que pour un prix modique

LA PARFUMERIE MODERNE vous offre un Public sérié, choisi, dans lequel vos Clients probables sont l'immense majorité. La satisfaction exprimée par nos annonceurs prouve bien dans quelle estime ils tiennent notre revue qui leur donne les meilleurs résultats.

# LA PARFUMERIE MODERNE

Téléphone : 56-VILLEURBANNE.

19, Rue Camille, LYON

*La bonne publicité n'est jamais trop chère  
mais il est inutile de payer cher quand,  
on peut payer moins.*

# SOCIÉTÉ CHIMIQUE des USINES du RHONE

Société Anonyme : Capital 3.200.000 Francs

PARIS — 89, Rue de Miromesnil, 89 — PARIS (8<sup>e</sup>)

USINES : St-FONS (Rhône) — ROUSSILLON (Isère) — LA PLAINE (Suisse)

## PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Malgré les difficultés actuelles de fabrication, nous sommes en mesure de livrer promptement :

Nos Substituts  
de  
**ROSE**

RHODINOL I et II  
CITRONELLOL-GÉRANIOL  
ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT  
Rose d'Orient, Rose de Perse, Rose Rouge

Nos Substituts  
de  
**VIOLETTE**  
(Rhodiones)

RHODIONE extra supérieure 100 0/0  
RHODIONE 100 0/0  
RHODIONE R. et R. N.  
RHODIONE S. et S. extra

### Nos Parfums de fleurs RHODIA

ACACIA	JACYNTHE	NARCISSE
AMARYLLINE	JASMIN	ORCHIDA
CYCLAMEN	JONQUILLE	ŒILLET
CHÈVREFEUILLE	LILAS	POIS DE SENTEUR
GIROFLÉE BLANCHE	MUGUET FLEURI	SYRINGA
GLYCINA	MIMOSA	TUBÉREUSE

### Nos Compositions RHODIA

BOUQUET des CHAMPS	FLOUVANE	LUXIA
BOUQUET des INDES	FOUGÈRE	OPOPONAX
BOUQUET du JAPON	FOIN COUPÉ	TRÉFOLINE
BRUYÈRE	IDEA	VIOLETTE de NICE
FLORÉAL	ILLICINE	VIOLETTE de PARME

Nos Linalol, Néroli, Terpinéol, Salicylates d'Amyle  
et de Méthyle

PRIX ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE



C. FLORENT-FAURE  
**VERRERIES de La MOUCHE**

48,  
 Chemin des Cures **LYON**

TOUS GENRES DE  
**VERRERIE POUR PARFUMERIE**

En raison de la quantité considérable de commandes que nous avons actuellement, nous ne pouvons accepter d'ordres nouveaux avant mai 1918, époque à laquelle une organisation nouvelle nous permettra d'envisager une production plus importante, permettant de satisfaire tous les désirs de notre clientèle.

**MATIÈRES PREMIÈRES**  
 pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
 HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs  
 Huiles Essentielles  
 Pommades et Extraits  
 Eaux Parfumées

**ACÉTATE DE BENZYLE**  
**TILLEUL ALCOOL BENZYLIQUE**  
**AMANDEOL TERPINEOL**  
**IONONE ORANGER LF**  
**ANTHRANILATE DE METHYLE**  
 ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**  
**GRASSE**

USINES PRINCIPALES  
 à GRASSE

USINE SUCCURSALE  
 à BEYROUTH

# Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

**CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLE**

Avant Séchage :



16, Rue du Louvre, 16

**PARIS**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 09-48

**INDISPENSABLE**

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
 Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON  
 GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE

## MÉTALLINE

Solution métallique liquide  
 = en toutes couleurs =  
 pour capsulage de toutes  
 = bouteilles et flacons =

### La Métalline

Supprime la machine à capsuler  
 et les capsules de différentes  
 dimensions.

### La Métalline

Imitation parfaite de la capsule étain.

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes

à DÉCINES, près LYON (Isère)

## Produits "GELLO"

Spécialité de Produits  
 Alcooliques purs  
 solidifiés et logés en tubes

**GELLO-COLOGNE**

(pure gelée d'Eau de Cologne).

**GELLO-MENTHE**

(pure gelée d'Alcool de Menthe)

**GELLO-LAVANDE**

(pure gelée d'Eau de Lavande)

**GELLO-CAMPHRÉ**

**GELLO-FIORAVENTI**

(pure gelée de Baume de Fioraventi)

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes

à DÉCINES (Isère) près LYON

*La plus grande rivale italienne des maisons allemandes*

FABRIQUE ITALIENNE

D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES

**R. SUBINAGHI & C<sup>IE</sup>**

Rue Moscova, 53, MILAN (Italie)

USINES A AFFORI PRÈS MILAN

✻ ✻ et à MESSINE (Sicile) ✻ ✻

**SPÉCIALITÉS :** Toutes ESSENCES D'ITALIE naturelles  
 et sesqui-déterpénées.

CONSTITUANTS D'ESSENCES ET PARFUMS SYNTHÉTIQUES

**EXPORTATION DANS LE MONDE ENTIER**

RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS.

DEMANDER PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS

# LE LABORATOIRE INDUSTRIEL

Bulletin Mensuel d'Informations Techniques et Industrielles

DIRECTEUR : R. BUREAU

FONDÉ EN 1903

ABONNEMENTS :

Ingénieur-Chimiste  
Membre de la Société Chimique de France

France et Colonies..... 5 fr.  
Etranger..... 6 »

☉ ☉  
TÉLÉPHONE : 54  
☉ ☉

BUREAUX ET ADMINISTRATION :  
18-19, Quai de Courbevoie, 18-19  
COURBEVOIE (Près Paris)

☉ ☉  
Télegr. BUREAU-CHEMISTE-COURBEVOIE  
☉ ☉

ENVOI D'UN SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE



**BOUCHONS**  
*Dorés et Argentés*  
POUR  
**FLACONS EXTRAITS**

## CAPSULES MÉTALLIQUES

POUR

## PARFUMERIE

Boîtes et Tubes  
**ALUMINIUM**







**L. BERLAN** 0 1/2

70, Rue d'Angoulême, 70 -- PARIS

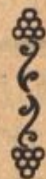
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

Les Laboratoires Industriels R. BUREAU

FONDÉS EN 1903

“ **BENZOAL** ”

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE  
Remplaçant le Benzoate de Benzyle  
et dissolvants similaires



**Produits Synthétiques**

COLORANTS

*solubles aux Huiles et Corps gras*

Quai de Courbevoie, 18 et 19  
**COURBEVOIE (PRÈS PARIS)**

TÉLÉPHONE : 521  
TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHEMISTE-COURBEVOIE



---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE

**KELLER-DORIAN & SILVIN**

15-17-19, Rue S'-Eusèbe, LYON

---

**Notre Fantaisie Soie N° 14/FS/76/2.**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
**CARNET DE LA PARFUMERIE**

---

# MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS

*Solides, Liquides et Absolues.*

HUILES et POMMADES AUX FLEURS

ESSENCES et EAUX DISTILLÉES

HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P

Essence ROSE suprême

Essence ROSE pseudo-bulgare

**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS = ET PRIX-COURANTS =

**Le Stilligoutte  
verre et liège**

EST AUSSI ÉLÉGANTE  
ET AUSSI PRATIQUE

*que celui en métal  
tout en étant*



**100% Meilleur Marché** ←

DIX MODÈLES DIFFÉRENTS

**Le Bouchon verre  
à liège collé**

ferme aussi hermétiquement et remplace  
AVEC ÉCONOMIE le bouchon  
EMERI, tout en conservant la  
même présentation au flacon.

ACTUELLEMENT CENT MODÈLES DIFFÉRENTS

*Catalogue et Echantillons*

*franco sur demande.*



**J.P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

**Dott. GIUSEPPE ROMEO FILOCAMO**

**REGGIO CALABRIA (Italie)**

**Ses Essences Naturelles**

de CITRON  
BIGARADE  
PORTUGAL  
MANDARINE  
• BERGAMOTTE

**Rigoureusement pures  
Très riches en parfum**

*Sur Demande*

*envoi gratis d'Echantillons et Prix-Courants*

**Ditta FRANCESCO FERRERIO - Milano (Italia)**

*Exportateurs d'Essences d'Italie :*

**CITRON — BERGAMOTE — ORANGE — NÉROLI**  
**LAVANDE — MENTHE**

ESSENCES DÉTERPÉNÉES DE CITRON, ORANGE ET BERGAMOTE

*Parfums Synthétiques*

**L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup>** VERNIER - GENÈVE  
(SUISSE)

MUGUET Fleurs	RHODIOL	SALICYLATE D'AMYLE
LILAS Fleurs	GÉRANIOL	BENZOATE DE BENZYLE
VIOLETTES	TERPINEOL	ACÉTATE DE BENZYLE
JASMIN SYNTH.	COUMARINE	MUSCS ARTIFICIELS
SOPHORA	CITRAL	IRISONES
etc.	etc.	etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums  
de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc**

**ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS**

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

**CHAUDRONNERIE. EM. RENAUD**

Téléphone : Rog. 30-63

7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS

FOURNISSEUR DE LA FACULTÉ  
DES SCIENCES ET DES PRINCIPALES  
USINES DE PARFUMERIE, PRODUITS  
CHIMIQUES, ETC., ETC.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentinaux et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

**MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE**

Essences - Solvessences - Odoressences

**Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

**ÉTIQUETTES EN RELIEF**

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

**Jules GAUDIN**

à BELLEGARDE (Ain)

CROQUIS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Tout Produit Aromatique naturel . . . . .  
. . . . . de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT, courtier**

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

**Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans**

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels  
MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylque.

» Phényléthylque.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylque.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin. — Œillet. — Roses.  
Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries

dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

GRAND PRIX

## Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS

GRAND CHOIX DE MODÈLES

## DOUIN & JOUNEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS

(Square des Arts-et-Métiers)

## BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

\*\*\*

Essences de Bois Odorants  
Essences concrètes et liquides de fleurs  
Pommades et Extraits. Eaux distillées  
Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

\*\*\*

MAISON FONDÉE EN 1820



*Les Établissements*

**A. BIRCKENSTOCK**

fabriquent  
dans leurs  
**USINES de MONTREUIL/BOIS**  
12  
RUE du PROGRÈS  
Téléph (ROQUETTE-49-78  
MONTREUIL 341

les produits de Chimie Organique

**POUR la PARFUMERIE**

*Benzylés, Héliotropine, Terpinéol,  
Violettes, Essences artificielles de Roses,  
Composés pour Savons, Poudres, etc,*

**POUR la DROGUERIE**

*Eucalyptol codex, Terpene cristallisée,  
Terpinéol, Thymol, etc, etc*

**POUR LES ARTS**

*ALCOOL BENZYLIQUE, EUGENOL,  
TERPINOLÈNE, etc, etc*

*Catalogue*  
**& PRIX SUR DEMANDE**

# ARTICLES MÉTALLIQUES



MARQUE DE



FABRIQUE



## Albert PIERRE

47, Rue de Saintonge

TÉLÉPHONE  
ARCHIVES 35-63

PARIS (3<sup>e</sup>)



### BOITES, TUBES CAPSULES ET ÉTUIS MÉTALLIQUES

POUR

*Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.*



### SPÉCIALITÉ D'ARTICLES EN ALUMINIUM PUR MODÈLES RICHES

Découpage, Estampage, Emboutissage  
SUR TOUS MÉTAUX



MAISON FONDÉE EN 1820

**P. DÉRIVEAU**

10-12, Rue Popincourt. PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

**Parfumerie "ROZY"**

Ses Parfums  
Ses Poudres  
Ses Crèmes

PRODUITS TRÈS BIEN PRÉSENTÉS  
et laissant un bénéfice intéressant aux intermédiaires  
CRÉATIONS AU NOM DU CLIENT

**GODET & C<sup>ie</sup>** <sup>37</sup>  
Rue St-Lazare Paris

VIENT DE PARAÎTRE :

**Culture et Industrie des Plantes Aromatiques** **5** francs

Par R.-M. GATTEFOSSÉ et L. LAMOTHE

**L'Ame Inconnue de la Patrie** **2.50**

Ouvrage de Psychologie collective  
Par R.-M. GATTEFOSSÉ

En vente : **PARFUMERIE MODERNE**, 19, rue Camille,  
Remise habituelle aux Libraires. **LYON**

**CHLOROPHYLLE**

Colorant vert naturel  
Soluble à l'Eau ou à l'Huile.

**BLEU VÉGÉTAL**




**PIERRE ARGENCE**  
275 rue de Créqui  
Lyon.

*redaction et  
présentation  
de la  
Publicité.*

Echantillons et prix chez  
**GATTEFOSSÉ FILS**  
Tél. : 58-VILLEURBANNE. 19, rue Camille, LYON

**ON ACHÈTERAIT**  
**PRESSE A SAVONNETTES**  
BONNE OCCASION

S'adresser : Ernest GELAS, 2, rue Brocherie, Grenoble.



**Académie Scientifique de Beauté**

Maison Spéciale  
pour la Vente en Gros  
de Produits  
pour les Soins  
et la Beauté du Visage,  
des Bras et des Mains  
et pour  
l'Esthétique du Buste.

**A. LAMOTTE**  
336, Rue St-Honoré, PARIS  
TELEPHONE : LOUVRE 22-74

Accessoires divers  
pour  
Traitements de Beauté  
Appareils  
Ele-tro-Vibrateurs  
Marque A.S.B.  
Lampes à Fumigations  
Séchoirs électriques  
Bains de Lumière

Catalogue franco sur demande

*La Maison forme des élèves et donne de précieux conseils*

Les Meilleures Essences Françaises  
**de LAVANDES**

distillées par des Français sont celles de  
**GATTEFOSSÉ & Fils, à LYON**



Ex-Usine Schimmel, actuellement à MM. Gattefossé & Fils.

Distillées sur les Alpes françaises, dans des  
 Alambics spéciaux brevetés S. G. D. G. donnant

***Le plus haut titre d'Éther***  
***La plus grande finesse***

*Demander Echantillon Qualité Standard 40 % couverts à*

**GATTEFOSSÉ & Fils** TÉLÉPHONE  
 56-Villeurbanne

Télégr. : GATTEFOSSÉ-CAMILLE-LYON.

**19, Rue Camille, LYON**

# DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
**PURS** Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amyle.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique    ✦    **FURFUROL** etc.

## Etablissements NANNICINI & C<sup>IE</sup>

*Francisque GIRARD, directeur*

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : NANNICINI-BOURG

TÉLÉPHONE : 2-58

à **BOURG (Ain)**

# TERRES CUITES ET VANNERIE

POUR LE CONDITIONNEMENT ET LA PRÉSENTATION DES PARFUMS

Notre Catalogue illustré qui devait paraître en fin d'année pourra être envoyé courant janvier aux Parfumeurs qui en feront la demande.

**FOIRE DE LYON** Les Etablissements NANNICINI & C<sup>ie</sup> offriront dans leurs Stands, à la Foire de Lyon, une importante collection de **VANNERIE FANTAISIE ET TERRES CUITES ARTISTIQUES**

Avant de faire vos Achats d'  
demandez prix et conditions à

# ALCOOL

**Charles HUGUET**

150,  
Rue de la Roquette **Paris**

P 10249



II<sup>e</sup> FOIRE DE LYON

(15 AU 30 MARS 1917)

---

---

# LA PARFUMERIE

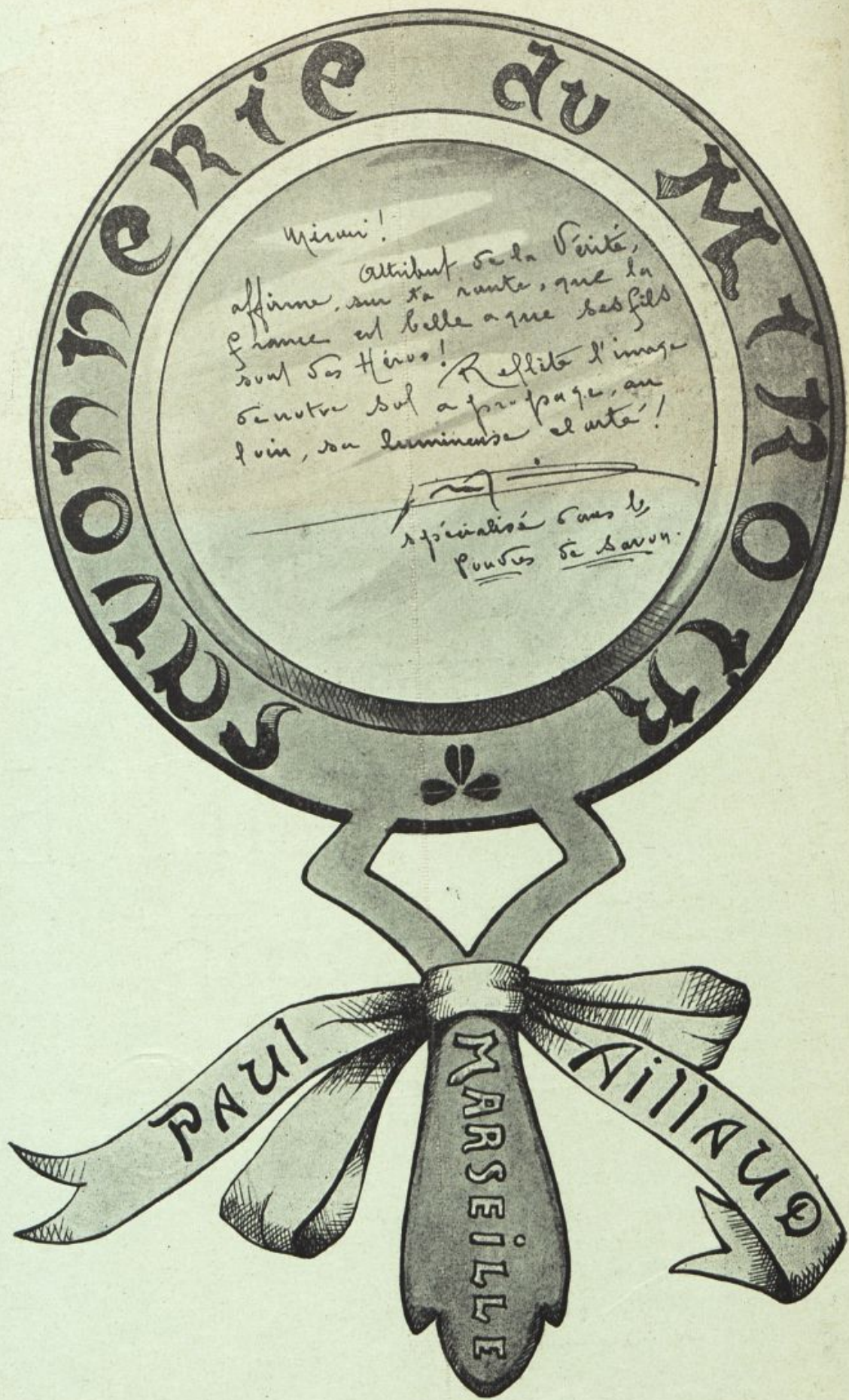
## A LA FOIRE

---

---



NUMÉRO SPÉCIAL DE  
*LA PARFUMERIE MODERNE*  
19, RUE CAMILLE, 19  
LYON



Misuri!  
attribut de la Vérité,  
affirme, sur ta route, que la  
France est belle à que ses fils  
sont ses Héros! Réflète l'image  
de notre sol à pro-pape, au  
loin, de lumineuse et verte!

spécialisé dans le  
poudres de savon.

PAUL

MARSEILLE

AILLAUD





---

MANUFACTURE DE PAPIERS DE LUXE  
**KELLER-DORIAN & SILVIN**  
15-17-19, Rue St-Eusèbe, LYON

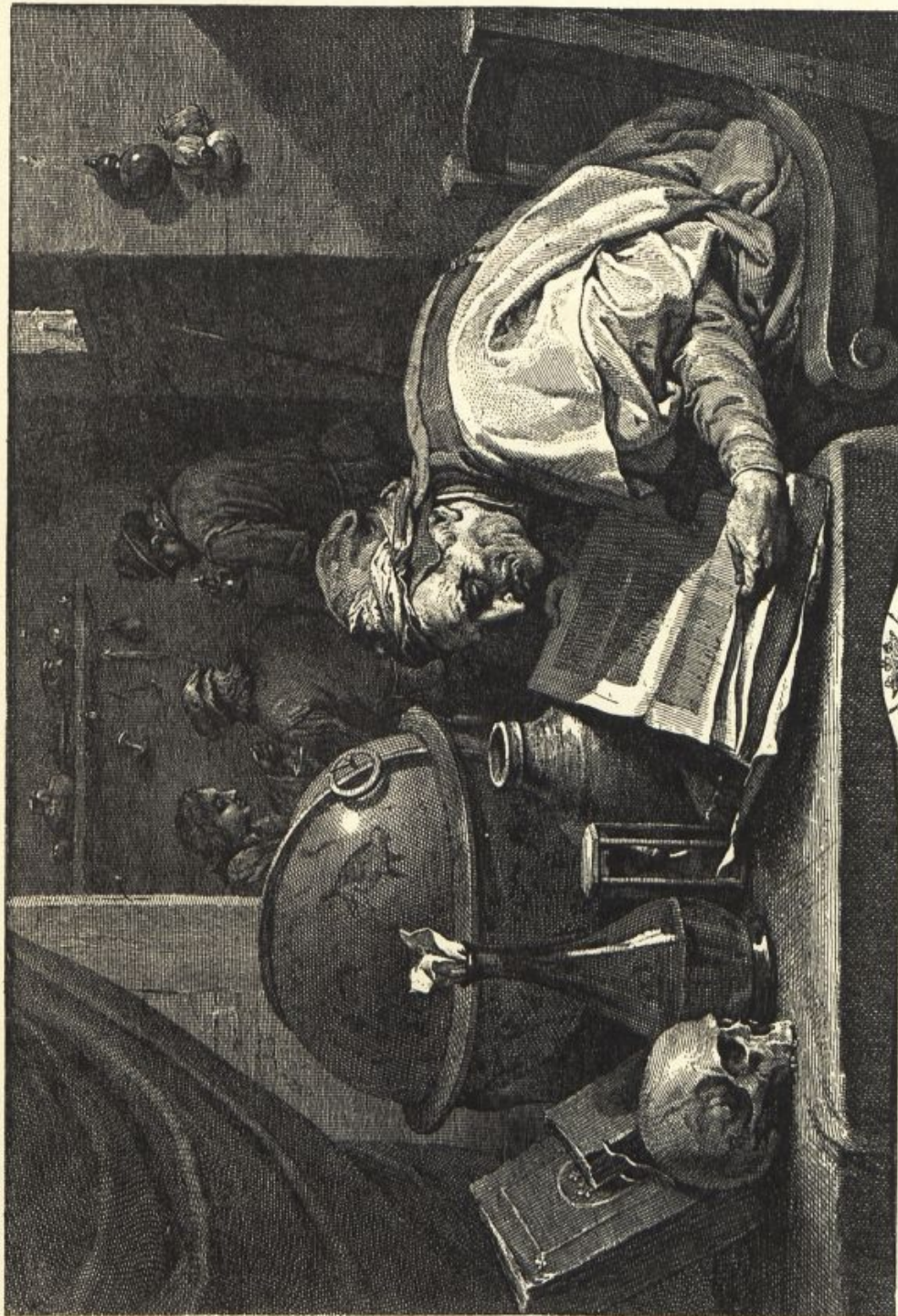
---

**Notre papier métallique M. 9-208/1**

---

Pour recevoir gratuitement le Catalogue spécial  
de nos articles pour Enveloppement et Cartonnage  
de Parfumerie, il suffit de nous demander le  
**CARNET DE LA PARFUMERIE**

---



*J. Tardieu Fils del. et sculp.*

**ALCHIMISTE**  
*Original de David Teniers*  
**LE COMTE DE VENCE.**

*pro. cette des Noyers a Paris. Avec Priv. du Roy.*



**LE DOCTEUR**  
*Gravé d'après le Tableau*  
**du Cabinet de MONSIEUR**

*Par Tardieu Fils Graveur du Roy. - rue St. Jacques*

*D. Teniers pinx.*



COLLECTION L. GIVAUDAN

EDITION "PARFUMERIE MODERNE"



“ **BENZOAL** ”

DISSOLVANT ORGANIQUE NEUTRE

Remplaçant le Benzoate de Benzile  
et dissolvants similaires

Pour toutes Essences Naturelles et Synthétiques

MARQUES  
DÉPOSÉES



“ **SOLUOL** ”

A base de SULFORICINATES PURS NEUTRES

pour la préparation  
de tous Parfums à faibles degrés alcooliques  
laits, émulsions, etc.

FABRIQUÉS PAR

**Les Laboratoires Industriels R. BUREAU**

Quai de Courbevoie, 18 et 19

**COURBEVOIE (PRÈS PARIS)**

TÉLÉPHONE : 521

TÉLÉGRAMMES : BUREAU-CHIMISTE-COURBEVOIE

L'Usine de Produits de Chimie Organique **A. BIRCKENSTOCK**,  
**12, Rue du Progrès, MONTREUIL**, informe ses Amis que les difficultés  
présentes de main-d'œuvre et de matières premières ainsi que l'affectation  
aux besoins militaires de la majeure partie de ses possibilités indus-  
trielles ne lui permettent pas de livrer tous Produits en toutes  
quantités comme avant la guerre. En attendant le retour à la normale  
de la vie économique, elle prie ses Amis de la questionner lors de  
leurs besoins. Elle s'efforcera de les aider au mieux de ses stocks  
constamment variables et de ses moyens.

## **DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES**

CHAPUIS, RICARD, ALLENET & C<sup>ie</sup>, **MELLE** (France)

**ALCOOLS** Ethylique Anhydre.  
Propylique.  
**PURS** Orthobutylique.  
Isobutylique.  
Amylique.

**ACÉTATES** d'Ethyle.  
d'Orthobutyle.  
d'Amylè.  
etc.

**ACÉTONE** biochimique



**FURFUROL** etc.

Établissements  
**Antoine Chiris**  
**& JEANCARD FILS**  
Réunis — 13 Rue Ballu — Paris  
*Société Anonyme au Capital de 14.000.000 de francs*  
Matières Premières Aromatiques Naturelles  
et Artificielles

LES  
**ESSENCES DÉTERPÉNÉES**

concentrées, solubles dans

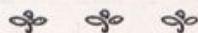
l'alcool dilué, sans filtrages

DE

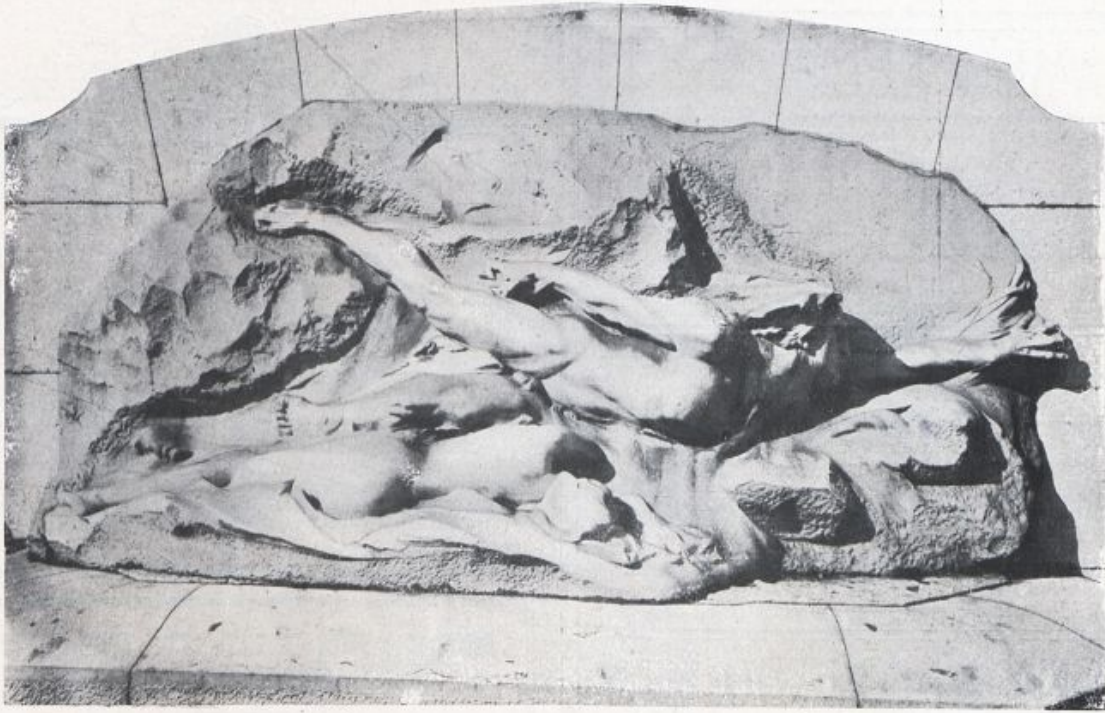
**GATTEFOSSÉ & Fils**

LYON — 19, Rue Camille, 19 — LYON

sont d'autant plus intéressantes que l'Alcool est plus cher  
et les Droits plus élevés



*Pour répondre à la demande très active, nous avons installé de  
NOUVEAUX APPAREILS perfectionnés à grand rendement,  
fruits de nos QUINZE ANNÉES D'EXPÉRIENCE.*



II<sup>e</sup> FOIRE DE LYON

(15 AU 30 MARS 1917)

---

LA PARFUMERIE  
A LA FOIRE

---

NUMÉRO SPÉCIAL DE  
*LA PARFUMERIE MODERNE*

19, RUE CAMILLE, 19

LYON

**AMI ou ALLIÉ,** il ne saurait y avoir de doute  
votre devoir est  
de participer à la III<sup>e</sup> FOIRE DE LYON.  
DU 1<sup>er</sup> AU 15 MARS 1918

**NEUTRE :** Venez voir ce que peut la  
France dans la quatrième  
année de la guerre.

En 1916 : 52.000.000 de francs d'affaires.  
En 1917 : 200.000.000 de francs d'affaires.

**FRIEND or ALLY,** there is no  
room for  
doubt you  
must take a share in the 3<sup>th</sup> FOIRE OF LYON  
1<sup>st</sup> TO 15<sup>th</sup> OF MARCH 1918

**NEUTER :** Come to see how much  
France is powerful in the  
4<sup>th</sup> Year of war.

In 1916 : 52.000.000 of francs of business.  
In 1917 : 200.000.000 of francs of business.

**AMIGO o ALIADO,** no se pued:  
dudar, le es  
preciso partici-  
participar en la 3<sup>a</sup> FERIA DE LYON.  
DEL 1<sup>o</sup> AL 15 DE MARZO DE 1918

**NEUTRO :** Venga V<sup>o</sup>a ver lo que puede  
Francia en el 4<sup>o</sup> año de  
guerra.

En 1916 : 52.000.000 de francos de negocios.  
En 1917 : 200.000.000 de francos de negocios.



**F. J. DESROCHES.**  
ILLUSTRATIONS.

DESSINS: POVR MOSAÏQUE,  
CÉRAMIQUE, FER, FORGÉ,  
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE,  
VITRAUX, IMPRIMERIE.

15 PLACE CARNOT — LYON

**PHOTOGRAPHIE D'ART ET D'INDUSTRIE**

18 000 Clichés de toute la France

Toutes les vues de Lyon qui illustrent ce fascicule  
sont de l'excellent photographe

**Emmanuel LEJEUNE**

qui possède une collection de clichés vraiment unique  
tant par leur nombre que par leur beauté.

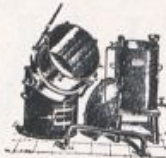
91. Avenue Berthelot, LYON

MAISON FONDÉE EN 1820

**P. DÉRIVEAU**

10-12, Rue Popincourt, PARIS

GRAND PRIX TURIN 1911



**- ALAMBICS -**  
à essences

A FEU NU, A BASCULE, A VAPEUR

Appareils à vide et à extraction

TARIF FRANCO

**Louis TOUCHAGUES**

DESSINATEUR

*Affiches Illustrées*

ILLUSTRATIONS DE CATALOGUES

Dessins humoristiques. — Vignettes

Adresse toutes communications

à St-CYR-AU-MONT-DOR (Rhône)



ESSENCES DE  
**PETITGRAIN ET NÉROLI** **PARA**

Importation directe d'Essences pures de fleurs et de feuilles de Bigaradier du Paragay  
et du Parana, ramenant en France la totalité de la production Sud-Américaine.

Offres spéciales pour contrats annuels — Stocks importants — Arrivages réguliers.

PRIX et ECHANTILLONS CHEZ

**GATTEFOSSÉ & FILS,** 19, Rue Camille — LYON



## LA FOIRE DE LYON

### (EN 1917)



EUT-ETRE a-t-on cru que Lyon avait fait en 1917, une Foire d'Echantillons pour imiter sa rivale allemande, Leipzig. C'est une erreur. En réalité, Lyon ne faisait que reprendre une tradition interrompue depuis plus d'un siècle.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la Foire de Lyon était la plus importante d'Europe et la situation géographique de cette cité y faisait affluer tous les produits d'Orient, d'Italie, d'Espagne et de tous les points de la France. Il est peu de ville, en effet, qui réunisse géographiquement, des conditions aussi favorables au négoce. On peut dire que la première bourgade gauloise qui précéda le Lugdunum gallo-

romain, fut un dépôt de marchandises au confluent du Rhône et de la Saône, au croisement des routes d'Aquitaine, de Savoie, de Bourgogne, etc.

Et pendant la période actuelle, les industries de guerre ont pris à Lyon un développement extraordinaire : fabrications chimiques, métallurgiques, de tissage ou d'alimentation se trouvent là dans un centre d'élection dont il serait difficile de trouver le pendant en Europe.

En 1916, la réussite de cette Foire d'Echantillons, forme rénovée de la vieille foire des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, de la foire d'Argent ou premier Stock-Exchange inventé par les banquiers florentins à Lyon également, est une preuve des nécessités économiques de toutes sortes qui font de la ville de Lyon le nœud économique et industriel de la France.

L'année 1917 a vu se confirmer le succès de 1916. Alors que la première Foire d'Echantillons avait permis



En 1917. — Groupe des Parfumeurs Confectionneurs (Quai Gailleton)



aux participants de noter cinquante-deux millions de francs d'ordres fermes, — trente-deux millions d'affaires ayant été refusés par les fabricants faute de matière première ou de main-d'œuvre, — la Foire de 1917 donne le chiffre de cent quatre-vingt-sept millions d'ordres fermes à quoi il faut ajouter quarante millions de dollars d'affaires prises par le Consul des États-Unis, sans échantillonnage, sur le vu des catalogues qu'il avait réunis. Ce sont de beaux chiffres.

Il est bon de remarquer que la difficulté des transports, la guerre sous-marine et, d'une façon générale, le fait de la guerre, ont influé considérablement sur notre grand marché.

les Parfumeurs venus à Lyon n'ont pas à se plaindre de leurs chiffres d'affaires. Si quelques-uns n'ont pas atteint leurs espérances, d'autres que nous pourrions nommer les ont vu dépassées de beaucoup par les résultats.

Dans l'ensemble, bonnes affaires.

\*\*\*

Les Parfumeurs ont rencontré tous leurs fournisseurs à la Foire de Lyon. De ces rencontres et des conversations qui s'en sont suivies, il résultera certainement mainte création, où l'on utilisera des matières nouvelles pour obtenir des produits vraiment inédits, tant par leur com-



En 1917. — Les Stands de Matières premières pour Parfumerie faisaient suite aux Stands du Maroc qu'on voit au premier plan (Quai Saint-Clair)

Une des supériorités de la Foire de Lyon sur celle de Leipzig, est que la Foire française est « classée ». Les participants rangés par groupe, y sont réunis tant dans les stands que sur le Catalogue où l'on trouve à la suite les unes des autres toutes les industries de la même famille.

A Leipzig, si bizarre que cela paraisse, il n'en est pas de même. Les participants louent où ils veulent, où ils ont accoutumé de s'installer chaque année. Il en résulte une assez grande difficulté pour les acheteurs qui trouvent parfois difficilement les vendeurs qui les intéressent.

De plus, Lyon organise un service de renseignements très précis permettant aux vendeurs de savoir le nom et l'adresse de séjour des acheteurs arrivant pour la Foire, ainsi que les articles intéressant ces acheteurs.

Il n'est pas douteux que tout cela se modifiera et s'améliorera par la suite jusqu'à tendre à la perfection.

\*\*\*

L'industrie de la Parfumerie était très bien et très largement représentée, tant pour les Matières premières que pour les Produits confectionnés.

On trouvera plus loin la liste des maisons qui manifestent, par cette participation, leur désir d'étendre leurs affaires dans la voie de l'Exportation. Nous savons qu'en général, — et bien que la guerre soit une cause de restriction dans les achats touchant les industries de luxe, —

position que par leur présentation. Nous verrons ces nouveautés à la Foire de 1918, où nous retrouverons avec tous les participants de 1917, un grand nombre de nouvelles firmes.

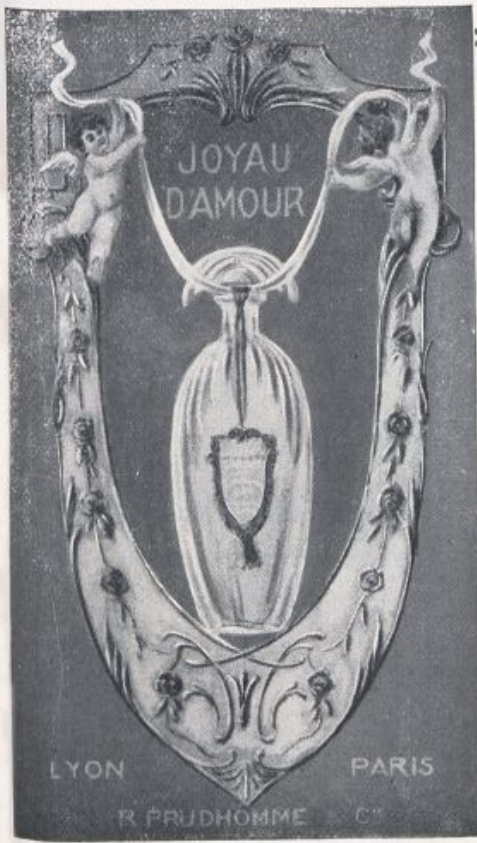
Il nous a semblé qu'une pareille réunion commerciale avait besoin d'un document qui permit aux intéressés de retirer le maximum de leur effort. C'est pourquoi nous publions *La Parfumerie à la Foire de Lyon*, où nos abonnés et nos amis retrouveront les noms des industriels participants qui intéressent notre industrie.

Après avoir placé en tête la Parfumerie proprement dite, nous avons classé les industries figurant sur notre liste dans l'ordre d'intérêt qu'elles présentent pour les Parfumeurs et sous les rubriques suivantes : *Pour la Fabrication, Pour le Conditionnement, Accessoires, Pour la Vente, Pour l'Usine, le Bureau ou le Magasin de Vente*. C'est un Annuaire de la Parfumerie, de ses fournisseurs, de ses vendeurs pour 1917-1918.

Nous croyons avoir fait œuvre utile. Nos lecteurs nous diront si nous avons eu raison, et si, — comme nous le voulions, — nous avons pu aider ainsi au succès de la Foire de Lyon, au développement du commerce français, à la victoire économique de notre patrie.

Comme tous les Français, notre but est en ce moment de *Servir la France !*

*La Parfumerie Moderne.*



La charmante création de PRUDHOMME

# Joyau d'Amour

Donne une NOTE NOUVELLE, EXQUISE et de BON TON

PARFUM DÉLICAT ET PERSISTANT

	en gros	à vendre
Essence pour le Mouchoir.	8 50	15 »
Eau de Toilette.	8 75	15 »
Lotion.	4 »	7 »
Poudre de riz.	2 50	4 25
Savon de toilette (la boîte de 3 pains).	4 50	7 50
Crème de beauté.	2 50	4 25

Merveilleuse  
présentation  
en flacons,  
écrins  
et boîtes  
de grand luxe

La série JOYAU d'AMOUR est d'une vente  
extrêmement facile et très rémunératrice.

**R. PRUDHOMME, Parfumeur**

11,  
Rue Grenette,

**LYON**

Usines et Entrepôts :  
à OULLINS (Rhône)

Voici une Maison Française  
réellement outillée pour Exporter



ARTICLES DE TRAITE

FABRICATION EN GRANDE SÉRIE  
DE PRODUITS BON MARCHÉ

Collections spécialement appropriées aux goûts  
des Clientèles Indigènes

CONSERVATION GARANTIE sous tous les CLIMATS

Emballages parfaits — Livraison immédiate

**Parfumerie PEYRONNET**

110,  
Chemin de Pessac, **BORDEAUX**

**INSTITUT SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ**

15, Rue Caumartin, PARIS



**PRODUITS DE BEAUTÉ**  
ET  
**PARFUMERIE SPÉCIALE**  
= **DE GRAND LUXE** =

Produits rationnels pour les  
soins du visage, du buste, des  
bras et des mains. Donnent  
Beauté, Jeunesse et Splendeur  
du visage, éclat du teint

Universellement répandus les

**PRODUITS DE L'INSTITUT  
SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ**

sont très appréciés de la Clientèle élégante.  
Préparés avec soin et richement présentés,  
ils sont de vente facile et avantageuse pour  
le détaillant auquel ils révèlent, de suite,  
une MAISON DE PREMIER ORDRE

Ecrire à E. SUINOT, 15, Rue Caumartin, PARIS

## QUELQUES-UNES DES PRODUCTIONS

DE

# GATTEFOSSÉ & FILS, 19, Rue Camille, LYON

### ESSENCES DÉTERPENÉES POUR EAUX DE COLOGNE ET EAUX DE TOILETTE

Dose 1 à 3 gramme par litre d'alcool dilué

Lorsqu'un succès de vingt années a consacré la réputation d'une série de produits et qu'ils ont réuni les suffrages de plus de 2.500 clients, c'est que réellement leur valeur est indéniable.

C'est le cas de nos essences *Naturelles déterpénées*, sept fois concentrées.

Elles sont débarrassées des parties insolubles ou malodorantes (terpènes et résines) qui s'opposent à la dissolution des parfums dans l'alcool dilué et provoquent le louchissement des solutions. Nous enlevons par exemple 930 grammes de parties sans valeur par kilog. d'essence de citron, 650 grammes de portions insolubles par kilog. d'essence de bergamotte, etc.

Il en résulte des essences naturelles, portées au plus haut point de concentration et solubles sans filtrage dans l'alcool faible, instantanément, sans manipulation. On comprend sans peine que leur succès croisse avec le prix de l'alcool et l'importance des impôts qu'il supporte.

Il faut 1 gramme de nos essences déterpénées par litre d'alcool 25/35°, 2 gr. pour 40/50° et 3 gr. pour 55/60°. La solution est facile, il suffit d'ajouter l'essence dans l'alcool dilué ; dans le cas d'alcool très faible, dissoudre au préalable l'essence déterpénée dans 10 fois son poids d'alcool fort.

Nous préparons, par les mêmes procédés, les essences pour la fabrication de toutes les eaux de toilette et lotions dont le prix de revient est, par conséquent, très sensiblement diminué ; soit de 8 à 36 centimes par litre. Les eaux de Cologne coûtent par l'emploi de nos essences de 7 centimes à 60 centimes le litre, coût de l'alcool dilué en sus.

Toutes nos compositions sont spécialement étudiées pour la parfaite utilisation des qualités et de l'arôme exquis des essences naturelles déterpénées, elles reproduisent exactement l'odeur délicieuse des Eaux de Cologne de grand luxe.

Nos essences sont adoptées par les plus importantes fabrications de Parfumerie de France et de l'Étranger. Nos essences sont toujours *moins chères* que les compositions d'essences simples. Notre fabrication est actuellement la plus importante et le nombre d'hectolitres d'Eaux de Cologne fabriqués chaque année avec nos essences, est considérable.

Nous vous indiquerons volontiers le moyen d'obtenir sans filtrage, par nos procédés, des Eaux de Cologne à bas degré et d'odeur *identique* à celles que vous livrez actuellement. Sans changer vos méthodes actuelles, vous pouvez en outre obtenir des Eaux de Cologne très fortes à 25° et au-dessous ou à 80° et plus.

### EXTRAITS AUX FLEURS N° 720 ESSENCES DE FLEURS N° 2000 (SANS ALCOOL)

La force d'un extrait est proportionnelle à la quantité de fleurs qui a été utilisée pour la préparer. Ainsi l'extrait triple, le plus employé ou extrait n° 24 est obtenu avec 24 kilos de fleurs pour 10 litres d'extrait.

Un extrait 72 est trois fois plus fort, il contient les matières odorantes de 72 kil. de fleurs pour 10 litres d'extrait. Depuis vingt ans, nous préparons nos extraits 720 encore 10 fois plus forts, c'est-à-dire qu'il suffit d'en dissoudre 100 gr. dans un litre d'alcool pour obtenir 1 litre d'extrait n° 72 ou 33 grammes dans un litre pour obtenir un litre d'extrait triple n° 24.

Ils sont débarrassés des cires, acides gras, etc., mais contiennent les fixateurs utiles et même sur demande, le colorant

nécessaire. En un mot, il suffit de les dissoudre dans l'alcool pour obtenir immédiatement l'extrait pour le mouchoir à la force voulue.

Sur la demande de nos clients étrangers nous venons de monter un outillage permettant de concentrer ces extraits dans le vide de manière à éliminer l'alcool et à obtenir l'huile essentielle de fleur à son état de pureté. Ces huiles essentielles sont environ trois fois plus fortes que l'extrait 720 et il en faut employer trois fois moins pour obtenir la même puissance. Ces essences doivent être diluées à l'arrivée soit avec deux fois leur poids d'alcool pour reconstituer l'extrait 720, soit avec trente fois leur poids d'alcool pour fabriquer un extrait n° 72, soit avec cent fois leur poids d'alcool pour faire un extrait triple.

### ASSORTIMENT

Acacia.	Fleurs d'oranger.	Musc.
Adonis.	Florodora.	Muguelia.
Alhambra.	Foin de mai.	Narcisse.
Amamy.	Fougère.	Œillet blanc.
Aubépine.	Fronaisons.	Œillet d'Ollioules
Azalée.	Fulgencia.	Opoponax.
Azurée.	Gardenia.	Orchidée.
Bahal.	Genêt.	Oréa.
Begonia.	Giroflée.	Origa.
Bleuet.	Glaiéul.	Patchouli.
Bouquet Japonais.	Gloire.	Peau d'Espagne.
Bouquet à la	Glycine.	Péonia.
Maréchale.	Grisant.	Pimprenelle.
Bouquet des	Grisel-dis.	Pitosposum.
Alpes.	Héliotrope.	Pluie de roses.
Bouvardia.	Hémérocalle.	Pomniers fleuris.
Bruyère.	Idylia.	Portugal.
Calina.	Ile d'Amour.	Princesse lointaine.
Camélia.	Immortelle.	Quinine.
Champs-Élysées.	Iris.	Réséda.
Cassie.	Jacinthe.	Rose rouge.
Chèvrefeuille.	Jardins d'Armide	Rose des bois.
Chypre.	Japonais.	Rose Maréchal
Cœur de Nina.	Jasmin.	Niel.
Christo.	Jicky.	Rose mousse.
Cosmopolis.	Jockey-Club.	Royal Sam.
Corylopsis.	Jonquille.	Sainfoin.
Cuir de Russie.	Khédivial.	Selvia.
Cyclamen.	Lakmé.	Secret charmant.
Daisy.	Lautaret.	Soir d'été.
Dictame.	Lavande.	Sous les bois.
Discrétion.	Lilas.	Sweet-pea.
Divine.	Mabel.	Sylvania.
Eas.-Bouquet.	Magnolia.	Syringa.
Edelweiss.	Majorana.	Tango.
Eglantine.	Malika.	Tillia.
Eldorado.	Marinette.	Trèfle.
Envoi de fleurs.	Mariette.	Tubéreuse.
Erica.	Mascarade.	Vanille.
Evodia.	Mélusine.	Vers le rêve.
Evernia.	Michelia.	Violette des bois.
Favoletta.	Miel d'Angleterre	Violette double.
Féerie.	Mikado.	Violettes feuilles.
Feuhl.	Millefleurs.	Violette de Parme.
Flamina.	Mongolia.	Violette de Tou-
Fleurette.	Mimosa.	louse.
Fleurs des bois.	Mogador.	Violette Vera
Fleurs d'Orient.	Mousse du chêne.	Flora.
Fleurs d'Iris.	Mousse des bois.	Violette Victoria.
Fleurs de lys.	Mousse fleurie.	Ylang-Ylang.
Fleurs de lotus.	Muguet.	etc., etc.

Malgré la guerre, Gattefossé et fils, 15-19, rue Camille, Lyon, ne cessent d'étendre et d'améliorer leur production.



LYON — Les Quais de la Saône

## LISTE DES PARTICIPANTS DE L'INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

### MATIÈRES PREMIÈRES

#### PARFUMS NATURELS ET DE SYNTHÈSE

AYME (P.), Essence de Géraniun, à Chebli, Alger (Algérie).

F. BONNET, Distillerie des Aggeyres, Le Puy-en-Velay (Hte-Loire).

DECAUD (F.), Essences, 57, route de Malakoff, à Alger (Algérie).

DESCOLLONGES FRERES, Produits chimiques, place de Croix-Luizet, Lyon.

GATTEFOSSE & FILS, Lyon, Parfums naturels et synthétiques (voir annonces pages 2, 4, 8, 22 et couverture).

HARDY, Matières premières pour distillateurs, 5, rue de Genève, Lyon.

MERO (J.) & BOYVEAU (BENARD & HONORAT), successeurs, Grasse (Alpes-Maritimes) (V. annonce page 31).

ROCCA, TASSY & DE ROUX, Essences, Vanille, 46, rue Breteuil, Marseille.

SOCIETE CHIMIQUE DES USINES DU RHONE, 89, rue Miromesnil, Paris.

SUBINAGHI (R.) & C<sup>o</sup>, 53, Vià Moscova, Milan (Italie) (Voir annonce page 30).

SOCIETE POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE «SERVIADOL», 1, avenue Maurice, Villemomble (Seine).

SOCIETE NORD AFRICAINE DE DISTILLATION DES BOIS, 1, avenue Pasteur, Alger (Algérie).

VIMARD, DHUMEZ & MONSHEIN, Matières premières, Vallauris (Alpes-Maritimes).

#### PRODUITS CHIMIQUES, DROGUERIE, HERBORISTERIE, HUILES CORPS GRAS, ETC.

BARRAL & FILS, Huiles, Salon (Bouches-du-Rhône).

BIET FILS AINE, Huiles d'olive, Salon (Bouches-du-Rhône).

BOYER & CAVAILLON, Corps gras, Vaselines, 55-57, rue du Bon-Pasteur, Marseille.

CLOT (PIERRE), Cires, 5, chemin de Montbrilland, Lyon.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE CIREZIA, Cérélines, Bellegarde (Ain).

DELAUNAY & C<sup>o</sup>, Epuration d'huiles, Fécamp (Seine-Inférieure).

DEMEURE, DALIN & C<sup>o</sup>, Produits chimiques, chemin de la Poudrette, Villeurbanne (Rhône).

DERODES FRERES & DAMMANN, Vanilles, 8, boulevard Sébastopol, Paris.

ETABLISSEMENTS J. BERTRAND, Herboristerie, 148, cours Emile-Zola, Lyon.

FAVRE & C<sup>o</sup>, Produits chimiques et Droguerie, 9-11, rue Crillon, Lyon.

GIGNOUX FRERES, Produits chimiques, Décines (Isère).

J. VERNET (Les fils de), 4, rue Grivolas-Hercule, Avignon (Vaucluse).

Cires d'abeille jaune et blanche. Huiles d'olives. Achat de Brèches. Exportation. Importation.

LABORATOIRE LUMIERE, Produits chimiques, 9, cours de la Liberté, Lyon (Voir annonce page 32).  
 MAGNAN FRERES, Huiles, 24, cours Puget, Marseille.  
 MABBOUX & CAMELL, Colorants, 38, rue du Bourbonnais, Lyon.  
 POIZAT (J.) FILS, Droguerie, 30, rue de la Gare, Lyon-Vaise.  
 S. A. HAAF & C<sup>e</sup>, Produits chimiques, Berne-Liebfeld (Suisse).  
 SALLE & C<sup>e</sup>, Droguerie, 4, rue Elzévir, Paris.  
 SILBERT-RIPERT FRERES, Produits chimiques, 30, rue Bénédicte, Marseille.  
 SOCIETE D'EXPLOITATION DU KIESELGUHR, 4, boulevard de la République, à Alger.  
 SOCIETE FRANÇAISE D'INDUSTRIE CHIMIQUE, 75, rue de Maubeuge, Paris.  
 SOCIETE GENERALE DES HUILES DU SAHEL, à Sousse (Tunisie).  
 SOUTH METROPOLITAN GAS COMPANY, 709, Old-Kent road, London (Angleterre).  
 SOCIETE NOUVELLE DE DISTILLATION, 80, boulevard de la République, Boulogne-sur-Seine (Seine).  
 SOCIETE POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE DES COLORANTS, St-Fons (Rhône) (Société de Bâle).  
 VIC, 8, rue d'Igli, Silices, Oran (Algérie).

#### IMPORTATEURS, INTERMÉDIAIRES

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE, Importateur, 32, cours Pierre-Puget, Marseille.  
 COMPAGNIE LYONNAISE DE MADAGASCAR, Importateur, 10, rue Lafont, Lyon.  
 DUBUFFET, LAGRANGE & C<sup>e</sup>, Importations Chine, Japon, Inde, Tonkin, 13, rue Bleue, Paris.  
 GERIN, DREVAR, Importateur, RENAUD, 15, rue du Gare, Lyon.  
 GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, à Alger (Algérie).  
 HARA YUSHUTSUTEN, Importations du Japon, 11, rue du Gare, Lyon.  
 MITSUI & C<sup>e</sup> Limited, Importations du Japon. Agent : TOBA, 8, rue Lafont, Lyon.  
 OMNIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL FRANÇAIS (Section spéciale de la Parfumerie), 25, rue de Clichy, Paris.  
 OPPENHEIMER (L.), Importation d'huiles essentielles, 21, rue de Cléry, Paris.  
 REGNAULT (HENRI), Importation de Matières premières, 38 bis, avenue de la République, Paris (XI<sup>e</sup>).

## PRODUITS CONFECTIONNÉS

ACTIVA (la Crème), 41, rue d'Amsterdam, Paris. Grande marque française. Se trouve dans toutes les villes de France, dans la meilleure maison de parfumerie de chaque ville. Son succès s'est affirmé dans tous les pays étrangers où elle a été présentée (Voir aux annonces, page 25).  
 ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE, 47, rue d'Asnières, La Garenne-Colombe (Seine).  
 ALCOOL DE MENTHE DE LA TRAPPE, 14, avenue du Château, Lyon.  
 ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES & C<sup>e</sup>, 133, boulevard Victor-Hugo, St-Ouen (Seine).  
 BANFI (A.), Parfumeur, via Sambuco, Milan (Italie).  
 BICHARA-MALHAME, Parfumeur, 10, Chaussée-d'Antin, Paris.  
 BONNET (F.), Distillerie des Aggeyres, Le Puy-en-Velay (Hte-Loire).  
 BRESSON & RAMBERT, Limonade, 20, rue Bolin, Vichy (Allier).  
 CHIOZZA & TURCHI, Savons de toilette, 116, Via Giovena, Ferrare (Italie).  
 COUDRAY (DARASSE & COLMANT, successeurs), Parfumeurs, 13, rue d'Enghien, Paris.  
 CREME BERTHUIN (BOISSIER), 46, rue du Bourbonnais, Lyon.  
 CREME SIMON, J. Simon et Cie, 66, rue de l'Université, Lyon.  
 La Crème Simon (J. Simon et Cie, Paris-Lyon), soutient son ancienne et toujours meilleure réputation. C'est en 1860, dans l'officine de la place Le Viste que M. J. Simon mit en vente, sous le nom de Crème Simon, un produit qu'il avait composé et fait essayer dans son entourage. Après les plus hautes récompenses à toutes les Expositions (Membre du Jury à Turin et à Gand, président à Lyon), M. J. Simon vit son succès consacré par la croix de chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition de Gand.  
 CRE-ROSSI (EUGENE), 70, cours d'Herbouville, Lyon.  
 DOUBLET (CRINDAL & C<sup>e</sup>), Parfumerie, 46, rue du Landy, St-Ouen (Seine).  
 FABRE (A.-G.), Lessive oxygénée, 14, rue des Prés-Colombel, Gravelle-St-Honorine (Seine-Inférieure).  
 FAKFAK (A.), Parfums, à Sfax (Tunisie).

GIGNOUX FRERES & C<sup>e</sup>, « Gellos », Spécialité de produits alcooliques purs en gelée, présentés en tubes (Gello-Cologne, Gello-Lavande, Menthe, etc.). (Voir annonce page 25).  
 GIRAUD (J.) FILS, Parfumeur, Grasse (Alpes-Maritimes).  
 GRANDCLEMENT (Vve), Produits pour la chevelure et le visage, Orgelet (Jura).  
 GRANDS ETABLISSEMENTS LYONNAIS, Parfumerie, 11, rue d'Avignon, Lyon.  
 HARDY, Eaux de Cologne, Alcool de Menthe, 5, rue de Genève, Lyon.  
 JEAN-MARIE-VIAL, Eau de Cologne, Alcool de Menthe, St-Etienne (Loire).  
 KEMLER (GEORGES), Parfumerie, Les Flachères (Rhône).  
 LABORATOIRE DAUSSE (BOULANGER-DAUSSE, successeurs), 4, rue Aubriot, Paris (IV<sup>e</sup>).  
 LABORATOIRE DU D<sup>r</sup> GUSTIN (MILLE & CAILLAUX, successeurs), 111, rue Mont-Cenis, Paris.  
 LA SAPONITE, 9, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine).  
 LASEGUE & C<sup>e</sup>, Produits de Beauté, 7, rue Albert, Alfort (Seine).  
 LEROUDIER, Produits Palmi, 7, quai des Etroits, Lyon.  
 LOCARD (M.), Spécialités Hélène, route de Paris, Charbonnières-les-Bains (Rhône).  
 LUSEOL (Usine et Laboratoire du), Produits chimiques, Paris.  
 MAISON FRERE (L.) (Dentol), 19, rue Jacob, Paris.  
 MOLINARD JEUNE, Parfumeur, Grasse (Alpes-Maritimes).  
 MONNIER (G.), VARICURE MARK, Produits Héra, 19, rue de Chartres, Paris-Neuilly (Seine).  
 NOGARA (PELISSIER ARAGON), Parfumerie, Grasse (Alpes-Maritimes).  
 PARFUMERIE IZMERINA, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône).  
 PINAUD (KLOTZ & C<sup>e</sup>), Parfumerie, 18, place Vendôme, Paris.

PRODUITS HYGIENIQUES NORMA, 46, route de Crémieu, Lyon.

PRUDHOMME & C<sup>ie</sup>, Parfumerie, créateur de Joyau d'Amour, la célèbre série, 11, rue Grenette, Lyon (Voir annonce page 7).

ROCCA, TASSY & DE ROUX, Savons, 46, rue Bréteuil, Marseille.

ROSINE, Parfumeuse, 39, rue du Colisée, Paris.

SARDOU (H.) & C<sup>ie</sup>, Parfumerie, Progress Works, Hooloway, Londres (Angleterre).

SAVONNERIE LA VIERGE, Savon Mikado, rue d'Eguiron, Marseille.

SAVONNERIE DE LA BOUCLE, Marseille.

SAVONNERIES LEVER, 24, rue de Londres, Paris.

S. A. SAVONNERIES OLIVE, 17, boulevard Ra-bateau, Marseille.

SAVONNERIES & PARFUMERIES DE LA SE-VRE, 56, rue Dos-d'Anc, Nantes (Loire-Inférieure).

SAVY & GIRON, Brosserie, 63, passage de l'Argue, Lyon.

SCHUELLER, L'Oréal, teintures pour cheveux, 7 bis, rue du Louvre, Paris.

SCHWAEGERL (P.), Dentifrice, 34, rue d'Amsterdam, Paris.

SIMON (J.) & C<sup>ie</sup>, Crème de toilette, 66, rue de l'Uni-versité, Lyon.

SOCIETE DES HERITIERS DU D<sup>r</sup> PIERRE, Dentifrices, 8, place de l'Opéra, Paris.

SOCIETE « SERVIADOL », 1, avenue Maurice, Villemomble (Seine).

SOLENNÉ, Eau de fleur d'oranger, 6, rue Diderot, Nice (Alpes-Maritimes).

STANLEY (W.-H.) « Wrigley's Spearmint », 13, rue Caumartin, Paris.

STEARINERIE & SAVONNERIE DE LYON, 58, chemin de Gerland, Lyon.

THEOPHILE & ROUX, Savons, 15, rue St-Lambert, Marseille.

THEULIER & METZGER, 34, rue de Bagneux, Montrouge (Seine).

THOMAS & GUINAMAND, Eau de Cologne, à Ter-renoire (Loire) (Voir annonce page 25).

VIBERT (F.), Pétrole Hahn, 89, avenue Berthelot, Lyon.

VACHON-BAVOUX & C<sup>ie</sup>, Parfumerie, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.

**PARFUMS DU JARDIN DE LA FRANCE**

Tableaux, 12 tubes tricolores depuis 2.50 pièce.

**Remplace le Boche**

**G. DURAND, Ballan-de-Touraine (Indre-et-Loire)**

**POUR LA FABRICATION**

**APPAREILS DE DISTILLATION  
APPAREILS ET INSTRUMENTS  
DE LABORATOIRE ET DIVERS**

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS BURC-KHARDT, Pompes à vide, Bâle (Suisse).

ATELIER DE VERRE SOUFFLE, 9, rue de l'Epe-ron, Paris.

BOLDONI (A.) & C<sup>ie</sup>, 34, Corso Porto-Nueva, Milan (Italie).

CAPLAIN, SAINT-ANDRE & FILS, Métaux pré-cieux, 8-10, rue Portefoin, Paris (III<sup>e</sup>), Capsules, Creusets et Appareils pour laboratoires, en platine, or, platine et argent vierge. Tubes en or, argent, platine, etc.

COGIT & C<sup>ie</sup>, Polarimètres, boulevard St-Michel, 36, Paris (VI<sup>e</sup>).

COTELLE (J.), Poterie en grès, 12, quai de Cuire, Lyon.

DANTO-ROGEAT, Fontes émaillées, 33, chemin des Culattes, Lyon (Voir annonce page 26).

DREVET (MARIUS), Entonneurs automatiques, à Fleurie (Rhône).

ETABLISSEMENTS POULENC FRERES, 122, bou-levard St-Germain, Paris.

FLORENT-FAURE (CL.) (Verreries de la Mouche), 46, chemin des Cures, Lyon (Voir annonce page 32).

JACOB, DELAFON & C<sup>ie</sup>, grès pour l'Industrie chi-mique, 14, quai de la Râpée, Paris.

LE QUARTZ FONDU, L'Argentière-La-Bessée (Hau-tes-Alpes).

MOTTET & THIVOLET, chaudronnerie, 29, rue Pasteur, Lyon.

PILON, Pompes à vide, 53, rue de Paris, Asnières.

PELLETANT & SEGUY, Alambics, Béziers (Hérault).

S. A. DES ETABLISSEMENTS ARTOFEX, Bat-teuses à crèmes, 87, rue Cartier-Bresson, Pantin (Seine).

S. A. DES ETABLISSEMENTS EGROT, rue Ma-this, 23, Paris.

S. A. FRIGORIS, Pompes à vide, 21, Corratierie, Ge-nève (Suisse).

S. A. WESTINGHOUSE, Pompes à air, 7, rue de Liège, Paris.

SOCIETE GENEVOISE D'INSTRUMENTS DE PHYSIQUE, 8, rue Vieux-Grenadiers, Genève (Suisse).

SOFFIERIA MONTI, Verrerie de laboratoire, 3, viâ Appiani, Milan (Italie).

TARLAZZI RUGGIERI & C<sup>ie</sup>, Verrerie de labora-toire, 10, Viâ Manzoni Lambrate, Milan (Italie).

THURNEYSSSEN (J.), 58, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VI<sup>e</sup>).

TOSO (GIUSEPPE), à Murano, et 34, Corso Porta-Nueva, Milan (Italie).

VETRERIA (GIUSEPPE-TOSO), à Murano, Venise (Italie).

Tous les FOURNISSEURS de l'INDUSTRIE de la PARFUMERIE doivent inscrire à leur budget de publicité

**LA PARFUMERIE MODERNE** seule revue technique en langue française.  
qui, depuis dix ans n'a cessé de prospérer et de grandir.

## POUR LE CONDITIONNEMENT LA PRÉSENTATION L'EMBALLAGE, ETC.

### VERRERIES, PORCELAINES

BELTRANDI, Faïences, Mondovi (Italie).  
BOULENGER (H.) & C<sup>e</sup>, Faïenceries de Choisy-le-Roi (Seine).

ETABLISSEMENTS BOURGOGNE & LOIRE (anciens Etablissements G. Revol Père et Fils), Porcelaines, Saint-Uze (Drôme).

Flacons à parfum de tous modèles, couleurs et décors, en grès porcelaine d'une étanchéité absolue. Boîtes pour pâtes et crèmes. Inscription couleur ou or. La Maison se charge de l'établissement de tous modèles sur envoi d'échantillons ou de dessin coté.

CHABROL & POIRIER, Porcelaines, 117, ancienne route d'Aix, Limoges (Hte-Vienne).

COMPTOIR DE PARIS, DAVID, 5 bis, rue Martel, Paris.

CRISTALLERIES DE BACCARAT, 30 bis, rue de Paradis, Paris.

DESHOULIERES (F.), Porcelaines, à Chauvigny (Haute-Vienne).

DUBUFFET, LAGRANGE & C<sup>e</sup>, Japon, Chine, 13, rue Bleue, Paris.

FAIENCERIES KELLER & GUERIN, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

FLORENT-FAURE (C.) (Verreries de la Mouche), 46, chemin des Cures, Lyon.

Cette verrerie s'est spécialisée dans la fabrication du petit flaconnage pour parfumeurs, distillateurs : flacons Farina, brillantine, extraits et tous autres types. Création de modèles particuliers à la demande des clients.

FRANÇOIS (A.), Porcelaines, 9, rue de la Fonderie, Limoges (Haute-Vienne).

JAYET FRERES, Verreries du Rhône, 41, chemin de Gerland, Lyon.

LANTERNIER (A.) & C<sup>e</sup>, Porcelaines, Limoges (Haute-Vienne).

LUIGI FONTANA & C<sup>e</sup>, Cristallerie, 21, Vià Torton, Milan (Italie).

MARQUOT & FILS, Verrerie, Bayel (Aube).

OPPENHEIMER, Importation de Chine et Japon, 21, rue de Cléry, Paris.

SOCIETE CERAMICA ITALIANA, Potiches, Laveno, Lago-Maggiore (Italie).

S. A. DE LA VERRERIE DE GIRONCOURT, à Gironcourt (Vosges).

S. A. DE LA VERRERIE D'EVIAN, à Givors (Rhône).

S. A. DE LA VERRERIE DE VALS, à Labégude (Ardèche).

S. A. DES FAIENCERIES DE CREIL ET MONTE-REAU, Articles de lavabo, Montereau (Seine-et-Marne).

S. A. DES VERRERIES DE LA GARE, 45, chemin des Culattes, Lyon.

S. A. DES VERRERIES RICHARME, Rive-de-Gier (Loire).

S. A. CERAMIQUE RICHARD GINORI, Porcelaines, Milan (Italie).

S. A. NOUVELLE DE LA CRISTALLERIE DE PANTIN, 86, rue de Paris, Pantin (Seine).

TIELES (Jacques), Porcelaines, 30, rue des Petites-Ecuries, Paris.

VERRERIES DE COUZON, à Rive-de-Gier (Loire).

VERRERIES DE LAIGNELET, près Fougères (Ille-et-Vilaine).

VERRERIES DE DIJON, à Dijon (Côte-d'Or).

VIARD FRERES & PILLOT, Verreries, Bar-sur-Aube (Aube).

VERRERIES DES VERNES, à Rive-de-Gier (Loire). (Voir annonce page 17).

Vve PESIO & FILS, Faïences, Mondovi (Italie).

### BOUCHAGE ET CAPSULAGE

BORGEAUD (J.), Lièges divers, rue Charles-Quint, à Oran (Algérie).

CHIRARDI (VINCENT), Bouchons, 7, rue de Turin, à Oran (Algérie).

ETABLISSEMENTS FAVRE & CARASSAN, Bouchons, 70, rue de Marseille, Lyon.

GIGNOUX FRERES & C<sup>e</sup>, La Métalline, solution métallique liquide pour capsulage. Toutes couleurs (Voir annonce page 18), à Décines (Isère).

PUJOL, Bouchons, 7, boulevard Charlemagne, à Oran (Algérie).

S. A. FAINILY (CARLO), Industrie du liège, Terranova-Pausania (Sardaigne).

Vve CALVAYRAC, Capsules métalliques pour bouchage, 180, quai Jemmapes, Paris.

### PEAUX POUR LE CAPSULAGE

BAL (HIPPOLYTE), Peaux, Chambéry (Savoie).

LEBLANC, RIGOLLET & SERVE, Peaux de gant, 303, rue Paul-Bert, Lyon.

LES FILS DE E. BOINOT, Peaux de gant, Niort (Deux-Sèvres).

### TERRES CUITES ARTISTIQUES POUR LA PRÉSENTATION DES PARFUMS

NANNICINI & C<sup>e</sup>, à Bourg (Ain) (Voir annonce et texte pages 16 et 17).

### BOITAGE CARTON, ALUMINIUM, Etc.

ALBESSARD, Cartonnages de luxe, 5, rue des Quatre-Fils, Paris.

ALEXANDRE & C<sup>e</sup>, Machines pour boîtes en carton, 52, quai de la Marne, Paris.

BERNAT (H.) & C<sup>e</sup>, Boîtes métalliques avec intérieur en verre, 31, rue de Buffon, Paris (V).

BERTRAND (GEORGES), Cartonnages artistiques, 39, rue Ste-Croix-de-la-Brettonnière, Paris.

BODOY, GUITTON & C<sup>e</sup>, Images tissées pour sachets, 11, rue de la Paix, Saint-Etienne (Loire).

GHOUMARA, Cartonnages artistiques, 68, rue de Rivoli, Paris.

CIRAGES FRANÇAIS (SOCIETE GENERALE DES), Boîtes métalliques, 93, rue de la Pyramide, Lyon.

COMPTOIR LYONNAIS D'ALUMINIUM, Flacons aluminium, 14, rue Palais-Grillet, Lyon.

CONVERT & C<sup>e</sup>, Articles de celluloid, Oyonnax (Ain).

CORAL & ROUSSET, Comptoir Suisse d'Aluminium, 1, rue du Port-Français, Genève (Suisse).

ETABLISSEMENTS J.-J. CARNAUD ET FORGES DE BASSE-INDRE, Boîtes métalliques, 37, rue de Surresne, Paris.

FABRIQUE SUISSE D'OBJETS EN CELLULOID, Zollikofen (Suisse).

FATH-GIROUD, 31, rue des Petites-Ecuries, Paris.

GESLIN & KUES, Aluminium, Boîtes à savon, 22, boulevard St-Denis, Paris.

L. PUCHAUX, Cartonnages riches, 12, rue Pierre-Levée, Paris (XI).

MINERVA, boîtes et étuis pliants, Via Privata, Piémonte, 1<sup>a</sup>, Milan (Italie).

MOCETTI (EMILE), Aluminium, 27, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône).

MUSY (R.), Cartonnages nouveautés, 83, rue d'Inkermann, Lyon.

PETITCOLLIN, Celluloid, 20, boulevard St-Denis Paris.

RUSTAND (A.), Cartonnage de luxe, 11, rue Centrale, Lyon.

SENN (A.), Cartonnage fantaisie, 60, rue Sala, Lyon.

SOCIETE FRANÇAISE DES METAUX OUVRES, Aluminium, Nickel, 38, rue de Bondy, Paris.

S. A. SIGG, Articles en aluminium, Frauenfeld (Suisse).

SOCIETE INDUSTRIELLE DU CELLULOID, 3, impasse de la Planchette, Paris.

### VANNERIE FINE

BRAND (W.-H.) & SONS, Vannerie fine, 4, Hoxton Square, Londres.

COMPTOIR DE PARIS, DAVID (MICHEL), 5 bis, rue Martel, Paris.

DUBUFFET, LAGRANGE & C<sup>o</sup>, Chine, Japon, Indes, 13, rue Bleue, Paris.

NANNICINI & C<sup>o</sup>, Articles spéciaux pour la présentation et l'emballage de la Parfumerie, à Bourg (Ain) (Voir annonce et texte pages 16 et 17).

REGHINI & FRATELLO, à Florence (Italie).

La Maroquinerie se prête aussi, et fréquemment, à la présentation des parfums. On peut consulter un peu plus loin sous la rubrique Accessoires, la liste des firmes de cette industrie participantes à la Foire.

### RUBANS, FAVEURS ET BOLDUCS

ANDRE (L. & A.), Rubans pour paquetage, 5, rue des Immeubles-Industriels, Paris.

BODOY, GUITTON & C<sup>o</sup>, Rubans, Images tissées pour sachets, 11, rue de la Paix, Saint-Etienne (Loire).

CERF (G.), Rubans et faveurs, 12, rue Pizay, Lyon.

DESCOURS (HENRI), Rubans et faveurs, 15, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne (Loire).

ETABLISSEMENTS LYONNAIS DE TISSAGE MECANIQUE, Bolducs, impasse du Bachut, Lyon.

FINET, BALE & C<sup>o</sup>, Rubans et faveurs, 3, rue Président-Carnot, Lyon.

JARRIGE (B.), Rubans, 1, rue de l'Alma, St-Etienne (Loire).

LADAVIERE, ROUSSON, VINCENT & C<sup>o</sup>, Rubans, 28, rue des Mouliniers, St-Etienne (Loire).

PEYRET, LACOMBE & C<sup>o</sup>, Rubans, 9, place Paul-Bert, Saint-Etienne (Loire).

PROTON (ANTONIN), Rubans collés sur bolducs, 46, rue de Bellevue, Villefranche-sur-Saône (Rhône).

TARDY (A.) FILS, Rubans et faveurs, 12, place Paul-Bert, Saint-Etienne (Loire).

Vente en gros, Rubans et Velours unis et façonnés. Maison fondée en 1838.

VERGNE (MAURICE), Rubans, 23, rue du Quatre-Septembre, Paris.

### HABILLAGES DES FLACONS OU BOITES

#### PAQUETAGE, PAPIERS

ALIBAUX & C<sup>o</sup>, Fabrique de papiers, 78, rue Mo-lière, Lyon.

BOIRON (A.) & C<sup>o</sup>, Papiers, 2, rue Ste-Hélène, Lyon.

CATEL & FARCY, 40, rue St-Merri, Paris.

CATOIRE, MARRET & C<sup>o</sup>, Cartonnages mécaniques, 10, rue des Ardennes, Paris (XIX<sup>e</sup>).

GONNELLE & C<sup>o</sup>, Papiers en tous genres, 25, rue Tête-d'Or, Lyon.

KELLER, DORIAN & SILVIN, Un choix immense de papiers de fantaisie, carnet spécial de Parfumerie, 12, rue Saint-Eusèbe, Lyon. (Voir encartage page 1).

LAROCHE, JOUBERT & C<sup>o</sup>, Papier façonné, Angoulême (Charente-Inférieure).

LEAL (A.), Vignettes gommées, 32, cours de la Liberté, Lyon.

MARMORAT & DALERY, Papiers en gros, 3, rue Vendôme, Lyon.

PAPETERIES BERGES, Papiers et cartons, à Lancey (Isère).

PAPETERIES L. DESBORDES, Papier façonné, Beaumont, près Angoulême (Charente-Inférieure).

#### IMPRIMEURS, LITHOGRAPHES ET TYPOGRAPHES

ARNAUD, 134, cours Tolstoï, Lyon.

BESOZZI (C.), Industrie Grafiche, 24, corso Porta-Nuova, Milan (Italie).

CHARLES (J.), Chromolithographie, 9, rue de l'Estrapade, Paris.

CHIERRICHETTI (C.), Arts graphiques, Via Lombro, 7, Milan (Italie).

CRETE, Catalogues, 2, rue des Italiens, Paris.

DRAEGER FRERES, Publicité, 46, rue de Bagneux, Grand-Montrouge (Seine).

GOUGENHEIM FRERES, Lithographes, 257, rue Duguesclin, Lyon.

ILLYA LAPINA, Editeur, 77, rue Denfert-Rochereau, Paris.

ISTITUTO ITALIANO DI ARTE GRAFICHE, Bergamo (Italo).

RAMBOZ, Imprimeur, à Villeurbanne (Rhône).

S. A. KLAUSFELDER, Imprimerie, Vevey (Suisse).

SEZANNE, Imprimeur, 75, rue de la Buire, Lyon.

B. SIRVEN, Imprimeur-éditeur, 76, rue de la Colom-bette, Toulouse.

L'IMPRIMERIE B. SIRVEN, Société en commandite, au capital de 4.400.000 francs, se recommande par le caractère artistique et soigné de tous ses travaux : Affiches, Tableaux-réclame, Calendriers, Articles de publicité en tous genres, Catalogues, Etiquettes de luxe et de fantaisie et tout ce qui concerne l'imprimerie.

#### EMBALLAGES

FERRON, Papier d'emballage, 13, rue Turbigo, Paris.

FERRURES POUR CAISSES, 18, cours Emile-Zola, Lyon.

L'ONDULIUM, cartons ondulés, 52, boulevard Lamou-roux, Vitry-s.-Seine (Seine).

SAPAL, SOCIETE ANONYME DES PLIEUSES AUTOMATIQUES, Lausanne (Suisse).

Machines automatiques à emballer des produits divers, chocolat, bonbons, comprimés, savon. Emballage complet, collage automatique.



## ACCESSOIRES

EPONGES, BROSSES, PEIGNES  
FILETS CHEVEUX, RASOIRS  
MAROQUINERIE ET DIVERS

ALIBERT (JEAN), Maroquinerie, 19, rue de Bonnel, Lyon.

AMSON & FILS, Maroquinerie, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris.

BERTHIER (LOUIS), Rasoirs de sûreté, 158, chemin de Baraban, Lyon.

BLANC (LOUIS), Vaporisateurs, pompes à air, 13, avenue Juste-Olivier, Lausanne (Suisse).

BONAZ (A.), Manufacture de peignes, à Oyonnax (Ain).

BRAND & SONS (A.-W.-H.), Maroquinerie, 4, Hoxton-Square, Londres.

BROSSERIE VICTORINE MEYNADIER, à Lavour (Tarn).

CAMINADE, Maroquinerie, 25, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

CHATONNIER & C<sup>ie</sup>, Maroquinerie, 24, rue Lafayette, Grenoble (Isère).

CHOPARD FRERES, Articles Galalith, 35, rue des Trois-Bornes, Paris.

COHEN (GASTON), Maroquinerie, 70, rue de Paris, Joinville-le-Pont (Seine).

COHN (A.) & C<sup>ie</sup>, Maroquinerie, 45, rue des Archives, Paris (III<sup>e</sup>).

COLOMBO (ALFREDO), Maroquinerie, 21, Via San-Martino, Milan (Italie).

CONSORCIO FABRICANTI ASTE DORATE, Aw. Luigi Puricelli, 12 V. Silvio Pellico, Milan (Italie).

DALPAYRAT (H.), Maroquinerie, 86, rue Montmaliier, Limoges (Haute-Vienne).

E. DUPONT & C<sup>ie</sup>, Brosserie fine, 44, rue de Turbigo, Paris.

ETABLISSEMENTS ROUX, MARGHET & C<sup>ie</sup>, Maroquinerie, 28, boulevard de Strasbourg, Dijon (Côte-d'Or).

FABRIQUE DE BROSSES ETTINGEN (S. A.), à Ettingen (Suisse).

Mme FAVIER-THOUBILLON, Maroquinerie, 2, avenue de la Bibliothèque, Lyon.

FICHET (MARIUS), Peignes celluloid, Oyonnax (Ain).

FROMAGEAU (E.), Tabletterie, 17, rue de Lancry, Paris.

GAGNIERE & C<sup>ie</sup>, Eponges en gros, 17, place Bellecour, Lyon.

GESLIN & KUES, Rasoirs, cuirs à rasoirs, etc., 22, boulevard Saint-Denis, Paris.

GIQUET (JULIEN), Filets pour cheveux, 22, rue Constantine, Lyon.

JOLY SORNIN, Sacs pour dames, 7, rue des Maronniers, Lyon.

JUS (G.), Brosserie, 51, rue Méridienne, Rouen (Seine-Inférieure).

LANEZ (H.), Maroquinerie, 23, rue Michel-Lecomte, Paris.

LANGLOIS (L.), Ongliers, Bijouterie-Orfèvrerie, Articles de religion, Articles de bureau, 108, rue Amelot, Paris (II<sup>e</sup>).

LAPEYRE (A.), Maroquinerie, Issoudun (Indre).

LERESCHE (JULES) FILS ET GENDRE, Rasoirs, St-Julien-du-Sault (Yonne).

LEVRIER (L.), Peignes, Oyonnax (Ain).

L'OYONNAXIENNE (S.A.), Peignes, Oyonnax (Ain).

MALAVAL & GARCIN, Filets cheveux, 29, rue des Capucins, Lyon.

MAROQUINERIE SANS COUTURE (SOCIETE FRANÇAISE DE), Belley (Ain).

MONIER (A.), Maroquinerie, 46, rue Mazenod, Lyon.

MONTAIN (V.), Peignes, Oyonnax (Ain).

OBERTHUR (L.), Broses, avenue du Cimetière de l'Est, 1, Rennes (Ille-et-Vilaine).

PETIT (L.) & C<sup>ie</sup>, Maroquinerie, 38, rue de Liancourt, Paris.

RAFIN (L.), Maroquinerie, 22, rue des Lices, Angers (Maine-et-Loire).

ROCHEFORT (F.), Maroquinerie, 78, rue Amelot, Paris.

ROGER (L.), Maroquinerie, 12, rue Rollin, Issoudun (Indre).

ROHMER DANIC (G.), Maroquinerie, 4, rue de la Mouche, Lyon.

SCHILOVITZ FRERES & C<sup>ie</sup>, Maroquinerie, 140, rue St-Maur, Paris.

SOCIETE GENERALE DE COUTELLERIE, Rasoirs Apollo, 31, rue Pastourelle, Paris.

SPIGELMAN FRERES, Maroquinerie, 70, rue d'Angoulême, Paris.

STUNCK (GEORGES), Fers à friser, 110, Rambla Catalana, Barcelone (Espagne).

TESSELMONT (A.), Maroquinerie, 69, rue des Graviilliers, Paris.

VABRE, Cristaux, 25, rue de Palestro, Paris.

VALIN (A.), Maroquinerie, 76, rue de Turenne, Paris.

VILLE SŒURS, Carnets et Portefeuilles, Pierre-Bénite (Rhône).

VOISIN (H.), Maroquinerie, 64, rue des Archives, Paris.

WEBER (G.), Maroquinerie, 56, rue de Turbigo.

WYROBNITZKI FRERES, 5, rue Elzévir, Paris.

ZOE (A.), Peignes, Vichy (Allier).

## POUR L'USINE, LE BUREAU ET LE MAGASIN DE VENTE

BAILLY (M.), Etalages et vitrines, 12, rue Passet, Lyon.

BORGEAUD (G.), Matériel de bureau, 41, rue des Saints-Pères, Paris (VI<sup>e</sup>).

CARRE (PAUL), Extincteurs, 139, rue Lafayette, Paris.

CASSEGRAIN (E.), Agendas de poche, 30, faubourg Poissonnière, Paris.

COMPAGNIE DU RONEO, CHATAIN, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon (Voir annonce page 32).

LUIGI BRUSSOTTI, Miroiterie, Via Solari, 25, Milan (Italie).

MALARTRE & FILS, Tôlerie, extincteurs, 37, rue de l'Abondance, Lyon.

MARTIN (AUGUSTE), Garnitures pour coiffures, 1, rue Croix-Jordan, Lyon.

MILLOT (GABRIEL), Classement vertical, 193, avenue de Saxe, Lyon.

MORIN (E.-L.), Meubles de bureau, 3, place des Victoires, Paris.

PHILIPPS & PAIN, Extincteurs, 1, rue Taitbout, Paris.

SAUNIER, DUVAL & C<sup>ie</sup>, Appareils sanitaires, 99, avenue de la République, Paris.

S. A. L'ENREGISTREUSE, 12, boulevard des Capucines, Paris.

S. A. PAILLARD, 17, passage St-Sébastien, Paris.

SOCIETE FRANÇAISE HARDEN, Extincteurs, 53, rue des Mathurins, Paris.

SOCIETE VENITIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA VERROTERIE, 57, rue Pierre-Corneille, Lyon.

VERNET (J.), Cires, 4, rue Grivolos-Hercule, Avignon (Vaucluse).

V. JAY & G. JEANNIAUX, 10, cours Morand, Lyon, Bureau des Brevets d'Invention.

VEUVE G. BERTON, Installation de magasins, 13, rue Hachette, Paris.

WALKER (J.) & C<sup>ie</sup>, Agendas, Farrington House, 5, Warwick Lane, Londres.

F. WIENER & C<sup>ie</sup>, Bureaux modernes, 5, rue Goncourt, Paris.

## POUR LA VENTE

*Sous cette rubrique, indépendamment des importateurs, exportateurs, comptoirs de vente, etc., peuvent prendre place les industries pour la publicité, telle que l'imprimerie, par exemple. On trouvera plus haut la liste des imprimeurs participant à la Foire. Ces Maisons peuvent faire, non seulement la fourniture d'étiquettes et d'habillages pour parfumerie, mais aussi tout ce qui concerne leur art : Catalogues, affiches, chromos, etc.*

### PUBLICITÉ

COMPAGNIE FRANÇAISE DE VULGARISATION, 11, rue d'Amsterdam, Paris.

La C. F. V. prend à son compte le lancement, la publicité et l'Agence Générale de toute affaire nouvelle vraiment intéressante ou répondant à un besoin nouveau.

Traités et prix spéciaux avec tous les Grands Quotidiens.

LA PARFUMERIE MODERNE, 19, rue Camille, Lyon. Seule revue technique de la Parfumerie, en langue française, est lue par tous les Parfumeurs de France dans son édition originale. Par ses éditions espagnole, portugaise, anglaise, italienne, russe, elle pénètre dans le monde entier. Sa publicité est excellente pour tout ce qui concerne la Parfumerie et les industries qui s'y rattachent.

### CALENDRIERS

CALLAIS (P.-J.), Editeurs de Calendriers, 38, rue Vignon, Paris (IX<sup>e</sup>).

### AGENTS DE VENTE, EXPORTATEURS INTERMÉDIAIRES

AUDINET (J.), Importation, exportation, 72, rue Vendôme, Lyon.

BALLESIO (MICHEL), Comptoir Franco-Italien d'Exportation, 14, boulevard Montmartre, Paris.

COMITE DE L'EXPOSITION PERMANENTE DE LA TRINITE, TRIPP (EDGAR), Secrétaire, Trinité, Antilles (Angleterre).

COMITE DES COMMERÇANTS DE NIJNI-NOV-COROD (Russie).

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE, rue Pierre-Puget, Marseille.

COMPAGNIE LYONNAISE DE MADAGASCAR, 10, rue Lafont, Lyon.

GERIN-DREVAR, Importation, exportation, RE-NAUD, 15, rue du Gare, Lyon.

HARA HUSHUTSUTEN, 11, rue du Gare, Lyon.

MITSUI & C<sup>ie</sup> Limited, Toba, 8, rue Lafont, Lyon.

OMNIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL FRANÇAIS (Section spéciale de la Parfumerie), 25, rue de Clichy, Paris.

### BANQUES, SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

SOCIETE LYONNAISE DE DEPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CREDIT INDUSTRIEL, 8, rue de la République, Lyon.

Pour faire des Offres directes à vos Clients du Monde entier

Nous avons travaillé pendant DIX ANS afin de réunir les

68.000 adresses qui vous intéressent

et nous vous offrons la publicité de notre revue qui est expédiée par abonnement et par roulement à ces 68.000 acheteurs probables.

LA PARFUMERIE MODERNE, 19, Rue Camille, LYON

## MALGRÉ LA GUERRE...

UNE MAISON DE CONFIANCE

L. BERLAN FILS

PARIS, 70, Rue d'Angoulême

Voici ce que l'on peut nommer vraiment une maison de confiance. Fondée à Paris en 1867 par François Berlan et fils, elle n'a cessé de prospérer et de prendre une extension qui se justifie par sa façon de traiter les affaires. Toujours attentive à satisfaire sa clientèle, elle s'attache à travailler à son goût, elle étudie ses besoins elle la sert consciencieusement. La Maison Berlan, dans un constant souci de mieux faire, améliore sa fabrication, et marche avec le progrès.

Malgré la guerre, elle peut fournir tous ses articles classiques: sur demande, elle établit des types nouveaux. Rappelons ses principales spécialités: Capsules métalliques en étain, cuivre, zinc, capsules nickelées ou fer blanc pour articles de Parfumerie, Pharmacie, Confiserie. Modèles brevetés en aluminium pour boîtes et poudres dentifrices. Tubes pour savon à barbe. Modèles riches: bouchons en cuivre doré et argenté pour flacons huile et extraits. Articles spéciaux pour crème à chaussures.

La Maison Berlan fils a obtenu aux grandes expositions les récompenses suivantes: Médaille d'Or et Diplôme d'honneur, Hors Concours, etc. De telles distinctions prouvent bien l'excellence et la perfection de sa fabrication.

Dans les temps troublés que nous traversons, il est tout à fait difficile de s'approvisionner régulièrement. Seules, des maisons de tout premier ordre sont à même de « tenir le coup » et de donner satisfaction à leurs clients. C'est le cas de la firme Berlan. Un autre choix difficile s'impose si l'on veut de l'inédit, car il faut trouver en son fournisseur mieux qu'un homme de métier indifférent aux besoins de ses clients, il faut rencontrer un technicien avisé qui soit un véritable collaborateur, qui s'ingénie à découvrir les articles demandés, à les perfectionner, à y ajouter tout ce que peut donner son art.

Nous ne pouvons que conseiller à nos lecteurs qui cherchent du nouveau, d'écrire à M. Berlan en lui exposant leurs désirs. Il est certain qu'ils auront toute satisfaction des solutions proposées et qu'ils trouveront dans cette maison de premier ordre, de très bons prix et une complaisance inépuisable, ce qui n'est pas à dédaigner.

Voir annonce illustrée, page ci-contre.

SOCIÉTÉ NANNICINI ET C<sup>ie</sup>

(Maison française)

FABRIQUES DE VANNERIE ET DE CHAPELLERIE  
IMPORTATION — EXPORTATION

BOURG (Ain)

La SOCIÉTÉ NANNICINI & C<sup>ie</sup> possède à Bourg-en-Bresse (Ain) des établissements modèles où sont installés sa fabrique de chapellerie de paille, sa fabrique de vannerie, et ses bureaux d'Importation et d'Exportation. Elle a, en outre, créé depuis la guerre de nombreux ateliers de vannerie en différents points de la France et en Italie, où elle possède, à Florence, un bureau spécial d'achat, de manutention et d'expédition.

Ses ateliers produisent tous les genres de vannerie, depuis les petits bibelots à 1 fr. 80 la douzaine, jusqu'aux malles et valises en osier, y compris tous les articles classiques: lucettes, cabas, glaneuses, toilettes marseillaises, corbeilles à pain, à fruits, paniers-souvenir, etc., etc...

Mais où la Société Nannicini & C<sup>ie</sup> a trouvé une formule vraiment nouvelle, c'est dans l'emploi de la *Vannerie fantaisie pour la présentation et le conditionnement des parfums, des poudres, des eaux de toilette*, — comme elle a trouvé, ce que beaucoup cherchaient depuis longtemps: la façon élégante et pratique de suppléer au manque de cartonnages pour la présentation de la confiserie et l'envoi par poste des violettes de Toulouse.

Ses *Terres cuites artistiques*, reproduction de pièces de musées et de collections fameuses offrent aux parfumeurs un choix abondant (plus de 1.000 modèles) de coffrets, de boîtes à poudre, de vases.

La Maison Nannicini & C<sup>ie</sup> réserve l'exclusivité des modèles demandés par quantités: elle crée des modèles nouveaux sur demande, suivant les indications qui lui sont fournies par les intéressés.

La Société Nannicini & C<sup>ie</sup> n'a pas exposé cette année à la Foire de Paris, le directeur de cette importante firme, M. Francisque Girard, étant mobilisé. Le succès qu'elle a remporté à la Foire de Lyon de 1917 a d'ailleurs puissamment contribué à faire connaître ses nouveautés. Son prochain catalogue ne devant être édité que vers le mois d'octobre, elle adresse dès maintenant des échantillonnages sur demande précise. Ecrire à Nannicini & C<sup>ie</sup>, Bourg (Ain).

Voir annonce page ci-contre.

## DEPUIS DIX ANS....

Depuis dix ans, la *Parfumerie Moderne* mène le bon combat pour le développement de l'Exportation dans l'Industrie de la Parfumerie. Nous n'avons pas attendu la guerre pour appeler nos concitoyens à concurrencer les produits allemands ou bulgares-boches sur le marché mondial. Nous pouvons revendiquer hautement comme une conséquence de notre effort constant, une bonne partie du succès de la Foire de Lyon en ce qui concerne l'importante participation de l'Industrie de la Parfumerie.

Et maintenant que nous devons travailler à améliorer notre change, maintenant qu'il faut absolument faire entrer l'argent étranger dans la France appauvrie par la guerre, nous nous efforcerons d'ouvrir plus largement à nos industriels la voie de l'exportation. Sans relâche, sans défaillance, nous poursuivrons la tâche que nous avons acceptée librement.

Le présent numéro spécial, prolongement de la Foire de 1917 est naturellement répandu par nos soins dans le Monde entier et plus particulièrement dans les pays qui n'en sont pas encore au régime des restrictions d'importations. Il est certain qu'il sera précieusement conservé, et feuilleté souvent par les industriels intéressés.

Pour rendre notre action plus directe, nous nous décidons à publier désormais des éditions étrangères de notre Revue *La Parfumerie Moderne*. Nous commencerons cela à dater du numéro de juin qui comportera une *édition espagnole* et nous continuerons dans l'ordre suivant, au fur et à mesure que l'organisation nécessaire s'achèvera: édition portugaise, anglaise, italienne, russe, etc.

De cette manière, notre revue sera lue dans une langue qui leur est familière par plus de la moitié des peuples de la terre. Nul doute que cela leur soit agréable et les engage à nous accorder une confiance chaque jour plus grande.

Nous pensons, de même, améliorer l'aspect, l'impression, la qualité du papier de notre Revue. Les travaux d'imprimerie sont actuellement très onéreux, et nous faisons là de grands sacrifices. Nous les acceptons d'un cœur léger, car le devoir militaire n'est pas tout et puisque nous voici maintenant, à la suite de blessures de guerre, impropres à servir parmi nos camarades qui combattent au front, nous considérons comme un devoir sacré de travailler de toutes nos forces et de tous nos moyens à l'expansion économique de notre patrie. Par là encore, nous servirons utilement la France.

PARFUMERIE

GROUPE N° 34

R.-M. GATTEFOSSÉ

PRÉSIDENT

# FOIRE DE LYON

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
ET DE M. LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

SIÈGE : HOTEL DE VILLE

Le 1<sup>er</sup> septembre 1917.

M

En ma qualité de président du Groupe N° 34 (Parfumerie), j'ai l'honneur de solliciter votre adhésion à la III<sup>e</sup> Foire qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 15 mars 1918.

Le succès de la Foire de Lyon s'est définitivement affirmé en 1917 et, malgré des circonstances défavorables, le chiffre d'affaires réalisé a dépassé toutes les prévisions.

La Foire de 1918, dans cette quatrième année de guerre, prend l'importance d'un acte de foi en la vitalité de la France, en sa puissance commerciale.

Je compte sur votre patriotisme ou sur vos sympathies pour vous engager à participer à cette grande manifestation économique qui inquiète vivement l'Allemagne et lui fait prendre des dispositions pour consolider l'entreprise fléchissante de Leipzig (Vote par le Reichstag d'une subvention renouvelable de 375.000 francs pour la Foire de Leipzig, Foire d'Empire). C'est la justification la plus certaine de notre entière réussite.

J'espère donc que vous voudrez bien seconder nos efforts et nous en voyer prochainement votre adhésion. Vous trouverez plus loin une formule d'adhésion.

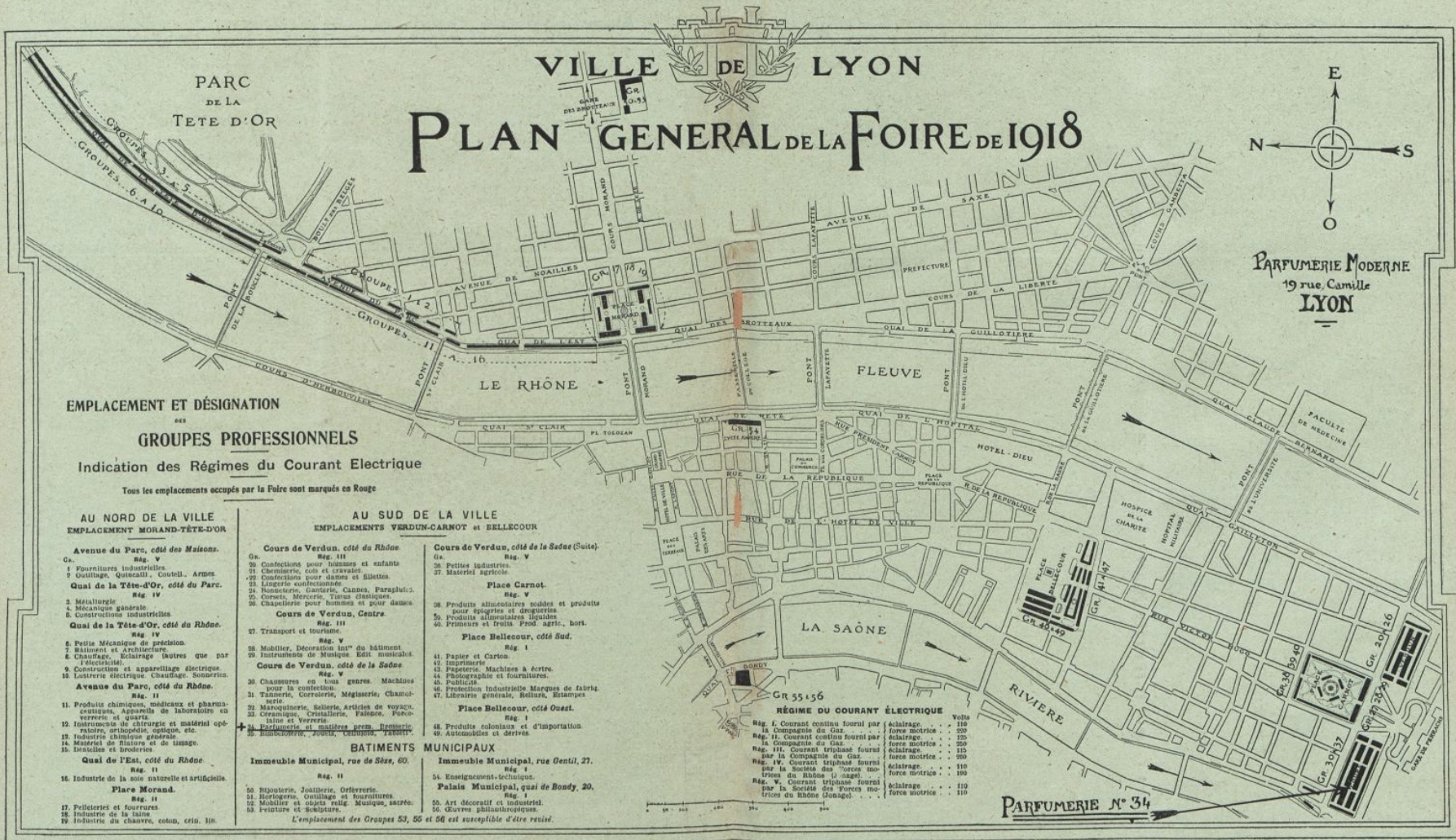
Je reste à votre disposition pour vous donner tous renseignements utiles et vous prie d'agréer, M. , mes salutations très distinguées.

Le Président du Groupe N° 34.

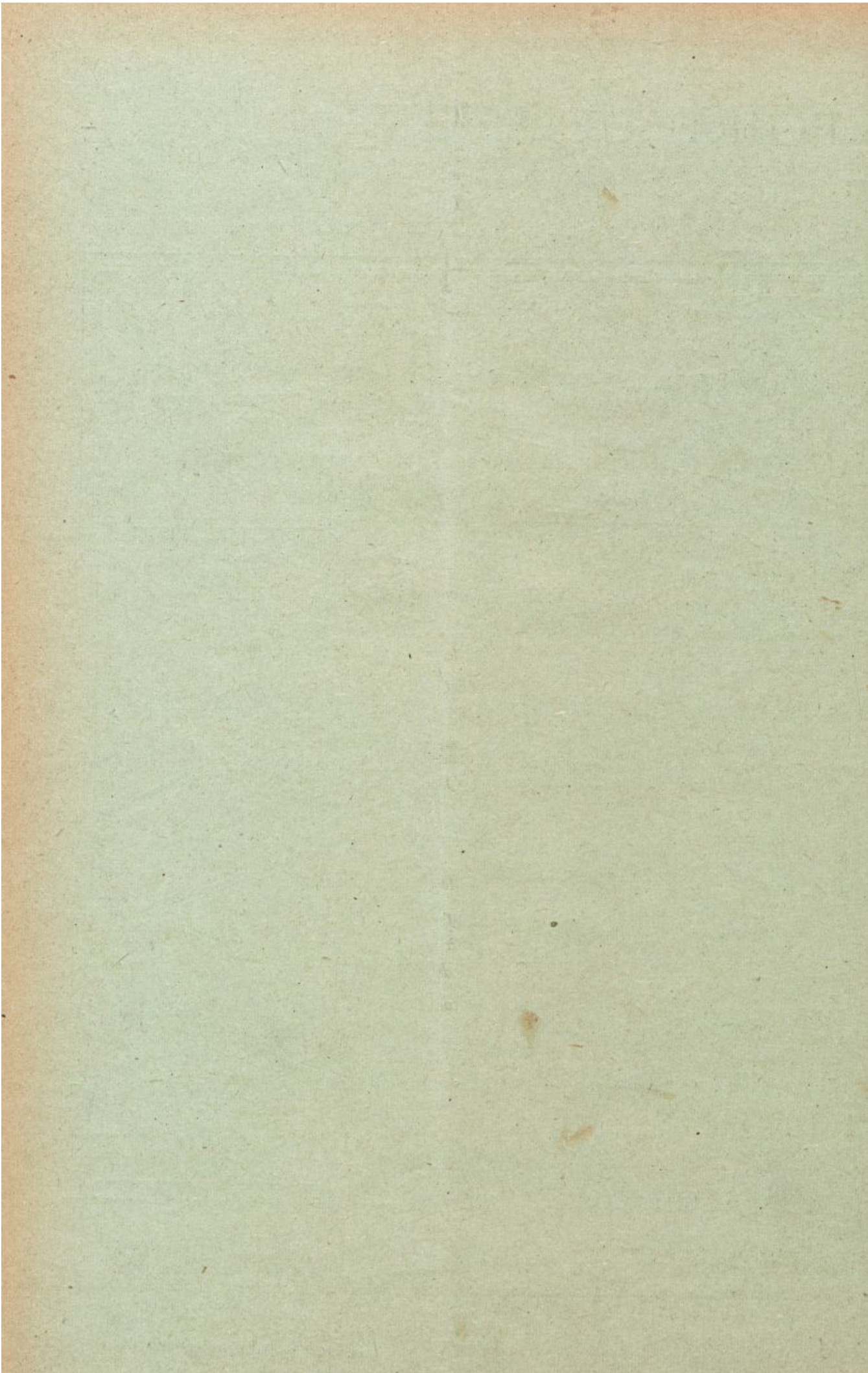
R. M. GATTEFOSSÉ;

Rédacteur en chef de la *Parfumerie Moderne*.

# LA PARFUMERIE A LA FOIRE DE LYON



Numéro spécial de LA PARFUMERIE MODERNE



**RÉFLEXIONS**

(1) La raison sociale doit être indiquée en toutes lettres et figurant sur chaque adhésif.

(2) Indiquer le nombre de stands loués.

(3) Dans le cas de location de plusieurs stands, les adhérents sont priés de dire s'ils désirent voir ces stands ne former qu'un seul local. Dans le cas contraire, prière de joindre un petit croquis de la division désirée.

Un demi-stand autonome, surface 8 mètres carrés environ 375  
 Un stand, surface 16 mètres carrés environ 600  
 Un stand et demi, surface 24 mètres carrés environ 900  
 Deux stands, surface 32 mètres carrés environ 1.200  
 etc., etc.

(4) Indiquer le Groupe choisi. (Voir la Nomenclature.)  
 (5) Donner l'adresse de la fabrique.  
 (6) Indiquer la nationalité.  
 (7) Donner, s'il y a lieu, le nom du représentant; dire s'il a les pouvoirs d'agir au nom de l'adhérent et si son nom doit figurer au catalogue à la suite du nom de l'adhérent.

SOCIÉTÉ

3<sup>e</sup> FOIRE D'ÉCHANTILLONS DE LYON



DE LA 1-15 MARS 1918

FOIRE DE LYON  
Siège Social : Hôtel de Ville

# ADHÉSION

INSCRIPTIONS

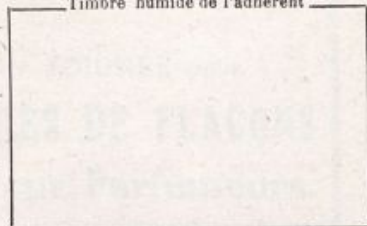
P. N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

D. N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

C. \_\_\_\_\_

Nous soussignés : <sup>(1)</sup>

Timbre humide de l'adhérent



après avoir pris connaissance du Règlement de la Foire et de la Nomenclature des Groupes professionnels,

Demandons à être admis, à titre de vendeurs, à la 3<sup>e</sup> Foire d'Echantillons de Lyon (1-15 Mars 1918) et déclarons louer à cet effet <sup>(2)</sup> Stand formant <sup>(3)</sup>

pour la somme globale de \_\_\_\_\_ que nous nous engageons à payer le 31 Octobre 1917.

Nous désirons être classés dans le Groupe Professionnel N<sup>o</sup> <sup>(4)</sup> \_\_\_\_\_.

Nous déclarons être fabricants à <sup>(5)</sup> \_\_\_\_\_ de nationalité d'origine <sup>(6)</sup> \_\_\_\_\_ et n'avoir

aucun associé, administrateur ou directeur ressortissant des pays ennemis de la France.

Nous nous engageons expressément à n'exposer, offrir et vendre à la Foire que les seuls produits de notre fabrication à l'exclusion de tous autres.

Nous agréons comme notre représentant à la Foire <sup>(7)</sup> M \_\_\_\_\_

## OBSERVATIONS :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ 191  
Signature

Etablir l'adhésion avec beaucoup de soin et de précision

**FABRIQUE de BOUCHONS**  
EN TOUS GENRES



Spécialités pour  
**PARFUMERIE**  
Pharmacie, Droguerie  
et Distillerie



*Bouchons perforés,*  
*Virolles, Rondelles, etc..., etc.*



*Spécialité de Bouchons Liège*  
Verre et Liège

ET  
Bouchons  
Métalliques  
DETS  
STILLIGOUTTES



TUBES en ÉTAIN, etc.  
CAPES en Crins Artificiels

COMMISSION et EXPORTATION  
Catalogue illustré sur demande

Hors Concours **PARIS 1906** Membre du Jury

**J.-P. GRUSSEN, PARIS**

50, Boulevard de Strasbourg, 50

**MÉTALLINE**

Solution métallique liquide  
= en toutes couleurs =  
pour capsulage de toutes  
= bouteilles et flacons =

**La Métalline**

Supprime la machine à capsuler  
et les capsules de différentes  
dimensions.

**La Métalline**

Imitation parfaite de la capsule étain.

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**

Fabricants spécialistes

à DÉCINES, près LYON (Isère)

ÉTABLISSEMENTS

**JEAN = MARIE = VIAL**

== SAINT-ÉTIENNE (Loire) ==

*Eaux de Cologne*

*Alcool de Menthe*

*Parfums confectionnés*

SPÉCIALITÉS POUR L'EXPORTATION



# LA FOIRE DE LYON EN 1918



BIEN certainement, le succès de la Foire de Lyon en 1917 est une leçon qui a surpris non seulement nos ennemis, mais encore les pessimistes de tous calibres qui prétendaient, combien à tort, que l'activité commerciale et industrielle de la France, entravée par

mille difficultés, était en décadence.

L'ardeur des participants n'a pas été diminuée par les contingences pénibles : le nombre de millions d'affaires réalisées cette année montre surabondamment que si les fabrications deviennent plus difficiles, les besoins d'une part, le courage et l'activité des industriels d'autre part, augmentent en proportion. Si de nombreuses petites transactions de demi-gros n'ont pu avoir lieu faute de moyens de transports, du moins toutes les grosses affaires se sont traitées, envers et contre tout.

Il en sera de même l'an prochain.

Soit que la Paix victorieuse, dès cette automne ou au printemps prochain nous ouvre une ère d'activité fébrile, soit encore que malgré le concours du Monde entier luttant avec nous pour la victoire du Droit, la guerre continue encore quelque temps, mais en dessinant chaque jour notre suprématie, il faudra mondialement montrer aux peuples de toute la Terre ce que nous faisons, ce que nous pouvons faire.

Il est certain que nos participants vendront leur production avec facilité, mais ils rencontreront surtout des acheteurs pour l'avenir, qui, se rendant compte de leurs moyens d'action pendant et après les hostilités, leur confieront l'exécution d'ordres de plus en plus importants et fructueux.

Participer à la Foire de Lyon, c'est acquérir un brevet d'activité et d'initiative. Quiconque est capable de produire, maintenant ou plus tard, doit figurer au Catalogue de la Foire de Lyon, par intérêt comme par patriotisme.

Evaluer par une simple addition le résultat de la participation est une grave erreur : Telle une publicité bien comprise, la Foire de Lyon n'agit pas seulement durant ses 15 jours d'ouverture, elle garde une influence considérable sur toutes les affaires de l'année. Mieux : elle inscrit pour toujours le nom d'une firme particulièrement remarquable dans la mémoire des acheteurs et nous sommes absolument certains que des notes et des renseignements pris, en 1917, par des visiteurs pourront se transformer en ordres d'achats dans plusieurs années.

Tous ceux qui veulent être là, au jour de la reprise des affaires, doivent venir à Lyon. Tous ceux qui, par leurs exportations, soutiennent notre change, qui maintiennent par leurs affaires la France au nombre des négociants internationaux, qui font rentrer une partie de cet or qui a fui de nos bas de laine par tant de plaies béantes, tous ceux-là doivent prouver qu'ils sont capables de faire davantage encore : ils doivent affirmer que toutes les affaires qui vont éclore sont leurs affaires, qu'ils y ont droit et peuvent les réaliser.

La guerre a été pour beaucoup de nos compatriotes un école d'activité, une révélation de leur pouvoir de produire. Endormis autrefois dans une aisance facile, dans une douce médiocrité, bien des négociants, bien des industriels se contentaient de petits bénéfices amassés sans effort. Frappés de l'abnégation des combattants, ou anciens combattants eux-mêmes, blessés ou réformés, ils ont mis au travail le même cœur qu'au combat.

Nos aînés que la guerre a frappés dans leurs fils ont voulu, eux aussi, se montrer dignes de leurs descendants ; les femmes de nos héros, à leur tour, ne sont pas restées en arrière. Toute la Nation est dressée dans un effort sublime : elle œuvre, elle combat.

Pourquoi son courage serait-il affaibli l'an prochain ?

En butte à des difficultés accrues, elle montrera que son énergie est à la hauteur des circonstances : il faut vaincre, tant au front qu'à l'arrière. Nous vaincrons.

Le Français, paisible héros, a déchaîné dans le monde entier une vague d'enthousiasme et d'admiration. Par son acharnement au travail, le travailleur des usines sera l'émule de son frère des tranchées.

Tous nos glorieux mutilés, tous nos blessés, revenus dans leurs foyers sont les premiers inscrits à la Foire... Ceux qui ont revenus préparent la place de ceux qui vont revenir.

Il faut bien se pénétrer de ceci que ce n'est pas avec des mots que nous vaincrons l'Allemagne sur le terrain économique. Nous devons faire mieux qu'elle et à meilleur marché. Nous devons offrir des articles bien au point tant pour la qualité que pour le prix, — des articles qui répondent aux besoins. Afin de connaître ces besoins, il n'y a pas de meilleur moyen que de se rencontrer avec l'acheteur. C'est ce que vous offre la III<sup>e</sup> Foire de Lyon où vous trouverez toute la clientèle mondiale. Pour tous, ce contact sera profitable. Tant pour vous, vendeurs, qui penserez dès lors à créer les articles nouveaux que l'on vous demandera, que pour l'acheteur qui trouvera sur notre marché des objets inconnus de lui jusqu'ici et auxquels il offrira des débouchés.

Travaillons pour le présent et pour l'avenir. La vie de tous, demain, sera faite de l'effort industriel d'aujourd'hui.

A l'œuvre donc, tous, et inscrivons-nous de suite au Livre d'Or de l'Industrie Française, à la Foire de Lyon de 1918.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

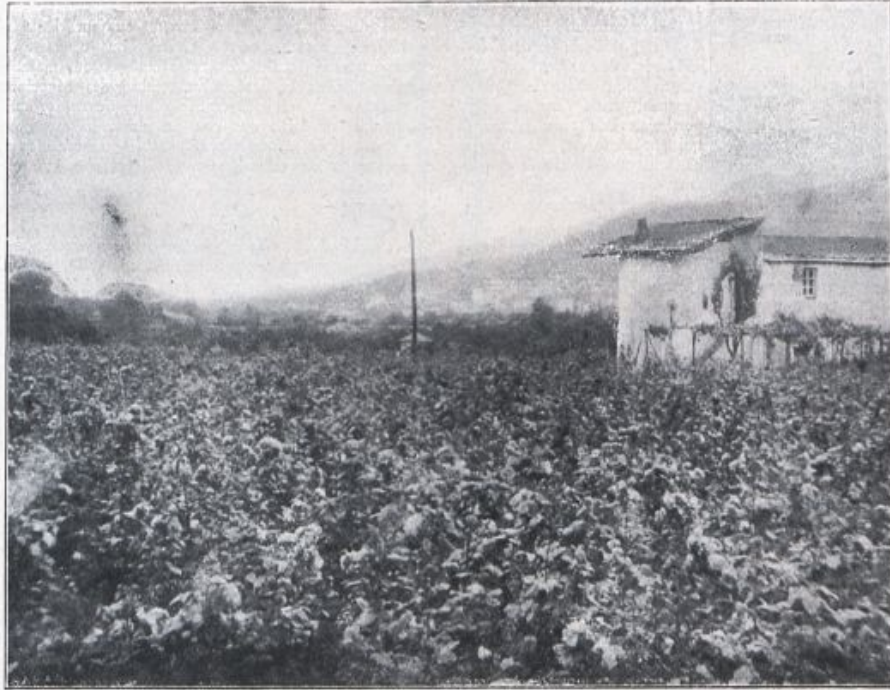


Hôtel-de-Ville



Fontaine Bartholdi

## LA GUERRE DES DEUX ROSES



ROSERAIE SUR LA RIVIERA

La guerre des Deux Roses se poursuit entre l'Essence de Roses de France (Roses des Jardins) et l'Essence de Roses Bulgaro-Boche. La Rose française gagne du terrain de jour en jour et nous ne doutons pas qu'elle parvienne à supplanter victorieusement sa rivale.

Il n'est pas mauvais de donner quelques indications sur sa fabrication, afin de la mieux faire connaître.

De tous temps la Rose a été considérée comme la Fleur de France, les latins l'appelaient *Rosa Gallica*, et maintenant encore, c'est notre pays qui produit les roses les plus belles et les plus odorantes. Soigneusement forcées pendant l'hiver, elles s'expédient dans toute l'Europe pour enchanter les yeux de leur grâce captivante, pour charmer l'odorat de leur suave parfum. Elles languissent en des vases de cristal, elles meurent et se fanent au corsage des femmes élégantes. Reine des fleurs, la Rose les dépasse toutes par la beauté, par le parfum.

Les roses ornementales des *Jardins de France*, si appréciées des fleuristes et de leurs belles clientes, ne sont pas moins parfumées que les roses spécialement cultivées pour la parfumerie (Roses de Mai). Leur essence est seulement plus difficile à capter. Pendant de longues années, faute d'appareils appropriés, il a été presque impossible d'obtenir par distillation une huile essentielle des Roses des Jardins. Mais il y a six ans, MM. Gattefossé et Fils, de Lyon (France), ont essayé de les distiller et en ont tiré une petite quantité d'essence qui a de suite réuni tous les suffrages par la finesse et la perfection de son odeur.

Depuis cette époque, grâce à de nouveaux alambics bre-  
MM. Gattefossé ont pu entreprendre industriellement la distillation des Roses des Jardins. Six ou sept mille kilogrammes de ces roses donnent un kilogramme d'une essence exquise, conservant l'arôme délicat des fleurs fraîchement coupées et répondant aux analyses les plus rigoureuses. Voici, du reste, les résultats obtenus par le grand spécia-

liste anglais, Ernest-J. Parry, qui a fait l'examen chimique de l'essence de *Roses de France* :

Poids spécifique.....	0.8598
Point de fusion.....	25°
Rotation optique.....	3°
Index de réfraction.....	1.4645

Ces caractères prouvent la pureté et la perfection de ces essences.

C'est maintenant par centaine de milliers de kilos que MM. Gattefossé traitent les Roses des Jardins de France et la quantité d'essence qu'ils ont obtenue en 1917 atteint 150 kilos environ, tant en Roses blanches qu'en Roses rouges. Deux qualités ont été obtenues. Rose rouge et Rose blanche. Leur perfection est vraiment admirable. Toutes deux cristallisent dans les mêmes conditions que les meilleures et les plus coûteuses marques Bulgares ou Turques, mais elles ont de plus une suavité toute particulière et gardent la fraîcheur inimitable des fleurs fraîchement cueillies. Elles conviennent merveilleusement dans toutes les préparations de luxe.

Tous les Français, tous les amis de la France doivent donc résolument abandonner les Essences bulgares et faire l'essai loyal des *Roses de France*. Afin de détrôner définitivement les Roses ennemies, MM. Gattefossé vendent leurs Essences de Roses beaucoup moins chères que les Essences bulgares ou turques et conservent ces prix modestes même pour des quantités minimales destinées à un essai.

Dès aujourd'hui, demandez à MM. Gattefossé et Fils, 19, rue Camille, à Lyon (France), 1 once Rose rouge, 1 once Rose blanche, 1 once Rose sans stéaroptènes pour échantillon, aux prix du kilogramme.

Vous serez très rapidement convaincus que votre patriotisme et votre intérêt sont d'accord pour vous faire adopter définitivement la *Pure Essence Naturelle de Roses de France*, fleurs de notre pays.

## MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMEURS ET SAVONNIERS

ESSENCES NATURELLES AUX FLEURS

Solides, Liquides et Absolues.

HUILES et POMMADES AUX FLEURS

ESSENCES et EAUX DISTILLÉES

HUILE d'OLIVE et d'AMANDE

SPÉCIALITÉS :

Essence JASMIN suprême P

Essence ROSE suprême

Essence ROSE pseudo-bulgare

**TOMBAREL Frères, à GRASSE** (Alpes-Maritimes) DEMANDER ÉCHANTILLONS = ET PRIX-COURANTS =

### BERNARD-ESCOFFIER Fils

GRASSE

☪ ☪ ☪

Essences de Bois Odorants

Essences concrètes et liquides de fleurs

Pommades et Extraits. Eaux distillées

Cire vierge d'abeille blanchie au soleil

☪ ☪ ☪

MAISON FONDÉE EN 1820

### MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE

Essences - Solvessences - Odoressences

☪ ☪

### Charles GARNIER & C<sup>ie</sup>

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Lauréat de Chimie de l'École supérieure de Paris

38 bis, Rue des Messiers à MONTREUIL-s/-BOIS (Seine)

Usines à Vapeur :

MONTREUIL (Seine)

KARA-SARLI (Bulgarie)

GRASSE (Alpes-Maritimes)

BOIS-ROUGE (Réunion)

## Parfums Synthétiques

# L. GIVAUDAN & C<sup>ie</sup> VERNIER - GENÈVE (SUISSE)

MUGUET Fleurs

RHODIOL

SALICYLATE D'AMYLE

LILAS Fleurs

GÉRANIOL

BENZOATE DE BENZYLE

VIOLETTES

TERPINEOL

ACÉTATE DE BENZYLE

JASMIN SYNTH.

COUMARINE

MUSCS ARTIFICIELS

SOPHORA

CITRAL

IRISONES

etc.

etc.

etc.

RECOMMANDÉ :

**LAURINE : Base indispensable des bons Parfums de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc**

## ROSES ARTIFICIELLES = NÉROLY SUR FLEURS

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

ACÉTATE DE BENZYLE  
TILLEUL ALCOOL BENZYLIQUE  
AMANDEOL TERPINEOL  
IONONE ORANGER LF  
ANTHRANILATE DE METHYLE  
ET TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE EN GROS

**LAUTIER FILS**

USINES PRINCIPALES  
à GRASSE

**GRASSE**

UNIQUE SUCCURSALE  
à BEYROUTH

**Société des Plantations de Kaoeni**

(MAYOTTE)

46, Rue Breteuil, MARSEILLE

FABRICATION :: :: :: ::  
D'ESSENCES NATURELLES  
POUR LA PARFUMERIE

:: :: YLANG-YLANG :: ::  
LEMONGRASS — BASILIC

PLANTATIONS DE VANILLE

**MATIÈRES PREMIÈRES**

pour Parfumerie et Savonnerie

**MONTALAND, SÈVE, ROBERT & C<sup>ie</sup>**  
HYÈRES (Var)

Essences Concrètes et Liquides de Fleurs

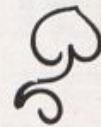
Huiles Essentielles

Pommades et Extraits

Eaux Parfumées

**DICTAME**

(ORIGAN DE CRÈTE)



EXTRAIT ABSOLU concentré dans le vide (N° 2.000)

**DEMANDEZ-NOUS** aujourd'hui par poste  
10 grammes d'Extrait

absolu concentré dans le vide (N° 2.000) d'ORIGAN DE CRÈTE  
ou **DICTAME**. Dissolvez-les dans 150 gr. d'alcool à 90° et,  
après huit jours, faites essayer ce parfum à quelques-uns de vos amis.

Vous nous enverrez  
ensuite votre ordre.

**GATTEFOSSÉ et FILS**

TÉLÉPHONE : 56 - VILLEURBANNE.

19, Rue Camille, LYON



Les Facultés. — Pont de l'Université

## LA PARFUMERIE A LA FOIRE



parmi les ouvriers des villes, mais aussi chez tous les cultivateurs de plantes aromatiques et de fleurs à parfums, qui, sans elle, seraient dans une noire misère.

Son exportation continue à faire rentrer en France l'or, précieux nerf de la guerre : son œuvre est féconde, elle reste sereine, active, au-dessus des mesquines attaques.

En 1917, la Parfumerie a eu un succès mérité : le nombre des participants de cette classe a été considérable. Il faut ajouter au groupe 33 (Produits confectionnés) les Fabricants de Matières premières rattachés au Groupe 29 (Produits Chimiques et Pharmaceutiques).

Notre numéro spécial indique le nombre considérable d'industriels, plus ou moins fournisseurs de nos industries qui y figureraient : nous espérons que l'an prochain il sera encore plus important.

Les articles de pêche et de campement, rattachés on ne sait pourquoi à notre groupe l'an dernier, reprennent leur

place avec les articles de voyage. En outre, nous demandons que les Matières premières soient rattachées à la

Parfumerie proprement dite. Nous prions tous nos lecteurs de nous écrire à ce sujet, et de nous donner leur opinion.

Il n'est pas douteux qu'il y a tout avantage à ce que les matières premières, naturelles ou artificielles, soient jointes aux produits confectionnés : il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de cloison étanche entre ces deux industries sœurs.

Nous notons avec plaisir que M. M.-R. Gattefossé, notre rédacteur en chef et secrétaire du Syndicat de la Parfumerie Lyonnaise, chimiste spécialiste et fabricant de matières premières, est nommé président du Groupe 34. Sa compétence et son amabilité nous sont un sûr garant que le groupe nouveau sera nombreux et homogène.

Nous prions tous nos lecteurs de prendre immédiatement leurs dispositions pour avoir un stand en se faisant inscrire dès maintenant. Il ne faut pas que des parfumeurs soient désarmés par leur faute, par leur souscription tardive, dans les classes de l'Automobile, de l'Alimentation ou même ailleurs.

Nous comptons sur le bon vouloir de chacun et, dans leur intérêt, nous prions tous les intéressés d'entrer sans délai en relation avec nous.

La Parfumerie Moderne



Pont Tilsitt



Cathédrale Saint Jean



Le RHONE et la SAONE des Frères Coustou, sculpteurs Lyonnais (Palais des Arts)

## LYON



SANS doute, les commerçants, les industriels qui visitent la Foire de Lyon, n'y viennent pas en touristes. Cependant, il peut leur être agréable d'avoir quelques notes sur notre ville et de consacrer leurs moments disponibles à la parcourir.

Lyon est connu au monde entier par ses soieries. Notre ville a la réputation des étoffes précieuses et ses artisans sont les premiers du globe. Ce fut toujours une ville riche, commerçante et active. Au confluent du Rhône et de la Saône, notre belle cité descend des collines pour s'étendre jusqu'aux plaines grasses et fertiles du Dauphiné. Les maisons étagées sur les pentes de la Croix-Rousse ou du coteau de Fourvière se pressent nombreuses dans la presqu'île formée par les deux fleuves et sur leurs rives gagnent chaque jour du terrain en des quartiers neufs qui rejoignent depuis longtemps d'importantes localités telles que Villeurbanne, Oullins, La Mulatière, etc.

Les quais de Lyon, plantés d'arbres, sont uniques en Europe, tant par leur beauté que par leur longueur (35 km. comptés sur les deux rives). Le Parc de la Tête-d'Or est une des plus jolies choses qui soient.

Notre ville renferme des monuments tout-à-fait remarquables : l'Hôtel de Ville, notamment, est un bijou. La Cathé-

drale Saint-Jean, les églises d'Ainay, Saint-Nizier, Saint-Bonaventure, doivent être visitées. De même les vieux quartiers de Saint-Jean, de Saint-Georges, les pentes de la Croix-Rousse, ont des rues très pittoresques où l'on se trouve reporté bien en arrière dans l'histoire de Lyon.

A visiter aussi le Palais Saint-Pierre, qui renferme l'ensemble de nos musées où sont exposées des collections d'une valeur inestimable. Le Musée des Tissus qui se trouve au Palais du Commerce est le seul du genre au monde entier.

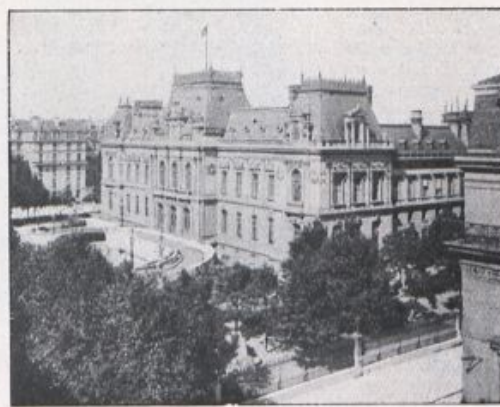
Il faut consacrer quelques moments à monter à Fourvière, colline qui domine la ville sur la rive droite de la Saône et où se trouve la basilique du même nom. Du haut de la Tour Métallique, voisine de l'église, on a une vue merveilleuse sur le Dauphiné et les Alpes.

Chez nous, les ciels sont moins clairs que dans les contrées méditerranéennes, le soleil y a moins d'éclat. — mais notre ville est pleine d'un charme un peu mélancolique, d'une grâce un peu froide, un peu distante et qu'il faut pénétrer pour la bien comprendre. Par une nuit claire, traversez le Rhône sur le vieux pont de Guillotière, qui vit tant de choses et sur lequel sans l'ébranler ont passé les années. Accoudez-vous au parapet pour écouter le fleuve qui se hâte en grondant. La Cité dort. Les bruits se sont tus, l'instant est propice aux rêveries. Sur la colline, la basilique de Fourvière dresse sa masse imposante et la silhouette du dôme de l'Hôtel-Dieu se découpe sur le ciel où courent des nuées. Le Rhône argenté fuit sous la lune. Et c'est très beau. C'est notre ville : c'est Lyon !

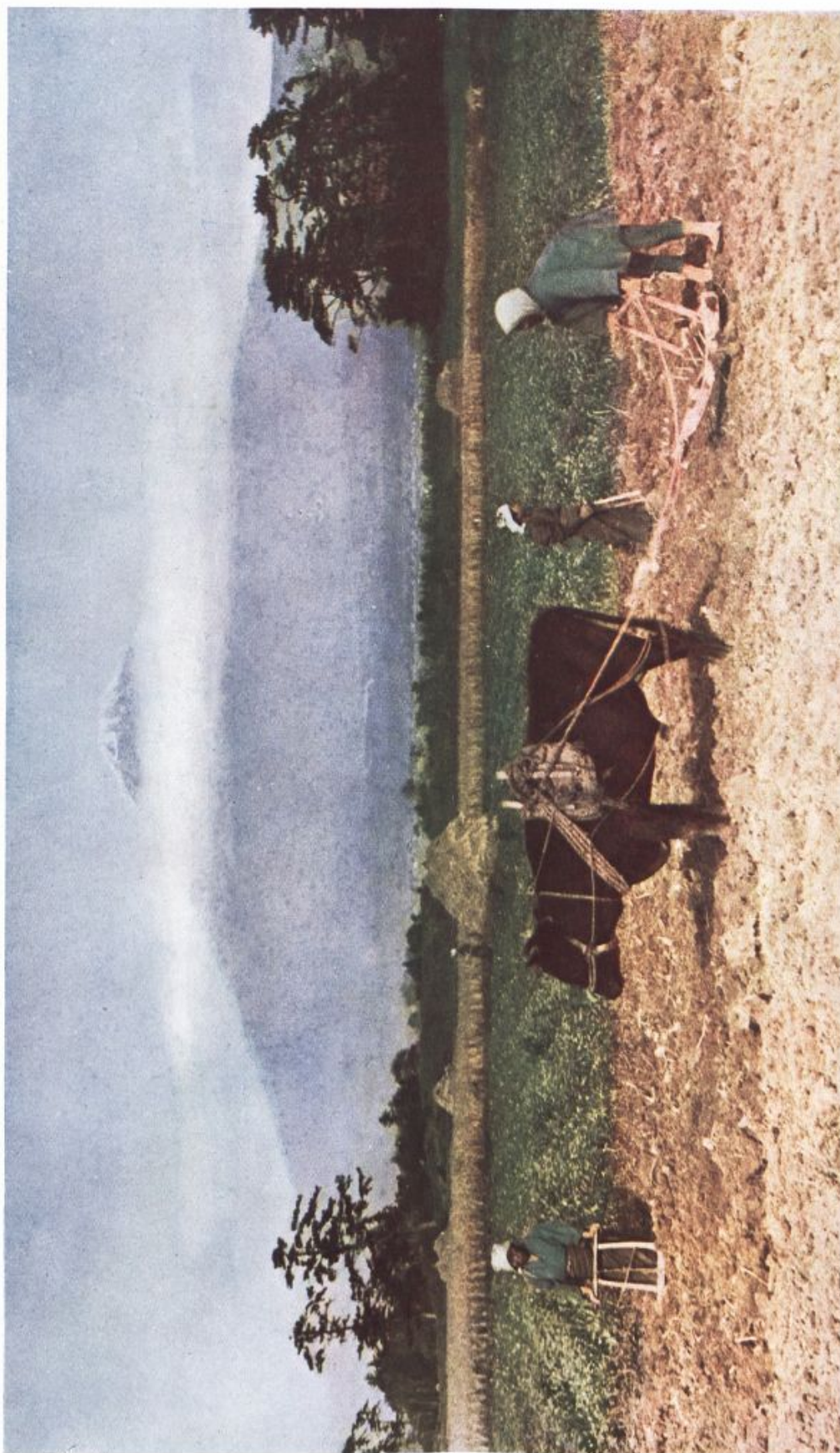
Jacques PIMPENAN.



Palais du Commerce



Palais de la Préfecture



Grav. & Imp. SAITOH. — Photographie (A&A).

## CULTURE DE LA MENTHE AU JAPON





FABRIQUE DE  
**Produits Pharmaceutiques**  
◆ ◆ ◆ ◆ ◆ et **Hygiéniques**

**J. THOMAS & GUINAMAND**  
**A TERRENOIRE (Loire)**

Maison fondée en 1901

**L'ÉTOILE**  **Marque déposée**

EAUX de COLOGNE à divers degrés.  
EAU DENTIFRICE.  
EAU-DE-VIE de LAVANDE.  
EAU DE MÉLISSE des CARMES.  
ALCOOL DE MENTHE.  
MÉLIS-MENTHE.

Produits du Révérend Père CHRISOSTOME :  
ELIXIR DE TERPINE,  
VIN RÉGÉNÉRATEUR du TRAPISTE, etc.

## Produits "GELLO"

**Spécialité de Produits**  
**Alcooliques purs** ———  
**solidifiés et logés en tubes**

**GELLO-COLOGNE**  
(pure gelée d'Eau de Cologne).

**GELLO-MENTHE**  
(pure gelée d'Alcool de Menthe)

**GELLO-LAVANDE**  
(pure gelée d'Eau de Lavande).

**GELLO-CAMPHRÉ**

**GELLO-FIORAVENTI**  
(pure gelée de Baume de Fioraventi)

**GIGNOUX FRÈRES & C<sup>ie</sup>**  
——— Fabricants spécialistes ———  
à **DÉCINES**, près **LYON (Isère)**

**ON NE VIEILLIT PLUS !**



**Mieux, on peut rajeunir !**

*Madame ! Si vous n'avez pas encore essayé la CRÈME ACTIVA, vous ignorez absolument tout ce qu'on peut, de nos jours, obtenir d'un vrai produit de beauté.*

# LA CRÈME ACTIVA

**" RADIOACTIVE "**

Provoque une activité particulière de la vie des tissus,  
la Peau, mise en état de jeunesse constante, devient fine,  
————— pure et sans rides. —————

**Le pot d'essai** (durée 1 mois) **1 fr. 75** — **Le grand pot** (pour 6 mois) **5 fr.**

**Compagnie Française de Vulgarisation**

**41, Rue d'Amsterdam, PARIS**

# FONTES ÉMAILLÉES POUR LES INDUSTRIES DES PARFUMS

Résistant à tous Produits Chimiques  
à toutes températures et pressions

## DANTO-ROGEAT & C<sup>ie</sup>

33 à 39, Chemin des Culattes — LYON

DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3.

Tout Produit Aromatique naturel  
de Provenance Indigène ou Exotique

**M. GILBERT**, courtier

VINCENNES près PARIS

Téléphone : Vincennes 144. — Télégr. : Gilbert-Vincennes

Plants de Lavande Delphinensis et Fragrans

pour Lavanderaies artificielles des  
meilleurs terroirs. Emballage soigné

P. AUGIER, FERRASSIÈRE (Drôme)

PEAUX BLANCHES PEAUX COULEURS

PARFUMEURS-DROGUISTES

Pour les Peaux Blanches et Couleurs

Adressez-vous à la Fabrique

**A. LÉVY & C<sup>IE</sup>**

32, Rue des Marais, à PARIS (X<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : NORD 37-31

PEAUX COULEURS PEAUX BLANCHES

# Capes = Viscose

BREVETÉES S. G. D. G.

## CAPSULAGE HERMÉTIQUE ET INVIOLENT

Avant Séchage :



16, Rue du Louvre, 16

PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG C9-48

INDISPENSABLE

pour Parfumeries, Drogueries, Spécialités  
Produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

Il suffit d'envoyer un flacon-type bouché, pour qu'il soit  
gratuitement retourné capuchonné, avec une douzaine de capes  
pour essais et la notice explicative.

Agent général pour la France : J.-C. VANDERHEYM

Après Séchage :



REPRÉSENTANTS

LYON et Région : DÉTHOMME, 57, Rue de Créqui, LYON

GRASSE : VIRORELLO, 2, Avenue Chiris, GRASSE



Place des Cordeliers. — Eglise Saint Bonaventure

## COMMENT PRÉPARER SA PARTICIPATION ET COMMENT OPÉRER A LA III<sup>e</sup> FOIRE DE LYON



Un très rapide examen suffit pour constater la réussite de notre grand marché français. Malgré la guerre, malgré les difficultés croissantes au milieu desquelles se débat le commerce français, la seconde Foire de Lyon a donné des résultats qui se chiffrent par 187 millions d'ordres contre 52 millions en 1916, et de plus, 200 millions de commandes faites au consul d'Amérique à Lyon, sans échantillonnage, sur le

simple examen des catalogues que le consul avait rassemblés dans son stand. De tels chiffres ne souffrent pas la discussion et prouvent nettement le succès entier de la Foire de 1917.

D'où vient que certains participants se sont plaints du manque d'ordres ?

Il y a une explication à ce fait : 1° ils ont mal préparé leur participation ; 2° ils n'ont pas fait ce qu'il fallait au moment même de la Foire. Je pourrais citer, je pourrais nommer des industriels : parfumeurs (fabricants ou

confectionneurs), des fournisseurs de la parfumerie dont les résultats ont été excellents. Ils y ont mis de la méthode.

*Préparation de la Foire.* — Une fois décidé le principe de la participation, ne pas retarder l'envoi de son adhésion, de manière à éviter le risque d'un déclassement préjudiciable, toujours possible avec une adhésion tardive, — et dès le moment qu'on est inscrit, commencer sa publicité. Rassurez-vous ! cela peut se faire sans grands frais. Dans toutes les annonces de vos traités en cours, demandez qu'on ajoute une ligne : *Notre maison participera à la III<sup>e</sup> Foire d'Echantil-*

*lons de Lyon (I<sup>er</sup> au 15 mars 1918).*

— Cela prouvera à vos clients que vous comptez vaincre les difficultés de l'heure présente, que vous voyez loin devant vous, que vous ne travaillez pas à la petite semaine, et qu'on peut vous faire confiance pour l'avenir.

Faites imprimer de petits papiers de couleur portant le même avertissement et joignez-en un à toutes vos lettres. C'est de la publicité qui ne vous coûtera absolument rien.

Quelque temps avant la Foire, écri-



Place de la République et Monument Carnot

vez à tous les acheteurs possibles de Lyon, de France, du monde entier, en les conviant à la visite de votre stand. Indiquez dans cette invitation le ou les articles nouveaux ou classiques susceptibles d'intéresser le plus la maison que vous visez. Pour ce faire, classez vos adresses par séries et adoptez une rédaction convenable, pour chacune de ces séries.

Annoncez vos produits dans la *Parfumerie Moderne*.

\*\*

**Envoi de l'échantillonnage.** — En prévision des retards qui peuvent se produire dans les transports, établissez et expédiez à Lyon votre échantillonnage dès longtemps à l'avance. Avertissez les chefs de groupe qui feront en sorte de l'entreposer en lieu sûr. Pressez l'organisation de votre stand et soyez prêts dès l'ouverture, soit le 1<sup>er</sup> mars.

\*\*

**Ne pas confondre.** — Une erreur commune à beaucoup de participants fut celle consistant à se faire représenter dans leur stand par d'aimables fillettes, de charmantes jeunes femmes, de bons jeunes gens, très désireux de bien faire, mais absolument ignorants au point de vue technique, incapables de *traiter* une affaire, — et tout juste bons à avancer une chaise ou donner un prospectus. *La Foire de Lyon n'est pas une exposition.* Son but n'est pas de faire admirer des productions diverses à une foule de visiteurs étrangers aux industries participantes, mais bien de mettre en rapport des

d'iques, — ce sont ceux qui réussissent et font généralement le plus d'affaires, — organisent leurs achats suivant un plan où le temps est mesuré à chaque opération. Ils entrent dans un stand où leur sourit une jolie fillette un peu timide ou

trop audacieuse. Ils interrogent : Quels prix ? quelles conditions ? quels délais de livraison ?... — et la jeune personne répond que le patron sera au stand de 2 à 5 heures ou bien qu'il écrira. L'acheteur hausse les épaules, — il a perdu une demi-heure, — et ne revient jamais. Un concurrent plus avisé traitera avec lui un gros marché. Cette histoire s'est renouvelée plus de cent fois au cours de la Foire de 1917.

### Entrée du Parc de la Tête-d'Or

Conclusion : Occupez votre stand vous-même ou placez-y une personne absolument compétente, ayant tous pouvoirs pour accepter et traiter des affaires.

\*\*

**Pour avoir des visiteurs nombreux et par suite des acheteurs.** — Songez à amener à votre stand tous les acheteurs possibles de Lyon et de la région qui est riche et très peuplée. Indépendamment de votre invitation lancée un mois ou deux avant la Foire, avertissez-les une seconde fois. Annoncez leur votre arrivée, l'ouverture de votre stand à la Foire. C'est peut-être cette seconde lettre qui les décidera au voyage.



Pont rustique sur le lac



Grand Théâtre

fabricants, des commissionnaires et des acheteurs, afin de conclure *immédiatement* des marchés. Les stands doivent donc être occupés par des gens de métier, bons vendeurs certes, mais techniciens compétents, et ayant tout pouvoir pour traiter.

Un acheteur vient à la Foire de très loin. Le voyage, le séjour sont coûteux. Le temps est précieux. Les gens métho-



Palais de Justice — Coteau de Fourvière

Lisez et pointez la liste des participants à la Foire (catalogue, journaux, *Parfumerie Moderne*, etc.). Vous avez parmi eux nombre de clients probables. Priez-les de venir vous voir le matin, au moment où il y a peu d'acheteurs, où une absence de quelques heures ne leur sera pas préjudiciable. Rendez-leur visite vous-mêmes. Une attitude moins froide, une plus grande cordialité, — sous le prétexte de

vos voisins à la Foire, — pourront vous faciliter les affaires, ou vous créer d'utiles relations pour l'avenir.

Renseignez-vous chaque jour sur les arrivées des acheteurs, — l'administration de la Foire peut vous fournir à cet égard toutes les indications utiles, — et ne manquez pas d'expédier immédiatement une carte de relance aux dits acheteurs. Tant pis si cela fait double emploi.

Si votre article le comporte, faites de l'affichage dans la ville de Lyon, en choisissant vos emplacements ; — nous vous donnerons à cet égard toutes indications utiles. Insérez des annonces dans les journaux paraissant à l'occasion de la Foire et réservez une part de publicité importante pour le numéro spécial que notre Revue éditera à cette occasion.

\*\*

*Aspect et Décoration du Stand.* — Deux opinions contraires ont été émises au sujet de l'aspect et de la décoration du stand. Il ne s'agit pas de l'extérieur, — toutes les baraques de la Foire ont le même aspect, — il est question de l'intérieur. Certains participants sont d'avis que la Foire d'Echantillons n'étant pas une exposition, on doit en rester à la simplicité et ne pas se lancer dans des frais de décoration. Ils pensent que l'acheteur ne s'intéressera pas plus aux articles présentés dans un cadre élégant qu'à ceux offerts sans préparation, tels que.

D'autres maisons estiment, au contraire, qu'un client est toujours favorablement impressionné par la recherche et le goût qui accompagnent la présentation d'un article dont il peut être acheteur.

Cette opinion est la nôtre, et nous croyons que, particulièrement dans notre partie, — qui est une industrie de luxe — le cadre a beaucoup d'importance.

Même en ce qui concerne l'industrie des Matières Premières ; certes, il n'est pas utile de dépenser de grosses sommes ; nous ne conseillons pas de couvrir le parquet et les cloisons de coûteux tapis d'Orient... Mais il est bien certain qu'un ensemble riant, qu'un petit salon bien installé constitue un milieu, crée une atmosphère favorable à la conversation. Les essences sont plus jolies à voir dans des flacons de cristal où la lumière s'accroche et joue. Cela n'ajoute rien, dira-t-on, à la finesse du parfum, à la

concentration des essences... Possible, mais je maintiens que l'acheteur s'attardera plus volontiers à l'examen de nos articles, s'il est bien assis, si son œil est intéressé par ce qui l'entoure, si, lorsque vient le soir, la lumière est douce qui vient de votre diffuseur. A tout cela il est sensible. Si peu psychologue soit-il, il ne pourra s'empêcher de penser qu'une maison qui présente ainsi ses articles, qui reçoit si gentiment ses clients doit apporter plus de soins, plus de goût, plus d'exactitude à sa fabrication.

Ce que nous disons là s'applique bien mieux encore à la vente des produits confectionnés. Là les parfumeurs sont dans l'obligation de placer leurs articles tels qu'ils seront offerts à la vente dans les magasins de détail. Il y aura intérêt à faire appel au talent d'un étalagiste professionnel. On créera, suivant le genre que l'on veut se donner, des salons d'un modernisme aigu ou des ensembles gracieux, où figureront des meubles anciens, de vieilles estampes.

Tout cela ne nécessite pas forcément de grands frais. Nous avons vu l'an dernier des stands extrêmement agréables installés avec un goût très sûr, pour un prix peu élevé. Nous pensons être agréables aux participants, en leur offrant, s'ils le veulent, de faire établir pour eux des croquis et des projets de décoration intérieure. On pourra nous écrire pour cela.

\*\*

*Ayez la foi !* Adaptez votre manière de travailler aux nécessités du moment en vous attachant à pousser la vente des articles dont le montage est le plus aisé. Ne vous laissez pas influencer par les mauvais prophètes. Malgré la guerre, il y a dans le monde des besoins que notre industrie doit satisfaire. En mars 1918, il ne sera plus question, sinon de guerre, du moins de guerre sous-marine, et nous pourrons expédier comme au temps de paix dans les Deux Amériques. Français ! préparez la troisième Foire de Lyon ! C'est un devoir patriotique. Vous en retirerez honneur et profit. Et vous, nos alliés, vous, nos amis, venez voir ce que peut la France après trois ans de guerre.

Tous à la Foire de Lyon, vainqueur de Leipzig!

Pierre ARGENCE.

Ne dites pas : " Je réfléchirai... "

Demain vous serez pris par des affaires nouvelles et vous repousserez de jour en jour le moment de la réflexion. Le temps passera et vous arriverez trop tard.

Ecrivez-nous de suite pour avoir un stand à la III<sup>e</sup> FOIRE d'ÉCHANTILLONS de LYON

DU 1<sup>er</sup> AU 15 MARS 1918

Votre intérêt, votre patriotisme et vos sympathies vous le commandent ; — puis, dès maintenant, préparez avec soin votre participation à la Foire. Ainsi vous retirerez le maximum de votre effort. Pour tous renseignements, écrivez-nous.

LA PARFUMERIE MODERNE, 19, Rue Camille, LYON

# GROLEA & SORDES

Parfums Synthétiques et Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

Usine et Bureaux : 11, Rue Jules-Ferry, 11, SURESNES (Seine)

## SPÉCIALITÉS :

**VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXTRA ET PURE  
VIORALDÉINE**

Acétate de Benzyle.

» Linalyle.

Alcool Benzylique.

» Phényléthylique.

Alc. et Ald. Octylique.

» » Nonylique.

Alc. et Ald. Décylique.

Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.

» Méthyle.

Indol.

Musc-Ambrette.

» Xylène.

Néroline, Yara-Yara.

Rhodinol.

Salicylate d'Amyle.

*Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin, — Œillet. — Roses.*

*Violette blanche, verte. — Trèfle.*

## Grandes Cultures et Distilleries



dans la Montagne Noire

Essences Spéciales de "FLEURS de MENTHE"  
FLOR-MINT



MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE



# Raissac & Cie

REVEL (Hte-Garonne)

EXPORTATION

Exposition Internationale de BUENOS-AYRES 1910

**GRAND PRIX**

PREMIÈRE FABRIQUE  
d'Essences Italiennes  
Déterpénées, Concentrées, Solubles

## R. SUBINAGHI & C<sup>ie</sup>

MILAN (Italie)

Usines à AFFORI, près MILAN  
et à MESSINE (Sicile)

SPÉCIALITÉ :

*Toutes Essences d'Italie* † † †

† † † *Naturelles et Déterpénées*

GARANTIES PURES

Bergamotte.

Citron.

Cédrat.

Mandarine.

Orange douce et amère.

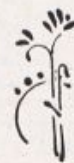
Nérol Bigarade.

Petit Grain.

Menthe Piémontaise

Lavande des Alpes.

Iris de Florence.



DEMANDER PRIX-COURANT ET ÉCHANTILLONS

MAISON FONDÉE EN 1757

**J. & E. SOZIO**

Successieurs

DE

**SOZIO & ANDRIOLI**

GRASSE (France)



**MATIÈRES PREMIÈRES**

pour la Parfumerie et la Savonnerie

Essences Naturelles solides et liquides tirées directement  
des Fleurs — Pommades et Huiles parfumées aux  
Fleurs — Huiles Essentielles, Extraits  
aux Fleurs, Eaux parfumées

**Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !**

Voulez-vous avoir



des **Huiles Essentielles Naturelles**  
des **Pommades aux Fleurs**  
des **Extraits aux Fleurs**  
des **Eaux Distillées, etc....**

qui, pour le **Minimum** de prix  
vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à

**J. MERO & BOYVEAU**

Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)

Dépôt pour **PARIS**, 25, rue des Archives

Maison fondée en 1832

HORS CONCOURS  
PARIS 1867  
LIÈGE 1905  
MARSEILLE 1908

**FERD. BALLER & C<sup>o</sup>**

Marque

"Balance"

CATANIA et MESSINA (SICILE)

Essences pures de BERGAMOTTE,  
CITRON, PORTUGAL, BIGARADE, MANDARINES, etc.

AGENTS } **BING Fils**, 43, Rue Paradis (1, Cité Para-  
dis) PARIS, pour toute la France, à l'exception  
du département des Alpes-Maritimes.

**A. FOUQUES**, Courtier, 4, Pl. du Cours,  
GRASSE pour le seul département des Alpes-  
Maritimes.

C'est à

**A. EUZIÈRE**

à GRASSE

que vous devez vous adresser quand il vous faut :

Un extrait aux fleurs exquis.

Une nouveauté inédite.

Un parfum de grand luxe.

Une composition spéciale.

Un produit personnel.

Ecrivez lui en lui demandant ses prix et  
conditions.

## PARFUMERIE V. PIETTE

Fondée en 1899  
92, Rue de Turenne, 92  
PARIS

FABRIQUE TOUS GENRES DE  
**Produits Hygiéniques et Parfums**

Articles spéciaux pour l'Exportation  
CRÉATIONS AU NOMS DES CLIENTS

PRODUITS SPÉCIAUX  
DES

LABORATOIRES  
LUMIÈRE

CRYOGÉNINE LUMIÈRE  
Comprimés et Cachets à 50 et 25 centigrammes.

COMPRIMÉS DE PERSODINE LUMIÈRE

HÉMOPLASE LUMIÈRE  
Ampoules, Cachets, Dragées.

HERMOPHÉNYL LUMIÈRE  
Comprimés, Ampoules jumelles indolores, Dragées.

SAVON A L'HERMOPHÉNYL LUMIÈRE  
Coffret de 3 et Boîte de 1 savon.

ENTÉROVACCIN LUMIÈRE

RHÉANTINE LUMIÈRE

TULLE GRAS LUMIÈRE

M. SESTIER, pharmacien, 9, Cours de la Liberté, LYON  
Bureaux à PARIS, 3, Rue Paul-Dubois (3<sup>e</sup>)

Étiquettes pour la Parfumerie

SPÉCIALITÉ D'ÉTIQUETTES OMNIBUS  
GRAND CHOIX DE MODÈLES

HABERER, DOUIN & JOUVEAU

PARIS - 3, Rue Papin, 3 - PARIS  
(Square des Arts-et-Métiers)

ÉTIQUETTES EN RELIEF

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMEURS

Jules GAUDIN

à BELLEGARDE (Ain)

CROQUIS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

COMPAGNIE DU

RONÉO



ORGANISATION MODERNE  
de BUREAUX

MEUBLES CLASSEURS,  
en acier,  
contre l'incendie.

CLASSEMENT  
NUMÉRALPHA  
(breveté déposé)

PRESSE A COPIER  
sans mouillage

DUPLICATEUR ROTATIF  
100 copies par minute

RONÉOPHONE  
pour dicter le courrier

TRAVAUX DE COPIES,  
CIRCULAIRES

E. CHATAIN 8 et 34,  
passage de l'Hôtel-Dieu LYON  
TÉLÉPHONE : 47-37

C. FLORENT-FAURE

VERRERIES de La MOUCHE

46,  
Chemin des Cures LYON

TOUS GENRES DE

VERRERIE POUR PARFUMERIE

Spécialité de Petit Flaconnage



# DEUX MOYENS PRATIQUES

Pour faire des offres directes  
à vos acheteurs éventuels du  
Monde entier :

1°

Prendre un Stand et participer à la

## III<sup>e</sup> FOIRE DE LYON

(1<sup>er</sup> AU 15 MARS 1918)

où se rencontreront la majorité des  
Acheteurs mondiaux que votre industrie  
intéresse et qui ont besoin de vos produits.

En 1917 :

200 MILLIONS D'AFFAIRES

2°

Annoncer vos Produits dans

## LA PARFUMERIE MODERNE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

qui a des lecteurs sur tous les points du  
Globe et travaille DEPUIS DIX ANS  
au développement de l'Exportation dans  
l'Industrie de la Parfumerie :: :: ::

ÉDITIONS ÉTRANGÈRES

Tous Renseignements, Tarifs, toutes Indications utiles à

## LA PARFUMERIE MODERNE

TÉLÉPHONE : 56 - VILLEURBANNE

19, Rue Camille, LYON

**Votre Patriotisme**  
**Votre Intérêt** sont d'accord

pour vous conseiller d'adopter définitivement

La Pure Essence Naturelle de



# ROSES DE FRANCE

(Roses des Jardins)

obtenue dans nos usines, notamment du Golfe JUAN  
(Alpes-Maritimes), par la distillation de fleurs  
fraîchement coupées. Cette Essence, garantie à l'analyse  
des Chimistes les plus sévères, cristallise dans les  
mêmes conditions que l'Essence de Roses Bulgare,  
mais elle possède la

**SUAVITÉ TOUTE PARTICULIÈRE DE  
LA FLEUR FRAICHEMENT CUEILLIE**

**Elle est vraiment Exquise**

Demander 1 once Rose Rouge ; 1 once Rose Blanche ;  
1 once Rose sans stéaroptènes pour échantillon au prix du kilog.

**GATTEFOSSÉ & FILS**

TÉLÉPHONE : 56-VILLEURBANNE

**19, Rue Camille, LYON**